Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

6

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 476, VIA AURELIA, ROME

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

F. E. Maillefer

La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle,
prêtre, docteur en théologie,
ancien chanoine de la cathédrale de Reims,
et instituteur
des Frères des Ecoles chrétiennes

Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740

6

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 476, VIA AURELIA, ROME

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Permis d'imprimer,
Rome, le 10 septembre 1966.
F. Charles-Henry, supérieur général

Imprimatur :
E Vicariatu Urbis, die 3 oct. 1966.
Aloysius Card. Vicarius

Le ms 1426 de la Bibliothèque Municipale de Reims est édité avec la bienveillante autorisation de Monsieur *R. Laslier,* Conservateur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

INTRODUCTION

Mauriste et longtemps bibliothécaire du Monastère Saint-Remi de Reims [1], Dom François-Elie MAILLEFER était, par sa mère, le propre neveu de Jean-Baptiste de La Salle [2]. Personnellement, il avait peu connu son oncle : il avait à peine quatre ans quand ce dernier s'était éloigné de Reims pour gagner Paris. Et l'on sait que par la suite, le Fondateur ne fit plus à Reims que de très brefs séjours, au cours desquels d'ailleurs, il évitait plutôt les siens.

Mais sans doute, le neveu avait-il eu communication du projet d'une biographie de son oncle rédigé par le Frère BERNARD [3], et soumis par les Frères à l'examen du chanoine Louis de La Salle. La famille et le milieu jansénisant qui l'entouraient ne pouvaient en être satisfaits. Et c'est probablement pour devancer ou évincer définitivement les Frères que le mauriste se hâtait, achevant dès cette même année 1723, une « contre-biographie » qu'avec d'autres, il estimait dès lors prête pour l'impression [4]. Un décès — celui du mécène décidé à soutenir les frais de l'édition — remit tout en question; et bon gré mal gré, Dom François consentit à remettre son manuscrit au Frère Thomas, lui faisant promettre toutefois de n'y rien changer s'il se décidait à le publier.

Ainsi qu'il s'en est plaint par la suite [5], le mauriste ne recouvra pas le texte qu'il avait confié aux Frères et dont BLAIN, sans aucun doute, avait pu se servir tandis qu'il préparait *La Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle*, éditée à Rouen quelques années plus tard [6]. S'estimant dupe et même gravement lésé, Dom François-Elie reprit ses notes et se remit à écrire : en 1740, il déposait à la bibliothèque dont il avait la garde, une seconde rédaction de la biographie de son oncle, restée elle aussi inédite jusqu'à ce jour [7].

Deux *Vie de Monsieur de La Salle* peuvent donc se réclamer de son neveu : il n'est évidemment pas prouvé, dès le départ, qu'elles se rejoignent en tous points. Les quinze années qui courent entre l'une et l'autre rédactions ont pu permettre au biographe de nouvelles enquêtes. Mais surtout, entre l'une et l'autre, il y a place pour une lecture attentive de l'ouvrage copieux du chanoine BLAIN. Si l'œuvre massive, prolixe et quelque peu désordonnée de celui-ci justifiait plus d'une critique [8], elle apportait incontestablement bien des informations qui avaient leur prix, pour Dom François lui-même. Celui-ci pouvait-il manquer d'en faire bon profit tandis qu'il se reprenait à écrire, six ou sept ans après la publication de l'œuvre rouennaise ?

Il est donc d'un indéniable intérêt de pouvoir saisir les deux états du texte du biographe bénédictin. Fort malencontreusement, depuis plus d'un siècle, les indications partielles recueillies ou livrées par les historiens avaient brouillé les pistes à souhait.

---

[1] Frère Emile LETT a recueilli de nombreux détails biographiques relatifs à notre auteur. On les trouvera dans *Les Premiers Biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris 1956, p. 185, ss.
[2] Il était fils de Marie de La Salle, sœur de Jean-Baptiste, épouse de Jean Maillefer.
[3] Cf. *Cahiers lasalliens* 4.
[4] « Le dessein... avait été conçu par des personnes intelligentes... Elles avaient paru se contenter de mon travail, et dès l'année 1723 que je le leur communiquai, on était résolu de le faire imprimer ». Cf. ci-après, Ms *Reims*, p. IV.
[5] Cf. ci-après, Ms *Reims*, p. IV.
[6] Cf. *Cahiers lasalliens* 7-8.
[7] Ms *Reims*, p. VII.
[8] MAILLEFER ne s'en est pas privé. Cf. Ms *Reims*, p. V.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Depuis lors, et même chez les biographes récents, il n'est pas rare de voir citer MAILLEFER sans le discernement voulu : ou bien l'on s'adresse au texte de 1740 comme à un témoin plus proche des faits que BLAIN lui-même, ou bien l'on omet de confronter entre eux les deux MAILLEFER, empruntant indifféremment à l'une ou à l'autre des deux versions, comme à des sources parfaitement équivalentes [1].

Nous croyons donc devoir livrer ici, en éditions comparées, les deux textes en leur intégralité : celui de 1723 d'une part, celui de 1740 d'autre part. Il restera, par la suite, à instituer une comparaison plus large encore : BERNARD, MAILLEFER I, BLAIN, MAILLEFER II. Les index cumulatifs des quatre biografies, toujours en préparation, seront indispensables pour aider le lecteur à débrouiller cet écheveau des premiers témoignages [2].

Le manuscrit de 1740 = *Re.*

« Cet autographe inédit, à tranches rouges, forme un volume in-4° relié en veau. Outre la cote de son classement actuel, Ms. 1426 de la bibliothèque de la ville de Reims, il porte sa cote ancienne de la bibliothèque de Saint-Remi, Ms. EE 14. Un interligne latin : *Ex mst. Archim. S. Remigii Remens* a été introduit après coup sous le titre *Avant-Propos*, probablement en 1791, lors des inventaires et de la dispersion des bibliothèques des abbayes et monastères.

» Dans la graphie assez ornée de cet interligne, M. SIRET, bibliothécaire, avait cru pouvoir reconnaître l'écriture de son frère, mort curé de Saint-Séverin, de Paris [3]. Cet ancien génovéfain de l'abbaye Saint-Denis de Reims, ayant adhéré à la constitution civile du clergé, avait été commis aux affaires de liquidation de l'abbaye Saint-Remi, en 1791.

» Les pages du manuscrit de 1740 présentent de grandes marges, avec indication, en manchettes, des articles du texte biographique et des dates jalonnant l'ordre chronologique du récit. Dans leur écriture monastique, les caractères manuscrits se détachent *bien peints*, noirs et très lisibles. L'ouvrage comprend 340 pages cotées 1-340. En tête, quatre folios A, B, C, D, sont cotés I-VIII. L'*Avant-Propos* remplit les pages I-VI. La page VII porte l'extrait latin du *Nécrologe* de Saint-Remi, d'octobre 1761. Le texte en est, et probablement aussi l'écriture, de dom GILLOT, prieur en 1761 [4].

---

[1] LUCARD cite d'après le ms *Carbon*; GUIBERT d'après une copie du ms *Reims*; RIGAULT qui connaît les deux versions cite sans produire ses références.

[2] Nous nous limitons donc cette fois à produire les textes, réservant pour plus tard la publication d'une étude sur les problèmes posés par ceux-ci.

[3] Les SIRET étaient rémois. Charles Joseph Christophe (1760-1838) décline ainsi ses titres : Maître ès Arts de l'ancienne université de Paris, Docteur ès Lettres de l'université de France, ancien professeur de rhétorique, ancien censeur du collège de Reims, et actuellement bibliothécaire de la ville de Reims (Reims, Procès ordinaire, 28 avril 1836, f° 154). Pierre Hubert, son frère (1754-1834) entra à Sainte-Geneviève, résida au couvent de Paris avant d'être curé de Sourdun; de 1793 à 1797 il appartient au bureau du liquidateur général de la dette des émigrés; en 1820 et jusqu'à sa mort, il sera curé de Saint-Séverin à Paris Il se fit connaître surtout comme prédicateur et laissa divers ouvrages (cf. MICHAUD, *Biographie universelle*, t. 39, p. 410).

[4] *Hommes célèbres parmi les religieux de Saint-Remi et de Saint-Nicaise*, pp. 219-220, Bibliothèque de la ville de Reims, ms 1826 fasc. 25, cité par LETT, *op. cit.*, p. 190. — *Liste des prieurs de Saint-Remi*, 1622-1764, Bibliothèque de la ville de Reims, ms 1824, cité par LETT, *op. cit.*, *loc. cit.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

» La *Vie de J.-B. de La Salle* remplit les pages 1-309. Un double feuillet in-4° est inséré entre les pages 311-312, imprimé édité par Saint-Yon contenant la relation de la translation des précieux restes de M. de La Salle, le 16 juillet 1734. Suit un *Avis* sur deux pièces (p. 313-328) : l'*Epitaphe* du Père Jacques-Joseph de La Salle, par Frère François-Elie MAILLEFER, puis une *lettre* de dom Daret sur M. Jean-François Maillefer. A la suite, on lit le récit des funérailles du chanoine de Saint-Symphorien.

» Les *Tables*, dressées par l'auteur, occupent les pages 329-340. A la fin du volume, six feuillets cotés A-F sont des blancs [1] ».

L'histoire du ms Re

Déposé par l'auteur lui-même à la bibliothèque du monastère Saint-Remi de Reims [2], notre manuscrit y est signalé en 1761 [3] et en 1775 [4], ayant été sauvé des flammes en 1774 [5]. Egaré un instant à la suite des spoliations de 1791, il est retrouvé à Paris en 1802, acquis par M. Siret et déposé par lui à la bibliothèque de la ville [6]. Plusieurs des témoins au procès de béatification de M. de La Salle connaissent son existence et sa localisation [7]. Alors qu'il prépare son *Histoire de saint Jean-Baptiste de La Salle* pour les fêtes de la canonisation, Jean GUIBERT fait établir une copie du texte : il la dépose ensuite à la Bibliothèque nationale (de Paris) [8]. Une copie aussi a été levée pour le compte des Archives de l'Institut des Frères où elle se conserve encore [9]. Aujourd'hui, comme toujours depuis plus d'un siècle et demi, c'est la Bibliothèque de la ville de Reims qui garde le précieux original. Il y porte la cote Ms. 1426.

[1] LETT, *op. cit.*, pp. 242-243.

[2] *Hommes célèbres...* p. 219, cité par LETT, *op. cit.*, p. 238.

[3] *Necrologium archimonasterii Sancti Remigii*, fol. 260, daté du 31 octobre 1761, Bibliothèque de la ville de Reims, ms. 1826, cité par LETT, *op. cit.*, p. 238.

[4] LELONG, *Bibliothèque historique de la France*, nouvelle édition par M. FEVRET-FONTETTE, Paris 1768-1778, t. IV, (1775) p. 336.

[5] Les autres ouvrages de Dom MAILLEFER sont portés disparus à la suite de l'incendie de la Bibliothèque de Saint-Remi, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1774. Bibliothèque de la ville de Reims, ms 183, cité par LETT, *op. cit.*, p. 192.

[6] ARNOULD, *Notes et Documents sur les établissements d'instruction primaire de la ville de Reims*, Reims 1848, pp. 7-12, cité par LETT, *op. cit.*, p. 239.

[7] Ainsi qu'il fallait s'y attendre, c'est à Reims surtout, et presque uniquement qu'il est question du ms MAILLEFER. Le postulateur de la cause, l'abbé Lambert, fait part au tribunal de ses connaissances relatives au ms; il cite un long extrait de celui-ci : sans aucun doute possible, c'est bien du ms *Re* qu'il est question (Reims, *Procès ordinaire*, 13 avril 1836, ff. 38; 52-53). — Jean-Baptiste Coilot a lu la Vie manuscrite du Serviteur de Dieu d'Elie MAILLEFER... Il cite plusieurs fois ce texte : il semble que ce soit bien le ms *Re*, mais les passages sont trop courts pour que l'on puisse décider en toute certitude (Reims, *Procès apostolique*, 4 novembre 1840, ff. 170-172). — Antoine François Maillefer Coquebert a lu les ms de Dom Elie MAILLEFER qui se trouvent dans la bibliothèque de la ville de Reims (Reims, *Procès apostolique*, 5 novembre 1841, f° 503). — Charles Joseph Christophe Siret signale l'existence d'un ms attribué à MAILLEFER, qu'il décrit « volume grand in-4° de trois à quatre cents pages ». On hésite d'autant moins à y reconnaître le ms *Re* que le même témoin connaît l'existence du ms *Ca* qu'il décrit justement un « in-4° de 180 pages environ » (Reims, *Procès ordinaire*, 28 avril 1836, ff. 155-156). — Maria Denis Joseph Eulalie Verhnes, en religion Frère Léon, des Ecoles chrétiennes, Secrétaire général de l'Institut, connaît lui aussi et l'original rémois et la copie ayant appartenu à Ruinart de Brimont, notre *Ca* semble-t-il (Paris, *Procès apostolique*, 7 avril 1843, ff. 2052-2053).

[8] GUIBERT, *Histoire de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Poussielgue, 1901, pp. 692-693.

[9] Copie visée et certifiée conforme par Pierre-Louis Péchenard, Vicaire général de Reims (20 avril 1884), offerte au Très Honoré Frère Irlide par les Frères Bajulien, Visiteur, et Aquilin-Victor, Directeur du Pensionnat (25 avril 1884), contrôlée et paginée d'après l'original par le Frère Donat-Charles, archiviste. Cahier d'écolier, 282 pp. AMG, dossier MAILLEFER, ms 5.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Le texte de 1723 *: les deux témoins X et Ca.*

Le ms terminé par MAILLEFER dès 1723, et prêté au Frère Thomas l'année suivante, ne nous a pas été conservé [1]. Mais les Archives de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes en possèdent deux copies manuscrites établies toutes deux au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle [2]. Probablement proviennent-elles l'une et l'autre de transcriptions effectuées à partir de l'original lui-même; elles se révèlent, en tout cas, parallèles, et non pas dépendantes l'une de l'autre [3].

Le manuscrit X

C'est un petit volume de 253 pages, format 185 sur 125 mm. La reliure de basane brune a été renouvelée depuis peu : elle porte, sur étiquette blanche, le chiffre 2 [4]. A la suite d'une page de garde, se présente le premier feuillet d'origine : le papier XVIII^e siècle est de qualité courante. Le recto de ce premier feuillet est resté blanc. Au verso, on lit : *Communauté des frères | de Ruillé-sur-Loir*, ces quelques mots transcrits d'une main non identifiée encore. Puis, au-dessous, de la main du Frère Calixte, ces précisions : *La communauté désignée ci-dessus a été le berceau des Frères de St Joseph. Leur maison mère est actuellement au Mans (Sarthe) et connue sous le nom de Notre-Dame-de-Ste Croix (Voir le cachet au verso suivant)*. Et plus bas : *Ce manuscrit a été acheté sur les quais, au mois de février* 1870. *Paris le 7 mars* 1870. *fre. Calixte* [5].

Vient ensuite un feuillet simple, de papier très différent, et visiblement rapporté en cet endroit où il a été collé sur un onglet ménagé peut-être à l'époque d'une première reliure. On lit au recto de ce feuillet, et d'une main inconnue, ces différents titres et mentions, les premiers reproduisant sans nul doute une transcription plus ancienne, d'origine peut-être :

La Vie de Monsieur J.B. De La Salle, Prêtre, Docteur en Théologie, ancien Chanoine de Notre Dame de Rheims, Instituteur des frères des Ecoles Chrétiennes. Mort en odeur de sainteté, le 7 avril 1719, à St Yon.

Par le R.P.D.françois E. Maillefer, Pre Rx Bn de la congrégation de St Maur. à Rheims. Ce premier aoust de la présente année 1766.

Donné à Monsieur Dujarrié, Curé de la paroisse de Ruillé sur Loir dans le courant d'aoust 1824.

Enfin, au verso de ce feuillet, on déchiffre les traces d'un cachet fortement estompé. En couronne, on lit : *Notre Dame de Sainte Croix*. Le motif du centre, à trois cœurs,

---

[1] On ne le trouve mentionné : ni dans les *Inventaires* des Archives de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, ni dans les dépositions des témoins au procès de béatification.

[2] Mentionnons pour mémoire deux autres copies manuscrites effectuées toutes deux à partir du ms *Ca*, dans le courant du XIX^e siècle, et conservées elles aussi aux AMG. Ce sont les MAILLEFER 3 et 4, grands registres in-f° portant tous deux les indications d'origine et les dates d'achèvement.

[3] Le lecteur pourra contrôler cette impression par l'examen des nombreuses variantes entre les deux témoins *X* et *Ca* : ces variantes sont toutes signalées au cours de la présente édition.

[4] Naguère ce même volume portait une autre étiquette marquée du chiffre 1. De la sorte les cotes des ms *X* et *Ca* ont été interverties. On trouvera donc parfois notre ms *X* cité comme portant la cote 1, celle-là même qui désigne aujourd'hui le ms *Ca*.

[5] Frère Calixte (Jean François Nicolas LEDUC, 1797-1874) était alors Assistant du Supérieur général et Archiviste du Régime.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

est sans doute possible celui-là même qui ornait telle lettre du Père Basile Antoine Moreau, fondateur et supérieur de Sainte-Croix, datée du 11 septembre 1850 [1].

Avec le feuillet suivant commence le texte de notre manuscrit, tout entier transcrit de la même main et d'une seule venue. L'écriture est menue, régulière. On y verrait volontiers l'œuvre d'un Frère des Ecoles chrétiennes, calligraphe de moyen talent. Frère Emile LETT avançait le nom du Frère Bernard-Joseph, dans le siècle Jean-François MAMEL [2]. Cette hypothèse paraît difficilement soutenable : les textes auxquels notre confrère nous renvoie ne font pas la preuve de l'identification qu'il propose, bien au contraire. Les secrétaires du chapitre général de 1787, par exemple, sont nommément désignés par les actes capitulaires : il s'agit des Frères Prudence de Jésus [3] et Salomon [4]. Mais surtout, notre manuscrit se date du 1er août 1766 et de Reims : à cette époque, Jean-François MAMEL était novice à Maréville. Il y était entré comme postulant le 16 février de cette même année 1766, âgé de 15 ans et demi [5], et l'on voit mal comment un manuscrit de cette importance, objet d'ailleurs de la suspicion des supérieurs de l'Institut, ait pu être mis entre les mains de cet adolescent encore au seuil de la Congrégation. Comment d'ailleurs pourrait-on justifier la présence à Reims où n'existait aucune maison de noviciat, du postulant d'hier, admis à accomplir sa première probation à la maison de formation régionale de Maréville ? Peut-on risquer une autre hypothèse ? L'écriture de notre copiste se retrouve, semble-t-il, dans le *Registre des vœux*, à la date du 15 août 1752, où le Frère Fulbert, nommé dans le monde Jacques François GOUCHON, signe la formule entièrement autographe de son engagement. Le même scribe a transcrit la formule de son compagnon de profession : Frère Marin, nommé dans le monde Antoine Louis Ignace Ghislain PLET, admis en qualité de Frère servant [6]. En 1766, Frère Fulbert avait 40 ans; il était dans la Société depuis 20 ans [7]. S'il faut absolument chercher le copiste de notre manuscrit parmi les Frères de l'époque, aucun autre nom, semble-t-il ne peut être préféré à celui de notre Frère Fulbert [8].

Les feuillets de l'*Avertissement* n'étaient pas paginés : quelques-uns (5, 6, 7, 8) l'ont été depuis, les chiffres ayant été écrits à l'encre verte. La *Vie* porte une pagination d'origine de 1 à 253; le verso du dernier feuillet porte un 254 à l'encre verte où l'on reconnaît la main du paginateur de l'*Avertissement*. Les premières pages de la *Vie* portent un titre courant : *La Vie de Mr.* (au haut des pages 2 et 4) *J. B. de la Salle* (au haut des pages 3, 5, 7, 9 & 11). Ces titres sont de la main même du copiste du ms. entier. A

[1] CATTA Etienne et Tony, *Le T. R. P. Basile Antoine Moreau et les origines de la Congrégation de Sainte-Croix*, Montréal-Paris, 1950-1955, 3 vol. in-8°. — t. II, p. 3, fac similé d'une lettre autographe sur papier à entête et datée « Notre-Dame de Sainte Croix-lès-le Mans le 11 septembre 1850 ».

[2] LETT, *op. cit.*, p. 263 : « La copie de 1766 a eu probablement pour auteur un Frère, le scribe peut-être qui transcrivit la circulaire du 20 mai 1777 du T. H. F. Florence. Le Frère Bernard-Joseph, né à Nancy en 1750, entra à Maréville le 16 février 1766 et émit des vœux perpétuels le 22 septembre 1775. Célèbre calligraphe, il fut secrétaire au Chapitre de 1787. Pendant la révolution, Jean-François MAMEL mit naturellement l'enseigne d'écrivain-juré. »

[3] AMG, *Registre capitulaire* B, p. 53.

[4] AMG, *Id.* p. 78.

[5] AMG, *Registre* 13.1, p. 16, sous le n° 19. Il était né le 22 juin 1750.

[6] AMG, *Registre* EE, pp. 228 et 229.

[7] Frère Fulbert, nommé dans le monde Jacques François GOUCHON, de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, né le 21 8bre 1726. entré dans la Société le 29° 9bre 1746 a fait vœux pour toujours — mort a St Yon le 23 8bre 1783 (AMG, *Registre* CC, p. 95).

[8] Resterait à établir la présence du Frère Fulbert à Reims durant l'été de 1766.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

peine quelques rousseurs déparent-elles aujourd'hui son ouvrage : quelques autres taches, très rares elles aussi, ont respecté tout autant le texte intégralement et parfaitement lisible.

Signalons, en terminant, quelques additions ou retouches :

p. 21 *de Croyère* a été barré.

p. 23 *deux maîtres* souligné d'une autre encre, et dans la marge, un astérisque de même.

p. 69 au bas, écrit de la main même du copiste, après les mots il engagea, on lit : *(Mr Louis de la Salle son frère qui fut depuis chanoine de la cathédrale de Reims et est mort le 24 7bre 1724).* Cette addition est incorporée au texte, sans solution de continuité; le texte lui-même continue, au haut de la p. 70 : *un de ses proches qui demeuroit au séminaire...*

p. 243 *Additum :* ce mot d'une autre main, celle du Frère Calixte très probablement, annonce un complément à la *Vie*, écrit de la main du copiste du ms entier.

p. 247 au haut : *Relation :* ce mot de la plume du Frère Calixte occupe la place libre qui préexistait dans le ms original, soit la plus grande partie de cette première ligne.

passim : quelques marques au crayon rouge, au haut de certaines pages ou dans la marge.

L'histoire du manuscrit.

Elle nous est connue par les annotations déjà lues sur les premiers feuillets du volume. Acheté sur les quais (de Paris) en février 1870, celui-ci entrait aux Archives du Régime, aujourd'hui Archives de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, au plus tard le 7 mars de cette même année. La signature du Frère Calixte, Assistant du Supérieur Général et Archiviste du Conseil en fait foi. D'autres données renseignent sur le passé plus lointain de notre texte : l'indication *à Rheims. Ce premier aoust de la présente année* 1766 date bien, semble-t-il, l'achèvement de la copie. Quelque soixante ans plus tard, *dans le courant d'aoust* 1824 le manuscrit passait aux mains de *Monsieur Dujarrié, Curé de la paroisse de Ruillé-sur-Loir.* A cette époque, Jacques François DUJARIE, curé du lieu depuis vingt ans, s'affairait à l'installation moins provisoire d'une petite communauté de Frères en ce domaine qu'on appellerait bientôt le « grand Saint-Joseph » [1]. Le manuscrit devenait un bien de communauté : le titre de propriété *Communauté des frères de Ruillé-sur-Loir* transcrit sur le premier feuillet d'origine fait époque lui aussi. Il ne peut valoir qu'entre ce mois d'août 1824 signalé il y a un instant et ce 1er novembre 1835 où la communauté de Ruillé cesse d'exister pour se transporter à Sainte-Croix-lès-le Mans [2]. Moins de trente-cinq ans plus tard, la Société civile de Sainte-Croix était dissoute et les biens meubles de la Communauté mis aux enchères : le Père Moreau, fondateur de l'institution, ne pouvait emporter que quelques vêtements, quelques livres « pouvant valoir six francs » et « ses lettres d'ordination dans leur cadre de bois blanc » [3]. On voit difficilement comment notre manuscrit aurait pu faire partie de ces quelques

[1] CATTA Tony, *Jacques François Dujarié, curé de Ruillé sur Loir, Fondateur des communautés des Sœurs de la Providence et des Frères de Saint-Joseph, maintenant Frères de Sainte-Croix*, Montréal-Paris, 1960, gr in-8°, XVIII-336 pp. — Dujarié est installé curé le 7 prairial (27 mai) 1803. Les débuts de la communauté des Frères de Ruillé remontent à juillet 1820. Le 13 août 1824, Dujarié passe contrat pour l'achat d'une propriété où il va construire « le grand Saint-Joseph ». *Op. cit.*, p. 111; 138,

[2] La première installation de la communauté à Sainte-Croix date du 1 novembre 1835 (CATTA. *Le T. R. P. Basile Antoine Moreau...* t. I, p. 290-291). Dujarié rejoint les Frères de Saint-Joseph à Sainte-Croix le 28 octobre 1836 (CATTA, *Jacques François Dujarié...* p. 292).

[3] La dissolution de la société civile est prononcée le 9 mars 1869. Deux liquidateurs sont nommés et les ventes aux enchères commencent le 21 avril 1869 (CATTA, *Le T. R. P. Basile Antoine Moreau*, t. III, pp. 353, 365, 366).

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

reliques, et l'on s'étonne donc très peu de le retrouver, moins d'un an plus tard, « sur les quais » de Paris. La petite chronique ne nous a pas gardé le nom de l'heureux acheteur; elle témoigne en tout cas de la hâte avec laquelle le précieux petit volume était déposé aux Archives du Régime.

Le manuscrit Ca

Ce registre est signalé comme suit aux AMG : Ms. Papier XVIII^e siècle, 189 pages, les pages 175 à 189 en blanc. Sommaire de la Vie en finale. Un feuillet intercalaire entre les pages 174 et 175 porte la liste des Saints Personnages dont il est fait mention dans la Vie de M. de La Salle. Format : 275 sur 175 mm. Cartonné, dos toile. Sur le plat de la couverture, étiquette sur laquelle on lit : 37/1. *Vie de Mr Jean Bte de la Salle, prêtre, Docteur en théologie et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à Rouen, le 7 avril* 1719. *Par le R. P. Dom François Etienne* (sic) *de Maillefer, Religieux bénédictin de la Congrégation de St Maur.* Sur la première page intérieure, déclaration d'authenticité signée : Jacquenet, prêtre chanoine honoraire, avec paraphe; Colas, professeur de philosophie, avec paraphe, Collery, vicaire, avec paraphe » [1].

Une seule rousseur de quelque importance, au haut des pages 19 à 32 : elle mord à peine sur les deux premières lignes du texte qu'elle laisse d'ailleurs bien lisible partout. L'écriture anguleuse, un peu tremblée parfois, est, dans l'ensemble, régulière plus que soignée, assez facile sinon agréable à lire. Frère Emile LETT y a reconnu l'écriture du Père Jacques CARBON, chanoine régulier de Sainte-Geneviève [2]. De la même main, mais d'une écriture visiblement plus ancienne, on lit en haut de nombre de pages, des indications annonçant un *Catalogue des Vies des Saints*, commencé en 1750 et presque aussitôt abandonné [3]. La Vie de M. de La Salle se termine avec la page 164. On trouve ensuite les divers titres suivants :

p. 165 : *Addition a la vie de Monsieur de La Salle*
p. 167 : *Notes sur quelques Frères de l'Institut tirées de la vie imprimée de Monsieur de La Salle*

[1] Nous reviendrons ailleurs sur la portée exacte de cette « attestation » : « Cette Vie manuscrite du Vénérable Jean Baptiste de La Salle est bien celle que, en vertu d'une commission à Nous donnée par son Eminence le Cardinal Gousset, archevêque de Reims, nous avons collationnée avec la Vie manuscrite du même Serviteur de Dieu, laquelle est dans la bibliothèque de notre ville de Reims. Reims le vingt-quatre mai mil huit cent soixante deux ».

[2] LETT, *Les premiers biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, pp. 255-258. Notre confrère produit la preuve photographique de cette identification. Il fournit également quelques renseignements intéressants sur le personnage : « allié à la famille de J. B. de La Salle par sa mère Jeanne-Anne Lespagnol », « génovéfain de Saint-Denis de Reims », « spécialiste des recherches hagiographiques relatives aux saints chanoines réguliers », et appelant (*Op. cit. loc. cit.* et p. 263).

[3] Voici ces titres tels qu'on les lit aisément, presque toujours, malgré les traits de plume qui les déparent : première page intérieure : Catalogue des Vies des Saints, Bienheureux et Personnes mortes en réputation de sainteté 1750; p. 1 : Papes; p. 3 : Cardinaux; p. 13 : Archevêques; p. 21 : Evêques; p. 35 : Curez; p. 45 : Prêtres; p. 51 : Diacres et clercs inférieurs; p. 57 : Abbez; p. 67 : Généraux d'Ordres ou de Congrégations; p. 77 : Religieux Basiliens ou de la règle de saint Basile; p. 78 : Carmes; p. 79 : Carmélites; p. 80 : Bénédictins et Bénédictines; p. 86 : Religieux et Religieuses sous la règle de saint Augustin; p. 93 : Religieux sous la règle de saint François; p. 101 : Jésuites; p. 107 : Abbesses; p. 115 : Religieuses; p. 135 : Hermites; p. 139 : Empereurs et Roix; p. 141 : Impératrices; p. 143 : Reines; p. 147 : Ducs et Duchesses; p. 149 : Personnes qualifiées; p. 153 : Militaires; p. 155 : Pieux laïcs; p. 157 : Filles; p. 169 : Femmes mariées — Vie d'Elisabeth Bonzy Veuve du Sr Capponi Florentin morte à Florence le 1^er Janvier 1611 voyez les annales des Théatins; p. 177 : Veuves.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

p. 169 : *Sommaire de la vie de Monsieur de la Salle ou table des principaux articles de cette vie*
à la suite de la p. 174 : *SS personnages dont il est fait mention dans la vie de Mr de la salle.*

L'histoire du ms Ca.

Notre texte est couché sur un registre préparé en 1750, et par le Père CARBON lui-même, pour servir de *Catalogue des Vies des Saints...* Quelques mois ou quelques années plus tard, le registre, presque vierge encore, changeait de destination. *La Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle* y était transcrite, et vers 1776 semble-t-il, le Père CARBON s'en servait pour dicter à un ami le texte d'une nouvelle copie [1]. Comment et par quels intermédiaires peut-être, des mains de son auteur et premier propriétaire, notre ms passa-t-il aux mains du Marquis Ruinart de Brimont ? Nous l'ignorons. Mais c'est bien ce dernier qui, au cours du procès de béatification, s'en dessaisit au profit de a Postulation et finalement de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes [2].

Le visa des commissaires de 1862.

Les dépositions faites au cours du procès de béatification ayant fait apparaître l'existence des deux ms *Re* et *Ca*, l'archevêque de Reims fut chargé d'enquêter diligemment à l'effet de pouvoir certifier de l'identité ou non des deux textes. Trois commissaires furent délégués sur place qui signèrent la déclaration suivante, lisible aujourd'hui encore, sur la page de titre du ms *Ca* :

« Cette Vie manuscrite du Vénérable Jean Baptiste de La Salle est bien celle que, en vertu d'une commission à Nous donnée par son Eminence le Cardinal Gousset, archevêque de Reims, nous avons collationnée avec la Vie manuscrite du même Serviteur de Dieu, laquelle est dans la bibliothèque de notre ville de Reims. Reims, le vingt-quatre mai, mil huit cent soixante deux.

(s) Jacquenet, ptre, chan.hon — Colas, prof. de philosophie — Collery, vic. »

Le collationnement dont il est question dans ces lignes donna lieu à l'établissement d'un rapport assez long qu'il n'est pas inutile de relire :

« Le manuscrit offert par l'Institut des Frères [*Ca*] n'est qu'une copie libre de celui que possède la bibliothèque de Reims [*Re*]; entre ces deux biographies, il y a identité absolue quant à la substance et à tous les faits qui intéressent la personne du Vénérable; et seulement des différences légères pour le style et la phrase.

En d'autres termes : Il est évident que la Vie déposée à Reims représente l'original et très probablement l'autographe même de Don Elie MAILLEFER; mais aussi l'autre manuscrit est l'œuvre d'un copiste intelligent qui le suivait page par page, ligne par ligne, le repro-

[1] Le 28 avril 1836 en effet, Charles SIRET déposait à Reims devant le tribunal diocésain (Reims *Procès ordinaire*, ff. 154-160). Suivant ses dires, soixante ans plus tôt, CARBON avait dicté au propre frère du témoin — Pierre Hubert SIRET — une *Vie de M. de La Salle*. « Cette œuvre composée suivant l'ordre chronologique sur le modèle et selon le manuscrit de Don Elie MAILLEFER, contenait environ 180 pages in-4° ». Toutes ces particularités, le témoin les tenait de son frère. — LETT n'accepte qu'en partie ce témoignage; selon lui, c'est Pierre Hubert qui aurait dicté et CARBON qui aurait transcrit (LETT, *op. cit.*, pp. 255-258). — Il paraît plus prudent d'accepter intégralement le témoignage; mais si CARBON dictait ce ne pouvait être, semble-t-il, que d'après la copie qu'il avait lui-même précédemment établie. Avec le témoin, nous regretterons que l'œuvre transcrite par son frère, le futur curé de Saint-Séverin de Paris, ait été perdue.

[2] AMG, Dossier MAILLEFER, *Correspondances* de l'abbé LAMBERT, postulateur, et minutes des réponses du Frère Léon, secrétaire, 13 décembre 1840 — 29 mai 1862.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

duisant à peu près textuellement, sans autre prétention que d'en retrancher quelques longueurs et d'en améliorer quelque peu la forme et le langage.
Quelques observations suffiront pour développer cette conclusion et pour en donner la preuve.
Copier et reproduire librement telle était l'intention du second biographe; telle est son œuvre, en effet, pour le fond et le plan, pour le style et la phrase, pour les citations et les documents.

I. Telle était d'abord son intention. En effet, dès la première page, en titre isolé, et dès la seconde en même titre faisant partie du texte il annonce la Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle... par Dom Elie MAILLEFER... ajoutant : l'original de cette vie est déposé en la Bibliothèque des Bénédictins de St-Remi de Reims.

C'est de là en effet qu'elle est descendue à la bibliothèque de la ville, bien authentique et sans altération. Ainsi, il est clair que la volonté du second écrivain est tout simplement de reproduire une œuvre qu'il considère comme originale; par suite, son rôle modeste lui fait une loi de garder l'anonyme, parce qu'en réalité il ne donnera de son auteur qu'un calque très fidèle.

II. Telle est aussi son œuvre. 1° En premier lieu, quant au plan et à la substance. Véritable copiste, il ne nous révèle aucun fait nouveau, pas même le plus accidentel; quant aux faits allégués par son auteur, jamais il ne cherche à les redresser ni à les compléter : il ose à peine les abréger parfois et en retrancher quelques traits accidentels, étrangers à la vie du Vénérable. Quelquefois encore, il resserre le tissu de l'histoire, et réunit les choses qui se tiennent par voie de conséquence; il adoucit ou supprime les traits un peu trop amers que l'auteur avait laissé subsister dans sa seconde biographie, à l'endroit des personnes mêlées à la vie de son oncle. Par ces amendements très accidentels, il n'atteint que mieux le but avoué de son maître, celui d'édifier le lecteur sans nuire à la vérité du récit. Mais ces améliorations qu'il se permet ne touchent en rien au plan, à l'esprit, ni à la substance de son auteur.

2° En second lieu, quant au style et à la manière, copiste intelligent, mais copiste néanmoins plein de respect pour son auteur, il le suit, presque toujours alinéa par alinéa, et, autant que possible, le transcrit mot pour mot. On dirait un Aristarque qui retouche avec bonheur et délicatesse le travail d'un écrivain son ami. Car son style est meilleur, sans contre-dit, que celui de Dom Elie. Celui-ci, par exemple, dans sa préface, nous parlera de « contre-temps fâcheux *qui quoique embarrassants,* etc. »; son correcteur supprime ce pléonasme aussi inutile au fond que dur dans la forme. A de telles corrections, à la fusion de quelques phrases, se borne au reste tout son travail : il continue donc à tenir ce que promet son titre : il nous rend et quant au fond, et quant au style même, la biographie de Monsieur de La Salle écrite par son propre neveu.

3° En troisième lieu, cette ressemblance de la substance et des mots devient une identité absolue lorsqu'il s'agit de citations et de documents. Ce sont, d'abord, les mêmes pièces, citées en même nombre, rapportées à l'appui des mêmes faits, commençant et finissant à la même phrase; tout au plus trouvera-t-on dans vingt lignes un mot synonyme substitué par mégarde, une épithète ajoutée par hasard. Ainsi une citation rapportée par Don Elie qualifiera Monsieur de La Salle, *un prêtre de mérite;* le copiste écrit : *un prêtre de rare mérite.* Aucune modification plus essentielle que celle-là ne se trouve dans vingt citations que le copiste reproduit.

Cette ressemblance intime n'étonne plus quand on se rappelle que la biographie, propriété actuelle du Régime de l'Institut des Frères, à Paris, provient d'une plume rémoise. En effet, *ce manuscrit,* avant de passer aux mains des enfants du Vénérable, *appartenait à*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Monsieur Ruinart de Brimont, maire de Reims sous la restauration, et il le conservait comme un patrimoine précieux, comme un papier de famille; le nom et le sang du Vénérable, ou de sa parenté s'étant trouvé allié aux Ruinart, aux Maillefer, aux plus hautes maisons de Reims. On conçoit que la vie de Jean-Baptiste de La Salle écrite par son propre neveu, ne pouvait qu'être reproduite très fidèlement, dès qu'elle était conservée dans sa propre famille, si justement fière d'une gloire aussi pure.

Concluons. Le manuscrit que possède l'Institut des Frères promet et donne en réalité, quant à la substance et à tous les faits, la même biographie que Dom Elie MAILLEFER a écrite de son oncle vénéré. Les dissemblances mêmes de forme et de style sont assez peu considérables pour qu'on puisse regarder ce manuscrit comme une copie amendée, mais très véritable de l'œuvre du Bénédictin rémois.

Reims, le vingt-quatre mai, mil huit cent soixante-deux. (s) Jacquenet, ptre — Colas, prof[r] de ph.phie — Collery, vic. [1]

Un simple coup d'œil donné sur l'édition que nous présentons permettra au lecteur d'utiles rectifications et changements de perspective. C'est à tout moment qu'apparaissent, entre les deux manuscrits, des différences, parfois considérables, qui n'affectent pas que la lettre, mais bouleversent plus d'une fois jusqu'au plan lui-même de l'ouvrage. De plus l'étude des positions adoptées ou retenues par l'un et l'autre textes ne permet pas de voir dans *Ca* une rédaction effectuée à partir de *Re* quelque peu abrégé et corrigé : *Re* tout au contraire se présente comme une rédaction améliorée, et d'abord contrôlée d'après BLAIN; c'est à n'en pas douter, un texte plus élaboré, plus tardif en tout cas [2].

L'édition actuelle.

On perçoit, une fois encore, la nécessité de répondre à une première exigence : celle d'une confrontation exhaustive des deux MAILLEFER.

Il a donc paru plus indiqué de donner les deux textes en une seule édition comparée, plutôt que de les éditer séparément. Certes, les publier seul à seul eût permis de leur garder davantage leur physionomie particulière. Plus d'un lecteur aurait apprécié sans doute de les retrouver l'un et l'autre en des éditions semblables à celle du ms BERNARD : photogravure d'un côté, composition typographique moderne de l'autre. La comparaison des textes en serait restée très onéreuse. Et l'on a cru bien faire en sacrifiant à cet intérêt primordial une présentation plus soignée de certains détails. On n'a pas cru davantage devoir retenir une orthographe d'époque, très fidèle à elle-même et déjà très voisine de la nôtre. Enfin, les notes marginales (= n.m.) du ms *Ca* ont été signalées en tête des paragraphes auxquels elles servent normalement de titre.

La présente édition a été préparée avec la collaboration du Frère Michel Famrée, FSC.

Rome, le 19 février 1966. F. Maurice-Auguste.

[1] AMG, Dossier MAILLEFER, *Examen comparé de deux Vies manuscrites du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle*, 3 ff., in-4°. — Le rapport débute par un paragraphe que nous n'avons pas retranscrit : on y rappelle la qualité des personnes mandatées et l'objet précis du mandat reçu de l'archevêché.

[2] Pour un premier examen de la question, on pourra se reporter à LETT, *op. cit.*, pp. 246-277. Pour une étude plus attentive, nous ne pouvons que renvoyer à un *Cahier lasallien* encore à l'état de simple projet.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église cathédrale de Reims, et instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.

Le texte du ms *Ca* est reproduit sur la page de gauche ; celui du ms *Re* sur celle de droite. Les variantes du ms *X* sont données en notes. Des blancs ont été ménagés dans la transcription du ms *Ca* pour assurer une meilleure correspondance des deux textes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

AVERTISSEMENT

1 * *La vie de M. de La Salle que j'entreprends de donner au public, n'est pas remplie de ces faits éclatants qui saisissent d'abord l'admiration du lecteur. C'est un saint prêtre que Dieu a conduit par des routes simples, mais dures à la nature. En le formant à la vertu, il lui a fait connaître le solide du bien, et lui a donné l'expérience nécessaire pour le faire pratiquer. C'est sous cette idée que je me le représente, établissant une société chrétienne qui ne doit sa naissance qu'à sa grande confiance en Dieu.*

Il avait toutes les qualités nécessaires pour l'exécution d'une si sainte entreprise. Il était ferme, il avait un zèle ardent, une charité tendre et insinuante, des manières affables et par dessus tout, un amour sans bornes pour la pénitence. Il s'est trouvé engagé à l'établissement des Ecoles chrétiennes par des voies de providence ; il y a réussi par le même secours : sans fonds nécessaires, il s'était dépouillé de tout ; sans protection, il a eu bien des contradictions à soutenir ; privé de la satisfaction qui naît du succès, il se voyait souvent exposé à des contretemps fâcheux qui n'altéraient en rien la paix de son âme.

2 * *Il n'employa, pour se défendre contre ses ennemis, que la patience. Il n'opposait à leurs entreprises que cette parole qui lui était* [1] *familière : Dieu soit béni ! C'était là, pour ainsi dire, sa devise. Nous en verrons les preuves dans l'histoire de sa vie.*

Je ne me suis engagé à l'écrire que par déférence pour des personnes de piété, auxquelles je ne pouvais refuser cette satisfaction. J'aurais souhaité qu'on y eût employé une main plus habile que la mienne.

Comme les mémoires sur lesquels j'ai été obligé de former l'ouvrage n'étaient pas assez exacts,
il s'y trouvera quelques vides et des faits omis. Ceux qui y sont rapportés suffisent pour édifier : c'est le but que je me suis proposé. J'en ai supprimé quelques-uns qui auraient eu peine à trouver créance [2] *dans l'esprit du lecteur, ou qui pouvaient blesser la délicatesse de ceux qui ne donnent pas aisément dans le merveilleux.*

J'ai été attentif à ménager la réputation de plusieurs personnes de mérite qui, par des vues qu'on n'a pas voulu pénétrer, ont causé du chagrin à M. de La Salle.

---

[1] *lui était si familière...*
[2] *trouver croyance...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

AVANT-PROPOS

* La vie de M. de La Salle dont j'entreprends de donner un essai n'est pas remplie I
de ces faits éclatants qui saisissent d'abord l'admiration du lecteur. C'est un saint prêtre que Dieu a conduit par des routes simples, mais dures à la nature. En le formant à la vertu, il lui a fait connaître le solide du bien, et lui a donné les talents nécessaires pour le faire pratiquer aux autres. C'est sous cette idée que je vais le représenter établissant une société chrétienne qui ne doit sa naissance qu'à sa grande confiance en Dieu.

Il avait toutes les qualités nécessaires pour l'exécution d'une si sainte entreprise. Il était ferme, il avait un zèle ardent, une charité tendre et insinuante, des manières affables et par dessus tout, un amour sans bornes pour la pénitence. Il s'y est trouvé engagé par des voies de providence; il y a réussi par le même secours : sans fonds nécessaires, il s'était dépouillé * de tout; sans protection, il a eu bien des contradictions à II
soutenir; privé de la satisfaction qui naît du succès, il se voyait souvent exposé à des contretemps fâcheux, qui quoiqu'embarrassants, n'altéraient en rien la paix de son âme.

Il n'employa d'autres armes, pour se défendre contre ses ennemis, que la patience. Il n'opposait à leurs entreprises que cette parole qui lui était familière : Dieu soit béni! C'était sa devise. Il imitait en cela saint Jean Chrysostome qui, dans les différents événements dont sa vie a été agitée, se consolait par ces paroles : Gloire à Dieu en toutes choses! On verra, dans l'histoire de sa vie, des preuves de toutes ces vertus.

Je ne me suis engagé à l'écrire que par déférence pour des personnes de piété à qui je ne pouvais refuser cette consolation. *Mais comme je n'ai eu en l'écrivant que le dessein d'édifier ; j'espère que ceux qui la liront avec le même esprit, en retireront le fruit que je me suis proposé* [1].

Les mémoires qu'on m'a fournis, et sur lesquels j'ai été obligé de former cette vie, n'étaient pas toujours aussi circonstanciés qu'une exactitude scrupuleuse l'exigeait. C'est pourquoi il s'y trouvera quelques vides et quelques faits omis qui pourront être placés dans une vie plus ample. Je me suis même abstenu, conformément au goût de notre siècle, qui ne donne pas aisément dans le merveilleux, d'en rapporter plusieurs qui auraient * eu peine à trouver croyance dans l'esprit du lecteur, qui ne doit pas mettre III
de ce nombre ceux que j'ai insérés dans cette histoire, parce que je les ai trouvés établis sur de bonnes preuves.

Je me suis fait aussi un devoir de supprimer certaines intrigues secrètes, où il s'était glissé des intérêts personnels, pour ménager la réputation de plusieurs personnes de mérite, qui par des vues qu'on n'a pas voulu pénétrer, ont causé de la peine à M. de La Salle.

J'ai suivi autant qu'il m'a été possible l'ordre des années. Cette méthode m'a paru plus exacte et plus simple : et comme l'ouvrage n'est pas d'une grande étendue, je ne l'ai pas divisé par chapitres, mais je me suis contenté de citer les articles et les années à la marge.

---

[1] Cette phrase est biffée sur le manuscrit; les premiers mots s'inscrivent d'ailleurs en surcharge sur d'autres difficilement lisibles.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Je n'ai pas cru devoir m'assujettir à un nombre de réflexions, souvent mal cousues, à travers lesquelles un lecteur a beaucoup de peine à démêler l'enchaînement des faits qui seuls intéressent son attention. Je ne les ai pas néanmoins rejetées indifféremment ; je m'en suis servi lorsqu'elles se sont présentées à l'esprit d'une manière naturelle et sans art. Le public veut qu'on le laisse maître de ce qui s'appelle réfléchir. Mais il veut quelquefois être aidé. Le parti que j'ai pris de mettre des réflexions, et de n'en pas trop mettre, m'a paru propre à éviter les deux extrémités.

Je me suis attaché à un style simple et naturel. J'ai suivi, autant qu'il a été possible, l'ordre des années : cette méthode m'a paru la plus exacte et la moins embarrassée.

Au reste, comme je n'ai eu dessein, en écrivant cette vie, que d'édifier et ins-
3 *truire, * j'espère que ceux qui la liront avec le même esprit, en retireront le fruit que je me suis proposé.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Je me suis abstenu de faire des réflexions trop fréquentes, qui auraient coupé la narration. Je ne les ai pas néanmoins rejetées lorsqu'elles se sont présentées naturellement et sans art. Le lecteur veut qu'on le laisse souvent maître de ce qui s'appelle réfléchir. Mais aussi il veut quelquefois être aidé. Le parti que j'ai pris d'y mettre des réflexions, et de ne les pas trop multiplier, m'a paru un moyen sûr pour éviter les deux extrémités.

* Le dessein qu'on m'avait inspiré de composer cette vie avait été conçu par des IV
personnes intelligentes qui voulaient que je me bornasse à donner une vie succincte de M. de La Salle, mais suffisante pour donner une idée de sa sainteté. Elles avaient paru se contenter de mon travail, et dès l'année 1723 que je le leur communiquai, on était résolu de le faire imprimer; mais la mort ayant enlevé celui qui en voulait faire la dépense, la chose ne fut pas exécutée. Je n'ai fait, depuis ce temps, aucune démarche pour en procurer l'impression.

Mais l'an 1724, les Frères des Ecoles chrétiennes découvrirent que j'étais l'auteur de la vie de leur Instituteur. Ils se donnèrent bien des mouvements pour en avoir communication. Ils m'adressèrent un des leurs, nommé *frère Thomas*, qui fit tant par ses sollicitations et ses importunités, que je lui lâchai mon manuscrit, à condition que si on le donnait au public, il n'y serait rien changé sans mon consentement. Il ne m'a pas tenu parole. L'écrit fut envoyé à la maison de Saint-Yon de Rouen et déposé entre les mains de leur Supérieur général qui y fait sa résidence ordinaire. Celui-ci chargea un ecclésiastique de Rouen de composer une nouvelle vie qu'il a donnée en deux volumes in-4° dont la lecture fait connaître le mauvais goût et le peu de discernement de l'auteur.

* La plus grande partie des faits qu'il rapporte dans cet ouvrage sont noyés pour ainsi V
dire dans un amas confus de réflexions mal distribuées. Le style est négligé, et quoi qu'il n'ait pas fait scrupule de me copier mot pour mot dans quelques endroits, il n'a pas cru devoir en avertir.

Son livre a été méprisé par les personnes de goût. Entre autres choses répréhensibles qu'on y a trouvées, on se plaint de ce qu'il y a parlé sans ménagement de plusieurs personnes respectables, et en particulier contre des Ordres et des Communautés qui ont toujours édifié l'Eglise, soit par leur piété, soit par leur science et leur doctrine. Cependant il ne craint pas de les déchirer d'une manière indécente à la faveur de quelques réflexions amenées de loin, dont il a cru devoir orner son travail. Enfin, on peut dire en général, que son livre est un assemblage confus de spiritualités mal appliquées, qui en rendent la lecture fade et ennuyeuse.

Le mauvais succès qu'il a eu dans le public a fait souhaiter qu'on imprimât celui que j'avais fait; mais plusieurs considérations m'en ont empêché. Je me contente de le remettre au net pour me dédommager de celui qu'on a surpris à ma bonne foi. J'ai fait dans cet exemplaire-ci quelques additions, et les corrections que j'ai jugées nécessaires depuis que j'ai eu les éclaircis*sements que je n'avais pu découvrir plus tôt. VI

On peut mettre de ce nombre certains petits détails que je n'ai pas cru devoir négliger, parce qu'ils peignent quelquefois mieux les hommes que les actions les plus éclatantes; principalement lorsqu'ils m'ont paru propres à inspirer du goût pour la piété.

Au reste, comme je n'ai eu d'autre dessein, en composant la vie de M. de La Salle, que d'édifier, j'espère que ceux qui la liront avec la même intention, en retireront le fruit que je me suis proposé.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Prêtre, Docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes.

3 Sa naissance, 1651.

Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, recommandable par sa piété, vint au monde à Reims, en Champagne, le 30 avril 1651. Il fut baptisé le même jour à Saint-Hilaire, sa paroisse. Il eut pour parrain Jean Moët de Brouillet, son aïeul maternel, et pour marraine, Perrette l'Espagnol, son épouse, qui lui donnèrent le nom de Jean-Baptiste.

Louis de La Salle, son père, conseiller au siège présidial de la même ville, lui donna une éducation conforme à sa naissance. Il était l'aîné de sept enfants, cinq garçons et deux filles. On remarqua, dès son enfance, un naturel porté à la vertu.

Il se plut de bonne heure aux exercices sérieux, à la prière et à la lecture des bons livres. Les semences de piété que l'on jetait adroitement dans son cœur produisaient sans peine. La grâce agissait déjà, et on n'avait besoin d'autre attention que de la cultiver. C'est à quoi son père s'appliqua. Il forma cette jeune plante sous ses yeux et ne perdit point cet enfant de vue jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de commencer ses études. Il les fit au collège de l'Université de la même ville.

Il reçoit la tonsure en 1662 ou 1663.

4 *Comme ses inclinations le portaient au bien, il se sentit pressé * du désir de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Il se promettait de la piété de ses parents qu'ils n'y formeraient point d'obstacles. En effet, ils consentirent à la résolution qu'il avait prise de recevoir la tonsure.*

Ce nouvel engagement lui parut un pressant motif d'aimer l'Eglise. Il s'y rendit plus assidu qu'auparavant ; son amour pour les fonctions ecclésiastiques croissant tous les jours, Dieu lui fit naître l'occasion de satisfaire son zèle, et bientôt il fit par devoir ce qu'il avait fait jusque-là par inclination.

On le pourvoit d'un canonicat, en 1666 [1].

Il fut pourvu à l'âge de 16 ans d'un canonicat de la cathédrale de Reims, par la résignation que lui en fit le 9 juillet 1666, M. Dozet, archidiacre de Champagne et chancelier de l'Université. Notre jeune chanoine prit possession, le 7 juillet 1667, c'est-à-dire, l'année suivante [2]. Ecueil délicat [3] pour un jeune homme qui commence à respirer un air de liberté ! Il se regarda comme un homme consacré par état à la prière publique ; son inclination l'y portait, il en goûtait les obligations et s'attachait à les remplir autant que son âge et le cours de ses études le lui permettaient. Jusque-là, il avait marché par des routes qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement. Il fallait un âge mûr pour rendre sa piété solide. Dieu l'y affermissait insensiblement.

---

[1] *Il est fait chanoine. 1666.*
[2] *notre jeune chanoine en prit possession le 7 janvier de l'année suivante* (n.m. 1667).
[3] *L'écueil fut délicat*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

* La Vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, Prêtre, Docteur, ancien chanoine de la cathé- 1
drale de Reims, et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes.

n.m. 1651, Sa naissance.

Monsieur Jean-Baptiste de La Salle vint au monde à Reims en Champagne, le 30 avril 1651. Il fut baptisé le même jour à Saint-Hilaire, sa paroisse. Il eut pour parrain Messire Jean Moët de Brouillet, son aïeul maternel, et pour marraine Madame Perrette l'Espagnol son épouse, qui lui donnèrent le nom de Jean-Baptiste.

n.m. Son éducation.

Monsieur de La Salle, son père, conseiller au siège présidial de cette ville, lui donna une éducation conforme à sa naissance. Il était l'aîné de sept enfants, cinq garçons et deux filles. On remarqua dans son enfance un naturel porté à la vertu. Il se plut de bonne heure aux exercices sérieux, à la prière et à la lecture des bons livres. Les semences de piété qu'on jetait adroi*tement dans son cœur produisaient sans peine. La grâce 2
agissait déjà et on n'avait besoin d'attention que pour la cultiver. C'est à quoi Monsieur son Père s'appliqua. Il forma cet enfant sous ses yeux jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge commencer ses études.

n.m. Il reçoit la tonsure.

Il les fit au collège de l'Université de Reims, et dès l'âge de douze ans, comme ses inclinations le portaient au bien, il se sentit pressé du désir de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Il se promettait de la piété de ses parents qu'ils n'y formeraient point d'obstacle, quoiqu'il fût l'aîné de ses frères. En effet, ils consentirent à la résolution où il était de recevoir la tonsure.

Ce nouvel engagement lui parut un puissant motif d'aimer l'Eglise. Il s'y rendit plus assidu qu'auparavant; son amour pour les fonctions ecclésiastiques croissait tous les jours. Dieu lui fit naître l'occasion de satisfaire son zèle, et bientôt il fit par devoir ce qu'il faisait jusque-là par inclination.

n.m. 1666, On lui résigne un canonicat de la cathédrale de Reims.

Il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Reims le 9 juillet 1666 par la résignation de M. Dozet, archidiacre de Champagne et chancelier de l'Université de cette ville; et il en prit possession le 7 janvier suivant. Il n'avait alors que seize ans. Cet établissement qui pouvait former un écueil dangereux et délicat pour un jeune homme qui commençait à respirer un air de liberté, ne changea * rien à ses bonnes dispositions. 3
Il se regarda dès lors comme un homme consacré par état à la prière publique; il en sentit les obligations et il s'appliqua à les remplir autant que son âge et ses études le lui permettaient. Il est vrai qu'il marchait alors par des routes qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement. Il fallait un âge mûr pour rendre sa piété solide. Dieu l'y affermissait insensiblement.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il est fait maître-ès-arts, en 1669 [1].

Après qu'il eut fini son cours de philosophie, il prit les degrés de maître-ès-arts, à l'âge de 18 ans. Son père, attentif à le former de bonne heure aux sciences qui conviennent à un ecclésiastique, résolut de le faire étudier en Sorbonne, pour y faire sa licence et prendre le bonnet de docteur. Il l'envoya pour cet effet à Paris.

Il va demeurer à Paris, en 1670 [2].

Il entra au séminaire de Saint-Sulpice au mois d'octobre de l'année 1670. Il s'y rendit assidu à tous les exercices qui se pratiquent dans cette maison, et s'y distingua dès lors par son exactitude. Il aimait l'ordre, aussi rien ne le rebutait.

*Il profita de cette retraite, pour faire * de sérieuses réflexions sur ses engagements et sur ses devoirs. Le temps approchait qu'il fallait se fixer dans l'état ecclésiastique par des liens indissolubles et prendre le sous-diaconat [3]. Il y pensait lorsqu'il apprit la mort de sa mère qui arriva le 20 juillet 1671. Le coup quoique rude à soutenir n'interrompit pas le cours de ses études, mais suspendit ses résolutions pour quelque temps. Dieu le permettait ainsi pour l'éprouver et lui apprenait de bonne heure l'art de conserver le calme dans les tribulations, dont sa vie devait être traversée.*

Mort de sa mère en 1671 et de son père en 1672 [4].

La douleur de la perte qu'il avait faite était récente, son esprit en était encore occupé, lorsqu'il reçut les tristes nouvelles de la mort de son père [5], qui arriva le 9 avril de l'année suivante, 1672 [6] ; en sorte qu'il n'y eut de l'une à l'autre, que neuf mois d'intervalle. Il est aisé d'imaginer [7] ce qui se passe alors dans une âme bien née. Plus on est chrétien, plus on s'attendrit sur de pareils accidents.

M. de La Salle fut obligé, au bout de dix-huit mois, de quitter Paris, et de se rendre à Reims où sa présence était nécessaire. Il n'avait pas encore vingt et un ans, lorsqu'il se vit chargé de tout le soin de la maison paternelle, de l'éducation de plusieurs frères et sœurs [8], jeunes et orphelins, et de l'arrangement des affaires domestiques. On sait qu'elles s'accumulent nécessairement en pareil cas [9]. Il considéra dans ces embarras la volonté de Dieu et s'y soumit.

Il entre dans les saints ordres.

La multiplicité de ses affaires qui l'obligeaient de partager son attention n'effaça pas de son esprit [10] les idées qu'il avait prises à Saint-Sulpice de s'engager irrévocablement dans l'état ecclésiastique. Il avait l'âge nécessaire, mais il ne voulut pas faire une démarche de si grande conséquence [11] sans prendre conseil d'une personne sage et prudente. Il s'adressa à M. Roland, chanoine et théologal de la cathédrale de Reims.

---

1 *Il est fait maître-ès-arts. 1669.*
2 *Il va à Paris. 1670.*
3 n.m. *Mort de sa Mère. 1671.*
4 n.m. *Mort de son Père. 1672.*
5 *la triste nouvelle de celle de son père...*
6 *l'année suivante; en sorte*
7 *Il est aisé de s'imaginer...*
8 *de plusieurs de ses frères et sœurs...*
9 *s'accumulent en pareil cas.*
10 *n'effaça point de son esprit...*
11 *de si grande importance...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il prend les degrés de maître-ès-arts et va étudier en Sorbonne.

Après qu'il eut fini son cours de philosophie, il prit, selon la coutume, les degrés de Maître-ès-Arts, âgé alors d'environ dix-huit ans. Il partit ensuite pour Paris où il alla étudier en Sorbonne pour se former dans les sciences qui conviennent à un ecclésiastique, y faire sa licence, et dans le dessein d'y recevoir le bonnet de Docteur.

n.m. 1670, Il va au séminaire de Saint-Sulpice.

Monsieur de La Salle, son père, toujours attentif à le former de bonne heure pour l'état qu'il avait embrassé lui indiqua pour son séjour le séminaire de Saint-Sulpice, où il se rendit au mois d'octobre de l'année 1670 à l'âge de dix-neuf ans. Accoutumé dès l'enfance à un cercle d'exercices propres à cet âge, il n'eut aucune peine à suivre exactement tous ceux qui se pratiquent dans ce séminaire. Il s'y fit distinguer par ses supérieurs qui voyaient avec joie que rien de dur ne le rebutait. Il poussait même son zèle au-delà de la règle prescrite.

* *n.m. 1671, Mort de sa mère.* 4

Il profita de cette retraite pour faire de sérieuses réflexions sur les engagements irrévocables qu'il allait contracter par le sous-diaconat qu'il se disposait à recevoir. Il attendait le temps de l'ordination lorsqu'on lui apprit la mort de Madame sa Mère qui arriva le 20 juillet 1671. Le coup quoique rude à soutenir n'interrompit point le cours de ses études, mais suspendit pour quelque temps ses résolutions. Dieu permit alors qu'il fût livré à des incertitudes accablantes pour l'accoutumer de bonne heure à conserver le calme au milieu des tribulations par lesquelles il devait passer dans la suite, et à travers lesquelles il purifia sa vertu dans les différents événements de sa vie. Nous en trouverons assez de preuves dans le cours de cette histoire.

n.m. 1672, Mort de son père.

La douleur de la perte qu'il avait faite était récente, son esprit en était encore occupé, lorsqu'il reçut les tristes nouvelles de la mort de M. de La Salle, son père, qui suivit de près son épouse. Il n'y eut de l'une à l'autre que neuf mois d'intervalle, puisqu'il mourut le 9 avril 1672. Il est aisé d'imaginer ce qui se passe alors dans une âme bien née. Plus on est chrétien, plus on s'attendrit sur de pareils accidents.

n.m. Il revient à Reims.

Il fallut donc se résoudre à quitter le séjour de Paris où il ne resta que 18 mois, pour retourner à Reims. Sa présence y devenait nécessaire dans ces tristes circonstances. * 5

Il n'avait que 21 ans lorsqu'il se vit chargé de tout le soin de la maison paternelle, (*biffé* : des affaires domestiques) de l'éducation de plusieurs frères jeunes et orphelins et de l'arrangement des affaires domestiques qui s'accumulent nécessairement en pareil cas. Il considéra dans tout cet embarras la volonté de Dieu qui réglait toutes ses démarches et s'y soumit.

La multiplicité des affaires qui partageaient son attention n'effaça point de son esprit les premières idées qu'il avait prises à Saint-Sulpice de Paris de s'engager dans les ordres sacrés. Il avait atteint l'âge nécessaire, mais il ne voulut point faire une démarche de cette conséquence sans prendre conseil de quelques personnes sages et éclairées. Il s'adressa dans cette vue à M. Roland, chanoine et théologal de Reims.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

C'était un homme d'une piété tendre et éclairée, respecté de toute la ville pour les talents dont Dieu l'avait enrichi, et qu'il employait sans relâche pour le salut des âmes. Sa mémoire y est encore en vénération, surtout dans la communauté des Sœurs qu'il a fondées sous l'invocation de l'Enfant Jésus. Elles sont chargées par leur institut d'élever les jeunes orphelins pauvres et dépourvus de secours, et d'enseigner gratuitement à lire et à écrire aux filles
6 * *pour lesquelles elles tiennent des écoles publiques chez elles et dans les différents quartiers de la ville. On peut dire, à la gloire de ces saintes filles, qu'elles n'ont rien diminué de l'esprit de leur première ferveur et qu'elles conservent avec soin l'observance et la simplicité de leur vocation.*

Ce fut sous la direction de leur saint instituteur que M. de La Salle prit du goût à la science des saints. M. Roland avait tout ce qu'il fallait pour lui attirer sa confiance. C'est dans ses lumières qu'il a puisé le zèle qu'il a fait paraître depuis pour l'instruction de la jeunesse. C'était la vertu favorite de M. Roland. Il l'inspirait à son disciple dans les relations qu'ils avaient ensemble. Et il jetait alors les yeux sur lui pour en faire le successeur de son zèle. La suite fit voir qu'il ne s'était pas trompé.

(n. m. 1672.)

La grande confiance que prit M. de La Salle dans les conseils d'un si sage directeur fit qu'après l'avoir consulté, il ne différa plus à s'engager dans les ordres. Il partit pour cet effet, au mois de juin 1672 [1] *: il alla d'abord à Laon, ensuite à Noyon ; comme on n'y faisait pas l'ordination, il fut obligé d'aller à Cambrai où il reçut, la veille de la Trinité, les quatre mineurs et le sous-diaconat.*

Il se met sur les bancs [2].

Il projetait de retourner à Paris, pour reprendre le cours de ses études qu'il s'était vu contraint d'interrompre. Mais les besoins présents de sa famille qui le fixaient [3] *à Reims, lui en firent perdre l'idée. Il y finit sa théologie et se mit sur les bancs, passa par tous les degrés du baccalauréat et poursuivit sa licence sans interruption. Dans les intervalles que lui laissaient de si sérieuses études, il se fortifiait par la prière et les bonnes œuvres. Et, toujours guidé par son pieux directeur, il alla à Paris recevoir le diaconat.*

1677. On lui propose de permuter son canonicat avec la cure de Saint-Pierre.

M. Roland qui voulait l'engager à servir l'Eglise dans ce qu'elle a de plus laborieux et qui craignait qu'il ne fût tenté de goûter les douceurs d'une vie tranquille à l'ombre de son canonicat, lui proposa de le permuter avec la cure de Saint-Pierre de Reims.

---

[1] *au mois de juin.*
[2] *Il se met sur les bancs. 1673.*
[3] *qui le fixèrent...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Eloge de M. Roland, théologal de Reims.

C'était un homme d'une piété tendre, savant, respecté dans la ville par les talents dont Dieu l'avait enrichi pour annoncer en public les vérités du salut et qu'il employait aussi sans relâche pour la sanctification des personnes chrétiennes de toutes les conditions. Sa mémoire y est encore en vénération, particulièrement dans la communauté des Sœurs qu'il a fondées sous l'invocation de l'Enfant Jésus. Leur vocation principale consiste à élever les jeunes enfants orphelins, dépourvus de secours, et d'enseigner gratuitement à lire et à écrire aux jeunes filles qui se rendent aux écoles * établies chez elles et dans 6
différents quartiers qu'on leur a assignés sur des paroisses de la ville, d'où elles se sont répandues depuis dans plusieurs villes et villages du diocèse où elles édifient par leur vie pieuse et frugale.

Ce fut donc sous la direction d'un si excellent guide que M. de La Salle prit le goût solide de la piété. M. Roland avait tout ce qui était capable de lui acquérir une grande autorité sur l'esprit de son disciple. C'est dans les lumières de ce saint prêtre qu'il a puisé tout le zèle qu'il a fait paraître depuis pour contribuer à l'éducation de la jeunesse. C'était la vertu favorite de M. Roland. Il l'inspirait insensiblement à son ami dans les entretiens fréquents qu'ils avaient ensemble. Il jetait alors les yeux sur lui, comme sur le successeur de son zèle pour la conservation et la perfection de son nouvel établissement. La suite fit voir ce qu'il devait se promettre de son choix.

n.m. 1672, Il est fait sous-diacre.

M. de La Salle toujours guidé par son sage directeur, se détermina enfin à sacrifier toutes ses répugnances à ses lumières. Il lui dit de ne plus différer à recevoir les ordres. Comme on ne les donnait point à Reims, il partit au mois de juin 1672 pour Laon où l'ordination ayant manqué, il fut à Noyon, de là à Cambrai où il reçut, à celle qui se fit à la Pentecôte, les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat.

n.m. 1673, Il se met sur les bancs à Reims.

Jusque-là il n'avait pas encore renoncé au dessein * de continuer le cours de ses 7
études à Paris. Mais les affaires domestiques qui l'avaient rappelé à Reims, lui en firent perdre l'idée. Il prit donc le parti de se mettre sur les bancs dans l'Université de cette ville, dans le cours de l'année 1673. Il est vrai qu'il se privait par là de l'honneur qui est attaché à la qualité de Docteur de Sorbonne; mais comme son but principal était de se perfectionner dans la théologie, il se contenta des avantages qui se trouvaient alors dans sa province. Il passa par tous les degrés qui s'y observent avec la même exactitude que dans celle de Paris, fit ses deux années de licence, et dans les intervalles que lui laissaient ses études, il se fortifiait par la prière et les bonnes œuvres, toujours guidé par M. Roland qui ne le perdait point de vue.

n.m. 1677. Il reçoit le diaconat.

Il partit ensuite pour Paris, où il reçut le diaconat. Son but principal dans ce voyage avait été de faire une permutation de son canonicat avec la cure de Saint-Pierre de Reims. Il s'imaginait suivre dans cette démarche les idées de M. Roland qui lui avait dit plusieurs fois qu'en s'engageant dans l'état ecclésiastique, il ne devait pas chercher un repos funeste à l'ombre de son canonicat, qu'un ecclésiastique devait servir l'Eglise dans ce

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

C'était le principal motif du voyage qu'il fit à Paris [1] cette année. Il crut entrevoir la volonté de Dieu dans les conseils de son directeur. Il ne fit peut-être pas assez de réflexion dans ce
7 *moment à la * pesanteur du fardeau qu'il voulait s'imposer, puisqu'une cure de cette étendue demandait plus d'âge et d'expérience qu'il n'en avait. D'ailleurs, il fallait renvoyer à d'autres le détail des affaires domestiques dont il était alors seul en état de se charger. Son zèle était louable ; mais Dieu avait d'autres vues sur lui.*

Ceux de sa famille qui pensaient autrement pour lui, et qui craignaient tout de son détachement, s'alarmèrent de la résolution qu'il avait prise. Ils essayèrent tous les moyens de la traverser. Il fallait l'agrément de son Archevêque. On eut soin de le prévenir contre une démarche qui paraissait peu mesurée. Le prélat sentit d'abord tout ce qu'on voulut lui en dire, et lorsque les parties vinrent pour obtenir son consentement, elles s'aperçurent [2] au premier abord qu'on l'avait informé de leur dessein ; il leur ordonna de persévérer dans la vocation où Dieu les avait appelés. Ainsi M. de La Salle se contenta d'offrir à Dieu le sacrifice de la préparation de son cœur, et ne pensa plus à changer d'état. Il a même avoué plusieurs fois depuis, qu'il lui semblait entendre alors une voix intérieure qui lui disait qu'il n'était point appelé à gouverner une cure.

Ce contretemps qui modérait en quelque sorte l'ardeur de son zèle, n'altéra en rien la régularité de sa conduite. Il continua à remplir les obligations d'un chanoine, se rendit assidu aux offices et poursuivit sa licence.

(n. m. 1678).

Il reçoit la prêtrise en 1678.

L'année suivante 1678, veille de Pâques [3] qui tombait le dix d'avril, il reçut l'ordre de la prêtrise des mains de son Archevêque. Il dit sa première messe sans solennité dans l'église cathédrale. Il voulut, par cette conduite, se dispenser des cérémonies d'éclat qui sont d'usage dans ces circonstances, de peur de partager l'attention que demande une action où l'on n'en saurait [4] trop avoir. On peut croire, sans trop de présomption, qu'il reçut la grâce de l'ordination, si on en juge par la suite de sa vie. Car il célébrait les saints mystères avec un recueillement si profond que tous les assistants en étaient touchés. Il y eut même plusieurs personnes qui, pénétrées de respect pour lui, vinrent le trouver après la messe, pour le consulter sur leurs peines de conscience. Il avait des sentiments si élevés de son ministère, qu'il respectait
8 *tout ce qui y avait rapport [5]. Il voulait que tout ce qui servait à l'église fût propre * et décent, mais simple. Il en bannissait les ornements trop riches, se conformant en cela à l'esprit de plusieurs saints instituteurs qui avaient interdit dans leurs cloîtres l'usage des ornements d'or et d'argent [6], ou d'autre matière précieuse.*

Son recueillement en disant la messe.

M. de La Salle trouvait tant de goût à offrir le saint sacrifice de la messe, qu'il se faisait un devoir de religion de la célébrer tous les jours. Jamais il ne s'en dispensa que pour

---

[1] *du voyage de Paris...*
[2] *ils s'aperçurent...*
[3] *L'année suivante, veille de Pâques...*
[4] *une action où on n'en saurait...*
[5] *qui y avait le moindre rapport...*
[6] *dans leurs cloîtres, les ornements d'or et d'argent*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qu'elle a de plus pénible. C'est ce qui lui fit naître l'envie de prendre un bénéfice à charge d'âmes, où il se persuadait dès lors * que Dieu l'appelait. 8

n.m. 1677. Il pense à permuter son canonicat avec la cure de Saint-Pierre de Reims.

Il crut trouver une occasion favorable de satisfaire son zèle en permutant son canonicat avec la cure de Saint-Pierre de Reims. Ce fut le motif du premier voyage qu'il fit à Paris cette année. Il ne fit peut-être pas assez de réflexions dans ce moment à la pesanteur du fardeau qu'il voulait s'imposer, puisqu'une cure de cette étendue demandait plus d'âge et d'expérience qu'il n'en avait. D'ailleurs, il fallait renvoyer à d'autres le soin des affaires domestiques, dont il était alors seul en état de se charger.

n.m. L'Archevêque de Reims refuse son consentement.

Ceux de sa famille qui s'intéressaient plus particulièrement à sa conduite, et qui craignaient tout de son détachement s'alarmèrent de sa résolution. Elle leur parut peu réfléchie. Il fallait le consentement et l'agrément de M. l'Archevêque de Reims pour faire la permutation. C'était Charles-Maurice Le Tellier. On eut soin de le prévenir sur cette affaire. Il en sentit tous les inconvénients avec sa pénétration ordinaire, et lorsque les parties vinrent le trouver pour lui faire leurs propositions, elles furent surprises d'apprendre qu'elles n'étaient pas de son goût; ce qu'il leur témoigna en leur ordonnant de rester tous les deux dans la vocation où Dieu les avait mis. M. de La Salle se retira un peu mortifié de sa démarche. Il se contenta d'offrir à Dieu le sacrifice de la préparation de son cœur, et ne pensa plus alors à changer d'état. Il a même avoué plusieurs fois depuis qu'il lui avait semblé entendre une voix intérieure qui lui disait dans ce moment qu'il n'était point appelé à gouverner une cure.

Ce contretemps apparent, qui modérait l'ardeur de son * zèle ne dérangea rien 9
de ses exercices. Il continua à remplir ses fonctions de chanoine, et de se rendre assidu aux offices, sans interrompre le cours de sa licence qu'il avait commencée l'année précédente.

n.m. 1678. Il reçoit la prêtrise et dit sa première messe.

L'année suivante, il se disposa à la prêtrise qu'il reçut des mains de son Archevêque, le 9 avril, veille de Pâques. Il dit le lendemain sa première messe dans la cathédrale, sans solennité. Il voulut par cette conduite, se dispenser des cérémonies d'éclat qui sont d'usage, mais qui partagent trop l'attention que demande une action où on n'en peut trop avoir. On peut croire, sans trop présumer, qu'il reçut la grâce de l'ordination, si on en juge par l'usage qu'il en fit le reste de sa vie. Car il célébrait les saints mystères avec tant de recueillement que tous les assistants en étaient touchés. Il y eut même plusieurs personnes qui, pénétrées de respect pour la piété avec laquelle il le faisait, venaient le trouver au sortir de la messe, et le consultaient sur leurs différents besoins spirituels. Il avait des sentiments si élevés de son ministère qu'il respectait tout ce qui y avait rapport. Il voulait que tout ce qui servait à l'église fût propre et décent, mais simple. Il en bannissait les ornements trop riches, se conformant en cela à l'esprit de plusieurs saints qui avaient interdit dans leurs monastères, l'usage des ornements d'or ou d'argent, ou d'autres matières précieuses. Il trouvait tant de goût à offrir le saint sacrifice, qu'il se fit un devoir de dire la messe tous les jours de sa vie; et jamais il ne s'en dispensa que par nécessité, ou pour cause de maladie et d'infirmité. Encore l'a-t-on

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

cause de maladie et d'infirmité [1]. *Encore l'a-t-on vu plusieurs fois se traîner lui-même ou se faire conduire à l'autel pour y célébrer et se nourrir du pain des forts.*

Il entrait le plus souvent dans des ravissements extraordinaires après la communion. Plusieurs personnes dignes de foi témoignent l'avoir vu tellement pénétré au retour de l'autel, que l'usage de ses sens en était comme interrompu. Il restait comme immobile dans ce moment et ce n'était qu'après quelque temps [2] *qu'il revenait à lui. Cette espèce d'extase venait de l'assujettissement continuel où il réduisait ses sens* [3]. *Il n'avait nulle attention pour toutes les choses du monde* [4]. *Il aimait à être seul et fuyait de paraître en public. Il parlait peu, toujours recueilli en lui-même, modeste et retenu en toute sa conduite, tranquille et paisible en toute sorte de situation. Cet assujettissement de ses sens faisait que ne vivant, pour ainsi dire, que de l'esprit, il n'éprouvait pas dans la célébration de la messe, ces distractions dont les plus saints ont peine* [5] *à se défendre. Il ne pouvait souffrir le relâchement des ecclésiastiques qui, au mépris de leur état, menaient une vie toute séculière. Son zèle à les reprendre passait pour excès dans l'esprit des mondains qui n'en jugeaient* [6] *que selon leurs passions ; mais il savait l'art de mépriser les jugements des hommes, lorsqu'ils s'écartaient* [7] *des règles de la plus exacte discipline.*

Mort de M. Roland. M. de La Salle prend soin de la Communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus.

Il n'y avait que dix-huit jours [8] *que M. de La Salle avait reçu l'ordre de la prêtrise, lorsque Dieu le priva de son pieux et zélé directeur par une mort précieuse qui arriva le 27 avril de cette année 1678 .* [9]

Il profita des derniers moments qui restaient à ce saint homme

9 * *pour recueillir ses dispositions. M. Roland lui marqua toute sa tendresse, le fit exécuteur de son testament, et l'engagea à se charger du soin de la Communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus qui ne faisait que de naître. Il le pria de travailler de tout son pouvoir à son affermissement, et lui fit entrevoir que Dieu le destinait dès lors* [10] *à établir les écoles chrétiennes qu'il n'avait pas eu le temps d'entreprendre pour l'éducation des garçons.*

Quelque difficulté que sentît M. de La Salle à s'imposer un fardeau qui lui paraissait [11] *si pesant, joint à un détail d'affaires domestiques qui partageaient le temps qu'il aurait voulu donner tout entier à la prière, il regarda l'ordre de Dieu dans les intentions du défunt, il passa par-dessus ses répugnances, et donna à M. Roland, par cet acte de générosité, des marques certaines de sa parfaite reconnaissance. Il mit en Dieu toute sa confiance, et plein du zèle dont il se sentit animé, il travailla sans relâche à lever les difficultés qu'on suscitait*

---

[1] *pour cause de maladie.*
[2] *qu'après quelques instants*
[3] *où il tenait ses sens*
[4] *attention pour les choses du monde*
[5] *dont les plus grands saints ont peine*
[6] *qui n'en jugent*
[7] *lorsqu'ils s'écartent*
[8] *Mort de M. Roland. Il n'y avait que dix-huit mois*
[9] *le 27 avril de cette année.* n.m. *Il prend soin de la Communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus.*
[10] *lui fit entrevoir dès lors, que Dieu le destinait à établir...*
[11] *un fardeau qui lui semblait si pesant...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

vu plusieurs fois se traîner lui-même ou se faire conduire à l'autel * pour y célébrer 10
et s'y nourrir de ce pain des forts.

n.m. Son recueillement en disant la messe.

Il entrait le plus souvent dans des ravissements extraordinaires après la communion. Des personnes dignes de foi se sont même aperçues plusieurs fois qu'il était si pénétré au retour de l'autel, que l'usage de ses sens en était comme interrompu. Il était comme immobile dans ce moment, et ce n'était qu'après quelque temps qu'il revenait à lui. Cette espèce d'extase venait de l'assujettissement continuel où il réduisait ses sens. Il n'avait aucune attention pour toutes les choses du monde. Il aimait à être seul et fuyait de paraître en public. Il parlait peu, toujours recueilli en lui-même, modeste et retenu dans toute sa conduite, tranquille et paisible dans toute sorte de situations.

Cet assujettissement de ses sens fit que ne vivant, pour ainsi dire, que de l'esprit, en voyant il ne voyait pas. Il ne pouvait s'empêcher de voir les objets sensibles, mais il ne les remarquait pas. C'est pourquoi il n'éprouvait pas dans la célébration de la messe, ces distractions dont les prêtres les plus recueillis ont quelquefois peine à se défendre. Il ne pouvait souffrir le relâchement des ecclésiastiques qui, au mépris de leur état, menaient une vie toute séculière. Son zèle à les reprendre passait même pour excès dans l'esprit des mondains, qui n'en jugeaient que selon leurs passions; mais il savait l'art de mépriser les jugements des hommes lorsqu'ils n'étaient pas conformes à la loi de Dieu.

n.m. 1678. Mort de M. Roland.

Dans le temps qu'il s'appliquait ainsi à se perfectionner dans les vertus de son état sous la main de M. Roland, son * zélé directeur, Dieu le lui enleva par une mort pré- 11
cieuse qui arriva le 27 avril de l'année 1678. Il n'y avait que dix-huit jours que M. de La Salle avait reçu l'ordre de la prêtrise lorsqu'il se vit privé tout à coup de ce guide fidèle, aux lumières duquel il s'était abandonné sans réserve. Il sentit cette perte dans toute son étendue. Il profita des derniers moments que Dieu laissa à ce saint Théologal pour recueillir ses avis salutaires et s'en faire un plan de vie qui pût le dédommager de son absence. Comme il lui avait donné toute sa confiance, par un retour d'amitié il le fit son exécuteur testamentaire, le chargea du soin de la Communauté des Sœurs de l'Enfant Jésus qu'il venait de fonder, et le pria de ne rien négliger pour soutenir, par ses bons services, ce nouvel établissement. Il lui fit promettre qu'il travaillerait de tout son pouvoir à son affermissement; et lui fit même entrevoir que Dieu le destinait à établir des écoles chrétiennes pour l'instruction des garçons, qu'il ne lui avait pas laissé le temps d'entreprendre, quoiqu'il en eût toujours eu le désir.

n.m. M. de La Salle prend soin de la Communauté des Sœurs de l'Enfant Jésus.

Quelque difficulté que sentît M. de La Salle à s'imposer un fardeau qui lui paraissait si pesant, joint à un détail d'affaires domestiques qui partageaient le temps qu'il aurait voulu donner tout entier à la prière, il regarda l'ordre de Dieu dans les intentions de son pieux directeur : il surmonta ses répugnances et lui donna par cet acte de générosité chrétienne des marques certaines de sa parfaite docilité, même après sa mort. * Ce fut 12
dès lors que plein de tout le zèle dont il se sentit animé par la promesse qu'il avait faite à M. Roland il mit sa confiance en Dieu; et travailla sans relâche à lever les difficultés

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de jour en jour, aux Sœurs de l'Enfant-Jésus.

Il obtient des lettres patentes pour l'établissement de ces Filles.

Dépourvues de secours humains, ses filles étaient [1] *à la veille de voir leur établissement renversé ; M. de La Salle prit toutes les mesures que la prudence lui suggéra pour faire réussir une si sainte entreprise. Il fallait l'agrément de la ville, le consentement de l'Archevêque, et les lettres patentes du Roi.*

Les magistrats craignaient de surcharger le public par le nombre des communautés qui s'étaient augmentées depuis plusieurs années. Ils formaient véritablement des oppositions à de nouveaux établissements, il fallut les lever, dissiper les préjugés et obtenir leur agrément. M. de La Salle y pouvait plus qu'un autre, les titres de parent, d'ami et d'homme vertueux étaient des attraits puissants pour gagner les suffrages. Il s'en servit si utilement qu'il réunit les esprits en faveur de sa demande, et on la lui accorda d'une manière authentique.

10 *Muni de ce pouvoir, il sollicita le consentement de son Archevêque qui lui* * *aplanit les difficultés du côté de la Cour. Un prélat moins accrédité que Charles Maurice Le Tellier eût échoué dans cette négociation, dans un temps où les Ministres étaient prévenus. Il profita du crédit que lui donnait la faveur du Prince. Il obtint les lettres patentes de la piété du Roi Louis XIV,* [2]

les fit enregistrer au Parlement de Paris, fournit à tous les frais nécessaires et contribua de tout son pouvoir à l'affermissement de cette Communauté par sa protection et ses largesses. Les Sœurs de cet Institut, qui se maintiennent toujours dans une égale ferveur, reconnaissent les obligations particulières qu'elles ont aux mouvements que se donna M. de La Salle pour leur procurer un établissement solide et elles conservent pour sa mémoire une vénération pleine de reconnaissance.

M. de La Salle entreprend l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Dieu lui faisait essayer ses forces dès lors pour le préparer insensiblement à entreprendre l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes qui a fait le principal objet de ses travaux pendant le cours de sa vie. Il se trouva chargé de ce soin par des voies si simples qu'on ne peut s'empêcher d'admirer le doigt de Dieu qui gardait [3] *ses pas. Il en était lui-même surpris jusqu'à l'étonnement.*

Voici comme il s'en explique à un de ses amis [4] *dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. « Dieu*

[1] *Dépourvues de secours humains, elles étaient à...*
[2] *il obtint les lettres patentes du Roi Louis XIV, les fit...*
[3] *le doigt de Dieu qui guidait ses pas.*
[4] *il s'en explique à un de ses amis : « Dieu qui conduit...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qu'on suscitait tous les jours aux sœurs de la Communauté de l'Enfant Jésus. Dépourvues de secours humains, elles étaient à la veille de voir leur établissement renversé dans sa naissance. Mais M. de La Salle prit toutes les mesures que la prudence lui suggérait pour faire réussir une si sainte entreprise, et lui donner une stabilité qui pût la mettre, dans la suite, à l'abri des vicissitudes humaines. Il fallait pour y parvenir, obtenir des lettres patentes du Roi, avoir le consentement de M. l'Archevêque, et l'agrément de la ville, toutes difficultés qu'il n'était pas facile de lever dans les circonstances présentes.

n.m. Il obtient le consentement de la ville pour cet établissement.

Les magistrats, qui craignaient de surcharger la ville par le nombre de communautés qui s'étaient multipliées depuis plusieurs années, formaient des oppositions à l'introduction de celle-ci, et quoiqu'ils en sentissent toute l'utilité pour l'instruction de la jeunesse, ils ne pouvaient se résoudre à admettre une nouvelle charge pour la ville. M. de La Salle se donna beaucoup de mouvements pour les déterminer à donner leur agrément. Il y pouvait plus qu'un autre. Les titres de parent, d'ami, et du respect qu'on avait pour sa vertu furent efficaces sur les esprits. Il s'en servit avec tant de sagesse et de prudence, qu'ils ne purent résister longtemps à ses instantes sollicitations et qu'ils lui accordèrent sa demande dans les formes authentiques.

* *n.m. Il sollicite les lettres patentes.* 13

Muni de ce pouvoir il sollicita le consentement de M. l'Archevêque qu'il obtint aisément, et ce Prélat fit plus qu'on n'avait osé espérer. Par une bonté paternelle il voulut encore se charger d'obtenir de la Cour, les lettres nécessaires pour cet établissement. Tout autre moins puissant que Charles Maurice Le Tellier eût pu échouer dans cette négociation, surtout dans un temps où la Cour était encore préoccupée. Il profita prudemment du crédit que lui donnait la faveur du Prince, et saisit le moment favorable pour obtenir les lettres patentes de la piété du Roi Louis XIV de triomphante mémoire.

n.m. L'Archevêque de Reims les obtient.

Il les fit enregistrer au Parlement de Paris, fournit généreusement à tous les frais, et n'omit rien des formalités nécessaires pour donner à cette Communauté une situation stable et permanente. Il la prit dès lors sous sa protection et la soutint par ses grandes largesses, de manière qu'elle parvint en peu de temps à un état florissant et très utile au public. Les Sœurs de cet Institut se sont soutenues jusqu'à nos jours dans leur première ferveur, elles reconnaissent les obligations particulières qu'elles ont aux sages conseils de M. de La Salle et aux mouvements qu'il s'est donnés pour la réussite de leurs écoles et elles conservent pour sa mémoire une vénération particulière fondée sur la reconnaissance qu'elles lui doivent.

n.m. Il se trouve engagé à travailler à former des écoles gratuites pour les garçons.

Dieu lui faisait ainsi éprouver ses forces pour le mettre, sans qu'il s'en aperçût, en état d'entreprendre l'établissement * des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui a fait 14
le principal objet de ses travaux pendant le reste de sa vie. Il se trouva chargé de celui-ci par des voies si simples et si imprévues, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer le doigt de Dieu, qui guidait ses pas. Il en était surpris lui-même jusqu'à l'étonnement, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit dans la suite à une personne de piété qui le consultait sur les moyens dont il s'était servi pour jeter les premiers fondements de son Institut.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur et qui n'a point coutume de forcer les inclinations des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des Ecoles, l'a fait d'une manière fort imperceptible et en peu de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre sans l'avoir prévu dans le commencement ». Il est aisé de juger par là que c'était à tort que quelques personnes le taxaient d'homme ambitieux qui voulait se faire un nom dans le monde, et se parer du nom d'instituteur.
Les exemples de dépendance, de soumission et d'humilité qu'il a donnés dans la suite aux frères des Ecoles, marquent assez l'éloignement où il était de cet esprit de domination, que ses ennemis lui attribuaient si légèrement. Nous aurons lieu d'en donner les preuves.

11 * Nécessité de l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les guerres civiles avaient agité la France, pendant les derniers règnes, l'hérésie qui les fomentait augmentait la désolation, la religion s'affaiblissait ; le dérangement des fortunes produisait celui des mœurs ; les études étaient négligées, l'ignorance prévalait, chacun pensait à réparer ses pertes ; les enfants devenaient vicieux faute d'instruction. Les désordres grossiers étaient plus sensibles parmi le commun du peuple. On s'aperçut du mal ; plusieurs personnes de piété tentèrent d'y remédier : peu y réussirent.
Le R. P. Barré, religieux minime dont la vertu s'était accréditée dans Paris et dans plusieurs autres villes du Royaume essaya de former des écoles gratuites où on pût discipliner la jeunesse. Ses projets échouèrent dans le temps même qu'il les croyait bien affermis. Les écoles se détruisirent d'elles-mêmes, et ce mauvais succès lui en fit perdre l'idée. On travailla cependant plusieurs fois à les relever ; mais ou les moyens ou le crédit manquaient. Il fallait une personne capable de résolution pour ranimer les espérances, et qui eût assez de bien pour fournir aux frais nécessaires.

Madame Maillefer en avait établi pour les filles.

On était occupé de ces idées lorsque Madame Maillefer conçut le dessein d'établir des écoles gratuites pour l'instruction des jeunes filles [1]*. Elle avait tout ce qui convenait pour y réussir. Née à Reims d'une famille riche et distinguée, elle avait quitté sa patrie pour suivre son mari à Rouen. Elle s'y appliqua sans relâche aux exercices de piété et aux œuvres de miséricorde.*

Lorsqu'elle se vit veuve elle redoubla ses assiduités pour le soulagement des pauvres, et leur consacra une bonne partie de son bien.

[1] *des écoles gratuites pour l'instruction des filles.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

« Dieu, lui dit-il, qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible et en peu de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement ». C'est donc à tort que quelques personnes l'ont regardé comme un esprit ambitieux, qui voulait se faire un nom dans le monde et se donner le titre flatteur d'*instituteur*. On voit par la manière simple et naturelle dont il s'en explique lui-même, combien il était éloigné de penser et d'agir par des vues si indignes de son caractère. Les exemples de dépendance, de soumission et d'humilité qu'il a donnés dans la suite aux Frères des Ecoles, marquent assez l'opposition qu'il avait pour l'esprit de domination que ses ennemis lui attribuaient faussement. Nous aurons plus d'une occasion d'en donner des preuves.

* *n.m. Tentative du P. Barré minime qui ne réussit pas.* 15

Les guerres civiles étaient une source de maux, qui avaient agité les derniers règnes : l'hérésie qui les fomentait augmentait la désolation, la religion s'affaiblissait, le dérangement des fortunes, suite ordinaire de l'indépendance, produisit celui des mœurs, les études étaient négligées, l'ignorance prévalait, chacun songeait à réparer ses pertes, les enfants devenaient vicieux, faute d'instruction; les désordres grossiers étaient plus sensibles parmi le commun du peuple. On s'apercevait du mal, plusieurs personnes de piété avaient cherché des tempéraments pour y remédier : peu y réussissaient. Le R. P. Barré, religieux minime dont la vertu s'était accréditée dans Paris et ailleurs, essaya de former des écoles gratuites où on pût discipliner la jeunesse; mais ses projets échouèrent dans le temps même qu'il les croyait bien affermis. Les écoles se détruisirent d'elles-mêmes et ce mauvais succès lui en fit perdre l'idée. On travailla plusieurs fois à les relever, mais ou le moyen ou le crédit manquaient. Il fallait une personne qui eût assez de confiance pour ne pas se rebuter des premières difficultés, et assez de bien pour fournir aux dépenses nécessaires pour les surmonter.

n.m. Madame Maillefer établit une école gratuite à Rouen pour les filles. Son éloge.

Ce fut dans ces circonstances, et vers ce temps-là que Dieu inspira à Madame Maillefer le dessein de former des écoles gratuites pour l'instruction des filles. Elle avait tout ce qui est nécessaire pour y réussir. Née à Reims de parents riches et pieux, elle avait acquis dans le sein de sa famille les sentiments de vertu qui lui faisaient entreprendre de * faire de bonnes œuvres dès qu'on lui en faisait naître les occasions. Tendre 16
pour les pauvres, elle les regardait comme ses enfants, et mettait tous ses soins à leur procurer les secours temporels et spirituels dont elle pouvait disposer. Obligée par état, à suivre son mari à Rouen où ses affaires le demandaient, et où il faisait sa résidence ordinaire, ce fut dans cette ville où elle s'attacha plus particulièrement à exercer ses œuvres de charité, et où elle les a continuées sans négliger les voies que Dieu lui a fait naître pour en faire part à la ville de Reims sa patrie. C'est aussi ce qui lui a acquis à juste titre, la qualité de mère des pauvres. Du vivant de son mari, elle se contentait de s'occuper aux œuvres de miséricorde qui pouvaient s'allier avec les soins de son domestique; mais lorsqu'elle se vit dégagée des liens du mariage par la mort de M. Maillefer, elle se livra sans réserve à son penchant pour l'aumône. Elle y consacrait tous les ans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Livrée à toute l'étendue de son zèle et convaincue par elle-même de l'utilité des écoles gratuites, elle en fonda une pour les filles dans un bourg proche Rouen [1] appelé Darnetal. Cet établissement fut tellement au goût du public, qu'il en fit naître d'autres, dont il doit être regardé comme la source.

Cette dame, toujours guidée par sa piété voulut procurer le même avantage à la ville de Reims sa patrie. M. Roland avec qui elle était en relation avait déjà prévenu en partie ses désirs par l'établissement qu'il avait fait dès l'année 1674 de ses écoles pour les filles. Il se flattait de pouvoir procurer le même secours aux garçons par le moyen de Madame Maillefer
12 *qui entrait généreusement dans ses vues ; mais il fut prévenu par la * mort qui le priva de cette satisfaction. Ce contretemps ne découragea pas Madame Maillefer [2] qui avait pris des mesures avec ce saint homme dès l'année précédente.*

Madame Maillefer envoie à Reims M. Niel.

Elle chercha une personne dont le zèle et la conduite pût [3] remplacer la perte de M. Roland. Elle jeta les yeux sur M. Niel homme insinuant et propre à de pareilles entreprises, celui même dont s'était servi le P. Barré quelques années auparavant pour ses établissements.

Il vint à Reims en 1679 [4], l'année qui suivit la mort de M. Roland, bien instruit des intentions de Madame Maillefer, et chargé de lettres pour la Supérieure de la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus. Elle lui recommandait cette affaire, comme la croyant mieux informée [5] de ce qui avait été projeté du vivant de M. Roland.

Comme M. de La Salle se trouve engagé à établir des écoles pour les garçons.

Par un coup de Providence, M. de La Salle qui visitait souvent la communauté des Sœurs, se trouva présent lorsque M. Niel rendait compte de sa commission à la Supérieure. Il lui fit sentir les difficultés qu'il y [6] aurait à faire réussir cette nouvelle école. Il en jugea par la peine qu'on avait eue récemment pour établir celle des Sœurs mêmes de l'Enfant-Jésus.

---

[1] *un bourg près de Rouen*
[2] *ce contretemps ne découragea pas la dame qui avait pris...*
[3] *dont le zèle et la conduite peut remplacer la perte...*
[4] *Il vint à Reims* (n.m. 1679)...
[5] *le supérieur de la communauté des sœurs de l'Enfant Jésus. Elle lui recommandait cette affaire, comme le croyant mieux informé de ce...*
[6] *les difficultés qu'il aurait à faire...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

une bonne partie de ses revenus et ne s'en réservait qu'un nécessaire très modique, menant une vie pauvre et pénitente au milieu de ses richesses. [1]

n.m. Etablissement d'une école au faubourg de Darnetal.

La connaissance particulière qu'elle avait des besoins des paroisses de Rouen par la liaison particulière qu'elle avait avec les administrateurs de ses aumônes lui fit connaître en détail celles qui avaient le plus besoin de secours; et quoique sa charité la portât à les embrasser toutes, elle s'appliqua particulièrement à les procurer à un grand faubourg de Rouen appelé vulgairement Darnetal, lieu rempli de pauvres * par rapport 17
aux manufactures des différentes marchandises qui s'y fabriquent. Ce fut à cette paroisse qu'elle s'attacha par préférence, et qu'elle y fonda une école gratuite pour l'instruction des pauvres filles, à laquelle elle fournit abondamment les fonds nécessaires pour la soutenir. Cet établissement réussit de manière qu'il en fit naître d'autres dont celui-ci doit être regardé comme la source et le modèle.

n.m. Madame Maillefer pense à établir les écoles gratuites à Reims.

Madame Maillefer toujours guidée par sa piété tendre et charitable se sentit pressée du désir de procurer le même avantage à la ville de Reims sa patrie. M. Roland, théologal de cette métropole, avec qui elle était en relation pour ce sujet, entrait dans ses vues, et c'était à son instigation, et même avec ses libéralités qu'il avait déjà établi les écoles des Sœurs de l'Enfant Jésus pour les filles dès l'année 1674, comme je l'ai déjà dit. L'utilité sensible de cet établissement, lui faisait désirer ardemment de pouvoir procurer le même secours pour les garçons. Il en parlait souvent dans l'ardeur de son zèle, mais il fut prévenu par la mort qui lui en ôta le moyen.

Ce contretemps ne découragea pas Madame Maillefer. Elle avait pris des mesures avec lui dès l'année précédente pour faire réussir cette entreprise. Comme elle agissait pour Dieu, elle mit toute sa confiance en lui, et ne désespéra pas du succès. Sur ce fondement elle chercha une personne dont l'activité et la conduite pût suppléer aux secours qu'elle ne trouvait plus dans les lumières de M. Roland. On lui indiqua M. Niel, homme insinuant et qui * avait un talent tout particulier pour ces sortes d'établissements. 18
C'était celui-là même que le Père Barré, minime, avait employé quelques années auparavant pour en établir à Rouen et ailleurs.

n.m. Elle y envoie M. Niel.

M. Niel vint donc à Reims l'année suivante bien instruit des intentions de Madame Maillefer et chargé des lettres qu'elle écrivait à ce sujet à la Supérieure des Sœurs de l'Enfant Jésus. Elle s'adressait à elle préférablement à tout autre, la croyant mieux informée de ce qui avait été projeté du vivant de M. Roland. Par un coup de Providence, M. de La Salle qui selon les intentions de M. Roland, prenait un soin particulier de cette Communauté se trouva à la porte de la maison lorsque M. Niel y entra. Après les premiers compliments, M. Niel exposa à la Sœur supérieure le sujet de son voyage. Celle-ci en parla à M. de La Salle et le pria de dire ce qu'il pensait de ce projet. Il en sentit d'abord tous les inconvénients. Il en jugea par la peine qu'on avait eue tout récem-

[1] Elle est morte à Rouen en 1693 d'un mal contagieux qu'elle avait contracté à l'Hôtel-Dieu en servant les pauvres. Elle passait la plus grande partie de la journée à la prière, couchait sur des planches, et ne mangeait ordinairement que du pain.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Cependant comme il avait une charité sans bornes pour tout ce qui allait au bien, il examina et pesa toutes les raisons de M. Niel, et travailla de bonne grâce à lui [1] *aplanir les premiers obstacles. Il fallait le* [2] *faire connaître dans les principales maisons de la ville, et lui trouver une retraite convenable en attendant qu'il eût obtenu les pouvoirs nécessaires.*

Ils eurent bien des mesures à prendre pour parer les oppositions. La réussite dépendait principalement du secret. Pour prévenir toute surprise, M. de La Salle offrit sa maison à M. Niel qui l'accepta avec reconnaissance.

Tels furent les premiers engagements de M. de La Salle dans l'institution des écoles gratuites. M. Niel remercia Dieu de lui avoir procuré dans une seule entrevue une retraite honorable
13 *et un protecteur accrédité. Il commença dès lors à bien augurer de son entreprise. * Il eut soin d'informer Madame Maillefer de ses* [3] *heureux commencements; la Dame lui écrivit en conséquence de ne rien négliger pour profiter des dispositions favorables de M. de La Salle* [4].

Celui-ci de son côté, craignait de s'engager, il se défiait de ses propres lumières, et voulut avant toutes choses, prendre conseil des personnes les plus éclairées. Il s'adressa pour cet effet, à des Supérieurs de poids et d'expérience. Il en conféra avec Dom Claude Bretagne, alors Grand Prieur de l'abbaye de St-Remi de Reims. C'était un homme discret, d'un esprit vif et solide et de bon conseil [5]. *L'idée qu'on avait de son mérite lui avait attiré une confiance si générale, qu'on le pria de se charger du soin de donner au public la vie de Monsieur Bachelier de Gentes qu'il fit imprimer l'année suivante 1680.*

Monsieur de La Salle lui fit confidence du dessein que plusieurs personnes de piété avaient de former de nouvelles écoles gratuites dans la ville. Le Père Bretagne lui en fit sentir tous les inconvénients. On les avait déjà prévus, mais on cherchait [6] *les moyens de les prévenir. Il ne voulut rien décider de lui-même. Son avis fut qu'on ne précipitât pas une entreprise de cette nature dont il prévoyait les suites ; qu'on consultât beaucoup et qu'on ne fît rien sans quelque assurance du succès. Ce conseil s'accordait avec son humilité, et Dieu permit que la chose ne réussit pas sitôt pour en rendre l'exécution plus solide.*

Première école gratuite sur la Paroisse de St-Maurice.

Il fallut donc attendre les moments favorables. On craignait toujours les oppositions. Des

---

[1] *et travailla de bonne grâce à aplanir les premiers obstacles.*
[2] *Il fallait les faire connaître...*
[3] *d'informer Madame Maillefer de ces heureux commencements*
[4] *profiter des dispositions favorables qu'il trouvait dans M. de La Salle.*
[5] *C'était un homme discret, d'un esprit vif et de bon conseil.*
[6] *mais on chercha les moyens de les prévenir.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ment pour établir celle des filles. Cependant comme il avait une charité compatissante pour tous ceux qui s'adressaient à lui, il voulut entendre M. Niel et savoir de lui-même les mesures qu'il voulait prendre. Il examina ses projets, il ne put s'empêcher d'y applaudir, et renonçant lui-même aux raisons qui lui faisaient douter du succès, il travailla à lui aplanir les premières difficultés. Il fallait le faire connaître dans les principales maisons de la ville pour lui attirer la confiance des personnes auxquelles il s'adresserait : * et lui trouver une retraite convenable en attendant qu'il pût ouvrir les premières écoles. 19

n.m. Il prend conseil de M. de La Salle.

Comme on était prévenu contre tout ce qui s'appelle nouvel établissement, il fallait prendre beaucoup de mesures pour ne choquer personne de ceux qui pouvaient s'opposer. La réussite dépendait du secret. M. Niel avait ordre de Madame Maillefer d'aller loger chez M. son frère. Il y était résolu, mais on lui en fit sentir les conséquences. On lui remontra qu'il était à craindre qu'on n'y découvrît son dessein, et que de là, il ne devînt public. Pour couper court à ces inconvénients, il fut résolu qu'il se retirerait chez M. de La Salle qui, dans le moment, lui offrit sa maison, que M. Niel accepta avec reconnaissance.

n.m. Il s'engage sans y penser.

Tels furent les premiers engagements de M. de La Salle dans l'établissement des écoles gratuites. M. Niel remercia Dieu de lui avoir fait trouver dans une seule entrevue une retraite honorable et un protecteur accrédité de son entreprise. Il commença dès lors à en bien augurer. Il informa exactement Madame Maillefer de ses premières démarches. La Dame lui écrivit en conséquence de ne rien négliger pour la faire réussir.

n.m. M. de La Salle consulte avant que de s'engager.

La première chose que fit M. de La Salle avant que de rien hasarder fut de s'adresser à Dieu. Comme il était de toutes les bonnes œuvres, il lui suffisait d'entrevoir le bien, il le saisissait aussitôt; mais parce qu'il se défiait de ses propres lumières, il voulut avoir l'avis de quelques personnes éclairées. Il consulta pour cet effet des * Supérieurs de 20
poids et d'expérience. Il s'ouvrit d'abord à Dom Claude Bretagne alors Prieur de l'abbaye de St-Remy de Reims. C'était un homme discret d'un esprit vif, solide, pénétrant et de bon conseil. L'idée de son mérite lui avait attiré une confiance si entière qu'on le pria de se charger de donner au public la vie de M. Bachelier de Gentes, natif de Reims, d'une vertu rare dans un séculier et d'une pénitence peu commune. Elle fut en état d'être imprimée et parut en effet, l'année suivante 1680.

n.m. On commence les écoles par la paroisse de St-Maurice.

D'abord que M. de La Salle eut fait à ce sage Supérieur l'ouverture du dessein qu'on avait de former de nouvelles écoles dans Reims pour l'instruction des garçons, il en fit remarquer tous les inconvénients; on les avait déjà prévus, mais on ne le consultait que pour trouver les moyens de les parer. Il ne voulut rien décider de lui-même, il fut seulement d'avis qu'on ne précipitât rien, mais qu'on consultât d'autres personnes plus au fait que lui de ces sortes d'entreprises. Ce conseil s'accordait avec son humilité. Dieu permit que la chose ne réussît pas d'abord, pour en rendre l'exécution plus solide. Il fallut donc attendre de nouvelles lumières. On craignait toujours les oppositions,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

personnes bien intentionnées proposaient plusieurs moyens qui tous souffraient de grandes difficultés. Enfin, après plusieurs délibérations M. de La Salle qui ne perdait point cette entreprise de vue, ouvrit un avis qui parut le plus réfléchi. Ce fut de mettre les écoles sous la protection d'un Curé de la ville. Cette voie parut d'autant plus naturelle, qu'il n'y avait pas lieu de croire qu'on voulût s'opposer au zèle d'un Pasteur qui ferait instruire gratuitement les enfants de sa paroisse. M. Dorigny, curé de St-Maurice, fut celui que M. de La Salle
14 *jugea le mieux disposé à entrer dans ses desseins * on lui en fit la proposition. Il s'y prêta de si bonne grâce qu'on ne douta plus du succès. Il témoigna l'empressement qu'il avait de voir les écoles établies dans sa paroisse et pour rendre l'exécution plus prompte, il offrit* [1] *de loger chez lui les maîtres qui y seraient destinés, de sorte que les écoles furent commencées cette année 1679* [2] (n. m. 1679).

M. de La Salle qui avait eu la meilleure part à cette destination, crut que Dieu ne lui demandait rien de plus et se retira. Il se contentait de visiter les maîtres de l'école de temps en temps pour les fortifier et les aider de ses avis. Il ne lui vint pas en pensée que cet engagement dût le conduire plus loin ; mais Dieu lui ouvrit bientôt après une ample carrière.

Seconde école sur la paroisse de Saint-Jacques.

M. Niel qui ne bornait pas ses idées à ce seul établissement, sut qu'une dame de piété de la ville, veuve de M. Lévêque de Croyère, avait eu dessein de fonder [3] *une école pour la paroisse de Saint-Jacques; c'en fut assez pour animer son zèle* [4] *. Il alla trouver la Dame, se fit connaître, lui raconta comment on était venu à bout par les mouvements que s'était donnés M. de La Salle de former une école sur la paroisse de Saint-Maurice. La Dame l'écouta avec plaisir. Elle jugea que Dieu lui faisait naître l'occasion favorable d'exécuter le projet qu'elle avait dans l'esprit depuis longtemps, elle connaissait M. de La Salle, elle voulut conférer de cette affaire avec lui avant que de rien conclure. M. Niel qui avait reconnu le zèle de M. de La Salle dans son premier établissement, n'hésita pas de lui aller rendre compte de sa démarche, il ne la désapprouva pas; mais il sentit renaître ses répugnances, il craignait* [5] *toujours de s'engager : cependant comme il aimait le bien, il ne put refuser de se prêter encore à celui-ci.*

Il se rendit aux instances de la Dame de Croyère qui l'avait fait prier de la venir voir. Elle le congratula de l'avantage qu'il avait procuré aux pauvres de la paroisse St-Maurice, et lui proposa la pensée où elle était de faire le même bien pour ceux de sa paroisse. « Il faut, lui dit-elle, que je profite d'une occasion si favorable, car il y a longtemps que Dieu m'a mis au cœur la pensée de fonder une école sur ma paroisse, et je suis bien aise d'en voir l'accom-
15 *plissement avant ma mort ». * Elle assigna une somme de cinq cents livres à prendre tous les*

[1] *il offrait de loger...*
[2] *les écoles furent commencées cette année.*
[3] *avait eu dessein de former une école*
[4] *c'en fut assez pour son zèle*
[5] *il craignit toujours de s'engager.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

on ouvrit plusieurs avis pour les prévenir, qui tous souffraient des difficultés. Enfin, après une mûre délibération, on convint sur le sentiment de M. de La Salle que le plus convenable était de mettre les écoles sous la protection d'un Curé de la Ville.

n.m. Le Curé de St-Maurice offre de loger les maîtres.

Cet expédient parut d'autant plus naturel, qu'il n'y avait pas d'apparence qu'on pût s'opposer au zèle d'un Pasteur qui voudrait faire instruire les enfants de sa paroisse. Il fut donc résolu qu'on en ferait la propo-*sition à celui de Messieurs les Curés de la 21
Ville que M. de La Salle indiquerait.

n.m. 1679.

Il ne perdit pas de temps et s'adressa pour cela à M. Dorigny alors curé de la paroisse de St-Maurice, qui lui paraissait le plus propre par sa fermeté, fondée sur son expérience dans les affaires, à faire réussir l'entreprise qu'on méditait. Le Curé reçut la proposition et s'y prêta de si bonne grâce qu'on ne douta plus du succès. Il témoigna même l'empressement qu'il avait de voir ouvrir les écoles dans sa paroisse, et pour en faciliter l'exécution, il offrit de loger chez lui les maîtres qui y seraient destinés. Les choses furent arrangées en peu de jours, et on les commença sur sa paroisse cette année 1679.

n.m. On propose d'établir une école pour la paroisse de St-Jacques.

Lorsque M. de La Salle vit ses désirs accomplis de ce côté-là, il crut que Dieu ne lui en demandait pas davantage, et se retira, abandonnant le reste à la Providence. Il se contenta de voir de temps en temps les maîtres de l'école de St-Maurice pour les porter à la piété et les aider de ses avis. Il ne pensait pas que cet engagement devait le conduire plus loin. Mais celui qui guidait ses pas lui ouvrit bientôt après une ample carrière, dans laquelle il l'engagea de marcher comme malgré lui. Car M. Niel, qui ne bornait pas ses idées à ce premier établissement sut qu'une Dame de piété de la ville, Veuve de M. Lévêque de Carrières, avait dessein de fonder une école gratuite sur St-Jacques sa paroisse. C'en fut assez pour lui. Il alla la trouver, se fit connaître, lui raconta comme, par les soins de M. de La Salle, on était venu à bout d'en former une sur la paroisse de St-Maurice. La Dame l'écouta avec plaisir, elle jugea même que Dieu lui faisait * naître l'occasion favorable d'exécuter le projet qu'elle avait dans l'esprit depuis 22
du temps. Elle connaissait M. de La Salle, et avant que de rien déterminer, elle voulut conférer avec lui de cette affaire. M. Niel alla sur-le-champ le prévenir et lui rendre compte de ce qu'il venait de faire, ne doutant pas qu'il n'approuvât sa démarche. M. de La Salle ne la désapprouva pas totalement, mais elle lui parut précipitée et comme il craignait toujours qu'on ne l'engageât trop avant, il sentit renaître ses répugnances naturelles.

n.m. Madame Levêque de Carrières veut fonder cette Ecole.

Cependant Madame Levêque le fit prier de la venir voir. Après plusieurs instances de sa part, il se rendit chez elle, écouta tout ce qu'elle eut à lui dire de son projet. Elle le complimenta même sur l'avantage qu'il venait de procurer aux pauvres de la paroisse de St-Maurice et lui exposa le désir qu'elle avait de rendre le même service à ceux de sa paroisse. « Il faut, lui dit-elle, que je profite d'une occasion si favorable, car il y a longtemps que Dieu m'a mis au cœur la pensée de fonder une école sur ma paroisse, et je suis bien aise d'en voir l'accomplissement avant ma mort ». M. de La Salle ne lui put refuser son ministère pour l'aider à exécuter cette bonne œuvre. Elle assura une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ans sur ses revenus, pour l'entretien de deux maîtres, et promit de donner un fonds de dix mille livres pour assurer cette rente. Quelque diligence qu'on apportât à l'exécution de ses désirs on ne put prévenir sa mort qui arriva six semaines après. En mourant elle déclara ses intentions à ses héritiers qui se firent un devoir de religion d'y satisfaire. Ainsi l'école de la paroisse de St-Jacques s'ouvrit cette même année sans aucune difficulté. (n. m. 1679).

M. de La Salle rassemble les maîtres dans une même maison.

M. de La Salle, content d'avoir procuré ces deux établissements se reposait entièrement du soin des maîtres sur M. Niel. Mais cet homme [1] *quoique plein de piété ne se rendait pas assez assidu ; et tout son zèle se bornait à former des établissements, sans se mettre en peine de ce qu'il convenait de faire pour les perfectionner. Les mouvements continuels* [2] *qu'il était obligé de se donner l'exposaient à de fréquentes absences. Les maîtres des écoles se dérangeaient, leur relâchement rejaillissait sur les écoliers, qui n'étaient plus instruits avec tant de soin, les maîtres ne veillaient plus si exactement sur eux. D'ailleurs ces écoles naissantes ne produisaient pas tout le fruit qu'on en avait espéré, parce qu'on n'y observait pas une conduite uniforme. Chaque maître suivait son génie particulier dans la manière d'enseigner.*

Tout cela persuada à M. de La Salle qu'il fallait les réunir sous un même toit. Il leur loua une maison proche de la sienne, pour être à portée [3] *de les voir plus fréquemment. Il les engagea d'abord à vivre conformément à quelques règles qu'il leur prescrivit* [4].

M. Niel ravi de la résolution qu'avait prise M. de La Salle entra parfaitement dans ses vues qui étaient très conformes à celles qu'il avait de former d'autres écoles ;

Troisième école (n. m. 1680).

car à peine les maîtres furent-ils établis dans cette nouvelle demeure qu'il proposa à M. de La Salle l'idée d'y faire ouvrir une troisième école, qui pût être utile au quartier. M. de
16 *La Salle * qui n'y trouvait point d'inconvénient y donna les mains. Elle devint plus nombreuse que les deux autres en très peu de temps.*

M. de La Salle prend le bonnet de docteur.

Pendant que M. de La Salle s'appliquait ainsi à former ces écoles, sa licence s'était écoulée. Il avait passé par toutes les épreuves qui sont en usage dans la faculté de Reims comme dans celle de Paris, et ne prit le bonnet que deux ans après, à l'âge de 30 ans.

---

[1] *Cet homme quoique plein de piété...*
[2] *Les mouvements qu'il était obligé de se donner...*
[3] *pour être plus à portée de les voir...*
[4] *quelques règles qu'il leur présentait.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

somme de cinq cents livres de rente à prendre tous les ans sur ses revenus, pour l'entretien de deux maîtres, et promit de laisser un fonds amorti de dix mille livres pour assurer la rente à perpétuité. Comme elle était âgée, elle pressa l'exécution, mais quelque diligence qu'on fît, la chose ne put être terminée qu'après * sa mort qui arriva six 23
semaines après la déclaration qu'elle avait faite de ses intentions, mais ses héritiers se firent un devoir de religion de remplir exactement les termes de sa fondation et l'école de la paroisse de St-Jacques fut ouverte cette année 1679 sans aucun obstacle.

n.m. Zèle de M. Niel nuisible aux écoles.

M. de La Salle content de ce nouveau succès ne portait pas ses vues plus loin, et ne s'avançait qu'autant qu'il s'y voyait comme forcé par les circonstances. Il se reposait du soin des maîtres sur la vigilance de M. Niel. Mais cet homme, quoique plein de piété, n'était pas assez clairvoyant ni assez assidu. Tout son zèle se réduisait à chercher à faire des établissements sans s'attacher à les perfectionner. Les mouvements continuels qu'il était obligé de se donner pour parvenir à ses fins, lui ôtaient l'attention nécessaire pour pourvoir aux embarras qui se rencontraient dans ces commencements. Ses longues et fréquentes absences occasionnaient le dérangement dans les écoles. Les maîtres se relâchaient de leur assiduité, ce petit désordre commençait à rejaillir sur les écoliers qui n'étaient plus instruits avec tant de soin. Les parents commençaient à s'en apercevoir et en murmuraient. Il était à craindre que si on n'y apportait pas un prompt remède les écoles ne se détruisissent d'elles-mêmes en peu de temps. D'ailleurs elles ne pouvaient pas produire tout le fruit qu'on s'en était promis d'abord, parce que les exercices n'y étaient pas réglés, et qu'on n'y suivait pas une conduite uniforme. Chaque maître suivait son génie particulier, sans se mettre * en peine de ce qui pouvait contribuer à faire 24
plus de fruit.

n.m. M. de La Salle rassemble les maîtres dans une même maison.

Tous ces inconvénients persuadèrent à M. de La Salle qu'il fallait les réunir sous un même toit, et c'est aussi le parti qu'il prit. Il leur loua une maison proche la sienne pour être à portée de les avoir sous ses yeux et les voir plus fréquemment. Ils y entrèrent aux fêtes de Noël de cette année 1679 et commencèrent à suivre un train d'exercices qu'il leur prescrivit.

n.m. On y ouvre une troisième école.

M. Niel qui savait profiter adroitement de toutes les circonstances où il se trouvait pour parvenir à ses fins applaudissait aux essais que M. de La Salle venait de faire. A peine vit-il les maîtres rassemblés dans cette maison qu'il proposa d'y ouvrir une troisième école pour l'utilité du quartier. M. de La Salle qui n'y trouvait pas d'inconvénient, y consentit, de sorte qu'en peu de temps, elle devint plus nombreuse que les deux premières.

n.m. 1680. M. de La Salle prend le bonnet de docteur.

Tandis que ces différents établissements se faisaient comme si on avait pu les prévoir de loin, le temps de la licence de M. de La Salle s'écoulait. Il avait passé par tous les exercices et les épreuves qui sont en usage dans la Faculté de Théologie de Reims comme dans celle de Paris, de sorte que n'ayant plus rien qui l'arrêtât, il prit le bonnet de docteur au bout de deux années accomplies, c'est-à-dire en 1680.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il lui arriva sur la fin de cette année un accident qui le mit dans un grand danger de sa vie. Un jour qu'il revenait de campagne, il tomba une si grande quantité de neige qu'elle couvrit [1] *tous les chemins. Il s'égara, et tomba avec son cheval dans un fossé très profond d'où* [2] *il ne sortit qu'après de longs et pénibles efforts qui lui causèrent une rupture. Cet accident lui fit faire une infinité de réflexions sur la protection de Dieu qui lui sauva la vie. Il en fut si vivement touché qu'il n'en parla jamais depuis qu'avec des sentiments de reconnaissance et d'actions de grâces.*

Il fait manger les maîtres à sa table.

Quelques précautions qu'il eût prises pour donner aux maîtres des écoles une forme de gouvernement, elles n'avaient pas eu tout le succès qu'il s'en était promis. Les fréquentes absences de M. Niel sur qui il se reposait du soin de cette petite communauté, lui portaient un préjudice considérable. Il y avait du temps que M. de La Salle s'en apercevait, ses occupations ne lui permettaient pas d'y suppléer par sa présence, aussi assidûment qu'il aurait été nécessaire. Il ne trouvait qu'un moyen qui était de transférer les maîtres chez lui où il les aurait sous
17 *ses yeux ; mais il y trouvait des obstacles difficiles * à surmonter. L'idée qu'il s'en forma suspendit ses résolutions pendant quelque temps. Il ne voyait pas trop comment faire agréer cette proposition à ses trois frères qui demeuraient avec lui : il craignait les contradictions de sa famille qui n'approuvait pas toujours ses démarches.*

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi [3] *dans ces irrésolutions. Cependant comme le temps ne faisait qu'augmenter le mal, il résolut enfin de passer par-dessus ses répugnances, il prit néanmoins la sage précaution de ménager les esprits pour les accoutumer peu à peu à ce changement. Il se contenta d'abord d'admettre les maîtres à sa table, aux heures des repas. On y faisait la lecture, M. de La Salle prenait de là occasion de leur faire faire de salutaires réflexions sur les devoirs de leur état. Après quoi ils se retiraient* [4] *pour vaquer à leurs emplois.*

(n. m. 1681).

Il forme les maîtres dans la piété.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'année suivante 1681[5]*, que M. de La Salle vit bien que les mesures qu'il avait prises pour les former à la piété ne produisaient pas tout le fruit qu'il s'en était promis. Il fit plus. Il profita de l'absence de M. Niel et les engagea à venir chez lui les matins à sept heures et d'y passer tout le jour à l'exception du temps qu'ils tenaient les écoles. Il les mit par ce moyen dans l'obligation de se rendre assidus aux exercices qu'il leur avait prescrits quelque temps auparavant ; dont les principaux étaient l'oraison, la prière et la mortification des sens. Jamais il ne connut mieux le besoin qu'ils avaient de ce secours que lorsqu'il les eut vus et pratiqués de plus près.*

[1] *une si grande quantité de neige qu'elle couvrait tous les chemins.*
[2] *un fossé très profond dont il ne sortit*
[3] *plusieurs mois s'écoulèrent dans ses irrésolutions.*
[4] *il se retirait pour vaquer...*
[5] *jusqu'à l'année suivante, que M. de La Salle...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Accident qui le met en péril de la vie.

Celle-ci fut remarquable pour lui par un accident qui pensa lui coûter la vie. En revenant de campagne * en hiver, il fut surpris de la nuit, et comme il avait tombé ce 25
jour-là, une grande quantité de neige, il s'égara, et tomba dans un fossé profond, dont il ne put sortir que par de longs et pénibles efforts, qui lui causèrent une rupture. Revenu de l'émotion que cet accident lui avait causé, il fit une infinité de réflexions sur la protection de Dieu qu'il venait d'éprouver dans ce danger, et qui par sa miséricorde, lui avait sauvé la vie. Il en était si pénétré qu'il n'en parlait jamais dans la suite qu'avec des sentiments les plus vifs de reconnaissance et d'actions de grâces.

n.m. Il pense à retirer les maîtres chez lui.

Toutes les précautions qu'il avait prises jusque-là pour donner aux maîtres des écoles une forme de gouvernement n'avaient pas eu tout le succès qu'il s'était promis de leur procurer. M. Niel, par ses continuelles absences, leur portait un préjudice considérable. Il n'en pénétrait pas les conséquences comme M. de La Salle, qui voyait dépérir tous les jours la piété qu'il voulait introduire dans cette petite communauté. Ses occupations ne lui permettaient pas d'y suppléer par sa présence aussi assidûment qu'il aurait été nécessaire. Après y avoir bien pensé, il ne trouva qu'un moyen qui était de transférer les maîtres chez lui pour les avoir sous ses yeux sans déranger ses affaires. Mais d'autre part, il ne put se dissimuler les obstacles difficiles qu'il aurait à surmonter, tant de la part de sa famille, qui n'approuvait pas toujours * ses démarches, que de celle de trois 26
de ses frères qui demeuraient avec lui, et à qui ce genre de vie pouvait déplaire. C'est ce qui fit qu'il fut agité pendant quelque temps de différentes pensées et qu'il eut peine à se déterminer sur le parti qu'il prendrait.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi sans qu'il pût se fixer. Cependant comme il voyait que tant de délais de sa part ne faisaient qu'augmenter le mal, il résolut enfin de surmonter ses répugnances, mais en même temps, il pensa qu'il était de sa prudence de ne rien précipiter et de ménager les esprits afin de les accoutumer doucement à ce changement auquel ils ne s'attendaient pas.

n.m. Il les fait manger à sa table.

Il se contenta d'abord d'admettre les maîtres à sa table aux heures des repas. On y faisait la lecture, il prenait de là, occasion de leur parler et de leur faire faire de salutaires réflexions sur la lecture. Après cela, ils se retiraient pour vaquer à leurs emplois dans les écoles.

n.m. 1681.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'année suivante, qu'il vit bien que tout ce qu'il faisait pour les former à une piété solide ne produisait pas encore tout le fruit qu'il s'en était promis. Il profita de l'absence de M. Niel pour les obliger à se rendre chez lui tous les matins à sept heures et d'y passer tout le jour, hors le temps des écoles, et les mit, par ce moyen, dans l'obligation de se rendre assidu aux exercices journaliers qu'il leur avait prescrits quelque temps auparavant et dont ils ne s'acquittaient pas assez fidèlement sous différents prétextes. Les principaux * étaient l'oraison mentale, la 27
prière vocale à certaines heures, et la mortification des sens. Jamais il ne connut mieux le besoin qu'ils avaient de cette conduite, que lorsqu'il les eut sous ses yeux.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

18 *Il remarqua dans quelques-uns d'eux * une piété chancelante et superficielle et même des inclinations basses qui venaient d'un défaut d'éducation. Il s'attacha donc à former leur extérieur en même temps qu'il réglait leurs mœurs.*

Projet d'établissement dans la ville de Guise échoué.

Pendant qu'il s'appliquait ainsi sans relâche à les amener insensiblement au degré de perfection où il les voulait élever, M. Niel toujours zélé pour procurer de nouveaux établissements, profita d'une ouverture que lui firent Messieurs de la ville de Guise. Il en parla à M. de La Salle qui n'approuva pas son dessein, parce qu'il lui paraissait trop peu réfléchi. Il lui représenta même que ses fréquentes absences devenaient préjudiciables aux maîtres, et qu'il ne convenait pas qu'il les laissât ainsi à eux-mêmes surtout dans le temps de Pâques. Tout ce qu'il put lui dire pour l'engager à abandonner ou à remettre cette affaire à un autre temps ne le fit pas changer. Son zèle l'emportait sur ses lumières. Il partit pour Guise. Son voyage ne réussit pas cette première fois ainsi que M. de La Salle l'avait prévu ;

mais à son retour il fut agréablement surpris d'apprendre ce qu'il avait fait pour contenir les maîtres dans une exacte discipline. Il lui en témoigna sa joie, et le pressa d'achever son ouvrage en les réunissant tout à fait dans sa maison.

M. de La Salle loge les maîtres chez lui.

M. de La Salle qui n'avait pas trouvé de si grands inconvénients à ses premières ten-
19 *tatives qu'il se l'était imaginé, consentit enfin à cette proposition; et après * s'être encore consulté, il les fit tous venir chez lui le jour de saint Jean-Baptiste, fête de son patron, en 1681* [1]. *Il sentit néanmoins que c'était le coup décisif, que le monde ne manquerait pas de censurer sa conduite, qui, jusque-là, l'avait tenu comme en suspens. Il se prépara aux contradictions; il en essuya de fortes de la part de ses parents et de ses amis qui ne pouvaient se lasser de lui reprocher sa bizarrerie, c'est ainsi qu'on en jugeait.*

Contradiction de ses parents et amis.

Il fallut soutenir tous les raisonnements et les railleries qu'on fit à ce sujet. Les uns le plaignaient par des sentiments trop humains ; les autres le blâmaient par d'autres vues. Les plus modérés se contentaient d'admirer son zèle sans oser le juger ; peu l'approuvaient. Mais malgré les fortes instances de sa famille qui ne laissaient pas de le toucher, il se fortifia dans sa résolution. Il répondit avec une modération si chrétienne à ceux de ses parents qui s'intéressaient le plus au jugement du public, qu'ils craignirent de s'opposer aux voies de

[1] *fête de son patron, l'an de J. C. 1681.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il remarqua dans quelques-uns d'eux une piété superficielle, une vocation chancelante et même des inclinations basses qui provenaient d'un défaut d'éducation. Il ne laissait échapper aucune occasion favorable pour leur faire sentir leurs défauts, leur parlait avec douceur, étudiait leurs différents caractères, y conformait ses réprimandes, et par cette industrie, il trouvait le moyen de réformer leur extérieur en même temps qu'il réglait leur intérieur.

n.m. La ville de Guise veut établir une école gratuite.

Pendant qu'il s'appliquait ainsi à les instruire des devoirs de leur état, M. Niel toujours zélé pour procurer de nouveaux établissements ne s'endormait pas. Il profitait des moindres espérances qu'on lui faisait entrevoir, et se ne donnait pas de repos qu'il n'en fût venu à bout. Il apprit que les magistrats de la ville de Guise avaient quelque dessein de former une école gratuite pour les pauvres. Sans autre délibération, il résolut de s'y transporter. Mais auparavant, il voulut avoir l'agrément de M. de La Salle, qui lui dit qu'il ne fallait pas se presser, que sa démarche serait prématurée et qu'en précipitant ainsi la chose elle courait risque d'échouer. D'ailleurs il lui représenta doucement, que ses fréquentes absences devenaient préjudiciables aux maîtres, que sa présence et son assiduité à veiller sur leur conduite les retiendraient dans leur devoir, surtout dans le temps de Pâques qui approchait. * Tout ce qu'il put lui dire ne le fit pas changer 28
de résolution. Il partit pour Guise, s'y donna beaucoup de mouvements inutiles, et revint sans avoir pu réussir, comme M. de La Salle le lui avait prédit. Cette petite mortification le rendit plus circonspect dans la suite et plus docile à profiter de ses conseils.

n.m. M. de La Salle loge les maîtres chez lui.

A son retour, il fut agréablement surpris de voir que ce que M. de La Salle avait fait pour contenir les maîtres dans l'ordre avait produit un changement notable. Il lui en témoigna sa joie et le pressa d'achever son ouvrage en les retirant tout à fait dans sa maison. C'était un coup décisif pour M. de La Salle et qui ne pouvait se faire sans éclat. Mais parce que ce qu'il avait fait jusque-là lui avait assez bien réussi, au-delà même de ses espérances, il crut qu'il n'y avait pas d'inconvénient à faire ce que M. Niel lui conseillait.

n.m. 1681.

Il fit donc venir tous les maîtres chez lui le jour de St Jean-Baptiste son patron, et les y logea. Ce fut pour lors que le monde, que sa conduite précédente avait tenu comme en suspens, commença à le censurer. Il fallut se préparer aux contradictions. Il en essuya de fortes de la part de ses parents et de ses amis. On ne pouvait se lasser de lui reprocher une démarche aussi bizarre que celle qu'il venait de faire, c'est ainsi qu'on la nommait. Il eut besoin de toute sa vertu pour écouter tous les raisonnements et souffrir les railleries piquantes qu'on fit à ce sujet. Les uns le plaignaient par des sentiments trop humains, les autres le blâmaient par mauvaise humeur, * les plus 29
sensés se contentaient d'admirer son zèle, sans oser le juger. Peu néanmoins l'approuvaient

n.m. Reproches de sa famille à ce sujet.

Les plus rudes assauts qu'il eut à soutenir lui furent livrés par sa famille qui l'aimait tendrement et qui n'était pas insensible aux discours qu'on faisait de lui. On lui représenta tout ce qu'on envisageait de plus désagréable dans sa démarche pour le dégoûter

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Dieu s'ils le pressaient davantage. Il y en eut néanmoins quelques-uns plus vifs qui lui reprochèrent qu'il déshonorait sa famille en se chargeant de gouverner des gens de basse naissance et sans éducation, qu'il ne faisait aucune distinction entre les étrangers qu'il admettait à sa table et ses propres frères qui ne pouvaient pas s'accommoder à un genre de vie si extraordinaire qui d'ailleurs ne leur convenait pas ; qu'il éloignait par là tous les honnêtes gens de chez lui.

Ses frères le quittent.

Comme on vit que tout ce qu'on lui disait n'affaiblissait en rien sa résolution, on le regarda comme un homme attaché à son sens, et qu'on ne pouvait fléchir ; ainsi on prit le parti de retirer de chez lui ses trois frères qui y étaient restés depuis la mort de leur père.

20 * *Cette séparation le mortifia, mais elle ne l'abattit point. Il mit sa confiance en Dieu, et se voyant entièrement libre, il s'appliqua tout de bon à régler sa petite communauté. Il commença par inspirer à ses disciples l'esprit de modestie, d'humilité, de pauvreté, de piété et d'une charité sans bornes ; toutes qualités qui devaient être le fondement de la simplicité de leur état ; mais comme il ne voulait rien introduire par autorité, et qu'il voulait faire un établissement solide, il se contenta de les porter à la perfection où il voulait les conduire par degrés.*

Il quitte sa maison et se retire dans neuve rue, avec les maîtres.

Il n'employa pour y réussir que la prière, l'exemple et de fréquentes exhortations. Le succès l'anima et le porta à entreprendre quelque chose de plus. Il pensa à quitter la maison paternelle et à se retirer avec ses disciples dans un quartier plus éloigné du tumulte et des embarras du monde.

Il loua une maison qu'il acheta depuis par les libéralités de plusieurs personnes de piété, et où les Frères ont toujours demeuré. (n. m. 1682). Il y entra avec eux [1] *le jour de Saint Jean-Baptiste, fête de son patron; un an après qu'il les eût retirés chez lui.*

Il donne des règlements aux maîtres.

Ce fut alors qu'il commença à leur donner une forme de communauté, il leur prescrivit une règle uniforme pour toutes les heures de la journée, dont le silence était comme la base. Il leur fit sentir combien cette pratique leur était nécessaire pour les accoutumer à réprimer leurs passions [2]*. Ensuite il leur persuada d'approcher* [3] *souvent des sacrements pour régler leur conscience, et dans cette vue, il les exhorta à se choisir un confesseur éclairé qui les*

[1] *Il y entra le jour...*
[2] *combien cette pratique leur était nécessaire. Ensuite il leur persuada...*
[3] *il leur persuada de s'approcher*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

et lui faire changer de résolution. Quelques-uns de ses parents, plus vifs et plus piqués que les autres, lui reprochèrent qu'il déshonorait sa famille et son état, en se chargeant ainsi de la conduite d'un nombre de sujets de basse naissance et sans éducation. Qu'il ne faisait aucune distinction de ces étrangers qu'il admettait à sa table, avec ses propres frères qui n'étaient pas nés pour s'assujettir à un genre de vie si extraordinaire, et qui ne leur convenait nullement. Qu'il allait éloigner par là tous les honnêtes gens de sa maison, et qu'il se verrait abandonné et méprisé de tout le monde. A tous ces raisonnements, il n'opposa qu'une grande patience, et répondit à tout avec une modération si chrétienne que plusieurs se retirèrent très édifiés, et résolus de ne plus le presser de crainte de paraître s'opposer aux voies de Dieu. Les autres voyant que toutes leurs tentatives ne produisaient rien sur son esprit, et qu'elles n'affaiblissaient en rien ses résolutions le regardèrent dès lors comme un homme attaché à son sens, que rien ne pouvait fléchir, et résolurent de retirer ses trois frères de chez lui.

* *n.m. Il s'applique à former les maîtres à la vertu.* 30

Cette séparation lui fut sensible, mais elle ne l'abattit pas. Il mit toute sa confiance en Dieu, et lorsqu'il se vit entièrement libre, il s'appliqua tout de bon à régler sa petite communauté. Il commença par leur inspirer l'esprit de modestie, d'humilité, de pauvreté, de piété et d'une charité mutuelle sans bornes; toutes qualités qui devaient faire le fondement et la base de leur état. Mais comme il avait résolu de ne rien introduire par autorité, et qu'il voulait leur donner de l'attrait pour la vertu sans contrainte, il se contenta dans ces commencements de les y conduire comme par la main en leur faisant goûter les vérités qu'il leur enseignait par ses exhortations et encore plus par son exemple. Il s'appliqua ainsi toute cette année à accoutumer les maîtres à une suite d'exercices auxquels il les familiarisait d'une manière insensible.

n.m. Il quitte la maison paternelle avec les maîtres.

Et quand il les y eut bien affermis, il pensa sérieusement à quitter sa maison paternelle et à se retirer avec eux dans un quartier plus à l'abri du tumulte et des embarras du monde. Il en trouva une à louer dans la *Rue neuve*, vis-à-vis les murs des Dames Religieuses de Ste-Claire.

n.m. 1682. Etablissement de la première maison de l'Institut.

Ils y entrèrent le jour de St-Jean-Baptiste de l'année 1682. C'est cette même maison que les Frères des Ecoles Chrétiennes occupent depuis ce temps-là et dont ils ont fait l'acquisition en 1700 par les libéralités de quelques personnes charitables de la ville. Elle peut passer à juste titre pour la première de leurs maisons et pour le berceau de leur Institut.

* *n.m. Il leur prescrit une vie uniforme.* 31

Quand les maîtres furent bien établis dans cette nouvelle demeure, et qu'on eut distribué tous les lieux nécessaires pour leurs exercices, M. de La Salle leur prescrivit une règle uniforme pour toutes les heures de la journée dont le silence était comme la base. Il leur fit sentir dès lors combien cette pratique leur était avantageuse pour les accoutumer au recueillement et à réprimer leurs passions. Ensuite il leur conseilla de faire un fréquent usage de la prière et de s'approcher souvent des sacrements pour régler leur conscience. Pour cet effet il les exhorta à se choisir un confesseur éclairé, qui les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

conduisît tous par les mêmes principes.
La première idée qui leur vint fut de le prier de leur permettre de n'en point chercher d'autre que lui. Le respect les retint quelque temps, mais comme la confiance qu'ils avaient en lui
21 *augmentait par l'usage, les plus accrédités dans son esprit lui en firent * la proposition. M. de La Salle ne voulait les gêner en rien sur un choix de cette importance. Il crut que la prudence ne lui permettait pas de leur accorder leur demande, dans l'appréhension que cela ne lui ôtât la liberté de leur parler de leurs imperfections avec sa franchise ordinaire. Cependant après s'être laissé presser par plusieurs instances, et s'être consulté avec quelques personnes expérimentées, il se rendit au désir des maîtres qui véritablement se réunirent en peu de temps sous sa direction. On s'aperçut aisément de l'heureux changement qu'ils éprouvèrent. La bonne odeur de leur piété se répandit au dehors, et bientôt on admira ceux qu'on regardait avec mépris peu de jours auparavant.*

Les villes voisines s'empressèrent de les attirer par de nouveaux établissements.

Ecole de Rethel.

Celle de Rethel fut la première qui en fit la demande à M. de La Salle. L'affaire lui parut délicate. Il ne voulut rien précipiter, tout ce qu'il avait fait jusque-là pour donner une forme de gouvernement aux maîtres des écoles, n'était encore qu'un léger essai [1] *de la perfection à laquelle il les voulait conduire. Il craignit d'exposer trop tôt de jeunes plantes encore mal affermies. Il était persuadé qu'elles avaient encore besoin d'appui ; que tout ce qu'il pouvait faire de mieux était* [2] *d'en promettre pour la suite. Cependant la ville soutenue de la protection du Duc de Mazarin et du zèle du Curé, pressait l'exécution. Il fallut se rendre aux sollicitations. M. de La Salle ne pouvait plus refuser avec bienséance, il chargea M. Niel de faire les démarches nécessaires. Il s'en acquitta avec son zèle ordinaire et son activité accoutumée* [3]. *A peine fut-il arrivé à Rethel que tout fut réglé. On avait trouvé dans les libéralités du Duc, de la ville et du Curé, un fonds suffisant pour acheter une maison et fournir à la subsistance*
22 *de deux maîtres qui trouvèrent les choses en état pour y ouvrir les écoles * gratuites la même année 1682* [4].

Le Duc de Mazarin qui avait conçu dès lors une haute idée de la piété de M. de La Salle [5] *voulut le connaître.*

Le Duc de Mazarin la veut fonder.

Il se fit un plaisir de le converser [6] *et de l'honorer de ses visites ; c'était même en con-*

[1] *un léger effet*
[2] *ce qu'il pouvait faire était d'en promettre pour la suite.*
[3] *il s'en acquitta avec son activité ordinaire.*
[4] *pour y ouvrir les écoles gratuites la même année.*
[5] *une haute idée de M. de La Salle.*
[6] *un plaisir de l'entretenir*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

conduisît tous par les mêmes principes. La première idée qui leur vint fut de le prier de leur permettre de n'en point chercher d'autre que lui. Le respect les retint quelque temps, mais comme leur confiance en lui augmentait par la bonté qu'il leur marquait dans ses entretiens familiers, les plus accrédités dans son esprit se chargèrent de lui en faire la proposition. Comme il ne voulait les gêner en rien sur un point de cette importance, il crut qu'il n'était pas de sa prudence de leur accorder leur demande, dans l'appréhension qu'il eut que cela ne diminuât la liberté qu'il avait de les reprendre de leurs défauts avec sa franchise ordinaire. Cependant, pressé par leurs instances réitérées, et après s'être consulté avec quelques amis désintéressés, il se rendit aux désirs des maîtres, en sorte qu'on les vit tous réunis en peu de temps sous sa direction. On ne fut pas longtemps * à s'apercevoir de l'heureux changement que cela produisit parmi eux. 32
Bientôt la bonne odeur de leur piété se répandit au dehors et on commença à admirer dans le monde, ceux qui, peu de temps auparavant, étaient l'objet de ses mépris.

n.m. La ville de Rethel demande un établissement.

Les villes voisines de Reims, informées des avantages qu'elles pouvaient retirer de cet établissement, s'empressèrent de chercher les moyens d'en procurer de pareils pour l'instruction de leurs enfants. Celle de Rethel-Mazarin fut la première qui en fit la demande à M. de La Salle. L'affaire lui parut délicate. Il ne voulut rien précipiter. Tout ce qu'il avait fait jusque-là pour former des maîtres d'école dans Reims n'était encore, selon lui, qu'un léger essai de la perfection à laquelle il avait dessein de les conduire. Il craignait d'exposer trop tôt de jeunes plantes encore mal affermies. Il lui semblait qu'elles avaient encore besoin d'appui pour leur donner le temps de se fortifier : qu'ainsi tout ce qu'il pouvait faire de mieux était de donner des espérances pour la suite. Cependant la ville soutenue de la protection du Duc de Mazarin et appuyée du zèle du Curé, pressait l'exécution, de sorte qu'il n'y eut plus moyen de temporiser. Il fallut s'arranger sur les circonstances présentes; car outre les libéralités du Duc, de la Ville, du Curé et d'une Demoiselle Bouralleti qui offrit elle seule cinquante livres de rente, on trouvait une maison pour s'établir et les fonds nécessaires pour l'entretien des maîtres.

n.m. Ecole de Rethel.

M. de La Salle ne pouvant plus reculer avec bienséance, * chargea M. Niel de la 33
commission pour aller faire cet établissement. Il s'en acquitta avec son activité ordinaire, et à peine fut-il arrivé à Rethel-Mazarin que tout fut réglé de manière que les écoles y furent ouvertes cette même année 1682. Les différents mouvements qu'il se donna pour cette affaire, et les arrangements qu'il fallait prendre pour la faire réussir, le mirent nécessairement en relation avec ceux qui s'y intéressaient particulièrement. C'est ce qui lui procura l'honneur de rendre ses devoirs respectueux au Duc, qui dans une audience qu'il lui donna lui fit plusieurs questions sur ce nouvel Institut, et particulièrement sur celui qui en était le principal mobile. Dès ce moment, il eut envie de connaître M. de La Salle que M. Niel lui avait dépeint comme un saint prêtre d'une haute piété et d'une charité sans bornes. M. de La Salle n'aimait pas à se produire, mais informé des intentions du Duc, il se vit dans la nécessité de se rendre à ses ordres. Le Duc le reçut avec des marques de distinction; il se fit un plaisir de le converser sur des matières de piété. Il l'honora même plusieurs fois de sa visite.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

sidération de sa vertu que quelques années après l'établissement dont nous venons de parler, il avait pris la résolution d'assigner aux maîtres des écoles de Rethel [1] une rente perpétuelle sur son domaine pour leur tenir lieu de fondation. Il en fit la proposition à M. de La Salle qui la reçut avec actions de grâces. Les conventions du contrat furent dressées dans l'instant ; mais la conclusion de l'affaire ayant été différée au lendemain, les dispositions du Duc ne se trouvèrent plus les mêmes. On l'avait indisposé contre M. de La Salle, qui n'eut pas de peine à s'en apercevoir.

On le prévient contre M. de La Salle.

Car quand il vint le lendemain pour consommer l'affaire, le Duc le reçut d'un air sévère, lui dit des choses dures et humiliantes, et voulut l'assujettir à des conditions onéreuses dont il n'avait pas été question la veille. M. de La Salle répondit à tout avec sa modération ordinaire, et se retira sans marquer aucun mouvement d'émotion. Il connaissait ceux qui lui avaient rendu de mauvais offices auprès du Duc, et jamais il ne voulut souffrir qu'on leur en témoignât le moindre déplaisir.

La modération chrétienne qu'il fit paraître dans cette affaire [2] était l'effet de sa parfaite soumission aux ordres de la Providence. Il s'y est tellement affermi dans toutes les traverses qu'il a eu à essuyer [3] pour établir son Institut que les contretemps les plus fâcheux n'ont
23 *pu l'altérer. Quand on n'agit que pour Dieu on se * console aisément des contradictions des hommes. Son détachement était si parfait qu'il semblait être insensible aux injustices qu'on lui faisait, il n'en parlait jamais, il ne lui échappait aucune plainte contre ceux qui les lui faisaient souffrir. Il aimait mieux renoncer à ses droits quelque bien fondés [4] qu'ils fussent, que de laisser naître le plus petit soupçon sur son désintéressement. C'est ce qu'il fit [5] à l'occasion de l'établissement dont on vient de parler.*

Il renonce à une donation pour ne point plaider.

Deux personnes des plus riches de Rethel lui avaient laissé une somme considérable pour lui aider à fonder son école, il en était déjà en possession, on lui en avait remis les papiers et les titres.

La donation était faite en bonne forme : néanmoins il se désista de son droit, et abandonna tout [6] aux héritiers qui la lui contestaient, plutôt que d'essuyer l'événement d'un procès où la charité aurait pu souffrir quelque altération. Exemple de désintéressement aussi édifiant qu'il est rare [7].

Ecole de Guise fondée par Mlle de Guise.

L'école de Rethel ne fut pas plus tôt établie que la ville de Guise se repentit d'avoir négligé les offres que M. Niel lui avait faites un an auparavant. Ils l'engagèrent à faire un second voyage et sans différer davantage, ils [8] donnèrent une maison pour la demeure

[1] *aux maîtres de Rethel*
[2] *dans cette occasion.*
[3] *les traverses qu'il a eu à souffrir*
[4] *ses droits quelque établis qu'ils fussent...*
[5] *Ce qu'il fit à...*
[6] *abandonna le tout aux héritiers...*
[7] *Désintéressement aussi édifiant que rare.*
[8] *Mrs de Ville donnèrent une...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Le Duc de Mazarin veut la fonder, on l'en détourne.

Et ce fut en considération de sa vertu que quelques années après l'établissement des écoles de Rethel, il voulut assigner sur ses domaines une rente perpétuelle de deux cents livres pour l'entretien des maîtres. L'affaire était prête à se conclure lorsque des personnes en qui il mettait sa confiance, le détournèrent de cette pensée, de sorte que quand M. de La Salle vint le lendemain pour accepter la * donation, il trouva ses 34
dispositions changées, et qu'au lieu des marques de bonté dont il l'avait honoré, il ne lui témoignait plus que du froid et une indifférence sensible. On lui fit des difficultés propres à le rebuter, on lui proposa des conditions onéreuses et qui n'étaient pas compatibles avec les engagements des maîtres. Il lui fallut essuyer à ce sujet des reproches et des discours durs et humiliants pour lui. Mais sans s'écarter du respect, qu'il devait à la présence du Duc, il répondit avec fermeté sans sortir des termes de sa modération ordinaire. Il se retira chez lui sans marquer aucun mouvement d'émotion et quoiqu'il connût les auteurs de la trame, il ne voulut pas qu'on leur en marquât le moindre mécontentement.

n.m. M. de La Salle souffre les humiliations sans se plaindre.

Cette conduite sage et modérée que ses ennemis prenaient pour insensibilité, était l'effet de son entière soumission aux ordres de la Providence, elle faisait la règle de ses actions, et il s'y affermissait tellement dans les traverses qu'il eut à souffrir dans l'établissement de son Institut, que les contretemps les plus fâcheux n'altéraient en rien la paix intérieure dont il jouissait. Quand on n'agit que pour Dieu, on se console aisément des contradictions des hommes. Son détachement était si parfait qu'il ne paraissait pas frappé des injustices qu'on commettait à son égard. Il n'en parlait jamais; il ne lui échappait aucune plainte contre ceux qui les lui faisaient souffrir. Il aimait mieux renoncer à ses droits les plus clairs que de donner le moindre sujet de plainte. C'est ce qu'il fit à * 35
l'occasion de l'établissement dont on vient de parler.

n.m. Il renonce à ses droits pour ne pas plaider.

Deux personnes des plus riches de Rethel-Mazarin lui avaient laissé une somme considérable pour lui aider à fonder son école. Il en était déjà en possession, on lui en avait remis les papiers en main; la donation paraissait être incontestable. Cependant il se désista de ses droits et abandonna tout aux héritiers qui le lui contestaient plutôt que d'essuyer l'événement d'un procès ou la charité aurait pu souffrir quelque altération. Exemple de désintéressement aussi édifiant qu'il est rare.

n.m. La ville de Guise demande des maîtres.

L'école de Rethel-Mazarin ne fut pas plutôt établie que Mrs. de la ville de Guise se repentirent d'avoir négligé les offres que M. Niel leur avait faites un an auparavant. Ils prirent avec lui de nouveaux engagements dans un second voyage qu'ils le prièrent de faire chez eux. Cette année et sans différer ils donnèrent une maison pour la demeure

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

des maîtres. Mlle de Guise les prit sous sa protection et leur donna les fonds nécessaires pour leur entretien, de manière qu'on y ouvrit les écoles dès [1] *la même année. M. de La Salle avait assez de peine dans ces commencements à trouver des sujets propres à tant d'établissements. Les premiers qu'il envoya à Guise ne furent pas goûtés mais dans la suite, il les rappela et en envoya d'autres qui s'attirèrent l'estime et la considération que méritait leur piété.*

Ecole de la paroisse de St-Pierre de Laon.

24 *Sur la fin de cette année, le curé de la paroisse de St-*Pierre de la ville de Laon* [2] *informé du bien que les écoles gratuites produisaient dans* [3] *les villes où elles étaient érigées, écrivit à M. de La Salle, et le pria de lui donner deux maîtres pour en former une dans sa paroisse. L'amour qu'il avait pour les pauvres qui en faisaient le plus grand nombre et le désir de les faire instruire le pressaient depuis longtemps de leur procurer cet avantage. Il fallait l'agrément des Maire et Echevins de la ville, il l'obtint, ils firent même plus qu'il n'avait espéré, car ils donnèrent une maison pour tenir les écoles: les Religieux de l'abbaye de St-Martin de la même ville, Ordre de Prémontré, se joignirent au Curé pour fournir généreusement aux maîtres de quoi subsister. Les choses ainsi réglées, ils y ouvrirent les écoles l'année suivante.*

Le Curé profita de cette occasion pour lier une amitié très étroite avec M. de La Salle qui conserva toute sa vie une grande confiance en lui, fondée sur l'estime qu'il faisait de son zèle et de sa piété.

Les maîtres se dégoûtent et abandonnent l'Institut.

Le succès de ces établissements faits d'une manière si rapide était, ce semble, un présage heureux pour l'avenir. Cependant, il s'en fallut beaucoup que la suite répondît à de si beaux commencements, et dans le temps que M. de La Salle semblait s'applaudir de la réussite, Dieu lui fit goûter toute l'amertume qui accompagne ordinairement les établissements mal affermis : car lorsqu'il croyait avoir mis les écoles en état de se soutenir, il vit tout à coup son ouvrage à la veille d'être détruit. Les maîtres qu'il avait assemblés pour les former, commencèrent [4] *à se relâcher, ils trouvèrent leur vie ennuyeuse, leurs exercices trop gênants, leur nourriture trop simple, leur liberté trop à l'étroit. Il leur vint en pensée de secouer un*
25 *joug qu'ils * disaient ne pouvoir plus porter ; qui leur avait cependant paru doux dans le temps de leur ferveur, et auquel ils s'étaient assujettis si volontairement. Ils ne sentaient plus de goût pour les pratiques de piété qu'ils avaient trouvées si saintes et si utiles. Il est aisé de s'imaginer jusqu'à quel point M. de La Salle fut pénétré de douleur à la vue de ce désordre. Il fallut néanmoins être témoin de la désertion de ses disciples. Tout ce qu'il put leur dire de plus tendre et de plus touchant devint inutile, leur parti était pris.*

---

[1] *on y ouvrit les écoles la même année.*
[2] *la paroisse de St-Pierre de Laon*
[3] *du bien que faisaient les écoles gratuites dans les...*
[4] *Les maîtres commencèrent à se relâcher,*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

des maîtres. Mademoiselle de Guise qu'on avait eu soin de disposer en leur faveur, les prit sous sa protection, et leur donna de son domaine les fonds nécessaires pour leur entretien, de sorte qu'on y ouvrit les écoles cette même année 1682.

n.m. Les premiers qu'on y envoie ne contentent pas.

M. de La Salle avait de la peine dans ces commencements à trouver assez de sujets propres pour fournir à ces établissements. Les premiers maîtres qu'il envoya à Guise ne furent pas goûtés; néanmoins, il fallut temporiser jusqu'à ce qu'il en eût formé d'autres, alors il rappela les * premiers et y en mit d'autres, qui s'attirèrent l'estime et la considé- 36
ration qui étaient dues à leur exactitude et à leur piété.

n.m. 1682. *Ecole à Laon.*

Ce fut aussi vers la fin de cette année que M. Guiart, Curé de St-Pierre de la ville de Laon, informé du bien que les écoles gratuites produisaient dans les villes de Rethel et de Guise où on venait d'en ériger, écrivit à M. de La Salle, et le pria de lui envoyer deux maîtres pour en former une dans sa paroisse. L'amour qu'il avait pour les pauvres qui en faisaient le plus grand nombre et le désir ardent qu'il avait de les faire instruire le pressaient depuis du temps de leur procurer cet avantage. Il avait pris des arrangements avec les Maire et Échevins de la ville pour prévenir toutes les difficultés. Il obtint d'eux une maison pour loger les maîtres. Les Chanoines Réguliers de l'abbaye de St-Martin Ordre de Prémontré, s'engagèrent généreusement de leur fournir une partie de leur subsistance et M. le Curé suppléa au reste de son propre fonds. Les choses étant ainsi réglées, M. de La Salle envoya deux maîtres à Laon qui en ouvrirent les écoles l'année suivante 1683.

n.m. 1683.

Le Curé lia avec lui une amitié et une confiance réciproques qui étaient fondées sur l'estime qu'ils faisaient l'un de l'autre et qui ne finit qu'à leur mort.

n.m. La plus grande partie des maîtres se dégoûte.

Le succès de ces établissements faits d'une manière si rapide était selon les apparences, un présage heureux de ce qu'on devait espérer pour la suite. Cependant il s'en fallut * beaucoup que M. de La Salle eût sujet de s'en applaudir. Dieu lui fit goûter 37
toute l'amertume qui accompagne ordinairement les établissements mal affermis et lorsqu'il croyait avoir mis les écoles en état de se soutenir, il vit son ouvrage sur le penchant de sa ruine. Les maîtres qu'il avait réunis dans une même maison, pour les accoutumer à la règle commencèrent à se relâcher de leur première ferveur. Ils trouvèrent leur vie ennuyeuse, leurs exercices trop gênants, leur nourriture trop simple, leur liberté trop à l'étroit. Ils pensèrent à secouer un joug qu'ils avaient trouvé doux jusque-là et auquel ils s'étaient assujettis volontairement. Ils ne sentaient plus de goût pour toutes les pratiques de piété en usage dans la maison et qui leur avaient paru si utiles et si saintes. Il est aisé de s'imaginer jusqu'à quel point M. de La Salle fut pénétré de douleur à la vue de ce désordre. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour ranimer leur ferveur et les ramener de leurs égarements. Mais leur dégoût était si général qu'il fallut les abandonner et être lui-même témoin de leur désertion. Tout ce qu'il put leur dire de plus tendre et de plus touchant ne leur fit point d'impression, leur parti était pris. Les remèdes qu'il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Les remèdes qu'il voulut employer pour guérir leurs plaies, ne servirent qu'à les aigrir davantage. Les obligations singulières qu'ils avaient à la charité avec laquelle cet homme les avait conduits et entretenus chez lui furent comptées pour rien, elles s'effacèrent bientôt de leur esprit ; et oubliant tous les sentiments de respect et de reconnaissance qui étaient dus à sa vertu et à ses bons exemples, ils sortirent de chez lui et renoncèrent pour toujours au dessein qu'ils avaient eu de se consacrer à l'instruction de la jeunesse. Il y en eut néanmoins quelques-uns qui, plus fidèles et mieux affermis dans leur vocation, refusèrent de suivre ces lâches dans leur désertion. On ne peut pas nier que M. de La Salle se voyant ainsi presque entièrement abandonné [1] *ne fût un peu ébranlé, et qu'il ne fût tenté de renoncer à son entreprise. Il semble que n'ayant eu en vue* [2] *que le bien public et l'instruction des pauvres, il devait attendre de son travail un succès plus heureux. Mais les pensées des hommes sont trop bornées pour pénétrer les desseins de Dieu.*

Il se présente d'autres sujets.

26 *Comme il avait une vertu solide et à l'épreuve * des contradictions, il ne fut pas abattu de cette disgrâce, mais il profita de cette petite humiliation pour ranimer son zèle. Il recueillit avec actions de grâces, les débris de ce troupeau dispersé et s'attacha à les rassurer contre les alarmes où les avait jetés la fausse démarche de leurs compagnons. Ses prières, ses soins, son exemple, ses exhortations pleines de tendresse les fortifièrent contre la tentation* [3].

Dieu qui se plaît à rendre le calme à ceux qui ont été fidèles dans la tempête [4] *versa ses bénédictions sur son travail et dans le temps qu'il y pensait le moins, il vit arriver un nombre de sujets qui avaient de la force, de la ferveur et de la piété. Ceux-ci, joints au petit nombre qui lui était resté fidèle, formèrent une nouvelle communauté plus nombreuse et plus parfaite. Il s'appliqua dès lors à les prévenir contre l'inconstance naturelle dont il avait éprouvé les funestes effets dans ceux qui l'avaient quitté quelque temps auparavant.*

M. de La Salle leur fait prendre une nouvelle forme d'habit.

L'homme toujours faible veut être fixé au bien par quelques liens qui l'attachent. Sur ce fondement, M. de La Salle dressa de nouveaux règlements plus réfléchis et plus mesurés que les premiers. Il chercha tous les moyens d'ôter jusqu'au moindre prétexte de retour vers le monde, et de l'avis de plusieurs personnes de piété et d'expérience, joint à la bonne volonté qu'il trouva dans les maîtres [5], *il leur fit prendre un habillement pauvre et uniforme qui par sa simplicité les distinguait* [6] *des gens du monde, et tel qu'ils le portent encore à présent. Cette nouvelle forme d'habit était très convenable à la modestie de leur état, et en inspirant du respect pour ceux qui en étaient revêtus, elle leur donnait lieu d'être plus retenus dans leur conduite.*

Il est vrai que ce changement ne fut pas du goût de tout le monde et que quelques années après une personne distinguée d'ailleurs par son mérite, mais d'un génie particulier voulut les obliger d'y faire quelque réforme. M. de La Salle ne jugea pas à propos de se rendre à

[1] *M. de La Salle se voyant ainsi presque abandonné*
[2] *Il semble que n'ayant en vue que...*
[3] *Ses exhortations pleines de tendresse les fortifia contre les tentations.*
[4] *fidèles dans le temps de la tempête...*
[5] *la bonne volonté qu'il trouva dans les sujets...*
[6] *qui, par sa simplicité, les distingua...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

voulut employer pour guérir leurs plaies ne servirent qu'à les aigrir davantage, les obligations singulières qu'ils avaient à la charité avec laquelle il les avait conduits et entretenus chez lui ne furent comptées pour rien, elles s'effacèrent entièrement de leur esprit * et oubliant tous les sentiments de respect et de reconnaissance qui étaient dus 38
à sa vertu et à ses bons exemples, ils sortirent de chez lui et renoncèrent pour toujours au dessein qu'ils avaient eu de se consacrer à l'instruction de la jeunesse. Il y en eut néanmoins quelques-uns qui, plus fidèles et mieux affermis dans leur vocation, refusèrent de suivre ces lâches dans leurs égarements.

n.m. M. de La Salle encourage ceux qui restent.

On ne peut pas nier que M. de La Salle ne fût un peu ébranlé à la vue d'une désertion si générale et qu'il ne fût tenté dès ce moment d'abandonner tous ses projets. Il lui paraissait que n'ayant eu que des vues très pures pour procurer le bien, et contribuer de tout son pouvoir à l'instruction des pauvres, il avait eu lieu d'en espérer un succès plus heureux. Mais les pensées des hommes sont trop bornées pour pouvoir pénétrer les desseins de Dieu. Après avoir fait toutes les réflexions que lui fournissait un événement si subit et si peu attendu, il profita de cette humiliation pour ranimer son zèle; et plein d'une nouvelle confiance, il recueillit avec actions de grâces, les débris de ce troupeau dispersé. Il s'attacha à les rassurer contre les alarmes où les avait jetés la fausse démarche de leurs compagnons : et par ses prières, ses soins, ses exemples et ses exhortations tendres et affectives, il le fortifia contre la tentation.

n.m. Il leur fait prendre un habillement uniforme.

Dieu qui se plaît à rendre le calme après la tempête versa de nouvelles bénédictions sur son travail, et dans le temps qu'il y pensait le moins, il vit arriver un nombre de sujets qui avaient de la bonne volonté, de la force, de la * ferveur et de la piété. Ceux-ci, 39
joints à ceux qui étaient restés fidèles, formèrent une nouvelle communauté plus nombreuse et plus complète. M. de La Salle revenu de sa surprise et plein d'une nouvelle confiance, s'appliqua plus qu'auparavant à les prémunir contre l'inconstance naturelle dont il venait d'éprouver les suites funestes par la désertion des autres. Il fit réflexion que l'homme toujours faible veut être fixé au bien par quelques liens qui l'attachent. C'est ce qui le détermina à dresser de nouveaux règlements, plus réfléchis et plus mesurés. Le principal objet était de prendre de justes moyens pour leur ôter tout prétexte de retour vers le monde. Il consulta plusieurs personnes de piété et d'expérience, et profitant de la bonne volonté de ses nouveaux disciples, il leur fit prendre un habillement pauvre et uniforme, qui par sa singularité et sa simplicité les distinguait des séculiers. Cette nouvelle forme d'habit était très convenable à la modestie de leur état, et en inspirant du respect pour leur personne, il leur donnait lieu d'être plus retenus dans leur conduite.

n.m. On ne l'approuve point.

Il est vrai que ce changement ne fut pas du goût de tout le monde. On y trouvait du ridicule, parce qu'on n'y était pas encore accoutumé. On en fit même des railleries qui ont cessé avec le temps. Quelques années après, une personne distinguée d'ailleurs par son mérite et par sa piété, mais d'un génie particulier, voulut les obliger d'y faire quelque réforme, mais M. de La Salle dont il fallait l'agrément, ne jugea pas à propos

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ses raisons, il craignait qu'en les habillant plus proprement, on ne leur fît naître l'envie de se produire et que par son trop de complaisance pour un homme dont il respectait d'ailleurs le crédit et les lumières [1], *il ne donnât quelque atteinte à la simplicité de son Institut. Il ne*
27 *voulut donc pas* * *céder aux raisons de bienséance qu'on lui allégua; on le taxa d'entêtement et de suffisance. Il ne lui fut plus* [2] *permis de garder le silence, mais il se fit un devoir de charité, de justifier sa conduite et donna les raisons de sa résistance dans un petit écrit qu'il composa exprès. Il le fit dans des termes si solides et si modérés qu'il ramena à son sentiment ceux qui lui étaient le plus opposés.*

Ils prennent le nom de Frères des Ecoles Chrétiennes.

Quand il vit les maîtres bien affermis dans leur état, il leur persuada de quitter ce nom qu'ils avaient porté jusqu'alors et de prendre celui de Frères des Ecoles Chrétiennes. Cette dénomination leur parut plus modeste, plus conforme à la vie commune qu'ils avaient embrassée, et plus propre à entretenir l'union qui devait régner entre eux. On vit dès lors les effets de ce changement qui n'avait rien de considérable en apparence.

Les Frères (c'est ainsi que je les désignerai [3] *dans la suite) n'avaient plus qu'un même cœur et un même esprit. Ils vivaient dans une grande paix, s'entraidaient mutuellement avec une charité tendre et compatissante.*

Tout leur devint commun, nul intérêt particulier ne partageait leur attention en sorte qu'ils retraçaient par la régularité de leur conduite une vive image de la vie des premiers chrétiens. Il leur restait néanmoins encore un faible par où le démon pouvait les surprendre ; c'était leur [4] *trop de prévoyance pour l'avenir.*

Ils craignent de manquer.

Comme ils étaient réduits par état à un nécessaire fort modique, et qu'ils ne jouissaient d'aucun fonds, il leur venait de temps en temps des pensées de défiance [5] *qui les agitaient. Ils se représentèrent l'extrémité où ils se trouveraient réduits si M. de La Salle venait à*
28 *leur manquer. Sur cela ils se formaient dans l'esprit des* * *idées chimériques qui les jetaient dans la langueur et le découragement. M. de La Salle s'en aperçut et lorsqu'il en voulut pénétrer la cause, ils lui dirent avec franchise qu'ils ne voyaient rien de fixe ni de stable dans leur établissement ; que le moindre événement fâcheux pouvait renverser tous ses projets, qu'il était triste pour eux de sacrifier leur jeunesse pour le service du public, sans être assurés de trouver à la fin, un asile à l'ombre duquel ils pussent se reposer de leurs travaux.*

M. de La Salle qui n'était rempli que des idées de Providence, et qui voulait conduire les Frères par cette voie, travailla sans délai à relever leur courage abattu. « Hommes de peu de foi, leur dit-il, est-ce ainsi que vous prescrivez des bornes à la providence de Dieu ? Ne savez-vous pas qu'il n'en met pas à sa bonté ? S'il a soin, comme il le dit lui-même, des herbes et des lis des champs, s'il nourrit avec tant de soin les oiseaux et les autres animaux qui sont sur la terre, quoiqu'ils n'aient ni fonds ni rentes, ni caves, ni greniers : avec combien plus de raison devez-vous espérer qu'il aura soin de vous, qui vous consacrez à son service ? Ne

---

[1] *un homme dont il respectait d'ailleurs le mérite, le crédit et les lumières...*
[2] *Il ne lui fut pas permis...*
[3] *je les distinguerai...*
[4] *c'était le trop de prévoyance...*
[5] *des pensées défiance*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de suivre ses avis. Il craignait qu'en les habillant plus proprement, on ne leur fît naître l'envie de se produire, et * que par trop de complaisance pour un homme, dont il 40
respectait d'ailleurs le crédit et les lumières, il ne donnât quelque atteinte à la simplicité de son Institut. Il ne voulut donc pas céder aux raisons de bienséance qu'on lui allégua, et parce qu'on le taxa d'entêtement et de suffisance, il crut qu'il était de la justice, d'exposer par écrit les raisons de sa résistance. Il le fit d'une manière solide et chrétienne et par ce moyen, il ramena à son sentiment ceux qui y paraissaient les plus opposés.

n.m. Il leur fait prendre le nom de Frères des Ecoles Chrétiennes.

Il fit plus. Il profita de la bonne volonté de ses disciples pour leur persuader de quitter le nom de maîtres des écoles qu'ils avaient porté jusque-là, et de prendre celui de *Frères des Écoles Chrétiennes*. Cette dénomination leur parut plus modeste, et plus conforme à la vie commune qu'ils avaient embrassée. On vit dès lors, les effets de ce changement qui n'avait rien de considérable en apparence, et qui néanmoins servit à cimenter l'union qui devait régner entre eux.

n.m. Leur union.

Les Frères (c'est ainsi que nous les désignerons dans la suite), n'avaient plus qu'un même cœur et un même esprit. Ils vivaient dans une grande paix, s'entraidaient mutuellement avec une charité tendre et compatissante. Tout leur était devenu commun, nul intérêt particulier ne partageait leur attention, en sorte qu'ils retraçaient par la régularité de leur conduite une vive image de la vie des premiers chrétiens. Il leur restait néanmoins encore un faible par où le démon pouvait les surprendre, c'était le trop de prévoyance pour l'avenir.

* *n.m. Ils se défient de la Providence.* 41

Comme ils étaient réduits par état à un nécessaire fort modique et qu'ils ne jouissaient d'aucun fonds, il leur venait de temps en temps des pensées de défiance, qui les agitaient. Ils se représentaient l'état où ils se verraient réduits si M. de La Salle venait à leur manquer. Ils se formaient sur cela, mille chimères dans l'esprit, qui les jetaient insensiblement dans l'abattement et dans la langueur. M. de La Salle s'en aperçut, et lorsqu'il en voulut pénétrer les raisons, ils lui dirent avec franchise, qu'ils ne voyaient rien de fixe, ni de stable, dans leur établissement; que le moindre événement pouvait renverser tous ses projets qu'il était triste pour eux de sacrifier leur jeunesse pour le service du public, dans un état flottant, sans être assurés de trouver à la fin, un asile à l'ombre duquel ils pussent se reposer de leurs travaux lorsque l'âge ou l'infirmité les mettrait hors d'état de continuer.

n.m. M. de La Salle combat leur défiance.

M. de La Salle qui n'était rempli que des idées de la Providence, qui y mettait toute sa confiance et qui voulait conduire les Frères par la même route, travailla fortement à relever leur courage abattu. « Hommes de peu de foi, leur dit-il, est-ce ainsi que vous voulez prescrire des bornes à la Providence de Dieu ? Ne savez-vous pas qu'il n'en met pas à sa bonté ? S'il a soin comme il le dit lui-même des herbes et des lis des champs, si il nourrit avec tant de soin les oiseaux et les autres animaux qui sont sur la terre, quoiqu'ils n'aient ni fonds, * ni rentes, ni caves, ni greniers : avec combien plus de 42
raison devez-vous espérer qu'il aura soin de vous qui vous consacrez à son service ?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

vous inquiétez donc plus [1] *de l'avenir, Dieu sait vos besoins et ne manquera pas d'y pourvoir abondamment si vous lui êtes fidèles ». Ce discours plein de zèle, appuyé sur l'autorité de Dieu même aurait dû ce semble, les rassurer et calmer leurs inquiétudes ; mais comme ils avaient l'esprit préoccupé, il ne leur fit pas assez d'impression.*

« Il vous est bien facile, lui répondirent-ils [2]*, de nous tenir de pareils discours, vous ne manquez de rien, vous êtes établi honorablement, vous avez du bien, vous avez de plus un canonicat : tout cela vous met à couvert de la misère dans laquelle nous tomberons infailliblement si les écoles se détruisent ». M. de La Salle sentit vivement la force de cette réponse. Il avoua que les Frères avaient quelque raison de lui faire de pareils reproches : et il pensa dès lors que le meilleur moyen de les convaincre de son désintéressement était de se dépouiller de tout pour se rendre entièrement semblable à eux.*

M. de La Salle veut les fonder.

La première pensée qui lui vint dans l'esprit fut d'employer son patrimoine à fonder
29 *les nouvelles écoles afin d'ôter * aux Frères tout prétexte de défiance. Rien ne paraissait plus naturel et plus digne de son zèle qu'une pareille destination, mais comme il n'entreprenait jamais rien de conséquence sans conseil, il eut recours au R. P. Barré, religieux minime dont j'ai déjà parlé. M. de La Salle lui communiqua son dessein et le pria de lui dire son sentiment. Le saint religieux lui répondit sans hésiter que cette pensée ne venait pas de Dieu : que ses écoles étaient établies sur le seul fondement* [3] *de la Providence et qu'il serait blâmable de leur chercher un autre appui; qu'il devait prendre pour règle de conduite cet endroit de l'Evangile où Jésus-Christ dit : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids et des retraites; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Les renards, ajouta-t-il, ce sont les enfants du siècle qui s'attachent aux biens de la terre. Les oiseaux du ciel, ce sont les religieux qui ont leur cellule pour asile; mais ceux qui comme vous se destinent à instruire et à catéchiser les pauvres ne doivent point avoir d'autre partage sur la terre que celui du Fils de l'homme. Ainsi, non seulement vous devez vous dépouiller de tous vos biens, mais encore renoncer à votre bénéfice, et vivre dans un abandon général de tout ce qui pourrait partager votre attention à procurer la gloire de Dieu. »*

Ce raisonnement n'avait rien qui pût flatter la nature, aussi trouva-t-il peu d'approbateurs : mais le P. Barré connaissait la vertu de celui à qui il parlait et M. de La Salle ne fit aucune difficulté de se soumettre à ses décisions.

Il se persuada fortement que Dieu demandait de lui ce sacrifice et qu'il ne pouvait lui en faire un plus agréable. Il prit donc la résolution ferme et constante de tout quitter pour suivre Jésus-Christ pauvre. On ne peut s'empêcher d'admirer en passant cette grandeur d'âme qui le porta à renoncer avec tant de courage à tout ce que le monde appelle commodités de la vie, pour en embrasser une dure et laborieuse dont la raison et les sens ont tant de peine à s'accommoder. Une démarche aussi sérieuse que celle-là ne doit pas sa naissance à l'ambition, ni au

---

[1] *Ne vous inquiétez plus à l'avenir,*
[2] *« Ils vous est bien facile, lui dirent-ils,...*
[3] *sur le seul fonds...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Ne vous inquiétez donc plus de l'avenir, Dieu sait vos besoins et ne manquera pas d'y pourvoir abondamment si vous lui êtes fidèles ». Ce discours plein de foi, appuyé sur l'autorité de Dieu même, aurait dû, ce semble, les rassurer et calmer leurs inquiétudes : mais parce qu'ils avaient l'esprit préoccupé il ne leur fit pas assez d'impression.

n.m. Leurs raisons.

« Il vous est bien facile, lui dirent-ils, de nous tenir de pareils discours. Vous ne manquez de rien; vous êtes bien établi; vous avez du bien; vous avez de plus, un canonicat; tout cela vous met à couvert de la misère dans laquelle nous tomberons infailliblement si les écoles viennent à manquer. » M. de La Salle sentit toute la force de cette réponse, et avoua qu'ils avaient quelque raison de lui faire ce reproche. Il conclut dès lors que le meilleur moyen de les convaincre de son parfait désintéressement était de se dépouiller de tout, et de se rendre entièrement semblable à eux.

n.m. Il veut employer son bien à les fonder. Il consulte le P. Barré, minime.

La première chose qui lui vint en pensée fut d'employer son patrimoine à fonder les nouvelles écoles, afin d'ôter aux Frères tout prétexte de défiance. Cette idée paraissait naturelle, et elle était en même temps digne de son zèle. Mais parce qu'il n'entreprenait jamais rien de conséquence sans conseil, il eut recours au R. P. Barré, religieux minime, dont nous avons déjà parlé. Il lui * écrivit quel était son dessein et le pria de lui en dire 43
son sentiment sans le flatter. Le saint religieux lui répondit sans hésiter que cette pensée ne venait pas de Dieu. Que ses écoles étaient établies sur le seul fondement de la Providence, et qu'il serait criminel de leur procurer un autre appui. Qu'il devait prendre pour règle de conduite cet endroit de l'Evangile où Jésus-Christ dit à ses disciples : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids et des retraites; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête (Matth. 8 : 20). Les renards, ajouta-t-il, ce sont les enfants du siècle, qui s'attachent aux biens de la terre. Les oiseaux du ciel ce sont les Religieux qui ont leur cellule pour asile; mais ceux qui, comme vous, se destinent à instruire et à catéchiser les pauvres, ne doivent point avoir d'autre partage sur la terre que celui du Fils de l'homme. Ainsi, non seulement vous devez vous dépouiller de tous vos biens, mais encore renoncer à votre bénéfice, et vivre dans un abandon général de tout ce qui pourrait partager votre attention à procurer la gloire de Dieu ». Une pareille décision n'avait certainement rien qui pût flatter l'amour-propre, et il n'y avait pas d'apparence qu'elle trouvât beaucoup d'approbateurs; mais le P. Barré connaissait la vertu et le parfait détachement de celui qui le consultait; aussi ne fit-il aucune difficulté de lui parler sans aucun ménagement.

* *n.m. Il suit le conseil de tout donner aux pauvres.* 44

Quand M. de La Salle se vit confirmé dans sa pensée, par la lettre d'un homme si respectable, il se persuada plus que jamais que Dieu demandait de lui le sacrifice sans aucune réserve et qu'il ne pouvait lui en faire un qui lui fût plus agréable. Il prit donc à l'instant même, la résolution ferme et constante de tout quitter pour suivre Jésus-Christ pauvre. On ne peut s'empêcher d'admirer à ce sujet, cette grandeur d'âme qui le portait à renoncer avec un courage héroïque à tout ce que le monde appelle commodités de la vie pour en embrasser une dure et laborieuse dont la raison et les sens ont tant de peine à s'accommoder. Une démarche si désintéressée ne doit pas sa naissance à l'ambition ou au désir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

désir de se faire un nom dans le monde, comme l'ont voulu persuader des censeurs injustes.

30 * Il pense à se démettre de son canonicat.

M. de La Salle déterminé par les conseils du P. Barré déclara son dessein à son directeur, à qui cette pensée parut téméraire. Il voulut lui persuader que c'était tenter Dieu que de se dépouiller ainsi de tout, qu'il ne voyait pas ce qui [1] pouvait lui faire prendre un parti si violent, qu'il pouvait se sauver dans l'état où Dieu l'avait mis, que sa vocation n'était point équivoque, puisqu'il en remplissait exactement les obligations, que l'exemple d'un bon chanoine soutenait les moins fervents, et qu'il pouvait sans quitter son canonicat continuer à prendre soin des Frères des Ecoles, comme il avait fait jusque-là avec édification. La confiance respectueuse qu'il avait dans les avis de son directeur suspendit encore quelque temps ses résolutions. Il prit l'avis de quelques autres personnes de ses amis qui tous trouvèrent ses raisons très solides, et enfin après une épreuve de six mois, il trouva le moment de les faire agréer à son directeur par une personne de piété qui avait du crédit sur son esprit.

Une démarche de cette conséquence ne pouvait guère se faire sans éclat. M. de La Salle prenait toutes les mesures que la prudence lui pouvait suggérer pour la tenir secrète ; mais toutes ses précautions furent inutiles, et le bruit de cette nouvelle s'étant répandu dans la ville, il n'y avait plus moyen d'en dérober la connaissance à ses parents et à ses amis. Les combats recommencèrent, chacun raisonna à sa mode. Les uns disaient que sa trop grande contention lui avait affaibli l'esprit, d'autres disaient qu'il ne faisait en cela que suivre son génie qui donnait toujours dans l'extrémité. Le moyen disait-on de trouver des directeurs assez complaisants et assez peu sensés pour approuver un pareil travers. On eut beau lui représenter les inconvénients de la situation où il voulait se réduire, lui faire envisager une famille soulevée, des amis mécontents, des accidents imprévus qui pouvaient [2] lui arriver : que son établissement était une chimère qui s'évanouirait avec tous ses projets, que son crédit était trop borné pour parer les coups qu'on voudrait lui porter. Tout ce qu'on put lui dire de plus convaincant ne servit qu'à l'affermir.

Il partit pour Paris résolu d'aller prier son Archevêque, de lui donner son agrément pour faire la démission de son canonicat ; il apprit à son arrivée qu'il était retourné à Reims.
31 *M. de La Salle s'arrêta * peu à Paris et revint incontinent après.*

Dans le peu de séjour qu'il fit à Paris il eut occasion de voir M. de La Barmondière, curé de St-Sulpice à qui il fit part du sujet de son voyage. Ce digne Pasteur goûta fort son dessein et lui fit même promettre qu'il enverrait deux Frères pour ouvrir une école sur sa paroisse,

[1] *il ne voyait ce qui lui pouvait...*
[2] *des accidents imprévus qui pourraient lui arriver...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de se faire un nom dans le monde, comme l'ont voulu persuader des censeurs injustes et malins.

n.m. On veut l'en détourner.

Après avoir pensé à la manière dont il exécuterait son dessein, il le communiqua à son directeur, à qui il parut téméraire. Il essaya de persuader que c'était tenter Dieu que de se dépouiller ainsi de tout, et qu'il ne voyait pas quelle raison il pouvait avoir pour prendre un parti si violent. Il lui dit qu'il pouvait se sauver dans l'état où Dieu l'avait mis; que sa vocation n'était pas équivoque puisqu'il en remplissait les obligations avec exactitude; que l'exemple d'un bon chanoine soutenait les moins fervents, et que sans quitter son canonicat, il pouvait continuer à * prendre soin des Frères des Ecoles, 45
comme il avait fait jusque-là avec édification. La confiance respectueuse qu'il avait en lui ne laissa pas que de lui faire impression, et la crainte qu'il avait de faire une fausse démarche le tint quelque temps en suspens. Il se consulta avec d'autres personnes éclairées, qui pesèrent ses raisons et qui les trouvèrent très solides. Enfin, après une épreuve de dix mois, il trouva le moyen de les faire agréer à son directeur par une personne de piété qui avait du crédit sur son esprit.

n.m. Les raisons.

Toutes ces difficultés étant aplanies, il lui restait un objet dont il prévoyait les embarras, et dont il sentait qu'il ne se parerait pas aisément. Il aurait souhaité pouvoir tenir la chose secrète, mais toutes ses précautions furent inutiles et le bruit de cette nouvelle s'étant répandu dans la ville, on ne peut exprimer l'éclat qu'elle y fit. Ses parents et ses amis en furent les plus alarmés. Les combats recommencèrent avec plus de force. Chacun en raisonnait à sa mode. Les uns disaient que sa trop grande contention lui avait affaibli l'esprit, d'autres disaient qu'il ne faisait en cela que suivre son génie qui donnait toujours dans l'extrême. Le moyen, disait-on, de trouver des directeurs assez complaisants pour approuver un pareil travers. On lui représenta avec force les inconvénients de la situation où il voulait se réduire; on lui fit envisager une famille soulevée, des amis mécontents, des accidents imprévus qui pourraient lui arriver, vu que son établissement était une chimère qui s'évanouirait avec tous ses projets; que son crédit était trop borné pour prévenir ou arrêter * les coups qu'on pourrait lui porter; 46
mais parce qu'il avait pris une ferme résolution de s'abandonner à la Providence, toutes les raisons qu'on lui allégua n'eurent pas la force de lui faire changer de sentiment.

n.m. 1683. *Il veut se démettre de son canonicat.*

Il partit pour Paris au mois de juillet de cette année résolu d'aller trouver M. l'Archevêque de Reims et de le prier d'agréer la démission qu'il voulait faire de sa prébende. Il apprit à son arrivée que ce prélat était retourné dans son diocèse, et il se disposa à revenir sur ses pas pour lui faire sa demande.

n.m. Le Curé de St-Sulpice de Paris lui propose d'établir une école dans sa paroisse.

Dans le peu de séjour qu'il fit à Paris, il eut occasion de voir M. de La Barmondière, curé de St-Sulpice, qui lui demanda le sujet de son voyage, cela lui donna lieu de s'expliquer avec lui et de lui faire part des motifs qui le déterminaient à se défaire de son canonicat et d'embrasser un état de pauvreté. Le Curé goûta ses raisons et entra parfaitement dans ses vues. Il lui fit même promettre de lui envoyer deux Frères pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

la plus étendue de Paris. Il arriva néanmoins quelques incidents qui retardèrent cet établissement qui ne se fit que six ans après.

Il sollicite l'agrément de son Archevêque.

M. de La Salle de retour à Reims fut aussitôt se présenter à l'archevêché. L'Archevêque, bien instruit de tout ce qui se passait, tirait l'affaire en longueur, pour donner à M. de La Salle tout le temps de faire de nouvelles réflexions. Il espérait qu'un délai de quelques jours lui ferait changer de résolution, et que par ce moyen, il conserverait à son Eglise un sujet dont il estimait la vertu et le mérite. Il lui fit dire qu'il n'avait pas le temps de lui donner audience. M. de La Salle sentit dans le moment [1] *le motif de ce refus. Il ne se rebuta pas, il consulta encore différentes personnes, et s'adressa particulièrement à un chanoine de ses confrères fort estimé pour sa capacité et ses lumières. C'était M. Philbert, homme de poids et de crédit qui enseignait la Théologie au séminaire de Reims, et qui fut depuis, grand-chantre de la cathédrale. Ce savant homme écouta les raisons de M. de La Salle, les approuva et lui conseilla même de se retirer à Paris pour se mettre à couvert de tous les reproches qu'il lui faudrait essuyer au milieu de sa famille. Il était occupé de cette idée lorsqu'il apprit que le Prélat devait bientôt retourner à Paris. Il résolut donc de se ménager une audience avant son départ à quelque prix que ce fût.*

Il alla d'abord se prosterner devant le St Sacrement à la cathédrale. Il y fut quelque temps en prières et demanda à Dieu avec ferveur les lumières dont il avait besoin pour connaître
32 *sa volonté et la force nécessaire * pour la suivre. Ensuite, plein de résolution, il se présenta à son Archevêque, qui le reçut plus favorablement que la première fois. Il lui demanda s'il avait pris conseil dans une affaire aussi sérieuse que celle qu'il venait lui proposer. M. de La Salle lui rendit un compte exact de toutes ses démarches et lui dit qu'il avait consulté en dernier lieu M. Philbert son grand-vicaire, qui approuvait sa résolution, et qu'il était d'avis qu'il se démît de son canonicat. On le fit venir sur le champ. Il convint de tout ; mais il ajouta qu'il avait conseillé en même temps à M. de La Salle de ne se démettre qu'en faveur de son frère qui était déjà engagé dans l'état ecclésiastique, qui fut depuis docteur de Sorbonne et chanoine de la Cathédrale. Alors, l'Archevêque parut satisfait et donna son agrément.*

Il résigne à M. Faubert.

M. de La Salle sans perdre de temps dressa sa démission, la remplit du nom de Faubert et la signa. Le Prélat fut très surpris du choix qu'il avait fait de ce pauvre prêtre, préférablement à son frère qui était en état de posséder son bénéfice et sur qui il semblait selon les idées ordinaires, qu'il dût jeter les yeux. Il lui en demanda la raison. M. de La Salle répondit simplement qu'il ne croyait pas que Dieu demandât de lui cette préférence et se retira. La

[1] *M. de La Salle sentit dans ce moment...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ouvrir une école gratuite sur sa paroisse qu'on sait être la plus nombreuse de Paris. Il en pressait l'exécution de tout son pouvoir, mais il survint quelques incidents qui la retardèrent, comme nous le verrons plus bas, et elle ne put s'accomplir que six ans après.

n.m. Il va trouver son Archevêque pour lui remettre son canonicat.

M. de La Salle de retour à Reims fut se présenter à l'archevêché. M. l'Archevêque qui savait de quoi il s'agissait ne se pressait pas de lui donner audience. Il affectait de traîner l'affaire en longueur pour lui donner le temps * de faire de nouvelles réflexions, 47
parce qu'il espérait qu'un délai de quelques jours le ferait changer de résolution, et que par ce moyen il conserverait à son Eglise un chanoine dont il distinguait le mérite et la piété. Il lui fit donc répondre qu'il n'avait pas le temps de l'écouter. M. de La Salle sentit bien le motif de ce refus et ne se rebuta pas. Il consulta encore différentes personnes et s'adressa particulièrement à un de ses confrères fort estimé pour sa capacité et ses lumières. C'était M. Philbert, professeur de théologie au séminaire qui fut depuis grand-chantre de la cathédrale et qui entrait fort avant dans la confiance du Prélat. M. de La Salle lui expliqua ses raisons; il les approuva et lui conseilla même de se retirer à Paris pour se mettre à couvert de tous les reproches qu'il avait à essuyer dans sa famille. Mais avant que de se retirer, il voulait s'expliquer avec M. l'Archevêque. Il apprit qu'il se disposait à retourner à Paris : alors il résolut d'obtenir audience à quelque prix que ce fût.

n.m. Il le résigne.

Avant que de se présenter une seconde fois, il entra dans la cathédrale, et là, prosterné devant le St Sacrement, il demanda à Dieu avec une nouvelle ferveur les lumières dont il avait besoin dans ce moment pour connaître sa volonté, et la force qui lui était nécessaire pour la suivre. De là, il fut à l'archevêché faire une nouvelle tentative, qui lui réussit mieux que la première. M. l'Archevêque lui demanda après l'avoir écouté, s'il avait pris conseil dans une affaire aussi sérieuse que celle qu'il * venait lui proposer. 48
M. de La Salle se servit adroitement de cette demande pour lui rendre un compte exact de toutes ses démarches, et lui ajouta qu'il avait consulté en dernier lieu M. Philbert son grand-vicaire qui était convenu que, dans les circonstances où il était, il ne devait pas balancer à se défaire de son canonicat. M. Philbert fut appelé sur-le-champ. Il convint de sa décision et en apporta les raisons à M. l'Archevêque, ajoutant au surplus qu'il avait conseillé à M. de La Salle de faire sa résignation en faveur de son frère qui avait embrassé l'état ecclésiastique et qui était un jeune sujet d'espérance.

Sur ce plan, le Prélat donna son agrément et dans le même moment M. de La Salle donna sa démission qu'il remplit du nom de M. Faubert et la signa.

n.m. Il le donne à un étranger par préférence à son frère.

La surprise fut grande quand on lut le nom de ce pauvre prêtre, auquel on ne pensait pas, par préférence à son frère ou à tout autre qui était en état de posséder son bénéfice et sur qui on s'imaginait, selon les idées ordinaires, qu'il aurait dû jeter les yeux, et quand on lui demanda pourquoi il avait fait un pareil choix, à l'exclusion de plusieurs autres et surtout d'un propre frère, il répondit simplement qu'il s'était consulté à plusieurs amis qui ne le lui avaient pas conseillé et qu'il ne croyait pas que Dieu demandât de lui cette préférence et se retira chez lui.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

joie intérieure qu'il ressentit au sortir de l'archevêché, fut tempérée par les alarmes que lui causèrent les instances de ses amis ; car la nouvelle de sa démission s'étant répandue dans la ville, elle y causa de grands mouvements de la part de ceux qu'elle intéressait. On vint aussitôt le solliciter de la rétracter tandis qu'il en avait encore le temps.

On lui dit qu'il ne pouvait faire un plus grand plaisir à son évêque qui l'estimait, qu'il devait cette marque de considération à sa famille. Comme on vit qu'on ne gagnait rien de ce côté-là, on le tenta d'une autre manière, on essaya de lui persuader de faire tomber son choix [1] *sur son frère ou du moins sur un de ses parents et on lui dit à ce sujet que c'était n'être bon à rien*
33 *que de ne travailler * que pour soi ; mais toutes ces raisons ne lui parurent pas assez solides pour le faire changer de sentiment. Il avait pris son parti selon Dieu* [2].

C'était par cette vue qu'il s'était déterminé en faveur d'un ecclésiastique qui travaillait avec succès dans le diocèse et qui était bien éloigné de croire que M. de La Salle dût penser à lui. Le Chapitre sentit la perte qu'il faisait ; mais il fut plus fâché du sujet qu'on lui présentait pour successeur. On écrivit à l'Archevêque qui était retourné à Paris et on le pria de différer d'envoyer les provisions afin de donner encore [3] *le temps aux amis de M. de La Salle de faire les derniers efforts pour le faire changer.*

Le Prélat laissa écouler quelque temps et écrivit ensuite à M. Callou supérieur de son séminaire. Il le chargea de savoir la dernière résolution de M. de La Salle.

Ce saint prêtre si connu dans Reims par son zèle et dont la mémoire sera toujours en vénération dans le diocèse, fut trouver M. de La Salle et le pressa de lui dire s'il s'en tenait à ce qu'il avait fait.

Il lui rappela encore tout ce que ses amis lui avaient déjà allégué pour le fléchir; mais il n'eut de lui d'autre réponse que celle qu'il avait
déjà faite autant de fois qu'on lui avait parlé sur ce sujet, que son parti était pris devant Dieu et qu'il ne pouvait changer. M. Callou ne put s'empêcher de le congratuler de son zèle ; il rendit compte de sa commission au Prélat [4] *qui envoya enfin les provisions à M. Faubert,* (n. m. 1683) *qui prit possession du canonicat le 16 août 1683. Ainsi Monsieur de La Salle* [5] *se vit déchargé à l'âge de trente-trois ans d'un fardeau qui lui devenait onéreux par les assauts continuels auxquels il l'exposait de la part de ses parents et de ses amis.*

Il pense à se retirer à Paris.

Ceux qui seraient tentés de trouver de l'excès dans l'espèce d'inflexibilité que M. de La

---

[1] *de faire tomber le choix*
[2] *Il avait pris son parti devant Dieu.*
[3] *afin de donner le temps...*
[4] *... qu'il ne pouvait changer. Il rendit compte au Prélat de sa commission qui envoya enfin les provisions...*
[5] *le 16 août 1683. Monsieur de La Salle...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. On veut la faire rétracter.

La joie intérieure qu'il ressentit au sortir de l'archevêché * fut tempérée par les 49
alarmes que lui causèrent les instances de ses amis. Car la nouvelle de sa démission ne fut pas plutôt répandue, qu'elle causa de nouveaux mouvements. On vint le solliciter de la rétracter, tandis qu'il en avait encore le temps. On lui dit que ce serait faire sa cour à M. l'Archevêque qui l'estimait; qu'il devait même cette marque de considération à sa famille; ou que si absolument il avait pris sa dernière résolution, qu'il fît tomber le choix de son successeur ou sur son frère ou sur quelque sujet qui fût agréable au Chapitre. Toutes ces raisons ne furent pas capables de l'ébranler. Il avait pris son parti devant Dieu et il ne changea rien dans ses dispositions.

n.m. On ne peut le faire changer.

Il est vrai qu'il ne s'était déterminé en faveur de M. Faubert préférablement à tout autre que parce qu'il le regardait comme un ecclésiastique de mérite, mais pauvre, qui avait besoin d'un titre pour s'avancer dans les ordres. Il avoua même que s'il en avait trouvé un qui fût plus digne de lui succéder, il lui aurait fait sa démission. Cependant, le Chapitre fâché de le perdre, le fut encore plus du sujet qu'il lui présentait pour le remplacer. On écrivit à M. l'Archevêque qui était retourné à Paris et on le pria de différer d'envoyer les provisions afin de donner encore du temps aux amis de M. de La Salle de faire les derniers efforts pour le faire changer. Le Prélat répondit favorablement et ordonna à M. Callou son grand-vicaire et supérieur de son séminaire de le voir de sa part et de savoir de lui sa dernière résolution. * Il s'acquitta de la commission avec 50
toute la prudence et le zèle qu'on lui connaissait.

n.m. Eloge de M. Callou.

C'était un de ces hommes rares, d'une vertu éminente, que nul intérêt humain ne guidait et qui n'avait que Dieu en vue dans toute sa conduite. Il a gouverné le diocèse de Reims pendant plus de quarante ans sous l'épiscopat de M. Le Tellier qui avait en lui une confiance qui allait jusqu'au respect pour sa vertu. Dieu lui avait donné un talent particulier pour la prédication dont il a rempli le ministère pendant toute sa vie avec une éloquence mâle, soutenue d'une vie exemplaire, et quoiqu'il eût perdu la vue sur la fin de sa vie, qui a été de 88 ans, il n'a pas discontinué de prêcher et de catéchiser, toujours avec le même succès. Sa mémoire est encore en vénération dans la ville où il est regardé, à juste titre, comme un apôtre du pays.

n.m. Il approuve les raisons de M. de La Salle.

M. Callou alla donc trouver M. de La Salle de la part du Prélat pour savoir de lui sa dernière résolution. Il lui rappela toutes les raisons qu'on lui avait alléguées pour le fléchir. Mais M. de La Salle après s'être expliqué avec lui et lui avoir répondu comme il avait déjà fait à ceux qui s'étaient mêlés de cette affaire, il ajouta que son parti était pris devant Dieu, et qu'il ne pouvait changer. M. Callou parut fort satisfait de ses sentiments. Il le congratula sur son grand détachement, et rendit un compte exact de sa commission à M. l'Archevêque, qui, sur son témoignage, envoya les provisions du canonicat à M. Faubert. Il en prit possession le 16 août 1683. Ainsi M. de La Salle se vit déchargé à l'âge de 33 ans, d'un fardeau qui lui était devenu * onéreux à cause des 51
contradictions continuelles auxquelles il l'exposait. Ceux qui pourraient être tentés de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Salle fit [1] *paraître dans toute cette négociation doivent considérer que quand Dieu parle au cœur, il lui tient* [2] *un langage bien différent de celui des hommes. Les routes peu communes par lesquelles il a conduit son serviteur font bien voir que c'était lui qui le guidait dans cette affaire ; car dans le temps même qu'il faisait de si grandes choses pour Dieu, il était le seul*
34 *qui ne s'en apercevait pas. Dépouillé de son bénéfice, * résolu de donner tout son bien aux pauvres, prêt à l'exécuter, réduit par là au simple et très modique nécessaire* [3], *exposé même à manquer de tout, engagé à passer le reste de ses jours dans un état d'humiliation, de travail et de peine, il se persuade qu'il n'a encore rien fait, qu'ébaucher l'ouvrage de son salut. Il n'y a qu'une vertu bien épurée qui puisse porter à s'avilir ainsi soi-même.*

La première pensée qu'il eut après s'être démis de son canonicat fut d'aller à Paris comme M. Philbert [4] *le lui avait conseillé. Ce voyage* [5] *lui paraissait d'autant plus nécessaire qu'il espérait que son éloignement ferait bientôt oublier l'éclat de la démarche qu'il venait de faire, et que les premières impressions étant effacées, on s'y accoutumerait plus aisément. Cette réflexion lui était suggérée par son humilité. Elle lui faisait craindre les éloges des personnes de piété qui ne pouvaient se lasser d'admirer son courage. Il parla de son dessein à son directeur, qui ne fut pas de même avis. Il lui fit connaître combien sa présence était nécessaire à la Communauté* [6] *des Frères des Ecoles et le tort que lui ferait son absence s'il l'abandonnait dans les commencements. Il lui rappela à ce sujet les peines qu'il avait éprouvées pour l'amener au point où elle était et le besoin qu'elle avait encore de sa présence. Que quoiqu'il eût promis au Curé de St-Sulpice de Paris d'aller établir une école sur sa paroisse il devait attendre des moments plus favorables, qu'il était à craindre qu'il ne vît détruire le bien qu'il avait procuré à la ville de Reims s'il l'abandonnait si tôt sous prétexte de dégager la parole qu'il avait donnée.*

Cette réponse de son directeur fut pour lui une décision. Il écrivit en conséquence à M. de La Barmondière que la volonté de Dieu s'opposait à ce qu'il allât sitôt faire l'établissement des écoles chez lui, qu'il fallait attendre les temps et les moments de la Providence, et que tout ce que pouvait faire un faible instrument comme lui était de s'y soumettre.

M. de La Salle se dépouille de son patrimoine.

M. de La Salle ainsi fixé à Reims par les avis de son directeur était uniquement occupé des moyens qu'il devait prendre pour se dépouiller entièrement et s'abandonner généreusement entre les bras de Jésus-Christ pauvre. La démarche était résolue dans son cœur, il y avait du
35 *temps qu'il pensait à distribuer * ses biens* [7] *aux pauvres. Il ne s'agissait que de la manière dont la chose devait s'exécuter pour la rendre plus méritoire. Les Frères des Ecoles étaient les premiers pauvres commis à ses soins.*

Plusieurs personnes d'une piété éclairée lui conseillaient de leur faire une donation générale de son patrimoine. Rien ne paraissait plus naturel. C'était son ouvrage ; il était, ce semble, de sa prudence, de pourvoir à leur subsistance d'une manière solide et irrévocable. Ceux qui auraient blâmé son trop grand détachement des biens de la terre n'auraient pu s'empêcher

---

1 *l'espèce d'inflexibilité qu'il fit paraître...*
2 *il lui parle un langage...*
3 *réduit par là au simple nécessaire...*
4 *comme le sieur Philbert...*
5 *Son voyage...*
6 *... était nécessaire à sa communauté...*
7 *il pensait à distribuer son bien*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

trouver à redire à l'espèce d'inflexibilité qu'il fit paraître dans cette occasion, doivent considérer que quand Dieu parle à un cœur dégagé de tout intérêt, il lui tient un langage bien différent de celui des hommes. Les routes par lesquelles il a conduit M. de La Salle prouvent évidemment que c'était lui qui le guidait dans celle-ci, puisque dans le temps qu'il faisait un sacrifice si parfait, il était le seul qui n'en aperçût pas l'étendue. Dépouillé de son bénéfice, résolu de donner tout son bien aux pauvres; prêt à l'exécuter, réduit par là au simple et très modique nécessaire qu'il ne trouverait plus que dans les secours d'autrui, exposé par ce moyen à manquer quelquefois de tout, engagé à passer le reste de sa vie dans un état de travail, d'humiliation et de peine, il se persuade qu'il n'a encore rien fait pour son salut. Il fallait qu'il eût une vertu bien au-dessus du commun pour s'avilir ainsi à ses propres yeux.

n.m. Il veut se retirer à Paris. Son directeur le retient.

La première pensée qu'il eut après s'être démis de son canonicat fut d'aller à Paris, comme M. Philbert le lui avait conseillé. Ce voyage lui parut d'autant plus nécessaire dans les circonstances, qu'il espérait que son absence et son éloignement calmeraient les esprits agités au sujet de sa dernière démarche, et que les premières impressions s'effaçant petit à petit, on s'accoutumerait aisément à le regarder d'un œil plus tranquille. Cette réflexion était fortifiée par la crainte * qu'il avait de mettre son humilité à une trop forte 52
épreuve par les discours flatteurs d'un nombre de personnes de piété qui ne pouvaient se lasser d'admirer l'excès de sa générosité. Il en parla à son directeur qui n'était pas de son avis, et qui lui dit que sa présence était nécessaire à la Communauté des Frères des Ecoles, qu'il lui allait faire un tort irréparable s'il les abandonnait ainsi dans ces commencements. Il lui rappela les peines qu'il lui avait fallu essuyer pour la former, et le besoin qu'elle avait encore de son secours, et sur ce que M. de La Salle lui dit qu'il se sentait pressé de dégager la parole qu'il avait donnée au Curé de St-Sulpice de Paris d'aller établir une école gratuite sur sa paroisse, il convint que son motif était louable et édifiant, mais qu'il ne fallait pas prévenir les temps de la Providence, et qu'il devait craindre qu'en voulant établir le bien d'un côté, il ne perdît celui qu'il avait commencé de l'autre. Cette réponse fut pour lui une décision. Il écrivit en conséquence à M. de La Barmondière que la volonté de Dieu s'opposait à ce qu'il fût si tôt faire son établissement et que tout ce que pouvait faire un faible instrument comme lui était de s'y soumettre.

n.m. Il veut donner ses biens aux Frères des Ecoles. Le P. Barré l'en détourne.

M. de La Salle ainsi fixé à Reims par les conseils de son directeur pensa sérieusement aux moyens de s'abandonner sans réserve entre les bras de la Providence; et quoiqu'il se fût dépouillé de son canonicat, il ne croyait pas le sacrifice entier s'il n'y joignait l'abandon général de tous ses biens en faveur * des pauvres. La démarche était résolue 53
dans son cœur. Il ne s'agissait plus que de la manière d'exécuter la chose pour la plus grande perfection. La première pensée qui lui vint, fut de s'en dépouiller en faveur des Frères des Ecoles qu'il regardait avec raison comme les pauvres qui étaient confiés plus particulièrement à ses soins. Plusieurs personnes d'une piété éminente étaient de cet avis. Rien ne paraissait plus naturel ni plus louable. Cet établissement était son ouvrage, il fallait pourvoir à sa subsistance; et en se dépouillant de son patrimoine, il ne pouvait en faire une destination plus conforme au goût de tout le monde. Ceux qui auraient blâmé son trop grand détachement des biens de la terre, n'auraient pu s'empêcher

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'approuver une destination si légitime. Les apparences étaient pour lui ; par ce moyen, il fixait l'inconstance des Frères et prévenait sa communauté contre les défiances où la crainte de manquer du nécessaire l'avait jetée quelque temps auparavant. Mais comme les idées de Providence, qui donnaient le principal mouvement à ses actions lui revenaient sans cesse dans l'esprit [1]*, il craignait de s'en écarter et d'y donner atteinte par une démarche qui n'y serait pas conforme. Il pensa* [2] *quelque temps, il consulta* [3] *même de nouveau le P. Barré. Ce saint religieux lui répondit comme il avait fait un an auparavant qu'ayant établi ses écoles sur le fondement de la Providence il ne devait pas s'embarrasser de leur procurer des fonds assurés qu'il devait abandonner tout son bien aux pauvres sans en rien réserver pour la Communauté des Frères. M. de La Salle s'en tint à cette décision et résolut absolument de s'y conformer.*

(n. m. 1684).

Il distribue tout son bien aux pauvres dans une famine.

Dieu lui en fit naître l'occasion l'année même d'une manière bien sensible. Car la stérilité de la terre fut si grande que tout le peuple du Royaume se trouva réduit à la dernière mendicité. M. de La Salle fut vivement touché des misères qui l'environnaient, ses entrailles s'émurent de compassion et il n'épargna rien de ce qui dépendait de sa charité pour y apporter un prompt remède. On vit cet économe fidèle distribuer avec ordre et discrétion [4] *un bien dont il ne se regardait plus que comme le dépositaire. Il entrait dans un détail exact des besoins d'un chacun, fournissait à leurs nécessités, distribuait et faisait distribuer dans toutes les écoles le pain* [5] *aux enfants, rassemblait tous les jours chez lui un grand nombre de pauvres qu'il nourrissait, leur donnait des avis* [6] *salutaires, qu'il proportionnait à la portée, à la*
36 *condition* [7] *d'un chacun et les renvoyait ensuite, comblés de ses libéralités. * Il faisait plus, il allait dans les maisons chercher les pauvres honteux pour les tirer de la misère, et leur épargnait par ses aumônes secrètes, la confusion de leur indigence. Cette famine fut longue. Mais elle ne ralentit pas son zèle : il donna tout.*

Les témoins de ses largesses furent frappés jusqu'à l'étonnement de voir un homme qui se confiait tellement sur la Providence qu'il ne se réservait pas même le nécessaire pour le lendemain. Les Frères des Ecoles étaient ceux qui le voyaient plus familièrement. Ils ne purent se lasser de l'admirer et de lui témoigner en même temps [8] *leur surprise. Il leur répondit avec sa tranquillité ordinaire: que Dieu est un bon père qui n'abandonne jamais* [9] *ceux qui lui sont fidèles ; qu'ils devaient s'assurer que rien ne leur manquerait tant qu'ils s'attacheraient à lui plaire.*

Cette réponse leur tint lieu de prédiction car l'année suivante, les vivres continuèrent [10] *à être rares. M. de La Salle en prit occasion de leur faire remarquer les effets de la Providence*

---

1 *sans cesse à l'esprit*
2 *Il y pensa*
3 *quelque temps et consulta même...*
4 *distribuer avec discrétion un bien...*
5 *du pain...*
6 *... pauvres qu'il nourrissait et leur donnait des avis salutaires...*
7 *qu'il proportionnait à la portée et à la condition d'un chacun...*
8 *témoigner même leur surprise.*
9 *qui n'abandonne pas ceux...*
10 *les vivres commencèrent à...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'applaudir à l'usage qu'il aurait fait des siens pour fonder son Institut. Il fixait les Frères des Ecoles par ce moyen et les mettait pour toujours à couvert des défiances ou la crainte de manquer du nécessaire les avait jetés quelque temps auparavant. Mais d'un autre côté, les idées de Providence, qui donnaient le principal mouvement à ses actions lui revenaient sans cesse dans l'esprit; il craignait de faire la moindre démarche qui n'y fût pas assez conforme et qui sentît tant soit peu l'intérêt. Dans cette perplexité, il consulta encore le P. Barré, qui lui fit réponse, comme il avait fait un an auparavant, qu'ayant établi ses écoles sur le fondement de la Providence, il devait abandonner tout son bien au soulagement des pauvres sans en réserver rien pour la Communauté des Frères. * Cette décision fixa ses idées et dès ce moment il prit une ferme résolution 54
de s'y conformer.

n.m. 1684. Il donne tout aux pauvres.

Dieu lui fit naître cette année même l'occasion favorable qu'il cherchait. La stérilité fut si grande que tout le peuple du royaume se trouva réduit à la dernière misère. Touché de la pauvreté qui se faisait sentir plus vivement autour de lui, il fut ému d'une charité compatissante et n'épargna rien pour y apporter un prompt soulagement. On vit alors cet économe fidèle disposer avec ordre et discernement d'un bien dont il ne se regardait plus que comme le dépositaire. Il entrait dans un détail exact des besoins d'un chacun, prévenait leurs nécessités; distribuait et faisait distribuer dans toutes les écoles, le pain aux enfants; rassemblait tous les jours chez lui un grand nombre de pauvres qu'il nourrissait et qu'il renvoyait comblés de ses libéralités, après leur avoir donné des avis salutaires selon leur condition. Il fit plus, il alla dans les maisons chercher les pauvres honteux pour les tirer de la misère et leur épargner par ses fréquentes aumônes la confusion de leur indigence. Cette famine qui fut des plus pressantes, ne ralentit pas sa charité. Il donna tout sans se rien réserver.

n.m. Les Frères en sont surpris.

Ceux qui étaient témoins de ses largesses furent frappés jusqu'à l'étonnement de voir un homme si plein de confiance dans les ressources de la Providence divine qu'il ne pensait pas au lendemain. Les Frères mêmes des Ecoles qui étaient en partie les distributeurs de ses largesses, ne purent * s'empêcher de lui en témoigner leur surprise. 55
Il leur répondit avec sa tranquillité ordinaire que Dieu était un bon Père qui n'abandonnait jamais ceux qui lui étaient fidèles; qu'ils devaient s'assurer que rien ne leur manquerait tant qu'ils s'attacheraient à lui plaire.

n.m. Il les fortifie par son exemple.

Cette réponse fut une espèce de prédiction pour la suite, car l'année suivante, que les vivres continuèrent à être fort rares, il eut occasion de leur en rappeler le souvenir.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

sur leurs maisons : « Grâces à Dieu, mes très chers Frères, leur dit-il, quoique nous n'ayons ni fonds, ni rentes, voilà deux fâcheuses années de disette passées [1]*. Nous n'avons manqué de rien, nous ne devons rien à personne dans aucune de nos maisons, tandis que nous voyons plusieurs communautés bien fondées, ruinées malgré leurs grands biens puisqu'elles ont été obligées de vendre et d'emprunter pour fournir à leur subsistance ». Ces idées qu'il avait toujours présentes se gravèrent si profondément dans son cœur qu'elles le conduisirent insensiblement à cette parfaite indifférence pour les biens de la terre dans laquelle il a vécu depuis. Son exemple fortifia tellement les Frères* [2] *contre la défiance et l'inquiétude qu'ils se sont toujours abandonnés depuis aux soins de la Providence qui est devenue comme la base et le fondement de leur Institut.*

M. de La Salle ne voulut point d'autre ressource que celle-là pour former tant d'établissements [3] *qu'il s'est vu engagé de faire dans la suite. Il a même refusé d'accepter des sommes considérables* [4] *que plusieurs personnes de distinction lui offraient pour les fonder. « Nos Frères, disait-il, ne se soutiendront qu'autant qu'ils seront pauvres : ils perdront l'esprit de leur état dès qu'ils travailleront à se procurer les commodités de la vie ».*

Sa pauvreté.

37 *Il était si plein de cette idée qu'il se fit en peu de temps une * habitude de se passer de peu. Il choisissait ce qu'il y avait de plus vil et de plus méprisable : ses meubles, ses habits, sa nourriture, tout ressentait l'esprit de pauvreté dans lequel il vivait et qu'il inspirait aux Frères. Il fallait même user d'industrie pour lui faire quitter les habits qu'il ne pouvait plus porter avec décence. « Tout est bon, disait-il, pour un pauvre prêtre (c'était la qualité qu'il prenait le plus volontiers) ; il suffit de les raccommoder, ils peuvent encore servir. Il ne nous importe que le monde nous censure, pourvu que nous soyons agréables à Dieu ». Il n'affectait pas néanmoins de paraître dans cette malpropreté dégoûtante qui rend la pauvreté méprisable.*

Il était simple, mais sans affectation. Il évitait les deux extrémités et veillait à ce que les Frères ne cherchassent pas à se distinguer par une propreté trop étudiée. Il demanda un jour à l'un d'entre eux en qui il remarquait [5] *ce défaut, s'il voulait encore plaire aux hommes. « Si cela est, lui dit-il, vous n'êtes pas serviteur de Jésus-Christ. Nous n'avons pas quitté le monde pour nous y conformer, mais pour le mépriser avec ses maximes ».*

De cet esprit de pauvreté dont il était animé sortait comme de sa source cet éloignement qu'il avait pour tout [6] *ce qui s'appelle commodités de la vie. Il ne voulait point que les Frères* [7] *fissent la moindre démarche pour se les procurer. C'est ce que l'on voit dans une lettre qu'il écrivit à un Frère des Ecoles qui lui faisait un grand détail de la pauvreté de sa maison. « Il est vrai lui dit-il, que vous êtes pauvres. Notre Seigneur l'a été quoiqu'il pût être riche ; vous devez imiter ce divin modèle, et néanmoins, il me paraît que vous voudriez que rien ne vous manquât. Eh ! Qui ne désirerait être pauvre à cette condition? Les grands et les puissants de la terre n'abandonneraient-ils pas leurs richesses pour se procurer un avantage qui*

---

1 *Voilà deux années d'une disette fâcheuse passées, nous...*
2 *ses Frères*
3 *tant d'autres établissements*
4 *Il a même refusé des sommes considérables...*
5 *en qui il avait remarqué*
6 *cet éloignement qu'il avait pour ce qui s'appelle...*
7 *Il ne voulait que ses Frères*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

« Grâces à Dieu, mes très chers Frères, leur dit-il, quoique nous n'ayons ni fonds, ni rentes, voilà deux fâcheuses années de disette passées; nous n'avons manqué de rien; nous ne devons rien à personne dans aucune de nos maisons, tandis que nous voyons plusieurs communautés bien fondées qui sont ruinées malgré leurs grands biens; puisqu'elles ont été obligées de vendre des fonds, et d'emprunter pour fournir à leur subsistance ». Cette réflexion, jointe à l'expérience qu'il venait de faire, le soutint dans la suite, dans la parfaite indifférence pour les biens de la terre dans laquelle il a vécu. Les Frères à son exemple se sont tellement fortifiés contre la défiance et l'inquiétude qu'ils s'abandonnèrent entièrement à la Providence dont ils venaient d'éprouver des effets si sensibles.

n.m. Son amour pour la pauvreté.

M. de La Salle s'y confiait tellement, qu'il n'a point voulu d'autre ressource pour former tous les établissements qu'on lui procurait. Il a même poussé son désintéressement jusqu'à refuser les sommes considérables que des personnes * puissantes ont voulu 56
lui donner pour les fonder. « Nos Frères, disait-il, ne se soutiendront qu'autant qu'ils seront pauvres. Ils perdront l'esprit de leur état dès qu'ils travailleront à se procurer les commodités de la vie ». Il était si plein de cette idée, qu'il se fit en peu de temps une habitude de se passer de peu. Il choisissait toujours ce qu'il y avait de plus vil et de plus abject; ses meubles, ses habits, sa nourriture, tout ressentait l'esprit de pauvreté qu'il avait choisi et dans lequel il entretenait les Frères des Ecoles. Il fallait même user d'une pieuse supercherie pour lui ôter les habits qu'il ne pouvait plus porter avec décence. « Tout est bon, disait-il, pour un pauvre prêtre, il suffit de les raccommoder, ils peuvent encore servir; il ne nous importe pas que le monde nous censure, pourvu que nous soyons agréables aux yeux de Dieu ».

n.m. Même sujet.

Il n'affectait pas néanmoins de paraître au dehors avec cette malpropreté dégoûtante qui rend la pauvreté méprisable. Il était simple et propre dans ses habits, mais sans affectation; il évitait les deux extrémités et veillait à ce que les Frères des Ecoles ne cherchassent pas à se faire remarquer par un air trop rangé dans leur extérieur. Il demanda un jour à l'un d'entre eux, en qui il remarquait ce défaut, s'il voulait encore plaire aux hommes : « Si cela est, lui dit-il, vous n'êtes plus serviteur de Jésus-Christ; nous n'avons pas quitté le monde pour nous y conformer, mais pour le mépriser avec ses maximes ».

* *Même sujet.* 57

Ce fut cet esprit de pauvreté qui lui fit écarter de sa maison tout ce qui s'appelle commodité de la vie. Il ne voulait pas que les Frères des Ecoles fissent la moindre démarche pour se les procurer. C'est ce qu'on voit dans une lettre qu'il écrivait à un Frère des Ecoles qui lui faisait un long détail de la pauvreté de sa maison. « Il est vrai, lui dit-il, que vous êtes pauvre. Notre-Seigneur l'a été quoiqu'il pût être riche. Vous devez imiter ce divin modèle, et néanmoins, il me paraît que vous voudriez que rien ne vous manquât. Eh ! Qui ne désirerait être pauvre à cette condition ? Les grands et les puissants de la terre n'abandonneraient-ils pas leurs richesses pour se procurer

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

les rendrait plus heureux que les rois mêmes? Souvenez-vous, je vous prie, que vous n'êtes pas venu en communauté pour avoir toutes vos aises, mais pour embrasser l'état de pauvreté avec ses incommodités. Vous êtes pauvres dites-vous, que cette parole me plaît ! Car dire que vous êtes pauvres, c'est dire que vous êtes heureux... Vous n'avez, dites-vous, jamais été si
38 *pauvres : tant mieux, vous n'avez jamais eu tant de moyens de pratiquer la vertu, etc...». * Tels étaient les sentiments qu'il a toujours* [1] *inspirés*
aux Frères des Ecoles dans les fréquentes exhortations qu'il leur faisait. Il leur en a donné lui-même des exemples bien sensibles et n'a cessé pendant toute sa vie de travailler à pratiquer cette vertu dans ce qu'elle a de plus austère.

Sa mortification.

M. de La Salle entièrement libre et dégagé des liens qui pouvaient encore l'attacher au monde, s'appliqua plus que jamais à vivre dans la retraite et à pratiquer les humiliations qui commençaient à s'observer dans sa Communauté. Les Frères s'animaient par son exemple et on remarquait entre eux une sainte émulation à marcher sur ses pas. La vie dure et pénitente qu'il menait, surpassait leurs forces. Il inventait tous les jours de nouveaux moyens de macérer sa chair : les haires, les cilices, les disciplines de fer armées de pointes, qu'on garde encore dans cette maison en font foi. Il se frappait avec tant de rigueur que les murs de sa chambre [2] *étaient teints de son sang. Il modérait néanmoins par un motif de discrétion l'ardeur des Frères qui voulaient le suivre de près, de peur que leur trop grande ferveur ne dégénérât dans la suite et ne les jetât dans l'épuisement. Mais malgré ses attentions, il y en eut plusieurs qui succombèrent et il* [3] *leur survint des infirmités si considérables qu'elles les conduisirent à une heureuse fin. Il était surpris de l'ardeur avec laquelle les Frères* [4] *se portaient à faire tout ce qui se présentait de plus rebutant à la nature. Il les soutenait à la vérité par ses fréquentes exhortations mais il leur recommandait toujours de ne s'y livrer qu'avec mesure. Vous devez craindre, leur disait-il, que le démon ne se serve de votre ferveur* [5] *pour vous en faire déchoir ».*

Il fait l'école sur la paroisse de St-Jacques.

Il perdit dans ces commencements plusieurs Frères de mérite qu'il eut peine à remplacer.
39 *C'est ce qui l'obligea * pendant du temps à se charger de faire lui-même* [6] *l'école sur la paroisse de St-Jacques. On fut étonné de le voir sortir deux fois le jour, traverser la ville vêtu d'une soutane d'une étoffe grossière, d'un manteau à manches pendantes d'un chapeau* [7] *à grands bords avec des souliers épais, aller comme un simple Frère apprendre aux enfants à lire et à écrire, leur faire le catéchisme, les conduire à l'église ; en un mot s'assujettir sans aucune marque de distinction à tout ce qu'il avait établi pour le gouvernement des écoles. Il essuya les railleries de la populace, qui n'envisage ordinairement les choses que par les sens. Il ne s'en émut pas davantage et continua ses fonctions humiliantes jusqu'à*

---

[1] *les sentiments qu'il avait toujours inspirés*
[2] *les murs de la chambre*
[3] *plusieurs qui succombèrent, il leur...*
[4] *ses Frères...*
[5] *que le démon ne se serve de votre ferveur même pour...*
[6] *pendant ce temps à se charger lui-même de faire l'école...*
[7] *manches pendantes, couvert d'un chapeau...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

un avantage qui les rendrait plus heureux que les rois mêmes. Souvenez-vous je vous prie, que vous n'êtes pas venu en Communauté pour avoir toutes vos aises, mais pour embrasser l'état de pauvreté avec ses incommodités. Vous êtes pauvres, dites-vous, que cette parole me plaît. Car dire que vous êtes pauvre, c'est dire que vous êtes heureux. Vous n'avez, dites-vous, jamais été si pauvre, tant mieux, vous n'avez jamais eu tant de moyens de pratiquer la vertu », etc. Tels étaient les sentiments que M. de La Salle inspirait aux Frères des Ecoles dans les fréquentes exhortations qu'il leur faisait. Il leur en a donné lui-même l'exemple, et n'a cessé pendant toute * sa vie de pratiquer cette vertu dans 58
ce qu'elle a de plus rigoureux.

n.m. Sa pénitence.

Lorsqu'il se vit entièrement libre et dégagé des biens qui jusque-là l'avaient assujetti par nécessité aux bienséances du monde, il se livra plus que jamais à la vie retirée pour laquelle il se sentait de l'attrait. Il la sanctifiait par la prière, l'étude et surtout par la vie pénitente et les humiliations qui se pratiquaient dans sa Communauté. Il était lui-même un modèle de pénitence; il inventait tous les jours de nouveaux moyens de macérer son corps. Les haires, les cilices et les disciplines de fer armées de pointes, qu'on garde encore dans la maison de Reims, en font foi. Il en usait avec tant de rigueur contre lui-même que les murs de la chambre étaient teints de son sang. Il modérait par un motif de discrétion, le zèle des Frères qui voulaient l'imiter en tout, de peur que leur trop grande ferveur ne dégénérât dans la suite, et ne les jetât dans l'épuisement. Mais malgré ses attentions, il y en eut quelques-uns qui succombèrent, et tombèrent dans des infirmités qui les conduisirent à une fin heureuse. Il était étonné lui-même de l'ardeur avec laquelle les Frères se portaient à tout ce qu'il y a de plus rebutant à la nature. Il est vrai qu'il les animait par ses fréquentes exhortations; mais il leur recommandait en même temps de ne s'y livrer qu'avec discrétion. « Vous devez craindre, leur disait-il, que le démon * ne se serve de votre ferveur même pour vous en faire déchoir ». 59

n.m. Il tient lui-même les écoles.

Il perdit dans ces commencements, plusieurs Frères de mérite, qu'il eut peine à remplacer. C'est ce qui l'obligea, pendant du temps, faute de sujets, de se charger de faire lui-même l'école sur la paroisse de St-Jacques. On fut très surpris de le voir sortir deux fois le jour comme les autres Frères, traverser la ville revêtu d'une soutane courte d'une étoffe grossière, couvert d'un manteau à manches pendantes, et d'un chapeau à long bord, avec des souliers des plus épais, aller avec eux apprendre à lire et à écrire aux enfants, leur faire le catéchisme, les conduire à l'église, en un mot s'assujettir sans aucune marque de distinction à tout ce qu'il avait établi lui-même pour le gouvernement des écoles gratuites. Ce nouveau spectacle lui attira les railleries de la populace, qui n'envisage les choses que par l'extérieur. Il ne s'en émut pas davantage et continua ces fonctions humiliantes jusqu'à ce qu'il trouvât des sujets capables de le décharger

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ce qu'il trouvât des sujets auxquels il pût confier [1] ce soin. Plusieurs personnes, même de ses amis, étaient persuadées qu'il portait son zèle trop loin. Qui se fût persuadé, disait-on, qu'un homme de son rang se fût réduit à un état si méprisable? Mais Dieu lui faisait la grâce d'être insensible à tous les raisonnements humains.

M. de La Salle vit dans la retraite.

Quand il eut pourvu à l'école de la paroisse de St-Jacques, il reprit les exercices de sa retraite où il s'occupait de la méditation et de la prière qui faisaient toutes ses délices. Il prenait toutes sortes de précautions pour en dérober la connaissance aux Frères. Dans cette vue, il se choisit un petit réduit écarté, où il ne pouvait tenir qu'une personne, et là il passait les jours [2] et quelquefois une partie de la nuit dans la contemplation. Il y trouvait tant de goût qu'on avait de la peine [3] à l'en faire sortir pour prendre quelque nourriture.

Tandis qu'il s'occupait ainsi de lui-même et de sa communauté aux soins de laquelle il était résolu de se borner, il se vit engagé [4] d'étendre sa charité sur les écoles du dehors. Celles des
40 *villes de Rethel, de Guise et de Laon [5] établies * quelques années auparavant, avaient été gouvernées jusque-là par M. Niel. Il pensait sérieusement à se retirer dans son pays, et avait prié plusieurs fois M. de La Salle de prendre soin de ses écoles. Il s'en était toujours défendu [6] sur la ferme résolution qu'il avait prise de se borner à celles de la ville de Reims.*

Mort de M. Niel.

Cependant quand M. Niel se fut retiré à Rouen où il mourut peu de temps après en odeur de sainteté, M. de La Salle, sollicité par les instances du Curé [7] de St-Pierre de Laon, son ami, ne put se refuser aux pressantes sollicitations qu'il lui fit de se charger de ces écoles qui avaient besoin de sa direction.

M. de La Salle règle la nourriture des Frères.

Quand il se vit ainsi fixé à prendre soin de la conduite d'un nombre [8] de Frères dispersés dans différentes villes assez à portée de celle de Reims, il crut qu'il était à propos d'en former une petite congrégation et de leur prescrire une manière de vivre uniforme.

Il en voulut faire l'essai avant que de rien conclure, car il ne faisait rien par autorité, et il [9] ne rédigea ses règlements par écrit que plusieurs années après lorsqu'il demeurait à Paris.

Il avait déjà pourvu à l'habillement et à la nourriture des Frères. Il se contenta pour ce dernier point de confirmer ce qui était déjà en usage parmi eux. Il voulut que l'on n'y introduisît que de la [10] grosse viande et la plus commune. Toute volaille ou autres mets [11] plus délicats en étaient exclus. Les jours maigres on ne devait servir que des légumes ou des herbes cuits sans beaucoup d'apprêts. Tout devait ressentir l'esprit de pauvreté dont on y faisait profession.

---

1 *il pût remettre ce soin.*
2 *il passait quelquefois les jours*
3 *on avait peine à l'en faire sortir*
4 *il se vit obligé d'étendre...*
5 *de Guise et Laon*
6 *Il s'en était défendu jusqu'alors sur la ferme résolution...*
7 *par les instances de M. le Curé.*
8 *à prendre soin d'un nombre de Frères...*
9 *et ne rédigea*
10 *qu'on n'y introduisît que la grosse viande*
11 *toute volaille ou mets plus délicats...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de ce soin. Plusieurs personnes sensées disaient qu'il portait son zèle trop loin. Qui se fût jamais imaginé, disait-on, qu'un homme de son rang se fût ainsi réduit à un état si méprisable ? Mais Dieu lui faisait la grâce d'être insensible à tous les raisonnements humains.

n.m. Il aime la retraite.

Quand il eut pourvu à l'école de la paroisse de Saint-Jacques, il reprit les exercices de sa retraite où il s'occupait comme auparavant, de la méditation et de la prière qui faisaient ses principales délices. Il prenait toutes sortes de * précautions pour vivre 60
inconnu, il usait même d'une pieuse industrie pour se dérober à la vigilance des Frères. Ce fut dans cette vue qu'il se choisit un petit réduit écarté où il ne pouvait tenir qu'une personne; et là, il passait les jours, et quelquefois une partie de la nuit dans la contemplation. Il y trouvait tant de goût, qu'on avait souvent de la peine à l'en faire sortir pour prendre quelque nourriture.

n.m. Il prend soin des écoles à la place de M. Niel.

Pendant qu'il s'occupait ainsi de lui-même et de sa Communauté aux soins de laquelle il était résolu de se borner, il se vit obligé d'étendre sa charité sur les écoles du dehors. Celles des villes de Rethel, de Guise et de Laon, établies quelques années auparavant, avaient été conduites jusque-là par M. Niel. Il pensait à retourner dans son pays, mais auparavant, il avait prié plusieurs fois M. de La Salle de s'en charger. Il s'en était toujours défendu parce qu'il croyait devoir s'appliquer entièrement à sa Communauté. Mais quand M. Niel fut retourné à Rouen, où il mourut deux ans après en odeur de sainteté, M. de La Salle sollicité par M. le Curé de St-Pierre de Laon, son ami, ne put se refuser aux instances qu'il lui fit de se charger de ces écoles qui avaient besoin de sa direction.

n.m. Il établit les Frères en congrégation.

Se voyant donc à la tête d'un nombre de Frères dispersés dans plusieurs villes, il se forma un nouveau plan de conduite. Il crut qu'il était à propos de composer de tous ces membres une petite congrégation à laquelle il prescrirait une manière de vivre uniforme. Il en fit l'essai avant que de rien arrêter : car il ne voulait rien introduire * par autorité, et ce ne fut que plusieurs années après, lorsqu'il demeurait à Paris, qu'il 61
rédigea ses règlements par écrit, après s'être donné tout le temps nécessaire pour peser tout avec maturité.

n.m. Il règle la nourriture.

Il avait déjà pourvu à l'habillement et à la nourriture des Frères. Il se contenta pour ce dernier point de confirmer ce qui se pratiquait dès lors parmi eux. Il régla la table et voulut qu'on n'y servît que de la grosse viande et la plus commune. Toute volaille ou autres mets plus délicats en étaient exclus. Les jours maigres on ne devait servir que des légumes ou des herbes cuites sans beaucoup d'apprêt. Tout devait ressentir l'esprit de pauvreté dont on y faisait profession. Cette nourriture, assez dégoûtante

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Cette nourriture assez dégoûtante par elle-même était servie en petite quantité et M. de La Salle avait une répugnance extraordinaire à s'y habituer. Il eut besoin de prendre beaucoup sur lui-même et ce ne fut qu'après bien des épreuves qu'il parvint enfin [1] *à accoutumer son estomac à digérer ces sortes d'aliments. Il demandait souvent à Dieu la grâce de vaincre ses répugnances, et il l'obtint par une prière persévérante. Il parvint même jusqu'à perdre entièrement le goût des viandes. On s'en aperçut un jour que le Frère cuisinier servit par*
41 *méprise à la communauté de * l'absinthe au lieu de légumes. Les Frères n'en purent manger après y avoir goûté. Il n'y eut que Monsieur de La Salle qui mangea à son ordinaire ; mais il demanda à la fin du repas, ce qui avait empêché les Frères de dîner. On lui en dit la raison et il avoua qu'il n'y avait pas fait d'attention.*

Les Frères font vœu d'obéissance pour un an.

M. de La Salle n'ayant plus dans sa Communauté que des sujets fervents et disposés à embrasser ce qu'il y avait de plus parfait, il crut devoir prendre avec eux quelques mesures pour les fixer dans leur vocation. Il rassembla pour cet effet à Reims, [2] *les Frères supérieurs des écoles de Laon, Rethel et Guise qui avec ceux de la maison formaient* [3] *une assemblée suffisante. Il leur fit un discours fort touchant, dans lequel il leur fit un vif portrait de l'inconstance naturelle à l'homme, et de la nécessité où il était de se fixer au bien par des liens et des engagements saints et agréables à Dieu. Il ajouta que jusque-là, ils avaient été comme flottants et indéterminés dans leur état, qu'il les priait de considérer s'il ne serait pas plus convenable à leur faiblesse et pour ôter aux moins parfaits tout prétexte de retour vers le monde, de s'engager par quelque vœu à vivre en communauté selon les règles qui étaient en usage parmi eux. La proposition fut reçue avec joie et chacun des Frères, d'un consentement unanime se disposa à la cérémonie. Elle commença par une retraite, où M. de La Salle* (n. m. 1686) *entra avec eux le jour de la Pentecôte pour implorer les lumières du St-Esprit.*

Ils en sortirent huit jours après, résolus de s'engager pour toute leur vie à observer les vœux d'obéissance et de chasteté. M. de La Salle modéra leur zèle et se contenta pour le présent, de leur faire faire vœu d'obéissance pour un an seulement et les remit à un autre temps pour celui de chasteté auquel il ne voulait pas qu'ils s'engageassent sans de nouvelles épreuves. Il fut donc résolu qu'on ferait vœu d'obéissance pour un an. La cérémonie s'en fit le
42 *jour de la Trinité et les Frères se sont conservés * depuis ce temps dans l'usage de la renouveler* [4] *tous les ans à pareil jour.*
Il est vrai que huit ans après, M. de La Salle sollicité par les instances des Frères, leur permit de faire vœu d'obéissance pour toute leur [5] *vie. Il prononça lui-même le vœu d'obéissance pour un an.*

---

[1] *parvint à accoutumer*
[2] *Il rassembla pour cet effet, les Frères supérieurs...*
[3] *qui, avec ceux de la maison faisaient une assemblée...*
[4] *depuis ce temps-là dans l'usage de les renouveler...*
[5] *pour toute la vie.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

par elle-même était servie en petite quantité, et il avait une répugnance extraordinaire à s'y habituer. Il eut bien de la peine à la surmonter et ce ne fut qu'après bien des épreuves qu'il parvint enfin à accoutumer son estomac à cette sorte d'aliment qu'il avait peine à digérer. Il s'adressait souvent à Dieu pour en obtenir la grâce de se vaincre là-dessus et il l'obtint par sa persévérance. Jusque-là qu'il perdit entièrement le goût des viandes qui lui devinrent insipides. On s'en aperçut à l'occasion d'une méprise que fit le Frère cuisinier. Il servit à la communauté de l'absinthe pour des légumes. Les Frères, après y avoir goûté, les laissèrent; M. de La Salle en mangea sans s'en apercevoir. Il demanda à la fin du repas pourquoi la communauté n'avait pas dîné. Quand on lui en eut dit la cause, il avoua qu'il ne s'en était pas * aperçu. Il leur fit néanmoins servir le même mets 62
pour essayer jusqu'à quel point ils pourraient porter l'esprit de mortification, mais sans aucune contrainte de sa part.

n.m. Il propose aux Frères de faire des vœux.

Quand il eut pourvu à l'ordre qu'il voulait conserver dans sa Communauté et qu'il vit les Frères des Ecoles en état de le suivre, il prit avec eux de nouvelles mesures pour les fixer dans leur vocation. Pour cet effet, il tint une assemblée à laquelle il avait appelé les principaux des Frères répandus dans les trois villes où ils avaient des écoles. Il leur communiqua dans un discours fort touchant, les réflexions qu'il avait faites sur l'inconstance naturelle de l'homme, et sur la nécessité qu'il avait de se lier au bien par des engagements saints et durables. Il ajouta que jusque-là ils avaient été comme flottants et indéterminés dans leur vocation; et qu'il les priait de considérer s'il ne conviendrait pas dans leur situation, de s'engager par quelque vœu à vivre en communauté selon les règles qui s'y étaient observées jusqu'à présent. Tous les Frères d'un commun accord approuvèrent la proposition et la reçurent avec reconnaissance. On convint donc de faire une retraite pour demander les lumières du Saint-Esprit. On y entra la veille de l'Ascension de cette année (*n.m.* 1686) dans le dessein de la finir le jour de la Pentecôte, mais elle fut prolongée jusqu'au jour de la Trinité à cause de l'absence de quelques Frères qui n'avaient pu la commencer avec les autres.

* *n.m. Ils font vœu d'obéissance pour un an.* 63

Le jour de la Trinité fut donc choisi pour la cérémonie. Les Frères étaient dans la résolution de prononcer les trois vœux de pauvreté, obéissance et chasteté pour toute leur vie. Mais M. de La Salle ne voulut rien précipiter. Il leur dit qu'il suffisait pour le présent de se lier par le vœu d'obéissance pour un an seulement, et remettre leur bonne volonté à un autre temps, pendant lequel ils auraient le loisir de s'éprouver encore avec plus de maturité. Il fut donc résolu qu'on s'en tiendrait au vœu d'obéissance pour un an, qu'ils prononcèrent tous dans l'oratoire intérieur de la maison. Depuis ce temps-là, ils se sont conservés dans l'usage de le renouveler tous les ans à pareil jour qui a été regardé depuis, parmi eux, comme la principale fête de leur Institut. Ce ne fut que huit ans après que M. de La Salle pressé par les instances des Frères des Ecoles, leur a permis de faire vœu d'obéissance pour toute leur vie. Il commença la cérémonie par la messe du St-Esprit à laquelle les Frères communièrent, prononça le premier le vœu d'obéissance perpétuelle, le cierge à la main, et les Frères s'approchant l'un après l'autre, firent le même vœu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle se démet de la supériorité.

A peine eut-il contracté ce nouvel engagement avec Dieu, qu'il se sentit vivement pressé du désir de [1] *l'accomplir dans toute son étendue. Le titre de supérieur qui lui était naturellement acquis lui parut un obstacle à ce qu'il avait promis. Il pensa sérieusement aux moyens de s'en décharger. Après bien des réflexions, il assembla les Frères à Reims l'année suivante.* (n. m. 1687). *Il leur représenta que, depuis que leur nombre s'était augmenté, il trouvait parmi eux plusieurs sujets très capables* [2] *de se charger du gouvernement, qu'il était important pour le bien commun* [3] *de l'Institut et même nécessaire, qu'ils en choisissent un entre les mains duquel il put le remettre. La proposition surprit les Frères, et cependant ils ne pouvaient se lasser d'admirer l'Esprit de Dieu qui le faisait agir.*

Il leur fit faire une retraite (c'était la sage précaution qu'il prenait dans les affaires importantes) ; après quoi, il leur fit une vive exhortation, où il employa les raisons les plus fortes que son humilité put lui suggérer pour les convaincre de la nécessité où il les mettait de n'oser penser à lui.

Il fallut céder à ses remontrances et la pluralité des voix tomba sur la personne du Frère Henry l'Heureux. Ce choix fut du goût de M. de La Salle. Il y avait plusieurs années qu'il le regardait comme son successeur. Il avait les talents nécessaires pour remplir ce poste avec succès. Il était sage, modéré, prudent et discret. Ces qualités jointes à l'estime que les Frères faisaient de sa vertu, lui acquirent leur confiance en peu de temps.

43 * M. de La Salle se soumet au nouveau supérieur.

M. de La Salle fut le premier à donner à ce Frère [4] *des marques de respect, de soumission et de dépendance. Il oublia bientôt ce qu'il était pour ne plus agir que par ses ordres. Il ne se réserva* [5] *aucune marque de distinction et il était d'une exactitude si scrupuleuse à lui rendre les devoirs d'un inférieur que le Frère supérieur en était confus.*

Il pria plusieurs fois M. de La Salle de lui épargner la gêne où il le mettait en l'obligeant de lui donner des permissions dont il ne devait pas dépendre. Mais M. de La Salle le pria aussi de lui laisser la liberté d'en user ainsi pour ne rien perdre du mérite de l'obéissance qu'il lui devait. Il se prosternait souvent à ses pieds en présence des Frères pour s'accuser de ses fautes et lui en demander pénitence. Il semblait, à le voir, qu'il n'eût [6] *jamais eu d'autorité dans la maison. Il était le plus exact, le plus humble et le plus prompt à faire les offices les plus bas; jusque-là que le Frère supérieur* [7] *fut obligé de se servir de son autorité pour l'obliger de se dispenser de faire une chose qui lui paraissait trop humiliante pour un prêtre. Quelque instance que lui fît ce supérieur pour le prier d'en user avec lui comme avec un inférieur ou du moins comme avec un égal* [8], *il ne voulut rien faire qui sentît tant soit peu l'indépendance; il ne parlait à personne et ne recevait aucune visite* [9] *sans sa permission expresse, il avait toujours soin de s'informer si on l'avait obtenue.*

---

[1] *il se sentit vivement pressé de l'accomplir...*
[2] *plusieurs sujets capables de se charger...*
[3] *pour le bien de l'Institut...*
[4] *M. de La Salle fut le premier à lui donner...*
[5] *agir que par ses ordres, ne se réserva aucune...*
[6] *qu'il n'avait jamais eu...*
[7] *jusque-là que son supérieur fut obligé...*
[8] *ou du moins comme un égal...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. M. de La Salle quitte la supériorité.

M. de La Salle réfléchissant sur le vœu d'obéissance qu'il venait de prononcer se sentit pressé du désir de l'accomplir dans toute son étendue. La qualité de supérieur qui lui était naturellement acquise lui parut un obstacle à la promesse qu'il avait faite. Il pensa sérieusement aux moyens de s'en décharger. Pour cet effet, il rassembla les Frères * l'année suivante, jour de la Trinité, et leur représenta que leur nombre étant 64
augmenté suffisamment pour faire choix d'un supérieur, il en trouvait plusieurs parmi eux, capables de les conduire, qu'il était important pour leur bien commun et même nécessaire, qu'ils procédassent à une élection libre où ils nommeraient celui entre les mains duquel il put se décharger du gouvernement. Quoique cette proposition les surprît, ils ne purent cependant s'empêcher d'admirer l'esprit d'humilité qui le faisait agir.

n.m. Fr. Henry l'Heureux élu supérieur.

Avant que de procéder à l'élection, il leur fit faire la retraite ordinaire, et dans une exhortation des plus vives, il leur exposa les raisons les plus fortes pour les convaincre qu'ils ne devaient pas le comprendre dans le nombre de leurs suffrages. Le respect qu'avaient les Frères pour ses ordres les fit céder à ses remontrances, et la pluralité des voix tomba sur Frère Henry l'Heureux. Ce choix plut beaucoup à M. de La Salle, qui depuis du temps jetait les yeux sur lui pour en faire son successeur. Il avait effectivement les talents nécessaires pour s'acquitter dignement de cet emploi. Il était sage, prudent, modéré et discret. Ces qualités réunies en sa personne, jointes à l'estime que les Frères faisaient de sa vertu lui acquirent leur confiance en peu de temps.

n.m. M. de La Salle lui obéit.

M. de La Salle fut le premier à lui donner des marques de respect, de soumission et de dépendance. Il oublia bientôt ce qu'il venait de quitter pour ne plus agir que par ses ordres, et ne voulut se réserver aucune marque de * distinction. Il était d'une 65
exactitude si scrupuleuse à lui rendre les devoirs d'un inférieur, que le Frère en était confus. Il pria plusieurs fois M. de La Salle de lui épargner la peine qu'il lui causait en l'obligeant de lui donner des permissions dont il ne devait pas dépendre. Mais lui, de son côté, le pria de lui laisser la liberté d'en user ainsi, pour ne rien perdre du mérite de l'obéissance qu'il lui devait comme à son supérieur. Il se prosternait souvent à ses pieds en présence des Frères pour s'accuser de ses fautes et lui en demander pénitence. Il semblait à le voir agir qu'il n'eût jamais eu d'autorité dans la maison. Il était le plus exact, le plus humble et le plus prompt à faire les offices les plus bas, et le Frère supérieur fut contraint d'user de son autorité pour l'empêcher de faire une chose qui lui paraissait trop humiliante pour son caractère de prêtre. Quelque prière qu'il lui fît d'en user avec lui comme avec un inférieur, ou du moins comme avec son égal, il ne voulut point se dispenser de la dépendance, il ne parlait à personne du dehors et ne recevait aucune visite sans une permission expresse. Il avait toujours soin, quand on le demandait, de s'informer du portier s'il avait averti le Supérieur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On l'oblige de reprendre la supériorité.

Toutes ces humiliations [1] *auxquelles M. de La Salle s'assujettissait volontairement ne purent pas demeurer longtemps* [2] *inconnues au dehors. Les personnes qui avaient nécessaire-*
44 *ment des relations avec lui s'en aperçurent.* * *On en fit des plaintes qui furent portées à ses supérieurs ecclésiastiques. Ils trouvèrent mauvais qu'un prêtre, un docteur et un ancien chanoine de leur cathédrale se soumît ainsi sans exception à un simple Frère qui n'était revêtu d'aucun caractère. On lui en fit apercevoir plusieurs inconvénients et on l'obligea de reprendre la supériorité qu'il avait quittée. La docilité qu'il fit paraître dans cette prompte obéissance donna un nouveau lustre à son humilité. Tous les Frères témoignèrent la joie que leur causait* [3] *ce rétablissement; et Frère l'Heureux en particulier en rendit à Dieu de très humbles actions de grâces. De pareilles démarches ne pouvaient pas partir* [4] *d'un mouvement d'ambition; aussi ceux qui avaient été le plus portés à l'en soupçonner furent contraints d'admirer sa vertu et conçurent de lui des idées plus chrétiennes.*

Plusieurs personnes se mettent sous sa direction.

On commença dès lors à le regarder dans le monde comme un homme d'une sainteté peu commune. Toutes les personnes de piété s'empressaient de venir se ranger sous sa conduite et sa direction [5]. *Il s'en défendait* [6] *autant qu'il pouvait et ce ne fut qu'après bien des instances qu'il en reçut un très petit nombre ; encore ne s'en chargea-t-il qu'après plusieurs épreuves.*

Il refuse l'offre que lui fait son Archevêque de fonder ses écoles de Reims.

Charles Maurice Le Tellier son Archevêque, informé du bien qu'il procurait dans la ville de Reims [7] *voulut l'y retenir et lui faire abandonner le dessein qu'il avait de se retirer à Paris. Il lui fit même offrir de fonder ses écoles dans la ville s'il voulait renoncer à d'autres*
45 * *établissements. M. de La Salle répondit que l'obéissance qu'il devait à son Evêque était un motif plus que suffisant pour l'obliger à se soumettre à son autorité ; mais qu'il avait pris depuis plusieurs années un engagement avec le Curé de St-Sulpice de Paris* [8] *à qui il avait promis d'envoyer deux Frères pour ouvrir des écoles sur sa paroisse et qu'il se croyait obligé de dégager sa parole. Il avait plusieurs motifs qui le portaient à entreprendre cet établissement. Il prévoyait que Dieu, par ce moyen lui ouvrait la facilité d'étendre ses écoles pour l'utilité des pauvres, et qu'il se procurait en même temps une occasion favorable de s'éloigner de son pays où il n'avait pas toute la liberté de s'abandonner à l'étendue de son zèle.*

Il forme de nouveaux sujets.

Il s'appliqua avant que de quitter Reims à pourvoir sa Communauté de bons sujets et à les mettre en état de se passer de sa présence. Il s'en présenta un nombre qui lui parurent propres à son dessein. Il fit cependant quelque difficulté de les admettre à cause qu'ils [9]

---

[1] *Toutes les humiliations...*
[2] *ne furent pas longtemps inconnues...*
[3] *la joie que lui causèrent...*
[4] *de pareilles démarches ne pouvaient partir...*
[5] *se ranger sous sa direction.*
[6] *il s'en défendit...*
[7] *son Archevêque informé du bien qu'il faisait à Reims...*
[8] *St-Sulpice à qui il avait promis...*
[9] *quelques difficultés de les admettre parce qu'ils étaient...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. On l'oblige de reprendre sa supériorité.

Toutes ces pratiques d'humiliation et de dépendance ne purent rester si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public. Les personnes de différents états qui avaient affaire à lui, furent les premières à s'en apercevoir et à s'en plaindre. Les supérieurs ecclésiastiques en furent informés. * Ils en parurent choqués et ils trouvèrent 66
à redire qu'un prêtre, un docteur et un ancien chanoine de leur cathédrale se réduisît ainsi sans réserve à obéir à un simple laïc sans caractère : on lui en fit voir les inconvénients et on l'obligea de reprendre la supériorité qu'il avait quittée. La promptitude avec laquelle il obéit, malgré sa répugnance, donna un nouveau lustre à son humilité. Son rétablissement causa une nouvelle joie à sa communauté, et Frère l'Heureux qui était la partie la plus intéressée, en rendit à Dieu de très humbles actions de grâces.

Une pareille démarche ne pouvait pas partir d'un principe d'ambition, aussi ceux qui, jusque-là, l'en avaient cru susceptible, furent contraints de réformer leur jugement et d'avouer qu'ils avaient eu tort de l'en soupçonner.

On conçut dès lors une grande idée de sa sainteté. Toutes les personnes de piété s'empressaient de se mettre sous sa direction. Il s'en défendit autant qu'il put et ce ne fut qu'après bien des instances qu'il en admit un très petit nombre, dont il ne voulut même se charger qu'après plusieurs épreuves pour connaître leurs dispositions.

n.m. M. Le Tellier, archevêque de Reims, veut le fixer dans son diocèse.

M. Le Tellier, archevêque de Reims, qui était attentif à toutes les démarches de M. de La Salle et qui était exactement informé du bien qu'il faisait dans la ville, apprit qu'il était dans le dessein de se retirer à Paris. Comme il savait le prix de ce qu'il allait perdre, il pensa aux moyens de le retenir dans son diocèse. Il lui offrit de fonder ses écoles, pourvu qu'il renonçât à d'autres établissements. M. de La Salle lui répondit que l'obéissance qu'il * lui avait promise à l'ordination était un motif plus que suf- 67
fisant pour l'obliger à se soumettre à son autorité; mais qu'il le priait de considérer que depuis plus de cinq ans, il avait pris des engagements avec M. le Curé de St-Sulpice de Paris à qui il avait promis d'envoyer deux Frères pour ouvrir des écoles sur sa paroisse et qu'il ne croyait pas devoir manquer à la parole qu'il lui avait donnée. Le Prélat parut approuver ses raisons et ne lui parla plus de cette affaire.

n.m. Il établit un noviciat à Reims.

Quand il se vit libre de ce côté-là, il pensa sérieusement à donner satisfaction à M. le Curé de St-Sulpice. Il avait le voyage de Paris d'autant plus à cœur qu'il prévoyait qu'il lui ouvrirait un moyen facile d'étendre le bien que produisaient déjà ses écoles gratuites. Mais son principal objet était de s'éloigner de son pays où il n'avait pas toute la liberté qu'il souhaitait de s'abandonner à son zèle. Avant que de quitter sa Communauté, il prit le temps nécessaire pour la pourvoir de bons sujets et les mettre en état de se passer de sa présence. Il s'en présenta un nombre qui lui parut propre à son dessein. Leur trop grande jeunesse le rebuta du premier coup d'œil, mais après quelques réflexions,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

étaient trop jeunes ; mais après quelques réflexions il les reçut, les rassembla et en forma un petit séminaire séparé de la Communauté et leur donna pour directeur un Frère des plus anciens et qui avait de l'expérience.

Il y avait d'une maison à l'autre une porte de communication pour fournir à leurs besoins M. de La Salle veillait sur eux et les visitait souvent pour les animer et les encourager à suivre fidèlement les exercices qu'il leur avait prescrits.

Il forme des maîtres d'école pour la campagne.

Ce nouvel engagement le conduisit à un autre. Plusieurs curés de la campagne [1] *le sollicitaient continuellement de leur envoyer un Frère de ses écoles pour instruire les enfants*
46 *de leurs paroisses. Il leur répondait* [2] *qu'il ne* * *pouvait les contenter parce qu'il s'était fait une loi de n'en envoyer jamais moins de deux, et qu'il croyait que le bon ordre demandait qu'il ne se relâchât en rien de cette règle. Les curés ne se rebutèrent point* [3]. *Ils choisirent eux-mêmes des maîtres d'écoles pour leurs paroisses et les envoyèrent à M. de La Salle qui ne put se refuser à leurs instances. Il en reçut* [4] *jusqu'au nombre de vingt-cinq, leur assigna un appartement séparé, leur prescrivit les exercices qui leur convenaient, et mit à leur tête un Frère capable de leur apprendre le plain-chant et tout ce qui convenait à la profession à laquelle on les destinait.*

Voilà comme M. de La Salle se trouva chargé en très peu de temps de la conduite de trois communautés qui tendaient à la même fin par des voies différentes. Il pourvut à tout avec le zèle dont il était animé [5]. *Celle des maîtres d'écoles* [6] *produisit un grand bien dans les campagnes, cependant elle ne put se soutenir longtemps. M. de La Salle qui en savait l'utilité mieux qu'un autre tenta* [7] *plusieurs fois de la relever lorsqu'il était* [8] *à Paris; mais nous verrons dans la suite qu'il y trouva des obstacles qui empêchèrent qu'il n'y réussît* [9].

On lui demande des Frères pour les écoles de St-Sulpice de Paris.

Après avoir réglé tout ce qui était nécessaire pour bien établir la Communauté des Frères des Écoles dans Reims [10], *il résolut de se retirer à Paris. Il y pensait lorsqu'on fit souvenir M. de La Barmondière, curé de St-Sulpice, de la promesse que M. de La Salle lui avait faite de lui donner des Frères pour tenir les écoles de sa* [11] *paroisse, il engagea un de ses proches parents (M. Louis de La Salle, son frère, qui fut depuis chanoine de la cathédrale de Reims et qui est mort le 24 septembre 1724)* [12] *qui demeurait au séminaire de St-Sulpice,*
47 *de lui écrire* * *et de le prier de sa part de lui envoyer un Frère qui fût en état de partager le travail avec l'ecclésiastique qui se sentait surchargé d'un grand nombre d'écoliers. M. de La Salle fit réponse que la loi établie parmi les Frères des écoles était qu'ils n'allassent jamais*

---

1 *Plusieurs curés le sollicitaient...*
2 *Il leur répondit...*
3 *ne se rebutèrent pas...*
4 *Il les reçut...*
5 *avec son zèle accoutumé et dont il était animé.*
6 *Celle des maîtres produisit...*
7 *mieux qu'aucun autre, fut tenté...*
8 *lorsqu'il demeurait à Paris...*
9 *qu'il y put réussir...*
10 *des écoles de Reims...*
11 *de la paroisse...*
12 *Il engagea (M. Louis de La Salle son frère qui fut depuis chanoine de la cathédrale de Reims et est mort le 24 septembre 1724) un de ses proches...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

il les reçut, les rassembla dans une maison joignante à celle de sa Communauté en forma une espèce de séminaire et leur donna pour directeur un Frère des plus anciens et des plus expérimentés. Il y avait de l'une à l'autre une porte de communication pour leur fournir tous leurs besoins et leur servir à manger aux heures des repas. M. de La Salle veillait * sur leur conduite et les voyait souvent pour les animer et les encourager à 68
suivre avec exactitude les exercices qu'il leur avait prescrits. Ce sont à peu de choses près, les mêmes qui se pratiquent à présent dans le Noviciat de l'Institut.

n.m. 1687. Séminaire des maîtres d'écoles pour la campagne.

Ce nouvel établissement en fit naître un autre. Car la plupart des curés de la campagne sollicitaient continuellement M. de La Salle de leur envoyer quelque Frère des Ecoles pour instruire les enfants de leurs paroisses. Il leur faisait réponse qu'il ne pouvait leur donner cette satisfaction parce qu'il s'était fait une loi de n'en envoyer jamais moins que deux ensemble et qu'il croyait que le bon ordre demandait qu'il ne se relâchât en rien de cette règle. Les curés trouvèrent un autre tempérament. Ce fut de choisir eux-mêmes des maîtres d'écoles pour leurs paroisses, et de les lui envoyer pour les former. Il ne put se refuser à cette bonne œuvre. De cette manière il en reçut jusqu'à vingt-cinq qu'il mit dans un appartement séparé; leur prescrivit les exercices convenables à leur profession, leur donna un Frère capable qui leur apprenait le plain-chant, l'écriture, l'arithmétique et la méthode qu'ils devaient employer pour instruire les enfants qu'on devait leur confier. Ainsi M. de La Salle sans l'avoir pu prévoir, se vit chargé en même temps de la conduite de trois communautés qui tendaient à la même fin par des voies différentes. Il pourvut à tout avec le zèle * dont il était animé. Celle des maîtres d'écoles 69
produisit un grand bien dans les campagnes. Cependant elle n'eut pas de suite et ne put se soutenir. Comme il en sentait l'utilité plus qu'aucun autre, il tenta plusieurs fois de la rétablir lorsqu'il demeurait à Paris, mais se fut toujours inutilement par les raisons que nous dirons en son lieu, et qui lui firent trouver des obstacles qui rompirent toutes ses mesures.

n.m. On lui demande des Frères pour les écoles de St-Sulpice de Paris.

Quand il eut pourvu à tout ce qui était nécessaire pour bien établir les Frères des Ecoles gratuites dans Reims, il prit enfin sa dernière résolution de les quitter pour se retirer à Paris. Prêt à partir, il reçut une lettre de son frère qui était alors au séminaire de St-Sulpice qui le priait de se souvenir de la parole qu'il avait donnée à M. le Curé de cette paroisse de lui envoyer quelqu'un des Frères pour tenir les écoles chez lui, que l'ecclésiastique qui en avait eu la conduite jusqu'à présent se trouvait surchargé du travail, à cause du grand nombre d'écoliers qui augmentait tous les jours. M. de La Salle fit réponse que la loi établie parmi les Frères était qu'ils n'allassent jamais seuls, et que,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

seuls et qu'ainsi il ne lui était pas libre d'accorder celui [1] *qu'on lui demandait. Toutes ces difficultés ne purent ralentir le zèle du maître des écoles de St-Sulpice. Il était impatient de se procurer un soulagement après lequel il soupirait.*

Il partit pour Reims dans l'espérance de pouvoir consommer cette affaire; mais son voyage fut en quelque façon inutile, parce qu'il ne put s'aboucher avec M. de La Salle qui était absent, et qu'il n'eut pas le temps d'attendre.

Le Curé de St-Sulpice lui écrit pour ce sujet.

Cependant M. de La Salle ayant appris la démarche que ce maître avait faite, il commença à espérer que Dieu bénirait ses pieux désirs [2]. *Il manda à cet ecclésiastique* [3] *qu'il serait aisé de le satisfaire si on agréait qu'il envoyât deux Frères pour le soulager et qu'il se disposait à les conduire lui-même à Paris. On lui fit réponse aussitôt de la part de M. le Curé qu'il pouvait partir sans délai et qu'il serait très bien reçu avec les deux Frères qu'il amènerait avec lui. Pendant toute cette négociation qui dura plus de deux mois, M. de La Salle ne voyait pas d'assurance de la part de M. le Curé. Il craignit de s'engager trop légèrement. Il voulut un ordre positif de sa main, parce qu'il le regardait déjà comme son supérieur dans cet établissement.*

M. de La Barmondière, édifié de sa modestie, lui écrivit sur-le-champ, et lui marqua dans les termes les plus expressifs [4] *l'empressement qu'il avait de l'attirer auprès de lui.*

Il part pour Paris avec deux Frères.

48 * *M. de La Salle partit avec les deux Frères et arriva à Paris sur la fin du mois de février de l'année* 1688. (n. m. *1688*). *Il fut logé avec les deux Frères dans la maison qu'occupait le maître d'école de la paroisse où M. le Curé avait établi une espèce de manufacture de laine pour occuper les pauvres* [5] *écoliers.*

Après quelques jours de repos, les deux Frères commencèrent à travailler de concert avec le maître des écoles [6]. *On divisa les écoliers en trois classes pour avoir par cet arrangement plus de facilité de leur donner les leçons convenables à leur âge et à leur portée. Le nombre des écoliers augmenta si considérablement en peu de temps, que les Frères n'y pouvaient plus suffire.*

Le plus robuste tomba dans un épuisement qui le mit hors d'état de faire ses fonctions. Il fallut que M. de La Salle fît l'école à sa place. Quelque bien intentionné que fût le maître des écoles, il n'avait pu lui seul établir tout l'ordre et l'arrangement nécessaires pour maintenir les écoliers dans une exacte discipline. Les Frères élevés dans une suite d'exercices qui réglait tous les moments de la journée, n'avaient plus rien de fixe.

Les écoliers se rendaient à l'école à des heures différentes et sans ordre. De là naissaient une confusion et un dérangement qui augmentaient le travail des Frères sans leur laisser [7] *un moment de repos. M. de La Salle voyait tout dans le silence. Sa religion était* [8] *mise à*

---

[1] *d'accorder ce qu'on lui...*
[2] *ses pieux desseins.*
[3] *Il manda à ce pieux ecclésiastique...*
[4] *dans les termes les plus positifs...*
[5] *pour occuper les écoliers.*
[6] *avec le maître des deux écoles.*
[7] *sans leur donner un moment...*
[8] *Sa religion était ainsi mise...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

puisqu'on n'en demandait qu'un, il n'était plus en son pouvoir de donner satisfaction à M. le Curé. M. Compagnon qui était cet ecclésiastique qui se trouvait accablé de fatigue, ne s'accommodait pas de ces délais; il était impatient de se procurer une aide dont on l'avait flatté; et sans autre délibération, il vint à Reims dans l'espérance d'obtenir ce qu'il souhaitait. Son voyage n'eut pas * le succès qu'il s'en était promis, parce que M. de 70
La Salle était absent et que les Frères ne pouvant rien régler sans lui, il n'eut pas le temps d'attendre son retour.

n.m. Il diffère et pourquoi.

Quand M. de La Salle eut appris la démarche qu'avait faite M. Compagnon, il commença à espérer que Dieu voulait bénir ses pieux désirs. Il lui écrivit qu'il aurait souhaité se trouver à Reims lorsqu'il avait pris la peine de s'y rendre pour conférer avec lui, mais, qu'indépendamment de ce contretemps, il serait bientôt satisfait si M. le Curé de St-Sulpice agréait qu'il envoyât deux Frères pour partager son travail et que lui-même se disposait à les conduire à Paris si la chose réussissait selon ses désirs. M. Compagnon lui fit réponse sans différer qu'il pouvait partir et qu'il serait très bien reçu avec les deux Frères qu'il amènerait avec lui. Pendant toute cette négociation qui dura près de deux mois, M. de La Salle, qui ne voyait aucune assurance de la part de M. le Curé craignit de s'engager trop légèrement. Il ne voulut pas partir qu'il n'eût un ordre positif signé de lui, parce qu'il le regardait déjà comme son supérieur dans cet établissement. M. de La Barmondière, informé des raisons qui retenaient M. de La Salle, fut édifié de sa modestie, et lui écrivit sur-le-champ pour lui marquer l'empressement qu'il avait de se l'attacher.

n.m. Il part pour Paris.

M. de La Salle muni de cette assurance, partit avec les deux Frères et arriva à Paris sur la fin du mois * de février de l'année 1688. (*n.m. 1688*). Il fut logé avec les Frères 71
dans la maison qu'occupait M. Compagnon, le maître d'école de la paroisse, où M. le Curé avait établi une espèce de manufacture de laine pour occuper les pauvres écoliers.

n.m. Il établit les Frères dans les écoles de St-Sulpice.

Après quelques jours de repos, les deux Frères commencèrent à travailler de concert avec le maître d'école. Il divisa les écoliers en trois classes, pour avoir, par ce moyen, plus de facilité de leur donner les leçons convenables à leur âge et à leur portée. Le nombre des enfants qui se rendaient aux écoles augmenta si considérablement en peu de temps que les Frères n'y pouvaient plus suffire. Le plus robuste des deux tomba dans un épuisement, qui le mit hors d'état de s'appliquer. M. de La Salle fut contraint de faire l'école à sa place. Quelque bien intentionné que fût M. Compagnon, il n'avait pu lui seul, établir tout l'ordre et tout l'arrangement nécessaires pour maintenir les écoliers dans une exacte discipline. Les Frères qui étaient dans l'habitude de suivre une méthode uniforme et un enchaînement d'exercices qui se succédaient les uns aux autres, ne savaient plus à quoi s'en tenir. Les heures des écoles n'étaient pas réglées. Les écoliers s'y rendaient sans ordre. De là naissaient une confusion et un dérangement qui augmentaient leur travail sans leur laisser aucun moment de relâche. M. de La Salle voyait ces inconvénients avec peine. Sa religion et sa patience étaient mises à de rudes épreuves. Mais il se con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de rudes épreuves. Il se contentait d'exhorter les Frères à la patience et à prendre courage. Il n'ignorait pas le moyen d'y remédier mais il avait trop de considération pour le maître des écoles pour rien entreprendre qui pût lui faire de la peine [1].

Il respectait sa piété et il espérait qu'avec le temps, les choses s'arrangeraient [2] *autrement.*

49 * *Il se contentait d'aller dans les écoles, passait dans les rangs ; instruisait les enfants des principes de la vie chrétienne, leur parlait avec douceur et les portait au bien et à la modestie par sa présence.*

Le maître d'école de St-Sulpice quitte et cède la place à M. de La Salle.

Ses remontrances faites à propos produisaient du fruit sur le cœur de ces jeunes enfants et bientôt on vit du changement dans leurs mœurs. Le maître d'école s'en aperçut et vit bien dès lors de quelle conséquence [3] *il était de les assujettir à une règle certaine de conduite. Il essaya de les y accoutumer. Mais soit qu'il trouvât les choses trop dérangées, soit qu'il ne se sentît pas assez de fermeté pour y tenir la main, il pria M. de La Salle de prendre lui-même la conduite de sa maison. Il s'en défendit de la manière la plus chrétienne et la plus modeste. Il ne voulut pas même que les Frères se mêlassent de rien que des écoles dont ils étaient chargés.*

Les choses restèrent dans cet état jusqu'au mois d'avril suivant que M. le Curé vint faire la visite des écoles. Il fut surpris du peu d'ordre qui s'y observait vu le grand nombre d'écoliers dont elles étaient composées [4]*. Il considéra tout attentivement*

et pria M. de La Salle de se charger du soin de les conduire. Il vit par lui-même la peine qu'avaient les Frères de suffire à leur [5] *travail. Il consentit qu'on en fît venir autant qu'il serait nécessaire pour les soulager.*

M. de La Salle parfaitement soumis aux ordres de M. le Curé, se rendit, quoique avec répugnance à ce qu'il exigea de lui. Il prévoyait les peines et les difficultés qu'il aurait à essuyer
50 *pour bien régler les écoles tant que la manufacture subsisterait. * Comme c'était l'ouvrage de M. le Curé, il n'aurait pas été prudent de lui proposer d'abord de la détruire. Il fallait laisser couler le temps et attendre une conjoncture plus favorable.*

---

1 *qui pût lui faire peine.*
2 *les choses iraient autrement.*
3 *de quelle importance il était...*
4 *dont elles étaient remplies.*
5 *de suffire au travail.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

tentait dans ces commencements d'exhorter les Frères à temporiser et à ne * pas se 72
rebuter des premières difficultés. Il leur dit qu'il y avait lieu d'espérer qu'elles s'aplaniraient avec le temps et qu'ils ne devaient pas se décourager. Il savait le moyen de remédier au mal, mais la considération qu'il avait pour M. Compagnon l'arrêtait, et l'empêchait de rien entreprendre qui pût lui faire de la peine. D'ailleurs le respect qu'il avait pour sa piété lui faisait espérer qu'en lui représentant avec discrétion et prudence les inconvénients qu'il remarquait dans la méthode qu'il avait établie, il serait porté de lui-même à la rendre plus utile aux enfants, et que par ce moyen, les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes, sans qu'il parût y avoir contribué.

n.m. Le peu d'ordre qu'ils y trouvent.

Il se contentait donc d'aller dans les écoles; il passait dans les rangs et instruisait les enfants des principes de la vie chrétienne, leur parlait avec douceur et leur inspirait la docilité, l'attention et la modestie par son affabilité. Ses remontrances faites à propos produisaient du fruit dans le cœur de ces jeunes plantes, et bientôt on vit un changement sensible dans leur conduite et dans leurs mœurs. M. Compagnon fut des premiers à le remarquer, et conçut dès lors de quelle conséquence il était d'assujettir les enfants à des pratiques uniformes. Il essaya lui-même de les y accoutumer. Mais soit qu'il trouvât les choses trop dérangées, soit qu'il ne se sentît pas assez de fermeté pour y tenir la main; il pria M. de La Salle de prendre lui-même la conduite de la maison. Il s'en défendit de la manière la plus plus chrétienne * et la plus modeste. Il ne voulut 73
pas même que les Frères se mêlassent de rien que des écoles, dont ils étaient chargés...

n.m. On augmente le nombre des Frères pour soulager les premiers.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au mois d'avril suivant que M. le Curé vint faire la visite des écoles, accompagné d'un de ses prêtres nommé Matois. Il considéra tout avec attention; s'informa du progrès que faisaient les enfants, leur fit plusieurs questions sur le catéchisme, les fit même interroger en sa présence. Il parut content de leurs réponses, mais aussi il fut surpris du peu d'ordre qui régnait dans ces écoles, vu le grand nombre dont elles étaient considérablement augmentées. Il en demanda les raisons à M. de La Salle, qui, par ménagement pour M. Compagnon, ne lui répondit sur cet article qu'avec beaucoup de réserve. M. le Curé pénétra ses raisons, et néanmoins le pria de se charger à l'avenir du soin de régler ces écoles selon sa prudence et ses lumières, et sur ce qu'il lui représenta la peine qu'avaient les Frères de suffire à leur travail, il consentit qu'il en fît venir d'ailleurs autant qu'il jugerait à propos pour les soulager, et convint en même temps de donner deux cent cinquante livres pour l'entretien de chaque Frère.

n.m. La manufacture dérange les écoles.

M. de La Salle parfaitement satisfait des dispositions de M. le Curé et soumis sans réserve à ses ordres, accepta, quoique avec quelque répugnance, la commission dont il le chargeait. Il prévoyait les peines et les difficultés qu'il aurait à essuyer tant que la manufacture subsisterait. Comme c'était l'ouvrage de M. le Curé, il n'aurait pas été prudent de lui proposer d'abord de la détruire, d'autant plus qu'on était dans la persuasion qu'il avait cette entreprise trop à * cœur pour l'abandonner si aisément. Il fallut donc 74
laisser couler encore quelque temps, et attendre une conjoncture plus favorable.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle règle les écoles.

Dès qu'il se vit chargé du gouvernement de la maison et du soin des écoles, il pensa aux moyens de pourvoir à l'un et à l'autre et après une mûre délibération, il établit d'abord un ordre dans tous les exercices qui ne furent point différents de ceux qui étaient en usage dans sa communauté de Reims. Il assigna aux écoliers les heures des écoles, régla le temps de leur faire le catéchisme, de les conduire à la messe, et donna à la maison une nouvelle forme qui lui réussit parfaitement.

Il essuie des contradictions.

Le directeur de la manufacture ne trouvait pas son compte à tous ces changements. Les écoliers, occupés à apprendre à lire et à écrire ne pouvaient plus donner tant de temps au travail. Il en souffrait du dommage [1] *pour son commerce. Il ne supporta qu'impatiemment la perte qu'il y faisait. Il s'en plaignit hautement et parla de se retirer. M. le Curé, informé de son mécontentement n'y parut pas sensible. On croyait néanmoins qu'il avait cette entreprise trop à cœur pour l'abandonner. Mais comme il préférait l'instruction des enfants aux intérêts temporels d'un particulier, il ne se rendit pas favorable à ses remontrances, et les écoles allaient toujours leur train.*

Comme on vit qu'on ne réussissait pas de ce côté-là, on eut recours à la calomnie. On lui fit entendre que les écoliers se dérangeaient plus que jamais, que l'inaction dans laquelle on les entretenait les rendait paresseux, que c'était leur faire un tort irréparable [2] *que de les désaccoutumer du travail; que la manière dont on les conduisait n'était nullement propre à les rendre laborieux, et qu'on s'apercevrait trop tard du tort qu'on avait eu de confier leur éducation à M. de La Salle. On eut soin d'accompagner toutes ces raisons d'un air de vrai-*
51 *semblance* [3] *qui en imposait. * M. le Curé se laissa surprendre. Il s'indisposa contre M. de La Salle, lui marqua beaucoup d'indifférence et prit enfin la résolution de le remercier et de remettre les écoles sur l'ancien pied.*

M. de La Salle veut revenir à Reims. Le Curé de St-Sulpice l'empêche.

M. de La Salle bien informé de ce qui se tramait contre lui, ne s'en remua pas davantage. Il disait que si son entreprise était l'ouvrage de Dieu, il saurait la soutenir ; que si elle ne venait pas de lui, il était juste d'en souffrir la destruction sans se plaindre. Les Frères à son exemple gardaient le silence et continuaient leurs écoles à l'ordinaire.

Cependant comme il fallait trouver une fin à ce petit démêlé et que M. de La Salle n'en voyait pas, il prit la résolution de se retirer à Reims et d'abandonner les écoles. Il alla prendre congé de M. le Curé qui parut surpris de son compliment,

[1] *Il en souffrait des dommages...*
[2] *un tort considérable...*
[3] *d'un air de ressemblance qui en imposait.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. M. de La Salle règle les heures des exercices des écoliers.

Lorsqu'il se vit chargé seul du gouvernement de la maison et du soin des écoles, il travailla sérieusement aux moyens de pourvoir à l'arrangement de l'un et de l'autre objet. Et après avoir tout mûrement considéré devant Dieu, il établit pour les Frères, les mêmes exercices qu'il avait vu pratiquer dans la communauté de Reims où ils avaient été élevés. Il assigna aux écoliers les heures destinées à faire l'école, régla le temps de leur faire le catéchisme et de les conduire à la messe tous les jours, en un mot, il donna aux écoles une nouvelle forme qui réussit selon ses désirs.

n.m. On se plaint du tort que cela fait à la manufacture.

La personne qui avait inspection sur la manufacture et qui y avait son intérêt particulier à ménager, ne trouvait pas son compte à tous ces changements. Ils lui portaient un préjudice considérable. Les écoliers qu'on occupait plus qu'auparavant à lire et à écrire, ne pouvaient plus donner tant de temps au travail. Il ne supporta qu'impatiemment la perte qu'il y faisait. Il s'en plaignit hautement, et parla de se retirer. M. le Curé, informé de son mécontentement, ne parut pas s'en inquiéter, et parce qu'il préférait l'instruction des enfants de sa paroisse aux intérêts temporels d'un particulier, il n'écouta pas ses remontrances et lui laissa la liberté de faire ce qu'il jugerait à propos. Il avait pris la précaution de mettre dans ses intérêts des personnes de la paroisse qui n'étaient pas favorables à la réformation des écoles, qui firent des démarches auprès de M. le Curé pour lui donner des idées désavantageuses de ce changement.

* *n.m. Le Curé de St-Sulpice veut congédier les Frères.* 75

Quand ils virent qu'ils ne réussissaient pas de ce côté-là, ils eurent recours à la calomnie. Ils lui firent entendre que les écoliers se dérangeaient plus que jamais depuis qu'on ne les tenait plus si assujettis au travail des mains, que l'inaction dans laquelle on les entretenait les rendait paresseux, et que les exercices qu'on leur faisait observer n'étaient nullement propres à les rendre laborieux pour la suite; qu'on s'apercevrait trop tard du tort qu'on avait eu de les confier à ces Frères nouveaux venus, et on eut soin surtout d'accompagner toutes ces raisons d'un air de vraisemblance qui en imposait. M. le Curé ne fut pas assez en garde contre la séduction, et s'y laissa surprendre. Il s'indisposa insensiblement contre M. de La Salle, lui marqua beaucoup de froid dans les conversations qu'il avait avec lui, et prit enfin la résolution de le remercier et de remettre les écoles de sa paroisse sur le même pied qu'elles étaient auparavant. M. de La Salle, bien informé de tout ce qui se tramait contre lui, ne s'empressa pas de parer les coups qu'on lui portait en secret. Il disait que si son entreprise était l'ouvrage de Dieu, il la soutiendrait contre la malice des hommes; mais que si elle n'était pas dans l'ordre de sa Providence, il était juste d'en souffrir la destruction, sans qu'il eût droit de s'en plaindre. Les Frères, à son exemple, gardaient le silence sur cet événement si peu prévu et continuaient de faire leurs écoles à l'ordinaire.

n.m. M. de La Salle lui propose de s'en retourner à Reims. Il s'y oppose.

Cependant comme il fallait trouver une fin à ce petit démêlé, et que M. de La Salle n'y en voyait pas, il prit la * résolution de s'en retourner à Reims avec les Frères et d'abandonner les écoles de St-Sulpice. Il alla donc prendre congé de M. le Curé qui ne croyait pas les choses si avancées et qui parut surpris de son compliment. Il lui témoigna

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

il lui témoigna de l'amitié dans cette entrevue et lui dit qu'il ne souffrirait pas qu'il abandonnât ainsi brusquement le bien qu'il faisait sur sa paroisse. M. de La Salle ne comptait pas sur un changement si subit. Il lui exposa les raisons qu'il avait de se retirer. M. le Curé, charmé de la modération avec laquelle il lui rendait compte de ce qui se passait dans la maison, s'anima plus que jamais à le retenir et lui promit de se mettre au fait de ce qui lui faisait de la peine.

Il chargea un ecclésiastique de ses amis de cette commission et le pria de lui en rendre compte le plus tôt qu'il lui serait possible.

On informe des plaintes portées contre lui.

L'ecclésiastique chargé de la commission ne perdit pas de temps, [1] *il alla à la maison, entra dans un détail exact de tout, et après avoir mûrement examiné la conduite de M. de La Salle et des Frères, s'être fait instuire de l'ordre qu'ils observaient dans les écoles, de*
52 *la manière dont ils élevaient les enfants * il demanda à M. de La Salle s'il avait quelques plaintes à faire.*

M. de La Salle s'en défendit et le pria de se contenter de lui faire remarquer les défauts qu'il trouvait dans son gouvernement et de lui donner les avis qui lui conviendraient. Une réponse si chrétienne et si humble fit bien voir à cet ecclésiastique de quel côté était la passion. Il alla informer M. le Curé de ce qu'il avait vu, il lui fit connaître ce qu'il devait penser des uns et des autres et lui témoigna jusqu'à quel point il était édifié de la conduite de M. de La Salle et des Frères.

On lui rend justice.

M. le Curé, satisfait [2] *revint entièrement de ses préventions et rendit son amitié à M. de La Salle et résolut* [3] *d'écarter de chez lui tout ce qui pouvait* [4] *lui faire de la peine. Mais dans le temps qu'il y pensait, il se démit de sa cure en faveur de M. Baudrand* (n. m. 1689) *qu'il eut soin de prévenir favorablement en faveur de M. de La Salle.*

M. Baudrand y était porté d'inclination, il connaissait la vertu de M. de La Salle et l'honorait beaucoup. Il entra parfaitement [5] *dans les vues de son prédécesseur, retira le sujet qui pouvait exciter de nouveaux troubles dans la maison et tout fut en paix.*

C'est ainsi que Dieu se plaît à rendre le calme à ses serviteurs après la tempête, mais ce n'est souvent que pour les préparer à de plus rudes épreuves.

Seconde école sur la paroisse de St-Sulpice.

M. de La Salle ne songea plus qu'à gouverner en paix sa communauté sous les yeux
53 *de M. le Curé. On y vit bientôt régner le bon ordre. * Les écoles devinrent si fréquentées qu'elles étaient trop petites pour contenir le nombre des enfants qui y venaient de toutes parts. M. le Curé qui en fut le témoin* [6] *résolut de faire ouvrir une nouvelle école vers le Pont-Royal pour faciliter le moyen à ceux qui demeuraient dans ce quartier, de se faire instruire.*

---

[1] *... possible ; il n'y perdit pas de temps, il alla à la maison...*
[2] *Monsieur le Curé revient entièrement...*
[3] *... de La Salle, résolu d'écarter...*
[4] *ce qui pourrait...*
[5] *Il entra dans les vues...*
[6] *qui en fut témoin...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de l'amitié et lui dit qu'il ne souffrirait pas qu'il abandonnât ainsi brusquement le bien qu'il avait commencé dans sa paroisse. M. de La Salle n'avait pas de raisons de s'attendre à un changement si subit. Il profita du moment favorable pour lui détailler les raisons qu'il avait de prendre le parti de la retraite. M. le Curé charmé de la modération avec laquelle il lui rendait compte de ce qui se passait dans la maison, et du peu de fondement des raisons qu'on avait alléguées contre son administration, s'anima plus que jamais à le retenir et lui promit de se mettre incessamment au fait de ce qui lui faisait de la peine.

n.m. L'abbé de Janson examine les choses et rend un témoignage favorable à M. de La Salle.

Il pria M. l'Abbé Forbin de Janson, son ami, qui fut depuis archevêque d'Arles, de voir par lui-même de quoi il était question, et de lui en faire le rapport. L'abbé n'y perdit pas de temps, il entra dans un détail exact de tout, écouta les raisons de part et d'autre, examina scrupuleusement la conduite qu'avait tenue M. de La Salle et les Frères des Ecoles, se fit instruire de la manière dont ils se gouvernaient avec leurs écoliers, et comment ils élevaient ces enfants. Ensuite adressant la parole à M. de La Salle, il lui demanda s'il avait quelques plaintes à faire. Celui-ci le supplia avec humilité de se contenter de lui faire remarquer les défauts qu'il trouvait dans son * gouvernement 77
et de lui donner les avis qui lui conviendraient pour les réformer. Une réponse si chrétienne fit connaître à l'Abbé de Janson le parti qu'il avait à prendre, et il n'eut pas de peine à discerner de quel côté était la passion qui donnait tout le mouvement à l'intrigue. Il alla sur-le-champ rendre compte à M. le Curé de ce qu'il avait vu et entendu. Il lui déclara ce qu'on devait penser des uns et des autres, et lui témoigna jusqu'à quel point il avait été édifié de la conduite de M. de La Salle et des Frères des Ecoles. M. Le Curé, revenu de ses préventions, rendit son amitié à M. de La Salle et résolut d'écarter de chez lui tout ce qui pouvait contribuer à lui faire de la peine. Il n'en eut pas le temps, parce qu'il se démit de sa cure en faveur de M. Baudrand (*n.m. 1688*) à qui il se contenta de parler de toutes les brouilleries qui s'étaient passées depuis peu au sujet des écoles gratuites de sa paroisse; et le prévint favorablement pour M. de La Salle.

n.m. M. Baudrand, nouveau curé de St-Sulpice, favorable à M. de La Salle.

M. Baudrand était porté d'inclination en sa faveur. Il le connaissait mieux que tout autre, puisqu'il était son confesseur, et que dans toute cette affaire, M. de La Salle l'avait toujours consulté et ne s'était conduit que par ses lumières. La première chose que fit M. le Curé, fut de retirer de la maison M. Compagnon qui, par sa présence, pouvait y causer de nouveaux troubles. Par ce moyen, la paix y fut bientôt rétablie. C'est ainsi que Dieu se plaît à rendre le calme à ses serviteurs après la tempête, mais souvent ce n'est que pour les préparer à de plus rudes épreuves.

* *n.m. Deuxième école à Paris, rue du Bac.* 78

M. de La Salle ayant recouvré la tranquillité après laquelle il soupirait, ne songeait plus qu'à gouverner sa communauté sous les yeux de M. le Curé. On y vit bientôt régner le bon ordre; mais parce que les écoles n'étaient plus suffisantes pour contenir le nombre des enfants qui y abondaient de toutes parts, M. le Curé proposa d'en établir une seconde dans la rue du Bac, vers le Pont-Royal, pour donner plus de facilité à ceux du quartier

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il en fit la proposition à M. de La Salle qui y donna les mains. Il en avait déjà eu l'idée et en avait parlé à M. de La Barmondière; mais la chose n'avait pu s'exécuter dans ce temps-là. M. de La Salle, de concert avec M. le Curé, prit les mesures nécessaires pour ouvrir cette seconde [1] *école où les Frères commencèrent les exercices au mois de janvier 1690.* (n. m. 1690). *Elle fut fréquentée comme l'autre et tout y fut* [2] *réglé de même.*

Les maîtres d'école de Paris lui font un procès et il le gagne.

Ce succès excita la jalousie des maîtres de Paris qui s'apercevaient que les écoles des Frères se fortifiaient par les débris des leurs qui devenaient désertes. Ils s'assemblèrent et prirent la résolution de travailler de concert à s'opposer aux progrès que faisaient ces nouveaux établissements qui allaient à leur ruine. Ils employèrent d'abord les voies de fait et firent saisir tous les meubles de ces écoles. Ensuite ils firent assigner M. de La Salle et les Frères comme attentant à leurs privilèges.

Cet incident pensa renverser tous les projets de M. de La Salle. Il ne pouvait se résoudre à plaider, il voulait tout céder et il aurait tout abandonné si [3] *son directeur ne lui eût fait un devoir de conscience* [4] *de soutenir la cause de Dieu.*

Il fallut donc répondre aux procédures.

Il le fit avec tant de vigueur et de précision que l'affaire fut terminée à son avantage en peu de temps. (n. m. *il le gagne*). *Il est vrai que le public était pour lui. Le bien qu'il lui procurait*
54 *était facile à apercevoir, ce fut aussi ce qui fit* * *accélérer le jugement et ce qui lui attira l'approbation de*
toutes les personnes bien intentionnées qui avaient sollicité en sa faveur [5]. *Depuis ce temps-là, il n'eut aucun démêlé avec les maîtres d'école de Paris jusqu'à l'année 1699 qu'ils lui firent de nouvelles insultes avec aussi peu de succès que la première fois, comme on le verra dans la suite.*

Les Frères tombent malades, M. de La Salle les transfère à Vaugirard.

Tout ce que M. de La Salle avait fait jusque-là pour former l'établissement de ses écoles gratuites n'était bon que pour un temps. Il fallait penser aux moyens de les perpétuer. Les sujets pouvaient lui manquer tout à coup et il était de sa prudence d'en former de nouveaux qui pussent les remplacer dans le besoin. Il avait pris la précaution d'obtenir de François de Harlay, alors archevêque de Paris, les permissions nécessaires pour donner à la maison qu'il occupait sur la paroisse de St-Sulpice (n. m. 1691) *une forme de communauté afin de*

[1] *pour ouvrir cette deuxième école...*
[2] *tout y était réglé de même.*
[3] *Il ne pouvait se résoudre à plaider, et aurait tout abandonné, si...*
[4] *un devoir de soutenir la cause de Dieu.*
[5] *les personnes bien intentionnées qui s'étaient mêlées de solliciter en sa faveur...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'y envoyer leurs enfants. M. de La Salle en avait déjà eu la pensée. Il l'avait communiquée à M. de La Barmondière, prédécesseur de celui-ci, mais la chose était restée indécise lorsqu'il se démit de sa cure. M. Baudrand prit donc de nouvelles mesures avec les marguilliers de la paroisse, et quand tout fut réglé, on ouvrit cette seconde école au commencement de l'année 1690 (*n.m. 1690*). Elle fut peuplée en peu de temps et tout y fut réglé sur le modèle de la première.

n.m. Les maîtres de Paris s'opposent à cet établissement.

Ce nouveau succès excita la jalousie des maîtres de Paris, qui s'apercevaient que les écoles des Frères se fortifiaient tous les jours par les débris des leurs qui devenaient presque désertes. Ils s'assemblèrent et prirent la résolution de chercher les moyens d'arrêter les progrès de ces nouveaux établissements qui allaient à leur ruine. Ils employèrent d'abord les voies de fait, et firent saisir tous les meubles des écoles gratuites. Ensuite de quoi, ils firent assigner M. de La Salle et les Frères devant M. l'Ecolâtre de l'Eglise de Paris, comme donnant atteinte à leurs privilèges. L'Ecolâtre, sur la requête des maîtres, rendit une sentence par laquelle il supprimait les écoles * gratuites. 79

n.m. M. de La Salle obligé de se défendre.

Ce contretemps pensa renverser toutes les mesures que M. de La Salle avait prises jusque-là pour s'établir dans Paris. Il aimait mieux tout céder, que de se résoudre à plaider, parce qu'il ne haïssait rien tant que les procès; et il aurait effectivement tout abandonné si son directeur ne lui eût fait un point de conscience de soutenir sa cause qu'il regardait comme celle de Dieu, parce qu'elle intéressait principalement les pauvres de sa paroisse. Il fallut donc se résoudre à répondre aux procédures des maîtres. Les premiers moyens qu'il employa pour se défendre furent les prières qu'il adressa à Dieu. Pour cet effet, il conduisit les Frères à pied et à jeun à Notre-Dame des Vertus, fameux pèlerinage à deux lieues de Paris. Il y dit la messe à laquelle ils communièrent de sa main, leur fit prendre ensuite un morceau de pain sec pour les soutenir un peu dans le chemin, et revint avec eux à Paris à jeun et en silence. Quand il eut satisfait à sa dévotion envers la Sainte Vierge, il sentit ranimer sa confiance en sa protection et se flatta qu'il aurait une issue favorable. Il fut donc contraint de donner ses moyens de défense par écrit, mais il le fit avec tant de force et de précision que l'affaire fut terminée en peu de temps à son avantage. Il est vrai que la voix du public parlait en sa faveur. Ce fut aussi ce préjugé favorable qui fit accélérer le jugement et qui en même temps lui attira l'approbation de toutes les personnes bien intentionnées qui s'étaient intéressées pour lui. Depuis * ce temps-là, il n'eut aucun démêlé avec les maîtres d'écoles de Paris jusque la fin 80
de l'année 1699 qu'ils l'attaquèrent de nouveau, avec aussi peu de succès que la première fois, comme je le rapporterai dans son lieu.

n.m. Il établit un Noviciat à Paris.

Les difficultés que les maîtres de Paris venaient de susciter contre l'établissement des écoles de M. de La Salle lui donnèrent lieu de prendre de nouvelles mesures pour prévenir celles qu'on pouvait lui faire dans la suite. Il commença d'abord à s'assurer des dispositions de M. De Harlay, archevêque de Paris, dont il obtint facilement les permissions requises en pareil cas, pour donner de la solidité à ses écoles. Muni de ce

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

prévenir toutes les difficultés qu'on aurait pu lui susciter. Il pensait à établir un noviciat à Paris comme il avait fait à Reims. Il lui fallait [1] *une maison plus spacieuse et plus commode que celle qu'il occupait; mais ses ressources n'étaient pas abondantes et il était obligé de les ménager pour fournir à la* [2] *subsistance des Frères.*

Cette année s'écoula ainsi en projets sans qu'il sût à quoi se déterminer ; mais (n. m. 1692) *l'année suivante* 1692 [3] *Dieu lui en fit naître l'occasion dans le temps qu'il n'osait l'espérer.*

Il s'aperçut que la plus saine partie des Frères [4] *tombaient dans un épuisement dont les suites étaient à craindre. Leur nourriture modique jointe à une contention continuelle de l'esprit* [5] *y contribuait beaucoup. Ils étaient logés à l'étroit dans une maison où il*
55 *n'y avait pas de jardin. M. de La Salle en chercha une plus commode * où il pût leur faire respirer un air plus pur pendant quelques mois. Il en trouva une à Vaugirard, proche Paris, il la loua et* [6] *y fit venir pendant les vacances tous les Frères qui étaient incommodés.*

Retraite générale pour tous les Frères.

Il lui vint en même temps en pensée d'appeler dans cette maison les Frères de la communauté de Reims. Il avait appris que leur ferveur commençait à se ralentir depuis qu'il les avait quittés. Le supérieur qu'il avait mis à leur tête n'avait pas toute la discrétion qui lui était nécessaire. Les Frères se dégoûtaient de leur état, de sorte que de seize qu'ils étaient quand M. de La Salle partit pour Paris, il n'en restait plus que huit. Il jugea donc à propos de les assembler auprès de lui, pour les remettre et les fortifier. Il leur manda de venir. Quand ils furent arrivés, il leur fit faire une retraite avec ceux de la communauté de Paris qu'il avait assemblés à Vaugirard. Il animait leurs exercices par son exemple. Il leur parlait souvent en particulier et en commun, il leur [7] *faisait de fréquentes exhortations sur leurs engagements, de sorte qu'il réchauffa* [8] *peu à peu dans leurs cœurs les semences de vertu* [9] *qu'il y avait jetées quelques années auparavant. Il donna* [10] *aux uns et aux autres, les avis qu'il croyait leur convenir et ensuite il les renvoya chacun dans leur maison avec ordre de lui écrire tous les mois, pour lui rendre compte de leur situation et du progrès qu'ils faisaient dans l'instruction de la jeunesse. Il ne manquait jamais de leur faire réponse, et par ce moyen, il les soutenait et leur aplanissait ce qui leur paraissait dur et difficile à supporter.*

Il visite ses maisons tous les ans.

Le succès de cette retraite fit prendre à M. de La Salle la résolution de la recommencer

---

[1] *Il lui fallut...*
[2] *pour la subsistance des Frères...*
[3] *mais l'année suivante. Dieu...*
[4] *la plus saine partie de ses Frères...*
[5] *jointe à une contention d'esprit continuelle, y...*
[6] *Il en trouva une à Vaugirard, proche de Paris et y fit venir...*
[7] *... en commun, leur faisait...*
[8] *de sorte qu'il ralluma peu à peu...*
[9] *les semences de la vertu...*
[10] *Il y donna...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

pouvoir, il ne pensa plus qu'aux moyens d'empêcher qu'elles ne se détruisissent par la disette de sujets. C'est ce qui lui fit prendre la résolution d'établir un noviciat à Paris comme il avait fait à Reims afin d'y former un nombre de jeunes gens en état de remplacer à propos, ceux des Frères qui viendraient à manquer. La maison qu'il occupait sur la paroisse de St-Sulpice n'était pas assez spacieuse pour son dessein. Il en fallait trouver une plus commode, mais comme ses ressources n'étaient pas abondantes, il avait besoin d'une grande économie pour faire subsister sa communauté. (*n.m. 1691*) De sorte que l'année entière s'écoula ainsi en projets sans qu'il en pût exécuter aucun. Mais l'année suivante, il se trouva dans des circonstances qui ne lui permirent plus de le différer.

n.m. Il le transfère à Vaugirard.

Il s'était aperçu que la plus saine partie des Frères des Écoles tombait dans un épuisement qui lui en avait déjà * enlevé plusieurs et qui lui donnait lieu de craindre 81
pour les autres. Leur nourriture très modique, jointe à un travail et une contention d'esprit continuels y contribuaient beaucoup. Ils étaient logés dans une maison fort à l'étroit où ils ne pouvaient pas respirer un bon air parce qu'ils n'avaient pas de jardin. Après s'être donné bien des mouvements, il en trouva une à Vaugirard proche de Paris qui, par sa situation, le dédommagea des peines qu'il avait eues pour s'en procurer une commode. Il la loua, et y rassembla ceux de sa communauté qui étaient malades. Il profita du temps des vacances pour y faire venir aussi les Frères de la communauté de Reims. Ce voyage lui parut nécessaire parce qu'il était informé que leur ferveur commençait à se ralentir, depuis qu'il ne les avait plus sous ses yeux. Le Frère supérieur qu'il leur avait donné pour les gouverner en son absence n'avait pas toute la discrétion nécessaire pour cette charge. Les Frères se dégoûtaient de leur état faute de confiance, de sorte que de seize qu'ils étaient à Reims, quand M. de La Salle partit pour Paris, ils étaient réduits à la moitié dont plusieurs commençaient à languir.

Quand ils furent tous rassemblés dans sa nouvelle maison de Vaugirard avec ceux de sa communauté de Paris, il travailla à les remettre dans de meilleures dispositions et à les fortifier contre le relâchement. Il leur fit faire une * retraite, pendant laquelle 82
il leur parlait souvent soit en particulier, soit en commun. Les exhortations réitérées à propos, qu'il leur fit sur les engagements de leur état rallumèrent peu à peu dans leur cœur les semences de vertu qu'il y avait jetées. Il donna aux uns et aux autres dans les entretiens familiers qu'il avait avec eux, les avis qui convenaient à un chacun, et quand il les crut assez forts pour se soutenir contre de nouvelles tentations, il les renvoya chacun dans leurs emplois, avec ordre de lui écrire tous les mois, pour lui rendre compte de leur situation, et du progrès qu'ils faisaient dans l'instruction de la jeunesse qui leur était confiée. Il ne manquait jamais de faire réponse aux lettres qu'ils lui écrivaient, et par ce moyen il les soutenait et leur aplanissait ce qui leur paraissait dur et pénible dans leur état.

n.m. Il introduit l'usage de la retraite annuelle.

La retraite qu'il leur fit faire à Vaugirard pendant les vacances de cette année, fut une sage précaution de sa part qui prémunit les Frères contre une désertion générale qui aurait détruit en peu de temps tout le bien qu'il avait en vue. C'est ce qui lui fit prendre la résolution de la leur faire recommencer tous les ans, jusqu'à ce que ses établissements

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

56 *tous les ans * tant que cela lui serait possible [1] ; mais dans la suite, ses établissements s'étant étendus au loin dans le royaume, il ne put conserver l'usage de cette pratique. Il se contenta de la retenir dans sa maison de Paris, et suppléa au reste par les visites qu'il faisait tous tous les ans dans les autres maisons.*

Il reçoit de nouveaux sujets.

Les exemples de vertu, de piété et de modestie que donnaient les Frères de l'Institut firent naître l'envie à plusieurs jeunes gens de les imiter. Il s'en présenta un nombre à M. de La Salle (n. m. 1692) *qui les reçut avec bonté. Après un mois d'épreuve, il les admit au Noviciat qu'il commença à Vaugirard cette année et donna d'abord [2] l'habit de l'Institut à cinq d'entre eux qui lui parurent les plus fermes dans leur vocation.*

Il avait besoin de quelques Frères qui fussent uniquement occupés à pourvoir à la subsistance de ceux qui faisaient les écoles. C'était le vrai moyen de les décharger de ce détail onéreux qui paraissait incompatible avec leurs occupations ordinaires. (n. m. *Les Frères Servants*). *Il en forma donc un nombre qu'il destina uniquement à cet emploi, à l'exclusion des autres qui furent destinés à l'instruction de la jeunesse.*

L'exemple de ces premiers novices en attira d'autres, de sorte qu'en peu de temps, le Noviciat se trouva rempli de sujets d'espérance.

M. de La Salle tombe malade à Reims.

L'application continuelle que M. de La Salle donnait à tant d'occupations différentes, jointe à la vie dure et pénitente qu'il menait, commença à altérer sa santé. Il ne diminua cependant rien de ses austérités ordinaires, de sorte que la maladie se déclara dans un voyage qu'il fit à Reims pour les affaires de sa maison. Il y fut attaqué si dangereusement qu'il
57 *fut obligé de * garder le lit. Il était assuré de trouver au milieu de sa famille tous les soulagements dont il avait besoin dans cet état, aussi n'oublièrent-ils [3] rien de ce que la tendresse leur suggéra pour contribuer à sa guérison. Mais parce qu'il se regardait comme un étranger au milieu de sa patrie, tant d'attention lui était à charge et il en usa avec le plus de sobriété qu'il lui fut possible. Il porta sa délicatesse si loin qu'il ne voulut jamais souffrir que Madame son aïeule montât dans sa chambre pour le voir et connaître par elle-même l'état de sa maladie. Il la fit prier d'attendre à l'entrée de la maison, et rassembla le peu de forces qui lui restaient pour aller la recevoir [4]. Elle lui fit quelques reproches des précautions qu'il gardait avec elle ; mais il la pria de ne pas trouver mauvais qu'il en usât ainsi pour ne pas transgresser les règles de la maison qui en interdisaient [5] l'entrée aux personnes de son sexe.*

---

[1] *tant qu'il lui fut possible...*
[2] *et donna l'habit de l'Institut...*
[3] *aussi ses parents n'oublièrent-ils rien*
[4] *pour l'aller recevoir.*
[5] *ne pas transgresser les lois de la maison qui en interdisent...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

s'étant multipliés au loin dans l'étendue du Royaume, il ne fût plus en son pouvoir de conserver l'usage de cette pratique. Il se contenta pour lors, de la continuer * dans la 83
maison de Paris pour ceux des Frères qui seraient à portée de s'y rendre, et suppléa au reste par les visites qu'il faisait tous les ans dans les autres maisons.

n.m. Il reçoit des sujets au Noviciat.

Les exemples de vertu, de piété et de modestie que donnaient les Frères de l'Institut soutenus d'une vie austère commencèrent à les faire connaître dans Paris. Plusieurs jeunes gens se sentirent portés à les imiter. Il s'en présenta un nombre à M. de La Salle qui les reçut avec bonté. Après un mois d'épreuve, il les admit au Noviciat qu'il commença à Vaugirard cette année (*n.m. 1692*) et donna l'habit à cinq d'entre eux qui lui parurent bien appelés à cet état.

n.m. Il établit des Frères servants.

Il profita de ces circonstances pour réformer un inconvénient auquel il n'avait pu encore remédier faute de sujets. Jusque-là, les Frères destinés aux écoles étaient obligés de pourvoir à la nourriture et à la subsistance de la communauté; cela les mettait dans la nécessité d'entrer dans un détail, qui paraissait incompatible avec leurs occupations ordinaires, et qui était pour eux un sujet de dissipation qui leur portait préjudice. Il leur substitua dans cet emploi des *Frères servants*, dont l'unique fonction fut de prendre soin de la nourriture, et de tout ce qui y avait rapport. De sorte que, chacun étant uniquement attentif à remplir les devoirs de son état, personne ne se trouvait surchargé. Par ce nouvel arrangement * son Noviciat s'augmenta considérablement, 84
parce que l'exemple des premiers novices en attira un nombre d'autres qui lui procura des sujets d'espérance.

n.m. Il va à Reims et tombe malade.

L'application continuelle qu'il était obligé d'avoir pour conduire sa Communauté et son Noviciat, jointe à la vie dure et pénitente qu'il menait commença à altérer sa santé. Comme il se fiait sur ses forces, il ne diminuait rien de ses austérités ordinaires, de sorte que la maladie se déclara dans un voyage qu'il fit à Reims pour les affaires de sa maison. A son arrivée, elle devint si sérieuse qu'il fut obligé de se mettre au lit. Il était assuré de trouver dans sa famille tous les soulagements dont il avait besoin dans cet état; mais parce qu'il se regardait comme un étranger au milieu de sa patrie, il usa avec le plus de sobriété qu'il lui fut possible, de tous les soulagements que leur tendresse leur suggéra de lui procurer, pour sa guérison. Leur trop d'attention pour lui, à ce qu'il croyait, lui était à charge. Il s'en plaignait et affectait de dérober, autant qu'il pouvait, à leur connaissance, le danger où il était. Il porta même son attention jusqu'à faire refuser l'entrée de sa chambre à Madame Moët de Brouillet son aïeule, qui voulait connaître par elle-même, la nature de sa maladie. Il la fit prier d'attendre à l'entrée de la maison, et fit un effort pour l'y aller recevoir. Elle lui fit un reproche de tendresse sur les précautions qu'il gardait avec elle, * mais sans s'écarter du respect qu'il avait pour elle, 85
il la pria de trouver bon qu'il en usât ainsi pour ne pas transgresser les règles de la maison qui en interdisaient l'entrée aux personnes de son sexe.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il retombe malade à Paris d'une rétention d'urine.

Quand il se crut un peu soulagé, il pensa à s'en retourner à Paris. On fit ce qu'on put pour l'en dissuader. Les médecins lui dirent qu'il ne pouvait s'exposer à faire ce voyage qu'au péril de sa vie ; mais le désir qu'il avait de se dérober aux tendresses de sa famille l'emporta sur les raisons de prudence qui semblaient devoir le retenir. Il partit et à son arrivée, la maladie augmenta comme on le lui avait prédit. Il se remit au
lit, et au bout de six semaines qu'on le croyait guéri, il lui survint une rétention d'urine qui le réduisit à l'extrémité de sa vie [1]. *On commença à en désespérer. Lui-même se sentait très mal et croyait toucher à sa fin. Alors, ranimant* [2] *ses grands sentiments de confiance et de résignation à la volonté de Dieu dans lesquels il avait vécu, il se disposa* [3] *à la mort. On ne peut exprimer l'accablement et la désolation où étaient les Frères dans cette extrémité. On*
58 *chercha tous les moyens de le tirer* [4] *du * danger. Un médecin habile proposa un remède ; mais en même temps il avertit qu'il devait décider de la vie ou de la mort du malade, et qu'ainsi il fallait avant toutes choses lui administrer le saint viatique.*
M. le Curé [5] *de St-Sulpice était attentif à tout ce qui se passait et il vint* [6] *lui-même l'administrer processionnellement avec son clergé. M. de La Salle ranima alors toutes ses forces* [7], *s'assit sur son lit, se fit revêtir d'un surplis et d'une étole et dans cet état, se disposa à recevoir son divin Maître.*
M. le Curé [8] *le pria de déclarer ses dernières volontés à ses chers enfants qui fondaient en larmes. Il ne put leur parler longtemps parce que les forces lui manquaient. Il se contenta de leur répéter en deux mots ce qu'il leur avait dit si souvent* [9] *:* l'union et la soumission *et les assura que tant qu'ils y seraient fidèles, Dieu ne les abandonnerait point* [10]. *Le Curé lui dit de leur donner sa bénédiction, qu'ils la lui demandaient comme la dernière marque de sa tendresse pour eux. On crut s'apercevoir qu'il n'en avait pas la force, alors on lui leva le bras, pour l'aider à la leur donner.*
Après que le Curé se fut retiré, le médecin donna le remède au malade, qui eut tout l'effet qu'on [11] *désirait. La rétention d'urine se dissipa et le mit en état de prendre de la nourriture. Il recouvra ses forces en peu de temps.*
Lorsqu'il se sentit bien [12] *rétabli, il retourna à Reims pour y terminer les affaires que sa maladie l'avait empêché de régler.*

Mort de Frère Henry l'Heureux.

Il avait fait venir à Paris, un mois auparavant Frère Henry l'Heureux en qui il avait mis toute sa confiance pour présider à la communauté pendant son absence. Ce vertueux

---

1 *qui le réduisit à l'extrémité.*
2 *Alors, animant...*
3 *il se disposait à la mort...*
4 *de le tirer de danger.*
5 *Le Curé...*
6 *et vint...*
7 *toute sa force...*
8 *Le curé...*
9 *il leur avait dit souvent*
10 *abandonnerait pas.*
11 *qu'il désirait.*
12 *Lorsqu'il se sentit rétabli...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il retourne à Paris et retombe malade.

A peine eut-il repris un peu de forces, qu'il pensa à s'en retourner à Paris. On fit ce qu'on put pour l'en dissuader. Les médecins lui dirent qu'il n'était pas encore rétabli, et qu'il s'exposait au péril de sa vie, s'il se mettait en chemin dans l'état où il était; mais l'envie qu'il avait de se dérober aux attentions de ses parents, l'emporta dans son esprit sur les raisons de prudence qui auraient dû le retenir encore quelque temps. Il partit donc sans autre précaution et à son arrivée à Paris, la maladie recommença de nouveau comme les médecins le lui avaient prédit. Il fut contraint de se remettre au lit, qu'il garda encore six semaines. On le croyait entièrement guéri, lorsqu'il lui survint une rétention d'urine qui le réduisit à l'extrémité de sa vie. Ce fut pour lors, qu'on commença à en désespérer tout à fait. Lui-même se sentait très mal et croyait approcher de sa fin. Dans cette pensée, plein des grands sentiments de confiance et de résignation à la volonté de Dieu dans lesquels il avait vécu, il se disposait à la mort.

n.m. Il reçoit les sacrements.

On ne peut exprimer l'accablement et la consternation * où cet accident jeta tous 86
ses enfants. On eut recours à tous les moyens qu'on croyait propres à le tirer de danger. M. Helvetius, médecin hollandais alors si célèbre dans Paris, fut appelé. Il proposa un remède, et avertit qu'il devait décider de la vie ou de la mort. On prit donc la précaution d'administrer le saint viatique au malade avant que de le lui faire prendre. M. le Curé de St-Sulpice très attentif au danger évident où il voyait son malade ne le perdait pas de vue. Il vint lui-même l'administrer processionnellement avec son clergé. M. de La Salle fit un effort de nature pour le recevoir avec décence. Il s'assit sur son lit, se fit revêtir d'un surplis et d'une étole, et dans cette situation, il attendit avec respect l'arrivée de son divin Maître.

n.m. Le médecin Helvetius lui donne un remède qui le rétablit.

M. le Curé lui fit une exhortation des plus touchantes, après quoi, il le pria de déclarer ses dernières volontés à ses chers disciples. Il ne lui fut pas possible de leur parler longtemps parce que les forces lui manquaient. Il se contenta de leur répéter en deux mots ce qu'il leur avait dit si souvent : *l'union* et *la soumission*, et les assura que tant qu'ils seraient fidèles à remplir ces deux points, Dieu ne les abandonnerait pas. Ensuite,
M. le Curé lui dit que ses enfants lui demandaient * sa bénédiction comme la dernière 87
marque de sa tendresse pour eux. On crut s'apercevoir qu'il n'en avait pas la force, ainsi on lui leva le bras et on lui aida à la leur donner. Quand la cérémonie fut finie, on lui fit prendre le remède qui eut tout l'effet qu'on en pouvait désirer. La rétention cessa, et bientôt il fut en état de prendre de la nourriture, de sorte qu'il recouvra ses forces en peu de temps.

n.m. Il retourne à Reims.

Lorsqu'il fut entièrement rétabli, il fut obligé de retourner à Reims pour y terminer les affaires qui avaient occasionné son premier voyage et que la maladie l'avait empêché de finir. Il avait fait venir à Paris, un mois auparavant le Frère Henry l'Heureux, en qui il avait mis sa plus grande confiance, pour présider à sa communauté pendant qu'il serait absent. Ce vertueux Frère était pour lui d'une grande ressource. Il l'employait

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Frère était d'une grande ressource pour M. de La Salle. Il l'employait utilement et se reposait sur lui de bien des choses ; il fut privé de ce secours lorsqu'il s'y attendait le moins.

Car à peine était-il arrivé à Reims qu'on lui écrivit lettres sur lettres pour lui marquer la maladie de Frère l'Heureux. M. de La Salle qui l'avait laissé en bonne santé ne pouvait se persuader que la maladie [1] fût si dangereuse qu'on le lui [2] mandait. Il différa son retour pour finir ses affaires afin de n'être pas obligé de revenir une troisième fois, mais il fut bien
59 *surpris lorsqu'on lui manda que le Frère Henry [3] était * à l'extrémité et que les médecins commençaient à désespérer de sa vie. Il se pressa de se rendre à Paris [4], à pied néanmoins, selon sa coutume. Il arriva à Paris à minuit, très fatigué du voyage. Il s'informa d'abord de l'état où était le Frère. On lui dit qu'il était enterré depuis deux jours. M. de La Salle fut si sensible à cette perte qu'il ne put retenir ses larmes. Il fallut donner quelque temps à la douleur. Après quoi, se reprochant sa faiblesse, il dit aux Frères que Dieu lui faisait connaître par cette mort précipitée, qu'il ne voulait pas qu'il y eût des prêtres dans son Institut.*

Il avait effectivement destiné Frère l'Heureux pour lui succéder et dans cette vue il lui avait appris le latin, l'avait envoyé étudier en théologie chez les Chanoines [5] Réguliers de l'abbaye de St-Denis de Reims ; et voulait lui faire prendre les ordres à Paris. Il était le premier de tous les Frères [6] de l'Institut. M. de La Salle lui avait remarqué [7] une vertu au-dessus du commun, beaucoup de pénétration d'esprit ; des manières affables et une grande facilité de s'énoncer. Tous ces talents lui avaient acquis l'estime générale des Frères. On lui rendit les derniers devoirs avec le plus de décence qu'il fut possible, et selon les intentions du Curé de St-Sulpice qui régla lui-même la cérémonie.

M. de La Salle interdit aux Frères la prêtrise et le latin.

M. de La Salle ne pensa plus depuis ce temps-là à élever aucun des Frères à la prêtrise. Il fit même un règlement par lequel il leur était défendu [8] d'y aspirer ni d'admettre de prêtres [9] parmi eux. Il leur enjoignit de plus, de renoncer à l'étude de la langue latine et déclara qu'il ne serait pas même permis à ceux qui l'avaient [10] apprise, de s'en servir sous quelque prétexte que ce fût. Ce règlement qui fait loi parmi les Frères, a beaucoup contribué à les retenir dans cet état [11] de simplicité qu'ils ont conservé jusqu'à présent.

On présente au Curé de St-Sulpice des mémoires contre M. de La Salle.

Cependant, M. de La Salle avait des ennemis, il le savait bien. Son peu de complaisance
60 *pour les maximes du * monde les lui avait attirés. C'est le partage ordinaire des saints. On ne cessait de le décrier par de nouvelles calomnies aussi peu fondées que les précédentes. On dressa un ample mémoire d'accusations qu'on présenta au Curé de St-Sulpice. Il n'eut*

---

1 *se persuader qu'elle fût si...*
2 *qu'on lui mandait.*
3 *que le Frère l'Heureux était...*
4 *Il se pressa de partir,...*
5 *aux Chanoines Réguliers...*
6 *le premier des Frères de l'Institut.*
7 *M. de La Salle avait remarqué en lui une vertu...*
8 *il était défendu...*
9 *d'y aspirer et d'admettre des prêtres parmi eux.*
10 *à ceux qui l'auraient apprise*
11 *dans cet esprit de simplicité*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

utilement et se reposait sur lui de bien des choses, parce qu'il entrait entièrement dans toutes ses vues. Cependant, il fut privé de ce secours dans le temps qu'il s'y attendait le moins.

n.m. Mort du Frère Henry l'Heureux.

Car à peine M. de La Salle était-il arrivé à Reims, qu'on lui écrivit lettres sur lettres pour lui marquer la maladie de Frère l'Heureux. Comme cependant, il l'avait laissé en bonne santé à son départ, il se flatta qu'elle n'aurait pas de suites fâcheuses. Dans cette confiance, il différa son retour pour ne pas perdre le moment favorable de finir l'affaire qu'il avait commencée. Mais il fut bien surpris * lorsqu'on lui manda que Frère l'Heu- 88
reux était à l'extrémité et que les médecins commençaient à en désespérer. Il se pressa de partir, à pied néanmoins, selon sa coutume, et arriva, le troisième jour à minuit, très fatigué du voyage. Il s'informa d'abord de l'état du malade, on lui dit qu'il était enterré depuis deux jours. Il fut si sensible à cette perte qu'il ne put retenir ses larmes, et qu'il fut contraint de donner quelque temps à la douleur qu'elle lui causait. Après quoi, se reprochant sa faiblesse, il dit aux Frères qui l'environnaient, que Dieu lui faisait connaître par cette mort précipitée qu'il ne voulait pas qu'il y eût de prêtres dans son Institut. Il avait effectivement destiné Frère l'Heureux pour lui succéder et dans cette vue il lui avait appris le latin, l'avait fait étudier en théologie aux Chanoines Réguliers de l'abbaye de Saint-Denis de Reims et l'avait fait venir à Paris pour le faire recevoir dans les ordres. Il était le premier qui s'était engagé dans l'Institut des Ecoles Chrétiennes. M. de La Salle lui avait remarqué une vertu au-dessus du commun, beaucoup de pénétration d'esprit, des manières affables et une grande facilité de s'énoncer. Tous ces talents réunis lui avaient attiré l'estime et l'approbation des Frères qui le regrettèrent longtemps. On lui rendit les derniers devoirs avec le plus de décence qu'on pût et ce fut M. le Curé de St-Sulpice qui régla l'ordre de * la cérémonie. 89

n.m. Règlement qui défend aux Frères d'aspirer à l'état ecclésiastique.

Depuis ce temps-là, M. de La Salle ne pensa plus à élever aucun des Frères à la prêtrise. Il fit même un règlement par lequel il leur était défendu d'y aspirer, ni de recevoir jamais de prêtres parmi eux. Il leur enjoignit de plus de renoncer pour la suite à l'étude de la langue latine, sans qu'il fût permis à ceux qui l'avaient apprise d'en faire usage sous quelque prétexte que ce fût. Ce règlement qui fait un des principaux articles de leur règle et qui s'observe religieusement chez eux a beaucoup contribué à les retenir dans la simplicité dans laquelle ils se sont conservés jusqu'à nos jours.

n.m. On cherche à faire de la peine à M. de La Salle.

Cependant M. de La Salle avait toujours des ennemis secrets qui ne s'endormaient pas. Son peu de complaisance pour les maximes du monde les lui avait attirés. Il les connaissait, il n'ignorait pas les motifs dont ils faisaient usage pour le décrier par de nouvelles calomnies, aussi peu fondées que les précédentes. On dressa contre lui un ample mémoire d'accusations qu'on présenta à M. le Curé de St-Sulpice, qui n'eut pas

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

pas de peine à en découvrir le faux, et il en fit retomber la honte et la confusion sur ses auteurs. Il fit ensuite appeler M. de La Salle, il lui donna le mémoire qu'il lut sans émotion comme s'il n'y avait aucun intérêt, et se retira sans
dire un seul mot pour sa justification. Il n'était jamais plus content que lorsqu'il avait quelque occasion de souffrir et de prendre part aux humiliations de son divin Maître [1]*. On lui remarquait pour lors, un visage gai et content qui marquait que la paix dont il jouissait n'en avait point souffert d'altération.*
Il faut, en effet, avoir le cœur bien pur pour conserver le calme aux dépens même de sa réputation. L'amour-propre n'y est pas flatté.

C'était un des points où la vertu de M. de La Salle éclatait davantage. L'approbation de ses supérieurs ecclésiastiques, jointe au témoignage de sa conscience faisait toute sa consolation. Il n'en attendait point [2] *des hommes, et tous les assauts* [3] *qu'il eut à soutenir dans les différents événements de sa vie, n'ébranlèrent en rien sa fermeté et sa constance. On n'apercevait pas en lui ces inégalités d'humeur qui rendent doux et agréable dans un temps, et* [4] *fâcheux et incommode dans un autre. Toujours le même dans l'adversité comme dans la prospérité, il envisageait ce qui lui arrivait comme l'effet de la Providence qui dirigeait tout à sa fin. Toujours prêt à pardonner, il oubliait les injustices qu'on lui faisait souffrir et travaillait sans relâche à procurer le bien dès qu'on lui en ouvrait les moyens, surtout à l'égard de ceux qui lui avaient fait de la peine.*

Il reçoit des novices.

Il se trouvait amplement dédommagé de ces petites disgrâces par la bénédiction que Dieu répandait sur son Institut. Malgré les contradictions de ses ennemis, le nombre des
61 * [*Frères*] *augmentait* [5] *tous les jours. Il s'en présentait de toutes parts; mais le temps qu'il employait à les former n'empêchait pas qu'il ne se prêtât encore volontiers à plusieurs grands pécheurs qu'on lui adressait de différents endroits pour les remettre dans le bon chemin. Il avait pour ces personnes une charité sans bornes. Il les écoutait avec patience, les ramenait* [6] *avec douceur et ne les réconciliait à Dieu qu'après leur avoir fait sentir le poids de leurs misères* [7].

Conversion extraordinaire d'un jeune libertin.

Il y en eut un, entre autres, qui excita particulièrement sa compassion (c'est de lui-même qu'on a appris les particularités de sa conversion). C'était un jeune homme d'esprit et savant, qui fit un voyage de soixante lieues pour venir se jeter aux pieds de M. de La Salle. Il avait mené jusque-là, une vie des plus déréglées; sensuel, impur, ennemi de tout ce qui s'appelle piété et religion, il s'abandonnait à toute sorte de vices et ne voulait entendre

[1] *de J. C. son divin Maître...*
[2] *Il n'en attendait pas...*
[3] *et tous les différents assauts qu'...*
[4] *dans un temps, fâcheux et incommode...*
[5] *le nombre des Frères augmentait...*
[6] *les ranimait avec douceur...*
[7] *misère par une épreuve suffisante de la sincérité de leur conversion.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

beaucoup de peine à en découvrir le faux. Il en fit connaître le ridicule à ceux qui les lui avaient présentés et en fit retomber la honte et la confusion sur ceux qui en étaient les auteurs. Il fit ensuite avertir M. de La Salle; lui communiqua le mémoire, qu'il lut sans aucune émotion comme s'il n'y eût pas été question de lui, et se retira sans proférer aucune parole pour sa justification. Il s'estimait heureux dans de * pareilles occasions 90
de pouvoir souffrir quelque confusion pour avoir part aux humiliations de Jésus-Christ son Maître. M. le Curé qui observait sa contenance dans ce moment lui remarqua un visage gai et content qui marquait que la paix intérieure dont il jouissait n'en avait souffert aucune altération. Il faut en effet, avoir une vertu bien épurée et être bien maître de ses passions, pour empêcher qu'elles ne se soulèvent lorsqu'on se sent attaqué dans sa réputation. Il n'y a rien en cela de flatteur pour l'amour-propre qui ne peut y trouver son compte.

n.m. Sa tranquillité dans l'adversité.

C'était un des points où sa vertu éclatait davantage. Le témoignage d'une bonne conscience, joint à l'approbation de ses supérieurs ecclésiastiques lui tenaient lieu de récompense. Il n'attendait rien de la part des hommes : aussi tous les différents assauts qu'il eut à soutenir de leur malice, n'ébranlèrent en rien sa fermeté et sa constance. On n'apercevait pas en lui ces inégalités d'humeur qui rendent doux et agréable dans un temps, fâcheux et incommode dans un autre. Toujours le même dans l'adversité comme dans la prospérité, il envisageait tous les événements de sa vie comme les effets de la Providence qui dirigeait ses actions. Toujours prêt à pardonner, il oubliait les injustices qu'on lui faisait souffrir et travaillait assidûment à établir le bien dès qu'on lui en faisait naître les occasions, surtout à l'égard de ceux qui lui avaient fait le plus de peine.

* *n.m. Son talent pour la direction.* 91

Il se trouva bien dédommagé de ses petites disgrâces par les nouvelles bénédictions que Dieu répandit dans ce temps-là sur son Institut. Car il lui venait des sujets de toutes parts et le nombre des Frères croissait tous les jours. Le temps qu'il employait à les former lui en laissait encore suffisamment pour étendre sa charité sur le malheureux état de plusieurs grands pécheurs qu'on lui adressait de différentes provinces, pour les aider à rentrer dans le bon chemin. Il avait pour ces personnes une tendresse particulière. Il les écoutait avec patience, les ramenait avec douceur, et leur donnait tout le temps convenable pour leur faire sentir le poids de leur misère. Après quoi, il les réconciliait avec Dieu et les renvoyait en paix.

n.m. Conversion d'éclat.

L'éclat que firent ces conversions et la reconnaissance qu'en marquaient dans les occasions ceux qui en avaient reçu la grâce par le ministère de M. de La Salle, lui en attiraient d'autres. Il y en eut un surtout qui excita particulièrement sa compassion. C'est de la bouche même de celui qui en a ressenti les effets que nous savons les particularités de sa conversion. C'était un jeune homme d'esprit, qui avait de grandes dispositions pour les sciences, et qui y avait déjà fait du progrès. Il fit un voyage de soixante lieues pour venir se jeter à ses pieds et profiter de ses lumières pour rentrer dans la voie du salut dont il s'était éloigné par une vie très déréglée. Il était sensuel, impur, enne-
*mi de tout ce qui s'appelle piété et religion, ne voulant entendre parler ni de Dieu, ni 92

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

parler ni de Dieu, ni des livres saints et avait le cœur corrompu [1]. *Comme il était de condition noble, il fallait prendre un parti convenable à sa naissance. Il crut qu'il s'avancerait plus aisément dans l'état ecclésiastique ; il s'y engagea témérairement ; et lorsque le temps de recevoir les ordres fut venu, il s'y prépara d'une étrange manière. Il donna dans des excès de débauche qui lui causèrent un tremblement dans tous ses membres, qui le mit hors d'état d'être admis. Cet accident qui semblait devoir lui ouvrir les yeux, ne le changea point. Il résolut à quelque prix que ce fût, de chercher tous les moyens de se faire passer pour prêtre.*

Il surprit à cet effet des lettres de prêtrise. Projet terrible ! il vint à bout de son malheureux [2] *dessein. Mais Dieu ne permit jamais qu'il en vînt jusqu'à en faire les fonctions* [3]. *Il est vrai qu'il se revêtit plusieurs fois des habits sacerdotaux pour le faire; mais il lui survint chaque*
62 *fois un tremblement qui l'arrêta* [4] *et qui l'empêcha de consommer son crime.* * *Il avait un bénéfice dont il s'était défait par un traité simoniaque.*

Fatigué de mener une vie si criminelle, il fut agité de remords très cuisants qui ne lui donnaient aucun repos. Tous ses crimes se présentaient en foule à son imagination. Les plaisirs qui avaient fait ses plus chères délices lui devinrent ennuyeux, les joies du monde ne le remuaient plus, [5] *il ne pouvait plus se supporter lui-même. Il cherchait du repos et n'en trouvait point. L'agitation, le trouble et l'inquiétude s'emparèrent de son cœur et il tomba enfin dans une mélancolie qui pensa le conduire au désespoir.*

Il exposa sa peine à un de ses amis qui l'exhorta à faire une confession générale à quelque personne de la ville qu'il lui indiqua. Il répondit qu'il ne croyait pas qu'il y eût au monde un confesseur assez patient pour pouvoir écouter jusqu'à la fin le récit d'une vie aussi débordée que la sienne. La honte de ses crimes le retenait encore et il aurait voulu trouver un confesseur inconnu et si éloigné qu'il ne pût avoir aucune relation avec lui. Son ami s'aperçut néanmoins qu'il était déjà ébranlé [6]. *Il profita du trouble où il l'avait mis et ne voulut pas laisser échapper une occasion si favorable de le retirer de ses désordres. Il réfléchit quelque temps sur ce qu'il avait à faire. Il avait ouï parler de M. de La Salle comme d'un homme éclairé et très expérimenté dans la direction. Il proposa à son ami de l'aller trouver et le lui représenta comme celui que Dieu lui avait réservé pour sa conversion.*

L'envie qu'avait le jeune homme de rompre ses chaînes, lui fit prendre son parti sur-le-champ. Il partit pour Paris, fut trouver M. de La Salle, se jeta à ses pieds et lui [7] *fit connaître*
63 *le triste état de son âme. M. de La Salle le reçut avec une bonté qui lui* * *donna de la confiance. Il lui fit comprendre*
qu'il ne devait pas désespérer de son salut et lui promit de l'aider à rentrer dans le bon chemin.

---

[1] *avait le cœur entièrement corrompu.*
[2] *de son pernicieux dessein.*
[3] *qu'il en vînt jusqu'à célébrer les saints Mystères.*
[4] *qu'il s'est plusieurs fois revêtu des habits sacerdotaux pour...*
[5] *ne le remuaient plus, ne l'excitaient plus, il ne...*
[6] *Son ami s'aperçut qu'il était ébranlé.*
[7] *se jeta à ses pieds, lui fit connaître...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

des livres saints. En un mot, il avait le cœur corrompu et donnait dans tous les vices d'une jeunesse fougueuse. Il était de condition et flatté par les droits de sa naissance de pouvoir parvenir aux dignités ecclésiastiques, il s'y engagea témérairement par des vues d'ambition. Il ne diminua rien de ses débauches et les porta à un tel excès qu'elles lui causèrent un tremblement de tous ses membres. Le temps de recevoir les ordres étant venu, il ne put y être admis à cause de son indisposition. Cet empêchement, qui devait, ce semble, lui ouvrir les yeux sur ses dispositions criminelles, ne le fit pas changer de sentiment. Il résolut à quelque prix que ce fût, de chercher tous les moyens de se faire passer pour prêtre et pour réussir dans son malheureux projet, il surprit effectivement des lettres de prêtrise. Pour en imposer plus sûrement au public, il se mit plusieurs fois en disposition de dire la messe, et se revêtit pour le faire des habits sacerdotaux. Il est vrai que Dieu qui avait sur lui des yeux de miséricorde, ne permit jamais qu'il consommât son crime, parce qu'alors ses tremblements lui prenaient avec tant de violence, qu'ils ne lui laissaient pas la liberté nécessaire pour agir. Outre cela, il avait un bénéfice dont il s'était défait par un traité simoniaque.

n.m. Suite du même sujet.

Quelque effort qu'il fît pour se déguiser à lui-même le mauvais état de sa conscience, il ne pouvait étouffer sa voix * qui lui faisait des reproches. Il avait de temps en temps 93
des moments lucides qui lui faisaient entrevoir le chemin qu'il devait suivre; mais aussitôt entraîné par le penchant qu'il avait au plaisir, il retombait dans de nouveaux dérèglements. Enfin, fatigué de mener une vie si criminelle, il fut agité de remords si cuisants, qu'ils ne lui donnaient plus aucun repos. Tous ses crimes se représentaient en foule à son imagination. Les plaisirs de toute espèce, qui avaient fait ses plus chères délices, lui devinrent ennuyeux. Les joies du monde ne le remuaient plus comme autrefois, et il ne pouvait plus se supporter lui-même. Il cherchait du repos à sa peine, et il n'en trouvait pas. L'agitation, le trouble et l'inquiétude s'emparèrent tellement de son cœur, qu'il tomba dans une mélancolie qui pensa le conduire au désespoir.

n.m. Suite du même sujet.

Dans cette triste situation, il eut recours à un ami, à qui il fit une vive peinture de ce qu'il souffrait. Celui-ci l'exhorta à faire une confession générale à un prêtre de la ville qu'il lui indiqua. Mais le jeune homme lui répondit qu'il ne croyait pas qu'il y eût au monde un confesseur assez patient pour pouvoir écouter jusqu'au bout le récit d'une vie aussi débordée que celle qu'il avait menée. Que pour s'épargner la honte d'une pareille démarche, il voudrait trouver un confesseur éloigné et inconnu avec qui il n'eût aucune autre liaison. L'ami qui le voyait ébranlé et qui ne voulait pas laisser échapper une occasion * si favorable de le retirer de ses désordres, réfléchit quelque temps sur ce qu'il 94
avait à faire. Il avait ouï parler de M. de La Salle comme d'un homme éclairé et très expérimenté dans la direction des consciences. Il proposa à ce jeune homme de s'adresser à lui; et le lui dépeignit comme celui que Dieu lui destinait pour le convertir.

L'envie que celui-ci avait de rompre ses chaînes ne lui donna pas le temps de balancer davantage. Il prit son parti sur-le-champ et partit pour Paris. Il fut trouver M. de La Salle et lui fit connaître le triste état de son âme. Il le reçut avec sa bonté ordinaire; lui fit comprendre que, malgré l'énormité de ses crimes, il ne devait pas désespérer de son salut et lui promit de l'aider à rentrer dans le bon chemin. Il le retint chez lui et

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il le retint chez lui et lui donna toutes les démonstrations d'un cœur tendre, [1] *et charitable.*

La vie exemplaire qu'on menait dans cette maison, jointe au désir qu'il avait de se remettre bien avec Dieu le pressait de commencer sa confession. Il en parla à M. de La Salle qui lui tendit les bras avec un air affable et gracieux, dont le pénitent fut tout attendri. Il lui fit une déclaration de sa vie passée à l'exception de quelques excès qu'il ne pouvait se résoudre de confesser. La honte le retenait et ce ne fut qu'à sa [2] *quatrième confession qu'il surmonta sa répugnance.*

M. de La Salle qui savait le prix du salut d'une âme, faisait des prières ferventes pour la conversion de son pénitent. Il le fit passer par les épreuves saintement instituées dans l'Eglise pour les pécheurs d'habitude. Il l'engagea à lui remettre tous les papiers qui étaient les tristes débris de ses débauches, surtout ses fausses [3] *lettres de prêtrise, et réconcilia à Dieu cette âme qui avait gémi si longtemps sous l'empire du démon.*

Il est assez ordinaire aux personnes qui sont [4] *nouvellement revenues de leurs égarements, d'être agitées de scrupules et de peines après leur conversion. Les passions ne sont pas encore entièrement amorties* [5]*, les anciennes idées se réveillent, le démon fait un dernier effort pour se jouer de leur faiblesse et les faire retomber. Dieu le permet ainsi pour les éprouver davantage et pour achever de les purifier. C'est dans ces temps de tentation qu'ils ont besoin d'une main charitable et industrieuse qui les conduise avec prudence et discrétion. Ce jeune homme éprouva plus qu'un autre ce qu'il en coûte alors à la nature. Il eut à soutenir de rudes combats. Il fut tenté d'une manière très violente. Il lui vint des pensées de désespoir qui naissaient de l'énormité de sa vie passée* [6]*. Il croyait voir l'enfer ouvert, prêt à l'engloutir* [7]*. M. de La Salle ne le perdait point de vue, et le rappelait doucement à la miséricorde de Dieu qui lui donnait* [8] *le temps de confesser ses péchés et de les expier par la pénitence* [9]*. Il le soutint ainsi*
64 *jusqu'à sa* [10] *mort qui suivit * de près sa conversion. Il la reçut avec une résignation chrétienne, dans des sentiments très édifiants et pleins* [11] *de reconnaissance pour son directeur à qui il disait à tout moment qu'il était redevable de son salut.*

On consulte M. de La Salle sur des cas de conscience.

Quelque réservé que fût M. de La Salle à parler de ces événements extraordinaires qui pouvaient lui attirer des louanges, il ne put empêcher que l'éclat de cette conversion ne vint à la connaissance de ceux qui avaient connu son pénitent. L'exemple de celui-ci lui attira la confiance de plusieurs autres, les directeurs et les curés même, informés des dons [12] *que Dieu*

---

[1] *tendre, compatissant et charitable.*
[2] *qu'à la quatrième...*
[3] *surtout les fausses...*
[4] *aux personnes nouvellement...*
[5] *... conversion. Le feu des passions n'est pas encore entièrement éteint...*
[6] *l'énormité des crimes de sa vie passée.*
[7] *l'engloutir pour jamais.*
[8] *qui lui avait donné...*
[9] *le temps d'expier ses péchés par la pénitence.*
[10] *à la mort...*
[11] *avec des sentiments très édifiants*
[12] *plusieurs autres, et les Curés même, informés du don que...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

lui donna dans cette occasion toutes les démonstrations d'un cœur tendre et compatissant.

La vie exemplaire qu'on menait dans cette maison, jointe au désir qu'avait ce pénitent de se voir réconcilié avec Dieu, le pressèrent de commencer sa confession. Il en parla à son directeur qui lui tendit les bras avec un air gracieux et affable dont il se sentit attendri. Il lui fit une déclaration de sa vie passée à la réserve de quelque excès qu'il n'avait pas encore la force de dire, parce que la honte le retenait. Mais enfin, la quatrième fois qu'il se confessa, il fit un effort, surmonta sa répugnance et déclara tout sans aucune réserve.

Pendant tout ce temps-là, M. de La Salle qui savait le prix du salut d'une âme faisait de ferventes prières * pour son pénitent. Il le fit passer par les épreuves saintes 95
instituées dans l'Eglise pour éprouver un pécheur d'habitude, l'engagea à lui remettre tous les papiers qui étaient les tristes débris de ses débauches, et surtout ses fausses lettres de prêtrise; et enfin réconcilia à Dieu cette âme qui avait gémi tant d'années sous l'empire du démon.

Il est assez ordinaire aux personnes qui sont revenues de leurs égarements, d'être agitées de scrupules et de peines après leur conversion. Les passions ne sont pas encore entièrement amorties, l'imagination travaille, les anciennes idées se réveillent, le démon fait un dernier effort pour triompher de leur faiblesse, et les faire retomber. Dieu le permet ainsi pour les éprouver davantage et pour achever de les purifier. C'est dans ces temps de tentation qu'ils ont besoin d'une main charitable et industrieuse qui les conduise avec prudence et discrétion. Le pénitent dont nous parlons éprouva plus qu'un autre ce qu'il en coûte à la nature pour rentrer en grâce avec Dieu. Il eut à soutenir de rudes combats, et fut tenté presque au-delà de ses forces. Il lui venait encore des pensées de désespoir, qui naissaient de l'énormité de sa vie passée. Il croyait voir l'enfer ouvert sous ses pieds prêt à l'engloutir. M. de La Salle ne le perdait pas de vue et le rappelait doucement à la miséricorde de Dieu, qui lui avait donné le temps d'expier ses péchés par une sincère pénitence. Il le soutint ainsi jusqu'à la mort qui suivit de près sa conversion. Il la reçut avec une résignation chrétienne, dans des * sentiments très édifiants 96
et pleins de reconnaissance pour son directeur à qui il disait à tout moment qu'il était redevable de son salut. Quelque réservé que fût M. de La Salle à parler d'un événement si extraordinaire, il ne put empêcher que l'éclat de cette conversion ne vînt à la connaissance de ceux qui avaient conseillé à son pénitent de se mettre sous sa direction, et que cela ne lui en attirât encore d'autres qui s'adressèrent à lui avec autant de confiance.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

lui avait donnés pour les grandes conversions, le consultaient fréquemment, sur des cas de conscience très épineux et s'en rapportaient entièrement à ses décisions. Il ne rebutait personne.

Il s'applique à former ses novices.

La complaisance qu'il avait de se prêter aux besoins de ceux qui s'adressaient à lui n'empêchait pas qu'il ne donnât sa principale attention à conduire son Noviciat de Vaugirard. Il connaissait mieux qu'un autre de quelle conséquence il était pour son Institut de former de bonne heure des sujets propres à y maintenir la régularité et la ferveur. Aussi ne s'en rapportait-il point à d'autres de ce soin. Il examinait lui-même les novices, les instruisait, ne laissait passer aucun jour sans leur faire des exhortations. Il présidait à tous leurs exercices, travaillait avec eux, s'occupait aux emplois les plus bas de la maison, il les [1] *encourageait par son exemple à embrasser avec joie une vie pénible et laborieuse, à endurer les humiliations ; à souffrir les railleries auxquelles ils se trouvaient souvent exposés et à conserver le calme et la tranquillité dans les différentes situations où la simplicité et la pauvreté de leur état pourraient les mettre dans la suite. Il s'appliqua pendant plusieurs années à cette pénible occupation sans se relâcher en rien de son exactitude. Il s'était chargé du soin d'éveiller*
65 *les Frères tous les jours, et lorsqu'il y avait manqué, il s'imposait * une pénitence publique qui consistait à demander pardon à la Communauté et à manger à genoux au milieu du réfectoire et au pain et à l'eau.*

Il les anime par son exemple.

Tant d'exemples de vertu soutenus d'une uniformité de conduite animait les [2] *Frères et leur inspirait l'amour de leur état ; ils s'appliquaient avec une sainte émulation à mortifier leurs sens et inventaient tous les jours de nouveaux moyens de s'humilier. M. de La Salle savait profiter adroitement de leurs bonnes dispositions pour les former à une piété solide et les y fortifier. Leur habit simple, une nourriture grossière et leur maintien extérieur y contribuaient beaucoup. On ne pouvait se lasser d'admirer la modestie avec laquelle ils marchaient dans les rues, les yeux baissés, gardant un profond silence sans jamais se détourner pour satisfaire leur curiosité.*

Quand ils étaient bien instruits de tous les devoirs de leur profession, M. de La Salle les distribuait dans les endroits où on en avait besoin.

M. de La Salle lie une étroite amitié avec M. le Comte du Charmel.

Un jour qu'il envoyait à Reims trois de ses disciples, ils passèrent dans un [3] *village du diocèse de Soissons appelé le Charmel. Ils allèrent demander l'hospitalité au Curé du lieu qui fut agréablement surpris de la modestie de ces jeunes gens et édifié de leur piété. Il fit part de sa découverte au seigneur du lieu : c'était le Comte du Charmel. Ce seigneur* [4] *avait quitté les plaisirs de la Cour auxquels il avait pris part par sa* [5] *condition et s'était retiré dans sa terre pour y passer* [6] *le reste de ses jours dans la pénitence et la retraite. Sur le récit que lui fit le*

---

[1] *de la maison, les encourageait...*
[2] *animait ses Frères...*
[3] *ils passèrent par un village...*
[4] *Il avait quitté...*
[5] *auxquels il s'était trouvé attaché par sa...*
[6] *sa terre où il passa le reste...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Les directeurs et les curés de Paris et des provinces le consultaient fréquemment sur des cas de conscience très épineux et s'en rapportaient volontiers à ses décisions.

n.m. Son attention à conduire son Noviciat.

La complaisance qu'il avait de se prêter aux besoins de ceux qui s'adressaient à lui (ce qui arrivait fréquemment parce qu'il ne rebutait personne) n'empêchait pas qu'il ne donnât sa principale attention à conduire son Noviciat de Vaugirard. Il sentait de quelle conséquence il était pour son Institut, de former de bonne heure des sujets propres à y maintenir la régularité. Aussi il ne s'en rapportait pas à d'autres de ce soin. Il examinait lui-même les novices, les instruisait de leurs obligations essentielles à l'état qu'ils voulaient embrasser, ne laissait passer aucun jour sans leur faire des exhortations. Il présidait même à tous leurs exercices autant que ses autres occupations le lui permettaient, travaillait avec eux aux emplois les plus bas de la maison, les encourageait par son exemple à embrasser avec joie une vie * pénible et laborieuse, à endurer les humiliations sans 97
se plaindre, à souffrir les railleries auxquelles ils se trouveraient exposés et à conserver le calme et la tranquillité dans les différentes situations où la simplicité et la pauvreté de leur état pourraient les mettre dans la suite. Il soutint cette conduite pendant plusieurs années, sans se relâcher en rien de son exactitude. Il s'était chargé d'éveiller les Frères tous les jours, et lorsqu'il y avait manqué, il s'imposait une pénitence publique, qui consistait à demander pardon à la Communauté et à manger au pain et à l'eau à genoux au milieu du réfectoire.

n.m. Les Frères édifient.

Tant d'exemples de vertu soutenus d'une uniformité de vie animaient les Frères et leur inspiraient l'amour de leur état. Ils s'appliquaient avec une sainte émulation à mortifier leurs sens, et inventaient tous les jours de nouveaux moyens de s'humilier. M. de La Salle savait profiter adroitement de leurs bonnes dispositions pour les former à une piété solide, et les y fortifier de bonne heure. Leur habit, leur nourriture, leur maintien extérieur, tout y contribuait. On ne pouvait se lasser d'admirer la modestie avec laquelle ils marchaient dans les rues, les yeux baissés, gardant un profond silence, sans jamais se détourner pour satisfaire leur curiosité.

n.m. M. le Comte du Charmel en est édifié.

Quand les Novices étaient reçus et que M. de La Salle les jugeait assez instruits des devoirs de leur profession, il les distribuait dans les endroits où on en avait besoin. Un jour qu'il en envoyait trois à Reims, ils passèrent dans un * village du diocèse de 98
Soissons appelé le Charmel où ils allèrent demander l'hospitalité au Curé du lieu qui fut agréablement surpris de la modestie de ces jeunes gens et édifié de la régularité de leur conduite. Il fit part aussitôt de sa découverte au seigneur du village. C'était M. le Comte du Charmel, qui après avoir quitté les plaisirs de la Cour auxquels il s'était trouvé attaché par sa condition s'était retiré dans sa terre où il passa le reste de ses jours dans la pénitence et la retraite. Le portrait que lui fit son Curé de ses nouveaux hôtes et surtout

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Curé de la vertu de ses hôtes, il voulut les voir et les entretenir. Il s'informa en détail de
66 *leur manière * de vivre et de tout ce qui concernait leur Institut. Il en fut si satisfait qu'il les engagea à loger chez lui et lia un commerce de piété avec M. de La Salle qui ne finit qu'avec sa vie.*

Il obtient la permission d'ériger une chapelle dans sa maison de Vaugirard.

Vers le même temps, c'est-à-dire en 1695, *mourut* [1] *François de Harlay, archevêque de Paris.* (n. m. 1695). *Le roi lui donna pour successeur Messire Louis Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne.*

Dès que ce prélat [2] *eut pris possession de son diocèse il en fit* [3] *la visite. Il travailla à réformer les différents abus qui s'y étaient glissés. Un des plus apparents était l'usage des chapelles domestiques qui était devenu si fort à la mode que jusqu'au simple particulier chacun voulait en avoir une dans sa maison de campagne. M. l'Archevêque de Paris fit un mandement par lequel il interdisait l'usage de toutes ces chapelles jusqu'à ce qu'on eût obtenu de nouvelles permissions. M. de La Salle se trouva fort embarrassé de cet interdit. Il avait coutume d'aller dire la messe à une de ces chapelles qui était dans une maison contiguë à celle de son Noviciat de Vaugirard ce qui était fort commode pour lui et pour les Frères qui étaient fort éloignés de la paroisse. Après quelques réflexions il alla trouver M. son Archevêque* [4], *lui exposa sa peine et lui demanda la permission d'ériger une chapelle dans sa maison avec pouvoir d'y dire la messe. M. l'Archevêque honorait M. de La Salle de sa protection et il profita de*
67 *cette circonstance pour lui donner une marque de sa bienveillance* [5]. * *Non seulement il lui accorda sa demande, mais il confirma encore par écrit le pouvoir verbal que son prédécesseur lui avait donné d'établir une Communauté dans Paris.*

M. de La Salle muni de ce pouvoir fit aussitôt ériger un autel dans l'endroit le plus décent de la maison. Il y mit lui-même la main pour accélérer l'ouvrage de sorte qu'en peu de temps la chapelle fût en état d'être bénite; ce qui fut exécuté par un Grand-Vicaire et depuis ce temps-là elle a servi d'oratoire aux Frères de l'Institut.

Le Curé de la Paroisse en témoigne du chagrin.

Le Curé de la Paroisse [6] *quoique ami de M. de La Salle supporta impatiemment cette nouveauté. Il lui en fit des reproches. Il lui dit qu'il ne concevait pas comment un homme qui faisait profession d'être si attaché aux règles de l'Eglise, les transgressait lui-même, qu'il privait les Frères du mérite qu'il y a* [7] *d'assister à la Messe de paroisse, qu'à son exemple, la plupart des gens du monde s'en dispenseraient et qu'il se trouverait chargé devant Dieu du dérangement que son exemple allait causer. M. de La Salle goûtait ses raisons, mais il le pria de considérer sans prévention les motifs qu'il avait eus pour en agir* [8] *ainsi. Il lui représenta que son Noviciat était composé pour la plupart de jeunes gens nouvellement sortis du*

[1] *Vers le même temps mourut François...*
[2] *Dès qu'il eut pris...*
[3] *possession, il fit la visite de son diocèse, il...*
[4] *il alla trouver son Archevêque.*
[5] *M. de Paris l'honorait de sa protection et fut content de lui donner cette marque de sa bienveillance. Non...*
[6] *Le Curé, quoique ami...*
[7] *qu'il y avait d'assister...*
[8] *pour agir ainsi.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de leur piété lui donna envie de les voir et de les entretenir. Il s'informa d'eux du détail de leur manière de vivre et de tout ce qui concernait leur Institut. Il en fut si content qu'il les engagea de loger chez lui, il conçut dès lors une idée très avantageuse de M. de La Salle et lia avec lui un commerce de piété qui dura jusqu'à sa mort.

n.m. 1693. M. de Noailles, archevêque de Paris, permet une chapelle domestique à M. de La Salle.

Vers le même temps, l'archevêché de Paris ayant vaqué par la mort de M. de Harlay, le Roi Louis XIV choisit pour le remplacer Messire Louis Antoine de Noailles, évêque de Châlons en Champagne. Chacun sait avec quel zèle il a toujours travaillé à maintenir l'ordre et la discipline ecclésiastique dans son * diocèse. Quand il en eut 99
pris possession, il commença à en faire la visite pour remédier aux abus qui s'y étaient glissés. Un des plus apparents était l'usage des chapelles domestiques qui était devenu si fort à la mode que le simple bourgeois comme le seigneur en voulait avoir une dans sa campagne. Elles furent toutes interdites par un mandement de l'Archevêque. Cette défense causa un nouvel embarras à M. de La Salle. Il avait coutume d'aller dire la messe dans une de ces chapelles qui était contiguë à la maison de son Noviciat de Vaugirard. C'était une commodité pour lui et pour sa Communauté, qui était trop loin de la Paroisse du lieu pour y aller tous les jours. Il alla donc trouver M. l'Archevêque pour le prier de lui permettre d'ériger une chapelle dans l'intérieur de sa maison, avec le pouvoir d'y dire la messe. M. de Paris écouta avec bonté les raisons qu'il avait de lui faire cette demande. Il le connaissait, l'honorait de sa protection et se fit un plaisir de lui donner dans cette occasion une marque de distinction qu'il avait refusée à d'autres personnes qui lui avaient demandé la même grâce. Il fit même plus que M. de La Salle n'osait espérer, car il confirma encore par écrit le pouvoir verbal que son prédécesseur lui avait * donné d'établir une nouvelle Communauté dans Paris. 100

Muni de ce pouvoir, il fit aussitôt ériger un autel dans l'endroit le plus décent de la maison. Il se fit un devoir d'y aider pour accélérer l'ouvrage, de sorte que par ses soins la chapelle se trouva rangée et bien ornée en peu de jours. Il la fit bénir par un Grand-Vicaire du diocèse et depuis ce temps-là, elle a servi d'oratoire aux Frères de l'Institut.

n.m. Son démêlé avec le Curé de Vaugirard à ce sujet.

M. le Curé de la paroisse n'ignorait pas la démarche qu'avait faite M. de La Salle à l'Archevêché, et quoiqu'il fût de ses amis, il se mit de mauvaise humeur, quand il sut que la chose était exécutée. Il la souffrit impatiemment et lui en fit des plaintes. Il lui dit qu'il ne concevait pas comment un homme qui faisait profession d'être si attaché aux règles de l'Eglise, les transgressait lui-même si facilement, qu'il privait par ce moyen les Frères du mérite qu'il y a d'assister à la messe de paroisse, que son exemple serait contagieux pour nombre de personnes qui s'en croiraient dispensées et qu'il répondrait à Dieu du dérangement qu'il allait causer. M. de La Salle convint de bonne foi qu'il avait raison de se plaindre; mais aussi il le pria de considérer sans prévention les motifs qui l'avaient fait agir. * « Vous savez lui dit-il, que le Noviciat de cette maison est 101
composé de jeunes gens nouvellement sortis du monde, ils n'en ont pas encore perdu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

monde qui n'en avaient pas encore perdu les impressions, qu'il serait dangereux de les exposer trop tôt, que les grandes assemblées telles qu'il s'en trouvait dans sa paroisse à cause de la proximité de Paris, étaient mêlées de jeunes libertins qui faisaient de mauvaises plaisanteries [1] *des Frères, que c'était un sujet de dissipation pour des novices encore chancelants dans la vertu et le supplia par toutes ces raisons de ne point blâmer la conduite qu'il croyait devoir* [2] *tenir pour les conserver. Il ajouta qu'il n'ignorait pas la soumission que lui et les Frères lui*
68 *devaient comme * à leur pasteur, qu'ils le connaissaient et le reconnaîtraient toujours en cette qualité, que pour lui en donner des preuves publiques, il irait dire la messe à sa paroisse de temps en temps et qu'il y conduirait tous les Frères de la maison. Le Curé parut satisfait de ses raisons et le pria d'exécuter sa parole le premier jour du mois suivant. M. de La Salle n'y manqua pas et il alla* [3] *chanter la messe à la paroisse à laquelle* [4] *assistèrent tous les Frères qu'il communia de sa main.*

Le Curé se chagrine contre M. de La Salle.

Il semblait que le Curé devait être satisfait de la docilité de M. de La Salle. Cependant, il supportait toujours impatiemment ce démembrement de sa paroisse. Il était persuadé que la modestie des Frères des Écoles [5] *était capable de contenir les peuples dans le respect. Il fit donc encore de nouvelles tentatives pour les ramener. M. de La Salle y trouvait de trop grandes difficultés et s'en tint à sa première résolution.*

Les choses s'aigrirent un peu et le Curé ne put retenir sa mauvaise humeur, mais enfin, il se raccommoda avec M. de La Salle et les choses restèrent dans l'état où elles étaient sans qu'on en parlât davantage.

Les Frères éprouvent la disette d'une famine et se trouvent sans pain.

Cette même année 1695 [6]*, il arriva une famine qui réduisit la Communauté des Frères dans une extrême pauvreté. Ils n'avaient pas de fonds pour subsister, les ressources de charité diminuaient à proportion que les besoins augmentaient. M. de La Salle ne se soutenait dans cette triste situation que par sa grande confiance en Dieu. Il essuya toute la rigueur de la*
69 ** famine ; car la Communauté se trouva un jour sans pain et sans espérance d'en pouvoir trouver. Cela lui devait paraître d'autant plus sensible qu'il avait toutes ses commodités dans le monde ; mais loin de se laisser abattre, il encourageait les Frères à la patience. Ils entrèrent au réfectoire et furent dans la nécessité de se contenter d'un mauvais bouillon d'herbes sans pain qui leur tint lieu de nourriture pour toute la journée. Ils rendirent grâces à Dieu comme s'ils eussent* [7] *fait un bon repas. Pendant ce temps-là, le Frère qui avait soin des provisions, chercha de tous côtés de quoi faire subsister sa Communauté. Il ne trouva que du pain fort noir et en très petite quantité. M. de La Salle le fit distribuer aux Frères sans en rien réserver pour lui; mais les Frères n'y voulurent point toucher qu'il n'en eût pris un morceau. Ce fut pendant cette extrême disette, que le Frère pourvoyeur sortant de la maison de Paris pour porter la provision à celle de Vaugirard, fut attaqué en chemin par*

---

[1] *de mauvaises railleries des Frères...*
[2] *la conduite qu'il avait tenue et qu'il croyait devoir tenir...*
[3] *n'y manqua pas et alla...*
[4] *la messe à laquelle assistèrent...*
[5] *que la modestie des Frères était...*
[6] *Cette même année, il arriva...*
[7] *comme s'ils avaient fait un...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

les impressions et il serait dangereux pour eux de les exposer trop tôt à y rentrer. Les grandes assemblées qui se trouvent dans votre paroisse, à cause de la proximité de Paris, où il se rencontre de jeunes libertins qui se lâchent sans discrétion à dire de mauvaises plaisanteries et à railler nos Frères, sont capables de les dégoûter de leur vocation. Voilà les raisons qui m'ont déterminé à solliciter la permission d'ériger cette chapelle domestique qui vous paraît donner atteinte aux règles de l'Eglise ». Il ajouta qu'il n'ignorait pas la soumission que lui et les Frères lui devaient comme à leur Pasteur, qu'ils le connaissaient et le reconnaîtraient toujours en cette qualité, que pour lui en donner des preuves publiques, il irait dire la messe de temps à autre dans son église et qu'il y conduirait tous les Frères de la Communauté. M. le Curé se contenta de ces raisons et le pria d'acquitter sa parole le premier jour du mois suivant. M. de La Salle n'y manqua pas et alla chanter la grand'messe paroissiale à laquelle assistèrent tous les Frères qu'il communia de sa main.

Jusque-là, M. le Curé paraissait satisfait des * marques de soumission et de dépen- 102
dance que M. de La Salle était convenu de lui rendre publiquement et qu'il observait effectivement. Mais enfin il ne put tellement se familiariser à ce démembrement de sa paroisse, qu'il ne sentit renaître ses répugnances. Il en goûtait les raisons; mais l'exécution lui paraissait d'un pernicieux exemple pour ses paroissiens, et toutes les fois qu'il avait occasion de voir M. de La Salle, c'étaient de nouveaux reproches de ce qu'il avait abandonné la paroisse. Mais celui-ci lui répondait toujours qu'il n'avait pu faire autrement pour les raisons qu'il lui avait répétées dans les différents entretiens qu'il avait eus avec lui, que c'était inutilement qu'il s'en chagrinait, puisque la chose était faite et qu'il n'y avait pas moyen de la changer. M. le Curé répondit avec aigreur et se retira mécontent de la fermeté de M. de La Salle. Mais enfin il s'apaisa peu à peu et M. de La Salle vint à bout par sa patience et ses bonnes manières de regagner son amitié et de vivre avec lui en bonne intelligence.

n.m. 1693. Famine pendant laquelle les Frères manquent du nécessaire.

Il survint cette même année une famine qui réduisit sa Communauté dans une pauvreté extrême. * Comme elle n'était établie que sur la Providence, il n'avait pas de 103
fonds pour la faire subsister. Ses ressources ordinaires diminuaient à proportion que ses besoins augmentaient. Il n'y avait que sa grande confiance en Dieu qui pût le soutenir dans cette triste situation. L'expérience qu'il en avait faite dans de pareilles circonstances lui était un sûr garant de ce qu'il en devait attendre car quoiqu'il fût mis à une rude épreuve par la rigueur de la famine, il n'en fut pas troublé. Un jour que la Communauté était sans pain et sans espérance d'en avoir, loin de s'abattre, il encouragea les Frères à la patience. Ils entrèrent dans ces dispositions au réfectoire où ils furent obligés de se contenter d'un mauvais bouillon d'herbes qui leur tint lieu de nourriture pour toute la journée. Ils rendirent grâces à Dieu comme s'ils avaient fait un bon repas. Pendant ce temps-là, le Frère qui avait soin de la provision, cherchait de tous côtés de quoi vivre. Il ne trouva dans toute la journée qu'un peu de pain fort noir. M. de La Salle le fit distribuer à la Communauté, sans en rien réserver pour lui, mais les Frères n'y voulurent pas toucher qu'il n'en eût pris un morceau. Les Frères de la Communauté de Paris, informés de l'extrémité où était réduite celle * de Vaugirard, s'étaient empressés d'y suppléer de 104
leur nécessaire. Mais celui qui était chargé de lui porter la provision de leur part, fut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de pauvres affamés qui lui enlevèrent sa charge. M. de La Salle ne fut point ému au récit qu'il lui fit de cette aventure. Il se contenta de répondre selon sa coutume : « Dieu soit béni, il faut en aller chercher d'autre » [1]*. Les Frères furent obligés d'attendre jusqu'au soir à manger ce jour-là.*

Les Frères craignent de mourir de faim et se défient de la Providence.

L'embarras où la calamité publique réduisait la maison pour trouver de quoi subsister n'empêchait pas M. de La Salle de recevoir tous les sujets qui se présentaient pour entrer chez lui. Il n'était point tenté de se défier [2] *de la Providence. Il avait une ferme espérance que celui qui les envoyait lui fournirait les moyens de pourvoir à leurs besoins* [3]*. Les Frères en étaient étonnés. Ils trouvaient que c'était porter la confiance trop loin. Ils lui dirent qu'ils*
70 *ne concevaient pas comment il pouvait recevoir* [4] * *tant de sujets tandis* [5] *qu'ils n'avaient pas eux-mêmes de quoi vivre, qu'il serait ce semble plus prudent de faire un choix et de renvoyer ceux qui ne paraissaient pas propres pour embrasser leur état. M. de La Salle fut indigné de leur peu de foi et leur répondit* [6] *avec zèle : « Si vous avez peur que le trop grand nombre ne vous accable, mettez-moi dehors ». Reprenant ensuite son air doux et tranquille, il leur fit connaître le tort qu'ils avaient de ne pas mettre toute leur espérance en Dieu, de qui ils devaient attendre les secours dont ils avaient besoin. Cependant le Curé de St-Sulpice informé de leur extrême pauvreté eut soin de leur fournir de l'argent et des vivres. Cette petite ressource ménagée avec économie les mit en état d'attendre une année plus abondante.*

On s'adresse à M. de La Salle pour faire des retraites.

La réputation de l'Institut des Frères [7] *s'étendait, à mesure que leur nombre augmentait* [8]*. Plusieurs ecclésiastiques d'une vie exemplaire, y venaient faire des retraites sous la direction de M. de La Salle. Il recevait sans distinction, tous ceux qui se présentaient. La manière de vivre était égale. Chacun mangeait à la table* [9] *commune et on y servait les mêmes mets qu'à la Communauté.*

M. de La Salle dresse les règlements de l'Institut et les fait observer.

Lorsque M. de La Salle vit son Noviciat bien établi, il mit par écrit les règlements
71 *qui s'y étaient observés jusqu'alors. Il s'y prépara par de * longues prières, des jeûnes austères et de rudes pénitences, et plein de l'Esprit de Dieu dont il était animé, il composa le recueil de ses Règles* [10]*. Ensuite, il assembla les Frères, leur en fit la lecture, leur enjoignit d'y faire leurs observations et de lui dire ce qu'ils y trouveraient* [11] *à retrancher ou à ajouter. Il y en eut quelques-uns qui proposèrent d'adoucir quelques endroits qui leur paraissaient*

---

1 *Dieu soit béni ! Il en faut aller chercher d'autre.*
2 *de se méfier...*
3 *les moyens de pourvoir à leur subsistance.*
4 *ils ne concevaient pas comme quoi il recevait tant de sujets...*
5 *tandis qu'il voyait qu'ils n'avaient pas...*
6 *M. de La Salle, indigné de leur peu de foi, leur répondit avec zèle...*
7 *La réputation de cet institut...*
8 *à mesure que le nombre des Frères augmentait.*
9 *Il recevait tout le monde sans distinction des personnes. Il n'y en avait pas même pour la manière de vivre. Chacun assistait à la table...*
10 *le recueil de ses Lettres.*
11 *ce qu'ils y trouvaient*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

arrêté en chemin par des voleurs qui lui enlevèrent sa charge. Il arriva à la maison, très mortifié de son aventure. M. de La Salle le voyant ému, lui dit d'un air tranquille : « Dieu soit béni, il en faut aller chercher d'autre ». On y fut, et en attendant, les Frères furent obligés d'attendre jusqu'au soir pour prendre quelque nourriture.

n.m. Ils se plaignent de ce que M. de La Salle reçoit trop de sujets.

L'extrémité où la disette publique mettait sa maison n'empêchait pas qu'il n'y reçût tous les sujets qui se présentaient pour entrer chez lui. Il avait une ferme espérance que celui qui les lui envoyait lui fournirait aussi les moyens de pourvoir à leurs besoins. Les Frères en étaient étonnés. Ils croyaient qu'il portait sa confiance trop loin. Ils lui dirent qu'ils ne concevaient pas pourquoi il recevait tant de sujets dans un temps où il voyait qu'ils n'avaient pas eux-mêmes de quoi subsister : qu'il serait ce semble plus prudent de faire un choix des meilleurs et de renvoyer ceux qui ne paraissaient pas propres pour s'engager dans leur Institut. M. de La Salle fut indigné de leur peu de foi et leur répondit avec feu : « Si vous avez peur que le trop grand * nombre ne vous 105
accable, mettez-moi dehors ». Reprenant ensuite son air doux et affable, il leur fit connaître combien ils avaient tort de se défier de la Providence qui ne leur avait pas encore manqué; qu'ils devaient mettre toute leur confiance en Dieu, puisque c'était de lui seul qu'ils devaient attendre les secours dont ils avaient besoin. Ils ne furent pas longtemps à en éprouver les effets, car M. le Curé de St-Sulpice, ayant appris l'extrême nécessité où ils étaient réduits, leur fournit de l'argent et des vivres suffisants pour pouvoir se passer d'autres secours, et les mettre par une grande économie en état d'attendre une année plus abondante.

n.m. On s'adresse à lui pour des retraites.

La réputation de ce nouvel Institut s'étendait à mesure que le nombre des Frères augmentait. Plusieurs ecclésiastiques de vertu y venaient faire des retraites sous la direction de M. de La Salle. Il recevait tous ceux qui s'y présentaient sans distinction du mérite ou de la qualité. Il n'y en avait pas même pour la manière de vivre, chacun assistait à la table commune et on y servait à tous, les mêmes mets qu'à la Communauté.

n.m. Il met sa Règle par écrit.

Quand M. de La Salle vit que son Noviciat était bien établi sur les règles qu'il y faisait observer, il jugea qu'il était nécessaire de les rédiger par écrit pour les * rendre 106
fixes et les perpétuer parmi les Frères de son Institut. Il s'y prépara par de longues prières, des jeûnes fréquents et de rudes pénitences, et plein de l'Esprit de Dieu dont il se sentait animé, il en composa un recueil. Ensuite il assembla les Frères des deux communautés de Paris et de Vaugirard, leur enjoignit d'y faire leurs réflexions et de lui dire ce qu'ils y trouveraient à retrancher ou à ajouter. Il y en eut quelques-uns qui crurent qu'il était à propos d'adoucir quelques endroits qui leur paraissaient trop austères.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

trop austères. M. de La Salle répondit [1] qu'il ne le ferait pas de son propre mouvement mais qu'il consentait qu'on fît examiner son ouvrage par trois supérieurs expérimentés de Paris qu'il indiqua, et qu'il approuverait tous les changements qu'ils y feraient.

Il fut résolu qu'on [2] s'en rapporterait à leur jugement et les règles furent dressées dans l'ordre où on les voit subsister aujourd'hui.

Elles furent d'abord reçues et approuvées par les Frères qui se trouvèrent à Paris, qui tous s'engagèrent à s'y soumettre. Après quoi, M. de La Salle voulut encore s'assurer du consentement de ceux qui étaient répandus dans les provinces. Car quoiqu'il eût de la fermeté pour maintenir les règles lorsqu'elles étaient approuvées, il n'en voulait établir aucune que d'un consentement libre et unanime. Alors, il était le premier à les observer sans s'accorder aucun adoucissement.

Il profita du temps de la Pentecôte où il avait coutume de rassembler tous les Frères [3] de l'Institut à Paris, pour renouveler le vœu d'obéissance qu'ils faisaient tous les ans. Ils ne cessaient de le presser de leur permettre d'en faire un vœu perpétuel.

Il leur présenta d'abord le recueil de ses Règles qu'ils souscrivirent tous avec joie et firent leur retraite à l'ordinaire.

Il veut se démettre de la supériorité.

72 *M. de La Salle était toujours occupé du dessein * qu'il avait formé depuis plusieurs années, de se faire décharger solennellement de la supériorité de l'Institut. Il voulait se dégager de tous les soins qu'elle entraînait nécessairement avec elle pour ne plus s'occuper que de la prière. Il profita de la circonstance qui lui présentait une occasion favorable de déclarer ses dispositions. Les Frères étaient toujours dans la résolution [4] de faire un vœu perpétuel d'obéissance.*

Il leur fit une exhortation où il leur [5] représenta l'importance de l'action qu'ils allaient faire. Il leur dit qu'un engagement de toute la vie était un sacrifice bien agréable à Dieu quand il était soutenu d'une ferme résolution, qu'ils y devaient bien penser et ne rien faire à la légère. Après ces réflexions, il leur exposa le désir qu'il avait de remettre la supériorité entre leurs mains pour leur donner la liberté de choisir un supérieur selon [6] les Règles de l'Institut, qu'il n'était qu'un pauvre prêtre en qui ils ne devaient pas mettre leur confiance, mais en Dieu seul qui était leur Père et leur Protecteur. Il s'étendit sur ce dernier point pour leur prouver la nécessité où ils étaient de lui accorder sa décharge ; il ajouta même qu'il était nécessaire pour l'affermissement de l'Institut de choisir un Frère pour supérieur et qui eût les talents nécessaires pour les gouverner. L'assemblée fut surprise de la proposition. On ne s'y était pas attendu. On le pria de remettre à un autre temps à délibérer sur ce sujet [7]. M. de La Salle qui avait tout lieu de craindre [8] qu'un délai de quelques jours ne donnât le temps de faire des réflexions [9] voulut qu'on procédât sur-le-champ à une nouvelle élection.

---

1 *M. de La Salle dit qu'il...*
2 *Il fut résolu après, qu'on s'en rapporterait...*
3 *de rassembler les Frères...*
4 *dans la disposition de faire...*
5 *une exhortation où il représenta...*
6 *pour leur donner la liberté d'en choisir un selon les Règles...*
7 *à délibérer là-dessus.*
8 *M. de La Salle qui avait sujet de craindre...*
9 *ne donnât lieu à des réflexions, voulut qu'on...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il leur répondit qu'il ne le ferait pas de son propre mouvement, mais qu'il consentait que son ouvrage fût remis entre les mains de trois supérieurs des plus expérimentés de Paris dans le gouvernement, qu'il indiqua lui-même, et qu'il approuverait tous les changements qu'ils y feraient. Il fut donc résolu de s'en rapporter entièrement à leur jugement et c'est sur leur approbation que les règles furent dressées dans l'ordre où on les voit subsister aujourd'hui dans l'Institut des Ecoles Chrétiennes.

n.m. Il la fait approuver par tous les Frères.

Quand les Frères des deux communautés se furent soumis à observer ces règles avec les modifications * qu'on avait jugé à propos d'y faire, M. de La Salle voulut encore 107
avoir l'approbation de ceux qui étaient répandus dans les provinces. Car quoiqu'il eût de la fermeté pour maintenir les règles, quand elles étaient bien établies, il n'en voulait admettre aucune que d'un consentement unanime pour prévenir toutes les objections qu'on aurait pu lui faire dans la suite, et ôter tout prétexte de relâchement. Aussi fut-il un des plus zélés observateurs de sa règle, dont il ne se dispensait en rien sous quelque prétexte que ce fût. Il fit donc assembler à Paris tous les Frères de son Institut vers les fêtes de la Pentecôte selon sa coutume, pour y faire la retraite annuelle et renouveler leur vœu d'obéissance. Il y avait du temps qu'ils le sollicitaient de leur permettre de le faire pour toute leur vie, ce qu'il n'avait pas voulu agréer jusqu'à ce jour, pour leur laisser le temps d'y penser avec toute l'attention nécessaire à un engagement irrévocable.

n.m. Il veut se démettre de la supériorité. 1694.

A la fin de la retraite il leur présenta le recueil de ses Règles qui furent lues et approuvées unanimement. Il leur fit ensuite une exhortation où il leur représenta l'importance de l'action qu'ils allaient faire. * Il leur dit qu'un engagement de toute la vie 108
était un sacrifice bien agréable à Dieu, quand il était appuyé sur une ferme résolution, qu'il leur avait laissé toute la liberté d'y penser et qu'il avait lieu de se flatter qu'ils ne feraient rien par aucune vue humaine. Il ajouta que depuis que le nombre des Frères était devenu plus considérable, il était dans le dessein de remettre la supériorité de l'Institut entre leurs mains, qu'il ne lui convenait plus de rester à leur tête, qu'il n'était qu'un pauvre prêtre en qui ils ne devaient pas mettre leur confiance, mais en Dieu seul qui était leur père et leur protecteur. Il s'étendit sur cet article pour leur prouver la nécessité où ils étaient de lui accorder cette satisfaction vu que le bien de l'Institut demandait qu'ils choisissent un d'entre eux qu'ils jugeraient le plus capable de remplir cette charge.

n.m. Il fait faire un scrutin qui tombe sur lui.

Les Frères furent très surpris de sa proposition. Ils ne s'y étaient nullement attendus. Ils le prièrent de remettre à un autre temps pour en délibérer. Mais M. de La Salle qui craignait qu'un délai de quelques jours ne leur fît prendre des mesures avec les supérieurs ecclésiastiques pour avoir lieu de la rejeter avec autorité, les * obligea de 109
procéder sur-le-champ à une nouvelle élection. On se mit donc en prière et après une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Tous se mirent en prière et après une demi-heure d'oraison, il leur fit une nouvelle exhortation pour leur inspirer l'esprit de désintéressement qui devait guider leurs suffrages. Il les exhorta à se dépouiller de toutes préventions et à n'agir qu'en vue de Dieu et pour le bien du corps.

73 * *Ensuite, il fit les prières marquées pour les élections. On fut aux suffrages par balottes secrètes. Tous les bulletins se trouvèrent réunis pour continuer M. de La Salle. Il en fut troublé, il craignit qu'il n'y eût de l'intelligence, il déchira tous les billets et ordonna qu'on procédât de nouveau.*

On se mit encore en prières et la seconde élection se trouva en sa faveur comme la première [1]. *M. de La Salle ne put dissimuler son agitation : dans ce moment, son visage le trahit, il changea plusieurs fois de couleur, il ne savait plus* [2] *quel parti prendre. Les Frères s'aperçurent de son embarras et lui dirent qu'il y avait lieu de juger par ce qui venait de se passer que son élection était de Dieu et qu'ils étaient résolus de n'y rien changer, que le bien général du corps voulait qu'il continuât à lui donner ses soins et que lorsque ce corps serait* [3] *bien affermi, il lui serait libre de se décharger de la supériorité sur un des Frères. Cette dernière parole le consola : il fit dresser dans le moment l'acte d'élection dans lequel il eut grand soin de faire insérer : que dans la suite, ce serait un Frère qu'on choisirait pour supérieur de l'Institut. Ensuite il fut* [4] *dire la messe à laquelle les Frères communièrent et firent leur vœu d'obéissance perpétuelle.*

Il règle la manière de se comporter dans les récréations.

Pendant que M. de La Salle était ainsi appliqué à établir des règles fixes pour le maintien extérieur de son Institut, il donnait encore plus ses soins à y conserver une piété tendre et solide, soutenue d'une humilité profonde et d'une charité sans bornes. Il s'était aperçu par une expérience de plusieurs années que les récréations dégénéraient en discours vagues et inutiles. Il étudia le moyen de les rendre instructives et d'en bannir les mauvaises contestations.

74 *Il commença à* [5] *introduire parmi les Frères, une manière respectueuse de parler * et d'agir les uns avec les autres. Et pour prévenir les altercations qui naissent ordinairement de la diversité des sentiments, il régla que, dans les conversations ordinaires, il n'y aurait jamais qu'un Frère qui parlerait, que les autres l'écouteraient, et que si un autre avait quelque chose à dire, il en demanderait la permission au plus ancien. Cette pratique eut tout le bon effet qu'il s'en était promis, et elle s'est perpétuée parmi les Frères de l'Institut en sorte qu'elle s'y est toujours observée depuis, comme une loi commune.*

On lui propose un établissement à Chartres.

M. de La Salle s'occupait ainsi uniquement à sa propre sanctification et à porter les Frères à la plus haute perfection, lorsque plusieurs évêques, informés du fruit que produisait son nouvel Institut, le pressèrent d'établir des écoles dans leurs diocèses. L'Evêque de Chartres, Paul Godet Des Marais [6] *fut le premier qui lui en fit la proposition. Ce prélat* [7] *avait connu*

---

[1] *la seconde élection se trouva encore la même que la première.*
[2] *il ne savait quel parti...*
[3] *et que lorsqu'il serait bien affermi...*
[4] *il alla dire la messe...*
[5] *Il commença d'introduire...*
[6] *L'Evêque de Chartres, Messire Godet Desmarets, fut...*
[7] *Il avait connu...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

demi-heure d'oraison, il leur fit encore une exhortation pour leur inspirer de donner leurs suffrages dans un esprit de désintéressement et avec une entière liberté : de se dépouiller de toute prévention, et de n'agir qu'en vue de plaire à Dieu et pour le bien du corps. Ensuite, il fit les prières marquées pour invoquer les lumières du St-Esprit et on fut aux suffrages par balottes secrètes. Tous les bulletins se trouvèrent réunis pour continuer M. de La Salle. Il en fut troublé et craignant qu'il n'y eût quelque intelligence, il déchira les billets et ordonna de recommencer.

n.m. Il fait faire un second scrutin qui est encore pour lui.

On se mit donc encore en prières et la seconde élection se trouva la même que la première. L'embarras où il se trouva alors, parut sur son visage. Il changea plusieurs fois de couleur et ne savait plus quel parti prendre. Les Frères qui s'en aperçurent lui dirent qu'il y avait lieu de juger, par ce qui venait d'arriver, que son élection venait de Dieu et qu'ils étaient résolus de la maintenir, que le bien général de l'Institut voulait qu'il continuât à lui donner ses soins, et que, lorsqu'il serait suffisamment affermi, il lui serait libre de se décharger de la * supériorité sur un des Frères. Cette dernière parole le 110
consola. Il fit dresser dans le moment l'acte d'élection dans lequel il eut grand soin de faire insérer que, dans la suite, on ne pourrait choisir qu'un Frère de l'Institut pour supérieur général. Ensuite de quoi, il alla dire la messe à laquelle les Frères communièrent et prononcèrent leur vœu d'obéissance perpétuelle.

n.m. Il règle la manière de converser dans les récréations.

Pendant qu'il s'occupait à établir des règles certaines pour le maintien extérieur de son Institut, son objet principal était de régler l'intérieur, qui en faisait comme la base et le fondement. C'est pourquoi, il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à entretenir parmi les Frères une piété tendre et éclairée, soutenue d'une humilité profonde et d'une charité mutuelle les uns envers les autres. Il s'était aperçu que les récréations dégénéraient ordinairement en discours vagues et inutiles. Il étudia les moyens de les rendre agréables sans dissipation. Pour y réussir, il engagea les Frères à ne se parler qu'avec respect et à s'abstenir des termes qui sentaient trop un air de familiarité, et pour prévenir les contestations qui naissent ordinairement de la diversité des sentiments, il régla que dans les conversations, il n'y en aurait qu'un qui parlerait, que les autres * 111
l'écouteraient et que si un d'eux avait quelque chose à dire, il en demanderait la permission au plus ancien en le saluant. Cette pratique lui réussit si bien que de l'usage qu'il en fit, elle passa en loi qui depuis ce temps-là s'observe exactement parmi eux.

n.m. Etablissement des Frères à Chartres.

Tandis que M. de La Salle s'occupait entièrement du soin de former ses novices et à les rendre de dignes sujets de remplacer ceux des Frères qui ne pouvaient plus remplir leurs fonctions, plusieurs évêques de France, informés de l'utilité des écoles gratuites, prirent la résolution d'en établir dans leur diocèse. Le premier qui en fit la proposition à M. de La Salle fut M. Godet des Marais, évêque de Chartres. Il l'avait

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle au séminaire de St-Sulpice et il [1] *avait conservé pour lui une estime particulière. Il se l'attacha même par un commerce de piété qu'il entretint avec lui jusqu'à la mort. Cette étroite liaison, jointe au désir qu'avait M. de La Salle de servir l'Eglise selon sa vocation, étaient des motifs puissants pour l'engager à donner cette satisfaction à l'Evêque de Chartres. Il ne put néanmoins faire d'établissement dans son diocèse que deux ans après, faute de sujets.*

L'établissement réussit.

Quand il vit son Noviciat bien rempli, il assembla les Frères, leur proposa le dessein de l'Evêque et d'un commun avis, on détacha sept Frères qui allèrent ouvrir les Ecoles Chrétiennes à Chartres. Ils se présentèrent d'abord à l'Evêque qui les reçut très favorablement.
75 *Il publia un * mandement pour engager les pères et mères à mettre leurs enfants sous la discipline des Frères et enjoignit* [2] *aux curés de les y exhorter de vive voix. L'entreprise réussit à son gré. Les écoles furent fréquentées en peu de temps. L'Evêque satisfait du* [3] *progrès, animait les Frères par sa présence, il les visitait souvent, les exhortait à la persévérance et n'oubliait rien de ce qui pouvait les soutenir dans ces commencements épineux. Leur ferveur était si grande que la plupart tombèrent dans l'épuisement. L'Evêque, fâché de perdre des sujets qui lui étaient chers, les priait de modérer leur zèle.*

Il leur fournissait abondamment les secours dont ils avaient besoin dans leurs infirmités, et il ne cessa point de les protéger jusqu'à sa mort [4]*. Tant d'attentions de sa part avaient pour principe, comme je l'ai dit, la vénération singulière qu'il conservait pour la vertu de M. de La Salle, qui, de son côté, n'oublia rien pour lui en marquer sa reconnaissance.*

Il est bien reçu de l'Evêque de Chartres.

Il fut [5] *quelque temps après à Chartres pour visiter les Frères. L'Evêque le reçut comme un ancien ami et le pressa plusieurs fois de manger à sa table. M. de La Salle s'en défendit* [6] *toujours sur la Règle établie dans sa Communauté. L'Evêque ne pouvant vaincre sa délicatesse, usa d'industrie. Il ordonna que la première fois qu'il viendrait le voir, on fermât les portes lorsqu'il serait entré. Ainsi, M. de La Salle se vit dans l'obligation de passer pardessus sa répugnance et d'acquiescer involontairement* [7] *aux desseins du Prélat. Pendant le repas, l'Evêque de Chartres et son grand-vicaire M. d'Aubigné* [8] *qui fut depuis évêque de Noyon et ensuite* [9] *archevêque de Rouen, entrèrent dans un grand détail de tout ce qui concernait son Institut. Ils admiraient* [10] *l'état simple et pauvre où il s'était réduit volontairement.*

Ils s'aperçurent même qu'il était vêtu d'une étoffe très grossière et que son manteau était
76 *fort usé* [11]*. * Ils résolurent de lui en faire faire un neuf à son insu et de le choisir d'une étoffe*

---

1 *St-Sulpice, et avait conservé...*
2 *et enjoignait aux Curés...*
3 *L'Evêque, satisfait des progrès...*
4 *jusqu'à la mort.*
5 *Il alla quelque temps après...*
6 *M. de La Salle s'en défendait toujours...*
7 *d'acquiescer par force...*
8 *Pendant le repas, l'Evêque et le Grand Vicaire d'Aubigné...*
9 *et successivement Archevêque...*
10 *Ils admirèrent...*
11 *son manteau était des plus usés.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

connu au séminaire de St-Sulpice de Paris et avait conçu pour lui dès lors une estime toute particulière. Il profita de cette ancienne connaissance pour se l'attacher par un commerce de piété qu'il entretint avec lui jusqu'à la mort. Cette étroite liaison, fondée sur une estime réciproque, jointe au désir qu'avait M. de La Salle de servir l'Eglise dans ce qui était conforme à sa vocation, était un motif suffisant pour l'engager à donner cette satisfaction au Prélat; mais il ne put faire cet établissement qu'au bout de deux ans, faute de sujets. Quand il en eut formé un nombre suffisant * il assembla les Frères 112
et leur proposa les intentions de l'Evêque de Chartres et le désir qu'il avait de les seconder. Il fut résolu qu'on lui enverrait sept Frères pour ouvrir les écoles sous ses ordres, dans les lieux qu'il leur indiquerait. Les Frères partirent et furent se présenter à l'Evêque qui les reçut très favorablement. Il leur donna des établissements, publia un mandement pour engager les pères et les mères à envoyer leurs enfants aux écoles des Frères, et enjoignit aux curés de les y exhorter chacun dans leurs paroisses. L'entreprise réussit à son gré. Les écoles furent fréquentées en peu de temps et Dieu y donna sa bénédiction par le fruit qu'elles produisirent.

n.m. Leur ferveur les jette dans l'épuisement.

Le Prélat, bien satisfait d'avoir procuré ce secours à son peuple, animait les Frères par sa présence. Il les visitait souvent, les exhortait à la persévérance, et n'oubliait rien de ce qui dépendait de son autorité pour les soutenir dans ces commencements épineux. Leur ferveur était si grande, que plusieurs d'entre eux succombèrent d'épuisement. L'Evêque, fâché de perdre des sujets qu'il chérissait comme ses enfants, voulut leur persuader de relâcher quelque chose de l'austérité de leur règle; mais leur fidélité à remplir leurs obligations, l'emporta sur ses remontrances et tout ce * qu'il put faire, 113
fut de leur fournir abondamment les secours dont ils avaient besoin dans leurs infirmités. Ce qu'il ne cessa pas de leur procurer jusqu'à sa mort. Tant d'attention de sa part venait, comme je l'ai dit, de la vénération singulière qu'il conservait pour la vertu de leur Instituteur, qui de sa part n'oublia rien pour lui en marquer sa reconnaissance dans les occasions qui se présentaient.

n.m. L'Evêque de Chartres usa d'industrie pour retenir M. de La Salle à sa table.

Il fut quelque temps après cet établissement, à Chartres pour visiter les Frères et prendre de nouvelles mesures pour empêcher qu'ils ne se trouvassent accablés de travail. M. l'Evêque le reçut comme son ami, le pressa plusieurs fois de manger à sa table, mais il s'en défendait toujours modestement sur la Règle qui ne lui permettait pas de profiter de cet honneur. Le Prélat, ne pouvant vaincre sa délicatesse sur cet article, eut recours à l'industrie. Il ordonna à son domestique de fermer les portes de l'évêché lorsque M. de La Salle serait entré, de sorte que ne pouvant plus reculer, il fut obligé de passer par-dessus sa répugnance et d'acquiescer au désir de M. l'Evêque. L'entretien pendant le repas roula principalement sur les motifs qu'il avait eus en vue dans * l'établissement 114
de son Institut. L'Evêque de Chartres et M. d'Aubigné, son grand-vicaire qui fut depuis évêque de Noyon et ensuite archevêque de Rouen, entrèrent dans un grand détail de tout ce qui le concernait. Ils admiraient surtout l'état simple et pauvre auquel il s'était réduit volontairement. Ils examinaient même tout son maintien extérieur. Ils s'aperçurent qu'il était vêtu d'une étoffe très grossière et que son manteau était des plus usés. Ils résolurent à son insu, de lui en faire faire un neuf, et eurent la précaution de le choisir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

commune afin qu'il n'eût pas de prétexte de le refuser. M. de La Salle le reçut comme une aumône ; mais trois ou quatre ans [1] *après, des voleurs le dépouillèrent* [2] *une nuit qu'il retournait de Paris à Vaugirard à pied, selon sa coutume.*

On lui applique des remèdes violents contre ses rhumatismes.

L'attention continuelle qu'il donnait aux affaires de son Institut jointe à la conduite de son Noviciat [3] *ne lui donnait aucune relâche. Il soupirait après sa chère solitude, et Dieu l'en tirait souvent pour travailler à de nouveaux établissements. Tant de travail ne diminuait rien de ses austérités continuelles. Il savait l'art de trouver tous les jours de nouveaux moyens de se mortifier. Dans sa cellule, il n'avait point d'autre lit que deux planches ; souvent même il couchait nu sur un cilice ou sur une grosse natte. Dans ses voyages, il couchait vêtu à plate terre* [4]*. Cet excès de pénitences lui causa des fluxions et des rhumatismes très douloureux. Il en eut une violente attaque à son retour de Chartres. Les remèdes qu'on lui ordonna lui furent plus sensibles que le mal même. On le couchait sur une espèce de gril de bois sous lequel on faisait brûler des herbes fortes qui exhalaient une odeur très infecte et une fumée très épaisse. Il en souffrit l'incommodité sans se plaindre et dans ses plus grandes douleurs, il répétait sans cesse ces paroles qui lui étaient ordinaires : Dieu soit béni. On remarqua qu'il ne lui échappa jamais un seul mouvement d'impatience pendant* [5] *tout le temps que dura ce remède qui fut long, car il fallut le réitérer souvent parce que ses douleurs revenaient plusieurs fois, tous les ans et qu'on n'avait point trouvé de moyen plus sûr et plus prompt pour le guérir.*

Il va à Reims, il rencontre en retournant à Paris un jeune hollandais calviniste.

Cependant ses infirmités qui devenaient habituelles ne diminuèrent [6] *rien de sa vigilance*
77 *pour la conduite de* * *son Institut. Dès qu'il se sentit un peu soulagé, il partit de Paris pour aller visiter les maisons de Reims et des environs. Il trouva à son retour sur la route de Soissons, un jeune hollandais qui l'aborda et lui demanda quelque assistance pour l'aider à faire le voyage de Paris. M. de La Salle fut frappé de la physionomie de ce jeune homme qui lui parut heureuse. Il lui demanda en latin, le sujet de son voyage et de quel pays il était. Le jeune homme lui répondit dans la même langue qu'il était hollandais et qu'il allait à Paris pour tenter la fortune* [7]*. En conversant ainsi le long du chemin, M. de La Salle s'aperçut que le hollandais* [8] *était de la religion prétendue réformée.*

Il se sentit pressé du désir de travailler à sa conversion. Il se l'attacha par ses manières douces et insinuantes, il le défraya [9] *pendant le reste du voyage et à son arrivée à Paris, l'attira dans son Noviciat de Vaugirard. Le jeune homme qui n'avait pas de retraite assurée, fut ravi de trouver celle-ci dont il profita avec plaisir* [10].

---

1 *trois ou quatre mois...*
2 *des voleurs l'en dépouillèrent...*
3 *jointe à la conduite de son Institut...*
4 *il couchait à plate terre.*
5 *d'impatience dans tout le temps...*
6 *ne diminuaient rien de...*
7 *à Paris pour tenter fortune.*
8 *M. de La Salle s'aperçut qu'il était de...*
9 *par ses manières douces et engageantes, le défraya...*
10 *dont il profita volontiers.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'une étoffe commune afin qu'il n'eût pas de prétexte de le refuser. M. de La Salle reçut ce présent de leurs mains comme une aumône. Il le porta jusqu'à ce que trois ou quatre ans après, des voleurs le lui prirent sur le chemin de Paris à Vaugirard où il s'en retournait fort tard à sa maison.

n.m. Sa vie pénitente le rend infirme ; on le guérit par un remède extraordinaire.

L'attention continuelle qu'il donnait à régler les affaires de son Institut, jointe à la conduite de son Noviciat, ne lui laissaient pas le loisir de se rendre à lui-même comme il le souhaitait. Il soupirait après sa chère solitude et Dieu l'en tirait souvent pour travailler à de nouveaux établissements. Tant de fatigues ne diminuaient * rien de ses 115
austérités continuelles. Il trouvait toujours de nouveaux moyens de les augmenter. Il n'avait point d'autre lit dans sa cellule que le plancher. Souvent même, il couchait nu en chemise sur un cilice, et dans ses voyages, il couchait vêtu à plate terre. Ces excès de pénitence lui causèrent des fluxions et des rhumatismes très douloureux, dont il fut attaqué à son retour de Chartres. Les remèdes qu'on employa pour le soulager lui furent plus sensibles que le mal même. On le couchait sur une espèce de gril en bois, sous lequel on faisait brûler des herbes fortes qui répandaient une fumée très infecte. Il en souffrait l'incommodité sans se plaindre, et dans ses plus grandes douleurs, il répétait souvent ces paroles qu'il s'était rendues familières : *Dieu soit béni*. On remarqua même qu'il ne lui échappa jamais un seul mouvement d'impatience ou de mauvaise humeur dans tout le temps que dura ce remède qui fut long; car il fallut le réitérer tous les ans plusieurs fois, parce qu'on n'en trouvait pas de plus sûr et de plus prompt pour le guérir.

n.m. Il convertit un jeune hollandais calviniste.

Quand il se sentit un peu soulagé de cette première attaque, il quitta Paris pour aller visiter la maison * de Reims et celles des villes voisines. Après quoi, reprenant 116
la route de Paris, il rencontra sur son chemin un jeune hollandais qui l'aborda et lui demanda quelque assistance pour l'aider à le conduire jusqu'à Paris. M. de La Salle, frappé de sa physionomie, qui lui parut heureuse, lui demanda en latin, le motif de son voyage et de quel pays il était. Le jeune homme lui répondit dans la même langue qu'il était hollandais et qu'il allait à Paris dans la vue d'y faire fortune. M. de La Salle lui fit plusieurs questions auxquelles il répondait avec esprit, mais en même temps, il s'aperçut dans la conversation, qu'il était de la religion protestante. Il en fut affligé et se sentit pressé du désir de travailler à sa conversion. Il se l'attacha par ses manières douces et insinuantes, le défraya pendant le reste du chemin, et à son arrivée à Paris, il le logea avec lui dans sa maison du Noviciat de Vaugirard.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il le retire chez lui et travaille à sa conversion.

Le naturel heureux que M. de La Salle remarqua dans son prosélyte [1] *lui fit espérer qu'il n'aurait pas de peine à le faire revenir de ses erreurs. Mais il s'aperçut bientôt que cette conversion ne serait pas l'ouvrage de peu de jours. Le hollandais avait de l'esprit et savait les matières de controverse, de sorte qu'il fallut employer les raisons les plus fortes et les plus solides pour le retirer* [2] *de ses préjugés. Il répondait aux difficultés qu'on lui faisait avec toute la subtilité d'un homme bien instruit. M. de La Salle eut recours à ses armes ordinaires pour fléchir ce cœur obstiné. Il pria et fit prier pour lui. Il jeûna et mortifia son corps pour attirer les lumières du ciel dont il avait besoin ; muni de ces armes, il revenait*
78 *au combat plein * de confiance. Il disputait avec son disciple, s'appliquait à lever ses doutes, fixait ses incertitudes et l'instruisait des principes de la véritable religion. Il passa ainsi un temps considérable sans se rebuter et il* [3] *employait à cette œuvre de charité une bonne partie du jour et de la nuit. Dieu bénit son zèle et au bout de trois mois, il eut enfin la consolation de ramener cette brebis égarée et de lui faire avouer qu'il n'y avait point de véritable Eglise que la catholique dans laquelle il dit qu'il voulait vivre et mourir. Dieu permit qu'il ne se rendît qu'après bien des combats afin que, s'étant détrompé* [4] *par la connaissance exacte qu'il voulut avoir de tous les points contestés entre nous et ceux de sa secte, son retour au giron de l'Eglise fût plus certain et moins suspect de légèreté. C'est ainsi qu'il se plaît à triompher d'un cœur rebelle dans le temps même qu'il semble désespéré pour le salut* [5].

Il lui fait faire abjuration.

M. de La Salle, rempli de joie de sa conquête, [6] *alla se prosterner au pied des autels, s'y répandit en actions de grâces, offrit au Seigneur le fruit de son travail, et plein de la confiance que lui donnait l'heureux retour de son disciple, il s'attacha particulièrement à l'instruire en détail des principales obligations de la religion catholique. Il leva les nouveaux doutes qui agitaient encore son esprit, dissipa jusqu'au moindre nuage qui se formait et après s'être assuré pendant un temps considérable de ses sincères dispositions, il le présenta au Curé de St-Sulpice et lui rendit compte en même temps de tout ce qu'il avait fait pour le confirmer dans la foi. Le Curé le trouva très instruit et ne différa pas de recevoir son abjuration. Il la fit entre ses mains d'une manière très édifiante, à la vue d'une nombreuse assemblée qui était venue prendre part à la joie commune de l'Eglise.*

M. de La Salle ramena son nouveau converti au Noviciat où il demeura encore quelque temps
79 *pour se fortifier contre la rechute et les tentations * auxquelles il allait être exposé, car il était résolu de retourner dans son pays pour communiquer à sa famille la grâce qu'il venait de recevoir. M. de La Salle eut grand soin de le pourvoir abondamment de tout ce qui lui était nécessaire pour son voyage* [7]. *Il a eu la consolation d'apprendre depuis que non seulement il avait persévéré dans la foi catholique, mais qu'il avait même travaillé avec succès à la*

---

[1] *dans son jeune prosélyte...*
[2] *pour le tirer de ses préjugés.*
[3] *et employait à cette œuvre...*
[4] *afin qu'étant détrompé par...*
[5] *pour son salut.*
[6] *M. de La Salle, rempli de joie, alla...*
[7] *ce qui lui était nécessaire pour faire son voyage.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Même sujet.

Le naturel heureux qu'il remarquait dans son prosélyte, lui faisait espérer qu'il n'aurait pas de peine à le ramener au giron de l'Eglise; mais il eut lieu de juger que cette conversion ne serait pas l'ouvrage de quelques jours. Il avait à combattre les préjugés du jeune homme plein d'esprit et très instruit des matières de controverse. Il * fut obligé d'employer les raisons les plus fortes et les plus solides pour lui dessiller les yeux sur les erreurs qu'il avait sucées avec le lait, car il répondait à toutes les objections qu'on lui faisait, avec toute la subtilité d'un homme bien instruit dans l'école des ministres de sa secte. M. de La Salle eut recours à ses armes ordinaires. Il pria et fit prier Dieu pour obtenir la conversion de son disciple. Il jeûnait et mortifiait son corps pour attirer les lumières dont il avait besoin pour faire entrer la vérité dans son cœur, et lui mériter la docilité dont il avait besoin pour le rendre susceptible de ses impressions. Il revenait ensuite le retrouver avec plus de confiance, disputait avec lui, s'appliquait à lever ses doutes et l'instruisait des principes de la véritable religion. Il passa ainsi un temps assez considérable sans se rebuter, et y employa sans relâche une bonne partie du jour et de la nuit. Dieu bénit son zèle et au bout de trois mois, il eut enfin la consolation de ramener cette brebis égarée et de lui faire avouer qu'il n'y a point de véritable religion que dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle il était résolu de vivre et de mourir. Dieu permit qu'il ne se rendît qu'après bien des combats afin que, détrompé par la connaissance exacte qu'il voulut avoir de tous les points contestés entre nous et * les prétendus réformés, son retour à l'Eglise catholique fût plus sincère 118
et moins suspect de légèreté. C'est ainsi qu'il se plaît à triompher d'un cœur rebelle à ses inspirations et qui paraissait d'abord désespéré pour le salut.

n.m. suite du même sujet.

M. de La Salle, plein de reconnaissance de la victoire qu'il venait de remporter, fut se prosterner au pied des autels pour s'y répandre en actions de grâces. Il offrit au Seigneur les fruits de son travail, dont il ne se regardait que comme un faible instrument, et plein de la confiance que lui donnait l'heureux retour de son disciple au sein de l'Eglise, il s'attacha particulièrement à l'instruire plus en détail des principales obligations de la foi catholique, leva les nouveaux doutes qui agitaient encore son esprit, et après l'avoir fortifié de plus en plus, et s'être assuré pendant un temps considérable de ses sincères dispositions, il le présenta à M. le Curé de St-Sulpice en l'informant de tous les moyens qu'il avait employés pour guérir ses préjugés et le ramener à la foi de l'Eglise romaine. M. le Curé trouva le jeune hollandais bien instruit et il ne différa pas de recevoir son abjuration qu'il fit entre ses mains d'une manière très édifiante à la vue d'une nombreuse assemblée, qui était venue prendre part à la joie commune de l'Eglise. M. de La Salle ramena son néophyte au Noviciat des Frères où il continua à le prémunir * contre la rechute et le fortifier contre les tentations auxquelles il serait exposé 119
si il retournait dans son pays. C'est ce qui arriva effectivement, car après avoir fait quelque séjour à Paris, il n'eut point de repos qu'il n'allât répandre dans sa famille les grâces que Dieu lui avait faites de renoncer à ses erreurs. M. de La Salle n'avait garde de mettre obstacle à son pieux dessein. Il lui en donna lui-même les facilités en lui fournissant tout ce qui lui était nécessaire pour faire son voyage; et il a eu depuis la consolation d'apprendre que non seulement, il avait persévéré dans la foi catholique, mais même qu'il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

conversion de toute sa famille et de plusieurs de ses amis qui tous ont suivi son exemple.

Il pourvoit aux besoins de sa Communauté par le secours de la Providence.

Il n'est pas aisé de concevoir comment M. de La Salle pouvait suffire à tant d'œuvres de charité. Il est vrai qu'il trouvait des ressources dans les libéralités de plusieurs personnes de considération qui se faisaient un plaisir de le secourir. Mais comme il aimait la vie cachée et qu'il craignait
de se produire, il se renfermait dans les bornes d'un nécessaire très modique et on ne connaissait ordinairement les besoins de sa Communauté que ce qu'il n'en pouvait dérober à la connaissance du public. Les Frères qui n'étaient pas si détachés que lui étaient quelquefois tentés de se défier de la Providence et de faire des provisions lorsque l'occasion s'en présentait ; mais M. de La Salle qui mettait toute sa confiance en Dieu, ne voulait pas qu'on s'inquiétât du lendemain et rejetait toutes ces précautions importunes. Il préférait son état pauvre [1] *à toute l'abondance des riches de la terre.*

Le Curé de St-Sulpice le protège (n. m. 1697).

Cependant Dieu qui a soin de ceux qui travaillent pour sa gloire ne permit pas qu'il fût privé du mérite de sa foi, ni que ses espérances fussent confondues car dans le temps même qu'il était dans une extrême indigence, il trouva un nouvel appui dans la charité de M. de La Chétardie qui fut nommé curé de St-Sulpice par la résignation de M. Baudrand. Ce
80 *nouveau curé prit* [2] *d'abord connaissance des besoins de sa* [3] * *paroisse et en particulier de ceux de la Communauté de M. de La Salle. Il savait de quelle utilité était cet établissement et voulant soutenir le bien qu'avaient établi ses prédécesseurs, il ne négligea rien de ce qui dépendait de son ministère pour y contribuer. Il visita les écoles, les trouva remplies de pauvres enfants et reconnut que les Frères qui les enseignaient étaient encore plus pauvres que leurs* [4] *écoliers. Il entra dans le détail de leurs nécessités, et dès ce moment, il prit M. de La Salle et les Frères sous sa protection. Il s'attacha très particulièrement à leur procurer tous les secours qui leur étaient nécessaires. Il y était si attentif qu'on eût dit qu'il n'eût* [5] *point d'autre occupation. Il visitait les écoles tous les mois, encourageait les enfants à l'étude par de petites récompenses distribuées à propos.*

Il lia par ce fréquent commerce une amitié très étroite avec M. de La Salle. Il conçut dès lors une haute idée de sa vertu et chercha de nouveaux moyens de lui faire plaisir.

Il transfère son Noviciat sur la paroisse de St-Sulpice.

Dans cette vue, il prit le dessein de faire transférer le Noviciat de Vaugirard sur sa paroisse, afin de pouvoir être témoin des exemples de vertu qui s'y pratiquaient. M. de La Salle, qui envisageait Dieu dans les différents événements de sa vie, crut que ce changement venait

---

1 *Il préférait son état de pauvreté à...*
2 *Il prit d'abord connaissance...*
3 *des besoins de la paroisse...*
4 *plus pauvres que les écoliers.*
5 *qu'on eût dit qu'il n'avait point d'autre occupation.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

avait travaillé avec succès à la conversion de toute sa famille et de plusieurs amis qui tous ont suivi son exemple.

n.m. Sa confiance dans la Providence.

Il n'est pas aisé à concevoir comment M. de La Salle pouvait suffire à tant d'œuvres de charité vu qu'il était si pauvre. Il est vrai qu'il trouvait des ressources dans les libéralités de plusieurs personnes de considération qui se faisaient un plaisir de le secourir. Mais comme il n'aimait pas à se produire au dehors, et que d'ailleurs, il craignait toujours d'être à charge à ses amis, il se renfermait dans les bornes d'un nécessaire très modique; * et, quelque bonne volonté qu'on eût d'aller au devant des besoins de sa 120
Communauté, on n'en découvrait ordinairement que ce qu'il ne pouvait dérober à la connaissance du public. Les Frères qui n'étaient pas si désintéressés que lui, étaient quelquefois tentés de se défier de la Providence et de faire des provisions lorsqu'ils avaient quelques ressources. Mais M. de La Salle qui mettait toute sa confiance en Dieu ne permettait pas qu'ils s'inquiétassent du lendemain et rejetait avec vigueur ces précautions importunes. Il préférait son état pauvre à toute l'abondance des riches de la terre.

n.m. M. de La Chétardie curé de St-Sulpice, pourvoit à ses besoins.

Cependant, Dieu qui a soin de ses élus ne permit pas qu'il fût privé du mérite de sa foi, ni que sa grande confiance en lui fût sans récompense. Car dans le temps qu'il se voyait à la veille de manquer de tout, il trouva de nouvelles ressources dans la charité de M. de La Chétardie, nouveau curé (*n.m. 1697*) de la paroisse de St-Sulpice de Paris, par la résignation de M. Baudrand. A peine eut-il prit possession de son bénéfice qu'il voulut entrer dans une connaissance exacte des besoins de son peuple. On lui en fit un détail circonstancié et on n'oublia pas la nécessité où était réduite * la Communauté 121
des Frères des Ecoles. Il savait de quelle utilité elle était, et résolut de soutenir un établissement si avantageux pour sa paroisse, il ne négligea rien de ce qui dépendait de son ministère pour y contribuer. Il visita les écoles, les trouva remplies de pauvres enfants, et reconnut par lui-même que les Frères qui les enseignaient étaient encore plus pauvres que leurs écoliers. C'est ce qui lui fit prendre sur-le-champ la résolution d'y apporter un prompt remède, et de pourvoir à leurs nécessités les plus urgentes en attendant qu'il pût prendre d'autres mesures pour les en garantir dans la suite. Il prit, de ce jour, les écoles et les Frères sous sa protection, et veilla à ce qu'ils ne manquassent de rien, de sorte qu'on eût dit qu'il n'avait pas d'autre occupation. Il visitait les écoles tous les mois; encourageait les enfants à l'étude par de petites récompenses distribuées avec discernement, pour leur donner de l'émulation, et leur inspirait du respect pour les Frères préposés à leur instruction.

n.m. Il fait transférer le Noviciat des Frères dans sa paroisse.

Il lia par ce fréquent commerce, une amitié très étroite avec M. de La Salle. La haute idée qu'il avait conçue de sa vertu et de ses talents lui fit chercher de nouveaux * 122
moyens de l'attacher plus particulièrement à sa paroisse. Pour cet effet, il lui proposa d'y transférer son Noviciat, afin de pouvoir s'édifier des exemples de vertu qui s'y pratiquaient. M. de La Salle, qui ne voulait rien faire qui ne fût conforme à la volonté de Dieu, eut recours à la prière pour le consulter. Il lui vint alors dans l'esprit que ce change-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de lui et pourrait contribuer à le faire honorer davantage. Il céda aux empressements du Curé. Il fallait chercher une maison, faire des frais pour le transport des meubles [1] *et s'engager dans des dépenses qu'il n'était pas en état de faire. M. le Curé se chargea de tout. D'abord, il trouva une maison grande et spacieuse dans la rue de Vaugirard au bout du faubourg de* [2] *St-Germain-des-Prés. Elle avait déjà été occupée en 1638 par les* [3] *religieuses*
81 *Annonciades de St-Nicolas de Lorraine; * il la loua et y fit quelques dépenses pour la mettre en état d'y loger les Frères des écoles. Quand tout fut disposé, M. de La Salle y transféra son Noviciat en 1698* [4]. (n. m. 1698).

On ne vit jamais mieux que dans cette occasion jusqu'où allait la pauvreté dont on faisait profession dans l'Institut ; car on n'eut pas beaucoup de peine à en transférer [5] *les meubles qui étaient si simples et en si petite quantité qu'on ne concevait pas que tant de monde eût pu se réduire à si peu de choses* [6]. *Le Curé y suppléa généreusement et fournit abondamment tout ce* [7] *qui était nécessaire à cette communauté.*

Il y relève une chapelle profanée.

Il y avait dans cette maison une chapelle négligée qui avait servi à l'usage des religieuses dans le temps qu'elles l'habitaient. Elle était petite, mais on trouva moyen [8] *d'y joindre un chœur derrière. Et quand tous les lieux réguliers furent mis en état, M. de La Salle pria M. l'Evêque de Chartres qui était alors à Paris, de bénir la maison et de faire la dédicace de la chapelle. Elle fut consacrée en l'honneur de Saint Cassien, martyr.*

On sait que ce Saint avait été maître d'école et qu'ayant refusé de sacrifier aux faux dieux, le juge le livra à la fureur de ses écoliers qui le firent mourir à coups de stylets et de canifs [9]. *Il est aisé de faire ici* [10] *l'application et de juger de l'idée qu'avait M. de La Salle en mettant sa maison sous l'invocation de ce saint martyr.*

École Dominicale (n. m. 1699).

M. le Curé de St-Sulpice [11], *toujours attentif à procurer de nouveaux secours à sa paroisse, se servit encore utilement du ministère des Frères des Écoles pour y établir une école dominicale ; c'est-à-dire qu'il leur donna la commission d'assembler chez eux tous les dimanches et les fêtes après-midi, tous les jeunes ouvriers* [12] *de différentes professions qui n'avaient que*
82 *ce jour de la semaine libre, pour se faire instruire des * principes de notre religion. Ce projet apparut très utile* [13] *à M. de La Salle, il en pressa même l'exécution de tout son pouvoir.*

---

1 *pour transporter les meubles...*
2 *du faubourg St Germain des Prés.*
3 *par des Religieuses...*
4 *y transféra son Noviciat l'an 1698.*
5 *pas beaucoup de peine à transférer les meubles...*
6 *tant de monde eût pu se passer de si peu de choses.*
7 *et fournit abondamment ce qui était nécessaire...*
8 *mais on trouva le moyen...*
9 *de stylets et canifs.*
10 *Il est aisé d'en faire ici...*
11 *M. le Curé toujours attentif...*
12 *après-midi, les jeunes ouvriers...*
13 *Ce projet parut utile à...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ment procurerait un plus grand bien, et qu'en cela Dieu serait plus honoré. C'en fut assez pour le déterminer à se rendre aux sollicitations de M. le Curé, mais en même temps, il le pria de se charger de faire toute la dépense nécessaire, attendu que la pauvreté de la maison lui en ôtait la facilité. M. le Curé prit tout sur lui.

n.m. M. le Curé le fait à ses frais.

D'abord il trouva une maison grande et spacieuse dans la rue qui conduit à Vaugirard au-dessus de la Barrière des Carmes, au bout du faubourg de Saint-Germain, qui avait été occupée précédemment par les religieuses Annonciades de St-Nicolas de Lorraine. Il la loua seize cents livres, y fit transférer tous les meubles des Frères et quand il l'eut mise en état, M. de La Salle y conduisit son Noviciat l'an 1698 (*n.m. 1698*). M. le Curé connut dans cette occasion jusqu'où allait la grande pauvreté de cette communauté. Car on n'eut pas beaucoup de peine à transporter les meubles qui étaient si simples et en si petite quantité qu'il * ne pouvait pas concevoir qu'ils eussent pu jusque 123
là se contenter de si peu de choses. Il y suppléa généreusement, soit de ses propres deniers, soit par les libéralités des personnes charitables dont il leur procura les aumônes. Madame de Voisins, douairière du Chancelier de ce nom, leur donna sept mille livres pour les aider à former cet établissement et à acheter les meubles qui leur manquaient.

n.m. M. l'Evêque de Chartres dédie la chapelle de la maison en l'honneur de St Cassien, martyr.

Il y avait dans cette maison une chapelle qui avait servi à l'usage des religieuses qui l'habitaient auparavant. Elle était petite, mais on trouva le moyen d'y joindre un chœur par derrière pour placer l'autel. Quand tous les lieux réguliers furent en état, M. de La Salle pria M. l'Evêque de Chartres qui était alors à Paris, de bénir la maison et de faire la dédicace de la chapelle, qui fut consacrée sous l'invocation de saint Cassien martyr. On sait que ce saint avait été maître d'école à Imola, ville d'Italie dans la Romagne, et qu'ayant refusé de sacrifier aux faux dieux, le juge du lieu le livra à la fureur et à la vengeance de ses écoliers qui le haïssaient parce qu'il les tenait dans une exacte discipline, et qu'ils le firent mourir à coups de stylets (*n.m. graphiis selon le poète Prudence*) et de canifs. Il est aisé d'en faire ici l'application et de juger quelle était l'idée de M. de La Salle lorsqu'il mit sa maison sous l'invocation de ce saint martyr.

* *n.m. 1699. Etablissement d'une École Dominicale.* 124

L'année suivante, M. le Curé de St-Sulpice proposa à M. de La Salle d'établir chez lui une École *Dominicale*, c'est-à-dire de charger quelques Frères de rassembler chez eux, les dimanches et les fêtes après-midi un nombre de jeunes gens de différentes professions, qui, occupés pendant toute la semaine à gagner leur vie par le travail, chacun selon son état, n'avaient que ces jours pour se faire instruire des principes de notre religion. M. de La Salle ne trouvait rien de difficile lorsqu'il s'agissait de faire le bien. Le projet de M. le Curé lui parut très louable et très utile. Il y entra de grand cœur, et il ne tint pas à lui que la chose ne s'exécutât sans délai. Mais il se trouvait alors dans des circonstances qui lui en ôtèrent la facilité, et qui l'obligèrent d'attendre un temps plus favorable, car il avait pour maxime dans toutes ses démarches, de ne rien précipiter. Et quand il était traversé dans ses desseins, il jugeait que Dieu ne les agréait pas alors,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On demanda de nouveaux pouvoirs à son Eminence Mgr le Cardinal de Noailles. On les [1] *obtint sans peine, et on ouvrit en conséquence cette Académie chrétienne le dimanche suivant à midi, où se rassemblèrent les garçons âgés de vingt ans et au-dessus. Le progrès en fut si prompt qu'en peu de temps on y compta jusqu'à deux cents écoliers, qui tous étaient instruits selon leur différente portée. On apprenait aux uns le dessin, aux autres l'arithmétique. On enseignait aux moins avancés à lire et à écrire. Ce premier exercice durait environ deux heures, après quoi, on faisait le catéchisme qui était suivi d'une exhortation que leur faisait celui des Frères que M. de La Salle désignait. Tous ceux qui se présentaient avec une bonne volonté, étaient bien reçus. C'était un moyen très propre pour retirer du vice et du libertinage quantité de jeunes gens qui peu ou point instruits de leurs obligations passent ordinairement les jours de dimanches et fêtes dans la débauche. On leur donnait du goût pour les arts, on les mettait en état de s'avancer* [2] *et de faire leur fortune et par-dessus tout, on leur apprenait à* [3] *se sauver.*

M. de La Salle, animé par le succès, n'épargnait ni soins ni dépenses pour mettre les deux Frères chargés d'enseigner le dessin, en état de devenir d'excellents maîtres ; mais bientôt après, il eut le chagrin de voir qu'il ne les avait élevés que pour leur perte. Ils s'enflèrent de leurs talents, et flattés par quelques-uns de leurs disciples de l'espérance d'un gain sordide [4]*, ils se déshonorèrent par une honteuse désertion. Ils furent abandonnés de Dieu et méprisés des hommes. Ils traînèrent quelque temps une vie misérable dans le monde jusqu'à leur mort, qui ne leur laissa pas le temps de reconnaître leur lâcheté.*

83 *L'école ne laissa pas de subsister encore * quelque temps dans la maison, à la sollicitation du Curé, mais quand il fallut choisir d'autres Frères pour remplacer les autres, ils demandèrent* [5] *en grâce qu'on ne les exposât pas à une tentation dont ils avaient un exemple si funeste et si récent devant les yeux. La désertion de leurs confrères les avait frappés si vivement, qu'on n'en trouva pas un depuis qui voulût s'appliquer à apprendre le dessin. C'est ce qui fut cause que l'école fut interrompue jusqu'à ce que M. de La Salle transférât son Noviciat au faubourg de Saint-Antoine, comme nous le dirons dans la suite.*

Troisième école dans le faubourg de Saint-Germain.

Pour dédommager en quelque sorte la paroisse de la perte qu'elle faisait, M. de La Salle proposa d'établir une troisième école [6] *pour les enfants,* (n. m. 1700) *proche la maison du Noviciat.*

Le Curé lui dit de chercher un endroit commode. Il trouva un appartement dans la rue de St-Placide, proche les incurables. On y commença l'école où on fut obligé d'envoyer quatre Frères, parce qu'elle devint très fréquentée [7] *en peu de temps.*

---

[1] *On l'obtint sans peine...*
[2] *en état d'avancer et de faire...*
[3] *et par-dessus tout, à se sauver.*
[4] *d'un gain solide...*
[5] *d'autres Frères pour remplacer ceux qui avaient quitté, ils demandèrent...*
[6] *d'établir une nouvelle école...*
[7] *elle devint fort fréquentée...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

et il attendait en paix les moments de sa Providence. C'est ce qui lui fit différer cet établissement jusqu'à l'année 1709 comme nous le verrons dans la suite. [*Re* p. 205]

n.m. Etablissement d'une nouvelle école rue St-Placide.

L'école gratuite pour l'instruction des enfants du quartier, qu'on avait introduite dans la maison du Noviciat, ne laissait pas que d'y causer quelque dérangement aux * 125
exercices des Novices, parce que les Frères obligés de s'assujettir aux heures des classes ne pouvaient pas se conformer aux autres pratiques de la maison. De là naissait une espèce de difformité qui causait nécessairement de la dissipation, et qui n'était pas du goût de M. de La Salle. Il en fit connaître les inconvénients à M. le Curé de St-Sulpice, qui approuva ses raisons et qui lui dit de chercher une maison voisine où il put transférer cette école. Il en trouva une dans la rue de St-Placide proche des Incurables, où il envoyait quatre Frères à cause du grand nombre des enfants qui s'y rendaient.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Alors, les maîtres d'école de Paris [1], *jaloux du progrès que faisaient ces écoles, firent de nouvelles tentatives pour les renverser, mais ils n'eurent pas un succès plus favorable que la première fois. Il est vrai qu'ils obtinrent de faire cesser celle-ci pendant trois mois. M. de La Salle sollicita son affaire et se donna tous les mouvements nécessaires pour en avoir le libre exercice et elle subsiste encore aujourd'hui avec édification. Les maîtres d'école furent condamnés à rapporter* [2] *tous les meubles qu'ils avaient saisis et à remettre* [3] *toutes choses en état. Depuis ce temps-là, ils laissèrent jouir les Frères du libre* [4] *exercice de leurs fonctions.*

Etablissement à Calais.

Les contradictions que M. de La Salle essuyait de temps en temps à l'occasion de ses
84 *nouveaux établissements* * *ne servaient qu'à le faire connaître et en lui* [5] *en procurer de nouveaux.*

Car ce fut par ce moyen qu'il forma de nouvelles écoles à Calais.

Le Sieur Ponton, doyen et curé de cette ville apprit par son neveu qui demeurait à Paris, les difficultés qu'on avait suscitées à M. de La Salle pour l'établissement de ses écoles. Il sut en même temps de quelle utilité elles étaient pour la paroisse de St-Sulpice ; c'est ce qui lui fit naître l'envie de les attirer chez lui ; il manda à son neveu de conférer avec M. de La Salle, des moyens d'en ouvrir une sur sa paroisse, que l'occasion était favorable, parce que le Maître d'école était mort.

M. de La Salle ne voulut rien précipiter, il prit le temps nécessaire pour réfléchir aux moyens qu'il fallait prendre pour faire un établissement solide. Il témoigna néanmoins le désir qu'il avait d'obliger le Curé. Le zèle de M. le Curé ne se ralentit point [6]. *La circonstance de la vacance des écoles, était un nouveau motif de presser. Il écrivit lettres sur lettres et engagea en même temps, les officiers de la ville à écrire au Duc* [7] *de Béthune, gouverneur du Boulonnais, pour avoir son agrément. Le Duc, satisfit à leur demande d'une manière très obligeante, et pria lui-même M. de La Salle de procurer ce secours à la ville de Calais.*

Il ne put résister plus longtemps à une sollicitation si puissante [8]. *Il envoya deux Frères à Calais. Ils trouvèrent des dispositions favorables pour leur réception ; mais ils ne voulurent rien entreprendre sans avoir pris l'ordre et la bénédiction de M. Pierre de Langres* [9] *leur Evêque. Ils furent de Calais à Boulogne ; l'Evêque* [10] *les reçut avec bonté, leur donna les pouvoirs dont ils avaient besoin et adressa un mandement à la ville de Calais* (n. m. 1701)

---

1 *Alors, les Maîtres de Paris...*
2 *furent condamnés à reporter tous...*
3 *qu'ils avaient saisis et contraints de remettre toutes choses...*
4 *ils laissèrent les Frères tranquilles et jouir du libre exercice...*
5 *et à lui en procurer de nouveaux.*
6 *ne se ralentit pas.*
7 *écrire à M. le Duc de Béthune...*
8 *à une sollicitation de cette conséquence. Il envoya...*
9 *de Pierre de Langres, leur Evêque.*
10 *Ils allèrent, pour cet effet, de Calais à Boulogne, où l'Evêque les...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. 1700. Les maîtres de Paris s'y opposent inutilement.

Les maîtres d'écoles de Paris regardèrent ce démembrement de la maison du Noviciat comme un nouvel établissement. Ils le souffrirent impatiemment et firent de nouvelles tentatives pour le détruire. Les procédures qu'ils firent pour cela, obligea les Frères de l'interrompre pendant trois mois. Mais les mouvements extraordinaires que se donnèrent ces maîtres d'écoles pour le renverser n'eurent pas plus de succès que n'avait eu leur première entreprise. M. de La Salle sollicita de son côté et obtint de M. le Lieutenant général de Police l'effet de sa demande, de sorte que les maîtres d'écoles furent condamnés à rapporter les meubles de l'école des * Frères qu'ils avaient saisis, et de 126
remettre les choses dans l'état qu'elles étaient auparavant, avec promesse de ne les plus inquiéter.

n.m. Ecole à Calais.

Les contradictions que M. de La Salle était obligé d'essuyer de temps en temps au sujet de ses nouveaux établissements, le mettaient dans la nécessité de faire certaines démarches qui servaient à le faire connaître de plus en plus. Ceux avec qui elles le mettaient en relation, voulaient apprendre de lui-même quel était le but de ce nouveau genre de vie, et lorsqu'il leur en avait fait le détail, ils concevaient une estime singulière de sa vertu, et sans qu'il y pensât, cela lui occasionnait de nouveaux établissements. C'est ce qui arriva au sujet de son différend avec les maîtres d'écoles de Paris. Cette nouvelle fut répandue dans les provinces. M. Ponton, curé et doyen de la ville de Calais, diocèse de Boulogne, informé par son neveu, qui était alors à Paris, du succès des écoles gratuites établies depuis quelques années sur la paroisse de St-Sulpice, lui écrivit de voir M. de La Salle et de conférer avec lui sur les moyens d'en établir une dans l'étendue de la sienne; et il lui recommanda de presser l'exécution, parce que son Maître d'école était mort, et que l'occasion ne pouvait être plus favorable.

* *n.m. Même sujet.* 127

Les instances réitérées de M. Ponton ne firent pas impression sur l'esprit de M. de La Salle. Il ne voulait rien précipiter, et se contentait de répondre qu'il ne négligerait rien de ce qui dépendrait de lui pour lui donner satisfaction, lorsqu'il lui donnerait les assurances de faire un établissement solide. Le Curé jugea par cette réponse que sa bonne volonté ne suffisait pas et qu'il fallait prendre de nouvelles mesures pour prévenir les difficultés qu'on pourrait faire naître contre cette introduction. Il se donna tous les mouvements nécessaires, engagea par ses sollicitations le Corps de la Ville à écrire à M. le Duc de Béthune, qui était alors gouverneur du Boulonnais, pour avoir son agrément. Le Duc donna son consentement d'une manière très obligeante, et pressa lui-même M. de La Salle de donner cette satisfaction à la Ville et au Curé de Calais. Il obéit à ses ordres et envoya sans délai deux Frères de l'Institut pour y tenir l'école. Ils trouvèrent à leur arrivée tout le monde prévenu en leur faveur. Mais ils ne voulurent rien entreprendre sans avoir pris la bénédiction de l'Evêque diocésain (c'était alors Messire Pierre Langle). Ils furent donc à Boulogne, se jeter à ses pieds. L'Evêque les reçut avec bonté, leur donna les permissions dont ils avaient besoin pour travailler dans son diocèse, et * adressa en même temps un mandement aux habitants de la ville de 128

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

pour engager les parents à envoyer leurs enfants aux écoles des Frères. Elles furent ouvertes aussitôt, à la satisfaction du Curé qui en avait été le promoteur.

85 * Deux nouvelles écoles à Calais pour les enfants des matelots.

Quelque temps après, on fut obligé de prier M. de La Salle d'envoyer encore deux autres Frères [1] *pour former deux nouvelles écoles. Voici ce qui y donna occasion. Un prêtre de Calais, fort zélé, voyant que les enfants de la ville étaient bien instruits, pensa qu'on ne devait pas négliger les fils* [2] *des pauvres matelots qui étaient privés de ce secours. Il en parla à M. Delahosse, président de la ville qui lui promit d'y pourvoir. En effet, il fit aussitôt louer deux places dans le quartier appelé Courtgain et après quelques arrangements qu'il fallut prendre avec le Curé, on y tint les écoles pour les enfants des matelots qui s'y rendirent exactement. Ce succès animait M. de La Salle. Il avait soin d'écrire aux Frères pour les soutenir et les empêcher de tomber dans le relâchement.*

M. de La Salle va visiter les écoles de Calais.

Quand il sut que les écoles de Calais étaient bien établies, il en alla faire [3] *la visite. L'empressement qu'on avait de le voir, lui attira l'attention des principaux de la ville qui furent le saluer. Le Curé lui donna toutes les marques d'estime et de respect qu'il avait pour sa vertu* [4]*. Il l'engagea à célébrer l'office dans sa paroisse le jour de l'Assomption, pour satisfaire aux pieux empressements de son peuple. Il lui fit l'éloge des Frères qu'il avait envoyés pour établir des écoles chez lui, et lui rendit compte du fruit qu'ils y faisaient. Son intention était de retenir M. de La Salle pendant quelque temps pour profiter de sa conversation et de ses conseils ; mais il partit au bout de quelques jours pour retourner à Paris où les affaires de son Institut l'appelaient.*

Le Roi fonde les écoles des enfants des matelots.

86 *Jusque-là, le Curé de Calais* [5] *avait pourvu à la subsistance * des Frères par ses libéralités et le secours de ses amis ; mais à sa mort qui arriva trop tôt pour eux, ils se virent à la veille de manquer de tout. Les magistrats de la ville qui avaient intérêt de les maintenir pour l'utilité du public, convinrent entre eux des moyens qu'il fallait* [6] *prendre pour leur assurer un fonds suffisant pour les faire subsister* [7]*. Ils obtinrent de la libéralité du Roi Louis XIV une pension de trois cents livres et ils suppléèrent généreusement au reste, des deniers publics.*

Etablissement à Troyes.

Ce fut environ vers le même temps que M. de La Salle établit des écoles gratuites à Troyes en Champagne, où elles se sont continuées depuis avec le même succès [8].

---

[1] *d'envoyer encore deux Frères...*
[2] *pas négliger les enfants des pauvres matelots...*
[3] *il vint en faire la visite.*
[4] *les marques d'estime et de respect qu'il avait conçues de sa vertu.*
[5] *le curé avait pourvu...*
[6] *des moyens qu'il convenait de prendre...*
[7] *leur assurer un fonds pour subsister.*
[8] *depuis avec succès.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Calais, par lequel il exhortait les parents à envoyer leurs enfants à l'école des Frères qui en firent l'ouverture peu de jours après leur retour de Boulogne.

n.m. 1701. Seconde école à Calais, pour les matelots.

L'utilité de cet établissement fit naître à un prêtre zélé, nommé le Prince, qui était actuellement chapelain des matelots de la ville, le désir de procurer le même avantage à leurs enfants. Il en parla à M. Thosse, président de la ville, qui lui promit d'y pourvoir. En effet, il écrivit à M. De Pontchartrain, ministre, pour obtenir de la Cour un ancien corps de garde de la place de Court-gain, qui n'était pas occupé, et où on pouvait placer cette école. Mais la chose ne fut exécutée que quelques années après.

n.m. M. de La Salle visite les Frères de Calais.

Cependant, M. de La Salle ne perdait pas de vue les deux Frères qu'il avait envoyés à Calais. Il avait soin de leur écrire de temps en temps pour les soutenir dans ces commencements et les empêcher de se relâcher de leur première ferveur. Et lorsqu'il les sut bien établis, il vint lui-même faire la première visite de leur école. La haute idée qu'on s'était formée de sa sainteté lui attira l'attention de toute la ville, dont les principaux vinrent lui marquer leurs respects. M. le Curé se hâta de * lui rendre tous les devoirs 129
que la reconnaissance exigeait de lui. Il l'engagea à officier solennellement le jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge et de faire un discours à sa paroisse pour donner à son peuple la satisfaction de le voir et de l'entendre. Il lui témoigna ensuite dans les entretiens particuliers qu'ils eurent ensemble, combien il était édifié de la conduite des Frères qu'il lui avait donnés pour commencer l'établissement des écoles et lui fit espérer que la bénédiction que Dieu répandait sur leur travail, produirait dans la suite une plus ample moisson. Il avait dessein de le retenir quelque temps chez lui pour profiter de sa conversation et de ses conseils, mais M. de La Salle ne put pas se rendre à ses désirs. Il partit pour retourner à Paris où de nouvelles affaires le rappelaient.

n.m. Fondation de l'école de Calais.

Jusque-là, M. le Curé de Calais s'était chargé seul du soin de pourvoir à la subsistance des deux Frères des écoles par ses libéralités. Mais à sa mort, ils se trouvèrent à la veille de manquer de tout, et par conséquent dans la nécessité d'abandonner leur entreprise. Les magistrats de la ville, informés de leur embarras et bien résolus de les soutenir, convinrent entre eux des moyens d'y pourvoir; et de concert, ils obtinrent du Roi Louis XIV, une pension de trois cents livres pour leur entretien et suppléèrent au reste, des deniers municipaux.

* *n.m. 1702* 130

L'année suivante, M. de La Salle envoya deux Frères à Troyes en Champagne pour y établir une école gratuite selon les désirs de la Ville, soutenus de la protection de Messire Boutilier de Chavigny, leur évêque, qui accorda les permissions requises pour cette introduction qui a toujours subsisté depuis.

n.m. Ecole d'Avignon.

Mais l'objet principal de M. de La Salle dans cette même année fut de prendre de justes mesures pour répondre aux sollicitations de Madame de Chateaublanc,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On le charge de l'éducation de cinquante irlandais.

Quand il fut de retour à Paris, le Curé de St-Sulpice lui proposa de la part de M. le Cardinal de Noailles, son Archevêque, [1] *de se charger de l'éducation de cinquante jeunes irlandais* [2] *qui étaient passés nouvellement en France pour y chercher un asile contre la persécution qu'on faisait*
souffrir aux catholiques du pays. C'était une suite de la grande révolution arrivée en Angleterre, plusieurs années auparavant, qui obligea le Roi et la Reine de la Grande-Bretagne de se retirer en France avec le prince de Galles, leur fils et l'héritier de leur couronne. Comme leur zèle pour la religion catholique était l'unique cause de leur disgrâce, les usurpateurs de son trône et de son autorité faisaient de continuels efforts pour l'abolir dans ses états, et la persécution recommençait souvent. La plupart de ses fidèles sujets aimaient mieux abandonner
87 *leurs biens et leur patrie que leur religion. Ils venaient en grand nombre implorer la* * *protection du Roi très chrétien qui se faisait un devoir de piété de les recevoir dans son Royaume. M. de La Salle dont le zèle s'animait à la vue du travail, lorsqu'il avait les intérêts de la gloire de Dieu pour objet, n'hésita pas un moment à les recevoir. Il les logea dans sa maison du Noviciat, prit lui-même un soin particulier de leur éducation, préposa des Frères pour veiller sur eux et leur donner toutes les instructions convenables à leur condition et à leur âge, en sorte qu'en peu de temps on les mit en état de s'acquitter avec honneur des emplois différents auxquels on les destinait.*

Le Roi d'Angleterre lui rend visite.

Pendant qu'on donnait ses soins dans cette sainte école, à élever ces jeunes plantes, le Roi d'Angleterre, accompagné de M. le Cardinal de Noailles [3] *les honora de sa visite. Il voulut être témoin de la manière chrétienne dont on les instruisait. Il parut content des peines et des soins qu'on apportait pour leur éducation et du progrès qu'ils avaient fait en peu de temps. Il marqua à ce sujet son estime à M. de La Salle à qui il voulut même* [4] *témoigner sa reconnaissance avec beaucoup de bonté* [5].

---

[1] *de la part de son Eminence, de se charger...*
[2] *de cinquante Irlandais...*
[3] *accompagné de son Eminence Mgr le Cardinal...*
[4] *à qui il voulut témoigner...*
[5] *sa reconnaissance avec un air de bonté.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

épouse d'un Trésorier du Pape, dans le Comtat, qui le pressait vivement d'établir une école gratuite à Avignon. Quelque désir qu'elle eût d'en voir l'exécution, et quelque envie qu'eût M. de La Salle de lui donner cette satisfaction, elle mourut avant qu'on eût eu le temps de prendre les arrangements nécessaires; et les tentatives que fit alors M. de Chateaublanc pour exécuter les dernières intentions de son épouse, ne lui réussirent que plusieurs années après.

n.m. M. de La Salle se charge de 50 jeunes irlandais.

Quand M. de La Salle fut revenu à Paris, M. le Curé de St-Sulpice lui proposa de la part de M. le Cardinal de Noailles de se charger de l'éducation de cinquante jeunes irlandais qui étaient venus se réfugier en France pour y trouver un asile contre la persécution qu'on faisait souffrir aux catholiques du pays. C'était une suite de la
* grande révolution arrivée en Angleterre plusieurs années auparavant, qui obligea 131
le Roi et la Reine de la Grande-Bretagne de se retirer en France avec le Prince de Galles, leur fils et héritier présomptif de leurs couronnes. Comme leur zèle pour maintenir la religion catholique dans leurs états était l'unique cause de leur disgrâce, les usurpateurs de leur autorité faisaient de continuels efforts pour l'abolir partout, de sorte que la persécution recommençait souvent et que ceux qui y étaient exposés n'avaient alors d'autre parti à prendre que celui d'apostasier de la foi, ou celui de la fuite. La plupart des sujets aimaient mieux abandonner leurs biens et leur patrie que leur religion et venaient implorer la protection du Roi très chrétien qui leur tendait les bras et se faisait un devoir de piété de les recevoir dans son royaume.

n.m. Même sujet.

La connaissance parfaite qu'avait M. le Curé de St-Sulpice du grand zèle de M. de La Salle pour se livrer à toutes sortes de bonnes œuvres, fit qu'il n'hésita pas de lui faire la proposition de retirer chez lui un si grand nombre de jeunes irlandais. Aussi ne fit-il aucune difficulté de s'en charger. Il les logea dans sa maison du Noviciat, prit
lui-même un soin particulier de leur éducation; * leur préposa des Frères pour veiller 132
sur leur conduite et leur donner toutes les instructions nécessaires pour les élever chacun selon leur condition; de sorte qu'en peu de temps, ils se trouvèrent en état de s'acquitter avec honneur des emplois différents auxquels ils étaient destinés.

n.m. Le Roi d'Angleterre et le Cardinal de Noailles lui rendent visite.

Pendant le temps que dura le séjour que firent les jeunes élèves dans la maison de M. de La Salle, le Roi d'Angleterre accompagné du Cardinal de Noailles, les honora de sa visite. Il voulut être témoin de la manière chrétienne dont on les élevait. Il parut satisfait des peines qu'on se donnait pour les instruire et du progrès qu'ils avaient fait. Il approuva la méthode qu'on avait employée pour leur donner de l'émulation et témoigna beaucoup de bonté à M. de La Salle pour le soin qu'il avait pris de leur choisir de bons maîtres. Tant de marques de distinction de la part d'un si grand Roi ne servirent qu'à faire éclater davantage la profonde humilité de M. de La Salle. Renfermé dans son néant, il s'abaissait à proportion des éloges qu'il lui donnait, et le supplia de ne le regarder que comme un faible instrument dont Dieu s'était servi pour concourir au zèle de Sa Majesté à procurer de si grands avantages à ses sujets.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Les preuves que l'on avait des talents que Dieu avait donnés à M. de La Salle pour la conversion des âmes les plus endurcies, lui attiraient de temps en temps des occasions nouvelles d'exercer sa charité. Nous en avons déjà vu quelques exemples dans le cours de sa vie, en voici encore un qui y a trop de rapport pour le passer sous silence.

Conversion d'un jeune abbé de qualité.

Cette année on lui adressa un jeune abbé de qualité âgé d'environ dix-huit ans. Il avait des inclinations qui répondaient peu au genre de vie auquel on le destinait [1]. *Sa famille attentive à toutes ses démarches, n'avait pas encore pu fixer son esprit au bien. On avait*
88 *essayé plusieurs moyens qui tous étaient devenus inutiles. On l'avait mis dans une * communauté de Paris des plus exactes ; il n'en était pas plus retenu. Il usait d'intrigues pour se soustraire à la vigilance de ses supérieurs, franchissait la nuit les murs de la maison, se trouvait dans des parties de plaisir, de jeu et de débauches. Les supérieurs de cette maison, las et fatigués de cette vie licencieuse résolurent de concert avec ses parents, de le mettre sous la conduite de M. de La Salle, dans la persuasion où ils étaient que Dieu lui avait donné des talents particuliers pour fixer l'inconstance naturelle aux jeunes gens. La chose réussit au-delà même de ce qu'on avait espéré. Le jeune abbé suivit d'abord les exercices du Noviciat, insensiblement il y prit* [2] *du goût pour la piété dont il avait des exemples continuels devant les yeux. Dieu agissait sur son cœur qui devint susceptible de bons conseils. M. de La Salle*

[1] *des inclinations qui ne répondaient guère à l'état auquel il était destiné.*
[2] *il prit du goût...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Tentative des Frères de l'Institut pour obtenir des Bulles.

Il était si rempli de ces sentiments, qu'il ne lui vint pas même en pensée de profiter d'une occasion si favorable et si flatteuse pour lui demander * l'honneur de sa protection. 133
Mais les Frères de l'Institut qui portaient leurs vues plus loin, ne furent pas si réservés. Ils supplièrent Sa Majesté de leur servir de médiateur auprès du Pape pour obtenir les Bulles d'érection qui les mettraient à couvert des tentatives que leurs ennemis faisaient de temps à autre pour les détruire. Ils avaient déjà fait quelques poursuites pour cela dès l'année 1694, sous le pontificat d'Innocent XII. Ils en avaient conféré avec M. de La Salle qui leur avait répondu qu'ils s'inquiétaient trop, qu'il fallait attendre les moments marqués par la Providence et qu'ils devaient se contenter de les suivre. Cette réponse n'était pas de leur goût, persuadés que tous les établissements qu'ils feraient n'auraient de solidité qu'autant qu'ils seraient soutenus de l'autorité ecclésiastique et séculière. Enfin, ils le pressèrent si vivement, qu'il ne put se refuser à leurs instances. Il députa deux Frères à Rome à qui il fit donner cent francs pour leur voyage, la pauvreté de sa maison ne lui permettant pas de leur procurer une plus grande somme. Ils arrivèrent dans des circonstances qui ne leur étaient pas favorables. Le Pape Innocent XII était mort, et malgré le crédit et les recommandations dont ils avaient eu soin de se munir, ils ne purent obtenir l'effet de leur demande. Ainsi, voyant que cette première tentative ne leur réussissait pas, ils pensèrent à se retirer. L'un des deux revint trouver * M. de La 134
Salle, mais l'autre ne se rebuta pas et resta à Rome dans l'espérance de saisir les moments favorables. Pendant son séjour à Rome, il obtint la permission d'y former un établissement entièrement indépendant de celui de France, qu'il a conduit pendant vingt-six ans; et perdit entièrement de vue la commission dont il avait été chargé, de solliciter les Bulles d'érection de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui ne leur ont été accordées qu'en l'année 1725, six ans après la mort de M. de La Salle.

n.m. Conversion d'un jeune libertin de condition.

Cependant Dieu lui suscitait de temps en temps des occasions favorables de travailler à la conversion des pécheurs les plus endurcis. J'en ai déjà rapporté un exemple. En voici encore un autre qui n'est pas moins frappant. On lui adressa cette année un jeune abbé de qualité âgé d'environ dix-huit ans. Il avait des inclinations tout à fait contraires à l'état auquel il était destiné. Sa famille qui veillait sur lui, n'avait pas encore pu fixer son esprit volage. On avait essayé plusieurs moyens qui tous étaient devenus inutiles. On l'avait mis dans une communauté réglée de Paris pour fixer son inconstance. Il n'en était pas plus retenu. Il usait de différentes intrigues pour se soustraire à la vigilance de ses supérieurs, franchissait la * nuit, les murs de la maison, se trouvait 135
dans des assemblées défendues, et dans des parties de plaisir, de jeu et de débauche. Les supérieurs de cette communauté, las et fatigués de cette vie licencieuse résolurent de concert avec sa famille, de le mettre sous la conduite de M. de La Salle. Cette voie leur parut la plus sûre pour faire revenir ce jeune homme de ses égarements, d'autant plus qu'ils étaient informés que Dieu s'était servi plus d'une fois de son ministère pour ces sortes de conversions. La chose réussit au-delà même de ce qu'on avait espéré. Le jeune abbé, suivit d'abord les exercices du Noviciat; il prit insensiblement du goût pour la piété, dont il avait des exemples continuels devant les yeux. Dieu agissait intérieurement sur son cœur qui devint susceptible de bons conseils. M. de La Salle étudiait le moment

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

profita adroitement de ses bonnes dispositions pour y jeter des semences de vertu et par des progrès insensibles, il le conduisit au point de devenir l'exemple de sa Communauté. Revenu entièrement de la bagatelle il ne pensait plus qu'à rompre absolument avec le monde. Il commença par renvoyer son valet de chambre, renonça à toutes les marques de distinction qu'on rendait à sa naissance, et ne voulut pas [1] *qu'on lui servît d'autres mets que ceux* [2] *qu'on donnait à la communauté des Frères* [3]*. Comme eux, il devint pénitent et mortifié, en un mot, il pratiqua tous les exercices humiliants qui sont en usage parmi eux et devint en peu de temps un modèle de ferveur.*

Ce jeune abbé demande et obtient l'habit de l'Institut.

Pendant le temps de sa retraite, il lui vint plusieurs fois en pensée de passer ainsi le reste de ses jours [4] *dans la pénitence. Comme son dessein était de s'y consacrer entièrement et de réparer par les humiliations les plus sensibles, les défauts de sa jeunesse, il demanda avec empressement à prendre* [5] *l'habit des Frères des écoles. Cette proposition surprit*
89 *d'abord* [6] *M. de La Salle qui ne s'était pas attendu qu'il pût porter son zèle si loin. * Il la rejeta comme une chose très éloignée de la vraisemblance* [7]*. Cependant, fatigué par ses instances réitérées, il lui dit qu'il ne pouvait lui donner son consentement qu'il n'eût obtenu celui de ses parents. Le jeune abbé pressa fortement, il écrivit à ce sujet à un de ses oncles qui était Evêque. Il n'en reçut aucune réponse, mais il se contenta de faire parler à son neveu par un de ses parents qui était à Paris qui employa toutes les raisons les plus fortes pour lui ôter cette pensée de l'esprit. Il lui représenta qu'il ne convenait pas à sa naissance de s'engager dans un état aussi vil et aussi méprisable que celui des Frères, qu'on ne souffrirait jamais qu'un enfant de sa qualité se réduisît à la profession de maître d'école, que s'il était résolu d'embrasser l'état religieux, il y en avait assez à choisir dans l'Eglise dans lesquels il pouvait* [8] *faire son salut sans déshonorer sa famille. Toutes ces raisons ne furent point suffisantes pour ébranler sa constance. Il répondit qu'il était résolu d'embrasser l'état le plus simple et le plus humiliant, que c'était celui qui lui convenait davantage pour satisfaire aux dérèglements de sa jeunesse et qu'il n'en choisirait point d'autre que celui qu'il se proposait d'embrasser. Enfin, il fit tant par ses instances qu'on fut obligé de lui accorder l'habit de l'Institut. M. de La Salle eut soin d'informer aussitôt* [9] *sa famille de sa dernière résolution. On avait toujours cru que ce n'était que l'effet d'un feu de jeunesse qui s'éteindrait bien vite* [10]*; mais quand on sut que la chose était sérieuse, on prit les mesures nécessaires pour le retirer de cette maison lorsqu'il s'y attendrait* [11] *le moins. On vint l'enlever et on le mit dans une autre communauté où il mourut au bout de deux ans dans de continuels* [12] *regrets de n'avoir pas eu la liberté de persévérer dans l'état d'humiliation*

---

1 *naissance, ne voulut plus qu'on...*
2 *d'autres mets, ni mieux préparés que ceux...*
3 *qu'on donnait à la Communauté. Comme eux*
4 *le reste de sa vie dans...*
5 *avec empressement de prendre...*
6 *Cette proposition surprit M. de La Salle...*
7 *de la ressemblance.*
8 *dans lesquels il pourrait faire...*
9 *d'informer aussi sa famille...*
10 *qui s'éteindrait bientôt...*
11 *lorsqu'il s'y attendait le...*
12 *deux ans de continuels regrets...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

favorable; il profita adroitement de ses bonnes dispositions pour y jeter des semences de vertu, et par des progrès insensibles, il le conduisit au point de devenir l'exemple de sa Communauté. Revenu de la bagatelle, il ne pensa plus qu'à se détacher du monde. Il commença par renvoyer son valet de chambre, renonça à toutes les petites marques de distinction qu'on rendait à sa naissance, ne voulut plus souffrir qu'on lui * servît 136
d'autres mets, ni mieux préparés que ceux des Frères. Comme eux, il devint pénitent et mortifié; en un mot il pratiqua tous les exercices austères et humiliants qui sont usités parmi eux.

n.m. Il veut prendre l'habit des Frères.

Pendant le temps de la retraite qu'il voulut faire comme les autres, il lui vint plusieurs fois en pensée de passer le reste de ses jours dans la pénitence. Comme son dessein était de s'y consacrer sans retour pour réparer les défauts de sa vie passée, il demanda à être admis au Noviciat et à recevoir l'habit des Frères. La proposition qu'il en fit à M. de La Salle le surprit d'autant plus qu'il ne s'attendait pas que sa ferveur dût le porter si loin, et ne voulut lui rien promettre qu'il n'eût obtenu le consentement de sa famille. Le jeune abbé ne se rebuta pas, il pressait et sollicitait. Il écrivit à ce sujet à un évêque de France qui était son oncle, pour avoir son approbation. Il n'en reçut aucune réponse, mais le prélat lui fit parler par un de ses parents qui était à Paris et qui fit tous ses efforts pour lui ôter cette pensée de l'esprit. Il lui dit qu'il ne lui convenait pas de s'engager dans un état aussi méprisable que celui-là, qu'on ne souffrirait jamais qu'un jeune homme de sa qualité se réduisît à devenir * maître d'école, que s'il se 137
sentait une vraie vocation à l'état religieux, il en avait assez à choisir dans lesquels il pouvait faire son salut, qu'il l'assurait qu'il ne trouverait pas d'opposition de la part de ses proches s'il prenait un parti sage et raisonnable. Mais tout ce qu'il put lui dire de plus fort ne le fit pas changer. Il répondit qu'il était résolu d'embrasser l'état le plus simple et le plus humiliant, qu'il choisissait celui-ci comme le plus convenable pour effacer devant Dieu les déréglements de sa jeunesse. Enfin, il fit tant par ses instances réitérées qu'on fut contraint de le laisser suivre son zèle; il fallut céder à ses désirs empressés et lui accorder l'habit des Frères des Ecoles Chrétiennes.

n.m. Sa famille le fait quitter.

M. de La Salle eut soin de rendre compte de cette démarche aux parents de son novice qui jusque-là n'avaient pu se persuader que la chose fût sérieuse, et qui s'imaginaient que ce n'était qu'un feu de jeunesse qui s'éteindrait aisément. Mais la lettre de M. de La Salle leur fit faire de nouvelles réflexions, et usant d'autorité, ils prirent des mesures pour le faire sortir de cette maison. Ainsi dans le moment qu'il s'y attendait le moins, on vint l'enlever et on le mit dans une autre communauté où il resta deux ans et * où il mourut dans de continuels regrets de n'avoir pas eu la liberté de persévérer 138

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qu'il avait embrassé d'abord.

90 * On suscite de nouveaux troubles contre M. de La Salle.

Pendant que M. de La Salle travaillait avec tant de ferveur à la conversion des âmes, Dieu mit [1] *sa vertu à de nouvelles épreuves. La persécution qu'on lui suscita alors lui fut d'autant plus sensible qu'elle eut pour auteurs ceux mêmes qui avaient paru jusque-là les plus favorables à son Institut. On ne veut pas trop pénétrer quelle fut la source* [2] *de cette mésintelligence entre des personnes d'une piété éminente, on sait seulement que celles qui cherchaient à chagriner M. de La Salle, trouvèrent le moyen d'indisposer ses Supérieurs contre lui. On le faisait passer dans leur esprit pour un homme trop entêté de son sentiment, plein de lui-même, dur, sans miséricorde pour les Frères de sa Communauté, d'une sévérité accablante à punir les fautes les plus légères et ne pardonnant rien à la faiblesse humaine. On ne manqua pas de se prévaloir d'une répréhension trop vive que fit à quelques novices le Frère qui était chargé de leur conduite en l'absence de M. de La Salle : on la mit encore sur son compte et on en grossit le mémoire des plaintes qu'on présenta contre lui à M. le Cardinal de Noailles. On eut soin d'appuyer sur tous les chefs d'accusation qui y étaient énoncés, pour leur donner un air de vraisemblance, et surtout on insista fortement sur* [3] *la désunion prétendue que l'on disait régner* [4] *entre les Frères, sur leur dégoût, sur l'incapacité de M. de La Salle à maintenir la paix et le bon ordre entre eux* [5]*, et de tout cela on concluait qu'il était nécessaire de leur donner un autre Supérieur pour empêcher la ruine totale de cet Institut.*

91 * Le Grand-Vicaire fait une visite chez lui.

M. le Cardinal connaissait M. de La Salle. Il avait conçu une haute idée de son mérite et de ses talents pour le gouvernement d'une communauté. Il avait été témoin lui-même du bon ordre qui régnait dans la sienne. Tant de griefs contre sa propre conviction le surprirent. Il craignit qu'il n'y eût de la passion, et par une équité digne de sa prudence, il différa de porter son jugement jusqu'à ce qu'il pût être plus amplement informé de la vérité. Il se contenta de répondre dans le moment, qu'il pourvoirait à cette affaire. En effet, il envoya quelques jours après M. Edme Pirot [6]*, son Vicaire Général, chez les Frères des Écoles sous prétexte de faire une visite de la communauté, mais véritablement pour s'informer adroitement des faits avancés contre le gouvernement de M. de La Salle et pour pénétrer les sentiments* [7] *des Frères à son égard.*

Il commença son scrutin dans la prévention qu'il allait être accablé de plaintes et de murmures. Elles se terminèrent au mécontentement de deux Frères infidèles à leur vocation, dont nous avons déjà parlé, ce qui [8] *ne laissa pas de faire impression sur l'esprit du Grand-Vicaire.*

---

[1] *à la conversion des âmes à Dieu, mit sa vertu...*
[2] *quelle fut la cause de...*
[3] *on insista sur la désunion...*
[4] *prétendue qui régnait entre...*
[5] *le bon ordre chez eux, et de...*
[6] *M. Edme Picrot...*
[7] *pour pénétrer le sentiment des Frères...*
[8] *infidèles à leur vocation, ce qui ne laissa...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

dans l'état humiliant qu'il avait eu un si grand désir d'embrasser pour se punir des excès de sa jeunesse.

n.m. 1702. Persécutions suscitées à M. de La Salle.

Tandis que M. de La Salle s'occupait ainsi à remettre dans le bon chemin les pécheurs qui avaient confiance en ses lumières, Dieu mit sa vertu à un autre genre d'épreuves. La persécution qu'il eut à essuyer lui fut d'autant plus sensible qu'elle lui était suscitée par ceux mêmes qui, jusque-là, l'avaient appuyé de leur protection. On ne peut pas trop dire quelle fut la source de cette mésintelligence qui s'introduisit si subitement entre des personnes si respectables par un mérite distingué et une piété éminente. On sait seulement que ceux qui cherchèrent à lui faire de la peine, trouvèrent le moyen d'indisposer ses supérieurs ecclésiastiques contre lui. Ils le firent passer dans leur esprit pour un homme trop entêté de son sentiment, plein de lui-même, dur, sans miséricorde pour les Frères de sa Communauté, d'une sévérité accablante à punir les fautes les plus légères, et ne pardonnant rien à la faiblesse humaine. On ne manqua pas de se prévaloir d'une * répréhension un peu trop vive faite à quelques novices par le Frère qui était 139
chargé de leur conduite en l'absence de M. de La Salle. On mit encore cette indiscrétion sur son compte, et on en grossit le mémoire des plaintes qu'on présenta contre lui à M. le Cardinal de Noailles. On ne manqua pas d'appuyer sur tous les chefs d'accusations et de reproches qui y étaient énoncés, pour leur donner un air de vraisemblance. On insista, principalement sur la division qu'on prétendait qui régnait entre les Frères, sur leur dégoût, sur l'incapacité de M. de La Salle à maintenir le bon ordre et la paix entre eux. On concluait enfin à ce qu'il leur fût choisi un autre supérieur qui pût remettre le calme et la tranquillité pour prévenir la ruine totale de cet établissement.

n.m. On prévient le Cardinal de Noailles.

M. le Cardinal qui avait conçu une haute idée du mérite et des talents de M. de La Salle pour le gouvernement d'une communauté, et qui avait été témoin par lui-même du bon ordre qui régnait dans la sienne se tint en garde contre toute surprise, et par une modération digne de sa prudence, il suspendit son jugement jusqu'à ce qu'il pût être plus amplement informé de la vérité des faits énoncés dans le mémoire. Il se contenta * donc de répondre à ceux qui le lui présentèrent, qu'il pourvoirait à cette affaire. 140

n.m. Le Grand-Vicaire fait une visite et le Cardinal veut lui ôter le gouvernement de sa Communauté.

En effet, il envoya quelques jours après, M. Pirot, son Grand-Vicaire, à M. de La Salle sous prétexte de faire une visite dans sa Communauté, mais réellement pour savoir au juste, la vérité des faits avancés contre lui, et pour connaître quelle était à son égard la disposition des Frères de l'Institut. Il signifia sa commission et commença le scrutin, prévenu qu'il allait être accablé de plaintes. Mais elles se terminèrent au mécontentement des deux novices qui seuls, avaient occasionné cette démarche d'éclat. Quand la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle apprend le motif de cette visite.

M. de La Salle qui ne savait pas le vrai motif de cette visite juridique, crut qu'il était de son devoir d'aller remercier Son Eminence de l'attention qu'elle avait à soutenir le bon ordre dans sa Communauté. Mais il [1] *s'aperçut qu'on avait indisposé M. le Cardinal contre lui, et qu'il ne s'agissait de rien moins que de lui retirer la conduite de sa Communauté, pour la confier à un autre Ecclésiastique. On ne savait pas dans le conseil de l'Archevêché, que*
92 *c'était* [2] *le prendre par l'endroit le plus flatteur pour lui, et que par ce moyen, on le * mettait dans une situation après laquelle il soupirait depuis longtemps puisqu'il avait déjà fait plusieurs tentatives pour se procurer ce repos qu'il désirait depuis plusieurs années. Aussi, bien loin d'être mortifié lorsqu'on lui annonça cette nouvelle, il se retira avec un air content qui marquait la joie de son cœur. Il retourna chez lui, conserva* [3] *sa tranquillité ordinaire, ne forma* [4] *pas la moindre plainte, redoubla ses prières pour demander à Dieu l'heureux succès d'une entreprise qui n'avait rien que d'avantageux pour lui.*

Seconde visite du Grand-Vicaire qui présente un nouveau Supérieur à la Communauté des Frères qui s'y opposent et refusent de le reconnaître.

Le Grand-Vicaire indiqua quelques jours après une seconde visite. Aussitôt que M. de La Salle en eut avis, il assembla les Frères dans la grande salle de la maison sans leur en dire le sujet. Tous ces mouvements qui leur [5] *paraissaient extraordinaires ne laissaient* [6] *pas de les alarmer. Ils furent surpris de voir encore arriver le même Vicaire Général* [7] *accompagné du Sieur Bricot que M. le Cardinal de Noailles* [8] *avait choisi pour leur Supérieur temporel. Dans le moment que le Grand-Vicaire Pirot* [9] *le présenta à la communauté en cette qualité, tous se récrièrent qu'ils ne connaissaient point d'autre Supérieur que Son Eminence et M. de La Salle.*

Cette réponse étonna fort le Grand-Vicaire. Il ne jugea pas à propos de pousser l'affaire plus avant, jusqu'à ce qu'il eût fait son rapport à son Eminence. Voici les propres termes dont il se servit en lui rendant compte de ce qui venait de se passer. « Monseigneur, si toutes les personnes de communauté étaient aussi attachées à leur supérieur, que le sont ces bons Frères à M. de La Salle, on ne verrait partout que des sujets de consolation ». Il ajouta qu'il
93 *leur avait* [10] *représenté tout ce qu'il avait pu pour les engager à se soumettre * aux ordres précis de Son Eminence, mais, que toutes ses remontrances étaient devenues inutiles. M. le Cardinal se fâcha et trouva fort extraordinaire, qu'un petit nombre de Frères sans caractère et sans crédit reçut si mal ses ordres. Les auteurs de l'intrigue ne s'endormaient pas et faisaient entendre à M. le Cardinal que la désobéissance des Frères leur était suggérée par M. de*

---

[1] *Il s'aperçut...*
[2] *On ne savait pas dans le Conseil, que c'était le prendre...*
[3] *la joie de son cœur. Il conserva sa tranquillité...*
[4] *ordinaire, et ne forma pas la...*
[5] *Tous ces mouvements qui paraissaient...*
[6] *ne laissèrent pas de les alarmer.*
[7] *de voir arriver encore le même Grand-Vicaire accompagné...*
[8] *que M. le Cardinal avait choisi...*
[9] *Dans le moment, le Grand-Vicaire le présenta...*
[10] *Il ajouta qu'il avait représenté...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

visite fut finie, M. de La Salle crut qu'il était de son devoir d'aller remercier Son Eminence de la bonté qu'elle avait eue de lui envoyer son Grand-Vicaire. Il ne savait pas alors que M. le Cardinal était prévenu contre lui et que le rapport que M. Pirot lui avait fait de sa commission n'était nullement en sa faveur. Il eut lieu de s'en apercevoir quand Son Eminence lui dit qu'il avait résolu de lui retirer la conduite de sa Communauté pour la confier à un autre. Ses ennemis qui croyaient triompher en lui attirant cette mortification de la part de son Archevêque, ne savaient pas que c'était le prendre par l'endroit le plus flatteur pour lui, * puisque par ce moyen on le mettait dans une situa- 141
tion après laquelle il soupirait depuis longtemps, et qu'il n'avait pas tenu à lui, par les différentes tentatives qu'il avait faites, qu'il ne se fût procuré ce repos si désiré. Aussi, loin d'être déconcerté par cette nouvelle, il se retira avec un air satisfait sans rien perdre de sa tranquillité ordinaire. Il revint chez lui sans former la moindre plainte contre les deux mécontents, auteurs du trouble et se mit en prières pour demander à Dieu l'heureux succès de cette entreprise.

n.m. Deuxième visite du Grand-Vicaire pour leur donner un Supérieur.

Quelques jours après cette démarche, le Grand-Vicaire indiqua une seconde visite pour exécuter la résolution qui avait été prise dans le Conseil de l'Archevêché de donner un autre Supérieur aux Frères. Aussitôt que M. de La Salle sut l'heure de la visite, il les fit assembler dans la grande salle de la maison, sans en dire le sujet. Tous ces mouvements extraordinaires ne laissaient pas de les alarmer et de leur faire craindre quelque chose de sinistre. Ils furent effectivement surpris de voir encore arriver le même Grand-Vicaire accompagné d'un jeune prêtre lyonnais nommé Bricot que M. le Cardinal avait choisi pour leur * Supérieur. M. Pirot le présenta à la Communauté pour exercer cette 142
fonction. Il s'étendit sur ses talents et sur le zèle qu'il aurait pour les aider de ses conseils dans les différents événements où ils en auraient besoin, et les exhorta à lui donner des marques de respect et de confiance. Mais tous se récrièrent qu'ils ne connaissaient point d'autre Supérieur que Son Eminence Mgr le Cardinal de Noailles et après lui, M. de La Salle.

n.m. Les Frères s'y opposent.

Cette réponse ferme et si peu attendue déconcerta le Grand-Vicaire. Il regarda M. de La Salle qui fit assez connaître la peine que lui causait cette résistance. Il fit ce qu'il put pour leur persuader de se soumettre aux ordres de Son Eminence, mais ses raisons furent inutiles et les Frères demeurèrent fermes dans leurs résolutions. Le Grand-Vicaire voyant les esprits animés, ne crut pas devoir aller plus avant, jusqu'à ce qu'il eût fait son rapport à M. le Cardinal. Voici les propres termes dont il se servit en lui rendant compte de ce qui s'était passé. « Monseigneur, si toutes les personnes de communauté étaient aussi attachées à leur supérieur, que le sont ces bons Frères à M. de La Salle, on ne verrait partout que des sujets * de consolation ». Il ajouta qu'il leur 143
avait représenté tout ce qu'il avait pu pour les engager à se soumettre aux ordres de Son Eminence, mais que toutes ses remontrances étaient devenues inutiles. M. le Cardinal prit feu, et trouva fort extraordinaire qu'une poignée de gens sans caractère, reçussent si mal ses ordres. Les auteurs de l'intrigue ne s'endormaient pas, ils profitèrent des dispositions de M. le Cardinal pour lui faire entendre que cette désobéissance des Frères leur était suggérée par M. de La Salle qui avait intérêt de se conserver dans sa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

La Salle qui avait intérêt de se conserver dans sa place [1] de Supérieur. C'était lui en imposer grossièrement, car il avait employé tout le crédit qu'il avait sur leurs esprits [2], pour les engager à se soumettre, mais ils lui avaient répondu que si on les forçait d'accepter un autre Supérieur que lui, ils se retireraient tous chez eux et abandonneraient l'Institut.

On soupçonne M. de La Salle d'être la cause de la résistance des Frères. Il se justifie.

M. de La Salle ne savait quel parti prendre dans une affaire si délicate, et où il y allait [3] de la ruine totale de son Institut. Il eut recours à ses armes ordinaires, il mit sa confiance en Dieu et se soumit avec résignation à tout ce qui pourrait lui arriver de plus fâcheux. Il était bien persuadé que M. le Cardinal n'agissait que par des vues très saintes et très louables, mais il savait qu'on avait surpris sa religion, et que de plus, il était prévenu contre la résistance des Frères. Il pensa quelque temps aux moyens de l'apaiser et de se le rendre favorable. Il fut [4] se jeter à ses pieds et là, fondant en larmes, il supplia son Eminence de ne pas lui imputer la résistance des Frères. Il lui protesta qu'il n'avait rien négligé pour les faire condescendre à ses ordres, mais qu'ils avaient été si troublés de la manière dont on s'y était pris qu'ils n'avaient voulu rien conclure, qu'il espérait néanmoins les ramener à leur devoir.

M. le Cardinal fut attendri de cette démarche. Il fit relever M. de La Salle, lui témoigna
94 *avec un * air gracieux qu'il ne le croyait pas capable de détourner les Frères de la soumission qu'ils devaient avoir pour tout ce qui portait le caractère de son autorité ; mais il se plaignit en même temps de ce qu'on avait si peu ménagé les esprits. Il dit qu'on avait brusqué cette affaire et qu'on n'avait pas pris toutes les mesures de modération que la prudence exigeait pour la faire réussir sans éclat.*

Les Frères consentent à recevoir un Supérieur, avec des conditions.

Au sortir de l'audience, M. de La Salle fut [5] chez le Grand-Vicaire. Il y trouva les principaux des Frères de sa Communauté qui déclaraient au nom de tous, qu'ils ne recevraient le nouveau Supérieur qu'à condition : 1° qu'il n'innoverait et ne changerait rien à leurs règlements, 2° que ce Supérieur ne viendrait chez eux qu'une fois le mois, 3° qu'on leur laisserait M. de La Salle pour directeur et que le nouveau Supérieur ne ferait rien que de concert avec lui. Les propositions furent rédigées par écrit. On les présenta à M. le Cardinal qui par condescendance voulut bien les agréer, et les choses furent réglées sur ce pied-là.

On leur donne M. Bricot.

Pendant que toute cette négociation se faisait à l'Archevêché, la communauté des Frères ne cessait de prier pour implorer le secours du ciel. Il y en eut quelques-uns qui employèrent la médiation du Curé de [6] Saint-Sulpice. Il ne savait rien de toute cette affaire. Il leur promit de les aider de son mieux ; mais il leur dit qu'il croyait les choses trop avancées [7].

---

[1] *dans la place de Supérieur.*
[2] *sur leur esprit, pour...*
[3] *et où il allait de la ruine...*
[4] *Il alla se jeter...*
[5] *M. de La Salle alla chez...*
[6] *quelques-uns qui allèrent implorer la médiation du Curé...*
[7] *mais il leur dit qu'il croyait qu'il y viendrait trop tard.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

place. C'était lui en imposer bien grossièrement, puisque le Grand-Vicaire était témoin qu'il avait employé tout le crédit qu'il avait sur leurs esprits pour les engager à se soumettre, mais qu'ils lui avaient répondu que si on les forçait d'accepter un autre Supérieur que lui, ils se retireraient tous chez eux, et abandonneraient l'Institut.

n.m. M. de La Salle travaille à apaiser le Cardinal sur la résistance des Frères.

M. de La Salle ne sachant quel parti prendre dans une affaire si délicate, et qui était capable de renverser en peu de temps tout le bien qu'il avait établi avec tant de peine, mit sa confiance en Dieu. Il était persuadé que M. le Cardinal n'agissait que par des vues très saintes et très louables, mais il savait * qu'on avait surpris sa religion et 144
que d'ailleurs, il était indisposé contre lui à cause de la résistance des Frères. Il fut donc se jeter à ses pieds et là, fondant en larmes, il supplia Son Eminence de ne pas lui imputer une faute qui ne venait que de la grande répugnance qu'ils avaient pour le Supérieur qu'elle leur avait choisi. Il lui protesta qu'il n'avait rien négligé pour les faire condescendre à ses ordres, mais qu'ils avaient été si troublés du premier abord, qu'ils n'avaient voulu se déterminer à rien, et qu'il espérait les ramener avec le temps, à un parti plus raisonnable.

n.m. Le Cardinal s'adoucit.

M. le Cardinal fut attendri par le discours que lui tint M. de La Salle, il le fit relever et lui témoigna par ses manières affables qu'il ne le croyait pas capable de détourner les Frères de la soumission qu'ils devaient avoir pour ses ordres. Mais il se plaignit en même temps de ce qu'on avait si peu ménagé les esprits pour leur faire sentir le bien qu'on voulait leur procurer. Il ajouta qu'on avait brusqué cette affaire, et qu'on n'avait pas pris toutes les mesures que la prudence exigeait pour la terminer sans faire d'éclat.

n.m. Conditions pour admettre un nouveau Supérieur.

Quand M. de La Salle eut apaisé M. le Cardinal, il alla chez M. le Grand-Vicaire. Il y trouva les * principaux des Frères de sa Communauté qui lui déclaraient qu'ils ne 145
recevraient le nouveau Supérieur qu'à condition : 1° qu'il n'innoverait rien dans leurs règlements, 2° que ce Supérieur ne viendrait chez eux qu'une fois le mois, 3° qu'il leur laisserait M. de La Salle pour les diriger comme il avait fait par le passé et que le nouveau Supérieur ne ferait rien dans la maison que de concert avec lui. Les propositions furent portées à M. le Cardinal, qui, par condescendance voulut bien les agréer et les choses furent arrêtées sur ce pied-là.

n.m. Les Frères ont recours au Curé de St-Sulpice.

Pendant tous les mouvements qu'on se donnait à l'Archevêché pour terminer ces contestations à l'amiable et faire en sorte que les Frères n'eussent plus lieu de former de résistance aux volontés de M. le Cardinal, la Communauté ne savait pas ce qui se passait. Elle ne cessait de prier Dieu de détourner cet orage et de ne pas permettre qu'on donnât atteinte à leur gouvernement. Il y en eut même quelques-uns qui furent employer la médiation de M. le Curé de St-Sulpice, qui écouta leurs raisons et leur promit de les aider de son mieux, mais il leur dit qu'il croyait qu'il y viendrait trop tard, parce qu'il était persuadé que les choses étaient trop engagées pour qu'on voulût * rien changer 146
aux mesures qu'on avait prises.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

En effet, deux jours après, M. l'abbé Madot, depuis Evêque de Châlon-sur-Saône, fut envoyé par Son Eminence pour faire recevoir sans aucune opposition l'abbé Bricot [1] *en sa qualité de Supérieur. Il sut si bien ménager les esprits qu'il les ramena tous à son sentiment* [2]*. Il leur promit de la part de M. le Cardinal, qu'on leur laisserait M. de La Salle, qu'en leur donnant un nouveau Supérieur on ne prétendait pas donner atteinte à leurs statuts qui subsisteraient en* [3] *leur entier, que ce Supérieur ne serait* [4] *à leur tête que pour les appuyer de son crédit*
95 *et que M.* * *de La Salle continuerait à les diriger comme il avait fait jusque-là. Ces raisons débitées avec un air de confiance, emportèrent tous les suffrages, et lorsque M. Madot vit les esprits réunis, il ne fit plus de difficulté* [5] *de leur présenter le Sieur Bricot pour leur Supérieur. Il fut conduit sur-le-champ, à la chapelle de la maison. Le Grand-Vicaire entonna le Te Deum qu'il fit continuer par les Frères, après quoi, il se retira satisfait de sa commission.*

Lettre circonstanciée de cette affaire.

Tandis que tout cela se passait dans la maison, M. de La Salle était dans une paix et dans une [6] *soumission parfaite aux ordres de la Providence. C'est ce que nous apprenons par la lettre d'un Curé du diocèse de Paris, adressée à un* [7] *de ses confrères, où il lui fait un détail de tout ce qui s'était passé dans cette affaire. Nous nous faisons un devoir de rapporter ici ce qu'elle contient de plus essentiel, parce qu'elle servira de preuve à cette histoire. Voici comment il s'en explique* [8] *: « Je n'ai pas été moins surpris que vous Mon Très Cher Monsieur, des nouvelles que vous m'avez apprises de M. de La Salle, car je ne l'honore et ne l'estime pas moins que vous. J'ai pris et prends toute la part à la peine qu'on lui a faite. Je me suis donné l'honneur de l'aller voir, on ne peut être plus édifié que je le suis de sa constance, de sa fermeté, de sa résignation parfaite et de son abandon entier à la Providence. Je ne vous apprends rien de nouveau en vous parlant de ses vertus, ce n'est pas d'aujourd'hui que vous connaissez son rare mérite. J'ai vu Mgr le Cardinal et M. Pollet et j'espère, qu'avec le temps, son Eminence reviendra des impressions qu'on lui a données contre M. de La Salle.*

Il n'y a rien du quiétisme (le bruit s'était répandu dans Paris que M. de La Salle était suspect de cette erreur [9] *qui faisait alors beaucoup de bruit* [10]*). On l'accuse seulement d'être trop austère envers ses* [11] *Frères, d'exercer des pénitences trop rigoureuses et d'y être tellement attaché, qu'il n'en veut rien rabattre. On a tâché de le faire passer dans l'esprit de M. le*
96 *Cardinal pour un homme peu capable de conduite, et surtout pour un* * *homme extraordinairement attaché à son sens qui ne se conduit, lui et ses Frères, que par son propre esprit. Son*

---

[1] *sans aucune opposition M. Bricot...*
[2] *qu'il ramena tout à son...*
[3] *qui subsisteraient dans leur entier...*
[4] *qu'il ne serait à leur...*
[5] *il ne fit plus difficulté...*
[6] *une paix et une soumission parfaite...*
[7] *de Paris, à un de ses...*
[8] *comme il s'explique...*
[9] *dans Paris, qu'il était suspect de cette hérésie qui faisait...*
[10] *qui faisait beaucoup de bruit alors.*
[11] *envers les Frères...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Ils reçoivent M. Bricot pour Supérieur.

En effet, deux jours après, M. l'abbé Madot, qui fut depuis Evêque de Châlon-sur-Saône, fut envoyé par Son Eminence pour disposer les Frères à recevoir sans autre délai M. Bricot qui leur était destiné pour Supérieur. Il remplit sa commission avec tant de dextérité et sut si bien ménager les esprits, qu'il les amena tous à son sentiment. Il leur promit de la part de M. le Cardinal, qu'on laisserait à M. de La Salle le soin de leur conduite spirituelle, qu'en leur donnant un nouveau Supérieur on ne prétendait pas donner atteinte à leurs statuts qui subsisteraient dans leur entier, qu'il ne serait établi que pour les appuyer de son crédit et qu'enfin M. de La Salle continuerait à faire, comme il avait fait auparavant. Ces raisons débitées avec un air de confiance, emportèrent tous les suffrages, et sans donner le temps à de nouvelles réflexions, il leur présenta M. Bricot leur nouveau Supérieur, qui, sur-le-champ, fut conduit à la chapelle de la maison. M. le Grand-Vicaire fit les prières et entonna le *Te Deum* qu'il fit continuer par la Communauté.

n.m. Lettre du Curé de Villers à ce sujet.

Pendant toute cette cérémonie, M. de La Salle était dans une paix profonde et une soumission parfaite * aux ordres de la Providence. C'est ce que nous apprend 147
le Curé de Villers, du diocèse de Paris, dans une lettre qu'il écrit à celui de la paroisse de St-Pierre de Laon, ami particulier de M. de La Salle et qui était alarmé de ce qui se passait sur son sujet. Comme cette lettre renferme les preuves de ce que nous venons de rapporter, nous n'hésiterons pas d'en transcrire ici les articles principaux. Voici donc comme il s'explique en écrivant à son confrère : « Je n'ai pas été moins surpris que vous, mon très cher Monsieur, des nouvelles que vous m'avez apprises de M. de La Salle. Comme je ne l'honore et ne l'estime pas moins que vous, j'ai pris et prends toute la part qu'on peut, à la peine qu'on lui a faite. Je me suis donné l'honneur de l'aller voir. On ne peut être plus édifié que je le suis de sa constance, de sa fermeté, de sa résignation parfaite et de son abandon entier à la Providence. Je ne vous apprends rien de nouveau en vous parlant de ses vertus. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous connaissez son mérite. J'ai vu M. le Cardinal et M. Pollet, et j'espère qu'avec le temps, Mgr le Cardinal reviendra des impressions qu'on lui a données contre M. de La Salle. Il n'y a rien du quiétisme (le bruit s'était répandu dans Paris * qu'il était suspecté 148
de cette hérésie qui y faisait beaucoup de bruit en ce temps-là). On l'accuse seulement d'être trop austère envers ses Frères, d'exercer des pénitences trop rigoureuses, et d'y être tellement attaché qu'il n'en veut rien rabattre. On a tâché de le faire passer dans l'esprit de M. le Cardinal pour un homme peu capable de conduite, et surtout pour un homme extraordinairement attaché à son sens, qui ne se conduit, lui et ses Frères, que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

grand crime, à ce que j'ai pu découvrir, vient de ne se pas conduire par l'esprit des personnes qui l'accusent. Je ne sais trop quelle sera la suite de cette affaire, car vous savez assez quel est l'esprit de ces personnes et s'il était d'accord avec elles, il aurait bon marché de l'Archevêché ».

Il rapporte ensuite, les sujets de plaintes qu'on avait formés contre lui [1] *puis il ajoute : « Dans une seconde visite que fit M. Pirot chez M. de La Salle, il présenta aux Frères de la part de son Eminence, M. l'abbé Bricot pour leur Supérieur temporel. Sur le mot de Supérieur, les Frères se sont récriés qu'ils ne reconnaissaient point d'autre Supérieur que Son Eminence et M. de La Salle. Sur quoi M. Pirot s'est retiré... Huit jours après, qui fut vendredi neuvième du mois, M. Pirot retourna chez M. de La Salle avec le dit abbé, prêcha les Frères, leur fit mille promesses et leur dit entre autres choses, qu'on n'innoverait rien, qu'ils garderaient toujours leurs règles, mais qu'il fallait obéir et recevoir le dit abbé pour leur Supérieur, qu'ils auraient toujours la consolation d'avoir parmi eux M. de La Salle et que le dit abbé n'irait chez eux qu'une fois le mois. Ils le reçurent à ces conditions, ou du moins ils ne résistèrent pas comme la première fois et si le proverbe est véritable* qui tacet consentire videtur, *ils ont consenti à l'élection de cet abbé, puisque pas un des Frères ne réclama contre. Voilà où en sont les choses à présent ; on ne* [2] *croit pas qu'elles puissent durer et on espère que cela n'aura pas* [3] *de suites. On a fait un premier pas et on veut le soutenir pendant quelque temps. Tout ce qui se peut faire est de ménager les moments favorables pour essayer de détromper Son Eminence et faire valoir toutes les bonnes qualités de M. de La Salle.*

C'est à quoi j'ai déjà travaillé et ce que je poursuivrai dans toutes les occasions que la Providence me fera naître. Je lui dois cette justice. etc. »

On voit, par l'extrait de cette lettre, quels étaient les motifs d'accusation qu'on avait formés
97 *contre M. de La Salle* * *et quel fond on y devait faire. Tout son crime consistait à ne vouloir rien relâcher des règles qu'il avait établies dans la maison avec l'approbation de tous les Frères. La prétendue désunion qui régnait entre eux se trouve combattue par les instances qu'ils font tous* [4] *pour ne point reconnaître d'autre Supérieur que lui. On supposait qu'ils étaient mécontents de son gouvernement et ils n'acceptent* [5] *le nouveau Supérieur qu'on leur présente* [6] *qu'à condition qu'il ne viendra dans la maison qu'une fois le mois : tout cela prouve évidemment quel était l'esprit qui poussait* [7] *ses accusateurs. Aussi tous ces troubles s'apaisèrent d'eux-mêmes. M. Bricot ne parut plus dans la maison. Les deux Novices qui avaient été le sujet de tout le bruit, furent mis dehors. M. de La Salle conduisit sa Communauté comme auparavant, et les Règles furent observées à l'ordinaire.*

On travaille inutilement à détourner les Frères de la confiance en M. de La Salle.

Cependant ceux qui avaient formé l'intrigue ne se rebutaient pas. Ils n'attaquèrent plus M. de La Salle si ouvertement qu'ils avaient fait. Ils virent [8] *bien qu'il n'y avait plus*

---

1 *qu'on avait formés à l'occasion des deux novices dont nous avons parlé ; puis...*
2 *et on ne croit...*
3 *durer ; on espère que cela n'aura point de suites.*
4 *qu'ils font pour ne point reconnaître...*
5 *et n'acceptent...*
6 *le nouveau Supérieur qu'on leur donne qu'à condition...*
7 *l'esprit qui animait ses...*
8 *Ils voyaient bien...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

par son propre esprit. Son grand crime, à ce que j'ai pu découvrir, vient de ne pas se conduire par l'esprit de M. xxx. Il voudrait entrer dans la régie et dans la conduite intérieure des Frères et c'est ce que jusqu'à présent, M. de La Salle lui a refusé. Je ne sais trop quelle sera la suite de cette affaire, car vous savez assez quel est l'esprit de M. xxx. C'est la principale partie de M. de La Salle et s'il était d'accord avec M. xxx, il aurait bon marché de l'Archevêché ». Il rapporte ensuite quelques sujets de plaintes qu'on avait formées contre lui, à l'occasion des deux Novices dont nous avons parlé, puis il ajoute : « Dans une seconde visite que fit M. Pirot chez M. de La Salle, il présenta aux Frères de la part de Son Eminence, M. l'abbé Bricot, pour leur Supérieur * temporel. 149
Sur le mot de *Supérieur*, les Frères se sont récriés qu'ils ne reconnaissaient point d'autre Supérieur que Son Eminence et M. de La Salle. Sur quoi, M. Pirot s'est retiré... Huit jours après, qui fut vendredi neuvième du mois (de décembre), M. Pirot retourna chez M. de La Salle avec le dit abbé, prêcha les Frères, leur fit mille promesses, et leur dit entre autres choses qu'on n'innoverait rien, qu'ils garderaient toujours leur Règle, mais qu'il fallait obéir et recevoir le dit abbé pour Supérieur, qu'ils auraient toujours la consolation d'avoir parmi eux M. de La Salle, et que le dit abbé n'irait chez eux qu'une fois le mois. Ils le reçurent à ces conditions, ou du moins ils ne résistèrent pas comme la première fois; et si le proverbe est vrai : *qui tacet consentire videtur*, ils ont consenti à l'élection de cet abbé, puisque pas un des Frères ne réclama contre. Voilà où en sont les choses à présent. On ne croit pas qu'elles puissent durer et on espère que cela n'aura pas de suites. On a fait un premier pas et on veut le soutenir pendant quelque temps. Tout ce qui se peut faire est de ménager les moments favorables pour essayer de détromper Son Eminence; * et faire valoir toutes les bonnes qualités de 150
M. de La Salle. C'est à quoi j'ai déjà travaillé, et ce que je poursuivrai dans toutes les occasions que la Providence me fera naître. Je lui dois cette justice, etc. »

n.m. M. Bricot renonce à la Supériorité des Frères.

On voit par l'extrait de cette lettre quels étaient les motifs d'accusations qu'on avait formés contre M. de La Salle et quel fond on y devait faire. Tout son crime consistait à ne vouloir rien relâcher de la sévérité des Règles qu'il avait établies dans la maison, avec l'approbation de tous les Frères. La prétendue désunion qui régnait parmi eux se trouve combattue par les instances qu'ils font pour refuser d'admettre un autre Supérieur que lui. On supposait qu'ils étaient mécontents de son gouvernement, et ils n'acceptent celui qu'on veut mettre à sa place qu'à condition qu'il ne viendra dans la maison qu'une fois le mois. Tout cela fait assez voir de quel esprit étaient animés ses accusateurs et le seul exposé de leurs griefs suffit, pour sa justification. Aussi tous ces troubles s'apaisèrent d'eux-mêmes. M. Bricot ne parut plus dans la maison, les deux Novices qui y avaient occasionné tant de mouvements en furent exclus, M. de La Salle conduisit sa Communauté comme il avait fait auparavant, et les Règles furent observées à l'ordinaire.

* *n.m. Les ennemis de M. de La Salle essaient de dégoûter les Frères.* 151

Cependant ceux qui avaient formé l'intrigue, ne se rebutaient pas du mauvais succès qu'ils avaient essuyé. Ils n'attaquèrent plus M. de La Salle par les voies d'autorité. Ils virent bien qu'il n'y avait plus moyen d'en imposer à l'Archevêché. Les faits attaqués de leur part, y avaient été trop bien éclaircis pour y revenir. Ils inventèrent de nouvelles pratiques pour jeter la division parmi les Frères et les détacher insensiblement de la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

moyen d'en imposer à l'Archevêché, les faits étaient trop éclaircis [1]. Ils inventèrent de nouveaux pièges pour surprendre les Frères et les détacher insensiblement de la confiance qu'ils avaient en lui. Ils les flattaient par de belles espérances, leur faisaient entrevoir l'avantage qu'il y aurait pour eux de se soumettre sans restriction au nouveau Supérieur que son Eminence leur avait choisi, que par là, ils s'attireraient de la protection, qu'ils y trouveraient une ressource à leur pauvreté, et que leurs établissements en seraient mieux affermis, qu'il était surprenant qu'ils ne voulussent pas profiter d'une occasion si favorable [2]
pour secouer un joug dur et accablant, que le crédit de M. de La Salle était trop borné pour pouvoir les mettre à couvert des disgrâces dont ils étaient menacés, que c'était un homme
98 *entêté qui ne rabattrait [3] * rien des austérités de la Règle et qu'en lui restant soumis, ils se mettaient dans la nécessité de traîner une vie pénible et languissante. Tous ces discours, débités avec art n'ébranlèrent en rien [4] la constance des Frères. Ils demeurèrent étroitement unis à leur digne Supérieur, et tout ce qu'on put leur dire pour les en détacher ne servit [5] qu'à les affermir davantage dans les sentiments d'estime et de respect qu'ils avaient pour sa vertu.*

M. de La Salle veut remettre ses pouvoirs à M. le Cardinal de Noailles, il le refuse.

M. de La Salle savait tout ce qu'on continuait à débiter pour lui faire perdre la confiance des Frères. Il s'arma de patience pendant du temps. Mais quand il vit que tous ces [6] mouvements ne finissaient point [7], il prit la résolution de remettre les pouvoirs dont Son Eminence M. le Cardinal de Noailles l'avait honoré [8]. Il les fit présenter à cette Eminence, par une personne de crédit qui s'était chargée en même temps d'appuyer les raisons qui le portaient à lui faire une démission volontaire de la supériorité. M. le Cardinal rejeta cette proposition et dit que son intention était que M. de La Salle continuât de gouverner [9] sa Communauté comme il avait fait jusqu'alors. Ses ennemis ne pouvant plus lui nuire au dedans, cherchèrent à le mortifier au dehors. Ils lui firent retrancher une partie de la rente que la paroisse de St-Sulpice avait coutume de lui donner tous les ans pour aider à la subsistance de la maison. Ils lui firent encore perdre une somme de cinq mille livres qu'une personne riche [10] lui avait destinée pour acheter la maison du Noviciat qu'on voulait lui vendre. Tant de traverses qui lui survinrent [11] coup sur coup, ne diminuèrent rien de sa confiance en Dieu. C'était son unique ressource dans les [12] tribulations.

99 * Il retire sa communauté dans le faubourg de St-Antoine.

Les Frères fatigués par les continuelles sollicitations qu'on leur faisait, prièrent M. de La Salle de leur chercher un autre quartier dans Paris [13] où ils pussent se mettre à couvert

---

1 *les faits étaient trop éclairés. Ils...*
2 *profiter d'une occasion favorable pour secouer...*
3 *un homme entêté qui ne rabattait rien...*
4 *n'ébranlèrent pas la constance...*
5 *ne servait qu'à les affermir...*
6 *quand il vit que ces mouvements...*
7 *ne finissaient pas...*
8 *dont son Eminence l'avait honoré.*
9 *M. de La Salle continuât à gouverner...*
10 *cinq mille livres qu'une personne de piété lui avait destinée...*
11 *Tant de traverses qui lui vinrent coup sur coup...*
12 *dans ses tribulations.*
13 *un autre quartier de Paris...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

grande confiance qu'ils avaient en lui. Ils les flattaient par de belles espérances, leur faisaient entrevoir l'avantage qu'il y aurait pour eux de se soumettre sans restriction au nouveau Supérieur que Son Eminence leur avait choisi, que par ce moyen, ils se procureraient un nouveau secours, qu'il leur ménagerait des ressources pour soulager leur pauvreté, et donner plus de solidité à leurs établissements, qu'il était surprenant qu'ils ne voulussent pas profiter d'une occasion si favorable pour secouer en même temps un joug dur et accablant, que M. de La Salle voyait diminuer son crédit tous les jours, que ses meilleurs amis étaient las de lui prêter la main pour parer les coups qu'on lui portait sans discontinuer, qu'il se les attirait parce qu'il était un homme entêté, qui ne voulait rien rabattre de l'austérité de sa Règle, et que s'ils ne saisissaient pas une circons-* 152
-tance aussi favorable que celle qu'on leur offrait, ils se mettaient dans la dure nécessité de traîner une vie pénible et languissante dont on ne pourrait pas les garantir.

n.m. Ils échouent.

Tous ces discours débités avec un air de confiance, ne purent ébranler la constance des Frères. Ils demeurèrent plus que jamais étroitement attachés à leur digne Supérieur et tout ce qu'on put leur dire pour les en dégoûter, ne servit qu'à les affermir davantage dans les sentiments d'estime et de respect qu'ils avaient de sa vertu et de ses talents pour les gouverner.

n.m. Ils ne se rebutent point.

Cependant, M. de La Salle voyant que tous ces mouvements ne finissaient pas, prit le parti de remettre les pouvoirs de confesser dans le diocèse, dont M. le Cardinal l'avait honoré. Il les lui fit présenter par une personne de confiance qui était chargée d'appuyer sa démission volontaire, et de faire en sorte qu'il fût déchargé de ce fardeau. Mais M. le Cardinal rejeta cette proposition et fit connaître que son intention était qu'il continuât à gouverner sa Communauté comme il avait fait jusque-là. Ainsi, ses ennemis ne pouvant plus lui nuire au dedans, cherchèrent à le mortifier au dehors. Ils lui firent retrancher * une partie de la rente qu'on avait coutume de lui donner tous les ans, 153
pour la subsistance de sa Communauté. Ils lui firent même perdre une somme de cinq mille livres qu'une personne riche lui avait destinée pour l'aider à acheter la maison du Noviciat qui était en vente. Tant de traverses qui lui furent suscitées coup sur coup semblaient devoir l'accabler, mais elles ne diminuèrent rien de sa tranquillité et de sa grande confiance en Dieu.

n.m. M. de La Salle se retire avec son Noviciat dans le faubourg de St-Antoine.

Les Frères fatigués par les continuelles sollicitations qu'on leur faisait, dégoûtés d'ailleurs des tracasseries qu'on ne cessait de causer à leur Instituteur, le prièrent de leur chercher un autre quartier dans Paris où ils pussent se mettre à couvert de toutes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de toutes ces poursuites et travailler en paix à leur salut. L'occasion était favorable ; car c'était une nécessité pour eux de changer de maison, par l'impossibilité où on les avait mis en leur retranchant une partie de leur rente, de continuer à payer le loyer de celle qu'ils occupaient. M. de La Salle chercha une maison dans un quartier éloigné. Il en trouva une dans le faubourg de Saint-Antoine qui était encore alors [1] *de la paroisse de St-Paul. Il alla trouver le Curé et lui demanda son consentement* [2] *pour transférer la maison de son Noviciat sur sa paroisse. Le Curé ne le connaissait que de réputation. Il lui marqua la peine qu'il avait toujours eu de permettre de nouveaux établissements de communautés sur sa paroisse, mais qu'il jugeait le sien trop utile au public pour y mettre opposition. M. de La Salle, muni de sa permission, introduisit les Frères dans sa nouvelle maison, le plus diligemment qu'il lui fût possible, et ne pensa plus à ses ennemis que pour leur faire du bien et prier pour eux.*

Il veut relever les écoles dominicales. On lui fait un procès.

Quand il se vit bien établi dans cette nouvelle maison, il pensa sérieusement à relever les écoles dominicales qui avaient cessé sur la paroisse de St-Sulpice pour les raisons que j'ai rapportées en son lieu. Il en fit la proposition au Curé de St-Paul qui l'approuva, mais à peine furent-elles rétablies que les maîtres d'école de Paris, qui auparavant avaient été arrêtés dans leur poursuite, par le crédit [3] *de M. de La Chétardie, Curé de St-Sulpice, recommencèrent leurs procédures avec plus de chaleur qu'auparavant. Ils obtinrent un ordre du Lieutenant Général de Police et firent saisir tous les meubles de l'école. M. de La Salle rebuté de tous ces contretemps, abandonna son entreprise et n'y pensa plus depuis.*

100 * *Quand il avait fait* [4] *quelque perte, il s'en consolait aisément, car Dieu lui faisait bientôt naître quelque occasion de la réparer.*

Ecole sur la paroisse de St-Hippolyte, faubourg de St-Marceau. Séminaire de maîtres d'école de campagne.

En effet, peu de temps après, le Curé de St-Hippolyte, faubourg de St-Marcel à Paris, lui demanda des Frères pour former une école dans sa paroisse et leur procura tous les secours dont ils avaient besoin dans ce nouvel établissement.

M. de La Salle y joignit un petit séminaire pour former des maîtres d'école pour les campagnes. Il en avait déjà fait l'essai à Reims en 1687 et cela avait assez bien réussi pendant quelque temps.

Il avait toujours désiré depuis, de trouver l'occasion de le rétablir [5] *à Paris, où il s'était flatté qu'il y trouverait bien de la facilité. Mais les persécutions continuelles qu'on lui suscitait ne lui laissaient pas le loisir d'y penser. Le Curé de St-Hippolyte, plein de zèle, seconda parfaitement son dessein. Il engagea un ecclésiastique de ses amis de se joindre* [6] *à lui, et*

---

[1] *qui était encore de la paroisse de St-Paul.*
[2] *et lui demanda la permission pour...*
[3] *qui auparavant avaient été arrêtés par le crédit de M. de La...*
[4] *Quand il faisait quelque perte...*
[5] *Il avait toujours désiré depuis, de le rétablir à Paris...*
[6] *un ecclésiastique de ses amis à se joindre à lui...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ces poursuites, et travailler en paix à leur salut. La circonstance était favorable, car ils étaient dans la nécessité de changer de maison, parce qu'il leur était impossible depuis le retranchement qu'on venait de leur faire, de continuer à payer le loyer de celle qu'ils occupaient alors. M. de La Salle en trouva une à sa bienséance, dans le faubourg de St-Antoine. Il alla aussitôt chez * M. le Curé de St-Paul parce que ce faubourg était 154
encore alors de sa paroisse. Il le pria d'agréer qu'il y transférât son Noviciat. Jusque là, M. le Curé n'avait connu M. de La Salle que de réputation. Il lui témoigna la peine qu'il avait toujours eue de permettre de faire de nouveaux établissements de communautés dans l'étendue de sa paroisse. Mais lorsque M. de La Salle lui eut fait connaître l'utilité que le sien procurerait aux enfants du quartier, il n'eut plus de peine à obtenir son consentement. (*n.m. 1703*). Dès qu'il l'eut, il se pressa de loger les Frères le plus diligemment qu'il lui fût possible pour les soustraire à ses ennemis, et ne plus penser à eux que pour leur rendre le bien pour le mal.

n.m. Il y ouvre une école. Il est traversé par les maîtres du faubourg.

Quand sa communauté fut bien établie dans cette nouvelle maison, il fit ouvrir l'école pour les pauvres enfants du quartier. Ils s'y rendirent avec empressement et l'école devint très nombreuse. Ce concours réveilla la jalousie des maîtres de pension du faubourg qui firent * de nouvelles tentatives pour en arrêter le progrès. Mais ils 155
n'eurent pas un succès plus favorable que les maîtres d'écoles de Paris qui s'étaient donnés bien des mouvements plusieurs années auparavant pour les détruire et qui avaient toujours succombé à leurs poursuites.

n.m. Ecole de la paroisse de St-Hippolyte, faubourg de St-Marceau.

Tout autre que M. de La Salle aurait pu se rebuter de tant de contradictions auxquelles il était exposé tous les jours. Mais dans le temps même que les choses paraissaient plus désespérées, Dieu lui faisait naître les occasions favorables de réparer ses pertes. Car ce fut précisément dans ces circonstances que M. le Curé de St-Hippolyte au faubourg de St-Marceau lui demanda deux Frères pour établir une école gratuite sur sa paroisse. Il en fit tous les frais, et n'oublia rien de ce qui était nécessaire aux Frères pour continuer à enseigner les enfants des pauvres qui abondent dans ces quartiers éloignés.

n.m. Séminaire pour les maîtres d'écoles des paroisses de campagne.

Le zèle avec lequel ce Curé avait procuré ce nouvel établissement donna occasion à M. de La Salle * de le visiter pour lui témoigner sa reconnaissance. Les fréquents 156
entretiens de piété qu'ils eurent ensemble, leur fit prendre insensiblement des liaisons d'amitié qui les amenèrent à une confiance réciproque. Alors, M. de La Salle ne fit pas difficulté de proposer à son ami le dessein qu'il avait depuis plusieurs années de trouver les moyens de rétablir un séminaire destiné à fournir des maîtres d'écoles pour les campagnes. Il en avait déjà fait un essai à Reims en l'année 1687, qui lui avait assez bien réussi comme nous avons vu. Mais il s'était détruit lorsqu'il avait quitté cette ville pour se retirer à Paris où il espérait trouver plus de facilité pour en établir un sur ce modèle. Cependant, depuis quinze ans qu'il y demeurait, il avait essuyé tant de traverses et de contradictions dans toutes ses entreprises qu'il n'avait pu trouver le moment favorable pour l'exécuter. Il trouva M. le Curé de St-Hippolyte plein de bonne volonté pour * 157
seconder ses bonnes intentions. Ils prirent ensemble des mesures pour trouver les fonds

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

avec ce secours, on trouva le moyen de faire deux cents livres de rente pour chaque maître d'école qu'on élèverait dans ce séminaire. Il acheta une maison de ses propres deniers pour les loger.

Le Frère, chargé de ce séminaire, abandonne l'Institut et s'approprie le fonds de la fondation.

Tout étant disposé, M. de La Salle y rassembla des sujets que les curés de campagne lui envoyaient. Il mit à leur tête un Frère capable de les enseigner et leur prescrivit les mêmes règles qu'il avait établies à Reims.

Ce séminaire subsista [1] *tant que le Curé vécut, parce qu'il fournissait exactement la somme dont on* [2] *était convenu, mais à sa mort, il se détruisit par les précautions mêmes qu'il avait prises pour le maintenir. Il fallait prendre quelques mesures pour assurer un fonds à cette maison qui n'était pas munie de lettres patentes. On crut avoir prévenu toutes les difficultés*
101 *en faisant le Frère directeur du Séminaire* * *légataire du fonds de la maison et de la rente. Le Curé se fiait sur sa droiture, parce qu'il l'avait bien instruit de ses intentions.*

M. de La Salle fut dans cette occasion, la dupe de son bon cœur : car quand il vint pour prendre quelques arrangements sur cette fondation, le Frère supérieur [3] *lui dit d'un ton de maître, qu'il ne le reconnaissait pas* [4] *dans cette affaire, que le testament était fait en sa faveur, et que* [5] *le fonds lui appartenait en propre. Toutes les remontrances de M. de La Salle furent inutiles.*

Ce Frère, plein de sa bonne fortune, était résolu d'en profiter.
Il quitta l'habit de l'Institut, s'appropria [6] *les biens qui étaient destinés pour le séminaire* [7]*. L'ecclésiastique qui avait travaillé de concert avec le Curé, indigné de la mauvaise foi du Supérieur, retrancha ses assistances et le séminaire se détruisit.*
Ce malheureux usurpateur ne laissa pas de continuer les petites écoles de la paroisse. Il chercha quelque temps après, à se réunir au corps dont il s'était honteusement séparé. M. de

---

[1] *Ce séminaire dura tant que...*
[2] *la somme dont il était convenu...*
[3] *le Frère directeur lui dit...*
[4] *qu'il ne le reconnaissait point dans...*
[5] *en sa faveur, que le fonds lui...*
[6] *Il quitta l'habit de l'Institut et s'appropria...*
[7] *les biens qui étaient pour le séminaire.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

nécessaires à la subsistance des sujets qu'on admettrait dans ce séminaire. M. le Curé trouva un ecclésiastique de ses amis en état de fournir à la dépense, et de concert avec lui, il s'engagea de donner deux cents livres de rente pour chaque maître d'école de campagne qu'on y élèverait. Il acheta de son propre fonds, une maison pour les loger et fixer par ce moyen le séminaire sur sa paroisse.

n.m. 1704. Règle pour les instruire.

Tout étant disposé, M. de La Salle y rassembla les sujets que les curés de campagne choisissaient eux-mêmes. Il mit à leur tête un Frère capable de leur enseigner à bien lire et à bien écrire, qui leur apprenait l'arithmétique, le plain-chant, en un mot, tout ce qui avait rapport à la profession qu'ils voulaient embrasser. On leur faisait observer en même temps, une suite d'exercices compatibles avec leur état, qui sans les distraire de leurs occupations essentielles, leur servaient de règle de conduite pour se gouverner sagement dans les paroisses auxquelles on les destinait.

* *n.m. Il prend des mesures avec le Curé de St-Hippolyte pour cet établissement.* 158

Les différentes traverses que M. de La Salle avait eu à essuyer dans tous les établissements qu'il avait entrepris jusqu'alors, lui avaient fait connaître par sa propre expérience de quelle conséquence il était de prendre de nouveaux arrangements pour mettre celui-ci à couvert de celles qu'on pourrait lui susciter pour le détruire. Il était bien convaincu que n'ayant ni lettres patentes, ni les permissions de l'Ordinaire, il ne pouvait subsister qu'autant que durerait la vie de M. le Curé de St-Hippolyte. Enfin, après y avoir bien pensé, ils crurent avoir trouvé le moyen de remédier à cet inconvénient. Ce fut de nommer pour héritier des fonds destinés à l'entretien de ce séminaire, le Frère qui en avait actuellement l'intendance. On comptait sur sa sagesse, sa prudence et surtout sur son désintéressement. M. le Curé avait eu soin de le bien instruire de ses intentions, et de lui faire entendre qu'il ne le rendait le maître de ces fonds que pour les employer conformément à leur destination.

n.m. Le séminaire se détruit par la mauvaise conduite du Frère qui en est chargé.

Cependant, toutes ces précautions n'empêchèrent * pas que le séminaire ne se 159
détruisît après sa mort. Car quand M. de La Salle fut trouver ce Frère supérieur, pour convenir avec lui de ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance, il fut étrangement surpris du discours qu'il lui tint. Il lui dit, qu'il ne le reconnaissait point dans cette affaire, que le testament étant fait en sa faveur, tout le bien qui y était énoncé lui appartenait. M. de La Salle eut beau lui représenter ses engagements, les intentions du Curé défunt et l'abus qu'il prétendait faire de la confiance qu'il avait eue dans sa probité. Toutes les remontrances furent inutiles. Le Frère préoccupé de sa bonne fortune était résolu d'en profiter. Il quitta en effet, l'habit et s'appropria les biens qui ne lui avaient été légués que pour l'entretien du séminaire. Mais l'ecclésiastique qui était de moitié avec M. le Curé de St-Hippolyte, voyant l'abus que ce Frère faisait de ses dernières volontés, cessa de contribuer de sa part, et le séminaire se détruisit de lui-même, faute de ce secours. Ce malheureux usurpateur, ne laissa pas * que de continuer les petites 160
écoles de la paroisse. Il chercha même quelque temps après sa désertion, à se réunir au corps dont il s'était honteusement séparé. M. de La Salle plein d'une bonté paternelle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

La Salle, toujours plein de charité, lui tendait les bras. Mais il fut détourné de le recevoir par le conseil de gens sages et prudents. Il soutenait toutes ces [1] *traverses, avec une tranquillité d'esprit qui étonnait* [2] *ceux qui avaient part à sa confiance. On ne remarquait alors, aucun dérangement dans sa conduite. Il n'en était ni moins affable, ni moins recueilli, ni moins exact à régler toutes choses.*

Les Religieuses de la Croix, faubourg de St-Antoine, édifiées de la vertu de M. de La Salle.

Il n'avait point de chapelle domestique dans la maison qu'il occupait au faubourg de St-Antoine. Mais il allait tous les jours dire la messe à l'église des Religieuses de la Croix qui était la plus proche et la plus commode pour sa communauté. Les Religieuses furent si édifiées de la piété et du recueillement avec lequel il célébrait les saints mystères, qu'elles voulurent le connaître et l'entretenir. Il leur parla de Dieu et de leurs obligations avec des sentiments si élevés qu'il y en eut plusieurs qui se mirent sous sa direction.

102 * On le fait venir à la Bastille pour confesser un prêtre prisonnier d'Etat.

Pendant qu'il s'occupait dans sa maison du Noviciat à se sanctifier lui-même et à porter les Frères à la plus haute perfection, Dieu lui fit naître une nouvelle occasion d'exercer sa charité. On vint le prier de la part du Gouverneur de la Bastille d'aller confesser un prêtre qui y était enfermé depuis plusieurs années. Il s'y rendit aussitôt et trouva ce pauvre prêtre dans une situation des plus déplorables. Il était dans un abandon général qui était digne de compassion. Vêtu d'une méchante soutane en lambeaux, couvert d'une chemise toute percée, noire et remplie de vermine. Ce triste spectacle attendrit le cœur de M. de La Salle. Il embrassa son pénitent et ne put lui refuser les larmes que méritaient son état et sa disgrâce [3]*. Il entendit sa confession, le consola de son mieux, le fit dépouiller de ses haillons, s'en revêtit et lui fit prendre ses habits. Il sortit ainsi de la Bastille enveloppé de son manteau et revint à la maison, plein de joie de se voir couvert des dépouilles d'un membre de Jésus-Christ pauvre et humilié.*

Etablissement d'une école à Darnetal proche Rouen.

L'Institut des Frères des Ecoles, qui jusque-là avait été comme flottant et incertain par les différentes agitations qu'il avait essuyées depuis plusieurs années, semblait s'affaiblir. M. de La Salle ne prévoyait pas qu'il dût un jour se relever de ses pertes. Mais il reprit tout à coup une nouvelle vigueur.

Car dans le temps qu'il n'osait l'espérer, on lui demanda deux Frères pour établir une école

---

[1] *toutes les traverses...*
[2] *avec une tranquillité d'esprit qui surprenait ceux qui...*
[3] *les larmes que méritait sa disgrâce. Il entendit...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

lui tendait encore les bras. Mais il fut détourné de le recevoir par le conseil de gens sages et éclairés qui lui en firent sentir les inconvénients. Il soutenait tous ces contretemps avec un air de constance et de tranquillité qui étonnait ses amis. Il n'en était ni moins affable, ni moins recueilli, ni moins exact à remplir les devoirs de son état.

n.m. Vie cachée de M. de La Salle.

La vie retirée qu'il menait dans sa nouvelle demeure, du faubourg de St-Antoine, le mettait à l'abri d'entendre tous les discours qu'on avait débités au sujet de son changement de quartier. Il s'y plaisait d'autant plus que l'éloignement où il le mettait du centre de Paris, le rendait à la solitude pour laquelle il avait un grand penchant, et c'était toujours avec répugnance qu'il la quittait lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser.

* *n.m. Les Religieuses de la Croix se mettent sous sa direction.* 161

N'ayant pas de chapelle domestique dans sa nouvelle maison, il était obligé de sortir tous les jours pour aller dire la messe à l'église des Religieuses de la Croix qui était la plus proche de chez lui et la plus commode pour sa communauté. Les Religieuses, édifiées de la piété et du recueillement avec lequel il célébrait les saints mystères, en conçurent une haute idée. Elles voulurent le connaître et l'entretenir. Il leur parla de Dieu et de leurs obligations avec des sentiments si élevés qu'il y en eut plusieurs qui se mirent sous sa direction, malgré toutes les raisons qu'il leur allégua pour s'en dispenser. C'est ainsi que, dans le temps même qu'il faisait tout ce qui dépendait de lui pour mener une vie cachée et inconnue à tout le monde, Dieu lui faisait naître de nouvelles occasions de se produire et d'exercer sa charité envers son prochain lorsqu'il avait besoin de son secours.

n.m. Il va confesser un prêtre à la Bastille.

Lorsqu'il n'avait pas lieu de s'y attendre, il s'en présenta une à laquelle il ne put se refuser. On vint le prier de la part du Gouverneur de la Bastille, d'aller confesser un prêtre qui y était enfermé depuis plusieurs années. Il s'y rendit aussitôt, et trouva
* ce pauvre prêtre dans une situation des plus déplorables. Il était dans un abandon 162
général de tous ses besoins corporels et spirituels. Vêtu d'une méchante soutane réduite en lambeaux, couvert d'une chemise toute percée, noire et pleine de vermine. Ce triste spectacle attendrit le cœur de M. de La Salle. Il embrassa son pénitent, et ne put lui refuser les larmes que méritait le récit de ses digrâces. Il entendit sa confession, le consola du mieux qu'il put; ensuite il le fit dépouiller de ses haillons, s'en revêtit, lui fit prendre ses habits, sortit ainsi de la Bastille, enveloppé dans son manteau, et revint à sa maison, plein de joie de se voir couvert des dépouilles d'un membre humilié de Jésus-Christ pauvre.

n.m. Ecole à Darnetal, proche de Rouen.

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes qui, par les différentes agitations et les vicissitudes continuelles qu'il avait eu à essuyer depuis vingt-cinq ans que M. de La Salle en avait jeté les premiers fondements, semblait s'affaiblir petit à petit et tendre à sa ruine totale, reprit tout à coup de nouvelles forces. Dieu lui ouvrit un moyen de le tirer de cet état flottant et incertain à travers duquel il avait eu bien * de la peine à se 163
soutenir pour empêcher sa destruction lorsqu'il la croyait la plus prochaine. On vint lui demander deux Frères pour établir une école de garçons à Darnetal, grand faubourg

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de garçons à Darnetal proche Rouen, sur le modèle de celles que Madame Maillefer y avait fondées plusieurs années auparavant pour l'instruction des filles, comme on l'a rapporté [1]. *Ce petit commencement qui paraissait de peu de conséquence lui fit* [2] *naître bientôt l'occasion de faire un établissement solide dans Rouen même, qui mit son Institut dans un état fixe et à couvert des vicissitudes continuelles dont il avait fait de funestes épreuves. Voici comme la chose arriva.*

103 * Etablissement des Ecoles Chrétiennes à Rouen.

D'abord il envoya deux Frères à Darnetal pour y établir une école comme on le lui avait demandé. L'Archevêque de Rouen, M. Colbert, en prit connaissance et sûr du bien que cela produisait dans ce lieu, il résolut de remettre entre les mains des Frères, les écoles [3] *qui avaient été établies par M. Niel dans Rouen sur les idées du P. Barré.*

Il proposa son dessein au premier Président du Parlement [4] *M. de Pontcarré.*

Ils convinrent ensemble des mesures qu'il y avait à prendre pour faire réussir l'affaire.

On fit une assemblée extraordinaire où elle fut proposée.

On y trouva des oppositions. On les avait prévues.

L'Archevêque fit sentir les avantages que la ville tirerait de cet établissement, de sorte que les sentiments se réunirent et on convint d'admettre les Frères des Ecoles Chrétiennes dans Rouen.

---

[1] *pour l'instruction des filles, comme je l'ai rapporté ci devant. Ce...*
[2] *qui paraissait peu de chose et de très peu de conséquence lui...*
[3] *entre les mains des Frères, celles qui...*
[4] *premier Président du Parlement qui était alors M. de Pontcarré.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de Rouen où Madame Maillefer en avait déjà fondé une pour l'instruction des filles, plusieurs années auparavant. (*n.m. voyez à la page 15*).

Ce petit commencement qui paraissait de peu de conséquence, fut néanmoins la source de l'établissement solide (*n.m. 1705*) qu'il fit dans la suite à Rouen et qui est devenu par succession de temps, le chef-lieu de l'Institut. M. de La Salle, muni des pouvoirs de Messire Colbert, archevêque, envoya donc à Darnetal au commencement du mois de février, les deux Frères qu'on lui avait demandés. Ils s'y appliquèrent à remplir avec exactitude les obligations de leur état en même temps qu'ils donnaient une attention continuelle à bien instruire les enfants qui étaient confiés à leur conduite.

n.m. Etablissement des écoles à Rouen.

Les avantages que produisit à cette nombreuse paroisse, la nouvelle école des Frères, prévint favorablement les esprits des parents, qui ne pouvaient se lasser d'admirer l'heureux changement que cela * procurait à leurs enfants. M. l'Archevêque fut bientôt 164
informé du succès de cette entreprise. Il s'applaudit d'y avoir donné les mains, et prit dès lors la résolution de faire venir des Frères de l'Institut dans la ville pour leur confier les écoles gratuites que M. Niel y avait introduites depuis plusieurs années. Il chargea en conséquence M. Coët son grand-vicaire, d'écrire à M. de La Salle pour l'engager de se rendre incessamment à Rouen auprès de M. l'Archevêque et y prendre avec lui de nouveaux arrangements au sujet de ses écoles.

n.m. Etablissement des Frères au Bureau des Valides.

Pendant le temps qu'il fallut à M. de La Salle pour se rendre à Rouen, M. l'Archevêque proposa son dessein à M. de Pontcarré, premier Président du Parlement qui l'approuva, et lorsque M. de La Salle fut arrivé, ils prirent ensemble les mesures convenables pour faire réussir la chose. Elle avait deux objets, l'un de leur abandonner le soin des écoles établies par M. Niel, l'autre de les charger de l'instruction des pauvres de l'hôpital général connu dans la ville sous le nom de *Bureau des Valides.*

n.m. Oppositions.

Il fut donc arrêté entre eux, que M. de La Salle * retournerait en diligence à Paris 165
pour disposer les Frères qu'il destinait au voyage de Rouen. Pendant son absence, on convoqua une assemblée extraordinaire composée des curés de la ville, des administrateurs du Bureau et d'autres personnes qui pouvaient prendre quelque intérêt à cette affaire. M. l'Archevêque en fit l'ouverture, et exposa en présence de M. le premier Président qui s'y était rendu, le sujet pour lequel on les avait assemblés, et il leur fit sentir l'utilité que la ville allait recevoir par l'introduction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Sa proposition trouva d'abord de fortes oppositions, parce qu'il était question d'admettre une nouvelle communauté. Mais comme il les avait déjà prévues, il insista sur les avantages qui en reviendraient aux enfants des pauvres, sans que les Frères imposassent de nouvelles charges à la ville, qu'il ne s'agissait que de les substituer aux maîtres qui avaient tenu les écoles auparavant, de sorte qu'on s'apercevrait à peine qu'on eût fait ce changement. Ces raisons et d'autres qu'il employa, firent effet sur les esprits prévenus. Les sentiments se rapprochèrent et on convint d'admettre les Frères.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

L'Archevêque de retour à Paris, fut voir [1] *M. de La Salle qui ne savait rien de ce qui s'était passé à son sujet, et lui fit part de la résolution qui avait été prise dans le conseil de ville. Il l'engagea d'envoyer incessamment un nombre suffisant de Frères,* [2] *pour enseigner les pauvres du Bureau (c'est l'hôpital général de la ville) et prendre soin des écoles de la ville.*

On y trouve des oppositions.

Cette nouvelle fut d'autant plus agréable à M. de La Salle qu'il avait depuis longtemps un pressentiment que Dieu lui réservait l'administration des écoles de M. Niel pour qui il avait conservé une estime particulière depuis qu'ils avaient travaillé de concert à l'établissement de celles de Reims et des villes voisines. D'ailleurs, comme il craignait que son Noviciat ne pût pas [3] *subsister encore longtemps à Paris, à cause des mauvais offices qu'on s'efforçait tous les jours de lui rendre auprès de ses Supérieurs, il espérait que cet établissement lui ouvrirait un chemin naturel pour le transférer à Rouen.*

Mais pendant qu'il prenait ses mesures à Paris, les dispositions étaient changées à Rouen.
104 *Ceux qui avaient intérêt de se * conserver dans leurs postes, s'étaient donné toute sorte de mouvements et avaient employé le crédit de leurs amis pour parer le coup. Ils avaient fait faire de nouvelles réflexions, les premières idées d'opposition s'étaient réveillées de sorte qu'on ne voulait plus entendre parler d'admettre les Frères.*

L'Archevêque fut informé de ce qui se tramait, il n'en parut pas embarrassé. Il dit à M. de La Salle de ne s'inquiéter de rien et de faire partir les Frères, qu'il convenait dans les circonstances qu'il les conduisît lui-même, et lui promit de se rendre à Rouen dans peu où il [4] *emploierait son autorité pour lui aplanir les difficultés qui ne manqueraient pas de se trouver à son établissement.*

Les difficultés sont levées par le crédit de M. l'Archevêque et du Premier Président.

M. de La Salle soutenu de la protection d'un Prélat aussi [5] *puissant tel que l'était M. l'Archevêque* [6]*, se mit en chemin, à pied avec les Frères. Le voyage, tel qu'ils le firent, pouvait passer pour une véritable retraite. Ils le sanctifièrent par le silence et la prière et ne se dérangèrent en rien des heures de leurs exercices. Ils édifiaient dans tous les lieux où ils passaient par leur modestie et leur recueillement, et arrivèrent ainsi à Rouen quelques jours avant l'Archevêque. Dès qu'il fut de retour, M. de La Salle alla avec les Frères prendre sa bénédiction et recevoir ses ordres.*

Il en fut reçu avec de nouvelles démonstrations de bonté et l'assurance [7] *de la continuation de ses bons offices. En effet, il ne perdit point de temps ; il conféra de cette affaire avec le Premier Président* [8] *et de concert, ils firent assembler le Bureau une seconde fois. M. de La Salle eut ordre de s'y trouver.*

On discuta de part et d'autre les nouveaux moyens d'opposition. L'Archevêque essaya de les lever, mais inutilement. Les esprits étaient prévenus et quelque chose qu'il pût leur dire, il ne lui fut pas possible de les ramener à son sentiment.

---

[1] *L'Archevêque de retour à Paris, alla voir M. de La Salle...*
[2] *un nombre de Frères suffisant...*
[3] *ne pût subsister...*
[4] *et lui promit d'être bientôt de retour à Rouen où il...*
[5–6] *d'un Prélat puissant tel qu'était l'Archevêque...*
[7] *de bonté et d'assurance de la...*
[8] *avec M. le Premier Président...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

* *n.m. M. l'Archevêque les fait lever.* 166

Quand M. l'Archevêque eut obtenu ce qu'il souhaitait, il partit pour Paris et alla voir M. de La Salle qui attendait en paix l'effet de l'assemblée et qui ne savait rien de ce qui s'y était passé, ni de la résolution qu'on y avait prise. Il lui dit simplement d'envoyer sans délai un nombre de Frères suffisant pour tenir les écoles de la ville et se charger de l'instruction des pauvres du *Bureau des Valides*.

n.m. M. de La Salle veut transférer son Noviciat à Rouen.

Cette nouvelle fut d'autant plus agréable à M. de La Salle qu'il avait depuis longtemps un pressentiment que Dieu lui destinait la conduite des écoles, instituées par M. Niel. D'ailleurs, comme il craignait que son Noviciat ne pût pas subsister encore longtemps à Paris à cause des mauvaises affaires qu'on lui suscitait tous les jours, il espérait que cet établissement lui procurerait les facilités de le transférer à Rouen.

n.m. Nouvelles difficultés.

Mais tandis qu'il prenait des mesures à Paris pour le départ des Frères, les dispositions étaient bien changées à Rouen. Les maîtres qui avaient intérêt de se conserver dans leur poste s'étaient donnés bien des mouvements et avaient employé toute leur industrie * pour faire échouer l'entreprise. Ils sollicitèrent avec tant de vivacité ceux 167
qu'ils savaient leur être favorables, qu'ils vinrent à bout de réveiller leurs premières répugnances, de sorte qu'ils ne voulaient plus entendre parler d'admettre les Frères des Ecoles. On ne manqua pas d'informer M. l'Archevêque de ce contretemps. Cela ne lui fit pas changer de résolution. Il dit à M. de La Salle de ne point s'inquiéter et de faire partir les Frères suivant le premier projet, qu'il était même à propos dans cette circonstance qu'il prît la peine de les conduire lui-même. Il lui promit qu'il retournerait incessamment à Rouen où il emploierait son autorité pour lui aplanir les difficultés qui pourraient se rencontrer à son arrivée et qu'il aurait soin de pourvoir à tout ce qui lui serait nécessaire.

n.m. M. de La Salle part de Paris à pied avec les Frères.

M. de La Salle, sûr de sa protection, se mit en chemin à pied avec les Frères. Leur voyage pouvait passer à juste titre pour une retraite puisqu'ils le sanctifièrent par le silence et la prière. Ils ne se dérangeaient en rien des heures de leurs exercices. Ils édifiaient dans tous les lieux par où ils passaient * par leur modestie et leur recueille- 168
ment et arrivèrent ainsi à Rouen quelques jours avant le retour de M. l'Archevêque. M. de La Salle l'attendit et fut prendre sa bénédiction et ses ordres. Il en fut reçu avec de nouvelles marques de bonté et il l'assura de la continuation de ses bons offices. En effet, il n'y perdit pas de temps; car après avoir pris langue avec M. le Premier Président, il convoqua une seconde fois le Bureau où M. de La Salle eut ordre de se trouver.

n.m. Les Frères sont admis au Bureau des pauvres.

On discuta de part et d'autre en sa présence, les divers moyens d'opposition qu'on avait formés contre le nouvel établissement. M. l'Archevêque essaya en vain de les dissiper. Les esprits étaient tellement préoccupés qu'il ne lui fut pas possible de les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Enfin, après avoir donné à cette affaire toutes les différentes faces qu'elle pouvait avoir pour en faciliter [1] *le succès, il ouvrit un sentiment qu'il était difficile de rejeter. Ce fut*
105 *de* * *proposer de faire* [2] *un essai pour voir si les inconvénients qu'on craignait étaient aussi grands qu'on se l'imaginait. La proposition fut généralement applaudie et toute l'assemblée y donna son consentement. On convint de loger les Frères dans le Bureau des Valides ou Hôpital des pauvres renfermés.*

Les Frères sont chargés de l'instruction des enfants renfermés du Bureau des pauvres.

Les Frères vinrent donc s'établir dans cette maison où ils furent d'abord chargés de l'instruction de cinq ou six cents pauvres. Il fallait leur faire tous les jours la prière, matin et soir [3]*, leur enseigner à lire et écrire, leur apprendre l'arithmétique, et leur faire le catéchisme. Cette occupation pénible était plus que suffisante pour le peu de Frères qui étaient* [4] *employés dans cette maison. Cependant, ils étaient encore obligés de tenir les écoles des quatre principaux quartiers de la ville. Comme les administrateurs du Bureau avaient fixé le nombre des Frères, il n'était pas libre à M. de La Salle d'en faire venir un nombre suffisant pour soulager les autres, de sorte qu'ils étaient accablés du travail. Il fallut donc prendre patience. Il savait par expérience que le temps adoucit tout. Et il exhortait les Frères à ne pas se rebuter* [5] *du travail et des difficultés qui sont inséparables des commencements.*

La populace peu accoutumée à les voir, les chargeait d'injures et de pierres lorsqu'ils marchaient dans les rues. M. de La Salle eut part à ces humiliations. Mais quand on vit que pas un d'eux n'ouvrait la bouche pour se plaindre des mauvais traitements qu'ils recevaient, le mépris qu'on avait pour leurs personnes se changea en louanges et on commença à prendre des idées favorables de leur vertu.

L'Archevêque et le premier Président avaient [6] *cet établissement fort à cœur. Ils le regardaient comme leur ouvrage et ils voulurent être témoins de la manière dont les Frères instruisaient les pauvres. Ils examinèrent tout et entrèrent dans un détail exact de leurs pratiques. Ils en parurent fort satisfaits et les honorèrent de leur protection.*

106 * M. de La Salle quitte ce Bureau et garde les écoles de la Ville.

M. de La Salle toujours attentif à la conduite des Frères s'apercevait que leur manière de vivre dans cet hôpital était incompatible avec leurs obligations particulières. Ils étaient si occupés qu'ils n'avaient plus de temps pour vaquer à l'oraison et à la prière. De là naissaient le relâchement et la dissipation. Il leur était impossible de suivre un certain ordre d'exercices auquel ils étaient accoutumés. A peine trouvaient-ils le temps nécessaire pour prendre leurs repas. Il prévoyait qu'il en pouvait arriver [7] *bien des inconvénients.*

---

[1] *pour faciliter le succès...*
[2] *Ce fut de faire un essai...*
[3] *la prière du matin et du soir...*
[4] *pour le peu qu'ils étaient employés...*
[5] *à ne se rebuter pas du travail...*
[6] *L'Archevêque et le Premier Président eurent cet établissement...*
[7] *Il prévoyait qu'il pourrait en arriver...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ramener à son sentiment. Enfin, après avoir donné à cette affaire toutes les différentes faces dont elle pouvait être susceptible, pour la faire réussir, il ouvrit un sentiment pacifique qu'il était difficile de rejeter sans mauvaise humeur. Ce fut de faire un essai pour éprouver pendant quelque temps si les inconvénients qu'on craignait auraient lieu. * La proposition fut applaudie de toute l'assemblée, toutes les difficultés levées 169
dans l'instant et on convint en même temps, de loger les Frères dans le Bureau des *Valides*.

n.m. 1705. Le travail les accable.

Ils entrèrent dans cette maison le 19 mai 1705. Ils s'y trouvèrent chargés de l'instruction de cinq à six cents pauvres. Il fallait leur faire tous les jours la prière, matin et soir, leur enseigner à lire et à écrire, leur apprendre l'arithmétique et leur faire le catéchisme. Cette suite d'exercices pénibles était accablante pour le petit nombre qu'ils étaient à fournir à tout. De plus ils étaient encore obligés de se partager pour aller tenir les écoles des quatre principaux quartiers de la ville. Comme les administrateurs du Bureau avaient fixé le nombre des Frères qu'ils avaient admis, il n'était pas libre à M. de La Salle d'en faire venir d'autres pour soulager ceux-ci de sorte qu'ils étaient surchargés de travail. Il fallut néanmoins s'accommoder au temps et prendre patience. Il se contentait d'exhorter les Frères à prendre courage et à ne point se rebuter des difficultés qui sont inséparables de ces commencements.

La populace de cette grande ville, qui n'était pas encore accoutumée à les voir, les chargeait d'injures * et de pierres. M. de La Salle eut part aussi à ces humiliations. 170
Mais quand elle vit qu'ils n'ouvraient pas même la bouche pour se plaindre des mauvais traitements qu'on leur faisait, le mépris qu'elle avait pour eux se tourna en louanges, et on commença à prendre des idées favorables de leur vertu.

M. l'Archevêque et M. de Pontcarré qui regardaient l'établissement des Frères dans le Bureau des *Valides* comme leur ouvrage, s'intéressaient particulièrement à les faire réussir. Ils entraient dans un détail circonstancié de la méthode qu'ils employaient pour instruire les pauvres. Ils en parurent très satisfaits et continuèrent à les honorer de leur protection.

n.m. Ils en sortent au bout de deux ans et se retirent dans Rouen.

Cependant M. de La Salle examinait tout ce qui se passait et s'apercevait que la manière de vivre des Frères dans cet hôpital était incompatible avec les obligations de leur état. Ils étaient si occupés du détail de l'instruction qu'ils ne trouvaient plus de temps pour vaquer à l'oraison et à la prière. De là, naissaient la dissipation et le relâchement qui influaient sur toutes leurs actions. Ils ne pouvaient pas même suivre l'ordre des exercices que leur Règle leur prescrit en sorte qu'ils n'avaient plus d'heure fixe pour prendre leurs * repas. Cette manière de vivre arbitraire pouvait avoir de grands 171
inconvénients pour eux, puisqu'en les désaccoutumant de se rendre ponctuels aux observances, il était à craindre qu'ils ne fussent plus susceptibles de l'exactitude dans laquelle ils avaient été formés et que leur exemple ne devint contagieux pour le reste de l'Institut. Il s'occupa longtemps l'esprit des moyens de remédier à cet inconvénient. Il essaya des tempéraments pour pouvoir concilier leurs différentes occupations qui lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il pensa longtemps aux moyens d'y remédier. Il n'en trouva point d'autre que celui d'abandonner.

Ainsi il prit la résolution de représenter ses difficultés [1] *aux administrateurs. Il leur fit connaître qu'il lui était impossible de continuer à prendre soin de l'instruction des pauvres de l'hôpital général, que les Frères étaient accablés de travail, que les exercices de la maison étaient incompatibles avec ceux de l'Institut, que cela ne convenait nullement à leur manière de vivre, qu'il les priait de trouver bon qu'ils se retirassent dans une maison particulière où ils pussent suivre leur Règle en communauté, que ce changement ne les empêcherait pas de continuer les écoles dont la Ville les avait chargés.*

On lui représenta qu'en quittant le Bureau des Valides, il devrait en même temps renoncer à la pension qui y était attachée, puisqu'elle était destinée pour l'entretien de ceux qui se chargeaient d'instruire les pauvres de la maison. Mais que s'il voulait continuer à entretenir le nombre des Frères nécessaire [2] *pour les écoles de la ville, on lui abandonnerait volontiers la moitié de la pension.*

On croyait le dégoûter par cette proposition et le mettre dans la nécessité de laisser les choses dans le même état. Mais M. de La Salle qui ne se confiait que dans la Providence, ne se gouvernait pas par des vues d'intérêt : il agréa l'offre que ces Messieurs lui firent, loua une
107 *maison et s'y retira avec les Frères du Bureau* [3]. *

Les Frères souffrent la disette. On les assiste secrètement.

Il est vrai qu'ils eurent beaucoup à souffrir dans les commencements et qu'une [4] *pension de sept ou huit cents livres à laquelle ils étaient réduits, était trop modique pour fournir à la subsistance de huit ou dix Frères qu'ils étaient. Cependant Dieu permit qu'ils ne manquassent pas du nécessaire, et dans une famine qui arriva plusieurs années après* [5] *cette communauté, quoique très pauvre fut secourue par une main charitable qui ne voulut pas être connue. On leur envoya* [6] *une aumône considérable à laquelle on avait joint un billet qui portait : « Ne vous embarrassez pas d'où* [7] *vient cette charité, mettez seulement votre confiance en Dieu, ayez soin de le servir fidèlement et lui-même vous nourrira ».*

M. de La Salle transfère son Noviciat de Paris à Rouen dans la maison de St-Yon, paroisse de St-Sever.

Après que M. de La Salle eut réglé tout ce qui était nécessaire pour l'établissement de sa

---

[1] *de représenter toutes ses difficultés...*
[2] *le nombre de Frères nécessaire pour les écoles de la Ville...*
[3] *et se retira du Bureau avec les Frères.*
[4] *dans les commencements, parce qu'une pension de...*
[5] *qui arriva quelques années après...*
[6] *On envoya une aumône...*
[7] *Ne vous embarrassez pas d'où vous vient cette charité...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

paraissaient incompatibles avec leur Règle et celles de la maison. Il pria beaucoup et enfin après plusieurs expériences, il prit au bout de deux ans, la résolution de les retirer pour les remettre dans leurs premiers exercices. (*n.m. 1706*) Il représenta ses peines et ses difficultés aux administrateurs. Il leur dit qu'il lui était impossible de continuer à donner ses soins à l'instruction des pauvres de cet hôpital, que les Frères étaient surchargés du travail et que les exercices de la maison étaient incompatibles avec les leurs, qu'il n'y avait nulle proportion entre leur manière de vivre et celle de l'hôpital, qu'il les priait de trouver bon qu'ils se retirassent dans une maison particulière où il leur
* serait libre de vivre conformément à leurs engagements, que cela ne les empêcherait 172
pas, si on le jugeait à propos de continuer à prendre soin des écoles de la ville comme ils s'y étaient engagés.

n.m. Même sujet.

Il lui fut répondu qu'il lui était libre de faire ce qu'il jugerait à propos, mais qu'il ne devait pas espérer qu'en abandonnant le Bureau des *Valides*, on fût dans la disposition de lui continuer la pension qui y était attachée, parce qu'elle n'était destinée que pour l'entretien des maîtres qui enseignaient les pauvres de la maison. Mais cependant que, puisqu'il s'offrait de fournir aux écoles de la ville le nombre de Frères qui y serait nécessaire, on convenait de lui céder la moitié de cette pension pour leur subsistance.

n.m. Même sujet.

On croyait que cette proposition ne serait pas acceptée, et qu'ainsi les choses resteraient dans l'état où elles étaient depuis deux ans. Mais M. de La Salle qui ne se confiait que sur la Providence et qui ne se laissait pas gouverner par des vues d'intérêt, agréa l'offre que ces Messieurs lui faisaient. Il fit louer une maison et s'y retira avec sa communauté en 1707.

* *n.m. 1707. Ils sont chargés des écoles de 4 paroisses et manquent du nécessaire.* 173

Il est vrai qu'ils eurent beaucoup à souffrir dans ces commencements et qu'une pension de six cents livres, à laquelle ils étaient réduits, était trop modique pour fournir à la subsistance de huit ou dix Frères qui étaient chargés de la conduite des quatre écoles de St-Maclou, St-Vivien, St-Godard et St-Eloy. Cependant Dieu permit qu'ils ne manquassent pas du nécessaire, et dans une famine qui arriva en 1709, cette communauté qui a toujours été très pauvre, fut secourue par une main charitable qui ne s'est pas fait connaître. On leur envoya alors une aumône, peu considérable à la vérité, vu leurs besoins, mais on y avait joint un billet qui portait : « Ne vous embarrassez pas d'où vient cette charité; mettez seulement votre confiance en Dieu. Ayez soin de le servir fidèlement et lui-même vous nourrira ».

n.m. M. de La Salle prend des mesures pour transférer son Noviciat de Paris à Rouen.

C'était avec bien de la répugnance que M. de La Salle s'était vu dans la nécessité de quitter de vue son Noviciat de Paris pour aller travailler à l'établissement des Frères dans l'hôpital des *Valides* à Rouen. Et quelque soin qu'il prît de celui-ci où sa présence était nécessaire, dans ces * commencements, il ne pouvait se dissimuler le besoin que 174
ses Novices avaient de sa présence pour les animer. C'est pourquoi, dès qu'il vit que les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

maison de Rouen, il s'en retourna [1] à Paris pour voir en quel état se trouvait la Communauté de son Noviciat. Il la trouva toujours errante, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, sans espérance de pouvoir lui procurer un établissement solide. Il était bien difficile de conserver les Novices dans le recueillement nécessaire pour les former à la piété parmi tant de mouvements et d'embarras. C'est ce qui le fit résoudre à transférer le Noviciat à Rouen. Il se consulta là-dessus avec quelques-uns de ses amis. Ensuite, il en fit la proposition à l'Archevêque et au Premier Président, ses protecteurs. Ils approuvèrent son dessein et lui promirent de l'appuyer. On chercha dans Rouen une maison convenable. Il ne s'en trouva pas alors de commode. Il y en avait une dans le faubourg de St-Sever [2] nommée St-Yon, grande, spacieuse, retirée et très propre pour y loger une communauté. Les Religieuses Bénédictines
108 *de l'abbaye de St-Amand [3], situées dans la ville, la tenaient * à loyer pour servir de maison de convalescence à leurs infirmes. Cet adoucissement, qui leur donnait lieu de temps en temps de rompre la clôture, semblait contraire à l'esprit du Concile de Trente qui oblige les Religieuses à une clôture perpétuelle. L'Archevêque ne fut pas fâché de trouver cette occasion pour leur ôter tout prétexte de la rompre sans sa permission [4] expresse. Il fit proposer aux Dames de St-Amand de céder la maison pour y établir le Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes. Les Religieuses firent d'abord quelque résistance. Elles étaient depuis longtemps dans l'usage de jouir de cette douceur, mais l'Archevêque qui voulait faire réussir la chose, leur dit d'un ton ferme ou de céder St-Yon ou leur abbaye. Cette alternative leur fit connaître le parti qu'elles avaient à prendre. Elles se déterminèrent à abandonner St-Yon et transférèrent leur droit de bail à M. de La Salle qui retourna aussitôt à Paris pour le faire ratifier par Madame la Marquise de Louvois qui en était propriétaire.*

Dès que la chose fut arrêtée, les Novices furent transportés à Rouen avec les meubles qu'ils s'étaient réservés, aux frais de l'Archevêque et du Premier Président qui fournirent généreusement les deniers nécessaires pour cette dépense. Ce changement se fit si promptement et avec tant de prudence que la Communauté était établie à St-Yon avant même qu'on sût à Paris qu'on y pensait. [5]

Régularité de la Communauté de St-Yon.

M. de La Salle commença alors à respirer un air plus doux et plus tranquille. Il ne songea plus qu'à réparer les pertes que lui avaient causées tous les mouvements qu'il avait été contraint de se donner pour la réussite de cette affaire. Il regarda la retraite de St-Yon comme le lieu de son repos. Il s'y appliqua à faire revivre la ferveur de ses Novices qui avait souffert quelque affaiblissement. La grande régularité de vie qu'il leur fit observer lui attira
109 *un nombre de sujets d'espérance. La Communauté grossissait * d'ailleurs par le nombre de pensionnaires qu'on y envoyait de différents endroits, en sorte qu'il se vit dans la nécessité*

[1] *pour l'établissement de la maison de Rouen, il retourna à Paris...*
[2] *dans le faubourg St-Sever.*
[3] *Les Religieuses Bénédictines de St-Amand situées dans...*
[4] *de la rompre sans permission expresse.*
[5] *avant qu'on sût à Paris qu'on y pensait.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Frères de Rouen pouvaient se soutenir par eux-mêmes, il retourna à Paris pour savoir en quel état était sa Communauté. Il la trouva toujours errante, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, sans espérance de pouvoir lui procurer un établissement fixe. Il était difficile de tenir ses Novices dans le recueillement nécessaire pour les former à une piété solide parmi tant de mouvements et d'embarras. Il ne trouva pas de meilleur expédient pour la fixer que de la transférer à Rouen. Il se hasarda d'en faire la proposition à M. l'Archevêque et à M. le Premier Président qui s'étaient assez déclarés ses protecteurs. Ils approuvèrent son dessein et lui promirent de lui procurer toutes les facilités qui dépendraient d'eux pour le faire réussir.

n.m. Il occupe la maison de St-Yon.

Il était question d'abord de trouver une maison convenable. On n'en trouva pas dans Rouen, mais il y en avait une dans le faubourg de St-Sever qui est celle de St-Yon, grande, spacieuse, retirée et * très propre pour une communauté. Elle appartenait 175
pour lors, à Madame de Bois-Dauphin qui en avait cédé l'usage aux Religieuses Bénédictines de l'Abbaye de St-Amand, située dans la ville, à qui elle servait de maison de campagne pour faire prendre l'air aux convalescentes. Messire de Colbert, leur Archevêque souffrait impatiemment cette infraction des Règles établies par le Concile de Trente, qui oblige les Religieuses à une clôture perpétuelle. Il n'était pas fâché de trouver une occasion de leur ôter tout prétexte de la rompre sans sa permission. Il leur fit donc la proposition de céder cette maison pour y mettre le Noviciat des Frères des Écoles Chrétiennes. Les Religieuses accoutumées depuis un temps considérable à jouir de cette douceur, ne pouvaient se résoudre à s'en voir privées. Elles firent résistance et cherchaient divers tempéraments pour tirer l'affaire en longueur. On en était encore aux voies de conciliation lorsque la mort de Madame de Bois-Dauphin fit cesser tout à coup le droit de bienséance que les Religieuses avaient sur cette maison.

Madame la Marquise de Louvois, sa fille, à qui elle était échue par succession fut prévenue par M. l'Ar-*chevêque, qui la pria de la louer à M. de La Salle, pour y établir 176
le Noviciat de son Institut. La Dame y donna son consentement, et M. de La Salle vint à Paris pour en passer le bail (*n.m. 1705*), ce qui fut conclu en peu de jours, sans même que les Dames Religieuses de St-Amand en eussent eu connaissance.

n.m. On y transporte ses meubles de Paris.

MM. de Colbert et de Pontcarré qui avaient pris cette affaire fort à cœur, fournirent généreusement à tous les frais qu'il fallut faire pour le transport du Noviciat et de ses meubles de Paris à Rouen. La chose se fit si secrètement, et avec tant de diligence, pour prévenir de nouvelles difficultés, que la nouvelle communauté était établie à St-Yon avant même qu'on sût à Paris qu'elle avait changé de province.

n.m. On y établit un séminaire pour de jeunes pensionnaires.

M. de La Salle, tranquille dans sa nouvelle demeure, ne pensa plus qu'à réparer les pertes qu'il avait souffertes pendant plusieurs années d'agitation. Il regarda dès lors cette retraite comme le lieu de son repos. Il s'y appliqua à faire revivre la ferveur de son Noviciat. La grande régularité de vie qu'il lui faisait observer, y attira un nombre de sujets d'espérance. La Communauté grossissait d'ailleurs considérablement * par 177
l'arrivée des pensionnaires qu'on lui adressait de tous pays, en sorte qu'il fut obligé d'y

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'en former un collège, séparé du Noviciat, où il y avait des Frères préposés à l'instruction de cette jeunesse. Il donnait le mouvement à tout. L'ordre qu'il avait établi dans la maison s'observait avec tant d'exactitude qu'on n'y entendait pas le moindre bruit. Tout s'y faisait dans le silence de sorte qu'on avait peine à croire que la maison fût habitée.

Le Premier Président qui prenait plaisir à venir prendre l'air dans les jardins de cette maison était si édifié de la retraite et du recueillement qui y régnaient, qu'il en entretenait souvent l'Archevêque. Ce digne Prélat s'applaudissait d'avoir travaillé à procurer un établissement si utile et si édifiant. Il témoigna à M. de La Salle la satisfaction qu'il avait, d'apprendre que Dieu bénissait son entreprise, et lui donna par écrit tous ses pouvoirs de la manière la plus authentique. Il l'exhorta même très fortement [1] *tant qu'il vécut, à s'en servir pour l'utilité de son diocèse. Il n'en usait cependant qu'avec réserve parce qu'il se bornait au-dedans de son Noviciat autant que les affaires de son Institut lui en laissaient le loisir.*

Etablissement à St-Denis en France (n. m. 1705).

Quelque charmants que fussent pour lui les attraits de sa chère solitude de St-Yon, il n'y était pas cependant tellement attaché [2] *qu'il n'en sortît lorsque l'ordre de Dieu le demandait ailleurs. Il fut obligé en* 1705 *de faire un voyage à Paris. La principale affaire qu'il l'y attira fut le nouvel établissement des écoles qu'on proposait de faire à St-Denis en France. Il y envoya deux Frères à la sollicitation de Mademoiselle Poignant qui donna les fonds nécessaires pour leur subsistance.*

M. de La Salle commençait à se dégoûter de ces petits établissement qui avaient peine à soutenir un train de régularité. Mais l'espérance qu'il avait que cette Demoiselle augmenterait ses libéralités dans la suite, le firent passer par-dessus ses répugnances. Elle mourut avant que d'y avoir pourvu et l'établissement est resté dans le même état jusqu'à présent.

110 *Il avait * ménagé un fonds qu'il destinait à faire une troisième tentative pour relever le séminaire des maîtres d'école de campagne. Il acheta dans cette vue la maison de Mademoiselle Poignant. Mais on n'eut pas plutôt découvert son dessein dans la ville de St-Denis, qu'on le traversa fortement. On craignait que ces nouveaux établissements ne surchargeassent le public dans la suite. Il aima mieux céder son droit que de plaider et il conçut dès lors que Dieu réservait cette bonne œuvre à d'autres qu'à lui, de sorte qu'il en perdit entièrement l'idée.*

M. de La Salle rassemble les Frères de l'Institut à St-Yon pour y faire une retraite.

Dès qu'il eut fini ses affaires à Paris, il alla se renfermer dans la solitude de St-Yon. Les besoins de son Noviciat ne lui permettaient pas de s'en absenter [3] *trop longtemps sans une*

[1] *Il l'exhorta même fortement...*
[2] *il n'y était pas cependant tellement lié qu'il...*
[3] *ne lui permettaient pas de s'absenter trop...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

former une espèce de collège, séparé de la Communauté, où il y avait des Frères préposés à l'instruction de cette jeunesse. Il donnait le mouvement à tout ce grand corps. L'ordre qu'il avait mis dans la maison s'observait avec tant d'exactitude et de tranquillité qu'on n'y entendait pas le moindre bruit. Tout s'y faisait dans un grand silence, de sorte qu'il était difficile de s'apercevoir que cette grande maison fût habitée.

n.m. L'Archevêque de Rouen donne ses pouvoirs à M. de La Salle.

M. de Pontcarré venait quelquefois se délasser dans les jardins spacieux de St-Yon. Il fut très édifié de la retraite et du recueillement qui y régnait partout. Il en entretenait souvent M. l'Archevêque qui s'applaudissait d'avoir réussi à procurer cet établissement si utile et si édifiant. Il témoigna à M. de La Salle la satisfaction qu'il avait d'apprendre que Dieu bénissait son ouvrage. Il l'engagea à se rendre utile à son diocèse, lui donna, par écrit, tous ses pouvoirs, et l'exhorta à s'en servir utilement comme il avait fait à Paris. Mais, quelque instance qu'il lui fît, il n'en usa que très sobrement pour se * livrer entièrement à la conduite de ses Novices. 178

n.m. Ecole à St-Denis en France.

Quelque attrait qu'il se sentît pour rester tranquille dans sa chère solitude de St-Yon, il ne négligeait pas les affaires de l'Institut, et il ne leur refusait pas ses attentions et sa présence lorsqu'on la jugeait nécessaire à de nouveaux établissements. Celui qu'on se proposa de faire (*n.m. 1705*) dans la ville de St-Denis en France, fut le sujet du second voyage qu'il fit à Paris cette année. Mademoiselle Poignant guidée par le conseil de Dom Charles de L'Hostellerie grand prieur de l'Abbaye, offrit les fonds suffisants pour l'entretien de deux Frères qui enseigneraient gratuitement les enfants de la ville. M. de La Salle était dégoûté de ces petits établissements qui avaient peine à se soutenir. Mais tant par considération pour la recommandation du Prieur et de la Communauté de l'Abbaye, que parce qu'on lui faisait espérer que la Demoiselle Poignant augmenterait ses libéralités à proportion des besoins, il passa par-dessus ses répugnances. Cependant, la chose resta imparfaite, * comme il l'avait prévu, par la mort de la Demoiselle, de 179
sorte que cet établissement est resté depuis ce temps-là, dans l'état où elle l'avait mis d'abord.

n.m. Tentative pour rétablir le séminaire des Ecoles de campagne, échoue.

Sur ces entrefaites on lui proposa de faire l'acquisition de la maison de la Demoiselle Poignant dans l'intention de remettre sur pied le séminaire des Maîtres d'école de campagne, pour l'établissement duquel il avait fait plusieurs tentatives qui n'avaient pu réussir par les raisons que j'en ai rapportées plus haut. Le mauvais succès qu'elles avaient eu, ne l'empêcha pas de donner encore cette satisfaction à ses amis. Il acheta la maison des deniers qu'ils lui procurèrent, dans la vue d'y mettre ce séminaire. Mais, lorsqu'il vint à St-Denis pour s'en mettre en possession, il trouva les esprits irrités de manière qu'il aima mieux céder un droit bien acquis que de s'exposer aux événements d'un procès. C'est ainsi qu'il abandonna son entreprise pour la troisième fois, bien résolu de la laisser à d'autres à qui Dieu pourrait en inspirer le dessein.

n.m. M. de La Salle rassemble les Frères de l'Institut à Rouen pour ranimer leur ferveur.

Quand il eut fini ses affaires à Paris, il revint * à sa maison de St-Yon et s'y appliqua 180
tout entier à former à la vertu les sujets qui composaient son Noviciat. Il prit en même

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

grande nécessité. Après quelques jours de repos, il prit de nouvelles précautions pour empêcher le relâchement de s'introduire dans son Institut. Il craignait, avec quelque fondement, que les traverses, les inquiétudes et les agitations continuelles qu'il avait eu à essuyer pendant plusieurs années, n'eussent porté l'affaiblissement dans les provinces. Pour y remédier, il rassembla à St-Yon les Frères qui étaient assez à portée de s'y rendre. Il prit pour cela le temps des vacances. Il leur fit faire une retraite, les fortifia contre la tentation, ranima leur zèle, les entretint dans l'esprit d'assujettissement, d'austérité, de pauvreté et de recueillement dont il était animé, et n'oublia rien pour leur inspirer l'amour de leur état.

Il ne s'épargnait pas pendant tout ce temps-là. Il était le premier à tous les exercices. Il suffisait de le voir pour se sentir animé d'une sainte émulation. Il était religieux observateur des Règles, et quand les Frères lui disaient qu'ils craignaient que tout ce qui s'observait alors ne pût se maintenir dans la suite avec la même exactitude, il leur répondait que Dieu ne lui
111 *demanderait pas compte * de ce qui arriverait dans la suite, mais du présent et qu'il était résolu de lui être fidèle jusqu'à la fin.*

Plein de ces pieux sentiments, il était bien éloigné de rien diminuer de ses pratiques de pénitence. Ses austérités continuelles, jointes à une prière assidue lui causèrent de nouvelles infirmités. Il lui vint une loupe considérable au genou qui l'obligea de garder la chambre. On y employa les remèdes ordinaires et enfin on fut obligé d'y faire des incisions douloureuses. Il était si accoutumé à s'occuper de Dieu que, pendant qu'on lui faisait l'opération, il récitait son office avec autant de recueillement que s'il n'eût souffert.

L'école de la paroisse de St-Roch à Paris ne subsiste pas.

La plaie était à peine fermée, qu'il fut obligé de partir pour Paris où on [1] *lui demandait des Frères pour établir une nouvelle école sur la paroisse de St-Roch. Il prit toutes les mesures les plus prudentes qu'il put* [2] *pour donner à ce nouvel établissement plus de solidité que n'en avaient eu les autres. Il demeura du temps avec les Frères qu'il y avait destinés pour leur lever les premières difficultés. Cependant, malgré tant de précautions, l'école ne subsista pas longtemps parce qu'on voulut exiger des Frères des conditions incompatibles avec leurs obligations.*

Il compose plusieurs ouvrages de piété.

Pendant le séjour que M. de La Salle fit à Paris, sa loupe, qui avait été mal pansée, s'augmenta considérablement. Il y fallut travailler de nouveau. Il profita du temps [3] *qu'il fallut accorder à sa guérison, pour revoir plusieurs traités de piété qu'il avait composés lorsqu'il demeurait à Vaugirard. Il est aisé de reconnaître dans tous ces ouvrages* [4] *l'esprit dont il était animé et ce fonds de Christianisme dont il a si bien expliqué les devoirs. Ils sont écrits*

---

[1] *de partir pour Paris. On lui demandait...*
[2] *qu'il put imaginer pour donner...*
[3] *Il profita de ce temps pour...*
[4] *dans tous ces écrits, l'esprit...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

temps de nouveaux arrangements et de nouvelles précautions pour empêcher le relâchement de s'introduire parmi les Frères de l'Institut. Il craignait que les traverses et les inquiétudes qui les avaient agités pendant plusieurs années n'eussent porté l'affaiblissement de l'observance dans les provinces. Pour y remédier autant que sa situation le lui permettait, il rassembla chez lui, le plus qu'il pût de Frères de différents endroits, leur fit faire sous ses yeux la retraite annuelle, et leur donna les avis nécessaires contre la tentation et le découragement. Il ranima ainsi leur zèle pour se bien acquitter des obligations qu'ils avaient contractées, leur inspira l'esprit d'assujettissement, d'austérité et de mortification dont il était animé. En un mot, il ne négligea rien pour leur donner de l'amour pour leur état et les renvoya chez eux, remplis de ferveur et de courage pour s'animer les uns et les autres, à tendre à ce qu'il y avait de plus parfait.

Pendant qu'il s'occupait à leur faire pratiquer les * vertus propres à leur état, 181
il ne s'épargnait pas lui-même. Il était le premier à tous les exercices et il suffisait de le voir agir pour se sentir animé d'une sainte émulation. Il était religieux observateur des Règles, et quand les Frères lui disaient qu'ils craignaient que tant d'observances si sagement établies ne pussent se soutenir dans la suite avec la même exactitude, il leur répondait que Dieu ne lui demanderait pas compte de ce qu'il n'aurait pu faire, mais qu'il était résolu de lui être fidèle jusqu'à la fin.

n.m. On lui guérit une loupe.

Plein de ces pieux sentiments, il était bien éloigné de rien retrancher de ses pratiques de pénitence. Ses austérités continuelles, jointes à une prière assidue dans une posture gênante, lui attirèrent de nouvelles infirmités. Il lui vint une loupe considérable au genou. On lui fit des incisions douloureuses pour essayer de la dissiper. Mais il s'était tellement accoutumé à souffrir qu'il semblait insensible à son mal, et que dans le temps qu'on lui faisait l'opération, il priait avec autant de recueillement que s'il eût été invulnérable.

n.m. Ecole de St-Roch de Paris.

Quand la plaie fut entièrement refermée, il alla à Paris pour faire un nouvel établissement * sur la paroisse de St-Roch, où on désirait depuis du temps, de former une 182
école gratuite. Sa grande expérience pour ces sortes d'introductions lui avait fait prendre plus de précautions qu'auparavant pour donner à celle-ci plus de solidité que n'en avaient eu les autres. Il resta même du temps avec les Frères pour leur lever les premières difficultés. Mais malgré toutes ses attentions, cette école ne subsista pas longtemps parce que, dans la suite, on voulut les astreindre à des conditions qu'ils trouvèrent incompatibles avec leurs obligations.

n.m. Il compose plusieurs ouvrages de piété.

M. de La Salle fut contraint de faire à Paris un plus long séjour qu'il ne se l'était proposé. Sa loupe, qu'on avait cru bien guérie à Rouen, s'augmenta considérablement. On fut obligé d'y travailler de nouveau. Il profita du loisir que cela lui procurait pour revoir plusieurs traités de piété qu'il avait composés pour ses Novices lorsqu'il demeurait à Vaugirard. On reconnaît aisément dans tous ces ouvrages l'esprit de Dieu dont il était animé et ce fonds de Christianisme dont il était rempli, et dont il a expliqué tous les devoirs en détail. Ils sont écrits d'un style * simple et coulant, mais en même temps si 183
affectif qu'il n'est pas possible d'en faire la lecture sans en être attendri. Le premier

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'un style simple, aisé et affectif. Le premier intitulé Les devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir [1] bien s'en acquitter *est écrit en forme de dialogue pour le mettre à la portée* [2] *de tout le monde. Le but qu'il se propose dans la première partie est d'instruire le chrétien de ses obligations qu'il développe d'une manière claire et précise. La seconde* [3] *partie renferme les Règles du culte extérieur du chrétien et les moyens de s'en acquitter avec*
112 *fruit. * Ce dessein l'a conduit naturellement à donner une ample explication des cérémonies de l'Eglise, de ses mystères* [4] *et des principales fêtes de l'année. Le second traité est une* méthode pratique de la manière de [5] se bien confesser et des dispositions avec lesquelles on doit s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. *Il y entre dans un grand détail de ce qui est nécessaire pour une bonne confession. Il met à la fin des oraisons et des prières tirées la plupart de l'Ecriture Sainte. Il intitule son troisième traité :* Règles de la bienséance et de la Civilité chrétienne. *Il y fait entrer partout, pour preuves, des* [6] *exemples tirés de l'Ecriture Sainte et des Pères de l'Eglise. C'est celui de ses ouvrages qu'il a le plus travaillé. Il fut reçu du public avec tant de succès qu'on a été obligé d'en faire plusieurs éditions. Nous avons encore de lui quelques autres ouvrages qui n'ont pas été rendus publics, tels que sont le recueil de ses Règles et celui des maximes de piété qu'il a fait pour l'usage des Novices.*

Les Maîtres d'école de Paris lui suscitent de nouveaux procès. Il abandonne les écoles de Paris.

Quand il fut entièrement guéri de sa loupe, il retourna à Rouen et se renferma dans les exercices de son Noviciat. Il n'y avait pas longtemps qu'il y jouissait du fruit de son travail, lorsqu'il se vit exposé à de nouvelles inquiétudes. Les maîtres de Paris lui suscitèrent un nouveau procès contre les écoles de la paroisse de St-Sulpice. Il n'était plus question de demander qu'elles fussent abolies. Ils se retranchèrent [7] *à demander qu'il fût défendu aux Frères de recevoir dans leurs écoles d'autres enfants que ceux des pauvres, et qu'il ne leur fût plus permis d'y admettre indifféremment* [8] *les enfants des personnes aisées, comme ils avaient fait jusque-là. Cette proposition était spécieuse et n'avait rien que de raisonnable en apparence. On avait lieu de croire que M. de La Salle n'avait eu en vue, dans l'établissement*
113 *de ses Ecoles* [9] *Chrétiennes que d'instruire * les pauvres, puisque les riches avaient lieu de se passer de ce secours. Cependant, soit qu'il fût informé de la mauvaise volonté de ses ennemis qui peut-être avaient suscité cette querelle pour faire périr son école, soit qu'il crût ne devoir faire aucune acception des conditions et des personnes dans le choix de ses écoliers, soit pour d'autres raisons qu'on ne pénètre pas, il refusa de se borner aux conditions auxquelles on voulait l'assujettir. Dégoûté d'ailleurs de toutes les mauvaises manières qu'on avait eues pour lui dans la paroisse de St-Sulpice* [10], *il aima mieux renoncer entièrement à cet établissement que de voir mettre des bornes à sa charité. Il fit cesser les écoles, retira les Frères et les dis-*

---

[1] *les moyens de s'en pouvoir...*
[2] *de dialogue à la portée de...*
[3] *La deuxième partie...*
[4] *de l'Eglise, de ses martyrs et...*
[5] *une méthode pratique de se bien confesser...*
[6] *Il y fait entrer partout des exemples tirés...*
[7] *Ils se retranchaient à demander...*
[8] *d'y admettre les enfants des personnes aisées...*
[9] *l'établissement des Ecoles chrétiennes... pour lui, dans cette paroisse, il aima...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qu'il a intitulé : *Le devoir d'un chrétien envers Dieu, et les moyens de pouvoir s'en bien acquitter*, est écrit en forme de dialogue, pour le mettre à portée d'être lu de tout le monde. Le but qu'il se propose dans la première partie, est d'instruire le chrétien de ses obligations et il les y développe d'une manière claire et précise. La deuxième partie renferme *Les Règles du culte extérieur du Chrétien et les moyens de s'en acquitter avec fruit.* Ce dessein l'a conduit naturellement à donner une ample explication des cérémonies de l'Eglise, de ses mystères, et des fêtes principales de l'année. Le second traité est une *méthode pratique de la manière de se bien confesser, et des dispositions avec lesquelles on doit s'approcher des sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie.* Il y entre dans un grand détail sur ce qui regarde la confession et il a mis, à la fin de cette méthode, des oraisons et des prières tirées la plupart de l'Ecriture Sainte. Le troisième livre qu'il a composé est celui qu'il a intitulé : *Règles de la bienséance* * *et de la Civilité chrétienne* où il fait 184
entrer pour preuves, des exemples tirés de l'Ecriture Sainte et des Pères de l'Eglise. C'est celui de ses ouvrages qu'il a travaillé avec le plus de soin. Il a été reçu du public avec tant de succès qu'on a été obligé depuis, d'en faire un grand nombre d'éditions. Nous avons encore de lui quelques autres traités qui n'ont pas été rendus publics. Tels sont le *Recueil de ses Règles* et celui des *Maximes de piété* qu'il a fait pour l'usage des Novices, qui ont toujours été son principal objet et qu'il regardait comme une portion la plus précieuse de ceux que Dieu avait confiés à ses soins. Aussi à peine fut-il guéri de sa loupe, qu'il reprit le chemin de Rouen pour retourner à St-Yon se remettre à la tête de son Noviciat dont il ne s'absentait jamais qu'avec peine.

n.m. Nouveau procès des Maîtres d'école de Paris.

Il n'y avait pas longtemps qu'il y jouissait du calme et de la tranquillité qu'il se promettait d'y pouvoir goûter, lorsqu'il se vit exposé à de nouveaux combats. Les maîtres d'école de Paris qu'on avait cru entièrement apaisés au sujet des établissements des Frères de l'Institut, revinrent encore à la charge contre les écoles de * la paroisse de 185
St-Sulpice. Comme ils ne voyaient plus de moyens de les détruire totalement selon les tentatives qu'ils avaient essayées en différents temps, ils se retranchèrent cette fois-ci à demander par leur requête qu'il fût fait défense aux Frères de recevoir dans leurs écoles d'autres sujets que ceux qui seraient véritablement pauvres, avec défense d'y admettre indifféremment les enfants des personnes qui seraient en état de payer. Une telle proposition n'avait rien que de juste et de raisonnable en apparence, et on avait tout lieu de croire qu'elle serait du goût de M. de La Salle qui, par l'établissement des écoles gratuites, s'était proposé pour objet principal, l'instruction des pauvres. Cependant, soit qu'il eut une connaissance particulière des mauvais desseins des auteurs du trouble qui auraient pu susciter cette nouvelle querelle pour faire périr ses écoles, soit qu'il se fût fait un devoir de ne faire aucune acception de conditions dans le choix des écoliers, soit enfin pour d'autres raisons qu'on n'a pu pénétrer, il refusa de se borner aux conditions auxquelles ils voulaient qu'il s'assujettît. Dégoûté d'ailleurs par toutes * les 186
mauvaises façons dont on avait usé pour les Frères dans cette paroisse depuis qu'ils s'y étaient établis, il aima mieux céder tout à fait, que de se voir privé de la liberté de donner à son zèle toute la liberté que lui avait inspirée sa charité. Il fit donc cesser les écoles, rappela les Frères qui en étaient chargés et les distribua en différents endroits du Royaume

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

tribua dans les différents endroits du Royaume où on lui en demandait avec empressement. Il en laissa seulement un à Paris pour avoir soin de la maison qui appartenait à l'Institut.

Il recommence les écoles sur la paroisse de St-Sulpice et fait un traité avec les maîtres de Paris.

On ne fut pas longtemps à s'apercevoir du dérangement que [1] *ce changement causait dans la paroisse. La plupart des pères et mères témoignèrent leur surprise au Curé qui souffrait impatiemment cette privation aussi bien qu'eux. Il leur promit d'y remédier incessamment. Ceux qui avaient intérêt d'empêcher qu'on ne fît revenir les Frères, présentaient de leurs créatures pour les remplacer, mais le Curé qui espérait que les choses se calmeraient, ne voulut point entendre à toutes les propositions qu'on lui faisait. Il écrivit à M. de La Salle pour l'engager à reprendre les écoles qu'il avait abandonnées. M. de La Salle lui fit réponse* [2] *qu'il avait mieux aimé céder la place à ses ennemis que de se voir exposé à des alternatives continuelles qui portaient un préjudice considérable aux Frères, que le procédé qu'on avait tenu à leur égard* [3] *depuis plusieurs années en avait dégoûté plusieurs, qu'il ne lui serait pas aisé de les bien remplacer et qu'il ne pouvait se résoudre à en envoyer d'autres qu'on ne lui donnât des assurances qu'ils resteraient tranquilles et sûrs sous sa protection* [4].

Sur cette réponse, le Curé prit des arrangements avec les maîtres de Paris [5]. *Il fit un traité*
114 *par lequel il fut stipulé que les Frères* * *n'admettraient plus d'enfants dans leurs écoles qu'ils ne portassent un billet signé de la main du Curé qui certifierait leur pauvreté* [6]. *Moyennant cette condition, les maîtres se désistaient pour toujours de leurs poursuites et promettaient de laisser travailler* [7] *les Frères sans les inquiéter.*

Tout étant convenu de part et d'autre, M. de La Salle envoya un Frère assez entendu pour ratifier le traité. (n. m. 1706). *Ensuite, il en envoya un nombre suffisant pour recommencer les écoles. Elles se trouvèrent bien diminuées par les bornes qu'on leur avait prescrites, mais aussi en récompense, elles ont toujours subsisté depuis, dans une situation tranquille et exempte de troubles et d'inquiétudes.*

M. de La Salle fait une retraite chez les Carmes déchaussés de Paris.

M. de La Salle se voyant libre et dégagé de tant d'affaires qui avaient fréquemment interrompu les doux moments qu'il goûtait dans la retraite, voulut se dédommager en quelque sorte, des pertes qu'il avait faites. Il prit le parti de se retirer à l'écart dans une solitude où il pût vaquer à loisir et à l'abri du tumulte du monde, à la prière et à la contemplation, et faire en même temps une revue générale sur lui-même. Il y avait longtemps que Dieu lui avait mis ce désir dans le cœur, mais il en avait toujours été détourné par ses différentes occupations qui ne lui en laissaient pas le loisir. Il confia son dessein à un ou deux Frères seulement et vint secrètement à Paris faire une retraite chez les Pères Carmes déchaussés. La vénération particulière qu'il avait pour Ste Thérèse dans les ouvrages de laquelle il avait puisé l'esprit d'oraison dont il était rempli et l'estime qu'il avait pour les dignes enfants d'une si sainte Mère, lui fit préférer leur maison à toutes celles de Paris où il aurait

[1] *à s'apercevoir que ce changement causait...*
[2] *M. de La Salle lui répondit...*
[3] *que le procédé qu'on avait tenu à son égard depuis...*
[4] *sûrs de sa protection.*
[5] *avec les Frères de Paris...*
[6] *un billet signé de la main du Curé comme quoi ils étaient pauvres.*
[7] *et promettaient de voir travailler les Frères sans chagrin.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

où on les lui demandait avec empressement. Il en laissa seulement un dans la maison, pour empêcher la dissipation de ses effets, mais avec ordre de ne rien entreprendre de nouveau.

n.m. Le Curé de St-Sulpice redemande les Frères qui ont abandonné ses écoles.

On ne fut pas longtemps à s'apercevoir du vide que ce changement causait dans la paroisse. La plupart des pères et des mères en témoignèrent leur surprise à M. le Curé qui souffrait cette privation aussi impatiemment qu'eux. Il leur promit d'y remédier sans délai. Ceux qui avaient le plus d'intérêt à ce que les Frères ne revinssent plus, présentaient des sujets pour les remplacer. Mais M. le Curé, qui espérait de trouver des tempéraments pour calmer les choses, refusait d'entendre, à toutes les propositions qu'on lui faisait. * Il écrivit à M. de La Salle pour l'engager à renvoyer des Frères en état 187
de recommencer les écoles. M. de La Salle lui fit réponse qu'il avait mieux aimé céder au temps, que de se voir exposé tous les jours à essuyer de nouvelles querelles qui portaient un préjudice considérable aux Frères des écoles, que le mauvais procédé qu'on avait tenu à leur égard depuis cette dernière attaque en avait dégoûté plusieurs, qu'il ne pouvait pas remplacer aisément, et qu'il était résolu de n'en point envoyer d'autres qu'il n'eût de nouvelles assurances qu'on leur procurerait une situation plus tranquille et à l'abri de la jalousie des maîtres d'école de Paris.

n.m. On met des conditions à leur retour.

Conformément à ces dispositions, M. le Curé de St-Sulpice prit de nouveaux arrangements avec eux. Il fut stipulé que les Frères n'admettraient plus d'enfants dans leurs écoles qui n'apportassent un billet signé de lui, qui certifierait comme quoi ils étaient véritablement pauvres. Moyennant cette condition, les Maîtres se désistaient pour toujours de leurs poursuites et renonçaient à leurs prétentions.

n.m. On rouvre les écoles.

Les choses ayant été réglées de part et d'autre, M. * de La Salle envoya à Paris 188
un Frère intelligent (*n.m. 1706*) qui était chargé de ratifier le traité et de le cimenter de manière qu'il n'y eût plus de retour à de nouvelles chicanes de la part des maîtres. Ensuite, il remit dans la maison un nombre suffisant de Frères pour tenir les écoles, qui se trouvèrent bien diminuées par les bornes qu'on leur avait prescrites, mais qui, en récompense, ont toujours subsisté depuis dans un état tranquille, et exempt de vicissitudes.

n.m. M. de La Salle va faire une retraite chez les Carmes déchaussés.

Quand M. de La Salle eut entièrement terminé cette affaire, il songea sérieusement à se retirer dans quelque solitude où dégagé de tout autre soin, il put vaquer plus à loisir à la prière et faire une revue générale sur lui-même. Il y avait longtemps qu'il en avait le désir, mais tant de différentes affaires, qui se succédaient les unes après les autres, en avaient toujours retardé l'exécution. Enfin libre, et ne prévoyant rien qui pût l'arrêter, il fit confidence de sa résolution à un ou deux des Frères seulement, sur la discrétion desquels il comptait et vint secrètement à Paris faire une retraite chez les Pères Carmes déchaussés. La vénération particulière qu'il avait pour Ste Thérèse, dans les ouvrages de laquelle il avait * puisé l'esprit d'oraison pour lequel il avait un si grand attrait et 189
l'estime particulière qu'il faisait des Religieux de sa réforme, lui fit préférer cette maison

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

pu se retirer aussi commodément. Il y passa quinze jours dans un recueillement et une [1] *union*
115 *intime avec Dieu.* * *Il y étudia particulièrement les voies dures et pleines de contradictions dans lesquelles Dieu avait fait marcher* [2] *Ste Thérèse, lorsqu'elle entreprit de réformer son Ordre* [3]. *Il se résolut, à son exemple, de mépriser tous les pièges que le démon lui préparerait dans la suite et s'engagea à surmonter avec courage toutes les traverses auxquelles il pourrait* [4] *être exposé.*

Il revient à St-Yon et ranime la ferveur des Frères.

Son absence avait jeté les Frères de St-Yon [5] *dans de grandes inquiétudes. Ils furent agréablement* [6] *surpris de le revoir. Sa présence calma leurs esprits. Il* [7] *se servit utilement des sentiments de joie que son retour avait mis dans le cœur de ses chers disciples, pour les porter avec plus d'ardeur à la perfection de leur état. Il leur faisait de fréquentes exhortations, animées de cet esprit intérieur et de cette piété vive et tendre qu'il avait puisée dans les jours de sa retraite, et par ces secours présentés à propos, il soutenait la ferveur de ses Novices.*

On lui propose des établissements en Provence.

Il y avait plusieurs années [8] *que des personnes de considération et de piété lui demandaient des sujets pour établir des écoles gratuites dans la Provence et aux environs. La proposition qu'elles lui en firent, lui donna lieu de faire bien des réflexions. Il envisageait d'une part, l'ample carrière que ces établissements lui ouvraient pour travailler à l'instruction des pauvres, d'un autre côté, il pensait aux inconvénients qu'il y aurait d'envoyer des Frères si loin, qu'il ne serait pas à portée de veiller sur eux et de leur donner les avis nécessaires pour les soutenir dans la ferveur de leur vocation, qu'il ne lui serait pas facile de fournir ces nouvelles écoles de bons sujets, sans affaiblir les anciennes et plus que tout cela, qu'il était dangereux d'exposer les Frères de l'Institut qui ne faisaient pas profession de science, dans des pays infectés pour*
116 *la plupart des hérésies des derniers temps. Tout cela* * *se présentait vivement à son esprit et le tenait en suspens.*

Cependant, comme on ne cessait [9] *de le presser, il accorda enfin ce qu'on lui demandait.*

Etablissement d'Avignon.

Il commença par la ville d'Avignon, à la sollicitation de la Dame de Chateaublanc, femme d'un trésorier du Pape dans le Comtat. Cette dame vraiment pieuse et pleine de charité pour les pauvres, ne cessait de solliciter son mari de faire venir des Frères de l'Institut pour ouvrir [10] *une école gratuite dans la ville et de son consentement elle destina une somme pour les établir. Les retards que M. de La Salle apportaient à l'exécution de ses désirs, la privèrent de la satisfaction de les voir accomplis* [11]. *Mais après sa mort, le Sieur de Chateaublanc se fit un devoir d'exécuter ses dernières volontés. Il écrivit à M. de La Salle pour lui donner de*

---

[1] *dans un recueillement et union intime avec Dieu.*
[2] *dans lesquelles Dieu avait conduit Ste Thérèse...*
[3] *lorsqu'elle entreprit l'établissement de son Ordre.*
[4] *il pouvait être exposé.*
[5] *Son absence avait jeté les Frères dans de grandes...*
[6] *Ils furent également surpris de le revoir.*
[7] *M. de La Salle se servit utilement.*
[8] *Il y avait longtemps que des...*
[9] *comme on ne cessait point de le presser...*
[10] *des Frères de l'Institut pour avoir une école gratuite...*
[11] *de la satisfaction de les voir accomplir. Mais...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

à toutes les autres. Il y passa quinze jours dans un recueillement et une union intime avec Dieu. Il y puisa de nouvelles forces dans une prière continuelle pour être en état de soutenir avec courage les peines et les traverses qu'il prévoyait dès lors qu'on pourrait lui susciter dans la suite et retourna à sa maison de St-Yon où ses chers enfants étaient dans de grandes inquiétudes à son sujet. Il calma leurs esprits par sa présence, et employa utilement les nouvelles lumières qu'il venait d'acquérir dans sa retraite, pour les animer plus que jamais à tendre à la plus grande perfection de leur état.

n.m. Ecoles de Provence.

Pendant qu'il se tenait ainsi renfermé dans sa maison de St-Yon, où il goûtait à loisir le repos après lequel il avait tant soupiré, Dieu ouvrait à son zèle une nouvelle carrière dans la Provence et aux environs. Dès l'an 1702, des personnes de considération et de piété, avaient projeté * d'y fonder des écoles gratuites. Elles n'ignoraient pas le 190
fruit qu'elles produisaient dans les endroits où elles étaient déjà établies. On s'était adressé dès ce temps-là à M. de La Salle pour lui demander des Frères de l'Institut. L'entreprise lui fit faire de nouvelles réflexions. Envoyer des Frères si loin sans être à portée de les voir pour leur donner les avis nécessaires, c'était les abandonner pour ainsi dire à eux-mêmes. D'ailleurs la crainte qu'il avait de les exposer dans des pays pour la plupart infestés des hérésies des derniers temps, lui faisait craindre qu'ils n'eussent pas assez de talents pour empêcher que leur contagion ne se glissât imperceptiblement dans leurs écoles, vu qu'ils n'étaient pas instruits dans les matières de controverses. Toutes ces raisons se présentaient à son esprit et le tenaient dans une espèce d'irrésolution qui le tenait comme en suspens.

Cependant comme on ne cessait de le presser et qu'il ne pouvait plus se refuser avec bienséance aux instances qu'on lui faisait, il consentit enfin, et commença par la ville d'Avignon.

* *n.m. Ecole d'Avignon.* 191

J'ai déjà dit qu'on était redevable de ce premier établissement aux sollicitations de Madame de Chateaublanc, femme d'un trésorier du Pape dans le Comtat. Cette Dame vraiment chrétienne et pleine de sentiments pour l'instruction des pauvres, ne cessait de presser M. son mari de consentir à ce qu'elle destinât un fonds pour l'établissement d'une école gratuite dans cette ville. Les délais que M. de La Salle avait apportés pour concourir à ses pieux désirs, en retardèrent l'exécution de manière qu'elle mourut sans pouvoir se procurer cette satisfaction. Mais, M. de Chateaublanc se fit un devoir d'exécuter ses dernières volontés. Il écrivit pour ce sujet à M. de La Salle et le pressa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

nouvelles assurances de ses dispositions et le pressa d'envoyer deux Frères à Avignon. Ils arrivèrent dans le courant de l'année 1707 (n. m. 1707) [1]. *Le Sieur de Chateaublanc les logea dans une maison particulière en attendant que celle qu'il avait achetée pour tenir les écoles fut en état et il suppléa généreusement à ce qui manquait au legs pieux de son épouse.*

Seconde école à Avignon.

Pendant qu'on disposait toutes choses, les deux Frères se présentèrent [2] *à Maurice de Gontery, archevêque d'Avignon. Il les reçut avec bonté et leur promit sa protection. Munis de ce pouvoir, ils ouvrirent l'école qui devint très fréquentée en peu de temps. Elle se trouva, par l'événement* [3], *trop petite pour contenir tous les enfants qui se présentaient* [4]. *L'Archevêque en prit connaissance et satisfait du fruit que faisaient les Frères, il voulut être le fondateur d'une seconde école. Il approuvait fort la méthode dont ils se servaient pour instruire leurs écoliers. Il les faisait souvent venir devant lui et prenait plaisir à leur faire répéter le catéchisme.*

Etablissement à Grenoble : *Ca* p. 120-121.

Etablissement à Mende.

D'Avignon, les écoles se répandirent dans les villes voisines. Mre François de Piencourt,
117 *évêque de Mende, capitale du Gévaudan, * demanda des Frères à M. de La Salle. Il obéit, il en détacha d'abord un de la communauté de Rouen qui alla à Mende pour préparer les lieux. L'Evêque craignait que l'affaire ne tirât* [5] *en longueur. Il pressa de nouveau M. de La Salle par une lettre dont voici le contenu :*

« Je ne puis, M., assez bénir Dieu de vous avoir inspiré le dessein de former des maîtres d'école pour instruire la jeunesse, et la former dans la piété chrétienne. Les séminaires forment les bons ecclésiastiques, mais les bons maîtres d'école donnant les premières impressions de la piété et de la religion chrétienne peuvent [6] *contribuer à sanctifier tous les chrétiens. On ne*

[1] *Ils y arrivèrent en l'année 1707. Le Sieur...*
[2] *les Frères allèrent se présenter à Maurice...*
[3] *Elle se trouva trop petite...*
[4] *tous les enfants qui s'y présentaient.*
[5] *L'Evêque craignit que l'affaire ne traînât...*
[6] *peuvent beaucoup contribuer...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'envoyer deux Frères à Avignon (*n.m. 1707*) qui y arrivèrent la même année. M. de Chateaublanc les logea d'abord dans une maison d'ami en attendant que celle qu'il avait achetée pour les écoles fût en état et suppléa généreusement à ce qui manquait au legs pieux de la Dame son épouse, pour avoir part au mérite de cette œuvre de charité.

* *Deuxième école à Avignon.* 192

Pendant qu'on disposait tout ce qui était nécessaire pour la commodité des Frères, ils furent se présenter à Messire De Gontery, archevêque de cette ville, qui les reçut avec une bonté paternelle et leur accorda sa protection. Ils allèrent ensuite ouvrir leur école qui devint si nombreuse que peu de temps après, on fut obligé d'en établir une seconde pour décharger celle-ci. Ce fut M. l'Archevêque lui-même qui prit soin de la fonder. Il était si satisfait de la méthode dont les Frères se servaient pour instruire les écoliers, qu'il les faisait venir fréquemment dans son palais et prenait plaisir à faire répéter devant lui le catéchisme à ces enfants, de sorte que par cette marque d'attention, il inspirait du respect pour les Frères et donnait de l'émulation à leurs écoliers.

n.m. 1707. Ecole de Grenoble.

Ce fut vers le même temps qu'on proposa d'ériger des écoles gratuites à Grenoble. Plusieurs ecclésiastiques zélés pour l'instruction de la jeunesse formèrent entre eux une société chrétienne dont l'objet principal était le soulagement des pauvres de la ville. Plusieurs conseillers du Parlement, qui avaient connaissance * de l'utilité de cette société, 193
voulurent s'y joindre pour participer aux bonnes œuvres des membres qui la composaient. Messire Ennemond Allemand de Mont-Mortin, leur évêque, s'en rendit le protecteur et le chef, et tous de concert, se prescrivirent certaines Règles de piété, qu'ils s'engagèrent de suivre. Ils formèrent un Bureau de charité où ils s'assemblaient régulièrement pour examiner les besoins des pauvres et pourvoir aux nécessités publiques. Un de leurs premiers soins, fut l'instruction des enfants. Le moyen d'y réussir était d'établir des écoles gratuites. Ils s'adressèrent à M. de La Salle et lui demandèrent des Frères en nombre suffisant pour les conduire. Ils se taxèrent eux-mêmes pour fournir à la dépense nécessaire et s'obligèrent à donner tous les ans une somme fixe pour leur entretien. La première école fut ouverte sur la paroisse de St-Laurent et quelques années après on en établit une autre sur celle de St-Hugues pour soulager la première et donner plus de facilité aux enfants des différents quartiers de s'y rendre.

* *n.m. Ecole de Mende.* 194

D'Avignon, les écoles se répandirent dans les villes voisines. Messire de Piencourt, évêque de Mende, capitale du Gévaudan, demanda aussi des Frères à M. de La Salle pour en établir dans son diocèse. Il fallut penser à lui donner cette satisfaction. Il fit partir de Rouen un Frère pour aller disposer les voies et prendre les arrangements nécessaires. L'Evêque qui prévoyait que les choses pourraient tirer en longueur, écrivit à M. de La Salle pour presser l'arrivée des Frères en ces termes : « Je ne puis, M., assez bénir Dieu de vous avoir inspiré le dessein de former des maîtres d'école pour instruire la jeunesse et la former dans la piété chrétienne. Les séminaires forment les bons ecclésiastiques, mais les bons maîtres d'école donnant les premières impressions de la piété et de la religion chrétienne, peuvent contribuer à sanctifier tous les chrétiens. On ne peut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

peut être plus content que je le suis du Frère que vous m'avez envoyé qui commence, en attendant le secours des autres, pour [1] *instruire notre jeunesse. Je vous serai fort obligé d'y joindre un bon sujet qui soit capable tant pour l'écriture que pour l'arithmétique, étant le moyen d'attirer toute la jeunesse et par là, leur donner* [2] *les premières impressions de la piété chrétienne. Je leur donnerai de ma part, toute la protection qu'ils peuvent attendre, en sorte qu'ils auront une satisfaction parfaite dans leur emploi en cette ville. Le Frère qui est ici peut vous rendre compte de mes bons sentiments pour lui, et pour cet établissement. Je vous supplie, Monsieur* [3], *que mes bons sentiments augmentent par le bon choix que vous ferez des sujets* [4] *que vous m'enverrez. Je vous en serai sensiblement obligé, et de me* [5] *croire, avec une estime particulière, François* [6], *Evêque de Mende, ce 8 avril 1707 ». Il est aisé de voir par cette lettre, qu'on a donnée exprès dans son entier, l'estime que l'Evêque de Mende faisait des établissements de M. de La Salle et avec quel zèle il s'employait à procurer ce secours à son peuple qui a eu le bonheur de conserver la pureté de la foi* [7] *catholique, quoique environné au dehors d'hérétiques calvinistes* [8].

Etablissement à Marseille.

On apprit à Marseille qu'on avait établi des écoles gratuites à Avignon et à Mende. L'Evêque de Marseille [9] *voulut procurer ce secours à son diocèse. Il demanda d'abord deux*
118 *Frères à * M. de La Salle pour commencer une école dans la ville, en attendant qu'il pût s'arranger pour en augmenter le nombre dans la suite. Mais dans le temps qu'il y pensait, il fut nommé par le Roi à l'Archevêché d'Aix, de sorte que les deux Frères restèrent sans espérance de faire d'autres progrès* [10].

Etablissement à Alès.

Quelques années auparavant, la ville d'Alès avait été démembrée de l'Evêché de Nîmes par le Roi Louis XIV, qui la fit ériger en évêché par le Pape Innocent XII. François Maurice, chef des Missions Royales du pays [11], *en fut élu premier Evêque. Il s'appliqua d'abord à former de nouveaux établissements de piété dans la ville, pour les opposer à la puissance des hérétiques qui y dominent* [12]. *Il était de la dernière conséquence d'y avoir de bons maîtres pour inspirer de bonne heure aux enfants les principes de la religion catholique et les détacher insensiblement des préjugés de l'erreur dans laquelle ils étaient nés. Dans cette vue, il obtint de la piété du Roi des fonds pour établir des Ecoles Royales, et il en confia la conduite aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Les Calvinistes firent tous leurs efforts pour les traverser. Mais comme les Frères étaient sous la protection du Roi et de l'Evêque, on ne put empêcher*

---

[1] *à instruire notre jeunesse...*
[2] *et par là de lui donner les...*
[3] *Je vous supplie, que mes bons sentiments augmentent...*
[4] *que vous ferez des maîtres d'école que vous...*
[5] *obligé, je vous prie de me croire...*
[6] *F. P. de Piencourt, Evêque...*
[7] *de conserver la foi catholique...*
[8] *quoique environné d'hérétiques calvinistes au dehors.*
[9] *L'Evêque voulut procurer...*
[10] *restèrent sans apparence de faire d'autres progrès.*
[11] *Chef des Missions Royales, en...*
[12] *à la puissance des hérétiques qui y sont le parti dominant.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

être plus content que je le suis du Frère que vous m'avez envoyé, qui commence, en attendant le secours des autres, pour instruire notre jeunesse. Je vous serai fort obligé d'y joindre un bon sujet qui soit capable tant pour l'écriture que pour l'arithmétique, * étant le moyen d'attirer toute la jeunesse et par là, lui donner les premières impressions 195
de la piété chrétienne. Je leur donnerai, de ma part, toute la protection qu'ils peuvent attendre, en sorte qu'ils auront une satisfaction parfaite dans leur emploi en cette ville. Le Frère qui est ici peut vous rendre compte de mes bons sentiments pour lui et pour cet établissement. Je vous prie, M., qu'ils augmentent par le bon choix que vous ferez des sujets que vous m'enverrez. Je vous suis sensiblement obligé, et de me croire avec une estime particulière, etc... F. Ev. de Mende, le 8 avril 1707 ». On voit, par la lecture de cette lettre, le cas que M. l'Evêque de Mende faisait des écoles gratuites et l'estime particulière qu'il avait conçue pour la personne de M. de La Salle, qui en était l'Instituteur. Aussi reconnut-il qu'elles lui étaient d'un grand secours pour maintenir ses peuples dans la foi catholique et les préserver du poison de l'hérésie dont ils étaient environnés.

n.m. Ecole de Marseille.

Ce fut aussi ce qui engagea plusieurs Evêques des provinces circonvoisines à en procurer des établissements dans leurs diocèses et de les confier aux * soins de M. de 196
La Salle, qui de son côté ne négligeait rien de ce qui dépendait de sa bonne volonté pour leur donner cette satisfaction. Il en envoya deux cette même année à M. l'Evêque de Marseille qui (*n.m. 1707*) les lui avait demandés pour commencer un établissement en attendant qu'il en pût faire un plus considérable, dans la suite, selon ses projets. Mais dans le temps qu'il pensait à les exécuter, il fut nommé Archevêque d'Aix, de sorte que les Frères restèrent ainsi plusieurs années jusqu'à ce que M. de La Salle y formât un Noviciat comme nous le rapporterons plus bas.

n.m. Ecole d'Alès.

Quelques années auparavant, le Roi Louis XIV avait détaché la ville d'Alès, de l'Evêché de Nîmes et y avait nommé pour premier Evêque Messire François Maurice, chef des Missions Royales, qu'il avait fondées dans le pays pour travailler à la conversion des Calvinistes du Bas-Languedoc. Aussitôt qu'il eut reçu les Bulles du Pape Innocent XII, il s'attacha principalement à former de nouveaux établissements de piété pour les opposer à la puissance des hérétiques qui y faisaient le parti dominant. Il savait par sa propre expérience * de quelle conséquence il était d'avoir de bons maîtres pour 197
inspirer de bonne heure aux enfants les principes de la foi catholique, pour les détacher insensiblement des préjugés de l'erreur dans laquelle ils étaient nés. Dans cette vue, il obtint de la piété du Roi des fonds pour établir des Ecoles Royales et en confia la conduite (*n.m. 1708*) aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Les Calvinistes, alarmés de cette nouveauté, firent tous leurs efforts pour les traverser dans ces commencements, mais parce qu'ils étaient sous la protection du Roi et de l'Evêque diocésain, les tentatives qu'on fit pour les dégoûter n'eurent pas d'effet et ces religionnaires furent contraints

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

leur établissement [1]. *Tout ce que purent faire les huguenots, fut d'empêcher leurs enfants de fréquenter les écoles et ils eurent grand soin* [2] *de les faire instruire par des maîtres de leur parti.*

L'Evêque, toujours vigilant, s'aperçut de l'abus. Il obtint aussitôt un ordre du Roi qui défendait [3] *à toutes personnes d'enseigner dans la ville sans le consentement des Frères préposés pour les écoles. Il enjoignait aussi* [4] *aux pères et mères* [5] *sans distinction, d'envoyer leurs enfants aux catéchismes qui se faisaient chez les Frères les dimanches et fêtes* [6], *sous peine d'une amende pécuniaire contre les contrevenants* [7]. *Les ordres du Roi furent exécutés, mais quand les enfants rentraient chez eux, leurs parents* [8] *travaillaient à détruire les bonnes impressions qu'on leur avait données. De sorte que les Frères étaient occupés à un travail le plus souvent infructueux. L'Evêque les animait par son zèle, les encourageait à ne pas se*
119 *rebuter* [9] *de semer dans une terre* * *ingrate qui, avec le temps, pourrait produire de bons fruits. Dieu bénit leur travail, de manière qu'il y en eut plusieurs qui se convertirent.*

Etablissement à la ville des Vans. Les Frères y sont persécutés par les Calvinistes.

L'établissement d'Alès en fit naître un autre dans la petite ville des Vans [10] *au diocèse d'Uzès. L'abbé de St Jean, de cette ville, né de l'illustre* [11] *maison des Barons d'Elze dans le Vivarais, en fut le fondateur. Son zèle pour la conversion des hérétiques lui fit entreprendre l'établissement des Ecoles Chrétiennes dans cette ville. Il y trouva de fortes oppositions, il les leva par l'autorité de l'Intendant de la Province* [12] *qui vint sur les lieux. Les habitants qui supportaient impatiemment un joug qui leur paraissait dur, faisaient leurs efforts pour le secouer, mais toujours inutilement, parce que la même autorité qui les avait soumis, avait soin de les réprimer. Ils eurent recours à la violence. Ils attentèrent plusieurs fois à* [13] *la vie des Frères, leur tendirent des pièges, firent des barricades dans la rue pour les empêcher de sortir de chez eux. Voyant que toutes leurs insultes ne lassaient pas la patience des Frères qui étaient devenus l'objet de leur haine, ils s'attroupèrent un jour, investirent la maison pendant* [14] *la nuit, résolus de la détruire et de massacrer tout ceux qui s'y rencontreraient. Ils attaquèrent d'abord la porte et les fenêtres à coups de pierres. Ils tentèrent de franchir les murs et firent tous leurs efforts pour venir à bout de leurs desseins pernicieux* [15]. *Les Frères, pendant cet orage, étaient en prière dans leur oratoire, offrant à Dieu leurs vies comme des victimes qu'on voulait immoler à sa gloire, mais ils furent délivrés du danger qui les menaçait par l'autorité publique. On dissipa cette troupe de fanatiques et on fit une punition exemplaire des auteurs de la sédition. M. de La Salle, informé de la constance avec laquelle les Frères*

---

1 *on ne put empêcher qu'ils ne s'établissent.*
2 *ils eurent un grand soin...*
3 *qui défendit à toutes personnes...*
4 *il enjoignit aussi...*
5 *aux pères et aux mères...*
6 *chez les Frères, les fêtes et dimanches...*
7 *aux contrevenants.*
8 *quand les enfants rentraient chez leurs parents, ils...*
9 *à ne se rebuter pas...*
10 *Cet établissement en fit naître un autre sur la ville des Vans...*
11 *L'abbé de St Jean, de cette ville, de l'illustre maison...*
12 *par l'autorité de l'Intendant, qui vint sur les lieux.*
13 *plusieurs fois sur la vie des Frères...*
14 *la maison, la nuit...*
15 *pour venir à bout de leurs pernicieux desseins.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de céder à l'autorité. Tout ce qu'ils purent faire, fut d'empêcher leurs enfants de fréquenter les écoles et de les faire instruire chez eux par des maîtres de leur secte.

n.m. Ordre aux Calvinistes d'y envoyer leurs enfants.

L'Evêque attentif à tout, obtint aussitôt un ordre de la Cour qui faisait défense à qui que ce fût d'enseigner dans la ville sans la permission des Frères et qui enjoignait aux pères et mères, sans distinction et sous de grièves peines, d'envoyer leurs * enfants 198
au catéchisme qu'ils faisaient régulièrement les dimanches et les fêtes. Les ordres du Roi furent exécutés, mais lorsque les enfants étaient de retour à leur maison, les parents travaillaient à détruire la doctrine qu'on leur avait enseignée de sorte que les Frères étaient occupés à un travail ingrat et souvent infructueux. L'Evêque, à qui ils avaient soin de rendre compte de leur peine, les animait par son zèle et les encourageait à ne pas se rebuter de semer dans une terre ingrate qui, à la fin, pouvait produire de bons fruits. Effectivement, Dieu bénit leur travail et ils eurent la consolation d'en convertir plusieurs qui persévérèrent dans la religion catholique.

Ecole de la ville des Vans : Re, p. 209-211.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

avaient soutenu le péril qui les menaçait, rendit à Dieu des actions de grâces des saintes dispositions qu'il avait mises dans le cœur de ses disciples.

Monsieur de La Salle visite les maisons de Provence.

Lorsqu'il fut parfaitement assuré de la solidité des établissements des écoles faits en
120 *Provence* [1]*, il jugea que sa présence était nécessaire* (n. m. 1708) * *pour y donner la dernière perfection.*
Il partit donc de Rouen en 1708, *pour aller visiter ces nouveaux établissements.* (n. m. 1708). *Il fut reçu avec une joie singulière des Evêques des villes par lesquelles* [2] *il passait et des personnes les plus qualifiées de la Province. On voulait même le retenir absolument* [3] *dans le pays, mais ses affaires l'obligèrent d'abréger son voyage et de retourner à Rouen pour satisfaire l'empressement de plusieurs Evêques qui lui demandaient des Frères de son Institut* [4] *pour faire des établissements dans leurs diocèses.*

Etablissement à Moulins.

Il envoya d'abord deux Frères à Moulins en Bourbonnais, pour y tenir les écoles, à la sollicitation d'un bon prêtre qui avait passé presque toute sa vie à instruire les enfants de la ville. L'âge et l'expérience lui avaient appris de quelle conséquence il était, de bien élever la jeunesse. Il crut ne pouvoir mieux se décharger de ce soin, dont il n'était plus capable, que sur les Frères [5] *des Ecoles Chrétiennes qui étaient en réputation. Le grand crédit que lui avaient acquis sur les esprits, sa piété et ses bons services, lui aplanit toutes les difficultés qu'un autre aurait* [6] *pu trouver dans la ville pour faire agréer cet établissement. Il parla avantageusement des Frères. On l'écouta volontiers, on l'en crut sur sa parole avant que de connaître les Frères* [7]*. On les admit dans la ville et on eut la consolation de voir qu'ils répondaient à l'idée qu'on s'en était formée. On sut même bon gré de cet établissement à celui qui en était l'auteur.*

Etablissement à Dijon.

Cet établissement [8] *fut suivi, peu de temps après, de celui qui se fit à Dijon. On en est redevable à la piété de M. Rigolet* [9]*, fils du premier Président de la Chambre des Comptes de cette Ville. La charité tendre et compatissante qui est héréditaire dans cette famille porta ceux de cette famille* [10] *à consacrer une partie de leur bien à fonder les Ecoles Chrétiennes pour l'instruction des pauvres, et les Frères ont toujours subsisté* [11] *depuis, du fruit de leurs libéralités.*

---

[1] *Lorsqu'il fut exactement sûr que ses établissements de Provence prenaient un bon train, il jugea...*
[2] *des Evêques des villes où il passait...*
[3] *On voulait même le retenir dans le pays...*
[4] *qui lui demandaient des Frères pour faire des...*
[5] *Il crut ne pouvoir mieux se remettre du soin qu'il ne pouvait plus prendre, qu'entre les mains des Frères des Ecoles...*
[6] *qu'un autre que lui aurait pu trouver dans la ville...*
[7] *avant que de les connaître. On les admit...*
[8] *Il fut suivi...*
[9] *On en est redevable à M. Rigolet, fils...*
[10] *dans cette famille, les porta à consacrer...*
[11] *et les Frères ont toujours joui depuis, du fruit...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. M. de La Salle visite les établissements de Provence et du Languedoc.

M. de La Salle, que les Frères informaient souvent de leur situation, et qui lui témoignaient l'empressement qu'ils avaient de se rapprocher de lui pour être plus à portée de prendre ses avis sur les difficultés qui se présentaient dans l'exercice de leurs emplois, crut qu'il ne devait plus différer à leur porter du secours. (*n.m. 1708*). Il partit donc de Rouen cette année pour aller visiter ses établissements de Provence et du Languedoc. Il * y arriva sans s'être annoncé et surprit agréablement les Frères. Il fut 199
reçu avec distinction par les Evêques des lieux et les personnes les plus qualifiées de la province. On fit plusieurs tentatives pour l'y arrêter. On lui proposa de nouveaux établissements qui demandaient qu'il restât du temps pour prendre les arrangements nécessaires. Mais il avait d'autres affaires plus pressantes qui l'obligèrent d'abréger son voyage et de retourner promptement à Rouen où on l'attendait pour travailler à d'autres établissements.

Etablissement à Moulins : Re, p. 212-213.

Ecole de Dijon : Re, p. 213.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Etablissement à Grenoble.

Ce fut environ vers le même temps qu'on proposa d'établir des écoles [1] *à Grenoble. Quelques ecclésiastiques zélés pour l'instruction de la jeunesse formèrent une société chrétienne*
121 *qui avait pour objet* * *principal, de pourvoir au soulagement des pauvres de la ville. Insensiblement elle se trouva soutenue par les magistrats les plus qualifiés du Parlement qui voulurent contribuer de leur crédit et de leur bourse à cette œuvre de charité. Ennemond Allemand de Montmorin* [2]*, leur Evêque, s'en fit le protecteur et le chef. Et tous, de concert, s'imposèrent certaines règles de piété qu'ils s'obligèrent de suivre. Ils formèrent un bureau où ils s'assemblaient certains jours marqués, pour y faire le rapport des besoins des pauvres et y pourvoir. Un de leurs premiers soins fut de trouver des fonds suffisants pour faire instruire les enfants des pauvres. Ils se taxèrent eux-mêmes et s'engagèrent à fournir tous les ans une somme certaine pour l'entretien des maîtres qui seraient chargés des écoles. On demanda à M. de La Salle des Frères de son Institut. Il en envoya un nombre suffisant. La première école fut ouverte sur la paroisse de St-Laurent et quelques années après on en établit une autre sur celle de St-Hugues* [3]*, pour décharger la première qui était devenue très nombreuse.*

Etablissement à Versailles. (n. m. 1709).

Ce dernier établissement fut suivi de près de celui qui se fit à Versailles l'année suivante, 1709 [4]*, par les soins du Sieur Huchon, Curé de la paroisse. Il ne lui fut pas difficile de trouver les ressources et la protection nécessaires pour y réussir auprès du Roi Louis XIV, qu'on sait l'avoir honoré jusqu'à la mort de son estime et de sa confiance. Il obtint tout ce qu'il demanda en faveur de ses pauvres et remit le soin de les faire instruire à l'attention de* [5] *M. de La Salle qui seconda ses bonnes intentions, à la satisfaction du public et de ceux qui l'en avaient chargé.*

Etablissement à Boulogne-sur-Mer.

Enfin, le dernier établissement que fit M. de La Salle fut celui de la ville de Boulogne-sur-mer. Le Sieur La Cocherie, (n. m. 1710) *voulut procurer cet avantage à sa patrie, et il* [6] *en fit tous les frais. Il demanda quatre Frères de l'Institut pour former deux écoles dans la ville. Ils furent* [7] *d'abord se présenter à l'Evêque de Boulogne, Pierre de Langle, qui les reçut aussi favorablement qu'il avait fait* [*pour*] *ceux qui s'étaient établis neuf ans auparavant à Calais, ville de son diocèse* [8]*. Il leur donna même de nouvelles marques de sa bonne volonté. Il les fit loger dans son séminaire, en attendant que la maison qu'on leur destinait dans la basse ville fût accommodée et il* [9] *fonda la seconde école dans la haute ville, pour la commodité des enfants. Le zèle que les bourgeois firent paraître pour procurer une maison commode*
122 *aux Frères* * *donna lieu de presser l'ouvrage. Le Marquis de Colembert, gouverneur de la*

---

[1] *Ce fut environ ce même temps qu'on proposa de les établir à Grenoble.*
[2] *M. Ennemond Alemart de Montmartin, leur Evêque...*
[3] *on en établit une autre sur la paroisse de St-Hugues...*
[4] *qui se fit à Versailles l'année suivante, par les soins...*
[5] *et remit le soin de les faire instruire à M. de La Salle...*
[6] *et en fit tous les frais.*
[7] *Ils allèrent d'abord se présenter...*
[8] *ceux qui s'étaient établis à Calais neuf ans auparavant...*
[9] *et fonda la seconde école...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Etablissement à Grenoble : Re, p. 192-193.

n.m. 1709. Ecole de Versailles.

Celui qui se fit à Versailles l'année suivante lui fut proposé par M. Huchon, Curé de cette ville, qui voulut procurer cet avantage aux pauvres de sa paroisse. Il ne lui fut pas difficile de trouver les ressources et la protection nécessaires pour y réussir, puisque tout le monde sait que Louis XIV l'a honoré de son estime et de sa confiance tant qu'il a vécu.

Ecole de Boulogne et Visite de M. de La Salle à Boulogne : Re, p. 213-216.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ville sous le Duc d'Aumont, avait lui-même [1] *tracé les alignements du terrain qu'on leur avait assigné. On l'avertit que les bâtiments étaient interrompus faute de matériaux. Il vint, anima l'ouvrage par sa présence. Chacun s'empressa d'y mettre la main, de sorte que l'édifice se trouva bientôt prêt* [2] *et les Frères y furent logés.*

M. de La Salle va visiter la maison de Boulogne.

M. de La Salle arriva à Boulogne dans ces entrefaites. Il fut agréablement surpris de l'empressement avec lequel chacun se portait à la construction du bâtiment des Frères, et [3] *il jugea de là, combien les peuples seraient favorables à son nouvel établissement. L'idée qu'on y* [4] *avait de son mérite lui attira l'attention de toute la ville. Chacun* [5] *voulait voir cet homme si respectable et dont la réputation donnait une si haute idée de sa vertu. Son humilité souffrit beaucoup dans le séjour qu'il fut obligé de faire à Boulogne. Tout le monde lui rendait des honneurs et des marques de distinction* [6] *qui n'étaient nullement de son goût. Il aurait même voulu pouvoir se dispenser de faire certaines démarches d'éclat ; mais il ne voulait pas manquer aux règles de la bienséance chrétienne. Ainsi, après avoir fini ses affaires le plus promptement* [7] *qu'il lui fut possible, il quitta Boulogne, continua la visite de ses autres maisons, retourna* [8] *à Paris où il avait été obligé de rappeler son Noviciat dès l'année précédente. Il s'y renferma dans une grande retraite et se dédommagea en quelque sorte de la dissipation où l'avaient jeté tant d'établissements différents auxquels il avait été obligé de pourvoir d'une manière si rapide.*

Famine. Il quitte Rouen et ramène sa Communauté à Paris. (n. m. 1709).

La grande disette qui affligea la France cette année 1709, *obligea M. de La Salle* [9] *et tous les Frères, de quitter Rouen* [10]. *La Communauté de St-Yon fut elle-même réduite à une extrême pauvreté et contrainte de suivre le sort des autres. M. de La Salle qui veillait toujours aux besoins de ses enfants se détermina à les ramener à Paris. Il est vrai que la*
123 *misère* * *s'y faisait sentir plus vivement encore que dans les villes de province. Mais il avait la confiance* [11] *qu'il trouverait à Paris des ressources dans la charité de ses amis, pour soulager l'extrême indigence où étaient réduits les Frères* [12]. *Il fit donc chercher une maison à l'écart où il se retira avec eux. Comme ses besoins étaient grands à cause de la rareté des vivres* [13], *il ne laissa pas, malgré les secours qu'on lui fournissait, de souffrir beaucoup. Dieu bénit néanmoins la patience avec laquelle il soutint la privation du nécessaire. Elle fut si grande, qu'ils manquèrent généralement de tout. Ils n'avaient plus de pain, le boulanger qui avait coutume de fournir refusa de continuer parce qu'il n'était pas payé. Il n'y avait pas d'argent dans la maison pour le satisfaire. Dans cette extrémité, M. de La Salle eut recours à ses armes*

[1] *gouverneur de la ville sous le Duc d'Aumont, avait tracé les...*
[2] *se trouva bientôt en état et...*
[3] *des Frères. Il jugea...*
[4] *L'idée qu'on avait...*
[5] *Tout le monde voulait voir...*
[6] *Tout le monde lui rendait des honneurs et des distinctions...*
[7] *le plus succinctement...*
[8] *continua la visite des autres maisons et retourna à Paris...*
[9] *cette année, avait mis M. de La Salle et tous les Frères...*
[10] *dans la nécessité de quitter Rouen.*
[11] *Mais il avait confiance qu'il...*
[12] *où étaient réduits ses Frères.*
[13] *à cause de la disette des vivres...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. M. de La Salle quitte Rouen et ramène son Noviciat à Paris.

La grande disette qui affligea la France dans le courant de cette année, mit M. de La Salle dans la triste nécessité de quitter St-Yon de Rouen où il * ne pouvait plus 200
faire subsister son Noviciat, et de le transférer à Paris où on lui faisait entrevoir des ressources plus abondantes qu'en province. Il fit chercher une maison à l'écart où il se retira avec sa Communauté. Quelque bonne volonté que lui témoignassent ses amis pour fournir à ses besoins, il ne laissa pas que d'y souffrir beaucoup. Mais Dieu bénit la patience avec laquelle lui et les Frères supportèrent la misère où ils se trouvèrent réduits. Elle fut si grande qu'ils manquèrent absolument du nécessaire. Ils n'avaient plus de pain. Le boulanger qui avait coutume de leur en fournir leur en refusa, parce qu'il n'était pas payé, et l'argent manquait pour le satisfaire. M. de La Salle eut recours

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ordinaires. Il mit sa confiance en Dieu et se persuada fortement qu'il ne l'abandonnerait pas dans un besoin si pressant. Il ne fut pas longtemps sans ressentir les effets de sa confiance, car le lendemain, en allant dire la messe, il rencontra une personne sur la charité de laquelle il n'avait pas lieu de compter [1]. *Elle lui demanda où il allait. Il répondit : « Je vais célébrer la Ste Messe et prier Dieu qu'il envoie à notre Communauté ce qui lui est nécessaire pour vivre aujourd'hui, car elle est tout à fait dépourvue de nourriture et elle n'a pas de quoi en avoir ». La personne fut attendrie à ce récit et lui dit : « Allez en paix, je vais y pourvoir moi-même ». Ce qu'elle fit dans le moment et porta une somme considérable à la Communauté, qui se trouva, avec cette aumône, en état de subsister pendant le reste du temps que dura la famine* [2]. *Cependant, comme les Frères avaient eu beaucoup à souffrir pendant ce temps-là, il y en eut plusieurs qui se trouvèrent épuisés et qui tombèrent dangereusement malades.*

Monsieur de La Salle leur fit donner tous les soulagements nécessaires et par sa grande charité [3], *il les retira* [4] *des portes de la mort.*

Désertion de quelques Frères dyscoles.

Dieu qui voulait le sanctifier par les traverses de la vie, ne cessait d'éprouver sa vertu en différentes manières, et lorsqu'il se promettait quelque repos, il se voyait exposé à de nou-
124 *velles épreuves. Quelques Frères de l'Institut qu'il avait laissés à Paris * lorsqu'il fut s'établir à Rouen, s'étaient relâchés pendant son absence. Il tenta, à son retour* [5], *de les remettre dans leur devoir. Mais ces enfants dénaturés, méconnurent leur père. Ils s'élevèrent contre lui, lui refusèrent l'obéissance et murmurèrent hautement contre la sévérité des Règles qu'il avait établies. M. de La Salle essaya de les ramener doucement. Il porta même sa discrétion si loin qu'il confia à l'un* [6] *des deux, la conduite d'une maison nouvellement fondée en province. Il crut que cette marque de confiance pourrait le faire rentrer en lui-même et que* [7], *par ce moyen il gagnerait une âme à Jésus-Christ.*

Mais ce malheureux, loin de se reconnaître, prit un air de domination sur les autres, s'abandonna à une vie licencieuse et scandalisa la ville de manière [8] *que M. de La Salle sur les plaintes qu'on lui faisait, fut obligé de lui ordonner de revenir. Il méprisa les ordres de son Supérieur, quitta l'habit de l'Institut et retourna dans le monde. Les autres, excités à la rébellion par ce mauvais exemple, cherchèrent à se soustraire comme lui. Ils s'appuyèrent du crédit de quelques personnes qui les protégeaient et travaillèrent de concert* [9] *à faire un corps à part. Ils s'assurèrent secrètement d'une maison où ils devaient se retirer dans l'espérance qu'ils détacheraient insensiblement tous les autres de la juridiction de M. de La Salle.*

[1] *il n'avait pas lieu de fonder ses espérances. Elle lui...*
[2] *pendant le reste du temps que la famine dura.*
[3] *et par cette grande charité...*
[4] *les tira des portes de la mort.*
[5] *Il tâcha de les remettre dans leur devoir à son retour.*
[6] *il confia à un des deux...*
[7] *et, par ce moyen il gagnerait...*
[8] *et scandalisa la ville de façon que M. de La Salle...*
[9] *et travaillèrent à faire un corps à part.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

à ses armes ordinaires. Il mit sa confiance en Dieu et se persuada fortement qu'il ne l'abandonnerait pas dans un besoin si pressant. Il ne fut pas longtemps à en ressentir les effets. Car le lendemain, en allant dire la messe avec son recueillement ordinaire, il rencontra une personne sur la charité de laquelle il n'avait pas lieu de fonder ses espérances. Elle lui * demanda où il allait. Il répondit : « Je vais célébrer la sainte Messe 201
et prier Dieu qu'il envoie à notre Communauté ce qui lui est nécessaire pour vivre aujourd'hui, car elle est tout à fait dépourvue de nourriture et n'a pas de quoi en avoir ». La personne se sentit attendrie à ce discours et lui dit : « Allez en paix, je vais y pourvoir moi-même ». C'est ce qu'elle fit dans le moment et porta dix écus à la Communauté qui se trouva par cette aumône en état de se pourvoir de pain pour quelques jours. Cependant, comme elle avait eu beaucoup à souffrir dans une si grande disette, on ne put empêcher que plusieurs des Frères ne tombassent dans un grand épuisement. Il y en eut même plusieurs qui furent attaqués du scorbut, ce qui provenait de la mauvaise qualité des aliments qu'ils avaient pris, et cette maladie en réduisit quelques-uns à l'extrémité. M. de La Salle leur fit donner de prompts soulagements et par sa grande attention et les soins de M. Helvetius, fameux médecin, il les tira des portes de la mort.

n.m. Indocilité de quelques Frères.

Cependant, Dieu mettait toujours sa vertu à * de nouvelles épreuves, et dans le 202
temps qu'il commençait à respirer un air de repos, il fut troublé par un événement, dont il n'avait pas prévu les suites funestes. Quelques Frères de l'Institut, du nombre de ceux qu'il avait laissés à Paris pour continuer les écoles lorsqu'il s'était retiré à Rouen, s'étaient relâchés pendant son absence. Il travailla à son retour à les ramener à la Règle pour les remettre dans l'ordre, mais ces enfants dénaturés, le méconnurent et s'élevèrent contre lui. Ils lui refusèrent l'obéissance qu'ils lui devaient et bien éloignés de se soumettre avec docilité à ce qu'elle exigeait d'eux, ils murmuraient hautement contre la sévérité des Règles établies dans la maison. M. de La Salle, étonné de leur rébellion, essaya de les ramener par la douceur. Il porta même la condescendance jusqu'au point d'en détacher un à qui il confia la conduite d'une maison nouvellement fondée en province. Il essaya, par cette marque de confiance, de le faire rentrer en lui-même et lui donner le temps de se réformer, persuadé que quand il se verrait à la tête d'une communauté, il reprendrait des sentiments plus modérés et plus * réfléchis. 203

n.m. Leur désertion.

Mais ce mauvais cœur, loin d'être touché des bontés de M. de La Salle, se servit du remède même pour s'aigrir davantage. Il prit un air de domination sur ses confrères, qui les fatiguait, s'abandonna à une vie licencieuse et enfin scandalisa toute la ville par ses discours hautains et pleins d'arrogance, de sorte que M. de La Salle fut obligé de le rappeler. Il méprisa les ordres de son supérieur, quitta l'habit et retourna dans le monde où il s'était pratiqué une retraite pour y vivre plus au large. Il y en eut même plusieurs autres qui, entraînés par son mauvais exemple s'animèrent à la rébellion, et tentèrent divers moyens pour se soustraire à la juridiction de M. de La Salle. Ils s'appuyèrent du crédit de quelques personnes qui les protégeaient et qui les aidèrent à se détacher de l'Institut pour faire un corps à part. Ils cherchèrent secrètement une maison où ils devaient se retirer dans l'espérance d'attirer insensiblement les autres, pour se former entre eux un genre de vie plus douce et plus commode... * Tout devait être 204

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle est informé de leur dessein.

Tout était réglé selon le caprice de ces apostats.

Mais Dieu qui se plaît à confondre les conseils des impies, renversa tous leurs projets. Un des Frères, qui avait été du complot, touché du repentir de sa faute, vint se jeter aux pieds de M. de La Salle en présence de la Communauté, et là, fondant en larmes, lui découvrit tout le mystère d'iniquité. M. de La Salle, touché de compassion, lui représenta avec douceur l'énormité de son crime. Il fit tous ses efforts pour l'engager à la réparer par un retour sincère. Mais la confusion et la honte s'emparèrent de l'esprit de ce malheureux, et loin de faire des réflexions salutaires [1]*, il se livra de plus en plus à l'instabilité de son cœur et excita de nouveaux troubles dans la Communauté. M. de La Salle, toujours attendri sur le malheureux état de ce Frère, ne pouvait* [2] *se résoudre à retrancher du corps ce membre pourri. Il espérait contre toute espérance, qu'il pourrait rappeler cette brebis égarée. Il disait qu'il répondrait*
125 *à Dieu de la perte de cette âme qu'il lui * avait confiée. Mais pendant qu'il s'occupait de ces saintes réflexions, le mal ne faisait que s'aigrir, de sorte qu'il fallut enfin, que les principaux d'entre les Frères, prissent d'eux-mêmes le parti de le chasser de la maison, avec ceux qu'il avait entraînés dans la révolte. Par ce moyen le scandale cessa et aussitôt tout rentra dans le calme* [3].

Ecole dominicale sur la paroisse St-Sulpice *: Ca*, p. 82-83.

[1] *et loin de faire de salutaires réflexions, il se...*
[2] *M. de La Salle... ne put se résoudre...*
[3] *et aussitôt le calme rentra dans la maison*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

réglé selon leur caprice et ils s'imaginaient avoir assez d'expérience et de lumières pour réformer ce qu'ils trouvaient excessif dans la conduite que M. de La Salle tenait à leur égard.

n.m. Fausse pénitence d'un Frère qu'on est contraint de chasser.

Mais Dieu qui se plaît à confondre le conseil des superbes renversa tous leurs projets. Un des Frères qui avait été du complot, touché de repentir, vint se jeter à ses pieds en présence de la Communauté, et là, fondant en larmes, lui découvrit toute l'intrigue. M. de La Salle, touché de compassion, lui représenta avec douceur, l'énormité de sa faute, et fit tout ce que la charité d'un père tendre lui inspirait pour l'engager à la réparer par un retour sincère. Il donna quelques marques de conversion qui ne paraissaient pas équivoques. Mais la honte et la confusion qu'il eut de s'être accusé lui-même, se représentaient sans cesse à son imagination. Il se persuada qu'il était devenu un objet de mépris pour ceux qui étaient restés fidèles, et ces réflexions étaient devenues pour lui un poids accablant qui le fatiguait. Il n'eut pas la force de s'en délivrer. Il s'abandonna de plus en plus à l'instabilité de son cœur et excita de nouveaux * troubles dans la 205
Communauté. M. de La Salle, vivement touché de son malheur, ne pouvait encore se résoudre à retrancher du corps ce membre pourri. Il espérait contre toute espérance qu'il pourrait ramener cette brebis égarée. L'appréhension qu'il avait, de laisser périr une âme que Dieu lui avait confiée, lui faisait chercher des raisons pour lui donner le temps de rentrer dans son devoir. Il différa tant qu'enfin il fallut que les Frères prissent eux-mêmes le parti de le chasser avec ceux qui s'étaient rendus complices de sa révolte. Ce fut l'unique moyen qu'ils trouvèrent de faire cesser un scandale qui avait duré trop longtemps au préjudice du bon ordre, et tout rentra dans le calme.

n.m. 1709. Ecole dominicale sur la paroisse de St-Sulpice.

Ce fut dans le courant de cette année que s'exécuta le dessein qu'avait formé dix ans auparavant M. le Curé de St-Sulpice, d'établir dans sa paroisse une Ecole *Dominicale.* Elle était destinée, comme je l'ai dit ci-devant, à rassembler les dimanches et les fêtes, après-midi, les garçons ouvriers qui ne pouvaient pas se dérober à leur travail dans les autres jours de la semaine, pour se faire instruire * des principes de notre religion. 206
L'empressement avec lequel M. de La Salle s'était prêté à l'exécution de ce projet, dont il pénétrait les avantages, n'avait pas été secondé avec la même activité par ceux qui en avaient été les premiers mobiles, de sorte qu'on en avait presque perdu l'idée. Mais les circonstances s'étant trouvées plus favorables cette année, on prit de nouvelles mesures pour cet établissement. On demanda la permission à M. le Cardinal de Noailles qui sur l'exposé qu'on lui fit, approuva l'entreprise, et donna son consentement.

n.m. Même sujet.

On ouvrit cette académie chrétienne le dimanche suivant à midi où se rassemblèrent les garçons âgés de vingt ans et au-dessous. Le progrès en fut si prompt, qu'en peu de temps, on y compta jusqu'à deux cents écoliers qui étaient tous occupés selon leurs différents talents. Aux uns on apprenait le dessin, aux autres, l'arithmétique. On enseignait aux moins avancés à lire et à écrire. Ce premier exercice durait environ deux heures, après quoi, on faisait le catéchisme qui était suivi d'une exhortation proportionnée

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Etablissement de la ville des Vans : *Ca*, p. 119.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

à la condition et à la portée des auditeurs. * On conçoit aisément le fruit que ces assem- 207
blées produisirent dans Paris. Tous ceux qui se présentaient avec une bonne volonté, étaient assurés d'y être admis. C'était un moyen très utile de retirer du vice et du libertinage nombre de jeunes gens qui peu ou point instruits de leurs devoirs de chrétiens, passent ordinairement les jours de fêtes et de dimanches dans la débauche ou tout au moins dans la dissipation et l'inutilité. On leur donnait dans cette école, du goût pour les arts, on les mettait par ce moyen en état de faire leur fortune, et plus que tout cela, on leur apprenait l'art de faire leur salut en sanctifiant leur travail.

n.m. L'école dominicale détruite.

M. de La Salle était témoin de l'utilité de cet établissement, car il avait l'œil à tout. Il n'épargnait ni soins, ni dépenses pour mettre les deux Frères chargés d'enseigner le dessin, en état de devenir d'excellents maîtres. Mais il eut bientôt après, le chagrin de voir qu'il ne les avait élevés que pour leur perte. Ils s'enflèrent de leur talent et flattés par quelques-uns de leurs disciples de l'espé-*rance d'un gain sordide, ils se 208
déshonorèrent par une honteuse désertion. Ils subirent bientôt la peine de leur infidélité, car ils se virent abandonnés de Dieu et des hommes, et au lieu des avantages qu'ils s'étaient promis de leurs talents, ils traînèrent dans le monde une vie misérable qui fut suivie d'une mort qui ne leur laissa pas le temps de réparer le scandale qu'ils avaient causé. L'école ne laissa pas que de subsister encore quelque temps dans la maison, à la sollicitation de M. le Curé de St-Sulpice. Mais quand il fut question de substituer d'autres Frères pour le dessin, ils répondirent tous qu'ils suppliaient qu'on ne les exposât pas à une tentation où ils craignaient de succomber puisqu'ils en avaient un exemple si récent et si funeste devant les yeux; de sorte qu'on n'en trouva pas un seul qui voulût s'appliquer à apprendre à dessiner pour se mettre en état d'en faire des leçons. Cela fut cause que l'école dominicale commença à languir. Bien des jeunes gens s'en retirèrent et elle se détruisit insensiblement d'elle-même.

* *n.m. Ecole de la ville des Vans.* 209

L'attention de plusieurs Evêques à se procurer des Frères de l'Institut pour leur confier le soin des écoles gratuites et l'utilité qui en revenait à leurs diocèses, étaient des motifs suffisants pour exciter l'émulation de plusieurs personnes de piété qui se firent un devoir de religion de procurer le même secours à leur pays. (*n.m.* 1710). Telle fut l'origine de l'établissement qui se fit dans la petite ville des Vans, du diocèse d'Uzès en Languedoc.

n.m. LesCalvinistes s'y opposent et sont réprimés.

L'abbé de St-Jean de cette ville, né de l'illustre maison des Barons d'Elze dans le Vivarais, en fut le fondateur. Son zèle pour la conversion des hérétiques de son pays, le lui fit entreprendre. Il est vrai qu'il y trouva de grandes oppositions de leur part, mais il les surmonta par l'autorité de l'Intendant de la province, qui se transporta exprès sur les lieux pour contenir ces sectaires. Cependant, les habitants de la ville qui supportaient impatiemment ce joug dont ils prévoyaient les suites funestes pour leur parti, faisaient tous leurs efforts * pour tâcher de s'en délivrer. Mais c'était toujours inutile- 210
ment, parce que la même autorité qui les avait soumis, avait soin de les réprimer. Ils

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Etablissement à Moulins : *Ca*, p. 120

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

sollicitèrent fortement pour se conserver la liberté et l'indépendance dans laquelle ils étaient nés, et voyant qu'on trouvait toujours des moyens d'éluder leurs demandes, ils eurent recours à la violence. Ils attentèrent plusieurs fois à la vie des Frères, leur tendirent des pièges, firent des barricades dans les rues pour les empêcher de sortir de chez eux. Ne pouvant pas les rebuter par tant d'insultes, ils s'attroupèrent un soir et investirent la maison de toute part, résolus de la détruire et de massacrer tout ce qui s'y rencontrerait. Ils attaquèrent d'abord la porte et les fenêtres à coups de pierres. Ils tentèrent ensuite de franchir les murs, et firent les derniers efforts pour venir à bout de leur complot. Les Frères, pendant cet orage, étaient en prières dans leur oratoire, offrant à Dieu leur vie, comme des victimes qu'on voulait sacrifier à sa gloire. Mais il ne permit pas qu'ils fussent le jouet de cette troupe fana-*tique qui avait conjuré leur 211
perte. Elle fut dissipée par l'autorité du magistrat qui délivra les Frères du danger qui les menaçait et à la sollicitation de M. l'Evêque d'Uzès, on fit une punition exemplaire des auteurs de la sédition. Les Frères eurent soin d'informer exactement M. de La Salle, des alarmes que leur avait causées un événement si extraordinaire, et de la manière dont ils s'étaient comportés pour conjurer la tempête. Il leur fit réponse qu'il bénissait Dieu de leur avoir inspiré de n'avoir recours qu'à lui et de n'avoir employé pour leur défense, que les armes de la prière. Il ajouta qu'ils l'avaient comblé de joie en lui apprenant qu'il avait trouvé des disciples dignes de souffrir les humiliations pour l'honneur de notre religion.

Un événement si extraordinaire, loin de le rebuter, ne servit qu'à augmenter sa confiance. Il lui semblait que ses lumières devenaient plus abondantes à proportion des amertumes qu'on s'étudiait à lui faire goûter pour le rebuter. Il avouait même qu'il n'éprouvait plus si fréquemment ces incertitudes * et ces défiances qui le rendaient 212
ordinairement flottant et indécis lorsqu'il était question de prendre son parti sur les nouvelles introductions qu'on lui proposait de faire dans différentes provinces.

n.m. 1710. *Ecole à Moulins en Bourbonnais.*

Il était dans ces dispositions favorables, lorsqu'on lui demanda deux Frères pour tenir une école gratuite à Moulins en Bourbonnais. Ce fut à la sollicitation d'un bon prêtre qui avait passé presque toute sa vie à instruire les enfants de cette ville. L'âge et l'expérience lui avaient appris de quelle conséquence il était, de ne rien négliger pour l'éducation de la jeunesse. Il cherchait depuis du temps quelque personne sur le zèle de laquelle il pût se décharger d'une occupation qui commençait à le fatiguer. Il avait appris le fruit que produisaient les Ecoles Chrétiennes dont l'établissement devait sa naissance aux soins de M. de La Salle. Il prit la résolution de lui confier le soin de pourvoir à la sienne. Le grand crédit que sa piété et son zèle lui avaient acquis sur les esprits, lui aplanit aisément toutes les difficultés qu'un autre moins estimé que lui aurait * pu 213
trouver dans la ville, pour faire agréer ce nouvel établissement. Il parla avantageusement des Frères de l'Institut de M. de La Salle. On l'écouta avec plaisir. On avait une si grande confiance en lui, qu'on le crut sur sa parole avant même que de les connaître. On le laissa le maître de les faire venir et on s'aperçut bientôt qu'on ne s'était pas trompé, car ils répondirent parfaitement à l'idée qu'il en avait donnée et on lui sut bon gré de les avoir attirés.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Etablissement à Dijon : *Ca*, p. 120.

Etablissement à Boulogne-sur-mer : *Ca*, p. 121-122.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Ecole à Dijon.

Cet établissement avait été précédé quelques années auparavant, par celui qui s'était fait à Dijon. Il doit sa naissance au fils de M. Rigolet Premier Président de la Chambre des Comptes de cette ville. La piété qui est héréditaire dans cette famille, engagea ces messieurs à consacrer une partie de leur bien à fonder des écoles pour les Frères de l'Institut qui ont toujours subsisté depuis ce temps-là, des fruits de leurs libéralités.

n.m. Ecole de Boulogne.

Enfin, le dernier établissement que fit M. de La Salle, fut celui de Boulogne-sur-mer, l'an * 1710. Il y envoya quatre Frères à la sollicitation de M. de la Cocherie qui 214
voulut procurer cet avantage à sa patrie et qui en fit toute la dépense. M. l'Evêque de Boulogne, à qui les Frères allèrent se présenter, les reçut aussi favorablement que ceux qui s'étaient établis à Calais dès l'année 1701. Il leur donna de nouvelles marques de bonté et non seulement, il leur donna toutes les permissions requises pour s'établir dans la ville, mais il les fit même loger dans son séminaire en attendant que la maison qu'on leur destinait dans la basse ville, fût en état.

n.m. Seconde école à Boulogne.

L'utilité de cette école lui fit naître la pensée d'en fonder une seconde dans la haute ville pour faciliter aux enfants, les moyens de se faire instruire. Il vit avec satisfaction, avec combien d'empressement les bourgeois se portaient à seconder ses pieuses intentions pour procurer un logement aux Frères. On pressait l'ouvrage, mais bientôt il se trouva interrompu faute de matériaux. Comme c'était M. le Marquis de Colembert, gouver-
* neur de la ville, qui avait lui-même donné le plan de la maison et qu'il paraissait y 215
prendre intérêt, on eut recours à son autorité pour obtenir ce qui manquait. Il anima l'ouvrage par sa présence, chacun s'empressa alors d'y contribuer de manière que le bâtiment fut bientôt en état et les Frères logés.

n.m. M. de La Salle visite les Frères de Boulogne.

M. de La Salle arriva à Boulogne dans ces entrefaites. Il fut agréablement surpris de voir l'ardeur avec laquelle un chacun s'empressait d'y mettre la main. L'idée qu'on s'était formée de son mérite, lui attira l'attention de toute la ville. Chacun voulait voir cet homme si respectable qui s'était acquis une réputation fondée sur sa vertu. Son humilité souffrit beaucoup dans le séjour qu'il fut obligé de faire dans cette ville. On s'y faisait un devoir de respect, de lui donner en toutes occasions des marques de distinction qui n'étaient nullement de son goût. Il aurait souhaité pouvoir se dispenser de faire certaines démarches d'éclat qu'on lui représentait comme indispensables. Mais comme il craignait de manquer * en quelque chose aux devoirs de la bienséance 216
chrétienne, il fit ce qu'on souhaitait pour n'avoir rien à se reprocher. Il quitta la ville de Boulogne le plus tôt qu'il lui fut possible, pour continuer la visite de ses autres maisons, et revint à Paris où il avait été contraint de rappeler son Noviciat dès l'année précédente, pour les raisons que nous avons dites. Il y vécut dans une grande retraite pour se dédommager, en quelque sorte, de la dissipation où l'avaient jeté tant d'établissements auxquels il avait été obligé de pourvoir d'une manière si rapide.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

125 On lui fait un procès pour la maison de St-Denis en France. Il l'abandonne (n. m. 1711).

L'année suivante, 1711 [1], *on suscita une nouvelle affaire à M. de La Salle, au sujet de la maison qu'il avait achetée à St-Denis en France, trois ou quatre ans auparavant pour y faire un séminaire de maîtres d'école de campagne. On l'assigna en retrait lignagier, et on lui suscita un procès qui allait former une grosse contestation... On a déjà vu à quel point il haïssait les procès, et sans examiner le fond des demandes qu'on lui faisait, ni le droit légitime qu'il avait sur la maison, il aima mieux, selon le précepte de l'Evangile, céder plus qu'on ne lui demandait, que de se voir traduire en justice pour un intérêt temporel où la charité pouvait souffrir quelque altération. Il disait agréablement qu'il ne trouvait point de moyen plus court et plus efficace pour terminer tous les procès qu'on lui intentait. Il a toujours suivi cette maxime de désintéressement, parce qu'il ne s'est jamais laissé dominer par le désir d'acquérir des richesses. Il était si peu occupé de ses affaires temporelles, que, dans le temps même qu'on le poursuivait pour lui faire abandonner le droit qu'il avait à cette maison, il partit pour aller faire la visite de ses nouveaux établissements en Provence* [2].

Il visite de nouveau les maisons de Provence. (n. m. 1712).

Il arriva à Avignon vers le Carême de l'année suivante, 1712. *Sa venue causa une joie universelle parmi les Frères du pays qui n'avaient pas encore eu le bonheur de le voir. Elle fut d'autant plus agréable pour eux, qu'ils ne l'attendaient pas. Ils le retinrent le plus qu'il leur fut possible, dans la crainte qu'ils avaient de ne plus le voir quand il serait une fois séparé*
126 *d'eux. Il y avait du danger de s'avancer trop avant* [3] *dans le pays,* * *à cause des Camisards qui tenaient la campagne et qui faisaient une guerre ouverte aux ecclésiastiques qu'ils immolaient à leur haine contre la religion catholique. On lui représenta qu'il ne devait pas s'exposer à la fureur de ces fanatiques. Mais ces raisons ne furent pas capables de ralentir son zèle.*

Il alla d'Avignon à Alès sans aucun accident. On y vit avec plaisir ce saint homme qu'on n'avait connu jusque-là que de réputation. Un chacun attribuait à ses soins, le zèle que les Frères faisaient paraître dans cette ville pour l'instruction de la jeunesse. L'Evêque d'Alès le reçut comme une personne qu'il estimait depuis longtemps et dont il connaissait le mérite. Il lui marqua la satisfaction qu'il avait du soin et de l'exactitude avec laquelle [4] *les Frères s'appliquaient à la conversion des enfants des hérétiques* [5] *dont on voyait diminuer le nombre depuis qu'ils étaient chargés des écoles. M. de La Salle rendit grâces à Dieu du fruit de ses travaux et partit d'Alès pour se rendre à la petite ville des Vans.*

Suite de son voyage.

Il passa par Gravières; le Curé du lieu, que l'abbé de St-Jean avait chargé de la conduite des Frères qu'il avait établis dans la ville des Vans, lui marqua tous les sentiments de respect

[1] *L'année suivante, on suscita...*
[2] *de ses nouveaux établissements de Provence.*
[3] *du danger de s'avancer trop dans le pays...*
[4] *du soin avec lequel les Frères s'appliquaient...*
[5] *à la conversion des enfants hérétiques...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n. m. 1711. *Il abandonne ses droits acquis sur une maison de St-Denis en France, pour éviter de plaider.*

Il commençait à peine à goûter le repos que lui procurait la solitude de son Noviciat, qu'on lui suscita une nouvelle affaire au sujet d'une maison qu'il avait acquise à St-Denis en France, quelques années auparavant pour y établir un séminaire des maîtres d'école de campagne, comme je l'ai rapporté dans son lieu. On l'attaqua sur l'acquisition de cette maison qu'on prétendit avoir été faite au préjudice d'un mineur qu'on * l'accusait 217
d'avoir suborné et on lui fit un procès en règle. On a déjà vu, dans le cours de sa vie, à quel point il haïssait les procès et quelque graves que fussent les accusations dont on le chargeait, quelque bien acquis que fût son droit sur cette maison, il aima mieux, selon le précepte de l'Evangile, céder plus qu'on ne lui demandait, que de se voir traduit en justice pour un vil intérêt. Il n'avait pas trouvé d'expédient plus efficace, pour terminer tous les procès qu'on lui suscitait. Il s'en est toujours servi utilement, parce qu'il ne s'est jamais laissé dominer par le désir d'acquérir. Il était si peu occupé de ses affaires temporelles, que, dans le temps même qu'on le poursuivait avec plus de chaleur pour lui faire abandonner cette maison, il partit pour aller visiter ses nouveaux établissements dans la Provence.

n.m. 1712. *Il visite ses établissements de Provence et arrive à Avignon.*

Il arriva à Avignon sur la fin du Carême de l'année 1712. On ne peut exprimer la joie que sa présence causa aux Frères de l'Institut. Ils furent agréablement surpris de le voir chez eux dans le temps qu'ils s'y attendaient le moins, et ils * l'y retinrent le 218
plus longtemps qu'il leur fut possible. Ils lui représentèrent pour l'y engager, qu'il y avait du danger pour lui de passer plus loin et de s'engager trop avant dans le pays, à cause des camisards qui tenaient la campagne et qui faisaient une guerre ouverte aux ecclésiastiques, qu'ils tourmentaient cruellement et qu'ils immolaient ensuite à la haine implacable qu'ils portaient à la religion catholique. Ils lui firent le récit de plusieurs histoires affreuses arrivées tout récemment, et lui représentèrent qu'il y aurait de la témérité à s'exposer à la fureur de ces fanatiques. Mais rien ne fut capable de ralentir son zèle.

n.m. Son voyage d'Alès et à la ville des Vans.

Il fut d'Avignon à Alès sans aucun accident. On fut très édifié dans cette ville de le voir et de le converser. On y attribuait à ses soins et à son grand amour du bien public, le zèle avec lequel les Frères s'employaient sans relâche à l'instruction de la jeunesse, qu'on trouvait * plus réglée depuis qu'ils en avaient pris soin. M. l'Evêque d'Alès le 219
reçut avec des marques de distinction, comme une personne qu'il estimait depuis longtemps et dont il connaissait tout le mérite. Il lui témoigna particulièrement la satisfaction qu'il avait de l'exactitude avec laquelle les Frères s'appliquaient à la conversion des enfants des hérétiques, dont on voyait diminuer le nombre tous les jours par leur attention à les bien instruire. M. de La Salle rendit grâces à Dieu du fruit de ses travaux dont il n'aurait osé se promettre le succès et partit d'Alès pour se rendre à la petite ville des Vans où il avait un établissement. Il passa par Gravières où M. le Curé, que l'abbé de St-Jean avait chargé du soin des Frères qu'il avait introduits dans la ville des Vans,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

et de vénération qu'il avait conçus pour sa vertu. Il se réserva l'honneur de le servir à la messe [1]*, malgré la modestie de M. de La Salle qui s'en défendit tant qu'il put. Ces marques de distinction lui étaient à charge. Il s'en dispensait lorsqu'il le* [2] *pouvait sans être importun. C'est ce qui le détermina à changer de route à son retour pour éviter de repasser à Gravières où il craignait de se voir encore obligé de se rendre aux déférences de respect du Curé.*

Il va à Mende.

De la ville des Vans, il alla à Mende. Il courut plusieurs fois dans la route le risque de perdre la vie en traversant les montagnes du Gévaudan. Dieu le préserva du péril. Il
127 *arriva heureusement à Mende où il n'était pas attendu.* * *Il fut* [3] *saluer l'Evêque de la ville, qui l'honorait de son estime. Il lui rendit les témoignages les plus avantageux des Frères des écoles. Il le pressa de manger à sa table. Mais* [4] *M. de La Salle s'en défendit, parce que cela était contraire aux Règles de l'Institut. L'empressement qu'on avait de le connaître dans cette ville lui attira beaucoup de visites. Il fallut en rendre. Cela le retint à Mende plus qu'il ne croyait. On était attentif au temps de son départ pour tâcher de le retarder. Il le sut et partit à petit bruit, pour en dérober la connaissance à ses amis. Il retourna en diligence à la ville des Vans. De là, il vint à Uzès où il termina quelques affaires avec l'Evêque de la ville. Il prit ensuite la route de Marseille qui devait être le terme de ses visites.*

Il arrive à Marseille.

Il y avait longtemps qu'on désirait de l'attirer dans cette ville [5]*. Dès qu'on eut appris son arrivée, plusieurs ecclésiastiques de mérite vinrent le trouver pour conférer avec lui des moyens d'étendre ses* [6] *écoles chrétiennes dans la ville.*

Les dispositions favorables où il trouva ces personnes lui fit naître la pensée d'établir un Noviciat à Marseille. Cela levait les difficultés qu'il y aurait de tirer des provinces éloignées les sujets nécessaires pour toutes les écoles [7] *qu'on projetait d'établir. Il formait des Frères du pays même, qui, par conséquent, étaient plus en état de faire du fruit que des étrangers qui n'étaient faits, ni à l'air, ni aux manières de la Provence. Il proposa son dessein qui fut reçu très favorablement* [8]*. Il* [9] *trouva même des facilités auxquelles il n'aurait osé s'attendre. Chacun s'empressa de contribuer à cet établissement. L'Evêque de Marseille fut le premier qui marqua son zèle. La plupart des Curés de la ville s'y joignirent. Beaucoup d'autres personnes s'y intéressèrent : une, entre autres donna un fonds. Plusieurs donnaient des assurances pour la suite. On loua une maison. Elle fut aussitôt meublée. C'était à qui procurerait* [10] *des Novices. Le nombre en fut bientôt rempli. Chaque jour était marqué par quelque nouvelle faveur et il semblait qu'il n'y avait qu'à suivre* [11].

---

1 *Il se réserva l'honneur de lui servir la messe...*
2 *Il s'en dispensait lorsqu'il pouvait...*
3 *Il alla saluer l'Evêque...*
4 *à sa table. M. de La Salle...*
5 *qu'on désirait l'attirer en cette ville.*
6 *des moyens d'étendre les écoles chrétiennes...*
7 *des provinces éloignées, des sujets nécessaires pour les écoles...*
8 *qui fut reçu favorablement.*
9 *et trouva même des facilités...*
10 *c'était à qui produirait des Novices.*
11 *et il semblait qu'il n'y avait plus qu'à suivre.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

lui marqua tous les sentiments de respect et de vénération qu'il avait conçus pour sa vertu. Il se réserva l'honneur de lui servir la messe, malgré la modestie de M. de La Salle qui s'en défendit longtemps. Ces marques de distinction lui étaient à charge. Il s'en dispensait autant que les circonstances pouvaient le lui permettre. C'est ce qui le détermina à changer de route pour * éviter celles que le Curé de Gravières lui préparait à 220
son retour. Des Vans, il alla à Mende. Il courut plusieurs fois le risque de perdre la vie, en passant par les montagnes du Gévaudan. Il évita comme par miracle, le péril et arriva heureusement à Mende où les Frères ne l'attendaient pas.

n.m. Il arrive à Mende.

Il fut saluer M. l'Evêque qui l'honorait de son estime et qui lui rendit un témoignage avantageux des Frères de son Institut. Il le pressa de prendre un logement chez lui et lui offrit sa table, mais il se défendit d'accepter l'un et l'autre comme incompatibles avec les Règles de l'Institut. L'empressement qu'on avait de le connaître dans cette ville lui attira beaucoup de visites qui le retinrent plus qu'il n'avait résolu. Il fut même obligé de dérober la connaissance de son départ à plusieurs personnes de distinction qui s'y opposaient et retourna en diligence à la ville des Vans. De là, il fut à Uzès où il termina quelques affaires avec M. l'Evêque de la ville et sans autre délai, il prit la route de * Marseille, qui devait être le terme de ses visites de cette partie de la France. 221

n.m. Il vient à Marseille.

Il était désiré depuis longtemps dans cette ville où on avait tenté plusieurs fois de l'attirer. Sa présence y était nécessaire pour conférer avec lui des moyens d'étendre l'établissement des écoles gratuites dans différents quartiers où on en avait besoin. Plusieurs ecclésiastiques de mérite, zélés pour ces sortes d'établissements, lui avaient écrit à ce sujet, et quand ils eurent appris son arrivée, ils vinrent le trouver pour lui communiquer leur dessein et savoir ses dernières résolutions afin de prendre des mesures certaines pour faire réussir leur projet. Ils n'eurent pas de peine à obtenir son consentement et à le faire entrer dans les arrangements qu'ils avaient déjà pris à ce sujet pour lui en faciliter l'exécution.

n.m. Il établit un Noviciat à Marseille.

Les dispositions favorables où il trouva ces personnes en faveur de son Institut, lui fit naître la pensée d'établir aussi un Noviciat à Marseille. Il s'y sentit porté d'autant plus, que cet établissement lui faciliterait le moyen de former des sujets tirés * du pays 222
même, qui seraient plus en état de faire du fruit que ceux qu'il était obligé d'y envoyer, qui n'étaient pas faits à l'air et aux manières de la Provence. Il trouva des facilités et des secours auxquels il n'aurait osé s'attendre. Elles furent portées au-delà de ses espérances. Chacun s'empressa de contribuer à cet établissement. M. l'Evêque de Marseille fut le premier qui marqua son zèle. La plupart des Curés de la ville imitèrent son exemple. Beaucoup de personnes de piété voulurent y contribuer de leurs soins. Un d'entre eux, commença à donner un fonds. D'autres donnèrent des assurances pour la suite. En conséquence on loua une maison, qui fut aussitôt meublée. C'était à qui produirait des sujets pour composer le Noviciat. Le nombre en fut bientôt considérable. Chaque jour était marqué de quelque nouvelle faveur, et il semblait qu'il n'y avait qu'à suivre de si heureux commencements.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

M. de La Salle, plein de joie, ne laissait pas de regarder l'avenir. Il craignait que tout ce
128 *grand feu ne s'éteignît en peu* * *de temps. Il se défiait de la trop grande vivacité qui, comme un éclair, passe vite et se dissipe* [1] *tout à coup. Il n'était pas accoutumé à voir si bien seconder ses entreprises. Il avait essuyé tant de contradictions dans ses autres établissements, qu'il n'augurait pas trop avantageusement de la rapidité avec laquelle celui-ci se faisait.*

On multiplie les écoles chrétiennes dans les paroisses de Marseille.

Cependant le Noviciat fleurissait et par l'événement, on avait lieu de bien espérer pour la suite. Ceux qui avaient été les principaux auteurs de cette bonne œuvre travaillèrent en même temps à étendre les écoles gratuites dans les différents quartiers de la ville. On avait fourni les fonds nécessaires. Il ne s'y [2] *agissait que d'introduire les Frères. On résolut d'en établir dans les paroisses où il n'y en avait pas encore et qui n'y avaient pas été demandés* [3]. *On engagea même un Jésuite qui prêchait dans la paroisse de St-Martin, d'exhorter son auditoire à y en fonder une. On l'écouta favorablement. Chacun s'empressa de donner, de sorte qu'on se trouva bientôt en état de commencer les écoles.*

Dérangement de quelques Frères de Marseille.

Pendant que tout réussissait si avantageusement pour l'agrandissement de l'Institut, M. de La Salle travaillait de son côté à former les nouveaux sujets qu'on lui avait adressés. Il s'y attachait de manière qu'il semblait avoir oublié ses autres affaires. Il ne répondait à aucune des lettres qu'on lui écrivait des autres maisons de Paris et de la province [4]. *De sorte qu'on y était fort en peine de ce qu'il était devenu. Il se contentait de veiller sur celles qui étaient à la portée de Marseille. Il faisait venir de temps en temps les Frères des villes voisines, il* [5] *leur faisait faire des retraites et les fortifiait contre le relâchement.*

Quelques-uns d'eux, accoutumés depuis plusieurs années à respirer un air de liberté à la
129 *faveur de l'éloignement où ils étaient* * *des autres maisons de l'Institut avant que M. de La Salle eût fait ceux de Provence* [6], *supportaient impatiemment l'exactitude qu'il exigeait d'eux. Ceux de la paroisse de St-Laurent de Marseille, furent les premiers qui témoignèrent leur mécontentement. Ils étaient obligés d'aller tous les jours à la maison du Noviciat et d'y suivre les exercices. Cet assujettissement leur paraissait trop incommode. Ils furent* [7] *porter leurs plaintes au fondateur de leur école. Ils lui firent entendre que la nécessité où on les mettait de se trouver tous les jours à une certaine heure* [8], *à la maison du Noviciat, les dérangeait considérablement, que cela partageait trop leur temps et qu'ils étaient obligés d'en donner moins aux besoins de leurs écoliers* [9]. *Ils ajoutèrent que, sous prétexte de pourvoir à leur entretien et à leur nourriture, on attribuait au Noviciat un revenu qui était donné* [10] *pour l'école de la paroisse, qu'il était à craindre qu'insensiblement, il ne fût confondu* [11] *dans la mense commune, et que, lorsqu'on le voudrait, on ne pourrait plus l'en détacher. On*

[1] *comme un éclair passe vite et s'efface tout à coup.*
[2] *Il ne s'agissait que...*
[3] *dans les paroisses où on n'en avait pas encore demandés. On engagea...*
[4] *et des autres provinces.*
[5] *des villes voisines, leur faisait faire...*
[6] *avant que M. de La Salle eût fait ceux de la Provence...*
[7] *Ils allèrent porter...*
[8] *où on les mettait de se trouver tous les jours à certaines heures...*
[9] *aux besoins de leurs écoles.*
[10] *on attribuait au Noviciat un revenu qui avait été donné...*
[11] *qu'il était à craindre, qu'il ne fût enfin confondu dans...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Le succès lui fait craindre la suite.

Mais M. de La Salle, quoique rempli de joie, ne laissait pas que d'envisager l'avenir. Il craignait que tout ce grand feu ne vînt à s'éteindre * dans la suite. Il n'était pas 223
accoutumé à voir seconder si bien ses entreprises. Il avait essuyé tant de contradictions dans ses autres établissements qu'il avait lieu de se défier de la rapidité avec laquelle s'était fait celui-ci, et craignait qu'une si grande vivacité ne vînt à se ralentir tout à coup.

n.m. Les écoles se multiplient dans Marseille.

Cependant son Noviciat se fortifiait tous les jours et il avait lieu de s'en promettre un succès plus avantageux aux idées qu'il s'en était formé. Ceux qui en avaient été les premiers mobiles ne négligeaient rien pour le soutenir et travaillaient eux-mêmes à étendre et multiplier les écoles gratuites dans la ville, où ils avaient eu soin de les fonder et où il ne s'agissait plus que d'y introduire les Frères. Il est vrai qu'il resta encore plusieurs paroisses destituées de ce secours. On convint d'y en établir. On engagea à ce sujet un Père Jésuite qui prêchait dans la paroisse de St-Martin, d'exhorter son auditoire à se prêter à cette bonne entreprise. On l'écouta favorablement et chacun s'empressa de contribuer, de sorte que les fonds furent bientôt suffisants pour commencer.

n.m. Attention de M. de La Salle à former des sujets pour les écoles.

Tandis que tout concourait si avantageusement * pour l'agrandissement de l'Ins- 224
titut des Ecoles Chrétiennes, M. de La Salle travaillait de son côté sans aucun relâche à former des sujets capables de répondre aux intentions de ceux qui avaient confiance en eux pour l'instruction de la jeunesse. Il s'y attachait de manière qu'il semblait avoir oublié ses autres affaires et tous les sujets des autres maisons répandues dans la France. Il ne répondait à aucune des lettres qu'on lui écrivait, soit de Paris, soit des autres provinces, où on était fort en peine de savoir où il était. Il bornait tous ses soins à veiller sur celles des environs de Marseille. Il faisait venir de temps en temps les Frères qui étaient à portée de lui, pour leur faire faire des retraites et les fortifier contre le relâchement. Il n'exigeait rien d'eux en cela, qu'ils n'eussent pratiqué précédemment avant qu'il les eut envoyés en Provence.

n.m. Relâchement de plusieurs Frères.

Cependant, quelques Frères accoutumés depuis plusieurs années qu'il les avait perdus de vue, à respirer un air de liberté à la faveur de leur éloignement, supportaient impatiemment l'exactitude qu'il exigeait d'eux. Ceux de la paroisse de St-*Laurent 225
de Marseille, s'en dégoûtèrent les premiers. Ils étaient obligés d'aller tous les jours à la maison du Noviciat, pour y assister aux exercices. Cette contrainte ne les accommodait pas. Ils portèrent leurs plaintes à celui qui avait fondé leur école. Ils lui firent entendre que la nécessité où les mettait M. de La Salle de se rendre tous les jours aux heures marquées à la maison du Noviciat, les dérangeait entièrement, que cet assujettissement partageait trop leur temps, qu'ils étaient obligés d'en donner moins à leurs écoliers, que sous prétexte de pourvoir à leur nourriture et à leur entretien, on attribuait à cette maison, le revenu de leur école et qu'insensiblement, il s'y trouverait confondu. On fit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

écouta leurs plaintes, on les crut bien fondées et on jugea à propos de [1] *les soustraire à la vigilance de leur digne Supérieur, de sorte qu'ils rentrèrent dans la liberté de vivre dans l'indépendance, comme ils avaient fait auparavant.*

On traverse l'établissement d'une école de Marseille.

On ne laissa pas, dans ces entrefaites, de travailler à l'établissement d'une école sur la paroisse [2] *de St-Martin. Le jour était pris pour y envoyer deux Frères de l'Institut, mais le Curé qui malgré l'estime qu'il avait pour M. de La Salle, ne pouvait goûter la plupart des pratiques qui étaient en usage dans son Institut, traversa sous main cette entreprise* [3]. *Il engagea ceux qui avaient conduit cette affaire et qui avaient fourni les fonds, à demander qu'on changeât leur destination et qu'on les employât à l'entretien de quelques ecclésiastiques qui se chargeraient de faire l'école. Il leur persuada que cela serait plus utile et plus convenable aux intérêts de la paroisse, parce qu'en faisant l'école ils seraient en même temps en état de rendre d'autres services à l'Eglise. Comme ce Curé* [4] *avait de la naissance et du crédit, il*
130 *sut si bien manier les esprits, qu'il ramena tout le monde à son sentiment. Quand il se * fut assuré de ce côté-là, il eut soin de prévenir l'Evêque de Marseille. Il lui dit avec un air de vraisemblance que ceux qui avaient fondé l'école de sa paroisse avaient changé de dispositions à l'égard des Frères* [5], *qu'ils étaient dans la résolution de confier l'école* [6] *à des ecclésiastiques, et sur les difficultés que lui fit son Evêque, il ajouta que si on voulait s'en tenir au premier projet, les fondateurs étaient déterminés à retirer les fonds pour les appliquer à d'autres œuvres de charité.*

Le Prélat, qui ne savait de cette affaire que ce que le Curé lui en disait, ne sut aussi à quoi attribuer ce changement [7] *si subit. Il était porté d'inclination pour l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il était si persuadé de leur utilité, qu'il aurait voulu pouvoir procurer ce secours à toutes les paroisses de son diocèse. Mais il crut qu'il était de sa prudence de ménager les esprits dans le commencement de son épiscopat. Il craignait de les aigrir par un coup d'autorité. Ainsi, il* [8] *laissa aller le cours des choses sans faire paraître son mécontentement.*

Source des persécutions qu'on suscite à M. de La Salle en Provence.

Quand le Curé vit qu'il n'avait plus d'opposition à craindre de la part de son Evêque, il alla trouver M. de La Salle, lui fit un ample détail des raisons apparentes qu'on avait eues de changer de dispositions à l'égard des Frères et il essaya [9] *de les lui faire agréer.*

M. de La Salle n'eut pas de peine à se consoler de cette perte. Il répondit sur-le-champ : « Dieu soit béni, apparemment que ce n'était point [10] *sa volonté que cet établissement se fît* [11] *», et remercia le Curé de la peine qu'il s'était donnée, et aussitôt qu'il l'eut quitté, il alla se*

---

[1] *et on jugea à propos de les soustraire à la diligence...*
[2] *à l'établissement de l'école de la paroisse de St...*
[3] *traversa sous main son entreprise.*
[4] *Comme il avait de la naissance...*
[5] *de disposition pour les Frères...*
[6] *dans la résolution de la confier à des ecclésiastiques...*
[7] *attribuer un changement...*
[8] *un coup d'autorité. Il laissa...*
[9] *à l'égard des Frères et essaya de les...*
[10] *ce n'est point sa volonté...*
[11] *que cet établissement se fasse...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

attention à leurs plaintes qu'on crut bien fondées et on prit des mesures pour les décharger de cet assujettissement, et par là, de les soustraire à la vigilance de leur digne supérieur de sorte qu'ils recouvrèrent la liberté de vivre dans une espèce d'indépendance comme ils avaient fait auparavant, mais qui leur fut nüisible dans la suite.

n.m. Il est traversé dans l'établissement de la Paroisse de St-Martin.

Cependant, on ne laissa pas que de travailler à l'établissement de l'école de St-Martin, et lors-*que tout eut été mis en état, M. de La Salle se disposait à y envoyer 226
deux Frères selon le premier projet. Mais M. le Curé de cette paroisse, qui malgré l'estime qu'il avait pour lui, ne goûtait pas la plupart des pratiques qui étaient en usage parmi les Frères, pour l'instruction des enfants, traversa secrètement cette entreprise. Il engagea ceux qui s'étaient mêlés de cette affaire, et qui avaient fourni les fonds, à demander qu'ils fussent destinés à l'entretien de quelques ecclésiastiques qui pourraient rendre service à la paroisse, en même temps qu'ils se chargeraient de faire l'école, et que par ce moyen, on en tirerait un double avantage. Comme il avait de la naissance, du crédit et de l'esprit, il tourna si bien ses raisons, qu'il n'eut pas de peine à les faire agréer. Quand il se fut assuré de ce côté-là, il prit la précaution de prévenir M. l'Evêque de Marseille et de le mettre dans ses intérêts. Il lui dit avec un air de vraisemblance, que les personnes qui avaient fondé l'école de sa paroisse avaient changé de disposition pour les Frères, qu'elles étaient dans la résolution de la confier à des ecclésiastiques * et 227
qu'elles avaient pris leur parti de manière que, si on les pressait de changer de disposition, elles étaient résolues de retirer leurs fonds pour les destiner à d'autres œuvres de charité.

n.m. On indispose l'Evêque de Marseille à ce sujet.

Le Prélat n'était pas informé des dispositions peu favorables du Curé. Il ne soupçonna rien de sinistre dans ses intentions, et le crut sur sa parole, ne sachant à quoi attribuer un changement si subit. Il était porté d'inclination pour l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, et il aurait souhaité pouvoir les établir dans toutes les paroisses de son diocèse. Mais comme il était nouvellement en possession de son Evêché, et qu'il n'avait pas encore eu le temps de connaître les esprits, il craignit de les aigrir par un coup d'autorité. Ainsi, il laissa aller le cours des choses sans même faire paraître qu'il fut peu satisfait de ce changement.

n.m. Le Curé de St Martin entre en explication avec M. de La Salle.

Quand M. le Curé vit qu'il n'avait plus d'oppositions à craindre de ce côté-là, il fut trouver M. de La Salle, à qui il fit un ample détail des raisons apparentes qu'on avait eu de changer de dispositions à l'égard des Frères, et essaya de les lui faire agréer. M. de La Salle n'eut pas de peine à * discerner de quelle part venait le coup qu'on lui portait, 228
mais en même temps, il se consola aisément de cette perte. Il répondit à M. le Curé : « Dieu soit béni, apparemment, que ce n'est pas sa volonté que cet établissement se fasse ». Il remercia M. le Curé de la peine qu'il s'était donnée et après qu'il l'eut quitté,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

prosterner pour adorer [1] *les ordres de la Providence. Il prévit, dès ce moment, l'orage qui le menaçait et il s'arma de force et de courage pour en soutenir l'effort.*

On le décrie.

Il ne fut pas longtemps sans en ressentir les coups. Ceux qui avaient d'abord témoigné [2] *tant de zèle pour ses établissements, furent les plus animés à les traverser. Les fréquentes relations qu'ils avaient avec M. de La Salle leur donnèrent occasion d'entrer dans une connaissance plus particulière de ses sentiments et de sa manière de gouverner. Ils désapprouvaient*
131 *la plupart des pratiques * qu'il avait établies* [3] *parmi les Frères. Elles leur paraissaient trop gênantes. Ils voulurent lui persuader de les abandonner. M. de La Salle qui ne changeait pas si aisément quand il avait une fois pris son parti avec réflexion, ne crut pas devoir se rendre à leurs raisons. De là vint cette aversion qui les anima contre lui. Ils le regardèrent dès lors comme un homme dur, sévère, inflexible et sur l'esprit duquel* [4] *il n'y avait rien à gagner. Ils se détachèrent de lui insensiblement, l'évitèrent comme un censeur tacite de leur conduite, le décrièrent dans la ville et le rendirent odieux à ceux qui voulaient* [5] *les entendre.*

On publie des libelles calomnieux contre lui.

Ils n'en demeurèrent pas là. Ils travaillèrent à affaiblir son Noviciat, lui enlevèrent le plus de sujets qu'ils purent, détournèrent ceux qui voulaient s'y engager sous prétexte que le gouvernement de M. de La Salle était trop austère, que le seul caprice faisait la Règle de cette maison, et qu'il était impossible que l'Institut produisît le fruit qu'on s'en était promis dans les commencements. Ils firent plus : ils lâchèrent dans le public un libelle rempli de calomnies, dans le dessein de le rendre méprisable et odieux à tout le monde. M. de La Salle, attaqué dans sa réputation, se fit un devoir de soutenir la dignité de son caractère. Il fit une réponse où, sans s'écarter des bornes de la modération et d'une charité chrétienne [6]*, il détruisait les fausses accusations qu'on y débitait contre lui. Cependant, la prévention prévalut dans la plupart.*

On s'accoutuma à croire ce qu'on ne connaissait que sur le témoignage de ses ennemis, et sans autres précautions, on jugea les accusations bien fondées. Ceux qui connaissaient le mérite de notre saint prêtre ne diminuèrent rien de l'estime qu'ils avaient pour sa vertu : ils tâchèrent [7] *de parer les coups qu'on lui portait et ne négligèrent rien de ce qui dépendait de leur crédit pour ramener les esprits. Mais ils étaient si aigris qu'on porta les choses à l'extrémité. On frustra les Frères de l'espérance de s'étendre davantage dans le pays. On leur destinait une école sur la paroisse de Notre-Dame des Accoules. Il n'en fut plus question. Le Noviciat se détruisit faute de sujets. Les Frères, même les plus affermis dans leur vocation, furent ébranlés, et quelques-uns abandonnèrent l'Institut.*

---

[1] *il alla adorer les ordres...*
[2] *Ceux qui avaient témoigné d'abord tant de zèle...*
[3] *des pratiques établies parmi...*
[4] *et sur lequel il n'y avait...*
[5] *ceux qui voulurent les...*
[6] *où sans s'écarter de la modération et de la charité chrétienne...*
[7] *ils tâchaient de parer les coups...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

il alla se prosterner pour adorer les ordres de la Providence. Il prévit, dès ce moment, l'orage qui se formait contre lui, et s'arma de force et de courage pour en soutenir tout l'éclat.

n.m. Le public se prévient contre M. de La Salle.

En effet, il ne fut pas longtemps sans en ressentir les coups. Ceux qui avaient témoigné tant de zèle pour ses établissements furent les premiers à les traverser et à se déclarer contre lui. Les fréquentes relations qu'ils avaient avec lui leur donnèrent lieu d'entrer dans une connaissance plus particulière de ses sentiments et des maximes de son gouvernement intérieur. Ils désapprouvaient la plupart des pratiques qu'il avait établies parmi les Frères et elles leur paraissaient trop gênantes. Ils essayèrent de lui persuader de les abandonner ou de les modérer. M. de La Salle, qui ne les avait introduites qu'après une mûre expérience n'avait * garde d'y donner la moindre altération. 229
Il en savait trop les conséquences. Aussi ce fut en vain qu'ils entreprirent de le faire condescendre à leurs raisons. De là vint cette aversion qu'ils conçurent pour lui, qui fit qu'ils le regardèrent dès lors comme un homme dur, sévère, inflexible et sur l'esprit duquel il n'y avait rien à gagner. Ils se détachèrent de son amitié, insensiblement, et se le représentaient comme un censeur tacite de leur conduite. Ils affectèrent même de le discréditer dans les esprits et de le rendre odieux à ceux qui voulurent les entendre.

n.m. On cherche à détruire son Noviciat de Marseille.

Ils n'en demeurèrent pas là. Ils cherchèrent à affaiblir son Noviciat. Ils engagèrent plusieurs Novices à sortir, détournèrent ceux qui voulaient y entrer sous prétexte que son gouvernement était trop austère, que son seul caprice faisait la Règle de cette maison, et qu'il était impossible que cet établissement produisît le bien qu'on s'en était promis d'abord. Ils firent plus. Ils publièrent un libelle rempli de calomnies, par lesquelles ils essayaient de le rendre odieux et méprisable. M. de La Salle se voyant attaqué dans sa réputation crut devoir soutenir son caractère. Il fit une réponse où, sans * s'écarter 230
des bornes de la modération et de la charité chrétienne, il détruisait le faux des accusations qu'on formait contre son gouvernement.

n.m. Suite de la prévention.

Cependant, malgré ses raisons solides, la prévention prévalut. On s'accoutuma à croire ce qu'on ne connaissait que par ouï-dire, et on se persuada fortement que les accusations étaient bien fondées. Mais ceux qui connaissaient le mérite de M. de La Salle ne se laissaient pas prévenir, et tous ces faux bruits ne contribuaient en rien à diminuer les sentiments d'estime et d'amitié qu'ils avaient pour lui. Ils prenaient son parti hautement, et profitaient de toutes les circonstances que le hasard leur présentait pour tâcher de dissiper la prévention et ramener les esprits à des sentiments plus équitables. Mais malgré leurs efforts, ils ne purent persuader. On avait tellement aigri les choses qu'on porta la vengeance jusqu'à l'extrémité. On frustra les Frères de l'espérance de pouvoir se multiplier. On leur avait destiné l'école de la paroisse de Notre-Dame des Accoules. Il n'en fut plus question. Le Noviciat * se détruisit faute de sujets. Les 231
Frères mêmes. qui semblaient les plus affermis dans leur vocation, furent ébranlés. Quelques-uns d'eux abandonnèrent l'Institut. Ceux qui étaient répandus dans les dif-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

132 * Plusieurs Frères de Provence se joignent aux ennemis de M. de La Salle et l'abandonnent.

Tandis que tout cela se passait à Marseille, ceux des Frères qui étaient répandus dans la Provence et qui ne savaient qu'imparfaitement de quoi il était question [1], ajoutèrent foi à tous les faux bruits [2] qui s'y répandaient contre M. de La Salle. Ils commencèrent à murmurer et à se plaindre de lui ouvertement. Il y en eut même quelques-uns qui, plus téméraires [3], eurent la hardiesse de lui dire, qu'il semblait qu'il ne fût venu à Marseille que pour détruire au lieu d'édifier. Ce reproche lui fut plus sensible que tout ce qu'il avait eu à souffrir jusque-là. Il en sentit toute l'amertume. Il travailla en vain, à ramener ces esprits dyscoles. Ils l'abandonnèrent et se tournèrent du côté de ses ennemis.

Il se retire dans l'ermitage de St-Maximin.

Ce fut alors qu'il commença sérieusement à douter [4] si son entreprise venait de Dieu. Il eut recours à la prière, mais il était si abattu, qu'il n'éprouvait plus ces faveurs qui avaient coutume d'adoucir ses peines au fort de la tentation. Il crut que ses péchés en étaient la cause ; dans cette pensée [5], il résolut de s'éloigner et de céder à la tempête « persuadé, disait-il, que mon absence pourra calmer mes ennemis [6] et leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfants ». Il se retira effectivement, dans l'ermitage de St-Maximin, éloigné de la ville de Marseille [7] de dix ou douze lieues.

Il est sollicité de quitter sa retraite pour prendre soin de ses maisons de Provence.

Ce fut là que, dégagé de tous les embarras que lui causaient les traverses qu'on lui suscitait continuellement, il s'appliqua avec une ferveur toute nouvelle, à la prière, à la méditation des livres saints et aux exercices les plus laborieux de la pénitence. Il y jouissait d'une paix profonde et d'une tranquillité si parfaite, qu'elles lui firent naître le désir d'y finir ses
133 *jours, inconnu aux hommes.* * *Mais Dieu le destinait à de nouvelles épreuves.*

Le Frère Supérieur à qui il avait confié le gouvernement de la maison de Marseille la voyait périr tous les jours entre ses mains. Elle se trouvait dépourvue de sujets par les menées secrètes des ennemis de l'Institut. Le Frère ne put pas tenir contre leur crédit ; il alla trouver M. de La Salle dans sa retraite, lui rendit compte du triste état où était réduit son Noviciat et il [8] le pria d'agréer qu'il remît entre ses mains, le gouvernement de cette maison. La nouvelle n'étonna pas le saint homme. Il écouta le Frère aussi tranquillement que si elle ne le touchait pas. Mais il lui avoua [9] qu'il était surpris de ce qu'on pensait encore à lui, qu'il s'était flatté que depuis qu'il s'était retiré dans la solitude, les hommes l'avaient entièrement oublié ». Eh ! pourquoi, ajouta-t-il, venez-vous troubler ma joie? Je trouve tant de charmes dans ma retraite que je suis dans la résolution [10] de me condamner à un éternel silence ».

---

1 *de quoi il s'agissait, ajoutèrent...*
2 *ajoutèrent foi à tout ce qui s'y répandait contre M. de La Salle.*
3 *Il y en eut même quelques-uns, plus téméraires que les autres, qui eurent la hardiesse...*
4 *il commença à douter sérieusement si son entreprise...*
5 *en étaient la cause, et dans cette pensée...*
6 *mon absence pourra calmer les esprits de mes ennemis...*
7 *éloigné de la ville, de dix ou douze lieues.*
8 *... son Noviciat et le pria d'agréer...*
9 *Mais il lui dit qu'il était surpris...*
10 *que je suis résolu de...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

férentes écoles établies dans la Provence et aux environs, qui ne savaient que très imparfaitement de quoi il était question, ajoutèrent foi à tous les faux bruits qui se répandaient contre M. de La Salle. Ils se mirent du parti de ses ennemis et commencèrent à se plaindre et à murmurer comme les autres. Il y en eut quelques-uns qui, plus téméraires, eurent la hardiesse de lui dire qu'il semblait qu'il n'était venu à Marseille que pour détruire au lieu d'édifier.

n.m. M. de La Salle cède à l'orage et se retire dans l'ermitage de St-Maximin.

Ce reproche lui fut plus sensible que tout ce qu'il avait eu à souffrir jusque-là. Il travailla en vain, à faire prendre des idées plus favorables à ces esprits dyscoles qui l'abandonnèrent. Il sentit toute l'amertume de cette désertion. Assailli de toutes parts, sans aucune ressource humaine, il commença à douter si son entreprise venait * de 232
Dieu. Il eut recours à la prière, mais il n'y éprouvait plus ces faveurs qui avaient coutume d'adoucir ses peines au fort de la tentation. Il crut que ses péchés en étaient la cause. Plein de cette pensée, il résolut de s'éloigner et de céder à la tempête jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de la conjurer : « persuadé, disait-il, que mon absence pourra calmer l'agitation de mes ennemis et leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfants ». Il se retira en effet, dans l'ermitage de St-Maximin, à douze lieues environ de Marseille.

n.m. Il souhaite d'y finir ses jours.

Ce fut là que, dégagé de tous les embarras que lui causaient les traverses qu'on lui suscitait continuellement, il s'appliqua avec une ferveur toute nouvelle à la prière, à la méditation des livres saints, et aux exercices les plus laborieux de la pénitence. Il y jouissait d'une paix et d'une tranquillité qui lui faisait désirer d'y pouvoir finir ses jours entièrement oublié des hommes. Mais dans le temps qu'il se flattait de pouvoir goûter * à 233
loisir cet état de repos, après lequel il avait tant soupiré, Dieu lui préparait de nouvelles épreuves.

n.m. On vient l'y troubler.

Le Frère Supérieur à qui il avait confié le gouvernement de son Noviciat de Marseille, le voyant entièrement dépourvu de sujets, vint le trouver dans sa retraite pour lui exposer le triste état de cette maison désolée. Cette nouvelle ne l'étonna pas. Il s'y était attendu, et avait prévu que ses ennemis travailleraient à lui ôter toutes les ressources dont il avait besoin pour soutenir son Institut dans la Provence. Mais il lui dit qu'il était surpris de ce qu'il pensait encore à lui, qu'il s'était flatté, qu'en quittant Marseille pour se retirer dans la solitude, les hommes se seraient aisément accoutumés à l'oublier entièrement, que cette espérance faisait sa joie, et qu'il aurait souhaité que les Frères l'eussent méconnu jusqu'au point de ne pas s'informer du lieu de sa retraite, qu'il y trouvait tant de goût qu'il était résolu de s'y tenir caché et de s'y condamner à un perpétuel silence.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Le Frère, surpris de cette réponse, le pria de ne point abandonner ainsi ses enfants qui avaient besoin de ses conseils et de ses lumières plus que jamais. A quoi M. de La Salle répondit : « Dieu soit béni ! mon cher Frère. Eh ! à quoi pensez-vous de vous adresser à moi pour cela? Ne connaissez-vous pas mon insuffisance à commander aux autres. Ne savez-vous pas que plusieurs d'entre vous ne veulent pas de moi pour leur Supérieur? Ils ont bien raison [1] *car j'en suis très incapable ». Le Frère qui avait toujours conservé une tendre vénération pour son digne Supérieur ne put retenir ses larmes à ce discours. Il se jeta à ses pieds et lui dit qu'il ne l'abandonnerait pas qu'il ne lui fît connaître sa volonté. M. de La Salle le consola et lui indiqua une maison où il lui dit de se retirer, en attendant qu'il plût à Dieu de leur* [2] *rendre le calme.*

On l'accuse d'avoir abandonné l'Institut.

Dans ces entrefaites, ses ennemis publiaient dans Marseille qu'il avait abandonné les intérêts de son Institut, que sa désertion avait été suivie de celle de plusieurs de ses Frères [3] *qui avaient imité le mauvais exemple qu'il leur avait donné. Il est vrai que dans le temps de sa plus grande agitation, il lui vint plusieurs fois en pensée de se retirer dans quelque paroisse*
134 *de Paris pour * y travailler en paix à la direction des consciences, sans s'embarrasser davantage des affaires de son Institut. Mais ces idées ne furent que passagères dans son esprit et il conserva toujours la même tendresse pour ses enfants. Il ne les perdit de vue pendant quelque temps que pour les mettre à couvert des coups qu'on lui portait et qui retombaient* [4] *sur eux.*

Il veut entreprendre le voyage de Rome. L'Evêque de Marseille l'en détourne.

Il y avait longtemps que les amis de M. de La Salle le pressaient d'aller à Rome pour y solliciter les Bulles d'érection en faveur de son Institut. Il avait toujours différé ce voyage jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de lui en faire naître l'occasion. Elle se présentait naturellement dans les conjonctures où il se trouvait. Ses affaires étaient si dérangées en Provence [5] *que sa présence n'y était plus nécessaire. Il n'y pouvait plus faire de fruit. On le sollicitait d'ailleurs de retourner à Paris* [6] *où il était à craindre que sa longue absence n'eût causé du dérangement. Il résolut donc d'entreprendre le voyage de Rome avant que de s'éloigner des côtes d'Italie. Il y avait envoyé deux Frères plusieurs années auparavant à la suite du Cardinal d'Estrées, chargé des affaires de France, sous le pontificat d'Innocent XII. Le Pape les avait reçus avec bonté et leur avait promis une audience favorable. Mais sa mort l'empêcha de leur accorder l'effet de leur demande. M. de La Salle résolut de reprendre*

[1] *Ils ont raison, car j'en suis incapable...*
[2] *qu'il plût à Dieu de lui rendre le calme.*
[3] *de plusieurs des Frères qui...*
[4] *des coups qu'on lui portait et qui rejaillissaient sur eux.*
[5] *Ses affaires étaient si dérangées dans la Provence...*
[6] *D'ailleurs, on le sollicitait de retourner à Paris...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il se croit incapable de gouverner.

Le Frère, surpris au dernier point d'une * résolution si contraire aux intérêts de 234
l'Institut, le pria de ne pas abandonner ses enfants qui avaient plus besoin que jamais de sa présence. A quoi il répondit : « Dieu soit béni, mon cher Frère ! Eh ! à quoi pensez-vous de vous adresser à moi pour cela ? Ne connaissez-vous pas mon insuffisance à commander aux autres ? Ne savez-vous pas que plusieurs d'entre vous ne veulent plus de moi pour leur Supérieur ? Ils ont bien raison, car j'en suis très incapable ». Le Frère, qui avait toujours conservé une tendre vénération pour son digne Supérieur ne put l'entendre parler ainsi sans verser des larmes. Il se jeta à ses pieds et lui dit qu'il ne l'abandonnerait pas qu'il ne lui fît connaître sa volonté. M. de La Salle l'embrassa, le consola et lui indiqua une autre maison où il lui dit de se retirer en attendant qu'il plût à Dieu de rendre le calme à celle de Marseille.

n.m. Motifs de sa retraite.

Ses ennemis profitèrent de son absence pour publier qu'il avait abandonné les intérêts de son Institut et que, par sa retraite, il avait entraîné plusieurs des Frères qui avaient imité son mauvais exemple. * Il est vrai que dans le temps qu'il était le plus 235
agité de différentes pensées sur la situation des affaires qu'on lui suscitait sans relâche, il lui vint plusieurs fois en pensée de se retirer dans quelque paroisse de Paris pour s'y attacher uniquement à travailler à la conversion des pécheurs pour lesquels il se sentait un grand penchant, et d'abandonner entièrement son Institut aux soins de la Providence. Mais il ne s'est jamais arrêté à cette idée qui n'était, pour ainsi dire, que passagère; et il a toujours conservé la même tendresse pour ses enfants dont il était persuadé que Dieu lui avait confié le soin. Et quand il quitta Marseille, ce n'était ni par humeur, ni par passion. Il n'avait en vue par cette démarche, que de conserver la paix et d'ôter à ses ennemis de nouveaux prétextes de nuire aux Frères des Ecoles qu'il n'abandonnait que dans l'espérance de leur rendre le calme.

n.m. Ses raisons pour ne pas retourner à Marseille.

Ne pouvant plus rester inconnu dans sa retraite de St-Maximin, depuis que les Frères l'avaient découvert, et persuadé que, s'il retournait à Marseille, sa présence pourrait causer de nouveaux * troubles, il résolut de s'en éloigner entièrement pour 236
donner le temps d'effacer les impressions que sa présence avait causées à ceux qui avaient soulevé la ville contre lui. Il se consulta avec quelques amis pour savoir s'il ferait bien de s'en retourner à Paris. Ils lui dirent que son dessein était louable, mais qu'ils lui conseillaient d'exécuter auparavant celui qu'il avait depuis longtemps, d'aller à Rome.

n.m. Il se détermine à aller à Rome.

Ce voyage avait deux objets. Le premier était de visiter les saints lieux pour lesquels il avait une vénération particulière. L'autre était pour satisfaire au désir des Frères qui le sollicitaient vivement d'y aller pour obtenir du Pape la confirmation de leur Institut. Il avait déjà fait quelques démarches sur ce dernier article et avait député pour cet effet deux Frères dès l'année 1694 sous la protection du Cardinal d'Estrées. Innocent XII, qui occupait alors le St-Siège, les avait reçus favorablement, et sûrs de sa protection, ils se flattaient d'obtenir de lui les Bulles qu'ils sollicitaient. Mais la mort du Souverain Pontife, qui suivit de près, rompit toutes les mesures qu'ils avaient prises. On persuada

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

cette négociation sous le pontificat de Clément XI. Il s'assura d'une place dans un vaisseau prêt à mettre à la voile, et il fit acheter [1] *les provisions nécessaires pour le trajet par le Frère qu'il avait choisi pour compagnon de son voyage* [2].

En attendant un vent favorable, il consulta Dieu dans la prière pour savoir sa volonté et la suivre [3] *aveuglément. Il fut bientôt exaucé, car dans le moment qu'il allait s'embarquer, l'Evêque de Marseille se trouva* [4] *sur le port, il le questionna beaucoup sur le sujet de son voyage. M. de La Salle lui en exposa les motifs et les raisons. Le prélat voyait avec regret*
135 * *la perte qu'il allait faire. Mais* [5] *il parla à M. de La Salle avec tant de cordialité, qu'il l'arrêta. Il lui dit de retourner chez lui et de disposer toutes choses pour prendre possession de Notre-Dame des Accoules. M. de La Salle obéit avec une docilité d'enfant, il retourna joindre les Frères des écoles et leur dit* [6] *en les abordant : « Dieu soit béni ! Me voilà revenu de Rome. Ce n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'emploie à autre chose ».*

Cependant, cet établissement ayant encore été traversé par ses ennemis, il sentit bien que sa présence serait toujours nuisible aux progrès de son Institut dans cette province. Il résolut donc de la quitter et il se retira [7] *à Grenoble.*

Il se retire à Grenoble. (n. m. 1714).

Il y trouva les Frères dans une grande paix, et il [8] *résolut de demeurer avec eux le plus de temps qu'il lui serait possible. Il choisit l'endroit le plus retiré de la maison pour y vaquer à l'oraison. Il y demeura longtemps* [9] *inconnu, ne recevant et* [10] *ne rendant aucune visite, uniquement occupé à suivre les exercices de la maison avec son exactitude et sa ferveur ordinaires.*

Il va visiter la Grande Chartreuse.

Ce fut pendant le séjour qu'il fit à Grenoble, qu'il alla visiter la Grande Chartreuse qui n'en est éloignée que d'une journée de chemin. Il avait une dévotion particulière [11] *pour St Bruno, fondateur de cette maison, qu'il avait imité de si près en quittant, comme il avait fait* [12], *un canonicat de la cathédrale de Reims, et tout ce que le monde pouvait avoir de plus flatteur pour lui, pour embrasser un genre de vie très austère. Quand il fut arrivé dans cet affreux désert, il visita les endroits que ce saint restaurateur de la vie solitaire en Occident avait sanctifiés par ses larmes et sa pénitence. Il se sentit attendri et pénétré du même esprit. Il vit, avec admiration, l'esprit de retraite et de recueillement qui imprime un profond respect pour les solitaires qui habitent ces rochers escarpés, couverts presque toute l'année de glace et de neige, et où ils semblent s'ensevelir tout vivants. Il aurait souhaité pouvoir y finir ses jours. Le Prieur de la Chartreuse, frappé de la modestie et du recueillement qui éclataient*

---

[1] *et fit acheter les provisions...*
[2] *le Frère qu'il avait choisi pour son compagnon de voyage.*
[3] *pour savoir sa volonté et pour la suivre aveuglément.*
[4] *l'Evêque de Marseille se trouvant sur le port,...*
[5] *voyait à regret la perte qu'il allait faire. Et il parla à...*
[6] *joindre les Frères et leur dit...*
[7] *Il résolut donc de la quitter et de se retirer à Grenoble.*
[8] *dans une grande paix, et résolut de demeurer...*
[9] *Il y demeura du temps, inconnu...*
[10] *ne recevant, ni ne rendant aucune visite...*
[11] *Il avait une dévotion singulière pour St Bruno...*
[12] *en quittant, comme lui, son canonicat de la cathédrale de Reims...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

* donc à M. de La Salle, de renouer cette affaire sous le pontificat du Pape Clément XI 237
et de profiter des circonstances où il se trouvait, pour la terminer à l'avantage de son Institut. Il n'en fallut pas davantage pour le déterminer. Il fit retenir deux places dans un vaisseau qui devait bientôt mettre à la voile et fit acheter les provisions qui lui étaient nécessaires pour le Frère qu'il avait choisi pour l'accompagner dans le voyage.

n.m. L'Evêque de Marseille l'en détourne.

En attendant le jour de l'embarquement, il gardait la retraite et tout occupé de la prière, il consultait Dieu pour savoir si c'était sa volonté qu'il entreprît ce voyage. Il fut bientôt exaucé, car dans le moment qu'il mettait le pied dans le vaisseau, il trouva M. l'Evêque de Marseille sur le port, qui fut surpris de le voir, et après s'être entretenu avec lui sur le motif de son départ, il lui dit de retourner chez lui et de disposer toutes choses pour prendre possession de Notre-Dame des Accoules. M. de La Salle connut par par là que Dieu n'approuvait pas ce voyage et sans autre réflexion, il alla rejoindre les Frères à qui il dit, en les * abordant : « Dieu soit béni, me voilà revenu de Rome. Ce 238
n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'emploie à autre chose ».

n.m. Il se retire à Grenoble.

Après la parole positive que venait de lui donner M. l'Evêque de Marseille, touchant l'Ecole de Notre-Dame des Accoules, il ne lui était plus permis de douter qu'il n'en fût bientôt mis en possession. Cependant ses ennemis trouvèrent encore le moyen de le traverser et de lui susciter de nouveaux chagrins. C'est ce qui le dégoûta tout à fait et le détermina à abandonner la Provence où il voyait que tous ses projets venaient toujours échouer contre les pièges qu'on lui tendait. (*n.m.* 1714). Il se retira à Grenoble où il trouva les Frères dans une grande paix et prit la résolution de demeurer avec eux le plus longtemps qu'il lui serait possible. Il choisit l'endroit de la maison le plus retiré et le moins apparent pour y vaquer à l'oraison. Il y demeura ainsi plusieurs mois, inconnu et comme oublié, ne recevant et ne rendant aucune visite, n'en sortant que pour se trouver aux exercices réguliers, aux heures marquées.

* *n.m. Il va visiter la Grande Chartreuse.* 239

Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville qu'il profita du voisinage de la Grande Chartreuse qui n'en est qu'à trois lieues, pour aller s'édifier dans cette affreuse solitude que St Bruno y a fondée et sanctifiée par sa vie pénitente. Il avait une dévotion particulière pour ce saint Patriarche des Solitaires de France, qu'il avait déjà imité en partie, en quittant comme lui un canonicat de la Cathédrale de Reims, et tout ce que le monde avait de plus flatteur pour lui, pour embrasser un genre de vie très austère. Lorsqu'il eut franchi toutes les montagnes et traversé tous les défilés qui conduisent à ce grand désert, il se sentit attendri à la vue de ces endroits que le saint restaurateur de la vie solitaire en Occident, avait sanctifiés par ses larmes et ses austérités. Il vit avec admiration l'esprit de retraite et de recueillement qui règne parmi les solitaires qui habitent ces rochers escarpés couverts, une grande partie de l'année, de neiges et de glaces et où ils semblent être ensevelis tout vivants. Il aurait souhaité pouvoir y finir ses jours. Le R. P. Dom Prieur, et en même temps Général de l'Ordre, * frappé 240
de la modestie et du recueillement qui paraissait dans toutes ses démarches et ses entre-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

136 *dans toutes ses démarches l'y invitait * sans le connaître, car M. de La Salle avait eu la précaution de défendre au Frère qui l'accompagnait, de dire qui il était, de peur qu'on ne lui rendît dans cette maison, les honneurs qu'on a coutume d'y déférer aux Chanoines de Reims. Mais* [1] *il fut obligé de se contenter de la disposition de son cœur. Il sortit de cette sainte retraite au bout de trois jours, après y avoir donné aux sentiments de sa piété, non pas tout le temps qu'il aurait voulu, mais celui qu'il put dérober aux affaires de son Institut, et il retourna* [2] *à Grenoble, rempli de vénération pour la sainteté de ce fameux monastère* [3].

Il rentra dans sa solitude où il redoubla son amour pour le recueillement et le silence. Il écartait tout ce qui pouvait le troubler ou le distraire de l'oraison. Il y employait la plus grande partie de son temps et on le trouvait presque toujours dans l'oratoire. Il y prenait tant de goût, qu'il n'y avait qu'une nécessité pressante qui pût le détourner de ce saint exercice.

Il tient l'école de Saint-Laurent de Grenoble pendant quelque temps.

Il fut cependant [4] *obligé de céder pendant quelque temps au besoin des écoles. Le Frère qui était chargé de celle de la paroisse* [5] *de St-Laurent avait entrepris par son ordre, un voyage de long cours pour les affaires de l'Institut. M. de La Salle fit l'école pendant son absence et s'appliqua à instruire les enfants avec une attention qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Les parents en furent très édifiés et conçurent une si haute estime* [6] *de sa piété qu'on ne l'appelait plus que le Saint Prêtre.*

Il rentre dans sa retraite et compose de nouveaux ouvrages de piété.

Quand le Frère fut de retour, il reprit ses occupations ordinaires, et M. de La Salle profita de son loisir pour composer plusieurs petits ouvrages de piété, tant pour l'instruction de la jeunesse, que pour l'utilité des Frères des écoles. Il retoucha son livre des Devoirs d'un
137 Chrétien, *dont il donna alors une troisième édition* [7] *plus correcte que les * précédentes. Les changements et les additions qu'il y fit, ne furent pas du goût de l'imprimeur. Il fallut se résoudre à en passer par où il voulut et le livre fut réimprimé selon sa première forme* [8].

La tranquillité rendue à ses maisons de Provence, il y envoie des Visiteurs.

Dans le temps qu'il s'occupait si utilement dans le secret [9] *de sa solitude, il apprit avec joie, que Dieu avait rendu la paix à ses maisons de Provence, et que tout y était tranquille. Il prit dès lors la résolution de n'y plus retourner, de peur que sa présence ne réveillât la mauvaise humeur de ses ennemis et qu'elle ne donnât occasion à de nouveaux troubles. Il se contenta donc* [10] *d'y envoyer des Visiteurs pour maintenir la régularité et lui rendre compte de la manière dont les Frères se comportaient dans cette province.*

---

1 *aux chanoines de Reims. Il fut obligé...*
2 *et retourna à Grenoble...*
3 *de vénération pour ce fameux monastère.*
4 *Il fut obligé de céder...*
5 *de celle de Saint-Laurent...*
6 *une si haute idée de sa piété, qu'on...*
7 *alors la 3e édition...*
8 *fut imprimé suivant la première forme.*
9 *dans le silence de...*
10 *Il se contenta d'y envoyer...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

tiens, l'y invitait sans le connaître, car M. de La Salle avait eu la précaution de défendre au Frère qui l'accompagnait de dire qui il était, de peur qu'on ne fût tenté de lui rendre dans cette maison les honneurs qu'on a coutume d'y déférer aux Chanoines de Reims, en mémoire de St Bruno qui a été chancelier de cette Eglise. Il sortit de cette sainte retraite où il avait donné, pendant les trois jours qu'il y demeura, aux sentiments de sa piété, non pas tout le temps qu'il eût bien voulu, mais celui qu'il put dérober aux affaires de son Institut, et retourna à Grenoble, rempli de vénération pour la sainteté de ce fameux monastère.

n.m. Il revient à Grenoble où il reste caché.

Il rentra dans sa solitude, plein des idées des choses édifiantes qu'il venait de quitter et redoubla son amour pour le recueillement et le silence dont il venait de voir des exemples si sensibles. Il écartait tout ce qui pouvait le distraire de l'oraison. Il y employait la plus grande partie de son temps, en sorte qu'on était presque toujours assuré de le trouver dans l'oratoire. Et quelque affaire pressante qu'il eût, il ne * se dispensait 241
pas d'y consacrer la plus grande partie du jour.

n.m. Il fait l'école à Grenoble.

Il fut cependant obligé de céder pendant quelque temps, au besoin des écoles. Le Frère qui était chargé de celle de la paroisse de St-Laurent, ayant entrepris par son ordre, un voyage de long cours pour les affaires de l'Institut, il fut obligé de suppléer à son absence et de faire l'école pour lui. Il s'y appliqua à instruire les enfants avec une attention et une charité qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Les parents en furent si édifiés, et conçurent dès lors une si haute idée de sa vertu, qu'ils ne l'appelaient plus que *le Saint Prêtre.*

n.m. Il rentre dans sa retraite et donne une nouvelle édition de quelques ouvrages de piété.

Quand le Frère fut de retour de son voyage, M. de La Salle lui remit le soin de son école et rentra dans sa solitude, où il profita de son loisir pour composer plusieurs ouvrages de piété autant pour l'instruction de la jeunesse que pour l'utilité des Frères qui en avaient la conduite. Il retoucha le livre *des Devoirs d'un Chrétien*, dont il disposa alors une troisième édition plus correcte et plus ample. Les augmentations qu'il fit, ne furent pas du goût de l'imprimeur, de sorte que, pour le con*tenter, il consentit qu'elles fussent 242
supprimées et que le livre fût réimprimé selon sa première forme.

n.m. Il établit des Visiteurs de ses établissements.

Tandis qu'il s'occupait si utilement dans sa retraite, il apprit avec joie que Dieu avait rendu la paix à ses établissements de Provence et que tout y était tranquille. Il prit dès lors la résolution de n'y plus retourner, de peur que sa présence ne réveillât la mauvaise humeur de ses ennemis. Il se borna depuis, à y envoyer des Visiteurs pour prendre connaissance de leur situation et se contenta de soutenir par ses lettres les Frères qui avaient recours à ses lumières.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Son rhumatisme lui reprend.

A peine avait-il achevé l'édition dont on vient de parler, qu'il se sentit attaqué violemment [1] *de son rhumatisme. Il en avait déjà ressenti quelques atteintes qu'il avait négligées. Mais la douleur devint si vive, qu'il ne lui fut plus possible de la dissimuler* [2]*. Il fut contraint de garder le lit. La fièvre survint et il tomba dans un épuisement qui fit craindre pour sa vie. L'empressement des Frères de Grenoble à lui procurer tous les soulagements que leur charité put leur suggérer, ne fut pas capable d'adoucir ses douleurs. Il fallut avoir recours au remède extraordinaire dont on s'était servi utilement vingt ans auparavant, lorsqu'il fut attaqué du même mal à Paris. Il est vrai que sa nature y répugnait, parce que le remède était plus dur à soutenir que les douleurs piquantes du rhumatisme dont il était tourmenté. Cependant l'amour sincère qu'il avait pour les souffrances, lui fit vaincre ses répugnances. Il se rendit au désir des Frères, et se remit généreusement sur ce lit de douleur où il n'était occupé que de la prière comme s'il n'eût ressenti aucun mal. Les Frères lui en témoignèrent leur surprise, mais* [3] *il leur répondit avec le saint homme Job : « Dieu soit béni, que sa volonté se fasse et non pas la nôtre ! Si nous recevons de lui la santé, ne devons-nous pas aussi recevoir* [4] *les maladies de la même manière. Que son nom soit béni éternellement. »*

138 * Il va faire une retraite à Permeigne.

Quand les remèdes eurent fait tout l'effet qu'on s'en était promis et qu'il se sentit soulagé, il pensa à réparer ses pertes. C'est ainsi qu'il appelait le temps qu'il n'avait pu donner à ses exercices de piété. Il se disposait à faire une retraite, lorsque l'abbé de Saléon qui fut depuis Grand-Vicaire d'Aix en Provence, le pressa d'aller passer quelques jours dans une de ses terres [5] *appelée Permeigne, éloignée de quatre lieues de Grenoble. La proposition convenait fort* [6] *au dessein de M. de La Salle, parce que c'était un lieu où plusieurs personnes de piété allaient ordinairement faire des retraites. Il se rendit donc volontiers* [7] *à la proposition de l'abbé et il partit avec lui* [8]*.*

Bergère nommée Louise.

Permeigne est un village du Dauphiné situé au pied d'une montagne fort escarpée, en haut de laquelle on a planté une croix pour entretenir la dévotion des peuples des environs qui font paître leurs bestiaux sur la plaine [9]*. Une bergère nommée Louise y menait souvent son troupeau pour avoir occasion de satisfaire à la sienne au pied de cette croix. L'endroit lui plut et elle eut envie d'y faire sa demeure, sans autre dessein d'abord que d'être à portée de garder ses brebis et de s'y occuper plus à loisir de la prière* [10]*. Elle demanda la permission de l'abbé de Saléon, Seigneur de la montagne, qui y consentit. Elle y fit bâtir une maison*

---

1 *il se sentit violemment attaqué...*
2 *de dissimuler.*
3 *surprise, il leur répondit...*
4 *la santé, nous devons aussi recevoir...*
5 *dans une terre appelée...*
6 *La proposition convenait au dessein...*
7 *Il se rendit donc fort volontiers...*
8 *et partit aussitôt.*
9 *dans la plaine.*
10 *plus à loisir à la prière.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Son rhumatisme l'oblige d'avoir recours à un remède douloureux.

Il avait à peine achevé l'édition de l'ouvrage dont je viens de parler, qu'il se sentit violemment attaqué des accès de son rhumatisme. Il en avait eu quelque temps auparavant des atteintes qu'il avait négligées. Mais la douleur le pressa si vivement, qu'il ne lui fut plus possible de dissimuler. Il fut contraint de garder le lit. La fièvre survint qui l'affaiblit de manière qu'on craignait pour sa vie. L'empressement qu'eurent les Frères de la communauté de Grenoble pour lui procurer tous les soulagements * dont 243
il avait besoin, ne put le guérir. Il fallut avoir encore recours au remède extraordinaire dont on s'était déjà servi utilement à Paris, lorsqu'il fut attaqué du même mal. Il est vrai que sa nature y répugnait fortement et que le remède était, en quelque sorte, plus dur à soutenir que les douleurs piquantes du rhumatisme. Cependant, son grand amour pour les souffrances, le fit passer par-dessus sa répugnance et il se rendit aux désirs des Frères qui soupiraient après sa guérison. Il se remit donc généreusement sur ce lit de douleur où il ne s'occupait que de la prière, comme s'il n'eût senti aucun mal. Les Frères lui en témoignèrent leur surprise, et il leur répondit avec le saint homme Job : « Dieu soit béni ! que sa volonté se fasse et non pas la nôtre. Si nous recevons de lui la santé, ne devons-nous pas aussi recevoir les maladies de la même manière ? Que son nom soit béni éternellement ».

n.m. L'Abbé de Saléon le mène à sa terre de Permeigne.

Quand il fut un peu soulagé, il voulut travailler à réparer ses pertes. (C'est ainsi qu'il envisageait le temps qu'il n'avait pu donner à ses * exercices ordinaires). Il était 244
occupé de cette pensée, et se disposait à faire une retraite, lorsque M. l'abbé de Saléon, Grand-Vicaire d'Aix, son ami, le pressa d'aller passer quelques jours dans une de ses terres appelée Permeigne, éloignée de quatre lieues de Grenoble. La proposition fut fort de son goût, parce que c'était un lieu où plusieurs personnes de piété allaient faire des retraites tous les ans. Il accepta donc avec joie, les offres de M. l'Abbé et partit avec lui pour se rendre à cette terre.

n.m. Il va visiter une sainte fille sur la montagne.

Permeigne est situé au pied d'une montagne fort élevée au haut de laquelle est une croix où les habitants de ce village ont la dévotion d'aller en procession tous les ans. Du reste, la plaine n'avait rien de remarquable, sinon qu'elle servait selon l'usage du pays, à la pâture des troupeaux qui en font la richesse. Une bonne fille, nommée *Louise*, y menait souvent les siens pour avoir occasion de satisfaire à la dévotion qu'elle avait de prier devant cette croix. Avec le temps, elle se sentit pressée du désir d'y établir sa demeure, sans autre dessein d'abord que de se trouver plus à portée de garder ses troupeaux et de * s'y occuper plus à loisir de la prière. Elle obtint le consentement de 245
M. l'abbé de Saléon, Seigneur du lieu, et y fit bâtir une maison de médiocre grandeur,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'une médiocre grandeur, par les secours qu'elle trouva dans la libéralité de plusieurs personnes de considération qui louaient sa piété. Elle vécut sur cette montagne dans une grande retraite. On en parlait dans le monde et insensiblement on vit quantité de personnes se faire un devoir de dévotion d'aller visiter Sœur Louise[1] *qui passait dans le public pour un prodige de sainteté.*

On reconnaissait dans ses entretiens que Dieu la favorisait de ses grâces et on ne faisait point de difficulté de se mettre sous sa conduite pour faire quelques jours de retraite. Sa maison se trouva trop étroite pour y loger tous ceux qui avaient confiance en elle. Elle chercha les[2] *sommes nécessaires pour faire deux logements, un pour les hommes et l'autre pour les femmes, et par sa pieuse industrie, elle trouva des épargnes suffisantes pour bâtir une petite église. Dieu la combla de ses faveurs*[3] *à proportion de son zèle, en sorte qu'elle pénétrait dans*
139 *l'avenir. On venait la consulter comme un oracle et on s'en tenait* * *volontiers à ses décisions.*

Monsieur de La Salle lui rend visite, et entretient avec elle un commerce de piété.

M. de La Salle qui ne laissait échapper aucune occasion de s'édifier, voulut être témoin des grâces que Dieu répandait sur une simple bergère. Il en avait ouï parler avec admiration. Son premier soin, en arrivant à Permeigne, fut de monter la montagne[4] *et de lui rendre visite. Il eut avec elle, un long entretien. Il lui fit part de toutes les peines et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Cette bonne Sœur lui fit un détail de toutes celles qu'elle avait ressenties dans sa retraite, des combats qu'elle avait eu à soutenir contre les suggestions du démon, et comme Dieu lui avait donné la force d'en sortir victorieuse. Elle l'assura en même temps qu'il n'était pas au terme de ses travaux, qu'il aurait encore à souffrir et qu'il devait s'y préparer. M. de La Salle lui témoigna le désir qu'il avait de passer le reste de ses jours dans la solitude, qu'il lui paraissait que cette pensée lui venait de Dieu, puisqu'il*[5] *s'était toujours senti du penchant pour la vie privée. La Sœur lui répondit sans hésiter qu'il se trompait, qu'il était appelé de Dieu au travail et au gouvernement de son Institut ; que c'était la voie qu'il lui avait ouverte pour son salut et qu'il devait y marcher avec persévérance jusqu'à la fin de sa vie. Il regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse et après plusieurs conférences où ils s'entendirent et*[6] *s'entraidèrent mutuellement de leurs conseils pendant l'espace de quinze jours, il revint à Grenoble, rempli de bons sentiments et d'estime*[7] *pour la Sœur Louise. Il lia depuis, un pieux commerce de lettres avec elle pour la consulter sur ses doutes. Elle se les faisait lire, se servait d'une main étrangère pour y répondre et correspondait ainsi parfaitement à la grande confiance que lui marquait M. de La Salle par la vénération qu'elle conservait pour sa piété et son zèle.*

Elle voulut avoir les ouvrages de dévotion qu'il avait composés et quoiqu'elle ne sût pas lire, elle les conserva comme de précieux monuments de la vertu de celui qu'elle regardait comme un saint.

---

[1] *d'aller visiter la Sœur Louise...*
[2] *Elle chercha des sommes nécessaires...*
[3] *Dieu la favorisa de ses grâces à proportion de son zèle...*
[4] *monter sur la montagne...*
[5] *de Dieu, qu'il s'était toujours senti...*
[6] *après plusieurs conférences où ils s'entraidèrent mutuellement...*
[7] *rempli de sentiments d'estime pour la Sœur Louise.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

avec les libéralités de plusieurs personnes qui connaissaient sa piété. Elle vécut dans une grande retraite sur cette montagne, de sorte qu'insensiblement sa réputation s'accrut dans le voisinage, et on allait voir Sœur *Louise*, comme un prodige de sainteté. Les discours édifiants qu'elle tenait à ceux qui lui rendaient visite lui attirèrent la confiance de plusieurs personnes, qui vinrent la trouver et se mettre sous sa conduite pour y faire quelques jours de retraite. Sa maison se trouva trop resserrée pour y recevoir tous ceux qui s'adressaient à elle, parce que le nombre en augmentait tous les jours. Elle trouva dans de nouvelles libéralités, les sommes suffisantes pour construire deux corps de logis : l'un pour les hommes, et l'autre pour les femmes, auxquels elle joignit une petite église pour leur commodité. La prière presque continuelle qui faisait sa principale occupation au pied de la croix de son désert, lui attira du ciel des lumières extraordinaires, et elle y reçut le don particulier de pénétrer * dans l'avenir. On venait de tous côtés la consulter 246
comme une prophétesse et on regardait ses décisions comme des oracles.

n.m. Leurs entretiens édifiants.

M. de La Salle qui ne laissait échapper aucune occasion de s'édifier, voulut être témoin des grâces si singulières que Dieu répandait sur une simple bergère. A peine était-il arrivé à Permeigne, qu'il se pressa de lui rendre visite. Il eut un long entretien avec elle, dans lequel il lui exposa les peines et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Cette bonne Sœur lui fit part de celles qu'elle avait essuyées dans sa retraite, des combats qu'elle avait eus à soutenir contre les suggestions du démon, et de la grâce que Dieu lui avait faite d'en sortir victorieuse. Elle lui dit qu'il n'était pas au terme de ses travaux et qu'il aurait encore à souffrir. Il lui témoigna le désir qu'il avait de passer le reste de ses jours dans la solitude, pour laquelle il avait toujours ressenti de grands attraits. La Sœur lui répondit que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il quittât le soin de son Institut, qu'il * l'avait 247
destiné au travail et qu'il voulait qu'il y persévérât jusqu'à la fin de sa vie comme il avait commencé. Il prit cette réponse pour une décision qui lui était adressée de la part de Dieu même et, après s'être entraidés mutuellement l'un et l'autre de leurs conseils salutaires pendant l'espace de quinze jours qu'il passa dans cette solitude, il revint à Grenoble plein d'estime pour la Sœur *Louise*. Il continua à entretenir un saint commerce de lettres avec elle, pour résoudre ses doutes et la consulter sur les siens. La Sœur avait pour lui une vénération toute particulière, elle l'écoutait comme un oracle et quoiqu'elle ne sût pas lire, elle voulut avoir chez elle, tous ses ouvrages de piété, qu'elle conservait comme de précieux monuments de l'auteur, qu'elle regardait comme un saint.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On lui suscite de nouveaux chagrins.

140 *Quand il fut de retour à Grenoble, il y apprit* [1] *qu'on lui avait* * *suscité de nouveaux chagrins. Mais ils se dissipèrent bientôt et ils* [2] *n'eurent d'autre effet que celui d'avoir donné un nouveau lustre à sa patience.*

Quelques Frères de Paris abandonnent l'Institut.

Pendant qu'il s'occupait ainsi de sa propre sanctification à l'ombre de la vie cachée qu'il menait, les maisons de son Institut à Paris et dans les villes de province, souffraient beaucoup de sa longue absence. Les Frères étaient dans des inquiétudes mortelles sur sa situation. Ils firent des perquisitions pour découvrir le lieu de sa retraite, sans en pouvoir rien apprendre [3] *de certain. Cela les jetait dans l'abattement. Ils ne savaient que penser de ce mystère. Les uns le croyaient mort, les autres s'imaginaient qu'il avait abandonné la conduite de l'Institut* [4]. *Chacun en raisonnait à sa manière. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient se résoudre à rester ainsi dans un état flottant et incertain et voulaient quitter. Le Frère Barthélemy, qui avait toujours pris soin du Noviciat en l'absence de M. de La Salle, dissipait leurs doutes et les soutenait contre leur inconstance. Il ramenait leurs esprits par sa grande douceur, et le crédit que sa vertu lui avait acquis parmi les Frères.*

Il y en eut néanmoins deux ou trois qui méprisèrent les avis charitables qu'il fut obligé de leur donner. Ils se révoltèrent contre l'autorité, refusèrent de profiter de ses conseils salutaires et causèrent du scandale dans la maison par leur rébellion.

On fut obligé de retrancher du corps, ces membres pourris. Les plus accrédités des Frères s'assemblèrent et conclurent à chasser ces enfants dénaturés, de peur que leur mauvais exemple n'entraînât la perte des autres.

Frère Barthélemy demande des Supérieurs séculiers aux Evêques.

Cependant le Frère Barthélemy, qui se défiait de son peu d'expérience et qui craignait de se charger du fardeau de la supériorité qu'il semblait que les Frères lui déféraient par la grande confiance qu'ils avaient en lui, prit la résolution d'engager les Evêques dans les diocèses
141 *desquels il y avait des* * *Frères de l'Institut, à pourvoir à leur conduite et les pria pour cet effet, de leur donner un Supérieur ecclésiastique qu'ils pussent consulter sur leurs affaires spirituelles et temporelles. Cette démarche parut hardie et téméraire. On se persuada qu'elle pouvait avoir des suites fâcheuses pour le gouvernement de l'Institut.*

La plupart des Frères la désapprouvèrent et en témoignèrent leur mécontentement. Ils disaient que c'était donner atteinte à leurs règlements, que les Supérieurs séculiers auxquels on les soumettait, s'attacheraient insensiblement les sujets de chaque maison particulière, qu'ils s'attribueraient le droit d'y introduire telles pratiques qu'ils voudraient, que par là, les communautés se détacheraient [5] *de l'uniformité qui, jusque-là, avait maintenu l'observance des Règles, qu'elles feraient chacune un corps à part et qu'enfin elles voudraient vivre dans l'indépendance les unes des autres.*

---

[1] *à Grenoble, on lui apprit...*
[2] *Mais ils se dissipèrent bientôt et n'eurent d'autre...*
[3] *sans en pouvoir apprendre rien...*
[4] *la conduite de son Institut.*
[5] *que par ce moyen, les communautés se désaccoutumeraient de...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Quand M. de La Salle fut revenu à Grenoble, on l'informa des nouveaux chagrins qu'on avait suscités aux Frères de son Institut. Il est vrai qu'ils se dissipèrent bientôt et qu'ils n'eurent d'autre effet que d'avoir donné un nouveau lustre à leur patience et à la sienne.

* *n.m. L'absence de M. de La Salle chagrine les Frères de Paris.* 248

Pendant qu'il s'occupait ainsi uniquement de sa propre sanctification, à l'ombre de la vie cachée qu'il menait dans sa maison de Grenoble, celles de Paris et des autres provinces souffraient beaucoup de sa longue absence. Les Frères y étaient dans des inquiétudes pénibles sur sa situation, dont jusque-là, ils n'avaient pu avoir des nouvelles certaines. Les perquisitions assidues qu'ils avaient faites pour savoir le lieu de sa retraite ne leur servirent de rien. Ils ne savaient qu'imaginer d'un si long silence. Ils en raisonnaient diversement. Les uns le croyaient mort, les autres s'imaginaient qu'il avait abandonné son Institut. Les plus sensés gardaient le silence et s'abstenaient de porter aucun jugement. Il y en eut quelques-uns qui, ne pouvant plus supporter l'état flottant et incertain où ils pensaient qu'il les avait laissés, voulurent se retirer et se procurer quelque autre établissement.

n.m. On congédie quelques sujets dyscoles.

Au milieu de toutes ces incertitudes, le Frère Barthélemy, que M. de La Salle avait chargé du soin de son Noviciat de Paris en son absence, n'oubliait rien pour les soutenir par sa grande douceur, et le crédit que sa vertu lui avait acquis sur les * esprits, 249
consola et fortifia la Communauté des Frères contre la tentation qui les agitait. Il n'y en eut que deux ou trois d'un caractère plus dur qui ne voulurent pas acquiescer à ses avis modérés. Ils refusèrent de se ranger sous sa discipline, et allaient causer du trouble dans la maison, si on n'y apportait un prompt remède. Il assembla les plus accrédités de la Communauté et sur leur avis, il congédia les esprits dyscoles, de peur que leur mauvais exemple n'entraînât la perte des autres.

n.m. Le Supérieur du Noviciat de Paris engage les Evêques à veiller sur les Frères en l'absence de M. de La Salle.

L'embarras que lui causaient ces affaires chagrinantes et l'appréhension qu'il avait que les Frères ne le chargeassent du fardeau de la supériorité générale de l'Institut au défaut de M. de La Salle, comme il semblait qu'ils la lui déféraient, par la grande confiance qu'ils lui témoignaient, lui fit prendre des mesures pour se dispenser de l'accepter. Il écrivit aux Evêques dans les diocèses desquels l'Institut avait des établissements. Il leur rendit compte de la situation où il se trouvait par rapport à la longue absence de M. de La Salle, et les priait de pourvoir à la conduite des Frères en * leur 250
accordant des Supérieurs ecclésiastiques qui voulussent bien se charger de les aider de leurs conseils. Cette démarche était délicate; elle pouvait avoir des suites fâcheuses pour l'Institut. Aussi bien, des personnes de ses amis la blâmèrent comme une infraction faite à la Règle. La plupart des Frères en murmurèrent hautement. Ils se plaignirent d'une pareille innovation, et disaient que cela allait à leur entière destruction, que ces Supérieurs externes s'attacheraient insensiblement les sujets de chaque maison particulière, qu'ils s'y accréditeraient de manière qu'il leur serait aisé d'y introduire telles pratiques qu'ils voudraient, et qu'il arriverait de là, que toutes les communautés se regarderaient dans la suite comme isolées et indépendantes les unes des autres. Les amis

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On blâme le procédé du Frère Barthélemy.

Les amis de M. de La Salle lui écrivirent sur ce sujet d'un style amer. Ils lui firent en même temps des reproches très vifs sur son inaction et son silence dans une conjoncture si délicate. La plupart des lettres qu'on lui écrivit à ce sujet [1]*, ne vinrent pas jusqu'à lui. Il en reçut quelques-unes par hasard, lorsqu'il n'y avait plus rien à craindre ; car, dans le temps même qu'on les lui rendit, il apprit que les choses étaient en bon état et que, ce qu'avait fait le Frère Barthélemy, avait un succès auquel on n'osait s'attendre. Les Supérieurs séculiers, que les Evêques avaient chargé du soin* [2] *de veiller sur la conduite des Frères, voyant que M. de La Salle ne paraissait plus et qu'il semblait avoir abandonné ses établissements, s'appliquèrent tout de bon à maintenir les Règles de l'Institut. Ils inspirèrent* [3] *aux Frères une grande exactitude à les observer, à conserver entre eux une sainte union et à avoir une déférence entière aux avis du Frère Barthélemy.*

Les plus zélés des Frères, à qui ce changement n'avait pas plu, se rassurèrent à la vue du bien qu'il produisait, et ils reconnurent qu'ils avaient eu tort de prendre l'alarme si pré-
142 *cipitamment* [4]*. * M. de La Salle l'approuva aussi et il a avoué* [5] *depuis, que son Institut avait de grandes obligations au sage gouvernement de ces Supérieurs ecclésiastiques* [6]*.*

Les Frères de Paris écrivent à M. de La Salle pour le faire revenir.

Il semblait à ceux qui s'intéressaient à la réputation de M. de La Salle [7] *que tout ce qui se passait à Paris à son sujet aurait dû lui faire prendre le parti de revenir pour calmer les esprits. Mais les raisons qui le retenaient dans sa chère solitude de Grenoble, étaient plus fortes sur son esprit que toutes celles qu'on lui alléguait pour l'en faire sortir. Il ne répondait plus aux lettres que les Frères lui écrivaient à ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier entièrement. Mais toutes ces précautions étaient* [8] *inutiles. On ne cessait de l'importuner, et comme tous les moyens qu'on avait employés pour le fléchir n'avaient pas réussi, on eut recours à une voie extraordinaire et qui n'a point d'exemple.*

Les principaux Frères de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, convinrent entre eux de lui écrire une lettre au nom de tous les Frères de l'Institut, signée d'eux, par laquelle après l'avoir pressé par les raisons les plus touchantes et les plus tendres, ils lui ordonnent en vertu de l'obéissance dont il a fait vœu aussi bien qu'eux, de revenir à Paris sans différer plus longtemps.

Cette lettre, écrite d'un style simple et naturel, marque si vivement l'estime et la vénération qu'ils avaient pour leur saint Instituteur, et la crainte où ils étaient de le perdre de vue, qu'il suffit de la rapporter telle qu'elle se lit en original, pour réfuter tout ce que ses ennemis

---

[1] *qu'on lui écrivit sur ce sujet...*
[2] *que les Evêques avaient chargé de veiller...*
[3] *Ils leur inspirèrent une...*
[4] *prendre l'alarme précipitamment.*
[5] *M. de La Salle l'approuva aussi et a avoué...*
[6] *de ces Supérieurs séculiers.*
[7] *qui s'intéressaient à sa réputation, que tout ce qui...*
[8] *Mais toutes ces précautions furent inutiles...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

de M. de La Salle qui prenaient toujours intérêt à ses affaires, lui écrivirent sur ce sujet d'un style amer, et lui firent de vifs reproches sur son trop long silence. La plupart des lettres qu'on lui écrivit sur ce sujet, ne parvinrent pas jusqu'à lui, et celles qu'il reçut, ne lui furent rendues * que lorsqu'il n'y avait plus rien à craindre. 251

n.m. Succès de cette démarche.

Car, dans le même temps, il apprit que le gouvernement de l'Institut n'avait reçu aucune altération par la démarche de Frère Barthélemy, que son entreprise, loin d'y apporter aucun affaiblissement n'avait servi qu'à le fortifier, et qu'elle avait eu un succès auquel on n'aurait osé s'attendre. Les Supérieurs séculiers que les Evêques avaient chargés du soin de veiller sur les communautés des Frères, persuadés que M. de La Salle n'avait disparu que pour se décharger du soin de ses établissements, s'appliquèrent sérieusement à maintenir le bon ordre entre les Frères. Ils étudièrent leurs Règles et leur inspirèrent une grande exactitude à les suivre. Ils les exhortèrent à conserver entre eux une grande union et à avoir une entière déférence aux avis qu'ils recevaient de Frère Barthélemy, qu'ils leur faisaient envisager comme celui que Dieu leur avait réservé pour leur Supérieur, quoiqu'il n'en voulût pas prendre la qualité.

Les plus zélés des Frères, qui étaient ceux * qui avaient paru les plus alarmés, 252
se tranquillisèrent à la vue du bien que produisait cette nouvelle forme de gouvernement. M. de La Salle l'approuva fort et avoua dans la suite que son Institut avait de grandes obligations à ces Messieurs.

n.m. On presse M. de La Salle de revenir à Paris.

Lorsqu'on l'eut informé de tout ce qui s'était passé à Paris au sujet de son absence, il semble qu'il aurait dû prendre le parti de revenir pour calmer les esprits. Mais les raisons qui le retenaient dans sa chère solitude de Grenoble étaient plus fortes sur son esprit que toutes celles qu'on pouvait lui alléguer pour l'en faire sortir. Il ne répondait plus aux lettres que les Frères lui écrivaient sur ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier et à se passer de lui. Cependant, toutes ces précautions furent inutiles. On ne cessait de l'importuner par lettres, et comme les moyens dont on s'était servi pour le fléchir n'avaient pas réussi, les Frères eurent recours à une voie extraordinaire qui n'a point d'exemple.

* *n.m.* 1715. *Les Frères s'assemblent pour l'y obliger.* 253

Les Supérieurs des communautés de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, avec quelques anciens Frères, convinrent de lui écrire une lettre commune au nom de tout l'Institut, par laquelle, après l'avoir pressé par les raisons les plus fortes et les plus touchantes, et sans vouloir déroger au profond respect qu'ils lui portaient, ils lui *ordonnent*, en vertu du vœu d'obéissance qu'il a fait avec eux, de revenir à Paris, sans différer plus longtemps.

n.m. Une pareille démarche le surprend.

Cette lettre écrite d'un style simple et naïf, mais en même temps vif et pressant, marque assez l'estime et la vénération qu'ils conservaient pour lui, et la crainte qu'ils avaient de le perdre. Il suffit pour en donner des preuves, de la rapporter telle qu'elle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ont débité de la dureté de son gouvernement, et l'entêtement qu'ils lui ont reproché comme la source de tous ses chagrins.

143 * « *Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel* [1] *vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Paris ce* [2] *premier avril mil sept cent quinze, et nous sommes, avec un profond respect* [3]*, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc.* »

On veut le retenir à Grenoble, mais il se rend à la volonté des Frères.

M. de La Salle fut fort surpris lorsqu'on [4] *lui apporta cette lettre. Il lui vint diverses pensées dans le moment. Il hésita s'il se rendrait à des ordres émanés d'une juridiction si extraordinaire. Mais après quelques réflexions, il crut devoir se soumettre sans trop examiner de quelle part ce coup lui était porté. Il jugea qu'il lui convenait* [5] *de donner aux Frères, par cette marque de déférence, un exemple bien marqué de soumission et de dépendance. Les amis qu'il avait à Grenoble, ayant appris la résolution qu'il avait prise de retourner à Paris sur la demande des Frères, firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Mais il leur répondit qu'il avait voué l'obéissance et qu'il fallait s'y soumettre. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères des écoles, qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution et dit : qu'après avoir si longtemps enseigné l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât. On fut si édifié de ces dispositions, qu'on craignit de s'y opposer davantage.*

144 *Il alla prendre * congé de tous ceux qui l'avaient honoré de leur estime pendant le séjour qu'il avait fait* [6] *à Grenoble. La veille de son départ, il se prépara à son voyage par de longues et ferventes prières, il exhorta* [7] *les Frères de la maison qu'il quittait à conserver la paix et l'union, et à vivre dans l'exacte observance des Règles de l'Institut. Il les embrassa tous et partit aussitôt. Il est aisé de comprendre jusqu'à quel point ils furent affligés de cette séparation. Elle leur fut d'autant plus sensible qu'elle leur ôtait l'espérance de le revoir dans la suite.*

---

[1] *de la part de la Société, à laquelle vous avez...*
[2] *le 1 avril 1715...*
[3] *avec un très profond respect...*
[4] *fort surpris quand on lui...*
[5] *Il jugea qu'il convenait..*
[6] *pendant le séjour qu'il fit à Grenoble...*
[7] *longues et ferventes prières, exhorta les Frères...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

fut écrite. Elle servira en même temps à réfuter tout ce que ses ennemis ont débité, en différentes occasions, de la dureté de son gouvernement et de l'entêtement qu'ils lui reprochaient comme la source de tous ses chagrins.

« Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant * en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre 254
Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu, qui est aussi le vôtre, puiqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous *ordonnons*, au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi nous avons signé, fait à Paris ce 1 avril 1715, et nous sommes avec un très profond respect, M. notre très cher Père, * vos très humbles 255
et très obéissants inférieurs, etc. »

n.m. Il se détermine à obéir à l'ordre des Frères. Ses amis veulent en vain l'en détourner.

M. de La Salle fut frappé jusqu'à l'étonnement à la lecture de cette lettre. Elle lui fit naître diverses pensées qui agitèrent son esprit pendant quelque temps, et qui le tinrent comme en suspens. D'abord la démarche lui parut hardie et téméraire, et il crut qu'elle avait été suggérée par quelque partie secrète qui voulait lui tendre un nouveau piège. Il fut tenté de s'en défier. Ses amis de Grenoble le fortifiaient dans cette idée. Mais enfin, après y avoir bien réfléchi, il leur dit qu'ayant fait vœu d'obéissance, il était dans la résolution de se soumettre et de donner, par cette déférence aux ordres que les Frères lui signifiaient par leur lettre, un exemple authentique de la dépendance qu'il avait promise à la face des autels. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution, disant qu'après avoir enseigné si longtemps l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât, puisque Dieu lui en faisait naître l'occasion favorable où son amour-propre ne pouvait * pas 256
trouver son compte. On fut très édifié de cette réponse et on n'osa plus insister, de peur de s'opposer à une résolution si chrétienne et si désintéressée.

n.m. Il revient à Paris.

Il alla prendre congé de tous ceux qui l'avaient honoré de leur estime pendant son long séjour à Grenoble. La veille de son départ, il passa un temps considérable en prières pour recommander à Dieu le succès de son voyage et les Frères de cette maison qu'il laissait dans une grande paix. Ensuite, il les exhorta à persévérer dans l'observance de leur Règle, les embrassa tous, et prit la route de Paris. Il est aisé de comprendre jusqu'à quel point ils furent affligés de cette séparation, qui leur fut d'autant plus sensible qu'elle les privait de l'espérance de le revoir dans la suite... Il s'arrêta quelques jours à Lyon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Monsieur de La Salle revient à Paris.

M. de La Salle prit sa route par Lyon où il resta quelques jours. Son premier soin, dès qu'il fut arrivé dans cette ville, fut d'aller faire ses dévotions au tombeau de St François de Sales. Il y resta du temps en prière pour s'animer de plus en plus à la piété et à la ferveur. De Lyon, il se rendit à Dijon où les Frères le revirent avec une joie mêlée de tristesse, du peu de jours qu'il leur accordait [1] *pour les consoler de sa longue absence. Enfin, il arriva à Paris où l'obéissance seule l'avait fait revenir.*

Il demande à être déchargé de la supériorité.

Il y parut devant les Frères avec la soumission d'un inférieur, refusant toutes les marques de distinction et les déférences de la supériorité qu'on voulait lui rendre. Il leur dit en les abordant : « Me voici arrivé. Que désirez-vous de moi? .[2] *Les Frères, surpris d'une humilité si profonde, lui répondirent qu'ils le priaient de reprendre la conduite générale de l'Institut* [3]*. M. de La Salle s'en défendit et dit que, puisqu'ils s'étaient soutenus avec tant de succès pendant son absence, il y avait lieu* [4] *de croire que Dieu lui donnait sa protection et qu'il fallait continuer comme on avait commencé, qu'il était revenu à leurs ordres, mais toujours dans la*
145 *pensée de vivre dans l'état privé où la Providence l'avait conduit * par des voies secrètes et qu'il fallait procéder à l'élection d'un Supérieur Général qui pût réparer par sa bonne conduite, les fautes qu'il avait faites. Les Frères lui témoignèrent qu'ils n'en choisiraient jamais d'autre que lui, tant qu'il vivrait. Cette résolution l'affligea. Il se retira dans sa chambre où il pria Dieu dans l'amertume de son cœur de le délivrer d'un fardeau qui lui devenait à charge. Il ne fut exaucé que deux ans après, comme nous le verrons dans la suite. Mais dans cet intervalle, il ne conserva que le titre de Supérieur, se déchargeant du détail des affaires sur le Frère Barthélemy, qui, cependant, ne faisait rien sans le consulter.*

Histoire extraordinaire du Chevalier D'Armestat. (n. m. 1714).

Un an avant le retour de M. de La Salle à Paris [5]*, le Chevalier d'Armestat s'y était retiré* [6] *dans le Noviciat des Frères. Voici comme la chose arriva. C'était un jeune homme de qualité, né en Allemagne d'une famille illustre. Il avait suivi le parti des armes, et avait servi* [7] *plusieurs campagnes dans les armées de l'Empereur sous le commandement du Prince Eugène. Après la défaite de Denain, il se dégoûta du service, passa en France et se retira à Lyon. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville* [8]*, il entendit parler d'une possédée qui faisait l'entretien de toute la ville.*

La curiosité l'attira dans l'église où on lui faisait les exorcismes. Dès que la possédée l'eut aperçu [9]*, elle lui dit en frémissant de rage : « Tu ne crois pas qu'il y ait de démons, mais tu éprouveras un jour leur fureur ». Le Chevalier, frappé d'étonnement de ce qu'il venait d'entendre, se retira confus, et résolut, dès ce moment, de se faire instruire des principes de la religion catholique et de faire abjuration de luthéranisme dont il faisait profession. Il fut* [10]

---

1 *du peu de temps qu'il leur accordait...*
2 *qu'on voulait lui rendre. Me voici arrivé (leur dit-il). Que désirez-vous de moi? Les Frères...*
3 *la conduite générale de son Institut.*
4 *il y avait bien lieu de croire...*
5 *Un an avant son retour à Paris, le Chevalier...*
6 *le Chevalier d'Armestat s'était retiré...*
7 *Il avait suivi le parti des armes et avait fait plusieurs campagnes...*
8 *Pendant le séjour qu'il y fit, il entendit...*
9 *Dès que la possédée l'aperçut...*
10 *Il alla se jeter...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

pour prendre du repos, mais dès qu'il fut arrivé, il alla faire ses dévotions au tombeau de St François de Sales et y resta du temps en prières. De Lyon il se rendit à Dijon où les Frères le reçurent avec une joie mêlée de tristesse à cause du peu de temps qu'il leur accorda pour les consoler de sa longue absence. Enfin, il arriva à Paris, le terme de son * voyage où l'obéissance seule l'avait attiré. Il y parut devant les Frères comme un 257
inférieur refusant constamment tous les honneurs et toutes les déférences dues à la supériorité qu'ils s'empressaient de lui rendre. Il leur dit simplement en les abordant : « Me voici arrivé, que désirez-vous de moi ? » Les Frères, surpris et pleins de respect, lui répondirent qu'ils le priaient de reprendre la conduite générale de l'Institut. M. de La Salle s'en défendit et leur dit que, puisqu'ils s'étaient soutenus avec tant de succès pendant son absence, ils avaient lieu d'espérer que Dieu ne les abandonnerait pas, et qu'il fallait continuer à faire comme on avait commencé. Que, quant à lui, il était résolu de vivre désormais dans l'état particulier où la Providence l'avait amené par des voies secrètes qui lui marquaient sa vocation, et qu'il fallait penser à élire un Supérieur Général qui, par sa bonne conduite, pût réparer les fautes qu'il avait faites. Les Frères lui témoignèrent qu'ils n'en choisiraient jamais * d'autre tant qu'il vivrait. Cette résolution 258
l'affligea. Il se retira dans sa chambre où il pria Dieu dans l'amertume de son cœur de le délivrer d'un fardeau qui lui devenait à charge. Il ne fut exaucé que deux ans après, comme je le dirai en son lieu. Mais il ne conserva, pendant cet intervalle, que le titre de Supérieur et se déchargea du détail des affaires sur le Frère Barthélemy qui ne faisait pourtant rien sans le consulter.

n.m. Histoire de la conversion du Chevalier d'Armestat.

Quelque temps avant le retour de M. de La Salle, le Chevalier d'Armestat s'était retiré dans la maison du Noviciat des Frères à Paris. C'était un jeune seigneur d'une famille illustre d'Allemagne qui y avait servi plusieurs années sous le commandement du Prince Eugène de Savoie. Après la bataille de Denain, il quitta le service, passa en France et se retira à Lyon. Il entra un jour dans une église pour y voir une possédée qui faisait l'entretien de toute la ville. On ne sait par quel motif il y alla : si c'était simplement par curiosité * ou par le désir de s'instruire de la véritable religion, car il en avait 259
déjà eu la pensée. Au moment qu'il parut devant la possédée et qu'elle l'eut aperçu, elle lui dit en frémissant de rage : « Tu ne crois pas qu'il y ait des démons, mais tu éprouveras quelque jour leur fureur ». Le Chevalier se sentit ému et, frappé d'étonnement de ce discours, il résolut dans le moment de ne plus différer d'abjurer le luthéranisme dont il faisait profession. Il ne tarda pas en effet de se faire instruire et fit son

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

se jeter aux pieds de l'Archevêque de Lyon qui le reçut avec joie, lui donna des docteurs éclairés pour lever ses doutes et lui fit faire [1] *l'abjuration de ses erreurs.*

On l'adresse à la Communauté de M. de La Salle.

Après cette première démarche, il se retira [2] *à Paris muni de lettres de recommandation*
146 *pour des personnes de piété qu'on exhortait* * *à aider ce nouveau converti de leurs conseils et de leur crédit. Il demanda un confesseur éclairé entre les mains duquel il pût décharger sa conscience et faire une confession générale de toute sa vie. On l'adressa à un prêtre du Séminaire de St-Sulpice, par les conseils duquel il entra dans la Communauté de M. de La Salle. Il y fut reçu le 8 d'octobre de l'année 1714 et commença le lendemain, jour de saint Denis* [3]*, à suivre les exercices de la maison.*

Dès ce moment, il ressentit des douleurs très cuisantes dans toutes les parties de son corps. Il avait reçu plusieurs blessures à l'armée qu'il avait fait guérir [4] *par ce qu'on appelle vulgairement* le secret. *Elles s'ouvrirent toutes. Il souffrit un jour entier, sans en rien témoigner, se contentant de jeter des soupirs mêlés de larmes. Les Frères qui en furent témoins, s'imaginaient que cette tristesse était l'effet de la componction et du repentir que lui causaient la vue et le souvenir des dérèglements de sa vie passée. On ne sut que vingt-quatre heures après la véritable cause de son mal. Car on le trouva dans sa chambre, immobile, sans connaissance, et nageant dans le sang qui coulait avec abondance* [5] *de toutes ses plaies. On lui procura en diligence tous les soulagements nécessaires, mais comme les remèdes ne pouvaient arrêter* [6] *le sang et qu'il s'affaiblissait considérablement,* [7]*, on lui donna l'extrême-onction. Aussitôt qu'il* [8] *l'eut reçue, la connaissance lui revint, ses plaies* [9] *se refermèrent et le lendemain, il se trouva entièrement guéri.*

Il continua de [10] *suivre les exercices avec autant de ferveur que s'il n'eut rien souffert la veille. Mais quelques jours après, il retomba dans un état plus dangereux que le premier. Il perdit encore la connaissance, jeta une quantité extraordinaire de sang par la bouche, ses yeux roulaient comme ceux d'un possédé. Il les fixait* [11] *de temps en temps sur un endroit de la chambre et remuait les lèvres comme s'il eût parlé à quelqu'un. Il passa ainsi toute la nuit* [12] *dans des agitations surprenantes, sans qu'il fût possible de lui faire prendre aucune nourriture. Il tomba ensuite dans un épuisement qui dura quatre heures* [13] *pendant lesquelles*
147 *il crut* * *voir quantité de démons qui le tourmentaient et qui le menaçaient de le faire périr s'il ne quittait le genre de vie qu'il avait embrassé. Après quoi, ses agitations recommençaient* [14] *de nouveau. Il eut recours dans cette extrémité à la protection de la Sainte Vierge par l'in-*

---

[1] *et lui faire faire l'abjuration...*
[2] *Il alla à Paris...*
[3] *le lendemain du jour de St Denis...*
[4] *qu'il s'était fait guérir par ce...*
[5] *et nageant dans son sang qui coulait en abondance...*
[6] *étancher le sang, et...*
[7] *qu'il s'affaiblissait, on lui donna...*
[8] *Dans le moment qu'il l'eut reçu...*
[9] *les plaies...*
[10] *Il continua à suivre...*
[11] *par la bouche, roulait les yeux comme un possédé, les fixait...*
[12] *Il passa ainsi la nuit...*
[13] *qui dura pendant quatre heures...*
[14] *ses agitations recommencèrent...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

abjuration entre les mains de M. l'Archevêque de Lyon. Ensuite, il se retira à Paris pour éviter l'éclat que sa conversion avait causé, tant par rapport à sa personne, qu'aux circonstances qui l'avaient précédée. Il chercha un habile directeur pour faire une revue générale de toute sa vie et prendre les avis nécessaires pour se former un nouveau plan de vie. On l'adressa à un prêtre de St-Sulpice qui lui conseilla d'entrer dans la Communauté de M. de La Salle, établie dans le faubourg de St-Germain-des-Prés. Il y fut reçu * le 8 octobre de l'année 1714 (*n.m.* 1714) et commença à suivre les exercices de 260
la maison, le lendemain, jour de St Denis.

n.m. Suite du même sujet.

Dès le moment qu'il se fut déterminé à entrer dans cette voie pénitente et laborieuse, il se sentit attaqué de douleurs aiguës dans toutes les parties de son corps. Il avait reçu plusieurs blessures à l'armée dont il s'était fait guérir par le remède qu'on appelle vulgairement *le secret.* Elles se rouvrirent toutes. Il souffrit le premier jour, sans rien témoigner de sa douleur, se contentant de jeter des soupirs mêlés de larmes lorsqu'elle le pressait davantage. Les Frères croyaient que c'était l'effet de sa componction et du repentir que lui causait la vue des dérèglements de sa vie passée. Ce ne fut que le lendemain qu'on s'aperçut de la vraie cause de son mal. Car on le trouva dans sa chambre, immobile sans connaissance et nageant dans le sang qui coulait de toutes ses plaies. On se pressa de lui procurer tous les secours nécessaires. Mais comme tous les remèdes ne faisaient * point d'effet et qu'il était toujours en danger de sa vie, on lui donna les 261
derniers sacrements. Dans l'instant qu'il eut reçu l'extrême-onction, la connaissance lui revint, ses plaies se refermèrent, et il parut entièrement guéri.

n.m. Suite du même sujet.

Quand il eut repris des forces, il continua à suivre les exercices du Noviciat avec une nouvelle ferveur. Mais au bout de quelques jours, il retomba dans un état pire que le premier. Il perdit de nouveau la connaissance, jeta une grande quantité de sang par la bouche et roulait les yeux comme un possédé. On remarqua pendant cet accès, qu'il fixait quelquefois sa vue sur un endroit de la chambre et qu'il remuait les lèvres comme s'il eût parlé à quelqu'un. Il passa ainsi toute la nuit dans des agitations extraordinaires sans qu'il fût possible de lui faire prendre aucune nourriture. Ensuite, il tomba dans un assoupissement qui dura quatre heures, pendant lesquelles il crut voir une infinité de démons qui le menaçaient de le faire périr s'il ne quittait pas le genre de vie qu'il avait embrassé. Ses agitations recommençèrent après cette espèce de sommeil * et on lui 262
conseilla d'avoir recours à l'intercession de la Sainte Vierge par le secours de laquelle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

tercession de laquelle il se trouva entièrement délivré de cette tentation ; et dès qu'il fut revenu à lui, il demanda avec de grandes instances l'habit de l'Institut.

Il ne l'eut pas plutôt reçu que les tourments recommencèrent. Sa langue s'épaissit si fort qu'il perdit l'usage de la parole. Dans cette extrémité, on lui apporta le saint Viatique. On assembla quelque temps après la Communauté pour la récitation des prières [1] *des agonisants. On s'aperçut que ses douleurs diminuaient à mesure qu'on redoublait les prières, en sorte qu'il revint entièrement à lui* [2] *quand elles furent finies. Cependant le démon ne cessa point de le tourmenter par de nouveaux efforts. Il lui fit tant souffrir de maux qu'on crut qu'il y succomberait.*

M. de La Salle lui fait les exorcismes.

M. de La Salle revint de Grenoble dans ces entrefaites. Il fut témoin des dernières épreuves que le malade eut à essuyer. Il examina attentivement tous les symptômes de l'accès et il ne douta pas [3] *que ce ne fût une véritable possession. Il eut recours aux prières que l'Eglise prescrit pour la délivrance des énergumènes. Il s'enferma dans la chambre du malade, fit sur lui les prières et les cérémonies qui sont d'usage en pareil cas, et il le délivra par ce moyen, de la possession du démon, qui ne lui avait donné aucun relâche depuis qu'il était entré dans la Communauté des Frères. Il vécut ensuite* [4] *plusieurs années en paix dans la vocation qu'il avait embrassée. On ne donne pas ce fait-là comme un miracle que Dieu aurait opéré par les mérites de M. de La Salle, mais il a* [5] *quelque chose d'assez singulier pour mériter qu'on y fasse attention, et qu'on y remarque les voies secrètes de la Providence qui s'est servie de ce moyen pour purifier une âme que Dieu voulait* [6] *s'attacher inviolablement.*

M. de La Salle transfère pour la dernière fois son Noviciat de Paris à St-Yon de Rouen. (n. m. 1715).

148 *Cette même année* 1715, *Louis XIV mourut* [7]. *Cette mort causa un * préjudice notable à l'établissement des Frères des Ecoles* [8] *à Paris et à Versailles. Ce prince les honorait de sa protection et par la pieuse industrie de M. Godet des Marais, évêque de Chartres, M. de La Salle en avait tiré des secours puissants pour ses différents établissements. Il trouvait dans cette ressource assurée, des moyens de préserver ses enfants de l'extrême indigence où ils furent réduits à Paris sur la fin* [9] *de cette année-là. Dénué de tout, il se vit encore contraint de remettre son Noviciat à Rouen, parce qu'il savait qu'il y trouverait des aumônes qui étaient taries pour lui à la Cour. Il fit donc partir les Novices dans le mois d'octobre sous la conduite du Frère Barthélemy à qui il donna la commission de les transférer à la maison de St-Yon où le Noviciat est toujours resté depuis. M. de La Salle resta quelque temps à Paris pour terminer ses affaires et se retira ensuite à Rouen dans le dessein de se décharger entièrement* [10], *pour ne plus s'occuper que de lui-même et de la pensée de la mort.*

---

[1] *pour lui dire les prières...*
[2] *en sorte qu'il revint à lui quand elles furent finies.*
[3] *et ne douta point que...*
[4] *Il vécut plusieurs années...*
[5] *mais il y a quelque chose...*
[6] *les voies secrètes dont la Providence s'est servie pour purifier une âme qu'il voulait...*
[7] *Cette même année, la France fut affligée par la perte de Louis XIV.*
[8] *des Frères à Paris et à Versailles.*
[9] *où ils furent réduits à la fin de cette année-là.*
[10] *de se décharger entièrement de la supériorité pour ne plus...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

il se trouva bientôt délivré de cette tentation. Dès qu'il fut revenu à lui, il demanda avec instance l'habit de l'Institut. Il ne l'eut pas plutôt reçu, que les tourments recommencèrent. Sa langue s'épaissit de sorte qu'il perdit entièrement l'usage de la parole.

n.m. Suite du même sujet.

Dans cette dernière extrémité, on lui apporta le saint viatique et comme on croyait qu'il approchait de sa fin, on assembla la communauté pour lui dire les prières des agonisants. On s'aperçut que ses douleurs diminuaient à mesure qu'on priait et quand on eut fini les oraisons, la connaissance lui revint. Cependant le démon ne cessa point de le tourmenter. Il redoubla même ses efforts et lui fit tant souffrir de maux qu'on crut qu'il y succomberait.

n.m. 1715. *M. de La Salle lui fait les exorcismes.*

Ce fut dans le temps de ses plus grands accès que M. de La Salle revint de Grenoble. Il fut témoin des dernières épreuves que le démon fit souffrir à ce nouveau converti. Après les avoir examinées * avec attention, il ne douta point que ce ne fût une véritable 263
possession. Il eut recours aux prières prescrites dans le Rituel pour la délivrance des énergumènes. Il s'enferma dans la chambre du malade et fit sur lui les prières, avec les cérémonies usitées en pareil cas et le délivra entièrement de l'empire du mauvais esprit qui ne lui avait donné jusque là, presqu'aucun relâche. Depuis ce temps-là, il n'en ressentit plus les assauts, mais plusieurs personnes de considération le déterminèrent à quitter l'habit de l'Institut en lui persuadant que ce genre de vie ne convenait pas à un homme de sa condition.

n.m. 1715. *M. de La Salle obligé de transférer son Noviciat de Paris à Rouen.*

La mort du Roi Louis XIV, qui arriva au mois de septembre de cette année, priva M. de La Salle des secours que M. l'Evêque de Chartres, son ami, lui procurait des libéralités de ce grand monarque, par la faveur de Madame de Maintenon. Elles lui avaient aidé, depuis longtemps, à soutenir sa communauté de Paris qui se trouva si dépourvue sur la fin de l'année, qu'il fut contraint d'abandonner Paris pour se retirer avec elle * à Rouen où on lui faisait espérer qu'il pourrait la faire subsister plus com- 264
modément. Ainsi il fit partir ses Novices dans le mois d'octobre, sous la conduite de Frère Barthélemy, qui les ramena à la maison de St-Yon où le Noviciat est toujours resté depuis. M. de La Salle demeura encore quelque temps à Paris, pour régler quelques affaires, ensuite de quoi, il alla rejoindre sa communauté de St-Yon dans la résolution de se décharger entièrement de tout autre soin que de celui de se préparer à la mort.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il écartait tout ce qui pouvait le détourner de ses exercices de piété et partager son attention. Il se reposait du détail des affaires domestiques et générales sur le Frère Directeur de la maison, il se contentait de voir les Novices de temps en temps et de les porter à la vertu par de fréquentes exhortations. Cependant, malgré toutes ses précautions pour se procurer du repos [1], il fut contraint de continuer à prendre [2] sur lui tout le soin de l'Institut. Les Frères qui avaient toujours pour lui les mêmes sentiments de respect et de confiance, ne pouvaient se résoudre à se passer de ses conseils, et on avait recours à lui de toutes les provinces. Il était obligé de répondre à toutes les lettres qu'on lui écrivait et de pourvoir à tout comme auparavant.

Il pense à se démettre de la supériorité.

Parmi tant d'occupations différentes, il se sentait toujours pressé du désir de se démettre de la supériorité. Nous avons déjà vu les tentatives qu'il fit pour cela dans différentes assemblées, sans qu'il pût l'obtenir ; mais il avait des raisons plus plausibles qui lui promettaient un succès plus favorable. Il se voyait déjà avancé en âge. Il craignait qu'après sa mort,
149 *on ne trouvât de grandes difficultés pour faire élire un Frère de * l'Institut en qualité de Supérieur Général. Il prévoyait tous les inconvénients qui pouvaient [3] s'ensuivre et attirer le relâchement parmi ses enfants. Le peu de solidité qu'auraient ses établissements qu'il avait eu tant de peine à soutenir s'il ne les appuyait pas sur un gouvernement fixe et irrévocable. Ces réflexions jointes à la pensée de la mort qu'il avait toujours présente à l'esprit, le déterminèrent enfin à faire une dernière tentative pour obtenir le consentement des Frères.*

Il en fait la proposition aux Frères de l'Institut.

Il assembla premièrement ceux de la communauté de Rouen et de St-Yon pour savoir leur sentiment.

Il leur exposa son dessein et les inquiétudes qui l'agitaient pour la suite. Les Frères lui représentèrent les obstacles qu'il ne manquerait pas de rencontrer à l'exécution de son dessein. Ils lui témoignèrent la peine qu'ils auraient en leur particulier, de se voir tout à coup, privés de ses sages conseils [4], la répugnance qu'ils auraient de s'adresser à un nouveau Supérieur en qui ils n'auraient peut-être pas la même confiance, que cela pourrait causer une mésintelligence qui n'était pas à craindre tant qu'il voudrait bien continuer à maintenir la régularité de l'observance comme il avait fait jusque-là. M. de La Salle, leur promit de ne les point

[1] *pour se procurer le repos...*
[2] *il fut contraint de prendre sur lui...*
[3] *les inconvénients qui pourraient s'ensuivre...*
[4] *de se voir tout à coup, privés de ses conseils...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il pense à se faire décharger de la supériorité.

Ce fut dans cette vue qu'il écarta tout ce qui pouvait le détourner de ses exercices de piété. Il se reposait du détail des affaires sur le Frère Directeur de la maison, se bornant à voir les Novices de temps en temps, et les animer à la pratique de la vertu par de fréquentes exhortations. Mais quelques précautions qu'il prît pour se dispenser de prendre part au gouvernement de l'Institut, il ne put jamais accoutumer les Frères à se passer de sa direction. Ils avaient toujours la même confiance en lui et ne voulaient rien faire * 265
sans l'avoir consulté. Il était obligé de continuer à répondre aux lettres qu'ils lui écrivaient et de les aider de ses avis, en sorte que malgré lui, il retombait dans l'inconvénient qu'il avait voulu éviter. C'est ce qui le détermina à prendre de justes mesures pour se faire décharger de la supériorité qui lui devenait à charge, par le désir pressant qu'il avait de renoncer à tous les embarras qui le tenaient dans la nécessité de partager son attention pour ne manquer à rien des devoirs de sa charge. Il avait déjà fait plusieurs tentatives à ce sujet, comme nous avons vu, qui ne lui avaient pas réussi, parce que les Frères de l'Institut, les avaient toujours rendues infructueuses. Mais enfin, pressé du désir de mettre un intervalle entre la vie et la mort, il crut cette fois-ci qu'ils se rendraient aux raisons qui le portaient à faire cette démarche.

n.m. Ses raisons.

Il se voyait déjà avancé en âge et craignait qu'après sa mort on ne trouvât de grandes difficultés à faire élire pour Supérieur Général de l'Institut * un sujet tiré du corps 266
même. Il savait les peines et les difficultés qu'il avait eues à les préserver d'un gouvernement étranger qu'on avait essayé plusieurs fois, de leur faire accepter. Il prévoyait que s'il ne prévenait cet inconvénient, le relâchement allait s'introduire parmi eux et que par une suite nécessaire, ils perdraient en peu de temps, tout le fruit qu'il s'était promis de son établissement.

n.m. 1716. *Les Frères approuvent ses raisons.*

Ces réflexions fondées sur sa longue expérience lui firent espérer que, lorsqu'il les aurait exposées à une assemblée qu'il se proposait d'indiquer pour ce sujet, les Frères ne s'opposeraient plus à sa démission. Il communiqua d'abord son projet aux deux communautés de Rouen et de St-Yon, pour prendre leur avis et par cette marque de confiance, les disposer à lui être favorables dans l'assemblée générale de l'Institut qui devait se faire lorsqu'il aurait obtenu leurs suffrages. La pensée de sa mort qu'il avait sans cesse présente * à l'esprit et qu'il croyait prochaine, jointe à sa profonde humilité 267
qui le sollicitait de se faire décharger de la supériorité pour pratiquer l'obéissance et ne plus s'occuper que de ses propres besoins, lui suggéraient de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre les Frères dans la nécessité de lui accorder l'effet de sa demande. Aussi, quand il leur eut exposé sa résolution, et les raisons qu'il avait de se faire choisir un successeur, ils convinrent tous que sa proposition était dictée par la prudence, mais en même temps, ils lui représentèrent qu'elle souffrirait des difficultés dans l'exécution; qu'il savait la peine qu'il aurait à déterminer les Frères de l'Institut à se priver de ses sages conseils et de la liberté d'avoir recours à ses lumières quand il leur aurait fait élire un autre supérieur que lui.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

abandonner et de les écouter [1] *toujours avec charité comme auparavant. Mais qu'il était à propos de faire une expérience de son vivant, afin que, s'il s'y trouvait quelques inconvénients, on fût en état d'y remédier de bonne heure, et qu'il était de conséquence pour le bien du corps qu'on fît une élection sans délai.*

On convint donc qu'il fallait prendre les mesures nécessaires pour s'assurer du consentement des Frères de toutes les maisons de l'Institut, afin de rendre l'élection canonique. Frère Barthélemy fut choisi par l'assemblée pour cette députation [2], *comme le sujet le plus propre pour y réussir.*

Il s'en défendit d'abord. Il représenta tout ce que sa piété et son amour pour la retraite purent lui inspirer [3], *mais on n'eut aucun égard à ses remontrances. On l'obligea de partir*
150 *pour s'acquitter de sa commission. Il prit* * *les instructions nécessaires de M. de La Salle et se mit en chemin au mois d'octobre de l'année* 1716 [4] (n. m. 1716).

Frère Barthélemy parcourt les maisons de l'Institut pour cette affaire.

Il commença ses visites par la maison de Chartres. Il exposa aux Frères le principal sujet [5] *de son voyage. Ils souscrivirent à l'acte dont il leur proposa un modèle. De là, il fut à Moulins, où il fit peu de séjour et se pressa d'en* [6] *partir pour passer les Alpes avant l'hiver. Il fut reçu dans toutes les maisons de l'Institut avec de grandes démonstrations de joie et de respect pour sa vertu.*

Après avoir parcouru toutes les provinces de ce côté-là, il revint à Rouen où il rendit compte à M. de La Salle et aux Frères du succès de son voyage. Après quelques jours de repos, il reprit la route de Paris pour continuer ses visites dans les maisons de France, Picardie et Champagne. Il y trouva la même docilité que dans toutes les autres qu'il avait parcourues, de sorte qu'en moins de trois mois, il rapporta les suffrages de tous les Frères répandus dans le Royaume et revint à St-Yon, vers le commencement de l'année suivante 1717 [7].

(n. m. 1717). *On ne peut exprimer la joie que le retour du Frère Barthélemy causa à M. de La Salle, surtout lorsqu'il l'assura qu'il avait trouvé tous les Frères disposés à lui accorder et à concourir à sa démission. Il en rendit à Dieu de très humbles actions de grâces et il ne cessa* [8] *de soupirer après le moment favorable où il allait être déchargé d'un fardeau qui lui était à charge depuis plusieurs années. Mais il ne put voir ses désirs accomplis si promptement qu'il le souhaitait. Il fallut attendre une saison convenable* [9] *pour rassembler les députés des maisons qui devaient concourir à l'élection.*

Les Frères s'assemblent et élisent Frère Barthélemy Supérieur Général.

Vers les fêtes de la Pentecôte, qui était le jour qu'on avait destiné pour l'assemblée générale, M. de La Salle envoya [10] *ordre à tous les Frères Directeurs des maisons de l'Ins-*

---

[1] *de ne les point abandonner et qu'il les écouterait toujours...*
[2] *pour la députation...*
[3] *et son amour pour la retraite lui purent inspirer...*
[4] *et se mit en chemin au mois d'octobre 1716.*
[5] *le principal objet de son voyage.*
[6] *et se pressa de partir pour...*
[7] *vers le commencement de l'année suivante.*
[8] *et ne cessa de soupirer...*
[9] *une saison favorable pour...*
[10] *... pour l'assemblée générale, il envoya ordre...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il presse l'élection.

M. de La Salle, promit qu'il ne les abandonnerait pas tant qu'il verrait qu'ils auraient besoin de lui et qu'il serait toujours prêt à les * écouter et à leur donner les avis dont 268
ils auraient besoin. Il ajouta qu'il les priait de presser le temps de l'élection, parce qu'il prévoyait qu'il ne vivrait pas encore longtemps, et qu'il était d'une extrême conséquence qu'elle se fît de son vivant.

n.m. On députe le Frère Barthélemy pour obtenir le consentement des Frères des provinces.

Il fut donc arrêté qu'on prendrait sans différer, les mesures nécessaires pour faire savoir à toutes les maisons de l'Institut, la résolution de M. de La Salle, les raisons qu'il avait, de demander sa démission, et convenir du jour qu'on fixerait pour faire une assemblée générale, afin de procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur. On députa, pour ce sujet, le Frère Barthélemy comme celui qui avait le plus de talents pour réussir dans cette commission. Il représenta à l'assemblée, tout ce que son humilité et son amour pour la retraite purent lui suggérer de plus persuasif pour se dispenser de l'accepter. Mais on n'eut aucun égard à ses raisons. On l'obligea de partir sans délai, et même de presser sa marche autant qu'il le pourrait. Il prit donc les instructions * nécessaires, 269
qui furent suggérées par M. de La Salle, et commença ses visites par la maison de Chartres au mois d'octobre de cette année (*n.m.* 1716). Il communiqua aux Frères le sujet de son voyage, qui souscrivirent à tout ce qu'il leur proposa. De là, il fut à Moulins, où il fit peu de séjour, et se pressa d'en partir pour passer les Alpes avant l'hiver qui approchait. Il fut reçu par tous les Frères avec de grandes démonstrations de joie et de respect pour sa vertu.

n.m. Suite de ses voyages.

Après avoir parcouru en diligence, toutes les maisons de l'Institut jusqu'en Provence, il revint à St-Yon, rendre compte à M. de La Salle, de son voyage. Après quelques jours de repos, il repartit pour continuer ses visites dans les maisons des autres provinces de France, où il ne trouva pas plus de difficultés que dans celles qu'il avait parcourues précédemment. Et il revint à St-Yon vers le commencement de l'année 1717, de sorte qu'il ne mit que trois mois pour traverser toute la France.

* *n.m.* 1717. *Disposition favorable des Frères, agréable à M. de La Salle.* 270

La joie de M. de La Salle fut parfaite, lorsque le Frère Barthélemy lui fit le détail de la docilité des Frères et de la disposition où ils étaient de lui donner une entière satisfaction, sur la parole qu'il leur donnait de continuer à les aider de ses conseils. Il alla rendre à Dieu de très humbles actions de grâces pour une si grande faveur. Il soupirait après le moment qui allait le décharger du fardeau de la supériorité et qui lui procurerait un repos qu'il recherchait ardemment, depuis tant d'années, pour ne s'occuper que de ses propres affaires et se préparer à bien mourir.

n.m. Retraite générale pour se disposer à l'élection.

On avait indiqué le jour de l'assemblée générale, au jour de la Pentecôte suivant, comme la saison la plus commode pour les Frères qui devaient arriver de loin. M. de La Salle envoya ordre à tous les Frères Directeurs des maisons de l'Institut de se trouver

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

titut, de se rendre à St-Yon pour y faire la retraite qui devait précéder la cérémonie. Quand ils furent tous arrivés, M. de La Salle fit l'ouverture par un discours des plus touchants. Il ne leur cacha pas les raisons [1] *qui l'avaient déterminé à les convoquer tous* [2]*. Il appuya fortement sur l'importance qu'il y avait pour le bien général de l'Institut, de concourir de leurs suffrages à lui donner un successeur capable de maintenir le bien* [3] *qui y était établi, et il leur dit* [4] *tout ce qui lui parut* [5] *le plus propre à les éloigner* [6] *de l'esprit de parti. Pen-*
151 *dant les deux premiers jours de la retraite, il * régla la manière dont il fallait procéder à l'élection, et quand tout fut disposé, on alla aux suffrages. Ils tombèrent, la plupart* [7]*, sur le Frère Barthélemy qui se trouva élu à la pluralité des voix. On en porta aussitôt la nouvelle à M. de La Salle qui n'avait pas voulu se trouver à l'assemblée de peur que sa présence ne fît impression sur quelques-uns et ne les gênât dans la liberté des suffrages. Le choix qu'on venait de faire ne le surprit pas. Il répondit dans le moment qu'on le lui apprit : « Il y a longtemps qu'il est élu* [8] *».*

Résistance du Frère Barthélemy. On lui donne un conseil.

La nouvelle de cette élection s'étant répandue, chacun y applaudit. Il n'y eut que le Frère Barthélemy qui fit tout son possible par ses prières et ses larmes pour se dispenser d'accepter l'honneur que les Frères venaient de lui déférer. Mais ses instances furent inutiles, on ne voulut point entendre ses raisons. Il fallut se soumettre.

Cependant sur ses remontrances, on lui accorda deux Frères pour l'aider de leurs conseils. Ensuite, les Frères assemblés continuèrent la retraite à la fin de laquelle ils renouvelèrent leurs vœux entre ses mains le jour de la Sainte Trinité [9] *suivante.*

Après quoi, on se rassembla pour faire quelques observations sur les règlements et y retrancher ou ajouter [10] *ce qui serait nécessaire pour le bien du corps. Quand tout fut terminé dans l'assemblée pour les changements qu'on avait à faire, on résolut de s'en rapporter à la prudence de M. de La Salle et d'en passer par ce qu'il jugerait à propos. On lui rendit compte de tout ce qu'on avait arrêté pour qu'il y mît la dernière main. Il promit d'y travailler. Il s'y appliqua effectivement avec beaucoup d'attention et il rédigea* [11] *les Règles dans la forme qui s'observe encore aujourd'hui. Après quoi, il fut résolu qu'on les enverrait dans toutes les maisons pour y être observées uniformément par tous les Frères de l'Institut.*

Dispositions de M. de La Salle après sa démission.

Quand M. de La Salle eut obtenu sa démission, il se regarda comme un autre homme. Il ne pensa plus qu'à remplir avec fidélité tous les devoirs d'un inférieur. Il ne se réserva
152 *aucune marque de distinction, ne voulut d'autre * privilège de la liberté dont il jouissait,*

---

[1] *des plus touchants. Il ne manqua pas de leur parler des raisons qui l'avaient déterminé...*
[2] *qui l'avaient déterminé à les convoquer. Il appuya...*
[3] *capable de maintenir le bon ordre qui...*
[4] *et leur dit*
[5] *tout ce qui paraissait le plus propre*
[6] *à les dégager de l'esprit de parti.*
[7] *Ils tombèrent tous unanimement sur le Frère...*
[8] *« Il y a longtemps qu'il en fait les fonctions ».*
[9] *le jour de la Trinité suivante.*
[10] *et y retrancher ou y ajouter ce qui serait...*
[11] *et rédigea les Règles dans la forme...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

à celle de St-Yon au jour marqué, pour y faire la retraite qui devait précéder l'élection. Quand ils furent tous * arrivés, il fit l'ouverture de la retraite par un discours des plus 271
touchants. Il eut soin d'y exposer les raisons qu'il avait de les convoquer, leur fit sentir de quelle conséquence il était, pour le bien général de l'Institut, qu'ils concourussent de leur suffrage pour lui donner un successeur qui put y maintenir la régularité, la paix et l'union qui régnait parmi eux; qu'il les exhortait à se dépouiller de toute prévention, pour choisir un sujet digne de remplir une place qui demandait des talents propres à gouverner avec douceur et en même temps avec fermeté; enfin, il leur dit qu'ils devaient beaucoup prier pour attirer les lumières du St Esprit qui devait présider à leur élection.

n.m. Election de Frère Barthélemy.

Pendant les deux premiers jours de la retraite, il régla la manière dont on devait procéder à cette élection. Le jour marqué pour la faire, on s'assembla, on alla aux suffrages par balottes secrètes, et le Frère Barthélemy se trouva élu à la pluralité des voix. M. de La Salle n'avait pas voulu se trouver à l'assemblée, afin de laisser une entière liberté. On lui députa un Frère * pour lui porter la nouvelle de l'élection du Frère Barthélemy. 272
Il ne parut pas étonné de ce choix, et répondit sur-le-champ : « Il y a longtemps qu'il est élu ».

n.m. On lui accorde deux assistants.

Cependant, le Frère Barthélemy prosterné au milieu de l'assemblée gémissait sur son incapacité, et priait avec larmes qu'on eut égard à sa faiblesse et au peu de talents qu'il avait pour remplir dignement la charge qu'on venait de lui imposer; qu'il sentait son insuffisance à succéder à M. de La Salle dont l'expérience et les lumières étaient connues pour le gouvernement de l'Institut; qu'il suppliait l'assemblée de revenir à un nouveau scrutin et qu'il lui fût permis de se dispenser d'acquiescer à l'honneur qu'elle venait de lui faire. Mais ses instantes sollicitations furent inutiles. Il fut obligé de se soumettre. Il pria alors l'assemblée de lui nommer deux assistants qui pussent l'aider de leurs conseils. On trouva que sa demande était raisonnable et on la lui accorda. Ensuite, chacun se retira pour continuer la retraite à la * fin de laquelle ils renouvelèrent 273
leurs vœux, le jour de la Trinité, entre les mains de leur nouveau Supérieur.

n.m. M. de La Salle fait quelques changements à la Règle.

Le lendemain on se rassembla pour faire quelques observations sur les règlements, afin d'y ajouter ou retrancher ce qui paraîtrait nécessaire, avec cette restriction néanmoins : qu'on n'arrêterait rien qu'auparavant on n'eût pris l'avis de M. de La Salle, aux lumières duquel on se rapporterait de tout ce qui serait statué. Ainsi, quand tout fut examiné et discuté, on le pria d'y mettre la dernière main. Il promit d'y travailler et s'y appliqua effectivement avec beaucoup d'attention, de sorte qu'en peu de jours, la Règle fut rédigée dans l'état où elle est aujourd'hui, et fut envoyée dans toutes les maisons pour y être observée uniformément par tous les Frères de l'Institut.

n.m. Sa dépendance des ordres du nouveau Supérieur.

Quand M. de La Salle se vit entièrement déchargé de la supériorité, il ne pensa plus qu'à remplir exactement tous les devoirs d'un inférieur. Il ne se réserva aucune marque de distinction * et ne voulut d'autre privilège de la liberté dont il jouissait, 274

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

que la dépendance et la soumission à son successeur. Il s'attachait avec une scrupuleuse exactitude à observer jusqu'aux plus petites observances de la Règle. Il refusait de se prêter aux démonstrations de confiance qu'on avait encore en lui [1]. *Quelques instances que lui fît le Frère Barthélemy de continuer de prendre* [2] *soin de ceux qui ne pouvaient s'en détacher, il ne le voulut jamais souffrir qu'après qu'ils en avaient obtenu la permission du supérieur. Il refusait même de lire les lettres que les Frères lui écrivaient des provinces, avant qu'elles eussent été portées au Frère Supérieur. Dans les réponses qu'il faisait, il ne manquait jamais de remarquer qu'on ne devait plus s'adresser à lui, qu'il était déchargé de la conduite de l'Institut, qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, qu'il était juste qu'il consacrât* [3] *le peu de temps qui lui restait à vivre, à se préparer* [4] *à bien mourir, par les larmes et la pénitence. Le Frère Barthélemy souffrait impatiemment les démonstrations de respect, de soumission et de dépendance que M. de La Salle lui rendait dans toutes les occasions. C'était une peine sensible pour lui, de voir à ses pieds celui qu'il regardait comme son père spirituel, son supérieur et son maître. Il le pria plusieurs fois, de lui épargner la confusion de lui donner des permissions dont il n'avait pas besoin. Rien n'était capable de le faire renoncer au mérite de l'obéissance. Enfin, Frère Barthélemy* [5], *voyant jusqu'où il portait sa délicatesse de conscience, crut y remédier en lui donnant une permission générale de faire et d'agir selon qu'il le jugerait* [6] *à propos. M. de La Salle n'en voulut pas user, et il en demandait toujours de nouvelles pour les moindres choses qu'il avait à faire. C'est ainsi qu'il vécut jusqu'à la mort, sans jamais s'écarter de cette pratique, s'estimant heureux de pouvoir pratiquer l'obéissance qu'il avait recommandée si soigneusement dans sa Règle. Ce fut par le même principe* [7] *qu'il ne put refuser au Frère Barthélemy le secours de ses lumières pour la conduite de l'Institut. Il ne faisait rien sans le consulter, et il suivait ses avis avec toute l'exactitude d'un enfant.*
153 *M. de La Salle lui parlait toujours avec le respect et la déférence d'un inférieur;* * *mais plus il cherchait à s'humilier et à se renfermer* [8] *dans les bornes de la modestie, plus il s'attirait* [9] *de vénération et d'attachement. Cette sainte intelligence entre ces deux chefs produisait et cultivait une union parfaite entre les membres du corps, qui se soutint dans un état florissant, pendant les deux années qu'il fut gouverné par le Frère Barthélemy, qui mourut comblé de vertus et de mérites, et qui emporta l'estime et les regrets de ceux dont il était connu.*

Sentiments différents sur la démission de M. de La Salle.

Cependant, le bruit de la démission de M. de La Salle s'étant répandu à Paris et ailleurs, chacun en jugea diversement. Ceux qui étaient bien instruits des motifs de ce changement, ne pouvaient refuser à cette démarche les justes louanges qu'elle méritait. D'autres le taxaient d'inconstance ou de paresse [10]. *Ceux qui pénétraient dans l'avenir, disaient qu'il allait causer*

---

[1] *qu'on avait encore pour lui.*
[2] *de continuer à prendre soin...*
[3] *qu'il était juste qu'il conservât...*
[4] *pour se préparer à bien mourir...*
[5] *Enfin, le Frère Barthélemy...*
[6] *selon qu'il le trouverait à...*
[7] *Ce fut par ce même esprit, qu'il ne...*
[8] *plus il cherchait à s'humilier et se renfermer dans...*
[9] *plus il s'attachait de vénération et d'attachement.*
[10] *d'inconstance et de paresse.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

que la soumission et la dépendance. Il s'attachait avec une scrupuleuse exactitude, à observer jusqu'aux moindres règlements, et refusait même toutes les démonstrations de déférence qu'on voulait lui continuer. Le Frère Barthélemy le pressa plusieurs fois de permettre à ceux qui avaient toujours eu confiance en lui, de s'adresser à lui comme auparavant. Il ne voulut jamais les écouter qu'après en avoir demandé la permission. Il refusait même de lire les lettres qui lui étaient adressées avant qu'elles eussent été portées au Frère Supérieur. Il portait son attention, en faisant réponse, jusqu'à la précaution d'avertir qu'on ne devait plus s'adresser à lui, qu'il était, Dieu merci, déchargé des affaires de l'Institut et qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler; qu'il avait pris ce peu de temps qui lui restait à vivre pour penser à la mort, aux larmes et à la pénitence et ne plus s'occuper que de ses propres besoins.

* *n.m. Il refuse des permissions générales.* 275

Le Frère Barthélemy, connaissant sa délicatesse de conscience sur l'observance des Règles, crut le satisfaire en lui donnant une permission générale de faire tout ce qu'il croirait de plus utile et de plus parfait. M. de La Salle n'en voulut pas user, et voulut avoir le mérite de l'obéissance, en ne faisant rien qu'avec une permission expresse. Il vécut ainsi dans la dépendance jusqu'à la fin de sa vie, s'estimant heureux de pouvoir pratiquer l'obéissance qu'il avait vouée et dont il voulut donner des exemples aux autres.

n.m. Déférence du Frère Supérieur à ses avis.

Cependant, quelque exactitude qu'il eût à écarter toutes les marques de confiance qu'on avait en ses lumières, il ne put empêcher le Frère Barthélemy, d'y avoir recours dans toutes les occasions où il en avait besoin. Il ne pouvait se résoudre à faire rien de considérable, sans l'avoir consulté, et il suivait ses avis avec la docilité d'un enfant. Mais aussi, M. de La Salle lui parlait avec le respect et la déférence d'un inférieur, de sorte que, plus il cherchait à s'humilier et à se * retrancher dans les bornes de la modestie, 276
plus il s'attirait de vénération et d'attachement. Cette pieuse intelligence entre les deux chefs, produisit une union parfaite entre les membres du corps qui soutint l'Institut dans un état florissant pendant les deux ans que vécut encore M. de La Salle, depuis l'élection du Frère Barthélemy, qui ne lui survécut qu'un an, comblé de vertu et de mérite, et regretté de tous ceux qui le connaissaient.

n.m. Sentiments différents sur la démission de M. de La Salle.

Le bruit de la démission de M. de La Salle s'étant répandu dans Paris et ailleurs, donna lieu à de nouveaux discours sur sa démarche. Ceux qui étaient bien informés des motifs de ce changement, lui donnaient les justes louanges qu'il méritait. Les autres le taxaient d'inconstance et de dégoût. Les politiques prétendaient qu'il allait causer

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

la ruine de son Institut qui était à peine formé ; qu'on ne souffrirait jamais qu'un simple Frère sans caractère, fût chargé de la conduite générale d'un corps entier ; qu'il allait retomber par cette inutile précaution, dans l'écueil qu'il avait tâché d'éviter [1] *et qu'on ne manquerait pas de lui substituer un supérieur séculier qui s'appuierait du crédit des Evêques, pour se faire reconnaître et étendre son autorité. Enfin, ses ennemis publièrent que cette démarche d'éclat, était une mauvaise finesse pour se faire remarquer et se donner du relief dans le monde.*

Mais tout ce qu'on put dire sur son compte ne lui fit aucune impression. Dieu qui voulait le sauver par la voie des tribulations, avait mis dans son cœur un grand fonds de patience qui lui faisait supporter, avec un esprit toujours égal, les traverses dont sa vie était agitée. Il continua à s'humilier comme le dernier des Frères. Il choisissait [2] *toujours la dernière place dans les exercices, et se soumettait aux humiliations comme le moindre des Novices* [3]*. Il assistait régulièrement aux heures marquées, rendait service à la communauté et refusait, par humilité, ceux qu'on voulait lui rendre. Jusque-là, qu'un jour, un novice allant pour*
154 *balayer sa chambre, il lui dit : « Je n'ai besoin de rien. Veut-on me faire * sortir de la maison? » Il ne changeait jamais l'heure de dire sa messe sans permission* [4]*, il se trouvait aux récréations avec les Frères, mais il n'y* [5] *parlait point sans en avoir demandé la permission à celui qui présidait, et aussitôt qu'on voulait lui marquer quelque déférence, il se retirait pour l'éviter.*

Il fait difficulté d'accepter un legs qu'on lui laisse en son nom.

Pendant qu'il s'occupait [6] *ainsi à se sanctifier dans les exercices du Noviciat, on lui manda qu'une personne, avec laquelle il avait eu longtemps* [7] *un commerce de piété, mais qui avait souffert quelque refroidissement dans la suite* [8]*, se voyant prête à mourir, avait cru lui être redevable d'une somme que, voulant décharger sa conscience, elle lui avait laissé par son testament une somme de 260 livres de rente, dont il ne jouirait qu'après la mort d'une domestique qu'elle avait à son service. La domestique mourut au bout de sept mois. On donna avis à M. de La Salle de venir à Paris pour reconnaître cet article et en donner sa décharge à l'exécuteur testamentaire.*

Il ne pouvait se résoudre à interrompre sa chère solitude pour une affaire de cette nature où il ne s'agissait que d'un pur intérêt [9]*. « A quoi pense-t-on, disait-il, de faire des testaments en ma faveur? Ne sait-on pas que j'ai renoncé à tous les biens du monde et qu'il ne m'est plus permis d'avoir rien en propre? » Mais le Frère Barthélemy lui ayant représenté qu'il était à propos qu'il acceptât cette donation, et qu'il en ferait un bon usage pour l'utilité de l'Institut, il obéit et vint à Paris le 4 octobre de cette année* 1717 (n. m. 1717).

---

[1] *dans l'écueil qu'il allait chercher à éviter...*
[2] *comme le dernier des Frères, choisissait toujours...*
[3] *comme le moindre Novice.*
[4] *de dire la messe, se trouvait...*
[5] *avec les Frères, n'y parlait point sans avoir...*
[6] *Pendant qu'il travaillait ainsi...*
[7] *avec laquelle il avait eu un commerce de piété...*
[8] *quelque refroidissement par la suite...*
[9] *où il ne s'agissait que d'un intérêt temporel.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

la ruine de son Institut qui n'était pas encore bien affermi. Ils disaient qu'on ne souffrirait jamais qu'un simple Frère sans caractère fût chargé de la conduite d'un corps entier, qu'il allait retomber, par trop de précautions, dans l'incon-*vénient qu'il avait 277
cru éviter, et qu'il aurait avant sa mort, le chagrin de se voir soumis à un supérieur séculier. Enfin, ceux qui n'étaient pas de ses amis, publièrent que sa démarche était l'effet d'une mauvaise finesse, par laquelle il cherchait à se faire remarquer et se donner un nouveau relief dans le monde.

n.m. Ils servent à le tenir dans l'humilité.

Tous ces raisonnements qu'on affectait de ne pas lui laisser ignorer, ne firent aucune impression sur son esprit. Dieu qui voulait le sauver par les tribulations, avait mis dans son cœur un grand fonds de patience qui lui servit utilement pour soutenir généreusement toutes les traverses dont sa vie fut agitée. Il continua à s'humilier comme le dernier des Frères, choisissant toujours la dernière place dans les exercices réguliers, auxquels il se trouvait aussi exact qu'un novice.

Un jour que le Frère Directeur de la maison lui en envoya un pour ranger sa chambre, il ne le voulut pas souffrir et le renvoya en lui disant que ces attentions lui donnaient lieu de croire qu'on voulait le faire sortir de la maison. * Il était si exact observateur 278
de la Règle, qu'il ne voulait pas même changer l'heure de dire sa messe sans une permission expresse. Il se trouvait aux récréations avec les Frères, n'y parlait point que celui qui présidait, ne le lui permît et dès qu'il s'apercevait qu'on paraissait vouloir lui marquer quelque déférence, il se retirait pour l'éviter.

n.m. On veut l'attirer à Paris pour accepter un legs.

Ce fut ainsi que M. de La Salle, renfermé pour ainsi dire au-dedans de lui-même, ne s'occupait que de sa propre sanctification. Dépouillé volontairement de toute supériorité, il ne se faisait distinguer dans la maison que par sa profonde humilité et son exactitude scrupuleuse à pratiquer la Règle dans tous ses points. Il goûtait une tranquillité parfaite à l'ombre de la vie privée à laquelle il s'était réduit et se flattait que rien ne pouvait la troubler, lorsqu'on lui manda qu'une personne (M. Rogier) avec laquelle il avait eu pendant longtemps un commerce de piété, mais qui avait souffert quelque refroidissement * dans la suite, se croyait redevable envers lui d'une somme, et que, 279
par son testament, elle lui avait laissé deux cent soixante livres de rente, dont il ne devait jouir qu'après la mort de son domestique. Celui-ci étant mort au bout de sept mois, on priait M. de La Salle de se transporter à Paris pour décharger cet article du testament et se mettre en possession de la rente qui lui était assignée.

n.m. Il y va par obéissance.

On eut bien de la peine à le déterminer à interrompre sa solitude pour une affaire de pur intérêt. « A quoi pense-t-on, disait-il, de faire des testaments en ma faveur ? Ne sait-on pas que j'ai renoncé à tous les biens du monde et qu'il ne m'est plus permis d'avoir rien en propre ? » Cependant, le Frère Barthélemy lui ayant représenté qu'il était nécessaire qu'il acceptât la donation qui serait employée au bien général de l'Institut, il obéit et vint à Paris le 4 octobre de cette année (*n.m.* 1717).

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il se résout à accepter le legs par obéissance. Il va à Paris et il loge à Saint-Nicolas du Chardonnet.

Il ne voulut pas descendre dans la maison des Frères pour éviter les marques de respect et de soumission qu'ils n'auraient pas manqué de lui rendre. Mais il alla loger au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet. L'affaire qu'il avait cru terminer en peu de jours, tira en longueur, de sorte qu'il fut obligé de faire un séjour de cinq mois dans ce séminaire. Il y suivait tous les exercices avec une exactitude très édifiante. On ne peut se dispenser de rapporter à ce sujet le témoignage que rend à sa vertu un des Directeurs du séminaire [1] *qui avait été témoin de la manière dont il vivait pendant le séjour* [2] *qu'il y fit. Comme la lettre qu'il écrit à ce sujet au Frère Barthélemy contient plusieurs particularités qui sont autant de preuves*
155 *justificatives de ce* * *que nous avons dit jusqu'à présent, on a cru qu'il ne serait pas inutile d'en faire un extrait un peu étendu, pour la satisfaction de ceux qui aiment ces sortes de pièces. Voici comment il s'en explique.*

Lettre du Supérieur du Séminaire sur la conduite de M. de La Salle.

« Nous avons eu l'honneur et l'avantage de posséder ce saint prêtre dans notre séminaire, depuis le 4 octobre de l'année 1717 [3]*, jusqu'au septième mars de l'année suivante. Le temps a été court, mais il n'en a pas fallu davantage pour reconnaître en lui, les dons particuliers que Dieu y avait mis, et les grâces mêmes qu'il s'étudiait le plus à cacher aux hommes. Nous lui avons surtout remarqué un zèle et une ferveur extraordinaires pour sa propre perfection, une humilité profonde et un grand amour pour la mortification et la pauvreté* [4]*. Ce zèle pour sa propre perfection a paru premièrement* [5]*, en ce que, non content de se trouver tous les jours sans en manquer un seul, à tous les exercices de piété, à l'oraison du matin, aux conférences spirituelles et aux divins offices etc, il m'a avoué qu'il donnait encore régulièrement chaque jour deux heures et demie à la méditation. Il a paru en second lieu, dans l'assujettissement entier où il a voulu vivre aux règlements du séminaire ; car il se rendait toujours des premiers à tous les exercices et il n'y* [6] *eut pour lui aucun article qui ne fût important. Il n'aurait pas voulu, je ne dis pas, sortir en ville, mais même parler à un externe, sans en demander la permission. En vain lui ai-je déclaré plusieurs fois, qu'il avait chez nous toute permission, et que ces points de règlement n'étaient pas faits pour lui, il n'a pas été possible de lui faire user de dispense. Son humilité nous a également paru admirable et elle était universelle. Il ne faisait rien sans conseil ; l'avis des autres lui paraissait toujours meilleur que le sien. Dans la conversation, il écoutait toujours plus volontiers qu'il ne parlait. On ne lui entendait jamais rien dire à son avantage. Plein d'horreur et de mépris pour la mondanité qu'affectent plusieurs ecclésiastiques dans leur extérieur et dans leurs habits. Rien de plus simple que les siens, qui n'étaient que d'une serge la plus commune ; tout le reste de son extérieur y répondait et c'est en partie ce qui m'a fait dire qu'il aimait la pauvreté. Cette vertu a encore plus éclaté dans la générosité qu'il a eue de renoncer à tout et de se dépouiller de tout, pour entreprendre et soutenir l'établissement de sa Communauté, et dans les précautions qu'il a prises pour inspirer et perpétuer dans les Frères qui la composent, un esprit de simplicité*

[1] *un des Directeurs de ce Séminaire...*
[2] *dont il vivait durant le séjour...*
[3] *le 4 octobre 1717...*
[4] *pour la mortification et pour la pauvreté.*
[5] *a paru d'abord en ce que, non content...*
[6] *à tous les exercices et n'y eut pour lui aucun article...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il se retire à St-Nicolas du Chardonnet. Pourquoi?

Il ne voulut pas descendre dans la maison des Frères, pour éviter toutes les marques de respect et de soumission qu'ils étaient résolus de lui rendre, * mais il alla loger au 280
Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, où il vécut comme un simple particulier, caché et inconnu. Il y suivit les exercices avec son exactitude ordinaire. On ne peut s'empêcher de rapporter ici, le témoignage que rend à sa vertu, un des Supérieurs de ce séminaire, dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet au Frère Barthélemy. Il n'y rapporte que les faits dont il a été témoin, et elle servira en même temps de preuve à une partie de ceux que j'ai rapportés dans le cours de sa vie. Voici les termes de la lettre.

n.m. Lettre du Supérieur de ce séminaire sur la vie qu'il y menait.

« Nous avons eu l'honneur et l'avantage de posséder ce saint prêtre dans notre séminaire depuis le 4 octobre 1717, jusqu'au 7 mars de l'année suivante. Le temps a été court, mais il n'en a pas fallu davantage pour reconnaître en lui des dons particuliers que Dieu y avait mis et les grâces mêmes qu'il s'étudiait le plus de cacher aux hommes. Nous lui avons surtout remarqué un zèle et une ferveur extraordinaires pour sa propre perfection, une humilité profonde et un grand * amour pour la mortification et la 281
pauvreté. Ce zèle pour sa propre perfection a paru premièrement en ce que, non content de se trouver tous les jours, sans en manquer un seul, à tous les exercices de piété et à l'oraison du matin, aux conférences spirituelles et aux divins offices, etc, il m'a avoué qu'il donnait encore régulièrement chaque jour deux heures et demie à la méditation. Il a paru en second lieu, dans l'assujettissement entier, où il a voulu vivre, aux règlements du séminaire; car il se rendait toujours des premiers à tous les exercices et il n'y eut pour lui aucun article qui ne fût important.

Il n'aurait pas voulu, je ne dis pas, sortir en ville, mais même parler à un externe, sans en demander la permission. En vain lui ai-je déclaré plusieurs fois, qu'il avait chez nous toute permission et que ces points de règlement n'étaient pas faits pour lui, il n'a pas été possible de lui faire user de dispense. Son humilité nous a paru également admirable, et elle était universelle. Il ne faisait rien sans conseil. L'avis des autres lui paraissait toujours meilleur que le sien. Dans la conversation, il écoutait toujours plus volontiers qu'il ne parlait. On ne lui * entendit jamais rien dire à son avantage. Plein d'horreur 282
et de mépris pour la mondanité qu'affectent plusieurs ecclésiastiques dans leur extérieur et dans leurs habits. Rien de plus simple que les siens qui n'étaient que d'une serge la plus commune; tout le reste de son extérieur y répondait et c'est en partie ce qui me fait dire qu'il aimait la pauvreté. Cette vertu a encore plus éclaté dans la générosité qu'il a eue de renoncer à tout et se dépouiller de tout, pour entreprendre et soutenir l'établissement de sa Communauté et dans les précautions qu'il a prises pour inspirer et perpétuer dans les Frères qui la composent, un esprit de simplicité, et le retranche-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

156 *et de retranchement de * tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la vie et à son entretien. Sa mortification enfin, nous confondait et nous édifiait. Il n'a jamais voulu accepter de chambre à feu, quand il entra au séminaire, et au lieu de se chauffer avec les autres, au moins pendant la récréation, il aimait à s'entretenir dans les salles ou dans les jardins avec quelques séminaristes pour avoir occasion de leur inspirer quelque sainte maxime et le détachement des choses de la terre. Et comme sa modestie, son air recueilli et l'onction de ses entretiens ne laissaient point douter qu'il n'en pratiquât beaucoup plus* [1] *qu'il n'en inspirait, on ne saurait exprimer le fruit qu'il a fait dans le séminaire. etc... » On voit aisément par la lecture de cette lettre, le jugement qu'on doit porter de la piété de M. de La Salle, dont la bonne odeur se répandait dans tous les lieux où la Providence le conduisait. Il vivait dans le séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, dans une si grande retraite que ses meilleurs amis et les personnes de sa connaissance trouvaient à peine le moment de lui parler. Il ne permettait pas même aux Frères de l'Institut de le venir voir. Il n'y avait que le Frère Supérieur qui eut ce privilège, encore le lui accordait-il rarement.*

Il refuse d'accepter le legs jusqu'à ce qu'on raye la qualité de Supérieur.

Comme l'unique objet de son voyage de Paris était de terminer l'affaire dont nous avons parlé, il fut [2] *trouver le notaire qui était chargé de la somme qu'il devait recevoir. Ce notaire* [3] *lui lut l'article du testament où on le qualifiait de Supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. de La Salle lui dit qu'il ne l'était plus et qu'il n'accepterait point le legs en cette qualité. Le notaire lui répondit que la chose ne tirait point* [4] *à conséquence, mais qu'il était nécessaire pour sa décharge, que la quittance fût dressée avec les qualités qui lui étaient attribuées par le testament. M. de La Salle insista toujours et dit qu'il ne souffrirait jamais qu'on lui attribuât dans un acte public, un titre qu'il n'avait plus. Le notaire ne voulut pas se désister de sa prétention, et M. de La Salle se retira sans avoir rien conclu, aimant mieux renoncer à son droit que de se voir honoré d'un titre auquel il avait renoncé si généreusement. Trois mois se passèrent ainsi en délais, sans qu'il fût possible de fléchir son humilité. Enfin, le notaire, édifié de sa résistance, consentit* [5] *à retrancher le terme* [6] *de Supérieur et M. de La Salle accepta la donation.*

Aussitôt qu'il l'eut reçue, il manda le Frère Barthélemy. A son arrivée à Paris, il lui remit en main l'argent et la donation, et lui passa un acte par lequel il se déportait de tout le droit qu'il pouvait y avoir, en faveur de l'Institut.

157 * M. de La Salle se retire à Saint-Yon de Rouen.

Le choix qu'avait fait M. de La Salle du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, faisait appréhender aux Frères de la maison de Paris, qu'il n'eût pris la résolution de se retirer tout à fait. Leur crainte n'était pas sans fondement, puisqu'il avait évité de prendre un logement chez eux. Cette démarche leur donnait de continuelles alarmes. Ils prièrent le Frère Barthélemy de prendre le moment favorable pour lui exposer leur peine et tâcher de pénétrer son dessein. Il le fit avec sa prudence ordinaire. M. de La Salle lui dit que les Frères

[1] *qu'il n'en pratiquât plus qu'il n'en inspirait...*
[2] *il alla trouver le notaire...*
[3] *qu'il devait recevoir. Il lui lut l'article...*
[4] *que la chose ne tirait pas à conséquence...*
[5] *Enfin, le notaire consentit, édifié de sa résistance, à retrancher...*
[6] *le mot de* Supérieur, *et...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ment de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la vie et à son entretien. Sa mortification enfin, nous confondait et nous édifiait. Il ne voulut jamais accepter de chambre à feu quand il entra au séminaire, et au lieu de se chauffer avec les autres, au moins pendant la récréation, il aimait mieux s'entretenir dans les salles ou dans le jardin avec quelques séminaristes, pour avoir occasion de leur inspirer quelque sainte * maxime, 283
et le détachement des choses de la terre. Et comme sa modestie, son air recueilli et l'onction de ses entretiens ne laissaient point douter qu'il n'en pratiquât beaucoup plus qu'il n'en inspirait, on ne saurait exprimer le fruit qu'il a fait dans le séminaire, etc... » Voilà un portrait en raccourci, mais fidèle, des vertus que M. de La Salle pratiquait, et de la bonne odeur qu'elles répandaient partout où la Providence le conduisait. Il vivait dans ce séminaire dans une si grande retraite, que les personnes de sa connaissance trouvaient à peine le moment de lui parler. Il ne permettait pas même aux Frères de l'Institut de le venir voir. Il n'y avait que le Frère Supérieur qui eut ce privilège, encore n'en usait-il que rarement et avec précaution.

n.m. Il refuse de signer l'acte de la donation. Ses raisons.

Comme il était venu à Paris pour terminer l'affaire du testament dont j'ai parlé, il fut trouver le notaire qui était chargé de lui faire la délivrance du legs. L'acte fut dressé, où il était qualifié Supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. de La Salle dit au notaire qu'il ne l'était plus et qu'il ne signerait rien, que cette qualité ne fût rayée. Le notaire * lui répondit que la chose ne tirait pas à conséquence, mais qu'il fallait 284
que la décharge qui restait par devers lui, fût exprimée dans les mêmes termes portés par le testament, pour qu'elle pût faire foi. M. de La Salle insista fortement, et dit qu'il ne souffrirait pas qu'on l'honorât d'un titre qu'il n'avait plus. Et comme le notaire ne voulait point se désister de sa prétention, M. de La Salle se retira sans rien terminer. Trois mois s'écoulèrent ainsi, sans qu'il fût possible de fléchir son humilité. Enfin, le notaire, édifié de sa modestie, consentit à retrancher le mot de *Supérieur*, et M. de La Salle accepta la donation.

n.m. Il fait un abandon aux Frères de la donation et veut rester à Paris.

Aussitôt que l'affaire fut terminée, il manda au Frère Barthélemy de se rendre à Paris. A son arrivée, il lui remit en mains l'argent et la donation, et lui passa un acte par lequel il se déportait de tous ses droits et actions, en faveur des Frères de l'Institut. Ceux de la maison de Paris, engagèrent le Frère Barthélemy à sonder adroitement les dispositions de M. de La Salle, au sujet du choix qu'il avait fait du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet * par préférence à leur maison. Ils craignaient qu'il n'eût 285
pris la résolution de se retirer tout à fait du corps et de les abandonner. Leur crainte n'était pas sans fondement, car, quand le Frère Barthélemy voulut pénétrer ses intentions, il lui répondit qu'il trouvait tant d'attrait à demeurer dans ce séminaire où il jouissait

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ne devaient pas être si sensibles à son absence qu'ils le paraissaient, qu'il les avait gouvernés tant qu'il n'avait pu trouver le moment de se retirer, que se sentant toujours le même penchant pour la retraite, il ne pouvait plus se déterminer à quitter une maison où il trouvait le repos et la tranquillité nécessaires pour penser uniquement à son salut, et qu'il avait résolu d'y finir ses jours. Le Frère lui fit toutes les instances possibles pour l'engager à revenir à St-Yon où sa présence était nécessaire pour soutenir le Noviciat.

Comme M. de La Salle s'en défendait et répondait toujours qu'il était temps qu'il travaillât pour lui, on fut obligé d'avoir recours à la médiation de ceux de ses amis qu'on savait avoir le plus de crédit sur son esprit.

Les Supérieurs mêmes du séminaire, se joignirent aux prières qu'on lui fit, lui représentèrent avec zèle, tous les inconvénients qui allaient arriver de sa retraite, et l'engagèrent, par les motifs les plus pressants, à se rendre aux instances des Frères de l'Institut. Enfin, importuné de tous côtés, il se rendit et consentit à faire par obéissance, ce qui répugnait si fort à son humilité. Il partit avec le Frère Barthélemy, (n. m. 1718) *après avoir donné à sa communauté de Paris, la courte consolation de le posséder en passant.*

Les Frères de St-Yon furent transportés de joie lorsqu'ils revirent leur cher Père, qu'ils croyaient perdu pour eux, depuis plus de six mois. Son retour les tranquillisa et leur fit espérer qu'il ne les abandonnerait plus.

Il achète la maison de St-Yon des héritiers de Madame de Louvois.

Son retour fut un coup de Providence bien marqué, car à peine fut-il arrivé à Rouen, que les héritiers de la succession de la Marquise de Louvois, pensèrent à vendre la maison de St-Yon. C'était un nouvel embarras pour les Frères qui se voyaient à la veille d'être contraints de vider la maison et ils ne savaient quel parti prendre. Ils n'avaient pas de fonds
158 *suffisants pour l'acquérir et la faveur n' y * pouvait rien. Ils s'adressèrent à M. de La Salle et lui exposèrent leur embarras. Il leur dit avec sa confiance ordinaire, que Dieu ne les abandonnerait pas, qu'il fallait penser à acheter la maison. La proposition les surprit d'abord, mais après quelques réflexions, ils s'imaginèrent qu'il ne parlait ainsi que parce qu'il avait quelque ressource. Il n'en avait point d'autre que le fonds inépuisable de la Providence. Il y mit tellement ses espérances, qu'il agit et trouva l'argent nécessaire dans les libéralités* [1] *de plusieurs personnes.*

Sur une pareille assurance, on alla faire des propositions à l'abbé de Louvois qui était exécuteur testamentaire de la succession. Il était disposé à faire plaisir à M. de La Salle, il le connaissait particulièrement, et il avait une grande idée de son mérite. Il promit de favoriser les Frères en sa considération, de leur donner la préférence et de faire mettre l'estimation de la maison à un prix raisonnable, afin de leur faciliter les moyens de l'acheter. L'affaire traîna deux mois, et fut enfin terminée à l'avantage des Frères, de manière qu'ils se virent propriétaires et paisibles possesseurs de la maison [2].

Il avertit les Frères de sa mort prochaine.

M. de La Salle qui avait été le principal entremetteur de cette affaire, et en considération duquel elle s'était faite, ne voulut point y paraître. Il se dérobait à tout ce qui pouvait lui donner encore [3] *quelque relation au dehors.*

---

[1] *dans la libéralité de plusieurs personnes.*
[2] *paisibles possesseurs de la maison de St-Yon.*
[3] *à tout ce qui pouvait encore lui donner quelque relation...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'une grande tranquillité et où il trouvait tant de moyens de penser à son salut, qu'il aurait bien de la peine à le quitter. Le Frère fit son possible pour l'engager à revenir à St-Yon, où sa présence était nécessaire pour soutenir la ferveur des Novices. Il le pria de se souvenir de la promesse qu'il avait faite en quittant la supériorité, de continuer à aider de ses conseils ceux qui continueraient à avoir confiance en lui, et que ce serait manquer à sa parole, s'il abandonnait ainsi l'Institut. M. de La Salle répondit que c'était effectivement la raison qui lui donnait un si grand éloignement pour son retour, qu'il était temps, plus que jamais, qu'il renonçât à tout autre objet, pour s'occuper uniquement de son salut. Frère Barthélemy, désespérant de pouvoir * vaincre sa 286
répugnance s'appuya de la médiation de plusieurs personnes qui avaient du crédit sur son esprit. Les Supérieurs mêmes du séminaire, s'y employèrent avec zèle et l'engagèrent, par des motifs de conscience, à se rendre aux désirs des Frères, de sorte qu'il consentit à faire par obéissance, ce qui répugnait si fort à son humilité. Il partit donc avec le Frère Barthélemy, après avoir donné aux Frères de Paris, la consolation de le posséder un jour.

n.m. 1718. *Il retourne à St-Yon.*

Les Frères de la communauté de St-Yon témoignèrent bien de la joie de revoir au milieu d'eux, celui qu'ils croyaient perdu pour l'Institut depuis six mois. Son retour fut un coup de la Providence bien marqué, car à peine était-il arrivé à Rouen, que les héritiers de la succession de Madame de Louvois mirent en vente la maison de St-Yon. Nouvel embarras pour les Frères, qui n'avaient pas de fonds suffisants pour en faire l'acquisition, faute de quoi, ils étaient à la veille d'être obligés de changer de demeure. Ils furent bienheureux de s'adresser à M. de La Salle qui les tira de peine. Il leur * dit, 287
avec sa confiance ordinaire, que Dieu ne les abandonnerait pas et qu'il fallait penser à acheter la maison. La proposition les surprit d'abord, mais après quelques moments de réflexions, ils crurent que M. de La Salle ne parlait avec tant d'assurance que parce qu'il avait quelque ressource certaine. Il n'en avait point d'autre que le fonds inépuisable de la Providence, qui ne lui avait jamais manqué au besoin. Il y mit tellement sa confiance, que, sans se donner trop de mouvements, il trouva l'argent nécessaire dans les libéralités de plusieurs personnes.

n.m. *Il fait acquisition de St-Yon.*

Sur ce fondement, on alla faire des propositions à M. l'Abbé de Louvois, qui était exécuteur testamentaire de Madame sa Mère. On le trouva très disposé à faire plaisir à M. de La Salle qu'il connaissait particulièrement, et il avait une grande idée de son mérite. Il promit de favoriser les Frères en sa considération, de leur donner la préférence et de mettre la vente de la maison à un prix modique, pour leur donner plus de facilité d'en faire l'acquisition. Cette affaire traîna deux mois, au bout des-*quels, elle fut enfin 288
terminée au profit de l'Institut auquel elle fut adjugée sous le nom de deux Frères.

M. de La Salle qui était le principal mobile de cette affaire et qui y avait la meilleure part, ne voulut point y paraître, parce qu'il avait pris le parti d'éviter soigneusement tout ce qui pouvait lui donner quelque relation au dehors, sous quelque prétexte que ce fût.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Pendant tout le reste de l'année, il travailla à détacher insensiblement les Frères [1] *de la confiance qu'ils avaient en lui. Il leur parlait sans cesse des approches de la mort et leur disait qu'ils devaient s'accoutumer à se passer de lui, parce qu'il était persuadé qu'il n'avait plus guère de temps à vivre.*

Il est attaqué, de nouveau, de son rhumatisme.

On ne fut pas longtemps à éprouver les tristes effets de sa prédiction.

On a déjà vu que, depuis nombre d'années, il avait ressenti les douleurs d'un rhumatisme qui lui saisissait tout le corps. (n. m. 1719). *La dernière année de sa vie, ses douleurs recommencèrent sans qu'il fût possible de lui faire modérer ses austérités ordinaires. On s'apercevait même à peine, qu'il fut incommodé, par le soin qu'il avait de dérober la connaissance de son mal aux Frères qui n'avaient pas lieu de s'en défier, car il avait toujours un visage gai et tranquille. Cependant, on remarqua, avec le temps, que ses forces diminuaient et qu'il n'avait*
159 *pas* * *sa facilité ordinaire d'agir* [2]. *Cette incommodité jointe à un asthme dont il était travaillé depuis quelque temps, le jeta dans un grand épuisement.*

Enfin, vers le commencement du carême, l'asthme augmenta et l'oppressa si fort, qu'il lui coupait la respiration. Malgré cette incommodité, il ne laissa pas de vouloir jeûner le carême, avec autant d'exactitude, que s'il eût été en parfaite santé. Les Frères le prièrent inutilement de prendre quelque soulagement. Il leur répondit que la victime était prête à être immolée [3] *et qu'il fallait travailler à la purifier. On crut que le Frère Barthélemy, étant de retour d'un voyage qu'il avait fait à Paris, aurait plus de crédit sur son esprit. Il joignit ses prières à celles des Frères, mais aussi inutilement. M. de La Salle lui dit qu'il connaissait ses besoins et qu'il le priait de ne lui pas imposer de loi dans cette circonstance* [4]. *On eut recours à son confesseur, qui agit avec autorité et qui lui défendit de jeûner* [5] *le carême. Il fut donc obligé* [6] *de se soumettre et d'accepter les soulagements qu'on lui proposait* [7].

On lui annonce les approches de la mort; il en reçoit la nouvelle avec joie.

Son mal allait toujours en empirant. Il lui survint un violent mal de tête avec une douleur de côté qui le jeta dans l'accablement. Il ne trouvait plus de repos ni de situation tranquille. On appela le médecin qui ne l'eut pas plutôt vu, qu'il jugea sa maladie mortelle. Ce saint homme reçut cette nouvelle avec un air joyeux et tranquille, témoignant avec saint Paul, le désir ardent qu'il avait de quitter la terre, pour aller se réunir à Jésus-Christ, son divin Maître. Cependant, on tenta tous les remèdes qu'on crut les plus propres à adoucir ses grandes douleurs. Il les prenait, malgré la répugnance extrême et les dégoûts qui lui causaient des soulèvements de cœur.

Tout ce qu'on employait pour sa guérison devenait inutile [8]. *Le mal augmentait sensiblement. Alors, il dit au médecin qu'il était superflu de se donner tant de mouvements, que son heure approchait et qu'il ne fallait plus avoir recours qu'au souverain Médecin qui seul, savait ce qui lui convenait.*

---

[1] *il travailla à détacher les Frères...*
[2] *et qu'il n'avait pas la même facilité d'agir qu'il avait ordinairement.*
[3] *prête d'être immolée...*
[4] *de ne pas lui imposer de loi dans cette occasion...*
[5] *de continuer le carême.*
[6] *Il fut obligé de se soumettre...*
[7] *les soulagements qu'on lui présentait.*
[8] *Tout ce qu'on employait pour sa guérison, était inutile.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Il détache les Frères de la confiance qu'ils ont en lui.

Il s'attacha principalement, pendant tout le reste de l'année, à désaccoutumer les Frères de la grande confiance qu'ils avaient en lui. Il leur parlait sans cesse des approches de sa mort et leur disait qu'ils devaient s'accoutumer à se passer de lui, parce qu'il était persuadé qu'il n'avait plus guère de temps à vivre. Ils ne tardèrent pas à éprouver les tristes effets de sa prédiction.

n.m. 1719. *Son rhumatisme lui reprend.*

J'ai déjà fait remarquer que, depuis plusieurs années, M. de La Salle était fort incommodé d'un rhumatisme qui le faisait souffrir dans tous ses membres. Il en fut attaqué la dernière année de sa vie, sans qu'il fût possible de l'engager à modérer ses austérités, et de donner quelque relâche à ses exercices ordinaires. Sa ferveur semblait augmenter à proportion de ses infirmités. * On s'apercevait même à peine qu'il souffrit, 289
tant il était attentif à dérober aux Frères la connaissance de son mal et quelque pressant qu'il fût, il affectait de paraître avec un visage gai et tranquille. Cependant, on remarqua que ses forces diminuaient et qu'il n'avait pas la même facilité d'agir qu'il avait auparavant. Cette incommodité jointe à un asthme dont il était travaillé depuis quelque temps, le jeta dans un affaiblissement considérable.

n.m. On le presse de prendre des soulagements.

Vers le commencement du carême, l'asthme augmenta et lui causa une espèce d'oppression qui le fatiguait beaucoup. Elle ne l'empêcha pas de jeûner avec la même exactitude que s'il eût joui d'une santé parfaite. Les Frères le prièrent de souffrir qu'on lui donnât quelques soulagements. Il n'en voulut accepter aucun et leur dit que la victime était prête à être immolée et qu'il fallait travailler à la purifier pour la rendre agréable à Dieu. Le Frère Barthélemy revenait de Paris où il avait terminé l'affaire de l'acquisition de la maison de St-Yon. Les Frères, persuadés qu'il aurait plus de crédit sur l'esprit de M. de La Salle, le prièrent de l'engager à se laisser solliciter, mais * M. de La Salle 290
lui dit qu'il connaissait mieux qu'un autre le besoin qu'il avait de souffrir pour expier ses péchés, et qu'il le priait de lui permettre de ne pas lui obéir dans cette occasion. Enfin, on eut recours à son confesseur qui lui fit une défense expresse de continuer le carême. Il se soumit alors, et il accepta les soulagements qu'on lui présentait.

n.m. On lui donne des remèdes qui ne le soulagent point.

Quelques jours après, il lui survint un grand mal de tête et un point de côté qui achevèrent de l'abattre et qui ne lui donnaient aucun relâche. Il ne trouvait ni repos, ni de situation qui lui convînt. On appela le médecin qui étudia la maladie et la jugea mortelle. M. de La Salle reçut cette nouvelle avec un air joyeux et tranquille, marquant, avec St Paul, le désir ardent qu'il avait de quitter la terre pour aller se réunir à J. C., son divin Maître. Cependant, on essaya tous les remèdes propres à adoucir ses douleurs. Il prenait tout ce qu'on lui présentait, malgré ses dégoûts et ses répugnances.

Les remèdes étaient inutiles et le mal augmentait. Il dit alors au médecin qu'il ne pourrait pas le guérir, que son heure approchait et qu'il ne fallait plus avoir recours qu'au souverain Médecin qui seul savait ce qui lui * convenait. 291

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Il ne laissa pas, malgré ses douleurs, de célébrer les saints Mystères, tant que ses forces le lui permirent. Elles diminuèrent si sensiblement [1] *qu'il fut contraint de garder le lit. A mesure qu'il se sentait affaiblir, ses transports de joie augmentaient. On voyait reluire sur son*
160 *visage* * *un air gai et serein qui dénotait la paix et la tranquillité de son âme. « J'espère, disait-il, que je serai bientôt délivré de l'Egypte, pour être introduit dans la véritable terre promise. »*

Il recouvre ses forces pour célébrer la messe le jour de saint Joseph.

Cependant, le jour de la fête de saint Joseph, Protecteur de l'Institut des Frères des Ecoles [2]*, et pour lequel il avait une dévotion particulière, il voulut encore dire la Messe en son honneur. La veille, il était si faible, qu'il était impossible qu'il se soutînt sur ses pieds, ni qu'il pût réciter son bréviaire. Les Frères étaient persuadés qu'il ne pourrait jamais satisfaire à sa dévotion. Mais sur les dix heures du soir, il lui sembla* [3] *que ses douleurs diminuaient et que ses forces revenaient. Il crut que c'était un songe et il n'en parla à personne. Il fut agréablement surpris, le lendemain, lorsqu'il se sentit effectivement* [4] *en état de se lever et de dire la Messe. Il profita avec action de grâces, de cette dernière faveur. Le zèle avec lequel il célébra les saints Mystères, fit croire à tous les Frères que Dieu lui avait rendu la santé par l'intercession de saint Joseph. Ils s'empressèrent tous, de lui en aller marquer leur joie. Mais après leur avoir donné la satisfaction de les entretenir tous en particulier, et avoir dit à chacun ce qui lui convenait selon ses besoins, il retomba dans sa première faiblesse, et dès ce moment, on désespéra entièrement de sa vie* [5].

Le Curé de la paroisse lui annonce sa fin prochaine. Il demande le saint viatique.

Le Curé de la paroisse de St-Sever, sur laquelle est située la maison de St-Yon, averti de la maladie dangereuse de M. de La Salle, vint le voir et lui témoigna l'affliction particulière que lui causait sa perte prochaine [6]*. Il l'exhorta, en bon pasteur, à se disposer à paraître devant Dieu : « J'y pense, Monsieur, lui dit-il, et je suis très* [7] *persuadé que je verrai bientôt mon Sauveur. Mon sort est entre ses mains, que sa volonté soit faite ». Depuis ce moment, jusqu'à sa dissolution, il ne s'occupa plus que de ce grand objet. Il demanda le saint viatique avec un empressement qui surprit, parce qu'on ne le croyait pas encore si près de sa fin. Il employa toute la nuit à se préparer* [8] *à le recevoir et dès le matin, il donna ordre qu'on disposât tout ce qui était nécessaire pour le faire avec la décence convenable. Il se fit revêtir*
161 *d'une aube et d'une étole, et dans cette* * *situation, il attendit la venue de son divin Maître. Quand on l'avertit qu'il allait arriver, il se fit lever et on le mit* [9] *sur un siège. Mais quand le Curé entra dans sa chambre* [10]*, il ranima le peu de vie qui lui restait, et se prosterna pour adorer son divin Maître. Les assistants crurent qu'on s'était trop pressé de donner le saint Viatique à un homme qui leur paraissait encore plein de vie. Mais ils ne pénétraient pas la vraie cause qui le fortifiait dans ce moment.*

---

1 *Elles diminuèrent si subitement, qu'il...*
2 *St Joseph, Protecteur des Frères de l'Institut, et...*
3 *il sembla que ses douleurs...*
4 *lorsqu'il se sentit en état de se lever...*
5 *on désespéra entièrement pour sa vie.*
6 *et lui témoigna l'affliction où il était de sa perte prochaine.*
7 *je suis persuadé...*
8 *à se disposer...*
9 *et s'assit sur un...*
10 *dans la chambre,...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. Ses sentiments dans les souffrances.

Quelque violentes que fussent les douleurs qui le pressaient, il n'avait point encore interrompu la coutume où il était de dire la messe tous les jours. Mais ses forces diminuèrent si subitement, qu'il fut obligé de se mettre au lit. A mesure qu'il se sentait affaiblir, ses transports de joie augmentaient. La paix et la tranquillité de son âme éclataient sur son visage. « J'espère, disait-il, que je serai bientôt délivré de la captivité de l'Egypte, pour être introduit dans la véritable terre promise ».

n.m. Il dit la messe le jour de St Joseph, comme par miracle.

Cependant, la fête de St Joseph approchait. Il avait toujours conservé une dévotion tendre pour ce saint protecteur de son Institut et il désirait ardemment que Dieu lui donnât des forces le jour de sa fête pour célébrer les saints mystères. Humainement parlant, il ne devait se flatter d'obtenir cette faveur, car la veille même de la fête, il était si faible qu'il lui était impossible, non seulement de marcher, mais même de se soutenir sur ses pieds, ni de dire son bréviaire. Cependant, sur les dix heures du soir, il lui sembla que ses douleurs diminuaient et qu'il était plus fort. Il s'imagina que c'était un songe * et il eut la précaution de n'en point parler. Il fut fort étonné, le lendemain, 292
lorsqu'il se sentit en effet, en état de se lever pour dire la messe. Il profita, avec actions de grâces, de cette dernière faveur, et il célébra, avec tant de ferveur et de recueillement, que les Frères se persuadèrent que Dieu avait exaucé sa prière et qu'il lui avait rendu la santé par l'intercession de St Joseph. Ils s'empressèrent de lui en marquer leur joie, mais après leur avoir donné à chacun en particulier les avis salutaires dont il connaissait les besoins, il retomba dans sa première faiblesse, et dès ce moment, on commença à désespérer de sa vie.

n.m. Il reçoit les derniers sacrements.

On avertit M. le Curé de St-Sever, sur la paroisse duquel est située la maison de St-Yon, du danger où était M. de La Salle. Il vint le voir et lui témoigna l'affliction où il était de le voir près de sa fin. Il lui tint des discours édifiants et l'exhorta à ranimer ses sentiments de piété, pour se disposer à paraître devant Dieu. « J'y pense, Monsieur, lui dit M. de La Salle, et je suis très persuadé que mon heure approche. Mon sort est entre ses mains, que sa volonté soit faite ! » * Effectivement, depuis ce moment, jusqu'à 293
sa dissolution, il ne s'occupa plus que de lui. Il demanda le st viatique avec un empressement qui surprit d'autant plus, qu'on ne le croyait pas encore près de sa fin. Il employa toute la nuit à se préparer à le recevoir, et dès le matin, il donna ordre qu'on disposât tout ce qui était nécessaire pour le faire décemment. Ensuite, il se fit revêtir d'un surplis et d'une étole, et dans cette situation, il attendit l'arrivée de son divin Epoux. Lorsqu'il apprit qu'il allait venir, il eut honte de le recevoir dans son lit. Il pria qu'on le levât et qu'on l'assît sur un siège. Mais quand M. le Curé entra dans sa chambre, il ranima le peu de vie qui lui restait et se prosterna pour adorer son divin Maître. Les assistants furent surpris de ce qu'on se pressait de donner les derniers sacrements à un homme qui leur paraissait encore plein de force. Ils en jugeaient sur les apparences et ne pénétraient pas la cause qui le fortifiait dans ce moment.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

On lui donne l'extrême-onction.

Le lendemain, jour du Jeudi-Saint, il demanda l'extrême-onction qu'il reçut avec la même présence d'esprit, répondant à toutes les prières qu'on récitait. Après la cérémonie, il resta dans un profond silence, pendant l'espace de sept heures, ne s'occupant uniquement que de la grâce qu'il venait de recevoir. Il l'interrompit ensuite pour satisfaire à la tendresse de ses chers enfants et des séculiers qui étaient accourus pour être témoins [1] *de sa bienheureuse fin. Il leur parla avec des sentiments si nobles et si élevés, qu'il était aisé de pénétrer ce qui se passait au fond de son cœur* [2]. *Il recommanda à ses disciples la charité, l'union et la fidélité* [3] *à leur vocation et il* [4] *leur donna les derniers témoignages de son affection.*

Il console les Frères et leur déclare ses derniers sentiments.

Une personne séculière, qui était présente, le pria de lui dire aussi [5] *quelque chose d'édifiant pour sa propre sanctification. Il lui répondit : « Il ne tient qu'à vous de vous sauver, car Dieu vous comble de ses grâces. Mais vous n'en profitez pas, vous n'allez pas à lui comme vous le devriez* [6]. *Vous enfouissez les talents qu'il vous a donnés ». La personne fut très surprise des reproches qu'il venait de lui faire, et elle avoua qu'il disait la vérité et qu'il fallait que Dieu lui eût fait connaître l'état de son âme.*

Les Frères, attendris sur leur perte prochaine, s'empressèrent de recueillir ses derniers sentiments qui semblaient plus vifs et plus élevés à mesure qu'il approchait du terme. Il ne cessa, jusqu'au dernier moment, de les consoler et de leur donner des avis salutaires. Voici le précieux dépôt qu'il leur laissa en mourant : « Je recommande mon âme à Dieu, et ensuite tous les Frères des Ecoles Chrétiennes auxquels il m'a uni. Je leur recommande d'avoir une grande
162 *dévotion à Notre-Seigneur, d'aimer beaucoup * la sainte communion et le saint exercice de l'oraison; d'avoir aussi une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge et Saint Joseph, patron et protecteur de la société, de s'acquitter de leurs emplois* [7] *avec zèle et un grand désintéressement ; et d'avoir une obéissance aveugle à leurs Supérieurs, ce qui est le fondement et le soutien de toute la perfection d'une Communauté.*

Il donne sa dernière bénédiction aux Frères.

Cependant, comme il avait beaucoup de peine à parler et que sa voix s'affaiblissait, on crut qu'il allait entrer [8] *dans l'agonie. Alors, le Frère Barthélemy se mit à genoux et lui demanda sa bénédiction pour la Communauté et pour tous les Frères de l'Institut. Il eut beaucoup de peine à se résoudre à accorder ce qu'on lui demandait* [9]. *Mais après plusieurs instances, il leva les yeux et les mains au ciel et dit : « Que le Seigneur vous bénisse tous ». Vers la fin du jour, il commença à perdre la connaissance. On s'en aperçut, parce que ses discours n'avaient plus de suite. On récita* [10] *les prières des agonisants. Quelque temps après,*

1 *pour être les témoins...*
2 *au dedans de son cœur.*
3 *l'union, la fidélité à leur vocation...*
4 *et leur donna les...*
5 *le pria de lui dire quelque chose d'édifiant...*
6 *vous n'allez pas à lui comme vous devriez.*
7 *de s'acquitter de leur emploi avec zèle...*
8 *on crut qu'il allait tomber en agonie.*
9 *Il eut beaucoup de peine à s'y résoudre. Mais après plusieurs...*
10 *On dit les prières...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

n.m. On lui donne l'extrême-onction.

Le lendemain, jour du Jeudi-Saint, il demanda l'extrême-onction qu'il reçut avec la même présence d'esprit, répondant à toutes les prières qu'on faisait sur lui. * Quand 294
la cérémonie fut achevée, il resta dans un profond silence, pendant l'espace de sept heures, uniquement occupé des bienfaits qu'il venait de recevoir et priant qu'on ne l'interrompît pas. Il donna ensuite la consolation de répondre à ses chers enfants et à tous ceux qui étaient venus pour être témoins de sa bienheureuse fin. Il leur parla à tous, avec des sentiments si nobles et si élevés, qu'il était aisé de pénétrer ce qui se passait au-dedans de son cœur. Il recommanda aux Frères la charité, l'union, la fidélité à leur vocation et leur donna les derniers témoignages de son affection. Une personne séculière, qui était présente, le pria de lui dire quelque chose pour sa propre sanctification. Il lui répondit : « Il ne tient qu'à vous de vous sauver, car Dieu vous comble de ses grâces. Mais vous n'en profitez pas. Vous n'allez point à lui comme vous devriez. Vous enfouissez les talents qui vous ont été donnés ». Cette personne fut très surprise de s'entendre faire ce reproche, et avoua qu'il y avait là de l'extraordinaire et qu'il fallait que Dieu lui eût révélé ce qui se passait dans son intérieur.

n.m. Il déclare ses derniers sentiments aux Frères.

Cependant, les Frères attendris sur la perte qu'ils allaient faire, s'empressaient de recueillir ses derniers sentiments. Il ne leur marquait aucune faiblesse et ne * cessait 295
de les instruire et de leur donner des conseils salutaires sur leurs propres besoins. Voici enfin, le précieux dépôt qu'il leur laissa en mourant, comme le dernier gage de sa tendresse : « Je recommande mon âme à Dieu et ensuite tous les Frères des Ecoles Chrétiennes auxquels il m'a uni. Je leur recommande d'avoir une grande dévotion à Notre-Seigneur, d'aimer beaucoup la ste communion et le st exercice de l'oraison; d'avoir aussi une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge et Saint Joseph, patron et protecteur de la société; de s'acquitter de leurs emplois avec zèle et un grand désintéressement et d'avoir une obéissance aveugle à leurs supérieurs, ce qui est le fondement et le soutien de toute la perfection d'une communauté ». Comme il prononça ces dernières paroles et que sa voix s'affaiblissait insensiblement, on crut qu'il allait entrer en agonie. Alors, le Frère Barthélemy se mit à genoux avec la Communauté et lui demanda sa bénédiction, pour elle et pour tous ceux de l'Institut. Il eut peine à vaincre là-dessus sa modestie. * Mais sur les instances que lui fit le Frère, il leva les yeux et les mains au 296
ciel et dit : « Que le Seigneur vous bénisse tous ».

n.m. Il revient en connaissance et exhorte encore les Frères.

Vers le soir, il commença à perdre la connaissance. On s'en aperçut, parce que ses discours n'avaient plus de suite. On dit les prières des agonisants et quelque temps

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

il revint à lui et profita des derniers moments [1] *que Dieu lui laissait. Il exhorta encore les Frères et il leur dit : « Si vous voulez vous conserver et mourir dans votre état, n'ayez jamais de commerce avec les gens du monde, car peu à peu, vous prendrez goût pour leurs manières d'agir* [2]*, et vous entrerez si avant dans leurs conversations, que vous ne pourrez vous défendre, par politique, d'applaudir à leurs discours quoique très pernicieux, ce qui sera cause que vous tomberez dans l'infidélité, et n'étant plus fidèles à observer vos Règles, vous vous dégoûterez de votre état et enfin vous l'abandonnerez ». Il n'en put pas dire* [3] *davantage, parce qu'il lui prit une sueur froide qui lui ôta l'usage de la parole.*

Il entre dans l'agonie. Sa mort.

Il entra dans une rude agonie qui lui dura [4] *depuis minuit, jusqu'à deux heures après-midi* [5]*. Après quoi, étant un peu revenu à lui, on l'aida* [6] *à implorer l'assistance de la Sainte Vierge* [7]*, par la prière qu'il avait coutume de lui adresser tous les jours à la fin de la journée,* Maria Mater gratiae, Mater misericordiae, *etc.* [8]*. Le Frère Supérieur qui ne le quittait point* [9]*, lui demanda s'il n'acceptait pas, avec soumission, les douleurs dont Dieu se servait*
163 *pour le purifier entièrement* [10]*. Il répondit d'une voix mourante : « Oui, j'adore * en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard ». Ce furent les dernières paroles qu'il prononça. Car à deux heures et demie, il rentra dans l'agonie qui dura jusqu'à quatre heures. Malgré les agitations qu'elle lui causait, on remarquait sur son visage un air tranquille et assuré. Enfin, sur les quatre heures, il fit un effort comme pour se lever et aller au-devant de quelqu'un. Il joignit les mains, leva les yeux au ciel et expira. Il mourut ainsi dans la paix du Seigneur le* 7eme *d'avril* 1719, *jour du Vendredi-Saint, âgé de* 68 *ans* [11]. (n. m. 1719).

Ses vertus.

Telle fut la fin de ce saint prêtre que Dieu avait suscité dans ces derniers temps pour travailler à l'instruction de la jeunesse. Il s'y employa toute sa vie sans interruption et laissa aux Frères des Ecoles et à tous ceux qui l'ont connu, des marques certaines [12] *de son zèle et de toutes les vertus qui conviennent à un ecclésiastique. Il préféra un état pauvre et pénitent, à toutes les commodités de la vie qu'il pouvait légitimement se procurer dans le monde. Il travailla avec un zèle toujours égal* [13]*, à procurer le bien, partout où sa charité le conduisait. Les contradictions et les traverses dont sa vie a toujours été agitée, n'altérèrent point la paix intérieure qu'il goûtait dans les affaires les plus épineuses, et Dieu a répandu ses bénédictions sur ses travaux avec tant d'abondance, qu'il l'a fait triompher de ses ennemis par les seules armes de la patience et de la modération chrétiennes. Sa grande confiance en*

---

[1] *et profita de ces derniers moments...*
[2] *vous prendrez goût à leurs manières d'agir...*
[3] *Il ne put en dire davantage...*
[4] *une rude agonie qui dura depuis...*
[5] *jusqu'à deux heures, après quoi...*
[6] *revenu à lui, on lui aida...*
[7] *l'assistance de la Très Sainte Vierge...*
[8] *Maria Mater Gratiae, etc. Le Frère...*
[9] *ne le quittait pas, lui...*
[10] *lui demanda s'il n'acceptait pas avec soumission, la douleur dont il plaisait à Dieu d'achever de le purifier. Il répondit...*
[11] *le 7e avril 1719. Telle fut la fin...*
[12] *des marques de son zèle et de...*
[13] *Il travailla toujours avec un zèle égal, à procurer...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

après, il revint à lui. Profitant alors des derniers moments que Dieu lui laissait, il parla encore à ses chers enfants, et leur dit : « Si vous voulez vous conserver et mourir dans votre état, n'ayez jamais de commerce avec les gens du monde, car peu à peu vous prendrez goût à leur manière d'agir et vous entrerez si avant dans leurs conversations, que vous ne pourrez vous défendre par politique, d'applaudir à leurs discours, quoique très pernicieux, ce qui sera cause que vous tomberez dans l'infidélité, et n'étant plus fidèles à observer vos Règles, vous vous dégoûterez de votre état et enfin, vous l'abandonnerez ». Il ne put rien dire davantage, parce qu'il lui prit une sueur froide, qui lui ôta l'usage de la parole. Il entra dans une rude agonie qui dura depuis minuit jusqu'à deux heures, après quoi, * étant un peu revenu en connaissance, on lui aida à implorer 297
l'assistance de la Ste Vierge, par la prière de l'Eglise qu'il avait coutume de lui adresser tous les jours à la fin de la journée : « *Maria Mater Gratiae* », etc. Le Frère Barthélemy, qui ne le quittait pas, lui demanda s'il n'acceptait pas avec soumission les maux dont Dieu achevait d'éprouver sa patience. Il répondit d'une voix mourante : « Oui, j'adore en toutes choses, la conduite de Dieu à mon égard ». Ce furent là les dernières paroles qu'il prononça; car à deux heures et demie, il retomba dans l'agonie qui dura jusqu'à quatre heures.

n.m. ***Sa mort.***

Malgré les agitations qu'elle lui causait, on remarquait sur son visage un air tranquille et assuré. Enfin, sur les quatre heures, il fit un effort comme pour saluer et aller au-devant de quelqu'un. Il joignit les mains, les leva au ciel et expira. Il mourut ainsi dans la paix du Seigneur, le 7e avril 1719, jour du Vendredi-Saint, âgé de soixante-huit ans.

n.m. ***Son portrait.***

Telle fut la fin de ce saint prêtre, que * Dieu avait suscité dans ces derniers temps 298
pour travailler à l'instruction de la jeunesse. Il s'y employa toute sa vie, sans aucun relâche, et laissa aux Frères des Ecoles, et à tous ceux qui l'ont connu, des marques certaines de son zèle et de toutes les vertus qui conviennent à l'état ecclésiastique. Il préféra un état pauvre et pénitent, à toutes les commodités qu'il pouvait légitimement se conserver dans le monde. Il travailla sans relâche, à procurer le bien, partout où sa charité et la Providence le conduisaient. Les contradictions et les traverses dont sa vie a toujours été agitée, n'altérèrent en rien la paix de son âme, et Dieu a tellement répandu ses bénédictions sur ses travaux, qu'il l'a fait triompher de ses ennemis par les seules armes de sa patience et de sa modération. Sa grande confiance en lui faisait toute sa force,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

lui [1]*, fut son plus solide appui, et il ne fut jamais confondu dans ses espérances. Ses austérités, jointes à une application continuelle à Dieu, avaient tellement amorti ses passions qu'on ne lui en remarquait aucune dominante.*

Son portrait.

Il avait le visage toujours serein et prévenant, un peu basané par ses grands voyages ; des manières simples mais polies, sans affectation ; l'esprit aisé et pénétrant. Dieu lui avait donné un talent particulier pour gagner les pécheurs les plus endurcis et il n'entreprenait jamais leur conversion sans succès. Il avait le cœur tendre [2]*, généreux et sincère. Il était d'une taille au-dessus de la médiocre, bien prise et bien proportionnée* [3]*. Il était d'une complexion fort délicate d'abord mais qui se fortifia avec l'âge. Il avait la tête un peu penchée sur le devant, le front large, le nez grand et bien tiré sans être aquilin ; les yeux vifs et bleus. Les cheveux châtains et crépus, la voix forte et distincte. Il était d'un naturel ferme, prenait* [4] *son parti avec réflexion et s'y tenait quand il croyait qu'il était conforme à la volonté de Dieu, toujours prêt à entreprendre les choses les plus difficiles pour sa gloire. Tel est le portrait de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes.*

164 * Dévotion des peuples après sa mort.

La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville de Rouen, chacun accourut pour voir ce saint homme qui s'était acquis l'estime et la vénération de tout le monde pendant sa vie. On eut beaucoup de peine à satisfaire la dévotion de ceux qui voulaient avoir quelque chose de ses précieuses dépouilles. Comme il était fort pauvre, il ne s'était rien réservé de ce qui pouvait flatter la cupidité et l'amour-propre. Un crucifix, un Nouveau Testament, une Imitation de Jésus-Christ, un chapelet, faisaient toutes ses richesses. On les distribua. Du reste, ceux qui ne purent y avoir part, se contentèrent de quelques lambeaux de ses habits, qu'ils conservaient [5] *par respect pour sa sainteté.*

Sa sépulture.

Son visage parut aussi beau et aussi serein après sa mort, qu'il était pendant sa vie. On le revêtit de ses habits sacerdotaux, et on l'exposa dans la chapelle de la maison, à la dévotion du public, jusqu'au Samedi-Saint après-midi. Il fut enterré sans pompe dans l'église paroissiale de St-Sever, dans la chapelle de Ste-Suzanne, en présence d'un grand concours de monde [6] *qui assista à ses funérailles. On mit sur sa tombe l'épitaphe suivante :*

Son épitaphe.

[7]*. Hic expectat resurrectionem vitae Venerabilis Joannes Baptista de La Salle Rhemus, Presbyter, Doctor Theologus, Canonicus Ecclesiae Metropolitanae Rhemensis Institutor Fratrum* [8] *Scholae Christianae obiit feria* [9] *sexta Parasceves annum agens Sexagesimum*

---

[1] *Sa grande confiance en Dieu fut...*
[2] *le cœur généreux et...*
[3] Toute la phrase : « *Il était d'une taille... proportionnée.* » manque.
[4] *Il était d'un naturel ferme et prenait son parti avec...*
[5] *qu'ils conservèrent par respect...*
[6] *un grand concours de peuple qui...*
[7] *D. O. M.*
[8] *Institutor scholae Christianae...*
[9] *obiit sexta Parasceves...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

et il ne fut pas confondu dans ses espérances. Ses austérités, jointes à une application continuelle à mortifier ses passions, les avaient tellement amorties, qu'on ne lui en remarquait aucune dominante. Il avait * le visage toujours serein, affable et prévenant, 299
un peu basané par ses grands voyages; des manières simples mais polies, sans affectation, l'esprit aisé et pénétrant. Il avait un talent particulier pour gagner à Dieu les pécheurs les plus endurcis et il n'entreprenait jamais leur conversion sans succès. Il avait le cœur tendre, généreux et sincère.

n.m. Suite du sujet.

Il était d'une taille au-dessus de la médiocre, bien prise et bien proportionnée, d'une complexion fort délicate d'abord, mais qui se fortifia avec l'âge. Il avait la tête un peu penchée sur le devant, le front large, le nez grand et bien tiré sans être aquilin; les yeux vifs et bleux; les cheveux châtains et crépus dans sa jeunesse, qui étaient devenus gris et blancs par l'âge, et le rendaient vénérable. Il avait la voix forte et distincte. Il était d'un naturel ferme et intrépide, prenait son parti avec réflexion et s'y tenait quand il le croyait conforme à la volonté de Dieu; toujours prêt à entreprendre les choses les plus difficiles pour sa gloire. Voilà le portrait au naturel, de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur, ancien * chanoine de la cathédrale de Reims et Instituteur des 300
Frères des Ecoles Chrétiennes.

n.m. On demande de ses dépouilles avec empressement.

La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville de Rouen, chacun accourut pour voir ce saint prêtre qui s'était acquis l'estime et la vénération de bien du monde pendant sa vie. On eut de la peine à contenter tous ceux qui voulaient avoir quelque chose de ses précieuses dépouilles. Comme il était fort pauvre, il ne s'était rien réservé de ce qui pouvait flatter la cupidité et l'amour-propre. Un crucifix, un Nouveau Testament, une Imitation de Jésus-Christ, un chapelet, faisaient ses richesses. On les distribua. Du reste, ceux qui ne purent y avoir part se contentèrent de quelques lambeaux de ses habits qu'ils conservèrent comme un gage de sa sainteté.

n.m. Son enterrement.

Son visage parut aussi beau et aussi serein après sa mort qu'il était pendant sa vie. On le revêtit de ses habits sacerdotaux et, dans cette situation, on l'exposa dans la chapelle de la Maison, à la dévotion du public jusqu'au Samedi-Saint après-*midi. Il fut porté 301
ce jour-là sans pompe, à l'église paroissiale de St-Sever et enterré dans la chapelle de Ste-Suzanne, en présence d'un grand concours de monde qui assista à ses funérailles. On mit sur sa tombe, l'épitaphe suivante :

n.m. Son épitaphe.

D. O. M.

Hic expectat resurrectionem vitae venerabilis Joannes Baptista de La Salle, Rhemus, Presbiter, Doctor Theologus, Canonicus Ecclesiae Metropolitanae Rhemensis, Institutor Fratrum Scholae Christianae. Obiit sexta Parasceves annum agens LXVIII die septima Aprilis

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

octavum, die Septima aprilis, anno millesimo septingentesimo decimo nono in aedibus Fratrum Sancti Yvonis hujusce [1] *Parochiae. Det illi Dominus invenire requiem in illa die.*

Beaucoup de personnes de piété se sont empressées de rendre à sa mémoire tous les honneurs qu'il avait évités avec tant de soin pendant sa vie. C'est ainsi que Dieu récompense dès cette vie ceux qui lui ont été fidèles jusqu'à la mort. Vita ejus si in probatione fuerit coronabitur (n. m. Tob 3. 21). *Fin* [2].

165 * Addition à la Vie de M. de La Salle. (n. m. 1720).

Le Frère Barthélemy était Supérieur Général des Frères depuis deux ans, à la mort de M. de La Salle [3]. *Mais il ne lui survécut que quatorze mois ; car il mourut le de juin* 1720 [4], *très regretté de tous les Frères. Les deux assistants écrivirent une lettre circulaire sur cette perte, à toutes les maisons et indiquèrent une assemblée générale à St-Yon pour le jour de l'Assomption de la même année, où le Frère Timothée, Supérieur de la maison d'Avignon, fut élu unanimement. Le Frère Barthélemy l'avait désigné comme le plus propre à lui succéder. Il n'accepta la charge qu'on lui imposait qu'avec une grande répugnance et il ne* [5] *se rendit aux désirs des Frères que par obéissance.*

Ses premiers soins furent de donner un état fixe et stable à son Institut qui, jusque-là, était encore sujet aux vicissitudes. Il prit, pour y parvenir, les mesures convenables pour assurer à l'Institut, la maison de St-Yon qui avait été achetée sous le nom de deux Frères, dont l'un était mort et l'autre avancé en âge. Il fallait [6] *pour prévenir les inconvénients, obtenir des Lettres patentes qui en confirmassent la propriété aux Frères des Ecoles Chrétiennes. M. de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Rouen* [7], *leur accorda ses bons offices. L'affaire néanmoins, traîna en longueur. Il s'y trouva des oppositions secrètes qui ne furent levées qu'après la mort de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, par le crédit de M. de Lavergne de Tressan* [8], *alors Archevêque de Rouen, qui obtint les Lettres patentes du Conseil du Roi. Elles sont datées du* 28 *septembre* 1724 *et elles furent expédiées trois mois après au commencement de* 1725 *et enregistrées au Parlement de Rouen le* 2 *mars de la même année, et à la Chambre des Comptes, quatre mois après, malgré les oppositions du Curé de St-Sever, qui regardait cette maison comme perdue pour sa juridiction et qui obtint par ses sollicitations auprès des Magistrats, qu'on y fît des restrictions contraires aux intérêts de l'Institut. Mais elles furents mises au néant, par arrêt du Conseil du Roi.*

166 * *Les soins du Frère Timothée ne s'étaient pas bornés à solliciter les Lettres patentes du Roi. Il faisait* [9] *travailler en même temps à Rome, pour obtenir les Bulles nécessaires pour former de l'Institut un corps religieux. Il y employa d'abord un Frère des Ecoles Chrétiennes qui avait été au service du Prince* [10] *de Soubise, père de M. le Cardinal de Rohan et que M. de La Salle avait reçu au nombre des Frères en* 1707. *Le Frère, qui ne manquait pas*

---

[1] *in œdibus fratrum sancti yonis husce parochiae.*
[2] Le mot *Fin* manque.
[3] *Le Frère Barthélemy ayant été élu, comme il a été dit, Supérieur Général des Frères depuis deux ans, conduisait l'Institut à la mort de M. de La Salle.*
[4] *... quatorze mois ; il mourut le juin 1720, très...*
[5] *qu'avec beaucoup de répugnance et ne se rendit aux désirs...*
[6] *Il fallut, pour prévenir les inconvénients...*
[7] *M. de Pontcarré, Premier Président de Rouen, leur...*
[8] *par le crédit de M. Lavergne de Tressan, alors...*
[9] *Il fallait travailler en même temps à Rome...*
[10] *au service du Duc de Soubise,...*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

anno M.V.C.C.X.IX in aedibus Fratrum Sancti Yonis huiusce Parochiae. Det illi Dominus invenire requiem in illa die. (*n. .m.* 1719).

Grand nombre de personnes de tous les états se sont empressés de rendre à sa mémoire tous les honneurs qu'il avait évités avec tant de soin pendant sa vie. C'est ainsi que Dieu récompense dès ce monde, ceux qui lui ont été fidèles jusqu'à la mort. *Vita ejus si in probatione fuerit coronabitur* (*n. .m.* Tob. 3-21).

* *n.m.* 1720. *Mort de Fr. Barthélemy. Fr. Timothée, son successeur.* 302

Le Frère Barthélemy était Supérieur Général de l'Institut à la mort de M. de La Salle, mais il ne lui survécut que quatorze mois, puisqu'il mourut dans le mois de juin de l'année suivante, très regretté de tous les Frères qui le regardaient comme un digne successeur de M. de La Salle qui l'avait formé sous ses yeux. Les deux assistants écrivirent une lettre circulaire sur la perte qu'ils venaient de faire, et indiquèrent une assemblée générale à St-Yon, au jour de l'Assomption de la même année, où le Frère Timothée, Directeur de la maison d'Avignon, fut élu Supérieur Général, d'une voix unanime. Ils déférèrent par ce choix, à l'avis du Frère Barthélemy qui le leur avait désigné comme celui qu'il croyait le plus en état de lui succéder. On eut peine à le déterminer à accepter cette charge. Mais enfin, il se soumit par obéissance.

n.m. Il sollicite des Lettres Patentes et les obtient.

Dès qu'il se vit chargé du gouvernement général de l'Institut, il s'appliqua à lui
* procurer un état fixe et stable. La première chose qu'il entreprit, fut d'assurer à l'Ins- 303
titut la maison de St-Yon qui avait été acquise sous le nom de deux Frères, dont l'un était mort et l'autre était avancé en âge. On ne pouvait en faire la donation ni la vente à l'Institut, qui n'avait pas droit d'acquérir en son nom, qu'il ne fût muni de lettres patentes qui confirmassent cet établissement. Le Frère Timothée s'appuya du crédit de M. de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Rouen, qui malgré sa protection et ses bons offices, ne put empêcher que l'affaire ne tirât en longueur. Elle trouva des oppositions au Conseil de Régence pendant la minorité du Roi Louis XV. M. de La Vergne de Tressant, alors Archevêque de Rouen, réussit à les faire lever après la mort de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. (*n.m.* 1724). Les Lettres Patentes furent signées le 28 septembre 1724 et expédiées au commencement de l'année suivante.
On les fit enregistrer sans différer au Parlement * et à la Chambre des Comptes de Rouen, 304
où on n'eut point d'égard aux motifs d'opposition de M. le Curé de St-Sever, qui souffrait impatiemment que la maison de St-Yon fût soustraite à la juridiction de sa paroisse. Il fit tant, néanmoins, par ses sollicitations et celles de ses amis, qu'on fit quelques restrictions à l'enregistrement, qui pouvaient porter préjudice aux intérêts de l'Institut. Mais dans la suite, elles furent annulées par un arrêt du Conseil privé du Roi.

n.m. Il obtient des Bulles de Rome.

Le Frère Timothée faisait solliciter, en même temps à Rome, pour obtenir du Pape, des Bulles en vertu desquelles l'Institut serait érigé en corps religieux et quoique les tentatives qu'on avait faites en différents temps du vivant de M. de La Salle, n'eussent pas réussi, il ne se rebuta pas. Il employa d'abord un Frère des Ecoles, qui avait été au service de M. le Prince de Soubise, père de M. le Cardinal de Rohan. Ce Frère, qui ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

d'esprit, se présenta à M. le Cardinal qui lui témoigna de la bonté en considération de ce qu'il avait servi dans la maison de M. le Duc son père [1]. *Ce Frère adroit se servit de ces bonnes dispositions, pour s'enhardir à prier son Eminence d'accorder sa protection au nouvel Institut, et quand le Roi l'eut destiné pour son ambassadeur à Rome* [2], *il alla pour lui présenter* [3] *un placet raisonné, par lequel les Frères le suppliaient* [4] *de solliciter à Rome, les Bulles de confirmation de l'Institut. Ne pouvant avoir audience de son Eminence, ils s'adressèrent* [5] *à M. Vivant qui était* [6] *du voyage. Il se chargea d'appuyer leur supplique auprès du Saint Père* [7] *et d'être leur solliciteur à Rome. L'affaire fut néanmoins quatre ans en négociation, par le retour de M. le Cardinal en France et* [8] *parce que M. l'abbé de Tencin, étant chargé des affaires de France au départ du Cardinal, il ne voulut* [9] *pas presser cette affaire qu'il n'eût reçu de nouveaux ordres de la Cour. Les Bulles furent expédiées sur la fin de janvier 1725, après l'ouverture de la porte sainte pour le grand jubilé. Les Bulles furent présentées au Conseil du Roi, et malgré l'opposition* [10] *de quelques seigneurs, les Lettres patentes en* [11] *furent expédiées et scellées ensuite et* [12] *enregistrées au Parlement de Rouen, le 12 mai 1725* [13].

Le 6 août de la même année, les Frères tinrent une assemblée [14] *générale des principaux Frères, au nombre de trente-deux, tant Directeurs qu'Anciens, convoqués pour recevoir* [15] *avec respect, la Bulle de Benoît XIII en faveur de l'Institut. Elle fut lue et fulminée en présence du St Sacrement. Ensuite les Frères passèrent en retraite les jours qui précédaient*
167 *la fête de l'Assomption* * *pour se disposer à faire les trois vœux qui leur sont communs, à présent, avec les autres ordres religieux.* [16]

---

[1] *dans la maison du Duc, son père.*
[2] *quand le Roi l'eut destiné pour son ambassadeur,...*
[3] *il alla lui présenter un placet raisonné, par lequel...*
[4] *les Frères le priaient de solliciter à Rome...*
[5] *Ne pouvant avoir audience de son Eminence, il s'adressa à M. Vivant,...*
[6] *qui devait être du voyage, il se chargea d'appuyer leur supplique auprès,...*
[7] *auprès de son Eminence...*
[8] *par le retour de M. le Cardinal en France, parce que, M. l'abbé de Tencin...*
[9] *étant chargé des affaires au départ de M. le Cardinal, ne voulut pas presser...*
[10] *malgré les oppositions de quelques seigneurs,...*
[11] *les lettres furent expédiées et scellées...*
[12] *ensuite enregistrées au Parlement de Rouen...*
[13] *le 12 mai suivant.*
[14] *Le six août de la même année, il se tint une assemblée générale...*
[15] *des principaux Frères au nombre de trente-deux, tant Directeurs qu'Anciens, pour recevoir avec respect, la Bulle...*
247 [16] *Tout avait réussi jusqu'alors aux travaux du Frère Timothée : il manquait néanmoins une chose au parfait accomplissement de ses désirs; c'était de réunir le Père aux enfants. A la mort de M. de La Salle, son corps avait été inhumé, comme il a été dit, dans l'église paroissiale de St-Sever, et ce n'avait pas été sans peine que les Frères s'étaient vu privés en même temps et de la présence de leur saint Instituteur et des précieuses dépouilles de son humanité. Mais il avait fallu pour lors céder à la nécessité. L'inviolable attachement du Frère Timothée pour M. de La Salle et le respect profond qu'il conservait pour sa mémoire lui firent encore entreprendre cette affaire et il eut l'avantage, malgré différentes oppositions, d'y réussir à la consolation de l'Institut. Il y fut puissamment excité par le zèle de son premier assistant nommé Frère Irénée, gentilhomme orléannais qui avait été reçu dans l'Institut par M. de La Salle et qui, à l'exemple de son bienheureux Père, avait méprisé les avantages qu'une naissance illustre et de grands*
248 *biens pouvaient lui procurer dans le monde * pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ. Ces deux véritables enfants d'un si digne Père ne se donnèrent point de repos qu'ils n'eussent mis la dernière main à une œuvre qu'ils avaient tant à cœur.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

manquait pas de ressource, se présenta à M. le Cardinal, qui le reçut favorablement en considération de ce qu'il avait été dans la maison du Duc son père. Le Frère * profita 305
adroitement du choix que le Roi venait de faire de M. le Cardinal, pour son ministre à Rome, pour lui faire agréer que les Frères lui présentassent un placet raisonné par lequel ils priraient son Eminence de leur servir de médiateur auprès du Pape, pour obtenir les Bulles confirmatives de leur Institut. M. Vivant, qui devait accompagner M. le Cardinal dans le voyage, se chargea d'appuyer leur demande auprès de son Eminence et s'offrit d'être leur solliciteur à Rome. Mais indépendamment de sa bonne volonté, l'affaire traîna en longueur, et ce ne fut que quatre ans après, (*n.m.* 1725) au commencement de l'année 1725, que M. l'abbé de Tencin, à présent Cardinal, reprit la négociation après avoir pris de nouvelles instructions de la Cour de France, et obtint les Bulles sur la fin du mois de janvier, de la piété du Pape Benoît XIII.

Le Frère Timothée se pressa de les faire présenter au Conseil du Roi. On y trouva encore quelques oppositions; mais enfin, les Lettres furent * expédiées et scellées, 306
et ensuite enregistrées au Parlement de Rouen, dans le courant de la même année.

n.m. Les Frères de l'Institut se rassemblent à St-Yon pour prononcer les 3 *vœux.*

Au mois d'août suivant, les Frères de l'Institut s'assemblèrent à St-Yon au nombre de trente-deux, tant Directeurs qu'Anciens, convoqués exprès pour recevoir cette Bulle avec respect. Elle fut lue et fulminée avec toutes les cérémonies accoutumées, en présence du saint Sacrement. Ensuite de quoi, les Frères firent trois jours de retraite et choisirent la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge pour prononcer les trois vœux qui leur sont communs, à présent, avec les autres Ordres de religieux qui sont approuvés par le Saint-Siège.

n.m. Il fait bâtir une église à St-Yon et un caveau pour y transférer M. de La Salle.

Cependant, le Frère Timothée, non content d'avoir obtenu par ses bons offices les Bulles et les Lettres patentes que les Frères de l'Institut sollicitaient depuis tant d'années, méditait encore le moyen de faire restituer à sa maison de St-Yon, le corps de M. de La Salle, leur Instituteur, qui avait été inhumé dans la paroisse de St-Sever. Les Frères s'étaient vu enlever ce précieux dépôt avec chagrin, * mais on leur avait 307
allégué pour raison, la caducité de leur chapelle où il n'aurait pas été possible de le mettre avec la décence due à sa mémoire. Malgré la modicité des revenus de la maison, le Frère Timothée entreprit d'en faire bâtir une nouvelle, plus grande et plus spacieuse. Il y ménagea un caveau, dans l'espérance d'y faire transférer le corps de M. de La Salle, et après un travail assidu de quinze années, il disposa toutes choses pour la cérémonie de cette translation.

n.m. Difficultés du Curé de la paroisse de rendre le corps, levées.

D'abord les Frères eurent soin de se prémunir des permissions requises, que M. l'Archevêque de Rouen leur accorda. Ensuite, ils s'autorisèrent du crédit de M. de Pontcarré, Premier Président qui voulut bien interposer son autorité, pour disposer M. le Curé de St-Sever à concourir au désir qu'ils avaient de tirer le corps du tombeau où il avait été déposé dans son église, pour le reporter dans le lieu qu'ils lui avaient destiné dans la leur. Ses paroissiens, de concert avec lui, formaient quelques difficultés.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Un des principaux obstacles était levé par la mort du Curé de St-Sever qui ne se fut pas dessaisi facilement d'un dépôt qu'il regardait avec justice comme la gloire de sa paroisse. Malgré l'extrême pauvreté de la maison de St-Yon, le Frère Timothée, dont une des principales vertus était une grande confiance en Dieu, avait trouvé les moyens de faire construire une église où l'on put transférer décemment le corps du pieux Instituteur. Il ne s'agissait plus par conséquent que d'avoir l'agrément des personnes à qui il appartenait de donner cette permission.

M. de Tressan, archevêque de Rouen, donna son consentement. Le nouveau Curé de St-Sever s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Il alla même au-delà de ce que les Frères devaient espérer, en leur offrant de son propre mouvement, de leur rendre le corps de M. de La Salle. Muni de ces pouvoirs, le Frère Timothée écrivit à tous les Frères directeurs des maisons de l'Institut dispersées dans le Royaume,
249 *pour leur in*diquer le temps de la cérémonie afin qu'ils se rendissent tous à St-Yon pour être présents au transport du corps de leur Père. Ce qu'ils firent tous avec une extrême joie en se rendant au temps marqué.*

Pour rendre cette pompe plus célèbre, on invita les personnes les plus qualifiées de la ville de Rouen à l'honorer de leur présence. M. l'Archevêque même se fit un devoir de faire l'exhumation et le transport du corps. Il en fit la promesse aux Frères. Mais pour de certaines raisons, ce premier dessein fut changé et il fut arrêté que M. l'abbé Bridel, archidiacre de la Métropole et grand-vicaire du diocèse, tiendrait la place du prélat.

Pour maintenir l'ordre et éviter la confusion, M. le Premier Président avait commandé les compagnies de la cinquantaine et des arquebusiers pour garder les églises de St-Sever et de St-Yon et accompagner le cortège pendant la marche.

Tout étant ainsi préparé et la cérémonie assignée au 16e *de juillet, ce jour, sur les trois heures après midi, on ouvrit le tombeau de M. de La Salle en présence de M. l'abbé Bridel et du Curé de St-Sever, revêtus de surplis et d'étole, de M. le Doyen de la cathédrale, de M. de Chanron, grand-vicaire, de M.*
250 *de Térisse, archidiacre et grand-vicaire, et de M. d'Ossemont, aussi grand-vicaire et * du Frère Supérieur Général et de ses deux Assistants, M. de Pontcarré de Vierme, frère du Premier Président, M. le Comte d'Enneval et le fils du Marquis de Cani se trouvèrent aussi présents avec plusieurs autres personnes de marque que l'on avait laissé entrer dans l'église avant que d'en fermer les portes.*

Lorsque l'on eut ouvert le cercueil, on trouva les ossements de M. de La Salle dans tout leur entier et dans leur situation naturelle, les chairs entièrement consumées aussi bien que les vêtements sacerdotaux dont il avait été revêtu, à la réserve d'une petite croix de bois qu'il tenait en main, de la houppe de son bonnet carré et de ses souliers. On tira de terre le corps tel qu'il se trouvait, en passant des draps sous le cercueil dans lequel il était renfermé, et on le transporta ainsi dans un cercueil de plomb revêtu d'un autre de bois de chêne. Les médecin et chirurgien du Roi après en avoir fait la visite, déclarèrent qu'il était en son entier.

M. l'abbé Bridel en dressa son procès-verbal et un notaire fit aussi le sien; ensuite on ferma le nouveau cercueil et on le plaça au milieu du chœur de la paroisse, sur une estrade environnée de lumières.

Alors tous ceux qui étaient présents, tant les Frères que les ecclésiastiques et autres personnes, se saisirent des morceaux de l'ancien cercueil, de la frange de l'étole, de la houppe de son bonnet carré et des
251 *souliers du saint prêtre avec un empressement qui fait juger combien la sainteté rend vénérables * non seulement les serviteurs de Dieu, mais même les choses qui ont eu quelque rapport à eux.*

Quand on eut fait les cérémonies qui sont d'usage en pareille occasion, on se mit en marche en la manière suivante : la croix marchait à la tête des séminaires de St-Vivien et de St-Nicaise auxquels s'étaient joints nombre de jeunes ecclésiastiques; suivaient les Curés et clergés des paroisses de St-Sever, St-Maclou, St-Eloi, St-Vivien, St-Godard, St-Sauveur, St-Martin-du-pont, St-Vigor et de plusieurs autres ayant chacun un cierge en main, ce qui composait un clergé de plus de trois cents ecclésiastiques. M. l'abbé Bridel précédait le cercueil qui était porté par seize prêtres revêtus de surplis et d'étoles, qui se firent honneur de rendre ce service aux précieux restes d'un homme qu'ils respectaient comme un des plus grands serviteurs de Dieu du dernier siècle. MM. Térisse et d'Ossemont, archidiacres et deux autres chanoines de l'église métropolitaine, anciens amis de M. de La Salle, portaient les quatre coins du drap. M. le Doyen de la cathédrale, M. de Chanron, grand-vicaire, accompagnés d'autres ecclésiastiques de distinction, en manteau long, et de plusieurs religieux de tous les Ordres, suivaient le cercueil. Cette marche était terminée par un détachement des cinquanteniers pour arrêter une foule innombrable de personnes de tous états qui suivaient le convoi.

Lorsque l'on fut à la vue de St-Yon, les Frères, au nombre de quatre-vingt, sortirent processionnelle-
252 *ment * chacun un cierge en main, et vinrent au devant du clergé pour recevoir les ossements de leur Père. Lorsque l'on fut entré dans l'église, M. Bridel, s'adressant au Frère Supérieur Général et à la Communauté, fit un discours où, après un éloge succinct des vertus de M. de La Salle, il dit qu'ils devaient regarder ce corps qu'il leur remettait et qu'il affirmait être celui de leur saint Instituteur, non seulement comme les restes précieux d'un homme qui devait leur être cher à tous égards, mais comme une puissante exhortation*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Mais enfin, ils cédèrent aux instances * qui leur furent faites de la part des puissances 308
auxquelles ils n'osaient marquer une plus longue résistance.

n.m. 1734. *Exhumation du corps par le Gd-Vicaire de Rouen.*

Ce fut donc le 16 juillet de l'année 1734, que M. Bridel, Archidiacre et Grand-Vicaire de Rouen, se transporta à la paroisse de St-Sever, pour faire l'exhumation, accompagné de plusieurs autres Grands-Vicaires, du Curé de la paroisse et d'un nombre de Chanoines. On leva la tombe, et on ouvrit le cercueil en présence de M. de Pontcarré de Vierne, frère de M. le Premier Président, de MM. le Marquis de Cani, du Comte d'Enneval, etc., des médecins, chirurgiens et notaires, qui avaient été appelés pour certifier le procès-verbal. Il s'y trouva aussi un grand concours de tous les ordres de la ville et un peuple nombreux qui, tous étaient venus, pour satisfaire à leur dévotion. On trouva tous les ossements rangés dans leur situation naturelle, les chairs et les habits sacerdotaux dont il avait été revêtu, étaient entièrement consommés. Le corps fut mis dans un cercueil de plomb, revêtu d'un autre de bois de chêne, qui furent scellés et fermés en présence * des notaires qui en dressèrent les procès-verbaux et les firent 309
signer par MM. les Grands-Vicaires et les témoins.

n.m. Cérémonie du transport du corps, de la paroisse dans l'église de St-Yon.

On avait invité à la cérémonie, grand nombre d'ecclésiastiques qui s'y trouvèrent au nombre de plus de trois cents. Le corps fut levé par les plus qualifiés et porté ainsi processionnellement à l'église de St-Yon au chant des psaumes. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, au nombre de 80, tous le cierge à la main, vinrent au-devant pour recevoir le clergé et le corps de leur saint Instituteur. Tandis qu'on achevait les prières, M. le Grand-Vicaire bénit le caveau, et on y renferma ce précieux monument, après lequel les Frères soupiraient depuis quinze ans avec tant d'empressement et de zèle. C'est ainsi que s'est accomplie la prédiction de M. de La Salle qui les avait assurés, quelque temps avant sa mort, que Dieu visiterait la maison de St-Yon et qu'elle deviendrait florissante. On en voit tous les jours les effets, par le concours qui se fait sur son tombeau, depuis qu'il a été transféré de St-Sever dans cette église. *Deus visitabit vos. Asportate ossa mea de loco isto.* (*n.m. Gen.* 50.25).

FIN

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

qui les devait porter à la pratique des excellentes vertus qu'il leur avait enseignées beaucoup plus par ses exemples que par ses paroles durant l'espace de quarante ans.

Comme on se disposait à descendre le corps dans le caveau préparé pour le recevoir, arrivèrent M. le Premier Président, MM. d'Enneval et de Courmoulin, présidents à mortier, M. le Procureur général, Madame la Première Présidente, Madame l'Intendante et autres dames de distinction. Ces Messieurs témoignant désirer de voir le corps, on ouvrit le cercueil pour contenter leur pieuse curiosité et on le leur montra.

253 *Ensuite, M. l'abbé Bridel bénit le caveau qui est au milieu du chœur et sur les neuf heures du soir, on y descendit le cercueil après l'avoir fait souder.*

Le lendemain, M. l'Archevêque de Rouen vint faire la bénédiction solennelle de l'église des Frères et y dire la première messe.

Ce fut ainsi que les Frères des Ecoles chrétiennes se revirent en possession du corps de leur Instituteur après en avoir été privé pendant quinze années.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.

Finis.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Avis sur les deux pièces suivantes. 313

J'ajoute à la suite de la Vie de M. de La Salle, deux éloges funèbres qui n'y ont pas, à la vérité, un rapport immédiat, mais cependant qui ne paraîtront pas entièrement déplacés, puisqu'ils serviront à donner une idée succincte de la piété de deux personnes qui lui étaient très proches parents.

La première pièce est une prose carrée en style lapidaire, que j'avais composée à la prière de Messieurs les Magistrats de la Ville de Chauny en Picardie pour être gravée sur la tombe de M. Joseph de La Salle, chanoine régulier de la Congrégation de Ste-Geneviève, mort curé de St-Martin * de cette ville, regretté de tous ses paroissiens. 314
Il était frère de M. de La Salle, l'Instituteur des Ecoles Chrétiennes.

La seconde est une lettre d'un religieux bénédictin de la Congrégation de St-Maur, qu'il écrit à un de ses amis au sujet de la mort de M. Jean-François Maillefer, chanoine de St-Symphorien de Reims, mort en odeur de sainteté. Il était neveu, par sa mère, de M. de La Salle, Instituteur des Ecoles Chrétiennes.

Epitaphe

Du Père Joseph de La Salle
Chanoine Régulier de Ste-Geneviève,
mort Curé de Chauny, le 29 mars
1723.

D. O. M.

Sub hoc lapide sepultus, jacet
* Vir religiosissimus D. D. 315
Jacobus Josephus de La Salle
In utroque jure licentiatus
Apud Remos natalibus claris ex veteri prosapia ortus
A vitae virtutis pie aemulus
Ex ephebis adolescens strictioris observantiae in Gallia
Canonicis Regularibus nomen dedit
Qua inter fratres doctrina fuit imbutus,
Hanc ipsis largiter refudit* (*Il a enseigné la philosophie
Non ingratus et la théologie à Blois)
Tum Blesis Sancti Martini Pastor institutus
Muneri totus incubuit,
Rector sollicitus.
Innatae sibi eloquentiae stimulis oves sibi creditas
Virtuti addixit.
Verbi Dei praeco facundus.
Infirmas sanitati restituit,
Dejectas roboravit,
Improbas profligavit,
* Miscens temporibus tempora 316
Moderator sagacissimus.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Dum huic operi duo supra viginti annos animum applicat
Sermone, vita, moribus
Homo vere Apostolicus,
Sancti Martini * Calniacensis iterum (* Chauny)
Pastor efficitur
Ecclesiae regendae onus tremendum vocatus subit
Ut Blesis, sic Calniaci Ecclesiae et veritati militat
Generosus athleta.
Paupertatem quam Deo voverat reddidit.
Pauperibus quod supererat erogavit,
Paupertatis cultor
Verum heu !
Dum ultimo suo muneri novennario labore insudat
Oppressus pondere diei et aestus
Onus cum vita posuit.
* IV. KAL. Aprilis Anno 317
M. D. C. C. XXIII
Lugete cives et orate.
Ut in aeternum vivat
et
Requiescat in pace
Avunculo suo maerens ponebat ex sorore nepos.
Asceta Benedictinus a Congregatione Sancti Mauri F.F.E.M.

Cette épitaphe fut trouvée trop étendue pour pouvoir être gravée sur la tombe qu'on devait mettre sur la fosse de M. de La Salle. Messieurs les paroissiens prièrent M. le Principal du Collège de Chauny de l'abréger, et voici celle qu'il a substituée et qu'on y a mise.

Sub hoc lapide jacet vir religiosissimus
Jacobus Josephus de La Salle
Apud Remos claris ortus natalibus
Congregationis Gallicanae Canonicus Regularis
Post impensos Blesii ad animarum salutem
Per annos duo de viginti labores
* Hujus Ecclesiae per novennium Rector 318
Doctrina, verbo exemplis, instantia quotidiana
Oves pascens
Oppressus pondere diei et aestus
Erogatis quod supererat in pauperes facultatibus
Onus cum vita posuit.
IV. KAL. Aprilis anno R.S. M.D.CCXX.III.
Aetatis LXIV.
Lugete cives et orate.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Lettre de Dom Jean Daret, Bénédictin de la Congrégation de St-Maur, qui contient en abrégé l'éloge funèbre de M. Jean-François Maillefer, Prêtre, Docteur en Théologie et Chanoine de St-Symphorien de Reims, mort le 21 octobre 1723, âgé de 42 ans.

Monsieur mon très cher ami. Quand cette dernière m'a été rendue, j'avais déjà appris la mort de M. Maillefer, Prêtre, Docteur et * Chanoine de St-Symphorien de 319
Reims, notre ami commun. Dom Simon Maillefer, son frère, me l'avait mandée, et je pensais moi-même à vous la faire savoir.

Il y a plus de vingt ans que j'ai commencé à le connaître et que j'étais lié d'amitié avec lui. Issu d'une famille des plus distinguées dans la ville de Reims, tant du côté du père que de la mère, et né de parents de probité reconnue, il a sucé la piété avec le lait. Dès ses plus tendres années, il a marché constamment dans la voie des commandements de Dieu, et à mesure qu'il avançait en âge, il faisait de nouveaux progrès dans la vertu. Mais surtout, depuis qu'il fut honoré du sacerdoce de Jésus-Christ, comme s'il eût été changé en un autre homme par la grâce de l'ordination, oubliant ce qu'il avait été jusqu'alors, il ne pensait plus qu'à devenir tous les jours de plus en plus saint et plus saint.

Pourvu d'un canonicat sans l'avoir recherché, il assistait à toutes les prières publiques avec une assiduité exemplaire. Il en soutenait gaîment * toute la fatigue, et les pauvres 320
en avaient tout le profit. Digne ministre du Sacrement de Pénitence, quels fruits ne faisait-il pas dans le sacré tribunal, en traitant les pécheurs suivant les règles saintes qu'il avait apprises dans l'Eglise catholique ! Plût à Dieu qu'on lui eût toujours conservé le pouvoir de confesser ! (*n.m. Il fut interdit par M. François de Mailly, Archevêque, qui le lui fit signifier par un huissier*). Il rendait encore dans son église tous les autres services qu'on pouvait attendre d'un prêtre zélé, qui ne sait ce que c'est de s'épargner.

Les pénibles fonctions de son ministère ne l'empêchaient pas de châtier par des jeûnes, des abstinences et d'autres innocentes rigueurs, une chair qui n'avait point d'autre crime que celui de son origine, persuadé qu'il était, que la pénitence est la conservatrice de l'innocence baptismale, comme elle en est la réparatrice. Aussi était-il un ange de pureté. Cette vertu consacrait et divinisait tout son extérieur, et l'on peut dire de lui ce que nous lisons du grand St Martin dans l'office de sa fête dont nous célébrons l'octave : *Corpore quidem virgineo, blandum habebat eloquium, gratus * erat* 321
moribus, intenta mente caelo suspensus.

Son application à Dieu ne rendait point sa charité envers le prochain moins attentive ni moins agissante. Qui pourrait raconter tous les secours qu'il a procurés à ceux qui étaient dans le besoin ? Ses aumônes étaient renfermées dans le sein du pauvre, il les cachait même à ses proches, il les cachait à ses propres yeux, et sa main gauche ne savait point ce que faisait sa droite.

Il ne manquait plus à sa vertu que d'être éprouvée par la persécution. Aussi y fut-il exposé, mais elle ne servit qu'à lui donner un nouvel éclat. La retraite le mit à couvert des foudres qui furent inutilement lancées contre lui (*n. m. Il fut excommunié pour refus de signer la Constitution* Unigenitus. *Le Parlement déclara la sentence abusive*), et ce premier orage étant conjuré, il parut tout d'un coup le jour de la fête du Saint Sacrement, dès le grand matin, à la procession générale, comme un soldat victorieux qui accompagnait le char de triomphe de son Roi et de son Sauveur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

Rendu à son église, à sa parenté, aux pauvres, il reprit ses premiers exercices, et les * continua avec une nouvelle ferveur. Ce ne fut pas sans contradiction. Car on ne 322
le laissa pas longtemps en repos; et il eut presque toujours à souffrir. Ce n'était que combats au dehors et frayeur au dedans. Son cœur était continuellement saisi de crainte pour le sacré dépôt de l'ancienne doctrine qu'il voyait exposée en proie à ses ennemis, devant qui tout semblait céder, et qui eurent le crédit de faire exiler (*n.m. en* 1721) loin du diocèse, ses chers camarades, qui paraissaient les plus intrépides défenseurs de la vérité. Il était inconsolable de ce qu'on ne l'avait pas jugé digne d'avoir part à leur couronne. Mais le juste juge lui en réservait une autre, non moins précieuse.

Resté presque seul sur le champ de bataille, il était destiné de Dieu pour consoler les forts, soutenir les faibles, confondre les lâches, faire tête aux ennemis, rendre inutiles leurs efforts, et renverser toute hauteur qui voudrait s'élever contre la science de Dieu. Quelle gloire ne s'est-il point acquise en demeurant ferme et inébranlable dans son poste !

* Après avoir ainsi servi aux desseins de Dieu, son corps qui n'était pas d'une com- 323
plexion trop robuste et qu'il traitait durement, venant à succomber sous le poids des soins qu'il prenait pour le soulagement des pauvres, qui n'avaient plus d'autre ressource que dans sa charité, il est tombé dans une maladie des plus malignes. Il ressentait dans tous les membres des douleurs très aiguës et de très grands maux de tête. La fièvre, presque continue, redoublait souvent par des accès très violents, qui le jetaient dans des délires et lui causaient de fréquentes convulsions. Mais Dieu lui ayant ménagé des moments favorables, il en profita pour se préparer au grand voyage de l'éternité. Il se confessa le samedi 16 octobre. Le dimanche au matin, il reçut des mains de M. Graillet, son Doyen, le Saint Viatique avec de grands sentiments de piété. La nuit suivante, on lui administra l'Extrême-Onction, et après avoir soutenu encore quelques jours de rudes assauts contre la mort, enfin ses forces étant épuisées, le moment est venu auquel l'Esprit Saint qui habitait en lui, comme en son temple, lui a dit de se * reposer de ses 324
travaux.

C'est le jeudi 21 octobre, à 8 heures et un quart du matin, qu'il s'est endormi dans le Seigneur fort paisiblement comme un enfant de la résurrection, comme un enfant de Dieu nouvellement régénéré. Il est mort dans le lit d'honneur, révéré comme un saint, respecté même de ses ennemis, et canonisé par la voix des pauvres et du peuple de Dieu.

M. son Père, qui était un grand homme de bien (*n.m. mort le* 6 *décembre* 1718), me disait parfois en versant des larmes de tendresse qu'il n'était pas digne d'être père d'un prêtre si vertueux et si saint, dont on lui avait rapporté des miracles que Dieu avait opérés par son intercession. Il n'était âgé que de 42 ans quand il est mort, mais il avait atteint l'âge parfait où Dieu le voulait faire arriver. Ayant peu vécu, il avait rempli la course d'une longue vie. Si la piété demande de nous des pleurs pour la séparation d'un ami si parfait et si accompli, une mort si précieuse doit essuyer nos larmes. Ce bon et fidèle serviteur, après avoir fait profiter * les talents qu'il avait reçus, est entré dans la joie 325
de son Seigneur, suivi des bonnes œuvres dont sa vie n'avait été qu'un tissu. Sa mort est donc un gain pour lui, serait-elle une perte pour nous ? Et cesserait-il de nous aimer depuis qu'il est arrivé dans le Royaume de la charité ? Non. Assuré de son bonheur éternel, il s'intéresse pour le nôtre, il sollicite auprès de Dieu ces secours qui nous sont nécessaires pour y parvenir. Les intérêts de l'Eglise, qui est toujours sa mère, lui sont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

toujours chers. Mieux instruit que nous de ses biens et de ses maux, il les représente à Dieu. Ce véritable ami de ses frères, qu'il sait être exposés au milieu des combats et des périls, prie beaucoup pour eux, pour le peuple de Dieu et pour toute la ville sainte.

Joignez vos prières à celles que j'ai confiance qu'il fait pour moi, afin d'obtenir miséricorde pour celui qui est toujours de tout son cœur

M. etc Fr. Jean Daret Bénédictin

Du 15. 8bre. 1723

* J'ajouterai à cette lettre, qui suffit pour donner en abrégé une idée de la vie de M. 326
Maillefer, que le lendemain de sa mort, ses parents firent inviter les communautés des Cordeliers, des Augustins et des Dominicains de se trouver en procession selon l'usage, à son enterrement. Le Père Lejeune, Gardien des Cordeliers, avait pris la précaution de solliciter auprès du Grand-Vicaire une défense de s'y rendre avec sa Communauté, de sorte que, lorsqu'on alla lui faire l'invitation, il s'en excusa sous différents prétextes. On y renvoya plusieurs fois inutilement. Je n'eus pas de peine à comprendre le motif du refus, et il fut conclu qu'on s'en passerait. Les Pères Augustins, qui n'étaient pas informés de la démarche du Père Gardien des Cordeliers, s'étaient mis en marche avec la croix pour se rendre à la maison du défunt. Ils apprirent à moitié * chemin, les 327
intentions du Grand-Vicaire et la résolution qu'avaient prise les Pères Cordeliers de s'y conformer, et sans autre délibération, ils retournèrent sur leurs pas, au grand scandale du peuple qui les accabla de reproches. Il n'y eut que les Pères Dominicains qui, méprisant généreusement tout sujet de crainte de la part des Supérieurs Ecclésiastiques, vinrent en communauté et se présentèrent pour porter le corps à l'église.

L'enterrement se fit avec les solennités et les prières ordinaires. Outre les chanoines de St-Symphorien, ses confrères, on remarqua qu'il s'était joint au clergé un nombre d'ecclésiastiques qui y étaient venus de leur propre mouvement pour honorer la cérémonie. Il s'y trouva plusieurs chanoines Réguliers en surplis, qui s'offrirent pieusement de porter le corps à la sépulture. Mais les Dominicains ne voulurent pas céder cet honneur à d'autres.

* Il a été enterré selon ses désirs au cimetière de St-Symphorien, au pied d'une grande 328
croix où est la sépulture de ses ancêtres du côté de sa mère. Il y eut depuis, un concours de personnes de piété qui allaient faire des neuvaines sur sa fosse et on a prétendu qu'il s'y était opéré des guérisons miraculeuses. Mais il faut laisser à Dieu le droit de manifester la sainteté de son serviteur, si cela est utile pour sa gloire. *Soli Deo honor et gloria.*

Fin

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

INDEX

Index des noms de lieux
Index des noms de personnes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

AIX-EN-PROVENCE.
l'évêque de Marseille est nommé archevêque d'A., Ca 138; Re 196.

ALAIS.
évêché créé par LOUIS XIV, Ca 118; par démembrement du diocèse de Nîmes, Re 196; le saint y est reçu en 1712, Ca 126; Re 218; le saint quitte A., Ca 126; Re 219.

ALLEMAGNE.
d'ARMESTAT, famille illustre d'A., Ca 145; Re 258.

ALPES.
le F. BARTHÉLEMY veut les traverser avant l'hiver, Ca 150; Re 269.

AUBERVILLIERS.
Notre-Dame des dix vertus, à deux lieues de Paris, Re 79.

AVIGNON.
- le premier établissement en Provence, Ca 116, 117; Re 130, 190;
- le saint y arrive, en fin du carême 1712, sa visite s'y prolonge, Ca 125, 126; Re 217, 218; le F. TIMOTHÉE, Directeur de la maison d'A., Ca 165; Re 302.

BOULOGNE.
Calais, diocèse de B., Re 126; les deux FF. de Calais se rendent à B. en visite d'hommage à l'évêque du lieu, Ca 84, Re 127; ils ouvrent les écoles de Calais peu après leur retour de B., Re 128; les FF. ouvrent deux écoles à B., Ca 121; ils sont reçus avec bienveillance par l'évêque du lieu, Re 214; les bourgeois de B. se montrent zélés pour la construction de la deuxième école, Ca 121; Re 214; le saint visite B., Ca 122; Re 215, 216.

BOURBONNAIS.
Ca 120; Re 212.

CALAIS.
- histoire de l'établissement de C., Ca 84, 85; Re 126, 127, 128;
- le saint visite les FF. de C., Ca 85; Re 127; allusion à l'établissement de C., Ca 121; Re 214.

CAMBRAI.
le saint y reçoit les ordres mineurs, Ca 6; et le sous-diaconat, Ca 6; Re 6.

CHALONS-SUR-MARNE, ou CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
le cardinal de NOAILLES avait été évêque de C., Ca 66; Re 98.

CHALON-SUR-SAONE.
l'abbé MADOT devint évêque de C., Ca 94; Re 146.

CHARMEL.
village du diocèse de Soissons, Ca 65; Re 98.

CHAMPAGNE.
le F. BARTHÉLEMY visite les maisons de C., Ca 150.

CHARTRES.
arrivée des FF. à C., mandement épiscopal, succès des écoles, Ca 74, 75; Re 112; le saint visite les FF. de C., Ca 75; Re 113, 114; à son retour de C. le saint est pris de rhumatismes, Ca 76; Re 115; l'évêque de C. bénit la chapelle de la Grand'Maison, Ca 81; Re 123; mort de l'évêque de C., Ca 148; Re 263; le F. BARTHÉLEMY visite les FF. de C., Ca 150; Re 269.

CHARTREUSE (la Grande-C.).
le saint visite la Grande-C., Ca 161; Re 239.

DARNÉTAL.
Madame MAILLEFER y avait établi une école, Ca 11, 102; Re 16, 163; les FF. y ouvre une école pour les garçons, Ca 103; Re 163.

DENAIN.
après la bataille de D. le chevalier d'ARMESTAT quitte les armes, Ca 145; Re 258.

DIJON.
- ouverture des écoles de D., Ca 120; Re 213;
- les FF. y reçoivent le saint, Ca 144; Re 256.

FRANCE.
- méfaits des guerres civiles en F., Ca 11; Re 15;
- affligée par la mort de LOUIS XIV, Ca 147; Re 263;
- le saint s'adonne à la formation des novices de Marseille au point d'oublier ses autres maisons de F., Re 224;
- st BRUNO, patriarche des solitaires de F., Re 239;
- le chevalier d'ARMESTAT passe en F. et se retire à Lyon, Ca 145; Re 258;
- F. BARTHÉLEMY visite les autres provinces de F., Ca 150; Re 269.

GÉVAUDAN.
- Mende, capitale du G., Ca 116; Re 194;
- le saint passe les montagnes du G. et risque d'y perdre la vie, Ca 126; Re 220.

GRANDE-CHARTREUSE.
le saint y fait un bref séjour, Ca 135; Re 239.

GRAVIÈRES.
- le saint y passe une première fois, Ca 126; Re 219;
- une autre fois, il évite la ville, Ca 126; Re 219.

GRENOBLE.
- origine des écoles gratuites de G., Ca 120-121; Re 192-193;
- le saint se retire à G., Ca 135; Re 238;
- le saint y revient après sa visite à la Grande Chartreuse, Ca 136; Re 240;
- le saint y compose des ouvrages de piété, Ca 136; Re 241-242;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– le saint y est atteint de rhumatismes, il est soigné par les FF., Ca 137; Re 242;
– Parménie est à 4 lieues de G., Ca 138; Re 244;
– le saint revient à G. après son séjour à Parménie, Ca 139; Re 247;
– le saint y resterait volontiers, Ca 142; Re 252;
– des amis de G. essaient de retenir le saint, Ca 143; Re 255;
– le saint quitte G. pour rentrer à Paris, Ca 144, 147; Re 256.

GRENOBLE, paroisse St-Hugues.
création d'une école, Ca 121; Re 193.

GRENOBLE, paroisse St-Laurent.
– création d'une école, Ca 121; Re 193;
– un F. chargé de cette école s'absente, le saint le remplace et enseigne, Ca 136; Re 241.

GUISE.
– les magistrats de la ville ont quelque dessein d'ouvrir une école gratuite, Ca 18; Re 27;
– NYEL se rend à G., ses négociations échouent, Ca 18; Re 28;
– les magistrats prennent de nouveaux arrangements avec NYEL, Ca 23; Re 35;
– l'école est ouverte (1682), Ca 23; Re 36;
– l'école avait été gouvernée par NYEL, Ca 39-40; Re 60;
– les FF. de G. prennent part à une assemblée (Reims), Ca 41; Re 62.

IMOLA = IMOLEVILLE, dans la Romagne.
st CASSIEN y aurait été maître d'école, Re 123.

ITALIE.
le saint décide de se rendre à Rome avant de s'éloigner des cotes d'I., Ca 134.

LANGUEDOC.
– l'intendant du L. lève des difficultés faites aux FF. des Vans, Ca 119; Re 209-210;
– des missions royales sont fondées pour la conversion des calvinistes du Bas-L., Ca 118; Re 196;
– le saint visite ses établissements du L., Re 198.

LAON.
– le saint s'y rend avec l'espoir d'y être ordonné sous-diacre, Ca 6; Re 6;
– l'école de L. avait été gouvernée par NYEL, Ca 39-40; Re 60;
– les FF. de L. prennent part à une assemblée (Reims), Ca 41; Re 62.

LAON, abbaye St-Martin.
fournit une partie de la subsistance des maîtres, Ca 24; Re 36.

LAON, paroisse St-Pierre.
– ouverture de l'école, Ca 23-24; Re 36;
– les instances du Curé conduisent le saint à se charger de l'école au départ de NYEL, Ca 40; Re 60;
– le curé est informé des événements de 1702 (conflit avec l'archevêché de Paris), Re 147.

LE CHARMEL.
– village du diocèse de Soissons, Ca 65; Re 98;
– trois FF. y sont de passage, ils s'y montrent particulièrement édifiants, Ca 65; Re 98.

LES VANS.
– origine de l'établissement, Ca 119; Re 209;
– menées des calvinistes contre l'école, Ca 126; Re 209-210;
– le saint quitte Alais pour L. V., Ca 126; Re 219;
– le curé de Gravières était chargé de la conduite des FF. d. V., Ca 126; Re 219;
– le saint quitte L. V. pour Mende, Ca 127; Re 220;
– le saint revient de Mende aux Vans, Ca 127; Re 220.

LYON.
– le saint y reste quelques jours, Ca 144; Re 256;
– le saint y vénère St FRANÇOIS DE SALES, Ca 144; Re 256;
– le chevalier d'ARMESTAT s'y retire, il y abjure le protestantisme, Ca 145; Re 258.

MARSEILLE.
– origine des écoles de M., Ca 117-118; Re 195-196;
– le saint vient à M., il pense y établir des écoles et un noviciat, Ca 127; Re 221;
– on travaille à multiplier les écoles, Ca 128; Re 223;
– le saint veille sur les maisons qui sont à portée de M., Ca 128; Re 224;
– les protecteurs du saint se retournent contre lui et son œuvre, Ca 130; Re 227-228;
– on répand un libelle contre le saint, Ca 131; Re 229;
– des amis du saint essaient de parer les coups, Ca 131; Re 230;
– les événements de M. déroutent les FF. mal informés, Ca 132; Re 231;
– aux dires de quelques FF. le saint n'y serait venu que pour détruire, Ca 132; Re 231;
– le saint quitte M. pour St-Maximin, Ca 132; Re 232;
– on y accuse le saint d'avoir abandonné l'Institut, Ca 133; Re 234;
– le saint craint de revenir à M., ses raisons, Re 235-236.

MARSEILLE, noviciat.
– le saint songe à l'établir, ses raisons, Ca 127; Re 221-222;
– facilités qu'on lui fait, il loue une maison, Ca 127; Re 222;
– les premiers novices, Ca 127; Re 222;
– le saint s'applique à la formation des novices, Ca 128; Re 224;
– les FF. des environs y viennent en retraite, Ca 128; Re 224;
– se détruit, les sujets ayant été détournés, Ca 131; Re 231.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

MARSEILLE, paroisse St-Laurent.
les FF. sont les premiers à se relâcher, Ca 129; Re 225.

MARSEILLE, paroisse St-Martin.
- un jésuite y prêche en faveur des écoles, Ca 128; Re 223;
- le curé fait attribuer l'école à des ecclésiastiques, Ca 129-130; Re 225-226.

MARSEILLE, paroisse Notre-Dame des Acouls.
- une école promise aux FF. ne leur est point confiée, Ca 131; Re 230;
- l'évêque propose au saint de prendre possession de cette école, des intrigues empêchent la réalisation du projet, Ca 135; Re 237-238.

MENDE.
- origine de l'école de M., Ca 116; Re 194;
- l'évêque de M. demande et obtient des FF., Ca 117; Re 194;
- le saint va des Vans à M., Ca 126; Re 220;
- le saint arrive à M., Ca 126; Re 220;
- le saint va saluer l'évêque, empressement de ce dernier, autres visites, le saint brusque son départ, Ca 127; Re 220.

MOULINS.
- on demande deux FF., le saint les envoie, Ca 120; Re 212;
- visite du F. BARTHÉLEMY à M., Ca 150; Re 269.

NIMES.
démembrement du diocèse, Ca 118; Re 196.

NOYON.
- le saint se rend à N. en vue d'y être ordonné sous-diacre, Ca 6; Re 6;
- Mgr d'AUBIGNÉ fut évêque de N., Ca 75; Re 114.

PARIS, ville, maison de communauté, écoles (v. aussi les rubriques suivantes).
- le saint quitte P. à la mort de son père, Ca 5; Re 4;
- le saint se rend à P. pour y recevoir le diaconat et obtenir la permission d'échanger son canonicat pour une cure, Ca 6; Re 7-8;
- BARRÉ essaie d'y ouvrir des écoles, il échoue après plusieurs tentatives, Ca 11; Re 15;
- le saint se rend à P. pour faire agréer sa démission de chanoine, il n'y trouve pas son archevêque, Ca 30; Re 46;
- le saint s'arrête peu à P. et revient à Reims, Ca 31; Re 46;
- PHILBERT conseille au saint de se retirer à P., Ca 31; Re 47;
- l'archevêque doit revenir à P. (au moment des démarches du saint en vue de sa démission), Ca 31; Re 47;
- l'archevêque est revenu à P. (id.), Ca 33; Re 49;
- le saint songe à se retirer à P., Ca 33; Re 51; Ca 46; Re 69;
- le saint se sent engager par une promesse de prendre en charge une école de P., Ca 34; Re 52;
- le saint y rédige les règlements de sa communauté, Ca 40; Re 61;
- le saint veut se retirer à P. malgré les instances faites par son archevêque pour le retenir à Reims, Ca 44-45; Re 66-67;
- le saint tente d'y relever le séminaire pour les maîtres d'écoles de la campagne, Ca 46; Re 69;
- le saint est disposé à se rendre à P. avec deux FF., Ca 47; Re 70;
- le saint arrive à P. fin février 1688, Ca 48; Re 70-71;
- le saint et les FF. sont logés dans la maison d'école, une manufacture de laine y fonctionne, Ca 48; Re 71;
- le nombre d'écoliers augmente peu après l'arrivée des FF., Ca 48; Re 71;
- l'école connaît des débuts difficiles, Ca 48; Re 71-72;
- le curé visite l'école (avril 1688), Ca 49; Re 73;
- les premières difficultés faites au saint et aux FF., Ca 50-51; Re 74-75;
- le saint songe à abandonner l'école de P., Ca 51; Re 76;
- une deuxième école est ouverte près le Pont Royal, Ca 53; Re 78;
- le saint songe à établir un noviciat à P., la maison n'était pas assez spacieuse, Ca 54; Re 80;
- Mgr de HARLAY était archevêque de P., Ca 54; Re 80;
- Vaugirard est proche de P., Ca 55; Re 81; Ca 67; Re 101;
- à son départ pour Paris, le saint avait laissé 16 FF. à Reims, Ca 55; Re 81;
- les FF. de P. sont convoqués à Vaugirard, Ca 55; Re 81;
- le saint convoque à P. pour une retraite les FF. moins éloignés, Ca 55; Re 83;
- malade, le saint revient à P., le mal empire, Ca 57; Re 85;
- les exemples des FF. les font connaître à P., Re 83;
- HELVÉTIUS, médecin célèbre à P., Re 86;
- F. L'HEUREUX était venu à P., le saint le destinait à la supériorité, Ca 58; Re 87;
- F. L'HEUREUX devait prendre les ordres à P., Ca 59; Re 88;
- un jeune libertin vient trouver le saint à P., il s'y convertit, Ca 62-63; Re 94;
- Mgr de NOAILLES succède à Mgr de HARLAY comme archevêque de P., Ca 66; Re 98;
- on abusait des chapelles domestiques dans le diocèse de P., Ca 66; Re 98;
- le saint peut établir une communauté à P., Ca 67; Re 99-100;
- le F. quêteur, sortant de P., est dépouillé par des voleurs, Ca 69; Re 103-104;
- on soumet les Règles des FF. à trois supérieurs de P., Ca 71; Re 106;
- les FF. s'assemblent à P., Ca 71; Re 107;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- entre P. et Vaugirard, le saint est dépouillé de son manteau, Ca 76; Re 114;
- le saint quitte P. pour la visite des maisons de Reims et environs, Ca 77; Re 115-116;
- le saint attire un jeune calviniste à son noviciat de P., Ca 77; Re 116;
- la grand'maison est située rue de Vaugirard à P., Ca 80; Re 122;
- Mgr GODET DES MARAIS bénit la chapelle de la grand'maison, Ca 81; Re 123;
- une école ouverte dans la grand'maison est transférée rue St-Placide, Ca 83; Re 124-125;
- un neveu du doyen de Calais, de séjour à P., s'intéresse aux écoles, Ca 84; Re 126;
- de Calais, le saint revient à P. pour y traiter diverses affaires de son Institut, Ca 85; Re 129;
- le saint revient à P. après l'établissement des écoles de Troyes, Ca 86; Re 130;
- le saint reçoit 50 irlandais à la grand'maison, Ca 87; Re 131-132;
- un jeune abbé libertin est placé à P., il y vient au noviciat des FF., Ca 88; Re 134-135;
- à la grand'maison, tentative d'imposer un supérieur ecclésiastique à la communauté, résistance des FF, Ca 90-97; Re 138-150;
- lettre d'un curé du diocèse de P. au sujet des événements de la grand'maison, Ca 95; Re 147;
- à P. le saint avait été suspecté de quiétisme, Ca 95; Re 147-148;
- le saint veut se démettre des pouvoirs de confesser dans le diocèse de P., Re 152;
- la grand'maison est en vente, une somme était destinée à l'achat, elle est détournée; le saint ne peut conclure l'achat, Ca 98; Re 153;
- le saint souhaitait établir un séminaire de maîtres à P., Ca 100; Re 156;
- la maison du faubourg St-Antoine est loin du centre de P., Re 160;
- de Rouen, le saint revient en hâte à P., Re 165;
- Mgr COLBERT rencontre le saint à P., Ca 103; Re 166;
- le saint craint que son noviciat ne puisse subsister à P., Ca 103; Re 166;
- le saint dispose toutes choses à P. pour aller à Rouen avec les FF., Ca 103; Re 166;
- le saint et les FF. quittent P. pour Rouen, Ca 104; Re 167;
- le noviciat de P. erre de maison en maison, Ca 107; Re 173-174;
- le noviciat de P. est transféré à Rouen, Ca 107; Re 173;
- à P. le saint fait ratifier le bail de St-Yon, Ca 108; Re 176;
- célérité du transfert du noviciat à Rouen, Ca 108; Re 176;
- le saint vient à P. pour traiter de l'établissement de St-Denis, Ca 109; Re 178;
- le saint vient à P. pour y traiter diverses affaires, Ca 110; Re 179;
- le saint quitte P. pour Saint-Yon, Ca 110; Re 180;
- le saint fait retraite chez les Carmes de P., Ca 114; Re 188;
- le saint revient à P. après sa visite à Boulogne, Ca 122;
- le saint rappelle son noviciat à P., Ca 122; Re 199-200;
- le noviciat de P. situé dans une maison écartée, souffre la pauvreté et la faim, Ca 123; Re 200;
- la famine de 1709 plus dure à P. qu'en province, le saint espère quelques ressources à P., Ca 123; Re 199-200;
- des FF. de P. se relâchent, Ca 123-124; Re 202;
- école dominicale de P. : premier dessein, Ca 81; Re 205; horaire et programme, Ca 82; Re 205-206; autorisation du cardinal, Ca 82; Re 206; succès, fruits et destruction, Ca 82-83; Re 207-208;
- le saint vit à P. au noviciat, dans la retraite, Re 216;
- de P. on écrit au saint alors à Marseille, il ne répond pas, Ca 128; Re 224;
- le saint songe à se retirer dans quelque paroisse de P. pour y travailler à la conversion des pécheurs, Ca 133-134; Re 235;
- le saint est sollicité de retourner à P., Ca 134; Re 236;
- remède qui avait été utilisé à P. contre les rhumatismes, Ca 137; Re 243;
- les maisons de P. et autres lieux souffrent de l'absence prolongée du saint, Ca 140; Re 248;
- les FF. de P. écrivent au saint, lui demandant de revenir, Ca 142; Re 252;
- texte de la lettre des FF. de P. au saint, Ca 143; Re 253-254;
- le saint rentre à P., Ca 144; Re 256;
- le chevalier d'ARMESTAT se rend à P., Ca 144-145; Re 258-259;
- la communauté de P. avait été soutenue par les libéralités de LOUIS XIV, Ca 147-148; Re 263;
- le saint reste quelque temps à P. puis se retire à Rouen (1714-1715), Ca 148; Re 263-264;
- F. BARTHÉLEMY visite la maison de P., Ca 150;
- la démission du saint est connue à P., Ca 153; Re 276-277;
- le saint doit se rendre à P. pour y toucher un legs, Ca 154; Re 279; rappel du même fait, Ca 156; Re 283;
- à P. le saint préfère ne pas loger chez les FF. (1717), Ca 154; Re 156;
- le saint appelle F. BARTHÉLEMY à P. et lui remet le montant d'un legs, Ca 156; Re 284;
- le saint passe quelques heures parmi les FF. de P., Ca 157; Re 286;
- voyage du F. BARTHÉLEMY à P. (carême 1719), Ca 159; Re 289;
- P. cité occasionnellement, Ca 89; Re 136.

PARIS, archevêché.

- le saint se présente à l'archevêché, Ca 94; Re 144.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

PARIS, Bastille.
- le saint y confesse un prêtre détenu, Ca 102; Re 161-162.

PARIS, faubourg St-Antoine.
- le saint y transfère son noviciat, Ca 83;
- le saint y trouve une maison, paroisse St-Paul, Ca 99; Re 153;
- le curé consent au transfert du noviciat; Re 153-154; Ca 99;
- on y ouvre une école pour les pauvres du quartier, Re 154;
- les religieuses de la Croix viennent en aide au saint, Ca 101; Re 160.

PARIS, faubourg St-Germain-des-Prés.
- la grand'maison, située dans ce faubourg, Ca 80; Re 122;
- la communauté des FF. y est établie, Re 259.

PARIS, faubourg St-Marceau ou St-Marcel. école et séminaire, v. Paris, paroisse St-Hippolyte.

PARIS, paroisse St-Hippolyte.
histoire de l'école et du séminaire, Ca 100-101; Re 155-159.

PARIS, paroisse St-Roch.
- le saint se rend à P. pour y traiter de l'ouverture d'une école sur cette paroisse, Ca 111; Re 181-182;
- l'école ne subsiste pas longtemps, Ca 111; Re 181-182;
- le saint y compose divers ouvrages, Ca 111; Re 182.

PARIS, paroisse St-Paul.
v. Paris, faubourg St-Antoine.

PARIS, paroisse St-Sulpice (v. aussi Paris).
- cette paroisse est la plus étendue de P., Ca 31; Re 46;
- le saint promet deux FF. pour l'école de la p., Ca 31; Re 46; rappel du fait : Ca 34; Re 52; Ca 45; Re 67;
- la cure passe de M. DE LA BARMONDIÈRE à M. BAUDRAND, Ca 52; Re 77;
- la maison du saint est sur cette paroisse, Ca 54;
- M. DE LA CHÉTARDIE, nouveau curé, pourvoit aux besoins des FF., Ca 79-80; Re 120-121;
- le curé veut transférer le noviciat de Vaugirard sur sa p., Ca 80; Re 121-122;
- le succès des écoles de la p. est à l'origine des écoles de Calais, Ca 84; Re 126;
- les écoles dominicales y avaient été fermées, Ca 99;
- nouveau procès des maîtres des petites écoles contre l'école de la p., Ca 112; Re 184-185;
- mauvais traitements que le saint y subit, il préfère céder et fait cesser les écoles de la p., Ca 112-113; Re 185-186;
- regrets causés par le départ des FF., on présente des sujets pour les remplacer, ils ne sont pas agréés, Ca 113; Re 186;
- les écoles reprennent et jouissent d'une certaine tranquillité, Ca 114; Re 188;
- histoire des écoles dominicales, Re 205-207.

PARIS, séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet.
le saint vient y loger (octobre 1717), témoignage rendu à sa vertu, Ca 154-156; Re 280-284.

PARIS, séminaire St-Sulpice.
- le saint y fait un séjour de 18 mois, son zèle pour la régularité, Ca 4; Re 3-4;
- le saint s'y décide à entrer dans les ordres, Ca 5; Re 5;
- le frère du saint y séjourne, Ca 46; Re 69.

PARIS, Sorbonne.
- le saint est envoyé à P. par son père, pour y étudier en S., Ca 4; Re 3;
- le saint aurait voulu y poursuivre ses études, Ca 6; Re 7;
- la faculté de théologie, comparée à celle de Reims, Ca 16; Re 24.

PARMÉNIE ou PERMEIGNE.
terre de l'abbé de Saléon, à 4 lieues de Grenoble, description du site, sa thaumaturge, Ca 138; Re 244.

PICARDIE.
F. BARTHÉLEMY visite les maisons de P., Ca 150.

PROVENCE.
- on propose divers établissements au saint, Ca 115; Re 189;
- le saint visite une première fois les maisons de P., Ca 120; Re 198;
- nouvelle visite du saint en P., Ca 125; Re 217;
- nécessité de tenir compte des airs et manières de P., Ca 127; Re 222;
- l'établissement de Marseille antérieur à plusieurs autres établissements de P., Ca 129;
- les coutumes de la communauté s'établissent en P., Re 224;
- les FF. de P. sont mal informés des événements de Marseille, Ca 132; Re 231;
- des FF. de P. prennent parti contre le saint, Ca 132; Re 231;
- manœuvres contre l'Institut en P., Re 233;
- la présence du saint n'est plus nécessaire en P., Ca 134;
- la paix rendue aux maisons de P., Ca 137; Re 242;
- F. BARTHÉLEMY visite les maisons de P., Re 269.

PROVINCES.
- les maisons de Paris et des autres Provinces souffrent de l'absence du saint, Re 248; Ca 140.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

REIMS.

- naissance et baptême du saint à R., Ca 3; Re 1;
- le père du saint, conseiller au présidial de R., Ca 3; Re 1;
- le saint commence ses études au collège de l'université de R., Ca 3; Re 2;
- le saint est nommé chanoine de la cathédrale de R., Ca 4; Re 2;
- le saint revient de Paris à R. (1672), Ca 5; Re 4;
- ROLAND est théologal de la cathédrale de R., Ca 5; Re 5;
- les Sœurs de l'Enfant-Jésus tiennent des écoles en divers quartiers de R., Ca 5-6; Re 5-6;
- le saint est retenu à R. par ses affaires (1673), il y poursuit ses études, Ca 6; Re 7;
- le saint envisage de prendre la cure de St-Pierre de R., Ca 6; Re 7-8;
- le saint est ordonné prêtre et dit sa première messe, Ca 7; Re 9;
- les conseillers municipaux de R. craignent les nouvelles communautés, le saint dissipe leurs préjugés, Ca 9; Re 14;
- Madame MAILLEFER est née à R., Ca 11; Re 15;
- Madame MAILLEFER songe à fonder des écoles à R., Ca 11; Re 16-17;
- NYEL vient à R. (1679), Ca 12; Re 18;
- BRETAGNE est prieur de l'abbaye St-Remi de R., Ca 13; Re 20;
  BACHELIER de GENTES est natif de R., Re 20;
- les écoles sont commencées paroisse St-Maurice, Ca 13-14; Re 21-22; rappel de l'événement : Ca 14; Re 22;
- les écoles sont commencées paroisse St-Jacques, Ca 14-15; Re 21-23;
- le saint poursuit ses études à la faculté de théologie de R., Ca 16; Re 24;
- une école est ouverte dans la maison des maîtres, Ca 15-16; Re 24;
- le saint loue une maison pour la communauté, Ca 20; Re 30;
- les villes voisines de R. désirent des écoles,
- Re 32;
  Mgr LE TELLIER est de retour à R. au moment où le saint le cherche à Paris (1683), Ca 30; Re 46;
- le saint rentre à R. (id), Ca 31; Re 46-47;
- PHILBERT est professeur de théologie au séminaire de R., Ca 31; Re 47;
- le chapitre de la cathédrale de R. est mécontent de la démission du saint en faveur de FAUBERT, Ca 33; Re 49;
- CALLOU est en vénération à R. et dans le diocèse, Ca 33; Re 50;
- le saint retenu à R. par les avis de son directeur, Ca 34; Re 52;
- on garde, dans la maison de communauté, les instruments de pénitence du saint, Ca 38; Re 58;
- le saint fait l'école sur la paroisse St-Jacques, il y porte l'habit des FF., Ca 38-39; Re 59;
- le saint aurait voulu borner son zèle aux écoles de la ville de R., Ca 39-40; Re 60;
- les FF. des diverses maisons s'assemblent à R., Ca 41; Re 62;
- Mgr LE TELLIER voudrait retenir le saint à R., Ca 44; Re 66;
- avant de quitter R. le saint y établit un noviciat et un séminaire de maîtres pour la campagne, Ca 45-46; Re 67-68;
- au moment du départ du saint, la communauté de R. est bien établie, Ca 46; Re 69;
- le séminaire ne se soutient pas à R., le saint tentera plusieurs fois de le rétablir ailleurs, Ca 46; Re 69;
- l'abbé COMPAGNON vient à R. pour y rencontrer le saint, celui-ci était absent, Ca 47; Re 69;
- le saint aurait voulu être à R. pour y conférer avec COMPAGNON, Re 70;
- des exercices étaient en usage dans la communauté de R., Ca 50; Re 74;
- le saint se propose de quitter Paris, pour revenir à R., Ca 51; Re 75-76;
- le saint avait établi un noviciat à R., Ca 54; Re 80;
- les FF. de R. sont appelés à Vaugirard, Ca 55; Re 81;
- le saint tombe malade à R., Ca 56-57; Re 84;
- à peine guéri, le saint revient de Paris à R., Ca 58; Re 87;
- à R. le saint apprend la maladie du F. L'HEUREUX, Ca 58; Re 87;
- F. L'HEUREUX avait étudié la théologie à l'abbaye St-Denis de R., Ca 59; Re 88;
- trois FF. (ou novices) sont envoyés à R., Ca 65; Re 97;
- le saint visite la maison de R., Ca 77; Re 116;
- le saint avait établi un séminaire de maîtres à R., Ca 100; Re 156;
- le saint et NYEL avaient travaillé de concert à R. et dans les villes voisines, Ca 103;
- saint BRUNO avait été chanoine de R., Ca 135-136; Re 239;
- la Grande Chartreuse réservait des honneurs particuliers aux chanoines de R., Ca 136; Re 240.

RETHEL.

- la ville de R. demande des maîtres, Ca 21; Re 32;
- l'école est ouverte (1682), le duc de MAZARIN voudrait la fonder, il se dédit, Ca 21-22; Re 33-34;
- deux personnes de R. (ou du Rethelois) veulent contribuer à la fondation, le droit du saint est contesté, Ca 23; Re 35;
- le bien fait par l'école de R. est connu ailleurs, Ca 24; Re 36;
- l'école de R. avait été gouvernée par NYEL, Ca 39-40; Re 60;
- des FF. de R. s'assemblent avec d'autres à Reims, Ca 41; Re 62.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

ROME.
- le saint projette de se rendre à R., objet de ce voyage, Ca 134; Re 236-237;
- le saint avait envoyé deux FF. à R., Ca 134; Re 133-134, 236;
- le saint est retenu à Marseille : « Dieu soit béni, me voici revenu de R. », Ca 135; Re 238;
- F. TIMOTHÉE fait solliciter les Bulles à R., Ca 166; Re 304;
- le card. de Rohan est nommé ministre du roi à R., Ca 166; Re 305;
- VIVANT se charge de solliciter les bulles à R., Ca 166; Re 305.

ROUEN (v. aussi Saint-Yon).
- Madame MAILLEFER établit une école pour filles à R., Re 15;
- Madame MAILLEFER suit son mari à R., Ca 11; Re 16;
- Madame MAILLEFER fonde une école à Darnétal, faubourg de R., Ca 11; Re 16;
- Madame MAILLEFER meurt à R., Re 16. note;
- NYEL rentre à R., Ca 40; Re 60;
- Mgr d'AUBIGNÉ devint archevêque de R., Ca 75; Re 114;
- le saint ouvre une école à Darnétal proche R., Ca 102; Re 162;
- Mgr COLBERT est archevêque de R., Ca 103; Re 163;
- NYEL avait établi des écoles à R., Ca 103; Re 164;
- on convient d'admettre les FF. à R., ils devraient y enseigner les pauvres de l'hôpital général, Ca 103; Re 163-164;
- le saint espère transférer son noviciat à R., Ca 103; Re 166;
- difficultés faites pour admettre les FF. à R., Ca 103-104; Re 166-168;
- Mgr COLBERT promet de se rendre à R. et d'y arranger toutes choses pour faciliter l'admission des FF., Ca 104; Re 167;
- les FF. arrivent à R. (1705), Ca 104; Re 167-168;
- le saint annonce son intention de retirer les FF. de l'hôpital, Ca 106; Re 170;
- le bureau lésine sur les pensions des FF., Ca 106; Re 172;
- les quatre paroisses de R. sur lesquelles les FF. enseignent, Re 173;
- de R. le saint se rend à Paris, Ca 107; Re 173-174;
- le saint veut transférer son noviciat à R., Ca 107; Re 173-174;
- les religieuses de l'abbaye St-Amand de R. ont loué Saint-Yon, Ca 107-108; Re 175;
- transfert des meubles du noviciat de Paris à R., Ca 108; Re 176;
- à R. on avait cru guérie la loupe du saint, Re 182;
- guéri de sa loupe à Paris, le saint revient à R., Ca 112; Re 184;
- un F. va de R. à Mende, Ca 117; Re 194;
- le saint quitte R. pour la Provence (1708), Ca 120; Re 198;
- le saint revient à R. après son premier voyage en Provence, Ca 120; Re 199;
- le saint et les FF. quittent Rouen (1709), Ca 122; Re 199-200;
- le saint étant à R., les FF. de Paris se relâchent, Ca 124; Re 202;
- le saint ramène son noviciat à R. (1715), Ca 148; Re 263-264;
- le saint projette une assemblée, il fait part de son intention aux communautés de R., Ca 166; Re 266;
- F. BARTHÉLEMY revient à R. après une première tournée de visites, Ca 150; Re 269;
- le saint rentre à R. (carême 1719), Ca 157; Re 286;
- la nouvelle de la mort du saint se répand dans la ville de R., elle suscite la dévotion de beaucoup, Ca 164; Re 300;
- le saint est inhumé dans l'église St-Sever de R., Ca 164; Re 301;
- Mgr LA VERGNE DE TRESSANT, archevêque de R., Ca 166; Re 303;
- le parlement et la chambre des comptes de R. enregistrent les lettres patentes, Ca 166; Re 303-304;
- le parlement de R. enregistre les lettres d'attache des bulles, Ca 166; Re 306;
- les restes du saint sont exhumés et transférés de l'église St-Sever à la chapelle de St-Yon, Re 306-308.

SAINT-DENIS en France.
- le saint y envoie deux FF., Ca 109; Re 178;
- outre une école, on projette d'y établir un séminaire, le projet est traversé puis abandonné, Ca 109-110; Re 178-179;
- une maison y est acquise, un procès est intenté au saint qui préfère ne pas plaider, Ca 110, 125; Re 179, 216-217;
- les FF. de S. s'unissent à ceux de Paris et de Versailles pour écrire au saint (1714), Ca 142; Re 253.

SAINT-MAXIMIN, ermitage.
- le saint s'y retire, Ca 132; Re 232;
- il ne peut y rester inconnu, Re 235.

SAINT-YON (v. aussi Rouen).
- résidence du supérieur général des FF., Re IV;
- au faubourg St-Sever de Rouen, Ca 107; Re 174;
- maison convenable pour un noviciat, Ca 107; Re 174-175;
- propriété de Mme DE BOIS-DAUPHIN, Re 175;
- à l'usage des Dames de St-Amand, Ca 107-108; Re 175;
- la jouissance de S. est cédée aux FF., Ca 108; Re 176;
- le noviciat y est transféré, Ca 108; Re 176;
- régularité de la maison, animée par le saint, Ca 108-109; Re 176-177;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– on y reçoit des novices et des pensionnaires, Ca 109; Re 176-177;
– le président DE PONTCARRÉ y vient volontiers, Ca 109; Re 177;
– le saint y rentre de Paris, s'applique à la formation des novices, Ca 110; Re 180;
– le saint y trouve un peu de solitude, Ca 112; Re 184;
– le saint y revient après une retraite chez les Carmes de Paris, Ca 115; Re 189;
– le saint quitte S. pour visiter la Provence, Ca 119-120; Re 199;
– S. connaît la misère durant la famine de 1709, Ca 122; Re 199-200;
– le saint ramène son noviciat de Paris à S., Ca 147-148; Re 263-264;
– le saint assemble les principaux FF. de Rouen et de S., Ca 149; Re 266;
– le saint y revient après un court séjour à Paris (1715), Ca 148; Re 264;
– F. BARTHÉLEMY revient à S. pour rendre compte de ses visites, Ca 150; Re 269;
– les directeurs sont convoqués en assemblée à S., Ca 150; Re 270;
– F. BARTHÉLEMY insiste pour y ramener le saint (1719), Ca 157; Re 285;
– le saint rentre à S. (1719), Ca 157; Re 286;
– la maison est mise en vente, Ca 157; Re 286;
– la maison est acquise par les FF., Ca 158; Re 287-288;
– F. BARTHÉLEMY termine à Paris l'affaire de l'acquisition de S., Re 289;
– la maison de S. est située paroisse St-Sever, Ca 160; Re 292;
– le corps du saint est exposé dans la chapelle de la maison, Ca 164, Re 300;
– l'assemblée générale des FF. y est convoquée (1725), Ca 165; Re 302;
– le domaine de S. avait été acquis au nom de deux FF., le F. TIMOTHÉE veut en assurer la possession à l'Institut, Ca 165; Re 303;
– le curé de St-Sever souffrait de voir la maison de S. soustraite à sa juridiction, Ca 165; Re 304;
– trente-deux FF. directeurs et anciens s'assemblent à S. pour recevoir les bulles, Ca 166; Re 306;
– le corps du saint est transféré à S., Re 309.

SOISSONS.
– le village du CHARMEL est du diocèse de S., Ca 65; Re 98;
– sur la route de S. le saint rencontre un jeune calviniste hollandais, Ca 77.

UZÈS.
– LES VANS est située dans le diocèse d'U., Ca 119; Re 209;
– le saint vient à U. pour y conclure quelques affaires, Ca 127; Re 220.

VAUGIRARD.
– est proche Paris, le saint y trouve une maison commode, il y rassemble les FF. pendant les vacances, Ca 55; Re 81, 83;
– le saint y commence un noviciat, Ca 56; Re 83;
– le nombre des postulants s'accroît considérablement, Ca 56; Re 83; 84;
– après un mois d'épreuve, les postulants sont admis au noviciat, Ca 56; Re 83;
– le saint fait son principal soin de former les novices, Ca 64; Re 96;
– embarras causé par la suppression d'une chapelle domestique du voisinage, le saint est autorisé à avoir une chapelle domestique, Ca 66; Re 98-99;
– difficulté avec la paroisse de V., Ca 67-68; Re 99-102;
– les FF. de V. secourus par ceux de Paris, le frère quêteur est dépouillé par les voleurs entre Paris et V., Ca 69; Re 104;
– le saint assemble les FF. de Paris et de V., Re 106;
– sur le chemin de V., le saint est dépouillé de son manteau, Ca 76; Re 114;
– un jeune calviniste se convertit au noviciat de V., Ca 77-79; Re 116-119;
– M. DE LA CHÉTARDIE veut transférer le noviciat de V. sur sa paroisse de Saint-Sulpice, Ca 80; Re 122;
– à V. le saint compose des ouvrages de piété, Ca 111; Re 182.

VERSAILLES.
– origine de l'établissement de V., Ca 121; Re 199;
– des FF. de Versailles se joignent à ceux de Paris et Saint-Denis pour écrire au saint (1714), Ca 142; Re 253;
– la mort de LOUIS XIV prive les écoles de V., Ca 148.

VILLIERS.
lettre du curé à un de ses amis, relatant les événements de la Grand'Maison (1702), Re 147.

VIVARAIS.
les barons d'Elze, famille illustre du V., Ca 119; Re 209.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

ABBÉ, un jeune A.
– sa vie désordonnée; on le met sous la conduite du saint, Ca 87-88; Re 135;
– suit les exercices du noviciat, Ca 88; Re 135;
– renvoie son valet, Ca 88; Re 135;
– se réduit à la nourriture des FF., Ca 88; Re 135-136;
– veut prendre l'habit des FF., Ca 88; Re 136;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– le saint hésite à le lui donner, Ca 89; Re 136;
– il écrit à l'un de ses oncles qui était évêque, Ca 89; Re 136;
– son oncle, évêque, lui envoie un parent pour le dissuader, Ca 89; Re 136;
– maintient son désir d'être F., Ca 89; Re 136;
– revêt l'habit des FF., Ca 89; Re 137;
– est retiré d'autorité du noviciat, Ca 89; Re 137;
– meurt peu après en regrettant son départ forcé, Ca 89; Re 138.

ADMINISTRATEURS, du bureau de Rouen.
– font opposition à l'admission des FF., Ca 103; Re 165;
– finissent par les admettre, Ca 103; Re 165;

AIEULE DU SAINT.
v. LESPAGNOL, PERRETTE.

ALLEMAND DE MONT-MORTIN, Mgr Ennemond A., évêque de Grenoble.
protecteur et chef d'une société chrétienne de la ville, Ca 121; Re 193.

AMIS DE L'INSTITUT.
blâment l'appel du F. BARTHÉLEMY aux évêques pour la nomination de supérieurs ecclésiastiques, Ca 141; Re 250.

AMIS DU SAINT.
– censurent sa conduite, Ca 19; Re 28;
– lui reprochent de prendre les maîtres chez lui, Ca 19; Re 28;
– sont consultés sur le choix d'un confesseur pour les FF., Ca 21; Re 31;
– critiquent sa décision de se démettre du canonicat, Ca 30; critiquent ses projets de dépouillement, Re 45;
– leurs instances pour casser sa démission, Ca 32; Re 49;
– on veut leur laisser le temps d'agir sur le saint pour le faire changer d'avis, Ca 33; Re 49;
– veulent lui faire désigner un autre remplaçant que l'abbé FAUBERT, Ca 33; Re 49;
– ne peuvent l'ébranler, Ca 33; Re 49;
– le croient trop zélé, Ca 39; Re 59;
– l'encouragent à se rendre à Rome, Ca 134; Re 236;
– lui écrivent au sujet des nominations des supérieurs ecclésiastiques, Ca 141; Re 250;
– lui reprochent son silence, Re 250;
– se joignent au F. BARTHÉLEMY pour le décider à rentrer à Saint-Yon, Ca 157; Re 285-286;
– (à Grenoble), contribuent à le mettre en défiance vis-à-vis de la lettre à lui écrite par les FF. de Saint-Denis et Versailles, Ca 143; Re 255.

ANNONCIADES DE ST-NICOLAS DE LORRAINE.
avaient occupé la Grand'Maison, Ca 80; Re 122.

ARMESTAT, Chevalier d'A.
– se retire au noviciat de Paris, Ca 145; Re 258;
– son portrait, son histoire, Ca 145; Re 258;
– à Lyon, il est témoin d'un exorcisme, Ca 145; Re 259;
– se retire à Paris; est adressé au saint par un Sulpicien, Ca 145, 146; Re 259;
– commence son noviciat en octobre 1714, Ca 146; Re 259;
– ses crises, ses douleurs, ses prostrations, Ca 146; Re 260;
– reçoit l'extrême onction et paraît guéri, Ca 146; Re 260, 261;
– suit à nouveau les exercices du noviciat, ses agitations le reprennent, Ca 146; Re 261;
– il est libéré par l'invocation de la T. S. Vierge, Ca 147; Re 262;
– reçoit l'habit de l'Institut, ses tourments renaissent, Ca 147; Re 262;
– reçoit le saint viatique, Ca 147; Re 262;
– on récite pour lui les prières des agonisants, Ca 147; Re 262;
– est à nouveau tourmenté par le démon, Ca 147; Re 262;
– exorcisé par le saint, Ca 147; Re 263;
– vit en paix pendant quelques années, Ca 147; Re 263;
– quitte l'habit à la suggestion de tiers, Ca 147; Re 263.

AUBERT, François, curé de St-Martin de Marseille.
– manœuvre pour confier l'école à des ecclésiastiques plutôt qu'aux FF., Ca 130; Re 226, 227;
– vient trouver le saint; lui fait part des dispositions contraires des fondateurs, Ca 130; Re 227.

ASSISTANTS.
– le F. BARTHÉLEMY demande et obtient deux A., Ca 151; Re 272;
– les A. annoncent la mort du F. BARTHÉLEMY, puis convoquent l'assemblée, Ca 165; Re 302.

AUBERY, Louis.
– prêtre de Moulins, avait passé toute sa vie à instruire les enfants, Ca 120; Re 212;
– est à l'origine de l'école des FF. de Moulins, Ca 120; Re 212;
– fait agréer leur établissement, Ca 120; Re 213.

AUBIGNÉ, Mgr Claude-Maur d'A.
– grand-vicaire de Chartres, puis évêque de Noyon, enfin archevêque de Rouen, Ca 75; Re 114;
– à la table de l'évêque de Chartres (GODET DES MARAIS) avec le saint, Ca 75; Re 114;
– admire la pauvreté du saint, Ca 75; Re 114.

AUMONT, Louis d'A. marquis de Villequier.
Boulogne, Ca 122.

BACHELIER DE GENTES, Pierre.
sa vie, écrite par Dom Claude BRETAGNE, Ca 13; Re 20.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

BARRÉ, Nicolas, religieux minime.
- ses tentatives en faveur des écoles; ses projets échouent, Ca 11; Re 15.
- s'était servi de NYEL pour les écoles, Ca 12, 103; Re 18;
- consulté par le saint, Ca 29, 35; Re 42, 53;
- conseille au saint de se dépouiller, Ca 29, 30, 35; Re 43, 53.

BARTHÉLEMY, F.
- prend soin du noviciat en l'absence du saint, Ca 140; Re 248;
- essaie de suppléer le saint, Ca 140; Re 248, 249;
- n'est pas accepté par deux ou trois FF., Ca 140; Re 249;
- assemble les FF. les plus accrédités, puis chasse les esprits discoles, Ca 140; Re 249;
- demande aux évêques de nommer des supérieurs ecclésiastiques, Ca 140, 141; Re 249, 250; cette démarche paraît dangereuse, Ca 141; Re 250; elle est couronnée de succès, Ca 141; Re 251;
- ne fait rien sans consulter le saint, qui se décharge de plus en plus sur lui de la conduite des affaires, Ca 145; Re 258;
- part pour Rouen avec les novices, Ca 148; Re 264;
- député pour visiter les maisons et obtenir leur accord sur la tenue d'une assemblée, Ca 149; Re 268;
- prend les instructions du saint et commence ses visites, Ca 149, 150; Re 268, 269;
- visite Chartres, Ca 150; Re 269; visite Moulins, Ca 150; Re 269;
- veut traverser les Alpes avant l'hiver, est en Provence, revient une première fois à Saint-Yon, Ca 150; Re 269;
- est accueilli avec joie dans toutes les maisons, Ca 150; Re 269;
- repart de Saint-Yon pour continuer ses visites, Ca 150; Re 269;
- rentre à Rouen et rend compte au saint (début 1717), Ca 150; Re 269, 270;
- est élu supérieur à la pluralité des voix, Ca 151; Re 271;
- essaie de refuser son élection, Ca 151; Re 272;
- demande deux FF. comme conseillers, Ca 151; Re 272;
- les FF. renouvellent leurs vœux entre ses mains, Ca 151; Re 273;
- presse le saint de continuer ses conseils à ceux qui continuent de recourir à lui, Ca 152; Re 274;
- veut donner au saint des permissions générales, Ca 152; Re 274;
- recourt souvent au saint, vit en parfaite intelligence avec lui, Ca 153; Re 276;
- décide le saint à accepter un legs, Ca 154; Re 279;
- lettre que lui écrit un des directeurs du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, Ca 154-156; Re 280-283;
- visite le saint au séminaire St-Nicolas, Ca 156; Re 283;
- appelé à Paris par le saint, reçoit une donation de sa main, Ca 156; Re 284;
- prié par les FF. de Paris, interroge le saint sur le motif de son refus de loger chez eux, Ca 157; Re 284;
- insiste pour ramener le saint à Saint-Yon, Ca 157; Re 285, 286;
- rentre de Paris à Saint-Yon (carême 1719), Ca 159; Re 289;
- demande au saint sa dernière bénédiction pour la communauté, Ca 162; Re 295, 296;
- exhorte le saint, Ca 162; Re 297;
- son gouvernement, sa mort, Ca 153; Re 301; Ca 165; Re 276;
- avait désigné F. TIMOTHÉE comme le plus capable de lui succéder, Ca 165; Re 302.

BAUDRAND, Henri B. de la Combe, curé de St-Sulpice.
- veut changer l'habit des FF., Ca 26; Re 39-40;
- prend possession de la cure de St-Sulpice, Ca 52; Re 77;
- confesseur du saint, prévenu en sa faveur, Ca 52; Re 77;
- retire l'abbé COMPAGNON des écoles, Ca 52; Re 77;
- ouvre une nouvelle école (rue du Bac, près le Pont-Royal), Ca 53; Re 78;
- se concerte avec les marguilliers, Re 78;
- administre les derniers sacrements au saint, Ca 58; Re 86;
- prie le saint de déclarer ses dernières volontés, Ca 58; Re 86;
- demande au saint de bénir les FF., Ca 58; Re 87;
- règle les funérailles du F. L'HEUREUX, Ca 59; Re 88;
- on lui présente un *mémoire* contre le saint, il en démasque les auteurs et communique le texte au saint, Ca 59-60; Re 89;
- apprend la nécessité où se trouvent les FF. de Vaugirard, leur fait porter argent et vivres, Ca 70; Re 105;
- le saint lui présente un jeune calviniste converti, il reçoit son abjuration, Ca 78; Re 118;
- résigne sa cure, Ca 79; Re 120.

BELZUNCE, Mgr Henri-François-Xavier de B., évêque de Marseille.
- encourage l'ouverture du noviciat de Marseille, Ca 127; Re 222;
- circonvenu par le curé de St-Martin, Ca 130; Re 226-227;
- détourne le saint d'un voyage à Rome, Ca 134-135; Re 237-238.

BÉNÉDICTINES, de St-Amand (Rouen).
- avaient l'usage de Saint-Yon contrairement aux canons du Concile de Trente, Ca 107; Re 175;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– font résistance au projet de location de Saint-Yon pour les FF., Ca 108; Re 175;
– la mort de la propriétaire les prive de leur droit, Re 175;
– le bail est passé à leur insu, Ca 108; Re 176.

BENOIT XIII, Pape.
accorde les bulles, Ca 166; Re 305.

BÉTHUNE, Armand de B., Marquis, puis duc de Béthune-Charost.
– gouverneur du Boulonnais, Ca 84; Re 127;
– consent à l'ouverture de l'école de Calais, prie le saint d'accorder des FF., Ca 84; Re 127.

BLAIN, Jean-Baptiste, ecclésiastique de Rouen.
– donne une vie du saint en deux volumes in-4°, Re IV;
– son ouvrage est de mauvais goût, Re V.

BOIS-DAUPHIN, Marguerite de Barentin, marquise de B.
propriétaire de Saint-Yon, sa mort enlève aux Bénédictines leur droit de jouissance sur St-Yon, Re 175.

BONNETIER, un B. de Paris.
v. RAFROND.

BOULANGER, le B. de la communauté (Paris).
refuse de fournir le pain au saint et aux FF. (Paris, 1709), Ca 123; Re 200.

BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, Mgr Denis-François B., évêque de Troyes, puis archevêque de Sens.
accorde sa protection aux FF., Re 130.

BRETAGNE, Dom Claude, prieur de St-Remy (Reims).
– son éloge, il est l'auteur de la vie de BACHELIER DE GENTES, Ca 13; Re 20;
– fait sentir la difficulté d'ouvrir de nouvelles écoles gratuites, Ca 13; Re 20.

BRICOT, abbé.
– jeune prêtre lyonnais, choisi comme supérieur des FF., Ca 92; Re 141;
– reçu en cette qualité, grâce à la médiation de M. MADOT, Ca 94; Re 146;
– présenté aux FF. comme supérieur temporel, Ca 95; Re 148-149;
– ne paraît plus qu'une fois chez les FF., Ca 97; Re 150.

BRIDEL ou BRIDELLE, Pierre,
archidiacre et grand-vicaire de Rouen, Re 308.

BRUNO, saint.
fondateur des chartreux, avait été chanoine de Reims, le saint lui était dévôt, Ca 135-136; Re 239-240.

CALLOU, Jacques, grand-vicaire, supérieur du séminaire (Reims).
– son éloge, Ca 33; Re 50;
– rencontre le saint, Ca 33; Re 50;
– approuve les raisons du saint, et rend compte à l'archevêque, Ca 33; Re 50.

CALVINISTES.
– veulent empêcher les écoles d'Alais, Ca 118; Re 197;
– s'attachent à détruire les résultats de l'enseignement des FF., Ca 118; Re 198;
– s'opposent à l'ouverture de l'école des Vans, tendent des pièges aux FF. et assaillent leur maison, Ca 119; Re 209-210.

CAMISARDS.
faisaient la guerre ouverte aux ecclésiastiques, Ca 126; Re 218.

CANI ou CANY, marquis de C.
présent à l'exhumation du saint, Re 308.

CARMES.
le saint fait retraite chez les C. de Paris, Ca 114; Re 188.

CERCELET, Vincent, curé de Rethel.
soutient la demande de la ville de Rethel et presse l'exécution d'un établissement scolaire, Ca 21; Re 32.

CHANOINES, de Rouen.
présents à l'exhumation du saint, Re 308.

CHANOINES RÉGULIERS, de l'abbaye St-Denis de Reims.
– F. L'HEUREUX étudie la théologie chez les C., Ca 59; Re 88.

CHARMEL, Louis de Ligny, comte du C.
– son éloge, avait quitté la cour, vivait dans la pénitence et la retraite, Ca 65; Re 98;
– reçoit et fait causer trois FF. (novices), Ca 65; Re 98;
– se lie d'amitié avec le saint, Ca 66; Re 98.

CHATEAUBLANC, Jean-Pierre Madon de C.
trésorier du Pape, intervient dans la fondation d'Avignon en exécution des dernières volontés de son épouse, Ca 116; Re 130, 191.
– écrit au saint, Re 191;
– loge les FF. venus pour ouvrir les écoles d'Avignon, Ca 116; Re 191;
– supplée à ce qui manque au legs en leur faveur, Re 191.

CHATEAUBLANC, Marie-Anne de Sifredy, dame de C.
sa charité, elle destine une somme pour une école gratuite, Ca 116; ses instances pour obtenir des FF., Re 130; ses généreux propos empêchés par la mort, Ca 116; Re 191.

CHIRURGIENS.
appelés à l'exhumation du saint, Re 308.

CLARISSES ou DAMES RELIGIEUSES DE SAINTE-CLAIRE.
établies vis-à-vis de la maison louée par le saint, rue Neuve (Reims), Re 30.

CLÉMENT XI, Pape.
négociations pour obtenir les bulles d'appro-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

bation, sous son pontificat, Ca 134; Re 237.

CLÉMENT, Jean-Charles, abbé, encore mineur.
le saint est accusé de l'avoir suborné, Re 216-217.

COET, Bernard, grand vicaire de Rouen.
chargé d'écrire au saint pour l'appeler à Rouen, Re 164.

COLBERT, Mgr Jacques-Nicolas, archevêque de Rouen.
- charge COET, son grand-vicaire, d'appeler le saint à Rouen, Re 164;
- propose son dessein à M. DE PONTCARRÉ, Ca 103; Re 164;
- veut remettre au saint les écoles établies à Rouen par NYEL, Ca 103; Re 164;
- rencontre le saint à Paris, l'engage à envoyer des FF. à Rouen, Ca 103, 104; Re 164, 166;
- fait assembler le bureau, ne peut vaincre toutes les résistances, Ca 104; Re 165-167;
- informé (à Paris) des oppositions faites par les maîtres de Rouen, promet au saint de tout arranger, Ca 104; Re 167;
- rentre à Rouen, convoque une seconde fois le bureau sans parvenir à faire lever toutes les oppositions, Ca 104; Re 168;
- obtient de mettre les FF. à l'essai, Ca 105; Re 168-169;
- s'intéresse particulièrement aux FF., Ca 105; Re 170;
- satisfait des FF. de Rouen, Ca 105; Re 170;
- approuve le transfert du noviciat (de Paris à Rouen), Ca 107; Re 174;
- souhaitait retirer aux bénédictines de St-Amand les occasions de sortir, Ca 107, Re 175;
- propose aux religieuses d'abandonner la jouissance de Saint-Yon, Ca 108; Re 175;
- prend à ses frais le transfert du noviciat à Saint-Yon, Ca 108; Re 176;
- satisfait de l'établissement de Saint-Yon, Ca 109; Re 177;
- donne au saint tous ses pouvoirs, Ca 109; Re 177.

COLOMBERT, le marquis de C., gouverneur de Boulogne.
hâte la construction de la maison des FF., Ca 122; Re 214-215.

COMPAGNON, abbé.
- ecclésiastique chargé de l'école Saint-Sulpice, Ca 47; Re 69;
- vient à Reims, mais n'y trouve pas le saint, Ca 47; Re 69;
- répond à une lettre du saint, Ca 47; Re 70;
- n'avait pu établir l'ordre dans l'école, Ca 48; Re 71;
- le saint et les FF. sont logés dans la maison que l'abbé C. occupait, Ca 48; Re 71;
- témoin de la méthode du saint, le prie de prendre la conduite de la maison, Ca 49; Re 72;
- le curé BAUDRAND le retire de la direction des écoles, Ca 52; Re 77.

CONFESSEUR, le C. du saint.
lui interdit de continuer le carême (1719), Ca 159; Re 290.

CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ (Paris).
décide de donner un autre supérieur aux FF., Re 141.

CONSEILLERS DU PARLEMENT (Grenoble).
se joignent aux ecclésiastiques d'une société de bienfaisance, Ca 121; Re 193.

CONVERTI, un C. du saint.
- avait surpris des lettres de prêtrise, Ca 61; Re 92;
- sa vie criminelle, Ca 61; Re 91-93;
- un ami l'encourage à s'adresser au saint, Ca 62; Re 93-94;
- vient à la maison de Paris, Ca 62; Re 94;
- est témoin de la vie exemplaire des FF., Ca 63; Re 94;
- demande à se confesser, Ca 63; Re 94;
- se réconcilie avec Dieu, Ca 63; Re 95;
- soutient des tentations de désespoir, Ca 63; Re 95;
- sa mort édifiante, Ca 63-64; Re 95-96.

CROISET, Jean, jésuite.
prêche en faveur des écoles (Marseille), Ca 128; Re 223.

CROYÈRE, Catherine Leclerc, veuve d'Antoine Lévêque de C.
- avait dessein de fonder une école, Ca 14; Re 21;
- reçoit la visite de NYEL, Ca 14; Re 21;
- connaissait le saint, Ca 14; Re 22;
- fait prier le saint de venir la voir, se concerte avec lui pour fonder l'école, Ca 14; Re 22;
- fonde l'école, Ca 15; assure une rente de 500 livres, Re 22;
- meurt quelques semaines plus tard, Ca 15; Re 22;
- avait déclaré ses intentions à ses héritiers, Ca 15; ceux-ci remplissent les termes de la fondation, Re 22.

CUISINIER, le F. C.
sert de l'absynthe, Ca 40-41; Re 61.

CURÉ de Calais.
v. PONTON.

CURÉ de Gravière.
v. MEYNIER, Pierre.

CURÉ de Rethel.
v. CERCELET, Vincent.

CURÉ de St-Martin (Marseille),
v. AUBERT, François.

CURÉ de St-Hippolyte (Paris).
v. LEBRETON, Michel.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

CURÉ de St-Paul (Paris).
– approuve le rétablissement des écoles dominicales, Ca 99;
– le saint lui demande d'établir son noviciat sur sa paroisse, Ca 99; Re 153;
– sa répugnance pour les nouvelles communautés Re 154;
– donne son consentement, Re 154.

CURÉ de St-Pierre (Reims).
éconduit par Mgr LE TELLIER, au moment où il envisage de permuter sa cure contre le canonicat du saint, Re 8.

CURÉ de St-Sulpice (Paris).
v. LA BARMONDIÈRE, BAUDRAND, LA CHÉTARDIE.

CURÉ de Vaugirard.
– conteste au saint l'usage d'une chapelle domestique, Ca 67; Re 100;
– prie le saint de célébrer dans son église, Re 101;
– fait de nouvelles tentatives pour amener les FF. à renoncer à leur chapelle domestique, Ca 68; ses reproches au saint, son aigreur, Re 101-102.

CURÉ de Villiers-le-Bel (ou Villiers-en-Brie).
v. PATOILLAT, Nicolas.

CURÉ du Charmel.
– conquis par la modestie de trois FF. de passage, Ca 65; Re 98;
– met ces FF. en relation avec le comte du Charmel, Ca 65; Re 98.

CURÉS, plusieurs.
consultent volontiers le saint sur les cas épineux, Ca 64; Re 96.

CURÉS DE LA CAMPAGNE.
– demandent un F. pour leur paroisse, Ca 45; Re 68;
– envoient des sujets au saint pour être formés, Ca 45; Re 68;
– envoient des sujets au séminaire St-Hippolyte, Ca 100; Re 157.

CURÉS de Marseille.
la plupart secondent les projets du saint, Re 222.

CURÉS de Rouen.
– s'assemblent avec les administrateurs du bureau, Re 165;
– font d'abord opposition à la venue des FF., finissent par les admettre, Re 165.

DIRECTEUR, le D. de conscience du saint.
– juge téméraire son dessein de se dépouiller, Ca 30; Re 44;
– consent à le voir se démettre de son canonicat, Ca 30; Re 45;
– le dissuade d'aller à Paris (1683), Ca 34; Re 52;
– lui fait un devoir de défendre sa cause, contre la sentence de l'écolâtre, Ca 53; Re 79.

DIRECTEUR, un D. du séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet (Paris).
témoignage qu'il rend au sujet du saint, Ca 154-156; Re 280-283.

DIRECTEUR, le F. D. de Reims.
manquait de discrétion, Ca 55; Re 81.

DIRECTEUR, le F. D. des novices.
reprend un peu vivement quelques novices en l'absence du saint, Ca 90; Re 139.

DORIGNY, Nicolas, curé de St-Maurice (Reims).
– se prête à l'ouverture d'une école, Ca 13; Re 21;
– offre de loger les maîtres, Ca 14; Re 21.

DOZET, Pierre, archidiacre de Champagne, chancelier de l'Université.
résigne son canonicat, Ca 4; Re 2.

DUBOIS, M. frère de Madame MAILLEFER.
NYEL aurait dû loger chez lui, Re 19.

DU JARRIER BRESNARD, Louis, curé de St-Sever (Rouen).
– visite le saint, l'exhorte, Ca 160; Re 292;
– apporte au saint le viatique, Ca 161; Re 293;
– fait opposition à l'enregistrement des lettres patentes, obtient certaines restrictions annulées ensuite, Ca 165; Re 304;
– lui et ses paroissiens, font quelques difficultés avant de consentir au transfert des restes du saint, Re 307;
– est présent à l'exhumation du saint, 308.

ECCLÉSIASTIQUE, un E. ami du curé de St-Hippolyte (Paris).
– se joint au curé pour promouvoir le séminaire de maîtres, Ca 100; Re 157;
– indigné du comportement du F. Nicolas VUYART, retire son assistance, Ca 101; Re 157.

ECCLÉSIASTIQUES.
– font des retraites à Vaugirard sous la direction du saint, Ca 70; Re 105;
– plus de trois cents E. à la translation du corps du saint, Re 309.

ECCLÉSIASTIQUES de Grenoble.
– forment une société pour le soulagement des pauvres, Ca 120-121; Re 192;
– se prescrivent des règles, Ca 121; Re 193;
– forment un bureau de charité, Ca 121; Re 193;
– s'adressent au saint, Ca 121; Re 193.

ECCLÉSIASTIQUES de Marseille.
– plusieurs avaient écrit au saint, Re 221;
– apprennent l'arrivée du saint à Marseille, Ca 127; Re 221;
– obtiennent son consentement à la création d'écoles gratuites, Ca 127; Re 221.

ECOLATRE de Paris.
assigne le saint et les FF., supprime leurs écoles, Re 78.

ECOLIERS de St-Sulpice (Paris).
– le saint les divise en trois classes, Ca 48; Re 71;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– on leur assigne des heures pour l'école, Ca 50; Re 74;
– on leur donne moins de temps pour le travail manuel, Ca 50; Re 74.

ELZE, Vincent d'E. du Roure, dit abbé de St-Jean.
– fondateur de l'école des Vans, Ca 119; Re 209;
– charge le curé de Gravière du soin des FF. des Vans, Ca 126; Re 219.

ENNEMIS DU SAINT.
– l'accusent devant M. BAUDRAND, Ca 59-60; Re 89;
– essaient de diviser les Frères et de les amener à accepter le supérieur nommé par le Cardinal de NOAILLES, Ca 97; Re 151;
– veulent dégoûter les FF. de leur vie pauvre et austère, Re 151-152;
– lui font retrancher une partie de la rente destinée à sa communauté (Paris), Ca 98; Re 152;
– lui font perdre une somme de 5000 livres destinée à l'achat de la maison de noviciat, Ca 98; Re 153;
– présentent des maîtres pour remplacer les FF., M. DE LA CHÉTARDIE ne les agrée pas, Ca 113; Re 186;
– répandent le bruit de sa désertion, Ca 133; Re 234;
– critiquent la démission du saint, Ca 153; Re 276-277.

ENNEVAL, comte d'E.
– présent à l'exhumation du saint, Re 308.

ESTRÉES, César d'E, évêque de Laon, cardinal.
– chargé des affaires de France à Rome, Ca 134;
– deux FF. sont députés à Rome, sous sa protection, Re 236.

EUGÈNE-FRANÇOIS DE SAVOIE-CARIGNAN-SOISSONS, dit le prince Eugène.
le chevalier d'ARMESTAT avait servi sous ses ordres, Ca 145; Re 258.

EVÊQUE, un E. de France.
– oncle d'un jeune abbé converti par le saint, Ca 89; Re 136;
– ne répond pas à une lettre du saint, Ca 89; Re 136;
– emploie un de ses proches pour dissuader son neveu de rester au noviciat, Ca 89; Re 136.

EVÊQUES, plusieurs E.
– favorables à l'établissement des écoles gratuites, désirent les confier aux FF., Ca 74, 120; Re 111, 195;
– reçoivent le saint avec honneur, Ca 120; Re 199;
– F. BARTHÉLEMY leur demande de nommer des supérieurs ecclésiastiques, Ca 140-141; Re 249;
– avaient nommés des supérieurs ecclésiastiques, ceux-ci se montrent dignes d'éloge, Ca 141; Re 251.

FAUBERT, Jean, prêtre.
– le saint démissionne en sa faveur, Ca 32; Re 48;
– le saint le regardait comme un ecclésiastique de mérite, Ca 33; Re 49;
– reçoit les provisions, prend possession (16 août 1683), Ca 33; Re 50.

FONDATEURS de l'école St-Laurent (Marseille).
contribuent à soustraire les FF. au joug de l'obéissance, Ca 129; Re 225.

FORBIN-JANSON, Mgr Jacques de F. prêtre, plus tard archevêque d'Arles.
– ami de M. DE LA BARMONDIÈRE, Ca 51; Re 76;
– enquête aux écoles de St-Sulpice, Ca 51; Re 76;
– se déclare édifié de la conduite du saint et des FF., Ca 52; Re 77.

FRÈRE, un F.
– fait au saint un long détail de la pauvreté de sa maison, Ca 37; Re 57;
– envoyé par le saint pour ratifier le traité conclu avec les maîtres des petites écoles, Ca 114; Re 188;
– envoyé à Mende pour prendre des arrangements, Ca 117; Re 194;
– un F. de Grenoble entreprend un voyage au long cours pour les affaires de l'Institut, Ca 136; Re 241;
– accompagne le saint à la Grande-Chartreuse, Ca 136; Re 240;
– député au saint pour lui faire connaître l'élection du F. BARTHÉLEMY, Ca 151; Re 271-272;
– un F. de St-Sulpice, laissé seul pour garder la maison, Ca 113; Re 186;
– le F. quêteur, ne trouve qu'un peu de pain noir, Ca 69; Re 103;
– détroussé entre Paris et Vaugirard, Ca 69; Re 103-104;
– un F. qui avait servi chez le prince de Soubise, est employé auprès du cardinal de Rohan, Ca 166; Re 304.

FRÈRE, Directeur ou Supérieur.
– un F. chargé du séminaire des maîtres (Reims), Ca 45-46; Re 68;
– un F. nommé directeur du noviciat de Reims, Ca 45; Re 67;
– un F. laissé à Reims comme Supérieur ou Directeur, manquait de discrétion, Ca 55; Re 81;
– un F. chargé du noviciat, reprend vivement quelques novices, Ca 90; Re 139;
– un F. sans caractère, nommé supérieur, Ca 153; Re 276;
– un F. nommé directeur d'une maison de province, y prend un air de domination, quitte l'habit, déserte l'Institut, en entraîne d'autres, Ca 124; Re 202-203;
– un F. mis à la tête du séminaire St-Hippolyte (Paris), Ca 100; Re 157;
– le F. Directeur de St-Yon envoie un novice

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

balayer la chambre du saint, Ca 153; Re 277.

FRÈRE.
v. aussi Directeur des novices, Directeur de Reims.

FRÈRES, MM. DE LA SALLE, propres frères du saint.
- trois demeuraient avec le saint, Ca 17; Re 26;
- on retire ces jeunes gens de la maison du saint, Ca 19; Re 29.

FRÈRES, quelques FF.
- deux FF. arrivent à Paris avec le saint (février 1688), Ca 47; Re 70;
- deux FF. préparés spécialement pour les écoles dominicales, leur désertion, Ca 82; Re 207-208;
- deux FF. envoyés à Calais, se présentent à l'évêque de Boulogne, reçoivent des lettres puis la visite du saint, Ca 84; Re 127-128;
- deux FF. envoyés à Darnétal, Ca 103; Re 163;
- deux FF. arrivent à Avignon, s'y présentent à l'archevêque, ouvrent les classes, Ca 116; Re 191-192;
- deux FF. envoyés à Marseille, Ca 118; Re 196;
- deux FF. envoyés à St-Denis, Ca 109; Re 178;
- deux FF. envoyés à Rome, reçus par le Pape, Ca 134; Re 236;
- deux FF. députés à Rome, y arrivent à la mort d'INNOCENT XII, Ca 134; Re 133;
- deux FF. députés à Rome, l'un d'eux revient en France, l'autre reste seul pendant 26 ans, Re 133;
- deux FF. sont acquéreurs de la maison de St-Yon, Re 288;
- deux ou trois FF. discoles, refusent d'obéir au F. BARTHÉLEMY, sont retranchés de l'Institut, Ca 140; Re 249;
- trois FF. envoyés à Reims, passent au Charmel, édifient le curé et le comte du lieu, Ca 65; Re 97-98;
- quatre FF. tiennent école rue St-Placide (Paris), Ca 83; Re 125;
- sept FF., sont détachés pour la fondation de Chartres, Ca 74; Re 112;
- huit ou dix FF., tiennent écoles à Rouen, leur pension est très réduite, Ca 107; Re 173;
- quelques FF. demandent la médiation de M. DE LA CHÉTARDIE, dans l'affaire BRICOT, Ca 94; Re 145-146.

FRÈRES, plusieurs, les principaux, tous ou les FF. sans précision.
- découvrent que Dom MAILLEFER est l'auteur d'une vie du saint, Re IV;
- l'établissement des FF. est l'œuvre principale de la vie du saint, Ca 10; Re 13-14;
- occupent encore la maison de la rue Neuve, achetée en 1700, Ca 20; Re 30;
- les maîtres prennent le nom de Frères des Ecoles chrétiennes, leur union, Ca 27; Re 40;
- s'inquiètent de leur avenir, exposent leurs craintes, Ca 27-28; Re 41-42;
- auraient été mis à couvert par une « fondation » du saint, Ca 35; Re 53;
- sont surpris des générosités du saint, Ca 36; Re 54-55;
- le saint exhorte les FF. à la pauvreté, Ca 36; Re 56-57;
- tentent d'imiter la vie pénitente du saint, Ca 38; Re 58-59;
- plusieurs FF. sont victimes de leur pénitence, Ca 38; Re 58-59;
- leur nourriture, et leur habillement, Ca 40; Re 61;
- le saint se dérobe à leur vigilance et passe ses jours dans la retraite, Ca 39; Re 60;
- dispersés dans plusieurs villes, le saint voudrait les réunir en Congrégation, Ca 40; Re 60;
- laissent une portion d'absynthe servie par erreur, Ca 41; le saint ordonne de la leur servir une seconde fois, Re 61-62;
- s'assemblent et font retraite (1686), Ca 41; Re 62;
- auraient voulu faire des vœux perpétuels, Ca 41; Re 63;
- font vœu d'obéissance pour un an, Ca 41; Re 62-63;
- se laissent convaincre d'élire un F. pour supérieur, Ca 42; Re 63-64;
- élisent le Frère L'HEUREUX, Ca 42; Re 64;
- sont heureux de voir le saint reprendre la première place, Ca 44; Re 66;
- leur pèlerinage à Notre-Dame des dix vertus, Re 79;
- donnent des signes d'épuisement, Ca 54; Re 80;
- sont invités à Vaugirard pendant les vacances, Ca 55; Re 81-83;
- doivent écrire au saint tous les mois, Ca 55; Re 82;
- leur nombre augmente, leurs exemples attirant des postulants, Ca 56, 60; Re 83, 91;
- jusqu'en 1692, les FF. des Ecoles étaient obligés de pourvoir au temporel de leurs maisons, Ca 56; Re 83;
- leur vie humble, mortifiée, simple et pauvre, Ca 65, 68; Re 97;
- estimaient le F. L'HEUREUX et le regrettent, Ca 59; Re 88;
- assistent et communient à la messe du saint dans l'église de Vaugirard, Ca 68; Re 101;
- trouvent le saint trop facile à recevoir des sujets pendant la disette, Ca 69; Re 104;
- s'assemblent à Paris (Pentecôte 1694), demandent à faire des vœux perpétuels, Ca 42, 71; Re 63, 107;
- les Règles leur sont soumises, ils les approuvent, Ca 71; Re 107;
- élisent et confirment le saint dans la supériorité, Ca 73; Re 108-109;
- font vœu perpétuel d'obéissance, Ca 41, 73; Re 63, 110;
- refusent de se préparer à l'enseignement dans les écoles dominicales, Ca 83; Re 208;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- saisis des intentions de l'évêque de Chartres, décident de lui envoyer sept FF., Ca 74; Re 112;
- se montrent moins désintéressés que le saint, Ca 79; Re 120;
- demandent à JACQUES II son intervention à Rome, Re 133;
- avaient fait des démarches dès 1694 pour obtenir des bulles, n'étaient pas contents des lenteurs prudentes du saint, Re 133;
- on les représente comme divisés, Ca 90; Re 139;
- se rassemblent à St-Yon pour leur retraite, Ca 110; Re 180;
- sont contents de revoir le saint, Ca 115; Re 189;
- informent souvent le saint de leur situation, Re 198; Ca 148;
- sont épuisés par la disette (1709), Ca 123; Re 201;
- tentent une scission, le fauteur se fait connaître puis quitte l'Institut, Ca 124; Re 203-204;
- assemblés par le F. BARTHÉLEMY, excluent quelques rebelles, Ca 125, 140; Re 205, 249;
- désapprouvent une démarche du F. BARTHÉLEMY provoquant la nomination de supérieurs ecclésiastiques, Ca 141; Re 250;
- sont rassurés par la conduite zélée des supérieurs ecclésiastiques, Ca 141; Re 251-252;
- écrivaient au saint, sans en recevoir de réponses (1714), Ca 142; Re 252;
- recourent à un moyen extraordinaire pour faire revenir le saint à Paris (1714), Ca 142; Re 252;
- on prend leur consentement avant de procéder au chapitre (1717), Ca 149; Re 268;
- le F. BARTHÉLEMY conquiert leurs suffrages, Ca 150-151; Re 271;
- continuent à recourir au saint après sa démission, Ca 152; Re 264-265;
- avaient contrarié les tentatives faites par le saint pour se décharger de la supériorité, Ca 148; Re 265;
- se laissent gagner et ne s'opposent plus à la démission du saint, Re 266;
- leur docilité au projet d'assemblée (1717), Ca 150; Re 270;
- pour les FF. qui venaient de loin, on avait fixé à la Pentecôte l'assemblée générale (1717), Re 270;
- renouvellent leurs vœux entre les mains du F. BARTHÉLEMY, Ca 151; Re 273;
- n'avaient pas le fonds pour acheter St-Yon, Ca 157; Re 286;
- s'adressent au saint pour décider l'achat de St-Yon, Ca 158; Re 286;
- favorisés par l'abbé de Louvois, peuvent acquérir St-Yon, Ca 158; Re 287;
- le saint est qualifié de supérieur des FF. dans un acte notarié, Ca 156; Re 283;
- le saint se départit de tous ses droits en faveur des FF., Ca 156; Re 284;
- remarquent la diminution des forces du saint, Ca 158; Re 288;
- pressent le saint de prendre quelques soulagements (carême 1719), Ca 159; Re 289;
- voyant le saint célébrer (St-Joseph 1719), se persuadent de sa guérison, Ca 160; Re 292;
- le saint parle aux FF. venus assister à ses derniers moments, il leur fait ses dernières recommandations, Ca 161; Re 294;
- sont empressés autour du lit d'agonie du saint, Ca 161; Re 294;
- présentent un *placet* au cardinal de Rohan, le priant d'obtenir des bulles d'approbation, Ca 166; Re 305;
- demandent les permissions pour transférer le corps du saint, Re 307;
- quatre-vingt FF. sont présents au transfert du corps du saint, Re 309.

FRÈRES DIRECTEURS.
- reçoivent l'ordre de s'assembler à St-Yon, Ca 150; Re 270;
- élisent le F. BARTHÉLEMY et deux assistants, Ca 151; Re 271-272;
- revoient les règles, et rendent compte au saint, Ca 151; Re 273.

FRÈRES DIRECTEURS ET ANCIENS.
- s'assemblent à St-Yon (1725) pour recevoir les bulles, Ca 166; Re 306;
- font trois jours de retraite, prononcent leurs vœux le 15 août, Ca 166-167; Re 306.

FRÈRES SERVANTS.
- les premiers (1692), Ca 56; Re 83;
- leurs fonctions, Ca 56; Re 83.

FRÈRES d'Alais.
- jouissent de la protection du roi et de l'évêque, Ca 118; Re 197-198;
- leur enseignement d'abord rendu infructueux par les Huguenots, Ca 118; Re 197;
- leur zèle pour l'instruction de la jeunesse, Ca 118, 119, 126; Re 198, 218;
- succès avec lequel ils s'appliquent à la conversion des enfants hérétiques, Ca 126; Re 219.

FRÈRES d'Avignon.
- sont reçus par l'archevêque, Ca 116; Re 192;
- viennent au palais archiépiscopal, faire répéter le catéchisme, Ca 116; Re 192;
- reçoivent avec joie le saint (carême 1712), essaient de le retenir, Ca 125; Re 217-218;

FRÈRES de Boulogne.
se présentent à l'évêque du lieu, Ca 121; Re 214.

FRÈRES de Calais.
- reçoivent de l'évêque les pouvoirs nécessaires, Ca 84; Re 127;
- se trouvent dépourvus à la mort du curé, Ca 86; Re 129;
- les magistrats leur obtiennent une pension, Ca 86; Re 129.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

FRÈRES de Chartres.
- sont accueillis par l'évêque du lieu, Ca 74; Re 112;
- leur épuisement, ils sont assistés par l'évêque, Ca 75; Re 112-113.

FRÈRES de Grenoble.
- le saint les trouve dans une grande paix, Ca 135; Re 238;
- soignent le saint, atteint de rhumatismes, Ca 137; Re 242;
- exhortés par le saint, attristés par son départ, Ca 144; Re 256.

FRÈRES des Vans.
- plusieurs fois menacés par les hérétiques, Ca 119; Re 210;
- leur sérénité pendant l'émeute, Ca 119; Re 210;
- sont délivrés par le magistrat, Ca 119; Re 210;
- informent le saint, Ca 119; Re 210.

FRÈRES de Marseille.
- logent au noviciat, supportent mal cette sujétion, Ca 129; Re 224;
- cherchent à s'affranchir de cette obligation, des externes entrent dans leur jeu, Ca 129; Re 225;
- sont évincés dans la fondation de l'école St-Martin, Ca 129; Re 225-226;
- plusieurs quittent l'Institut, certains se mettent du côté des opposants à M. de La Salle, Ca 132; Re 231.

FRÈRES de Mende.
n'attendaient pas la visite du saint, Ca 126; Re 220.

FRÈRES de Paris.
- habitués à l'ordre, supportent avec peine le désordre des écoles, Ca 48; Re 71;
- gardent le silence devant la calomnie, Ca 50; Re 75;
- continuent les écoles malgré la décision de M. DE LA BARMONDIÈRE de les remercier, Ca 51; Re 75;
- assignés par les maîtres des petites écoles, Ca 53; Re 78;
- ouvrent les écoles près le Pont-Royal, Ca 53; Re 78;
- reçoivent les règles, s'y soumettent, Ca 71; Re 106;
- recourent à tous les moyens pour guérir le saint, Ca 57-58; Re 85-86;
- suppléent au nécessaire des FF. de Vaugirard, Ca 69; Re 103-104;
- sont obligés d'interrompre les classes rue St-Placide, Ca 83; Re 125;
- appréhendent la seconde visite du grand-vicaire, Ca 92; Re 141;
- assemblés par le saint, voient arriver le grand-vicaire et un abbé, Ca 92; Re 141;
- refusent de recevoir le nouveau supérieur, Ca 92, 96; Re 142, 149;
- demandent l'intervention de M. DE LA CHÉTARDIE, Ca 94; Re 145-146;
- sont présentés par le grand-vicaire comme très attachés au saint, Ca 92; Re 142;
- assemblés chez le grand-vicaire, font connaître leurs conditions, Ca 94; Re 144-145;
- demeurent plus que jamais unis au saint, Ca 98; Re 152;
- pressent le saint de quitter le quartier St-Sulpice, Ca 99; Re 153;
- manquent de tout pendant la famine, Ca 123; Re 200;
- sont épuisés par la maladie, le saint les fait soigner, Ca 123; Re 201;
- tentent une scission, le fauteur se fait connaître et quitte l'Institut, Ca 124-125; Re 202-205;
- sur la paroisse St-Roch, on veut les astreindre à des conditions inacceptables, Ca 111; Re 182;
- les FF. de St-Sulpice sont distribués en d'autres maisons, Ca 113; Re 186;
- les FF. reprennent les écoles de St-Sulpice, Ca 114; Re 188;
- demandent au saint de reprendre le gouvernement général de l'Institut, Ca 144; Re 257;
- s'informent des raisons qui ont conduit le saint à loger au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, leur crainte à ce sujet, Ca 157; Re 284-285;
- reçoivent le saint, Ca 157; Re 286.

FRÈRES de Paris, St-Denis et Versailles.
- écrivent au saint, lui donnant ordre de revenir à Paris, Ca 142; Re 253;
- texte de leur lettre, Ca 143; Re 253-254.

FRÈRES de Paris et autres lieux.
- les FF. de P. se rassemblent à Vaugirard, avec ceux de Reims, Ca 55; Re 81;
- les FF. de P. et de Vaugirard prennent connaissance des règles et s'y soumettent, Ca 71; Re 106;
- les FF. de P. et autres maisons sont inquiets de l'absence du saint, ils enquêtent sans pouvoir le retrouver, Ca 140; Re 248.

FRÈRES de Provence.
- se détachent du saint, Ca 132; Re 231;
- se joignent à ses ennemis, Ca 132; Re 231;
- ajoutent foi aux calomnies répandues contre le saint, Ca 132; Re 231.

FRÈRES de Reims.
- sont au nombre de seize (1688), Ca 55; Re 81;
- se dégoûtent de leur état, plusieurs quittent la communauté, Ca 55; Re 81;
- sont appelés à Vaugirard pendant les vacances, Ca 55; Re 81.

FRÈRES de Rouen.
- leur voyage de Paris à R. est une vraie retraite, Ca 104; Re 167-168;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– difficultés qu'on fait pour les recevoir, Ca 104; Re 165-167;
– sont logés à l'hôpital, leurs prestations, ils sont accablés, Ca 105; Re 169;
– leur vie à l'hôpital est incompatible avec leurs exercices, Ca 106; Re 170-171;
– ils subissent les insultes de la populace, Ca 105; Re 169-170;
– ils sont retirés du bureau de l'hôpital, Ca 107; Re 173;
– ils reçoivent un secours inattendu pendant une famine (1709), Ca 107; Re 173.

FRÈRES de Rouen et de St-Yon.
– rassemblés par le saint qui veut se démettre, se rendent à ses raisons, Ca 149; Re 267;
– pressent le saint de ne pas les abandonner, Ca 149; Re 267.

FRÈRES de St-Yon.
– préposés aux pensionnaires, Ca 109; Re 176-177;
– témoignent leur joie de revoir le saint au milieu d'eux, Ca 157; Re 286;
– recueillent les derniers sentiments du saint, Ca 161; Re 294.

FRÈRES de Vaugirard.
– souffrent de la famine, Ca 68-69; Re 103;
– refusent le peu de pain qu'on ait pu trouver, sont obligés d'attendre le soir pour prendre quelque nourriture, Ca 69; Re 103;
– se plaignent de ce que le saint reçoit trop de sujets durant la famine, Ca 69-70; Re 104.

GABRIEL, F. G. Drolin.
– envoyé à Rome, y forme un établissement indépendant de celui de France, Re 134;
– perd de vue la demande des bulles d'approbation, Re 134.

GALLES, le prince de G.
réfugié en France, Ca 86; Re 131.

GODET DES MARAIS, Mgr Paul G., évêque de Chartres.
– avait connu le saint à St-Sulpice, leur estime réciproque, Ca 74; Re 111;
– demande des FF. pour sa ville épiscopale, Ca 74; Re 111;
– obtient des FF. au bout de deux ans, Ca 74; Re 111;
– reçoit les FF., publie un mandement en faveur de leurs écoles, Ca 74-75; Re 112;
– cherche à adoucir le régime des FF., leur procure des secours, Ca 75; Re 112-113;
– reçoit le saint, le retient à sa table, Ca 75; Re 113;
– admire la pauvreté du saint, lui fait offrir un manteau neuf, Ca 75; Re 114;
– bénit la chapelle St-Cassien (Paris), Ca 81; Re 123;
– servit les intérêts des FF. auprès de LOUIS XIV, Ca 148; Re 263.

GONTERY, Mgr François-Maurice de G. archevêque d'Avignon.
– reçoit les FF. à Avignon, autorise l'école, Ca 116; Re 192;
– autorise une deuxième école, Ca 116; Re 192;
– goûte l'enseignement des FF., Ca 116; Re 192.

GOUVERNEUR DE LA BASTILLE,
v. St-Mars.

GRAND(S)-VICAIRE(S).
– un G. de Paris bénit la chapelle de la maison de noviciat, Ca 67; Re 100;
– les G. de Rouen sont présents à l'exhumation du saint, ils signent le procès-verbal de la reconnaissance de ses restes, Re 308-309.

GUIART ou GUYART, curé de St-Pierre-le-Vieil (Laon).
– se lie d'amitié avec le saint, Ca 24; Re 36, 147;
– demande deux maîtres pour une école de sa paroisse, Ca 24; Re 36;
– intervient en faveur des maîtres de Laon, Ca 24; Re 36;
– prie le saint de se charger des écoles de Laon abandonnées par NYEL, Ca 40; Re 60.

GUISE, Marie de Lorraine, duchesse de Guise et de Joyeuse, dite Mademoiselle de Guise.
prend les maîtres sous sa protection, Ca 23; Re 35.

HARLAY DE CHAMPVALLON, Mgr François H. archevêque de Paris.
– avait donné verbalement pouvoir au saint d'établir une communauté dans Paris, Ca 54; Re 80, 99-100;
– sa mort, Ca 66; Re 98.

HELVÉTIUS, Adrien, médecin hollandais.
– propose un remède quitte ou double, Ca 58; Re 86;
– soigne et guérit le saint, Ca 58; Re 86;
– soigne et guérit les FF. atteints de scorbut, Ca 123; Re 201.

HÉRÉTIQUES.
des H. attentent à la vie des FF. des Vans, Ca 119; Re 209-210.

HOLLANDAIS, un jeune calviniste H.
– le saint le rencontre et le convertit, Ca 77; Re 115-116;
– récit détaillé de sa conversion, Ca 77-79; Re 115-119;
– instruit par le saint, il abjure devant M. BAUDRAND, Ca 78; Re 117-118;
– séjourne au noviciat, Ca 78-79; Re 119;
– retourne en Hollande, y devient apôtre, Ca 78; Re 119.

HOURS, Louise.
v. Louise de PERMEIGNE.

HUCHON, Claude, curé de Versailles.
trouve les ressources et la protection néces-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

saires pour l'ouverture d'une école, Ca 121; Re 199.

IMPRIMEUR de Grenoble.
v. PETIT, Mathieu.

INNOCENT XII, Pape.
- érige l'évêché d'Alais, Ca 118; Re 196;
- reçoit les FF. avec bonté, sa mort suspend les premiers espoirs des FF., Ca 134; Re 236.

INTENDANT DU LANGUEDOC.
lève les difficultés faites aux FF. aux Vans, Ca 119; Re 209-210.

IRLANDAIS, cinquante jeunes I.
réfugiés en France, sont confiés au saint, Ca 86; Re 130.

JACQUES II, roi d'Angleterre.
- réfugié en France, Ca 86; Re 131;
- visite les cinquante irlandais (Paris, Grand' Maison), témoigne sa satisfaction au saint, Ca 87; Re 132;
- les FF. lui demandent d'intervenir pour leur assurer des bulles d'approbation, Re 133.

JACQUES III, alors prince de Galles.
réfugié en France, Ca 86; Re 131.

JÉSUITE, un J. prédicateur à Marseille.
v. CROISET, Jean.

LA BARMONDIÈRE, Claude Bottu de L., curé de St-Sulpice (Paris).
- presse le saint d'établir une école, Ca 31; Re 46;
- le saint lui promet des FF., Ca 31, 34, 45, 46; Re 46, 67;
- le saint lui demande de temporiser, Ca 34; Re 52;
- écrit au saint pour lui rappeler sa promesse, Ca 47; Re 70;
- fait écrire au saint par son frère (Louis), Ca 46; Re 69;
- avait établi une manufacture de laine, Ca 47, 50; Re 71, 73;
- visite les écoles, est surpris du peu d'ordre qui y règne, interroge le saint, le prie de se charger des écoles, Ca 49; Re 73;
- demande de nouveaux FF., promet de les entretenir, Ca 49; Re 73;
- n'écoute pas les remontrances du bonnetier, préfère l'instruction des enfants aux intérêts du bonnetier, Ca 50; Re 74;
- se laisse indisposer contre le saint et les FF., se résout à les remercier, Ca 50-51; Re 75;
- reçoit le saint, le prie de rester, lui promet d'arranger toutes choses, Ca 51; Re 76;
- fait enquêter aux écoles, revient de ses préventions, rend son amitié au saint, Ca 51-52; Re 76-77;
- remet la cure à M. BAUDRAND, Ca 52; Re 77;
- avait conféré avec le saint pour l'établissement d'une deuxième école, Ca 53; Re 78.

LA CHÉTARDIE, Joachim Trotti de L., curé de St-Sulpice (Paris).
- renseigné sur les besoins des FF., y pourvoit, Ca 80; Re 120-121;
- visite les écoles, Ca 80; Re 121;
- noue un commerce d'amitié avec le saint, Ca 80; Re 121;
- propose le transfert du noviciat sur la paroisse St-Sulpice, Ca 80; Re 121-122;
- loue une maison, y fait transférer les meubles, supplée à l'insuffisance du mobilier, Ca 80-81; Re 122-123;
- propose l'ouverture d'une école dominicale, Ca 81; Re 124; Ca 83; Re 205, 206, 208;
- transfère l'école de la maison de noviciat à la rue St-Placide, Ca 83; Re 125;
- propose au saint l'éducation de cinquante jeunes irlandais, Ca 86; Re 130-131;
- est prié d'intervenir dans l'affaire BRICOT (supérieur ecclésiastique imposé par l'archevêque), Ca 94; Re 145;
- les parents lui demandent le retour des FF. aux écoles, Ca 113; Re 186;
- n'accepte pas les remplaçants que l'on propose pour les FF., Re 186;
- écrit au saint pour le prier de reprendre les écoles, Ca 113; Re 187;
- compose avec les maîtres des petites écoles, Ca 113-114; Re 187;
- les élèves ne seront admis aux écoles que sur présentation d'un billet signé par lui, Ca 114; Re 187.

LA COCHERIE, Jacques Abot de L.
demande quatre FF. pour les écoles de Boulogne, Ca 121; Re 214.

LANGLE, Mgr Pierre de L., évêque de Boulogne.
- reçoit avec bonté les deux FF. désignés pour les écoles de Calais, Ca 84; Re 127;
- adresse un mandement aux habitants de Calais, Ca 84; Re 127-128;
- reçoit les quatre FF. désignés pour les écoles de Boulogne, Ca 121; Re 214;
- fait loger les FF. dans son séminaire, Ca 121; Re 214;
- veut fonder une deuxième école, Ca 121; Re 214.

LA SALLE, Jean-Baptiste de L., le saint.
Sa personne, sa famille.
- aîné de sept enfants, Ca 3; Re 1;
- sa naissance, son baptême, Ca 3; Re 1;
- à la mort de sa mère, diffère de recevoir le sous-diaconat, Ca 5; Re 4;
- la mort de son père l'oblige à quitter Paris, Ca 4; Re 5;
- la mort de ses parents l'oblige à se charger du soin de la maison paternelle, Ca 5; Re 5;
- un accident de route le met en grand danger, attribue à Dieu son salut, Ca 16; Re 24-25;
- répond avec modération aux critiques de ses parents, Ca 19; Re 29-30;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- est à nouveau critiqué par ses parents et amis, Ca 30; Re 45-46;
- ne croit pas devoir se démettre en faveur de son frère, Ca 32; Re 48;
- malade à Reims, refuse des ménagements, interdit à son aïeule l'entrée dans sa chambre, Ca 56-57; Re 84;
- mal rétabli, repart pour Paris, contre l'avis des médecins; la maladie le reprend, Ca 57; Re 85;
- à Paris, souffre d'une rétention d'urine, son état paraît désespéré, Ca 57; Re 85;
- reçoit les derniers sacrements, donne ses derniers conseils et sa dernière bénédiction, Ca 58; Re 85-86;
- guéri de sa rétention, retrouve des forces en peu de temps, Ca 58; Re 87;
- à son retour de Chartres, est perclus de rhumatismes, on lui applique un remède fort pénible, on y recourra plusieurs fois par la suite, Ca 76; Re 114-115;
- des voleurs lui prennent son manteau neuf, Ca 79; Re 114;
- affligé d'une loupe au genou, se soumet à une opération douloureuse, Ca 111; Re 181;
- un voyage à Paris provoque une recrudescence du mal et nécessite une nouvelle opération, Ca 111; Re 181-182;
- à peine guéri de sa loupe, revient à Rouen, Ca 112; Re 184;
- risque de perdre la vie dans la traversée du Gévaudan, Ca 126; Re 220;
- à Grenoble, est repris par ses rhumatismes, on lui applique le remède déjà pratiqué à Paris, Ca 137; Re 242;
- incommodé de rhumatismes depuis plusieurs années, il en souffre plus particulièrement vers la fin de sa vie, Ca 158; Re 288;
- il souffre d'asthme, Ca 158; Re 289;
- contraint de garder le lit (1719), il ne prend les remèdes qu'à regret, Ca 159; Re 289-290;
- s'affaiblit de plus en plus, souffre de la tête et du côté, le médecin juge la maladie mortelle, le saint reçoit cette annonce avec joie, Ca 160; Re 290;
- se sent mieux la veille de la fête de Saint Joseph (1719), le lendemain il se lève et célèbre, Ca 160; Re 291-292;
- retombe dans ses premières faiblesses, on désespère pour sa vie, Ca 160; Re 292;
- reçoit la visite du curé de St-Sever, celui-ci l'exhorte, réponse du saint, Ca 160; Re 292;
- demande le viatique et fait disposer toutes choses, se lève à l'entrée du saint sacrement, Ca 160-161; Re 293;
- demande l'extrême-onction, la reçoit, prolonge son action de grâces, Ca 161; Re 293;
- exhorte les assistants, adresse ses dernières recommandations aux Frères, Ca 161; Re 294;
- interrogé par un séculier, répond de façon particulièrement clairvoyante, Ca 161; Re 294;
- les premiers mots de son testament, Ca 161; Re 295;
- sa dernière bénédiction aux Frères, Ca 162; Re 296;
- perd connaissance, profite d'un instant de lucidité pour adresser une dernière exhortation, Ca 162; Re 296;
- entre en agonie, Ca 162; Re 296-297;
- récite la prière *Maria Mater gratiae*, Ca 162; Re 297;
- sa dernière parole, Ca 162-163; Re 297;
- sa mort, le 7 avril 1719, Ca 163; Re 297;
- son portrait physique, son portrait moral, Ca 163; Re 298-299;
- l'empressement de tous auprès de sa dépouille mortelle, témoignages rendus à sa vertu, Ca 164; Re 300;
- ses funérailles, son tombeau, son épitaphe, Ca 164; Re 300-301;
- F. TIMOTHÉE cherche à restituer son corps à la maison de St-Yon, Re 306;
- on dispose toutes choses pour une translation des restes du saint dans la nouvelle chapelle de St-Yon, Re 307;
- exhumation des restes du saint, Re 307-309.

Ses écrits.
- répond à toutes les lettres des Frères, Ca 55; Re 82;
- écrit ses règlements, Ca 70; Re 105-106;
- profite d'un loisir forcé pour revoir plusieurs ouvrages, Ca 111; Re 182;
- quelques titres, quelques caractères de ses ouvrages, Ca 111; Re 182-184;
- à Grenoble, compose ou retouche des ouvrages de piété, Ca 136; Re 241;
- ses additions aux *Devoirs d'un Chrétien* ne sont pas du goût de l'imprimeur, Ca 136-137; Re 241-242.

Ses vertus, ses exemples, ses retraites, ses renoncements.
- idée générale de sa vie, ses qualités, son abandon à Dieu, Ca 1; Re I-III;
- porté à la vertu dès le bas âge, Ca 3; Re 1;
- se fortifie par la prière et les bonnes œuvres, Ca 6; Re 7;
- ses exemples d'humilité, Ca 10; Re 14;
- sa parfaite soumission aux ordres de la Providence, Ca 22; Re 34;
- fait remarquer aux Frères l'action de la Providence, Ca 36; Re 54-55;
- son exemple fortifie les Frères contre la défiance et l'inquiétude, Ca 36; Re 55;
- son amour de la pauvreté, détail de sa conduite et de ses directives aux Frères, ses privations, sa lettre à un Frère sur la pauvreté, Ca 36-38; Re 55-57;
- sa mortification, sa vie pénitente et humiliée, est surpris de l'ardeur des Frères à l'imiter, et doit modérer leur zèle, Ca 38; Re 58;
- reprend sa vie de solitude et de prière, son attrait pour la contemplation, Ca 39; Re 59;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- s'accommode difficilement de la nourriture des Frères, efforts qu'il fait pour se vaincre, Ca 40; Re 61;
- arrive à perdre le goût des viandes, anecdote à ce propos, Ca 40-41; Re 61-62;
- réussit à se démettre de la supériorité : sa dépendance en toutes choses, multiplie les marques de sa soumission au F. L'HEUREUX, Ca 43; Re 64-65;
- ses humiliations volontaires sont connues du dehors, il est obligé de reprendre la supériorité, son obéissance à cette occasion, Ca 43-44; Re 65-66;
- sa réputation de sainteté, il se voit obligé de diriger plusieurs personnes, Ca 44; Re 66;
- son silence devant les menées de ses calomniateurs, Ca 51; Re 75;
- calomnié auprès de M. BAUDRAND, son attitude d'humble réserve, Ca 59-60; Re 89-90;
- s'était chargé de réveiller la communauté, pénitences qu'il s'impose pour chaque omission, Ca 64-65; Re 97;
- anime les FF. à la simplicité et à la pauvreté, Ca 65; Re 97;
- son abandon à Dieu durant la disette, Ca 68-70; Re 103-105;
- sa sérénité à la suite du vol des quelques provisions du F. quêteur, Ca 69; Re 104;
- son goût pour la solitude sans cesse contrarié, Ca 76; Re 114;
- ses fatigues et ses austérités, Ca 76; Re 114-115;
- courage avec lequel il supporte l'application de remèdes très pénibles contre les rhumatismes, Ca 76; Re 115;
- sa confiance dans la Providence, son désintéressement, Ca 79; Re 119-120;
- sa paix intérieure, sa tranquillité dans les épreuves, Ca 95; Re 146-147;
- n'a rien du quiétisme, mais on lui fait un crime de sa fermeté, Ca 95, 96-97; Re 147-148;
- son amour pour la vie cachée, Re 160;
- échange ses vêtements contre les haillons d'un prêtre embastillé, Ca 102; Re 161-162;
- sa régularité, sa ponctualité, Ca 110; Re 181;
- ses austérités, Ca 111; Re 181;
- sa retraite chez les Carmes de Paris, Ca 114; Re 188;
- sa dévotion à sainte Thérèse, sa connaissance des écrits de la sainte, Ca 114; Re 188-189;
- sa confiance dans la disette (1709), Ca 123; Re 200;
- son désintéressement évangélique lors du procès pour la possession de la maison de St-Denis, Ca 125; Re 217;
- ses exercices de piété à Grenoble, Ca 135; Re 238;
- commence à douter que son entreprise vienne de Dieu, sa prière inconsolée, sa décision de s'éloigner, Ca 132; Re 231-232;
- se retire à l'ermitage de St-Maximin, y trouve paix et tranquillité, Ca 132; Re 232, 235;
- visite la Grande-Chartreuse, sa dévotion à saint Bruno, Ca 135; Re 238-239, 240;
- cache sa qualité d'ancien chanoine de Reims (à la Grande Chartreuse), Ca 136; Re 239-240;
- sur proposition de l'abbé de SALÉON, se retire à Parménie, ses entretiens avec Sœur LOUISE, Ca 138-139; Re 246-247;
- vénère le tombeau de saint François de Sales, Ca 144; Re 256;
- sa dépendance vis-à-vis du F. BARTHÉLEMY, lui demande les moindres permissions, ses exemples de ponctualité et d'humilité, Ca 152-153; Re 273-274, 277-278;
- bénéficiaire d'un legs, ne s'en préoccupe que par obéissance, Ca 154; Re 278-279;
- loge au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, exemples qu'il y donne, Ca 155-156; Re 279-280, 280-283;
- est prêt à renoncer au legs plutôt que de consentir à se voir qualifier de supérieur des FF., Ca 156; Re 283-284;
- remet au F. BARTHÉLEMY la somme qui lui a été léguée, Ca 156; Re 284;
- détache les FF. de sa personne, Ca 158; Re 288;
- jeûne malgré son épuisement, son confesseur lui ordonne d'abandonner le carême (1719), Ca 159; Re 289-290;
- ses vertus, son portrait moral, Ca 163; Re 298.

Ses études, sa carrière ecclésiastique, son ministère sacerdotal.

- commence ses études au Collège de l'Université de Reims, Ca 3; Re 2;
- reçoit la tonsure, Ca 4; Re 2;
- est pourvu d'un canonicat, Ca 4; Re 2;
- son application à ses devoirs de chanoine, Ca 4, 7; Re 3, 8-9;
- achève sa philosophie, est reçu maître-ès-arts, Ca 4; Re 3;
- entre au séminaire St-Sulpice, étudie en Sorbonne, Ca 4-5; Re 3;
- prend conseil auprès de ROLAND avant de s'avancer dans les ordres, Ca 5; Re 5;
- est le dirigé de ROLAND, il lui témoigne une grande confiance, Ca 6; Re 6;
- reçoit les ordres mineurs et le sous-diaconat à Cambrai (1672), Ca 6, Re 6;
- aurait voulu poursuivre ses études à Paris, ses affaires le retiennent à Reims, Ca 6; Re 6-7;
- achève sa théologie à Reims : baccalauréat, puis licence, Ca 6; Re 7;
- reçoit le diaconat à Paris, Ca 6; Re 7;
- envisage de permuter son canonicat contre une cure, est éconduit par son archevêque, Ca 6; Re 7-8;
- aurait rencontré de grandes difficultés à assurer les fonctions de curé, ne songe plus à changer d'état, ne se croit pas appelé à gouverner une cure, Ca 6-7; Re 8;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- reçoit la prêtrise (1678), dit sa première messe, Ca 7; Re 9;
- sa manière édifiante de célébrer, son culte pour les lieux et ornements sacrés, Ca 7-8; Re 9-10;
- célébrait tous les jours, sauf en cas de maladie, Ca 8; Re 9-10;
- son zèle à reprendre les ecclésiastiques peu fervents, Ca 8; Re 10;
- subit les épreuves de la licence, prend le bonnet de docteur, Ca 16; Re 24;
- cherche à se démettre de son canonicat, Ca 30; Re 46;
- part pour Paris, avec le dessein de présenter sa démission à l'archevêque, Ca 30; Re 46;
- de retour à Reims, se présente à l'archevêché, Mgr le TELLIER voudrait le garder à son église, Ca 31; Re 46-47;
- consulte PHILBERT, justifie sa résolution, Ca 31-32; Re 47;
- PHILBERT lui conseille de se démettre en faveur de son frère, Ca 32; Re 48;
- prie longuement dans la cathédrale avant de se rendre à l'archevêché, Ca 31-32; Re 47;
- rend compte de ses démarches à l'archevêque, Ca 32; Re 47;
- démissionne en faveur de FAUBERT, Ca 32; Re 48-49;
- CALLOU est chargé de recueillir la dernière résolution du saint, Ca 33; Re 50;
- déchargé du canonicat, Ca 33; Re 50-51;
- justification de l'inflexibilité dont il fait preuve dans cette affaire, Ca 33; Re 49;
- est obligé d'accepter la direction de plusieurs personnes de piété, Ca 44; Re 66;
- se rend en pèlerinage à Notre-Dame des dix Vertus, y dit la messe, Re 79;
- son charisme pour la conversion des pécheurs, Ca 61; Re 91;
- convertit un jeune abbé libertin, Ca 61-63; Re 91, 94-96;
- est consulté par les curés sur des cas difficiles, Ca 64; Re 96;
- on lui adresse d'autres pécheurs, Ca 64; Re 96;
- rencontre et convertit un jeune abbé de qualité, lequel demande à entrer dans l'Institut, Ca 87-89; Re 134-137;
- fait présenter la résignation de ses pouvoirs de confesser dans le diocèse de Paris, Re 152;
- dit la messe chez les Religieuses de la Croix, les exhorte, en dirige plusieurs, Ca 101; Re 161;
- va confesser un prêtre embastillé, sa charité, Ca 102; Re 161-162;
- reçoit de Mgr COLBERT tous les pouvoirs dans le diocèse de Rouen, n'en use qu'avec réserve, Ca 109; Re 177;
- cache sa qualité d'ancien chanoine de Reims à la Grande-Chartreuse, Ca 136; Re 239;
- rentré de Grenoble à Paris, il examine le cas du chevalier d'ARMESTAT, y reconnaît les signes d'une possession, pratique les exorcismes, Ca 147; Re 262-263;
- malade, continue de célébrer la messe tant que ses forces le lui permettent, Ca 159; Re 291;
- est en état de célébrer le jour de saint Joseph (1719), Ca 160; Re 291-292.

Ses fondations.

Alais.
- se rend à A., Ca 126; Re 218;
- l'évêque lui témoigne sa satisfaction, Ca 126; Re 219;
- rend grâce à Dieu du fruit de ses travaux, Ca 126; Re 219;
- quitte A., Ca 126; Re 219.

Avignon.
- s'efforce de répondre aux sollicitations de Madame de CHATEAUBLANC qui voudrait fonder une école à A., Ca 116; Re 130;
- hésite à envoyer des FF. à A., M. de CHATEAUBLANC le presse d'en envoyer deux, Re 191;
- arrive à A., les FF. tentent de l'y retenir, Ca 125; Re 217-218.

Boulogne.
- envoie deux FF. à B., Ca 121; Re 214;
- visite les FF. de B., Ca 122; Re 215;
- empressement des boulonnais autour du saint, Ca 122; Re 215;
- quitte B. pour d'autres maisons, puis Paris, Ca 122; Re 216.

Calais.
- sollicité de fournir des FF. pour C., Ca 84; Re 127;
- aux instances du curé, se joignent celles du gouverneur du Boulonnais, le saint envoie deux FF., Ca 84; Re 127;
- écrit aux FF. de C., Ca 85; Re 128;
- fait visite aux FF. de C., Ca 85; Re 128;
- invité à célébrer le jour de l'Assomption, Ca 85; Re 128-129;
- quitte C. pour Paris, Ca 85; Re 129.

Chartres.
- était connu de GODET DES MARAIS, évêque de C., Ca 74; Re 111;
- ne peut lui accorder des FF. que deux ans après sa demande, Ca 74; Re 111;
- assemble les FF. et leur fait part des intentions de l'évêque de C., on se résout à envoyer sept FF., Ca 74; Re 111-112;
- est reçu par l'évêque et contraint de manger à sa table, Ca 75; Re 113;
- reçoit de l'évêque un manteau neuf à titre d'aumône, Ca 76; Re 114.

Darnétal, Dijon.
- envoie deux FF. à Darnétal, Ca 102; Re 163;
- passe à Dijon, n'y reste que peu de temps, Ca 144; Re 256.

Grenoble.
- envoie des FF. à G., Ca 121; Re 193;
- retiré à G., le saint s'adonne à l'oraison, y

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

fait la classe sur la paroisse St-Laurent, Ca 135-136; Re 240-241;
– à G. compose plusieurs ouvrages de piété, Ca 136; Re 241;
– retouche les *Devoirs d'un Chrétien*, les additions ne sont pas du goût de l'imprimeur, Ca 136-137; Re 241;
– reçoit la lettre des FF. de Paris, Versailles et St-Denis, Ca 142-143; Re 253-255;
– aux sollicitations de ses amis de G. il oppose sa volonté d'obéissance, Ca 143; Re 255-256;
– prend congé de ses amis, exhorte les FF. une dernière fois, quitte G. pour Lyon, Ca 143-144; Re 256.

Guise, Laon.
– n'approuve pas le premier projet d'ouverture à Guise, Ca 18; Re 27;
– rappelle les premiers maîtres de G. dont on n'est pas content, en envoie d'autres, Ca 23; Re 35-36;
– NYEL demande au saint de se charger des écoles de G. et de L., Ca 39-40; Re 60;
– se lie d'amitié avec le curé de St-Pierre de L., Ca 24; Re 36;
– sollicité par lui de prendre soin des écoles de L. y envoie deux maîtres, Ca 40; Re 60.

Les Vans.
– informé par les FF. des Vans des violences commises par les calvinistes, le saint bénit Dieu et se félicite d'avoir des disciples dignes de souffrir pour l'honneur de la religion, Ca 119; Re 211;
– reprend confiance et sent diminuer ses hésitations, Re 211-212;
– ses allées et venues autour des Vans, Ca 126, 127; Re 220-221.

Marseille.
– envoie deux FF. à M., Ca 117-118; Re 196;
– vient à M., pense y établir un noviciat, son dessein est reçu favorablement, Ca 127; Re 222;
– craint pour son œuvre dont l'établissement lui paraît trop facile, Ca 127-128; Re 222-223;
– travaille à la formation de nouveaux maîtres, semble avoir perdu de vue les autres maisons, ne répondant pas aux lettres qu'on lui écrit, Ca 128; Re 224;
– fait venir les FF. en retraite au noviciat de M., Ca 128; Re 224;
– n'est pas dupe des procédés du curé de St-Martin (M.), accepte d'être évincé, adore les desseins de la Providence, Ca 130; Re 227-228;
– désapprouvé, décrié, diffamé, répond avec modération, Ca 131; Re 228-230;
– ne quitte M. que dans l'espoir de rendre le calme à son œuvre, Ca 133; Re 235;
– apprend par F. TIMOTHÉE la ruine du noviciat de M., Ca 133; Re 233.

Mende, Moulins.
– envoie un F. à Mende, Ca 117; Re 194;
– se rend des Vans à Mende, Ca 126; Re 220;
– décline l'invitation de l'évêque de Mende, mais est retenu plus qu'il ne croyait, Ca 127; Re 220;
– envoie deux FF. à Moulins, Ca 120; Re 212.

Paris (v. aussi Paris-Vaugirard, Maison de noviciat).
– rencontre le curé de St-Sulpice, lui promet deux FF., Ca 31; Re 46; rappel du fait : Ca 45, 46; Re 67, 69;
– songe à quitter Reims pour P., Ca 34, 46; Re 51, 52, 69;
– reçoit une lettre de son frère, répond qu'il ne peut envoyer un F. seul, Ca 47; Re 69;
– écrit à LA BARMONDIÈRE, lui demande d'attendre, Ca 34; Re 52;
– était absent de Reims lors de la visite de l'abbé COMPAGNON, Ca 47; Re 69;
– apprend la démarche de l'abbé COMPAGNON, lui écrit, demandant si l'on agrée deux FF., Ca 47; Re 70;
– ne veut pas partir pour P. sans un ordre de M. DE LA BARMONDIÈRE, Ca 47; Re 70;
– arrive à P. avec deux FF., fin février 1688, est logé dans la maison du maître d'école, Ca 47; Re 70;
– partage la direction de l'école avec un ecclésiastique, Ca 47; Re 71;
– souffre en silence le désordre de l'école, espère un arrangement, Ca 48; Re 71;
– remplace un F. et fait l'école à St-Sulpice, Ca 48; Re 71;
– divise les écoliers en trois classes, Ca 48; Re 71;
– son apostolat dans l'école reste très discret, Ca 49; Re 72;
– interrogé par M. DE LA BARMONDIÈRE sur les causes du désordre qui règne dans les écoles, répond avec grande réserve, Re 73;
– accepte la direction de l'école, prévoit les difficultés qu'amènera le maintien de la manufacture, Ca 49; Re 73;
– règle l'horaire de l'école, Ca 50-51; Re 74;
– on tente de le desservir auprès de M. DE LA BARMONDIÈRE, Ca 50; Re 75;
– interrogé par un enquêteur (FORBIN-JANSON), se défend de toute plainte et demande à être averti de ses défauts, Ca 51; Re 76-77;
– se décide à rentrer à Reims, va prendre congé de M. DE LA BARMONDIÈRE, Ca 51; Re 75-76;
– expose à M. DE LA BARMONDIÈRE ce qui se passe dans la maison, Ca 51; Re 76;
– connu favorablement de M. BAUDRAND, le seconde dans l'ouverture d'une deuxième école déjà proposée par M. DE LA BARMONDIÈRE, Ca 53; Re 78;
– assigné par les maîtres des petites écoles, soutient sa cause et la gagne, Ca 53; Re 78;
– se prête à la réalisation d'une école dominicale, Ca 82; Re 124, 206;
– forme les FF. chargés d'enseigner à l'école dominicale, Ca 82; Re 206-207;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– ne peut maintenir l'école dominicale, Re 208, pense à la relever, Ca 99, puis l'abandonne définitivement, Ca 99;
– établit une troisième école rue St-Placide, Ca 83; Re 124-125;
– obtient une ordonnance contre les maîtres des petites écoles, Ca 83; Re 125;
– loge de jeunes irlandais, prend lui-même soin de leur éducation, Ca 87; Re 130-132;
– transfère son noviciat sur la paroisse St-Paul, y ouvre une école, Re 154;
– avait fait à Reims l'essai d'un séminaire, souhaite le rétablir à P., Ca 100; Re 68, 156;
– visite le curé de St-Hippolyte, lui parle du rétablissement d'un séminaire de maîtres pour la campagne, Ca 100; Re 155-156;
– ensemble, ils prennent des mesures pour trouver les fonds nécessaires, Ca 100; Re 157;
– reçoit des sujets pour le séminaire, Ca 100; Re 157;
– met à la tête du séminaire un F. capable, Ca 100; Re 157;
– n'avait ni lettres patentes ni permissions de l'Ordinaire pour ce séminaire, Re 158;
– est frustré par le F. directeur du séminaire, Ca 101; Re 159;
– vient à P. pour y traiter de l'établissement d'une école paroisse St-Roch, Ca 111; Re 181-182;
– établit les FF. paroisse St-Roch, séjourne chez eux, Ca 111; Re 182;
– refuse de se soumettre aux conditions posées par les maîtres des petites écoles, Ca 112-113; Re 185;
– fait cesser les écoles St-Sulpice, Ca 113; Re 186;
– M. DE LA CHÉTARDIE demande le retour des FF., le saint réclame des assurances, Ca 113; Re 187;
– envoie un F. pour traiter avec le curé de St-Sulpice, Ca 114; Re 187-188;
– envoie à nouveau des FF. pour tenir les écoles St-Sulpice, Ca 114;
– essaie de ramener à l'obéissance des FF. en révolte, Ca 124; Re 202;
– quitte Grenoble pour P., Ca 144; Re 256-257;
– vient à P. (octobre 1717), Ca 154; Re 279.

Paris-Vaugirard (maison de noviciat).
– s'assure des dispositions de l'archevêque (HARLAY DE CHAMPVALLON), songe à établir un noviciat à Paris, Ca 54; Re 80;
– cherche une maison commode, la trouve à Vaugirard, Ca 55; Re 80;
– convoque les FF. à V. pendant les vacances, Ca 55; Re 81-83;
– ses entretiens aux FF. en retraite à V., Ca 55; Re 82;
– reçoit des postulants, les éprouve, donne l'habit à cinq d'entre eux, Ca 56; Re 83;
– apporte tout son soin à la conduite du noviciat, Ca 64; Re 96-97;
– est privé de l'usage d'une chapelle domestique du voisinage, demande l'autorisation d'en établir une dans la maison même du noviciat, Ca 66; Re 99;
– prépare la chapelle du noviciat, la fait bénir par un grand-vicaire, Ca 67; Re 100;
– représente au curé de V. les motifs qui militent en faveur de la chapelle domestique du noviciat, Ca 67, 68; Re 100-101;
– promet de célébrer de temps à autre dans l'église paroissiale de V., y va, les FF. y communient, Ca 68; Re 101;
– reste ferme malgré les nouvelles pressions du curé, Ca 68; Re 102;
– reçoit et dirige des ecclésiastiques retraitants, Ca 70; Re 105;
– accède au désir de M. DE LA CHÉTARDIE de transférer le noviciat de V. à P., Ca 80; Re 122;
– le noviciat s'établit à la Grand'Maison (Barrière des Carmes, rue de V. à P.), Ca 80; Re 122;
– invite GODET DES MARAIS à bénir la chapelle du noviciat. Ca 81; Re 123;
– choisit saint Cassien comme patron de la chapelle, raisons de ce choix, Ca 81; Re 123;
– refuse d'admettre au noviciat, sans le consentement de sa famille, un jeune abbé converti, en écrit à un évêque, oncle du postulant, n'en reçoit pas de réponse, donne l'habit au jeune homme et informe les parents, Ca 89; Re 136-137;
– transfère son noviciat au faubourg St-Antoine, Ca 83; Re 154;
– n'avait pas de chapelle domestique (faubourg St-Antoine), célèbre chez les religieuses de la Croix, Ca 101; Re 161;
– ramène le noviciat à P. (1709), Ca 122; Re 199-200;
– avait chargé le F. BARTHÉLEMY du noviciat, Ca 140; Re 248.

Provence.
– on demande au saint de fonder des écoles en P., il craint d'envoyer des FF. si loin, il redoute la contagion de l'hérésie, Ca 115; Re 190;
– visite une première fois ses établissements de P., Ca 120; Re 198-199;
– visite une seconde fois ses établissements de P., surprend agréablement les FF., est reçu par les évêques et d'autres personnes de qualité, on lui propose de nouveaux établissements, Ca 125 ss.; Re 217 ss.;
– s'est résolu à ne plus visiter par lui-même les établissements de P., soutient les FF. en leur envoyant des visiteurs, ou par ses lettres, Ca 137; Re 242.

Reims.
– exécuteur testamentaire de ROLAND, il travaille à l'affermissement des Sœurs de l'Enfant Jésus, Ca 9; Re 11-12;
– dissipe les préjugés des conseillers municipaux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

peu favorables à l'établissement d'une nouvelle communauté, Ca 9; Re 12;
- sollicite et obtient le consentement de l'archevêque, Ca 9; Re 13;
- les lettres patentes du roi sont accordées, Ca 9; Re 13;
- est vénéré par les Sœurs de l'Enfant Jésus, Ca 10; Re 13;
- rencontre NYEL chez les Sœurs, pressent les difficultés de son projet, lui offre l'hospitalité, Ca 12; Re 18;
- craint de s'engager dans l'œuvre des écoles, consulte Dom Claude BRETAGNE et d'autres personnes, Ca 13; Re 19-20;
- propose de mettre les écoles sous la protection d'un curé, donne la préférence au curé de St-Maurice, son avis prévaut, Ca 13; Re 20;
- est mis en cause par NYEL près de Mme DE CROYÈRE, se rend chez cette dame, accepte d'intervenir pour faciliter l'ouverture d'une deuxième école, Ca 14; Re 21-22;
- se contente de visiter les maîtres, se repose sur NYEL du soin de ces maîtres, Ca 14-15; Re 23;
- loue pour les maîtres une maison plus proche de la sienne, accepte d'y ouvrir une troisième école, Ca 15-16; Re 24;
- songe à retirer les maîtres chez lui, reste irrésolu devant les obstacles à surmonter, Ca 16-17; Re 25;
- fait manger les maîtres à sa table, Ca 17; Re 26;
- profite de l'absence de NYEL pour les prendre chez lui presque tout le jour, Ca 17; Re 26-27;
- loge les maîtres chez lui, Ca 18-19; Re 28;
- loue une maison pour les maîtres (1682), s'y retire avec eux, Ca 20; Re 30;
- fait l'école paroisse St-Jacques, porte l'habit des FF., Ca 38; Re 59;
- aurait voulu se limiter aux écoles de Reims, Ca 40; Re 60;
- groupe les postulants dans une sorte de noviciat, veille à leur formation, Ca 45; Re 67-68;
- reçoit des candidats maîtres d'école, succès de ce séminaire, Ca 46; Re 68; rappel du fait : Ca 100; Re 156;
- envoie trois FF. à Reims, Ca 65; Re 97-98.

Rethel.
- la ville de R. demande des maîtres, le saint voudrait temporiser, il charge NYEL d'ouvrir l'école, Ca 21; Re 32-33;
- est reçu avec honneur par le duc de MAZARIN, puis éconduit, répond avec modération, Ca 22; Re 33-34;
- renonce à une donation plutôt que de plaider, Ca 22-23; Re 35;
- NYEL demande au saint de se charger des écoles de R., Guise et Laon, Ca 39-40; Re 60.

Rome.
- le saint députe deux FF. à R., Ca 134; Re 133, 236;
- avait toujours différé de se rendre à R., Ca 134;
- six ans après la mort du saint, R. approuve son Institut, Re 134;
- avait déjà commencé les démarches en vue de l'approbation de son Institut par le Saint-Siège, Re 236;
- veut reprendre les négociations, Ca 134; Re 236;
- se détermine à aller à R. avec un F., Ca 134; Re 236;
- fait retenir deux places et acheter les provisions, Ca 134; Re 237;
- est détourné de son voyage par l'évêque de Marseille, Ca 134, 135; Re 237;
- renonce à son projet de voyage, Ca 135; Re 237-238;
- de son vivant, plusieurs tentatives avaient été faites pour obtenir l'approbation de R., Re 304.

Rouen & Saint-Yon.
- est heureux de continuer l'œuvre de NYEL à R., Ca 103; Re 166;
- vient à R. conférer avec Mgr COLBERT, puis retourne à Paris disposer les FF. destinés à R., Re 164-165;
- pressé par Mgr COLBERT d'envoyer les FF. à R., Ca 104; Re 166;
- prend la route de R. avec quelques FF., Ca 104; Re 167;
- reçu avec bonté par Mgr COLBERT, est convoqué par lui à une deuxième assemblée du bureau, Ca 104; Re 168;
- tenu par les conditions du bureau, il ne peut augmenter le nombre des FF., se contente de les exhorter à ne point se rebuter, Ca 105; Re 169;
- partage les humiliations de ses FF. à R., Ca 105; Re 170;
- juge les occupations des FF. incompatibles avec leurs Règles, Ca 106; Re 171;
- annonce au bureau son intention de retirer les FF., Ca 106; Re 171;
- conditions onéreuses auxquelles il doit se soumettre s'il retire les FF., Ca 106; Re 172;
- fait louer une maison dans la ville de R. et s'y retire avec les FF., Ca 106-107; Re 172;
- rentre à Paris, décide le transfert du noviciat à R., Ca 107; Re 173-174;
- vient à Paris conclure le bail de St-Yon, Ca 108; Re 176;
- rassemble les FF. à St-Yon, leur fait faire une retraite, Ca 110; Re 180;
- reçoit des pensionnaires à St-Yon, Ca 109-110; Re 176-177;
- fait revivre la ferveur au noviciat de St-Yon, Ca 109; Re 176, 177, 180;
- revient de Paris à St-Yon, Ca 110; Re 180-181;
- ramène les FF. de St-Yon à Paris (1709), Ca 122; Re 199-200;
- retour de Grenoble, le saint passe quelques

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

jours à Paris, puis se rend à R. (1715), Ca 148; Re 264;
- assemble les FF. de R. et de St-Yon, leur fait part de son intention de se démettre, leur promet de leur continuer ses conseils, Ca 149; Re 266;
- convoque les FF. directeurs à St-Yon, Ca 150; Re 270;
- ouvre l'assemblée de 1717, Ca 150; Re 270-271;
- se retire ensuite et ne prend pas part à l'élection, sa joie d'apprendre l'élection du F. BARTHÉLEMY, Ca 151; Re 271-272;
- encourage les FF. à acheter St-Yon, Ca 158; Re 287;
- se confie en la Providence, trouve l'argent nécessaire, ne veut pas paraître dans le contrat d'acquisition, Ca 158; Re 287-288;
- avait prédit la prospérité de St-Yon, Re 309.

Saint-Denis.
- vient à Paris pour conclure l'établissement de S., Ca 109; Re 178;
- répugnait aux petits établissements, se résigne à faire encore celui de S., Ca 109; Re 178;
- avait ménagé un fonds destiné à relever le séminaire de maîtres, on lui propose d'acquérir l'immeuble POIGNANT à cette fin, Ca 110; Re 179;
- hésite à recommencer le séminaire, paie la maison POIGNANT, renonce ensuite à son droit, Ca 110; Re 179;
- abandonne pour la troisième fois l'idée du séminaire de maîtres, Ca 110; Re 179;
- accusé d'avoir suborné un mineur, abandonne son droit, Ca 125; Re 216-217.

Troyes, Versailles.
- établit les écoles de Troyes, Ca 66; Re 130;
- seconde le curé HUCHON dans l'établissement de l'école de Versailles, Ca 121; Re 199.

Son rôle de fondateur et de supérieur de l'Institut.
- prend auprès de ROLAND le goût des œuvres d'éducation, Ca 6; Re 6;
- se trouve engagé insensiblement dans l'œuvre des écoles gratuites, Ca 10; Re 13-14;
- s'applique à former les maîtres, Ca 15, 18, 20; Re 30-31;
- leur donne des règlements, Ca 20; Re 31;
- se trouve dépourvu de bons sujets dans les commencements, Ca 23; Re 35;
- hésite, puis accepte d'être leur confesseur, Ca 21; Re 31;
- est très éprouvé par l'infidélité des maîtres, essaie de ranimer leur ferveur, Ca 24-25; Re 36-37;
- ébranlé d'abord par la désertion des maîtres, ranime son zèle et encourage les maîtres fidèles, Ca 25-26; Re 38;
- voit arriver de bons sujets, s'applique à les mieux former et leur donne de nouveaux règlements, Ca 26; Re 38-39;
- fait prendre aux maîtres un habit caractéristique, Ca 26; Re 39;
- s'oppose au changement d'habit des FF., ses raisons, Ca 26-27; Re 39-40;
- fait prendre aux maîtres le nom de Frères des Ecoles chrétiennes, Ca 27; Re 40;
- tente de rassurer les FF. inquiets sur leur avenir, Ca 27-28; Re 41;
- reconnaît la force des objections faites par les FF., Ca 28; Re 42;
- songe à employer son bien pour fonder les écoles, Ca 28-29; Re 42-43;
- consulte à ce propos le P. BARRÉ, celui-ci conseille le dépouillement complet, Ca 28-29; Re 42-43;
- prend la résolution de tout abandonner, suspend cette résolution par obéissance à son directeur, Ca 29-30; Re 44;
- prend aussi l'avis d'autres personnes, Ca 30; Re 44;
- obtient enfin l'agrément de son directeur, Ca 30; Re 45;
- est critiqué par ses parents et amis, mais ne change pas de sentiment, Ca 30; Re 45-46;
- voudrait distribuer son bien aux pauvres, Ca 35; Re 51;
- on lui conseille de faire don de ses biens aux FF. et aux écoles, Ca 35; Re 52;
- s'en tient à la décision du P. BARRÉ et s'abandonne à la Providence, Ca 35; Re 52-53;
- profite de la disette (1684) pour distribuer son bien, détail de ses charités, Ca 35-36; Re 54-55;
- fonde son Institut sur la Providence, refuse les donations, Ca 36; Re 55;
- acquiesce aux instances du curé GUIART et se trouve chargé des écoles abandonnées par NYEL, Ca 40; Re 60;
- songe à former une petite congrégation, Ca 40; Re 60;
- fait faire aux FF. l'essai d'une vie uniforme, remettant à plus tard la rédaction de ses règles, Ca 40; Re 60-61;
- avait déjà pourvu à la nourriture et au vestiaire, Ca 40; Re 61;
- assemble les principaux FF., son exhortation, il leur propose de s'engager par vœux, Ca 41; Re 62;
- modère l'impatience des FF. et fait avec eux vœu d'obéissance pour un an, Ca 41; Re 63;
- plus tard (1694) il permettra le vœu perpétuel, Ca 41; Re 63;
- songe à se démettre de la supériorité, assemble les FF. et les persuade d'élire un d'entre eux, Ca 42; Re 63-64;
- goûte le choix qui est fait du F. L'HEUREUX, multiplie les marques de soumission à son égard, Ca 42; Re 64-65;
- contraint de reprendre la supériorité, son obéissance à cette occasion, Ca 44; Re 66;
- n'accepte pas les offres de fondation de Mgr LE TELLIER, Ca 44; Re 67;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

- s'était fait une règle de n'envoyer jamais moins de deux FF., Ca 45-46; Re 68;
- convoque les FF. à une retraite annuelle commune, conserve cet usage aussi longtemps que la multiplication et la dispersion des établissements ne s'y opposent pas, Ca 55; Re 81-83;
- supplée au défaut de la retraite annuelle commune par les visites et par les lettres, Ca 55-56; Re 82-83;
- institue les FF. servants, Ca 56; Re 83;
- avait fait venir le F. L'HEUREUX à Paris, Ca 58; Re 87;
- à Reims, apprend la maladie du F. L'HEUREUX, Ca 58; Re 87;
- à son retour à Paris, apprend la mort du F. L'HEUREUX, Ca 58-59; Re 88;
- avait destiné le F. L'HEUREUX pour lui succéder, lui avait fait faire des études, Ca 59; Re 88;
- à la mort du F. L'HEUREUX, décide qu'il n'y aurait pas de prêtres dans l'Institut, Ca 59; Re 88;
- demande même aux FF. de renoncer au latin, Ca 59; Re 89;
- est calomnié auprès de M. BAUDRAND, sa contenance, sa sainte indifférence, Ca 59; Re 89-90;
- lie un commerce de piété avec le Comte du CHARMEL, Ca 66; Re 98;
- reçoit de nombreux sujets malgré la disette, Ca 69; Re 104;
- écrit ses règlements, Ca 70; Re 105;
- assemble les FF. et leur soumet ses règlements, ne veut pas les adoucir avant d'avoir pris l'avis de trois supérieurs de Paris, Ca 71; Re 105-107;
- soumet les règles aux FF. des provinces, Ca 71; Re 106-107;
- présente les règles à tous les FF. assemblés, Ca 71; Re 107;
- exhorte les FF. à élire l'un des leurs pour supérieur, ses raisons, Ca 72; Re 107-108;
- on procède à l'élection, le saint est confirmé par deux scrutins, Ca 72-73; Re 108-109;
- fait dresser l'acte d'élection; par la suite, seul un F. pourra être élu, Ca 73; Re 109;
- célèbre la messe, communie les FF. avant l'émission des vœux perpétuels, Ca 73; Re 110;
- règle les récréations, Ca 73-74; Re 110-111;
- contradictions dont il est l'objet et qui contribuent à le faire connaître, Ca 83-84; Re 126;
- est desservi auprès des superieurs ecclésiastiques, Ca 90; Re 138-139;
- apprend le motif des visites de M. PIROT, va remercier le Card. de NOAILLES, apprend sa propre destitution, se retire sans une plainte, Ca 90, 92; Re 140-141;
- assemble les FF. pour la réception du grand-vicaire, Ca 92; Re 141;
- les FF. ne reconnaissent d'autre supérieur que le saint, Ca 92; Re 142;
- est représenté comme l'âme de la résistance des FF., Ca 93; Re 143;
- travaille à apaiser le Card. de NOAILLES, Ca 93-94; Re 143, 144;
- emploie son crédit pour obtenir la soumission des FF., Ca 92-93; Re 143;
- recourt à la prière, fait visite d'obédience au Card. de NOAILLES, Ca 93; Re 144;
- proteste de ses sentiments d'obéissance, Ca 93; Re 144;
- se rend chez M. PIROT, y trouve les principaux FF., Ca 94; Re 144-145;
- l'abbé MADOT promet le maintien du saint comme supérieur, ou au moins en qualité de guide spirituel, Ca 94-95; Re 146;
- a reçu la visite du curé de Villiers, Ca 95; Re 147;
- M. PIROT le visite une nouvelle fois (9 décembre 1702), Ca 96; Re 148;
- les vrais motifs de l'accusation portée contre le saint, Ca 96-97; Re 150;
- conduit sa communauté comme auparavant, Ca 97; Re 150;
- on essaie de détacher les FF. de sa personne, Ca 97; Re 152;
- veut se démettre volontairement de la supériorité, Ca 98;
- on lui déconseille de réadmettre le F. VUYART, chargé du séminaire et déserteur, Ca 101; Re 160;
- répugne aux petits établissements, Ca 109; Re 178;
- exhorte les FF., Ca 115; Re 189;
- est secouru au moment où il va dire la messe, Ca 123; Re 200-201;
- fait soigner les FF. atteints du scorbut, Ca 123; Re 201;
- quelques FF. voudraient se soustraire à son autorité, sa mansuétude à l'égard des troublions, Ca 124; Re 204-205;
- doute sérieusement si son œuvre vient de Dieu, Ca 132; Re 231-232;
- se défend (auprès du F. TIMOTHÉE) d'agir encore en qualité de supérieur, Ca 133; Re 234;
- donne au F. TIMOTHÉE une nouvelle résidence, Ca 133; Re 234;
- est accusé d'avoir quitté l'Institut, Ca 133; Re 234;
- songe à se retirer dans quelque paroisse de Paris, mais ne s'arrête pas à cette pensée, Ca 133-134; Re 235;
- est encouragé par Sœur Louise (de Parménie) à ne pas quitter l'Institut, regarde ce conseil comme un ordre de Dieu, Ca 139; Re 247;
- sa reconnaissance vis-à-vis des supérieurs ecclésiastiques nommés en son absence, Ca 142; Re 252;
- ne répond pas aux lettres des FF. (1713-1714), Ca 142; Re 252;
- est surpris par la lettre des FF. le rappelant à Paris, juge devoir s'y soumettre, Ca 143; Re 255;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– paraît devant les FF. (1714) dans l'attitude de la soumission, se défend de reprendre le gouvernement de l'Institut, Ca 144; Re 257;
– se décharge de plus en plus sur le F. BARTHÉLEMY, Ca 145; Re 258;
– avait obtenu des secours de LOUIS XIV, Ca 148; Re 263;
– veut se décharger de la supériorité (1715), se borne à exhorter les novices, doit répondre à des FF. de province, Ca 148; Re 264-265;
– tentatives faites précédemment pour se démettre, Ca 148-149; Re 265;
– ses raisons pour demander d'être déchargé, Ca 150; Re 265-266;
– promet de ne pas abandonner les FF. qu'il presse de procéder à l'élection, Ca 149; Re 267;
– sa joie d'apprendre les bonnes dispositions des FF. visités par le F. BARTHÉLEMY, Ca 150; Re 270;
– convoque les FF. directeurs, règle les détails de l'élection, Ca 151; Re 270-271;
– ne siège pas à l'assemblée (1717), apprend sans étonnement l'élection du F. BARTHÉLEMY, Ca 151; Re 271-272;
– met la dernière main aux règles, Ca 151; Re 273;
– vit en parfaite intelligence avec le F. BARTHÉLEMY, Ca 151-152; Re 276;
– sa démission est jugée diversement, Ca 153; Re 276;
– vient à Paris (1717), loge au séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet, ses raisons pour préférer le séminaire à la maison de communauté des FF., Ca 154, 157; Re 285;
– se dérobe de plus en plus, Ca 158; Re 288;
– F. BARTHÉLEMY digne successeur du saint, Ca 165; Re 301.

LA SALLE, Louis de L. père du saint.
– conseiller au présidial, Ca 3; Re 1;
– donne au saint une éducation conforme à sa naissance, Ca 3; Re 1-2;
– envoie le saint étudier en Sorbonne, Ca 4;
– sa mort, le 9 avril 1672, Ca 5; Re 4.

LA SALLE, Jean Louis ou Louis de L., frère du saint.
– clerc, depuis docteur en Sorbonne et chanoine, Ca 32; Re 48;
– le saint lui préfère un étranger, quand il se démet de son canonicat, Ca 32; Re 48-49;
– étant au séminaire St-Sulpice, est chargé d'écrire au saint pour l'engager à envoyer un F. à Paris, Ca 46; Re 69.

LA SALLE, les frères du saint.
– trois d'entre eux demeuraient avec le saint, Ca 17; Re 26;
– partageaient la table des maîtres, Ca 17, 19; Re 26-29;
– on retire ces jeunes gens de la maison du saint, Ca 19; Re 29.

LA VERGNE DE TRESSANT, Mgr Louis de L., évêque de Nantes, puis archevêque de Rouen. fait lever les oppositions aux lettres patentes, Ca 165; Re 303.

LEBRETON, Michel, curé de St-Hippolyte (Paris).
– demande des FF. pour établir une école gratuite, Ca 100; Re 155;
– achète une maison pour le séminaire de maîtres, Ca 100; Re 157;
– s'entend avec un ami pour payer les autres frais, Ca 100; Re 157;
– fait du F. Nicolas VUYART son légataire, Ca 100; Re 158;
– sa mort entraîne la ruine du séminaire, Ca 100; Re 158-159.

LE PRINCE, prêtre de Calais, chapelain des matelots.
obtient l'ouverture d'une école pour les enfants des pauvres matelots, Ca 85; Re 128.

LESPAGNOL, Perrette, épouse de Jean MOET.
– marraine du saint, Ca 3; Re 1;
– le saint la reçoit au parloir et non dans sa chambre, Ca 57; Re 84.

LE TELLIER, Camille L. abbé de Louvois.
– exécuteur testamentaire de Madame sa Mère, Ca 158; Re 287;
– connaissait le saint, Ca 158; Re 287;
– promet de favoriser les FF., Ca 158; Re 287.

LE TELLIER, Mgr Charles-Maurice L. archevêque de Reims.
– refuse de consentir à une permutation de bénéfices (canonicat du saint contre une cure), Ca 7; Re 8;
– ordonne le saint, Ca 7; Re 9;
– obtient des lettres patentes pour les Sœurs de l'Enfant Jésus, les fait enregistrer, pourvoit à tous les frais, Ca 10; Re 13;
– le saint le cherche à Paris pour lui offrir la démission de son canonicat, Ca 30; Re 46;
– est de retour à Reims, Ca 30; Re 46;
– diffère de recevoir le saint, voulait le conserver au chapitre, Ca 31; Re 46;
– se dispose à repartir pour Paris, reçoit le saint et l'écoute, Ca 31-32; Re 47;
– fait appeler M. PHILBERT et agrée la démission du saint, Ca 32; Re 47-48;
– on lui demande de retarder les provisions de FAUBERT, Ca 33; Re 49;
– est surpris de la préférence donnée par le saint à M. FAUBERT, Ca 32; Re 48;
– informé par M. CALLOU, envoie les provisions, Ca 33; Re 49-50;
– veut retenir le saint à Reims et lui offre d'y fonder ses écoles, Ca 44; Re 66.

LÉVÊQUE DE CARRIÈRE ou de CROYÈRE.
v. CROYÈRE.

L'HEUREUX, F. Henry.
– élu supérieur, son éloge, Ca 42; Re 64;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– confus des marques de soumission que lui donne le saint, Ca 43; Re 64-65;
– use d'autorité pour empêcher le saint de faire une chose trop humiliante, Ca 43; Re 65;
– reprend avec joie sa condition d'inférieur, Ca 44; Re 66;
– avait étudié le latin, puis la théologie à Reims, Ca 59; Re 88;
– vient à Paris pour y prendre les ordres, Ca 59; Re 88;
– fut le premier engagé dans l'Institut, Ca 59; Re 88;
– à Paris, devait présider la Communauté durant l'absence du saint, Re 87; Ca 58;
– sa maladie, Ca 58; Re 87;
– les médecins désespèrent de le sauver, Ca 59; Re 88;
– sa mort, Ca 59; Re 87, 88;
– ses funérailles, Ca 59; Re 88;
– sa vertu, Ca 59; Re 88.

LHOSTELLERIE, Dom Charles de L., grand prieur de l'abbaye de St-Denis.
sur son conseil, Melle POIGNANT offre le fonds pour l'entretien de deux FF., Re 178.

LIBERTIN, un jeune L.
– converti par le saint, Ca 61-63; Re 91-95 (v. converti);
– sa mort édifiante, Ca 64; Re 95-96.

LIEUTENANT DE POLICE (Paris).
– fait saisir les meubles de l'école (Paris, Faubourg St-Antoine), Ca 99;
– condamne les maîtres des petites écoles à rapporter les meubles saisis par eux rue St-Placide, Ca 83; Re 125.

LOUIS XIV, roi de France.
– accorde les lettres patentes aux Sœurs de l'Enfant Jésus, Ca 10; Re 13;
– nomme Mgr de NOAILLES à l'archevêché de Paris, Ca 66; Re 98;
– accorde une pension aux FF. de Calais, Ca 86; Re 129;
– reçoit les catholiques enfuis de Grande-Bretagne, Ca 86; Re 131;
– fait ériger l'évêché d'Alais, Ca 118; Re 196;
– règlemente la fréquentation scolaire, Ca 118; Re 197-198;
– estime le curé HUCHON, intervient en faveur de l'école de Versailles, Ca 121; Re 199;
– sa mort, prive les FF. d'un appui, Ca 147-148; Re 263.

LOUIS XV, roi de France.
– sa minorité et le conseil de Régence, Re 303;
– choisit le cardinal de Rohan en qualité de ministre à Rome, Ca 166; Re 305.

LOUISE, sœur L. de Permeigne ou de Parménie.
– sa vie, elle s'établit à Parménie, Ca 138; Re 244;
– sa réputation de sainteté, ses dons extraordinaires, Ca 138; Re 245;
– le saint lui expose ses doutes, elle lui conseille de ne point abandonner son œuvre, Ca 139; Re 246;
– sa confiance dans le saint, elle conserve ses ouvrages de piété, Ca 139; Re 247.

LOUVOIS, abbé de L.
v. LE TELLIER, Camille.

LOUVOIS, Anne de Souvré, marquise de L.
– prévenue par l'archevêque (COLBERT), elle loue St-Yon aux FF., Ca 108; Re 175-176;
– ses héritiers mettent en vente la maison de St-Yon, Ca 157; Re 286;
– fille de Madame De Bois-Dauphin, mère de l'abbé de Louvois, Ca 108; Re 175, 287.

MADOT, François de M., plus tard évêque de Belley puis de Châlon-sur-Saône.
envoyé par le cardinal de NOAILLES, fait recevoir l'abbé BRICOT, promet de maintenir le saint à la tête de la communauté, Ca 94-95; Re 146.

MAGISTRATS, les M. de Calais.
obtiennent aux FF. une pension du roi, Ca 86; Re 129.

MAGISTRATS, les M. de Reims.
craignent les nouvelles communautés, Ca 9; Re 12.

MAILLEFER, Dom François-Elie M., auteur du manuscrit.
– écrit par déférence aux désirs à lui exprimés, Ca 2; Re II;
– doit se baser sur des mémoires peu exacts, prend certaines libertés vis-à-vis de ces mémoires, y ajoute quelques réflexions, Ca 2; Re II-III;
– suit l'ordre chronologique, Ca 2; Re III;
– se propose surtout d'édifier, Ca 2; Re VI;
– terminait en 1723 sa première rédaction, on était d'avis de l'imprimer, Re IV;
– cède aux Frères son premier manuscrit, à quelles conditions, Re IV;
– on souhaite encore l'impression de la *Vie*, plusieurs considérations empêchent de le faire, Re V-VI;
– fait une nouvelle mise au net, apporte des corrections à son texte primitif, Re VI.

MAILLEFER, Anne Dubois, dame de Pons Maillefer.
– née à Reims, suit son mari à Rouen, Ca 11; Re 16;
– devenue veuve, se consacre à l'œuvre des écoles gratuites, Ca 11; Re 16;
– conçoit le dessein d'établir des écoles pour les filles, Ca 11; Re 15;
– entre dans les vues de M. ROLAND, la mort de ce dernier ne la décourage pas, Ca 11; Re 17;
– avait fondé à Darnétal une école pour les filles, Ca 102; Re 15, 163;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– donne ses instructions à Adrien NYEL, Ca 12; Re 18;
– sa lettre à la Supérieure des Sœurs de l'Enfant Jésus, Ca 12; Re 18;
– écrit à NYEL de profiter des dispositions favorables du saint, Ca 13; Re 19;
– sa mort à Rouen en 1693, son éloge, Re 16, en note.

MAILLEFER, Pons, époux d'Anne DUBOIS.
réside à Rouen, sa mort laisse son épouse plus libre de se livrer à ses aumônes, Ca 11; Re 16.

MAINTENON, Madame de M.
intervient auprès de LOUIS XIV et obtient des secours au saint, Re 263.

MAIRE ET ÉCHEVINS de Laon.
consentent à l'ouverture d'une école, cèdent une maison, Ca 24; Re 36.

MAITRES = Frères des Ecoles chrétiennes avant l'adoption de ce titre.
– le saint les voit de temps en temps, Ca 14; Re 21;
– se dérangent par suite des absences de NYEL, Ca 15; Re 23;
– le saint les rassemble dans une même maison, Ca 15; Re 24;
– commencent à suivre des exercices communs, Ca 15; Re 24;
– le saint les fait manger à sa table, Ca 16; Re 26;
– le saint les loge chez lui et les reçoit à la même table que ses frères, Ca 18-19; Re 28;
– le saint s'applique à les former, Ca 20-21; Re 30-32;
– choisissent le saint pour confesseur, Ca 20-21; Re 31;
– le saint leur prescrit une vie uniforme, Ca 20; Re 31;
– le plus grand nombre se dégoûtent, Ca 24; Re 36-37;
– beaucoup abandonnent, Ca 25; Re 37-38;
– quelques-uns restent fidèles, Ca 25; Re 38;
– des nouveaux-venus forment avec quelques fidèles une nouvelle communauté, Ca 26; Re 39;
– leur habit pauvre et uniforme les retient dans la modestie, on le trouve ridicule, Ca 26; Re 39;
– prennent le nom de Frères des Ecoles chrétiennes, Ca 27; Re 40.
v. aussi Frères.

MAITRE D'ÉCOLE de Calais.
sa mort fait souhaiter l'envoi de Frères pour le remplacer, Ca 84; Re 126.

MAITRES de Guise.
– les premiers déçoivent, Ca 23; Re 35;
– le saint les rappelle et en envoie d'autres, Ca 23; Re 35-36.

MAITRES de Laon.
y ouvrent les écoles en 1683, Ca 24; Re 36.

MAITRES DES PETITES ÉCOLES de Paris.
– font saisir les meubles des écoles des FF., Ca 53; Re 78;
– font assigner le saint et les FF. devant l'écolâtre, Ca 53; Re 78;
– l'écolâtre fait droit à leur requête, Re 79;
– nouveau démêlé avec le saint en 1699, Ca 54; Re 79-80;
– obtiennent la fermeture des classes rue St-Placide, Ca 83; Re 125;
– recommencent leurs attaques sur la paroisse St-Paul, Ca 99; Re 154-155;
– leur différent contribue à faire connaître le saint, Ca 83-84; Re 126;
– leur nouveau procès contre les écoles St-Sulpice, Ca 112; Re 184-185;
– essaient d'arrêter les progrès de l'école du faubourg St-Antoine, Ca 99; Re 154-155;
– exigent que les FF. ne puissent recevoir que les enfants certifiés pauvres, Ca 113-114; Re 184-185;
– se désistent de leurs poursuites contre les FF., Ca 114; Re 187.

MAITRES DES PETITES ÉCOLES de Rouen.
tentent d'écarter les FF., Ca 103-104; Re 166-167.

MARGUILLERS de St-Sulpice.
s'intéressent à l'école de la rue du Bac, Re 78.

MARIE DE MODÈNE, reine d'Angleterre.
réfugiée en France, Ca 86; Re 131.

MATOIS, prêtre de la paroisse St-Sulpice.
visite les écoles avec M. DE LA BARMONDIÈRE, Re 73.

MAZARIN, Armand-Charles DE LA PORTE DE LA MEILLERAYE, duc de M.
– soutient la demande de la ville de Rethel, Ca 21; Re 32;
– désire connaître le saint, Ca 21; Re 32;
– reçoit le saint avec des marques de distinction, Ca 22; Re 32;
– velléité de fondations, Ca 22; Re 32-33;
– se dédit et éconduit le saint, Ca 22; Re 33-34.

MÉDECIN(s).
– un M. juge mortelle la maladie du saint, Ca 159; Re 290;
– des M. sont appelés à l'exhumation du saint, Re 308.

MEYNIER, Pierre, curé de Gravières.
– chargé de la conduite des FF. des Vans, Ca 126; Re 219;
– multiplie les marques d'estime à l'égard du saint, Ca 126; Re 219-220.

MOET DE BROUILLET, Jean.
aïeul maternel et parrain du saint, Ca 3; Re 1.

MOET DE BROUILLET, Nicole.
mère du saint, sa mort le 20 juillet 1671, Ca 5; Re 4.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

MOET DE BROUILLET, Perrette LESPAGNOL dame de M.
aïeule du saint, v. LESPAGNOL Perrette.

MONT-MORTIN, Mgr Ennemond ALLEMAN de M. évêque de Grenoble.
protecteur d'une société pour le soulagement des pauvres, Ca 121; Re 193.

NOAILLES, Mgr Louis-Antoine de N. archevêque de Paris, cardinal.
- choisit par LOUIS XIV comme archevêque de Paris, Re 98; Ca 66;
- son éloge, Re 98;
- visite son diocèse, Ca 66; Re 99;
- interdit par mandement les chapelles domestiques, Ca 66; Re 99;
- accorde au saint le privilège d'une chapelle domestique, Ca 66; Re 99;
- lui confirme le pouvoir d'établir une communauté dans Paris, Ca 66; Re 99;
- agrée l'ouverture de l'école dominicale, Ca 82; Re 206;
- fait proposer au saint de se charger de l'éducation de 50 jeunes irlandais, Ca 86; Re 130;
- accompagne JACQUES II dans sa visite aux jeunes irlandais, Ca 87; Re 132;
- on lui présente un Mémoire contre le saint, Ca 90; Re 139;
- surpris des rapports faits contre le saint, ordonne une enquête, Ca 91; Re 139;
- se laisse prévenir contre le saint, Ca 91; Re 140;
- veut substituer au saint un autre supérieur, Ca 91-92; Re 140;
- choisit BRICOT comme supérieur, Ca 92; Re 141;
- le grand-vicaire PIROT lui fait rapport de son échec, Ca 92; Re 142;
- s'irrite de la résistance des FF., Ca 92-93; Re 143;
- s'adoucit devant le saint, Ca 93; Re 144;
- estime que l'on a brusqué les choses, Ca 94; Re 144;
- agrée les conditions posées par les FF., Ca 94; Re 145;
- envoie l'abbé MADOT qui fait accepter BRICOT, Ca 94; Re 145-146;
- le curé de Villiers-le-Bel l'a rencontré, Ca 95; Re 147;
- doit être détrompé de ses préventions contre le saint, Ca 96; Re 149-150;
- refuse la démission volontaire du saint, Ca 98; refuse la résignation que lui fait le saint de ses pouvoirs de confesser, Re 152;
- veut que le saint gouverne sa communauté comme auparavant, Ca 98; Re 152.

NOTAIRE(S).
- un N. de Paris essaie d'obtenir la signature du saint sur un acte où celui-ci est qualifié de supérieur, accepte en fin de compte de retrancher le mot, Ca 156; Re 283-284;
- des N. sont présents à l'exhumation du saint, dressent le procès-verbal, Re 308-309.

NOVICE(S).
- leur exemple attire de nouveaux sujets, Ca 56; Re 84;
- examinés et instruits par le saint, Ca 64; Re 96-97;
- une fois formés, ils sont envoyés aux écoles, Ca 65; Re 97;
- trois N. envoyés à Reims, passent au Charmel, vont chez le curé du lieu, sont présentés au Comte du Charmel, Ca 65-66; Re 97-98;
- deux N. dont les plaintes avaient donné occasion aux difficultés avec l'archevêché (Paris 1702) sont exclus, Ca 97; Re 150;
- les N. sont transférés de Paris à Rouen, Ca 108; Re 176;
- les N. de Marseille sont pressés de sortir de l'Institut, Ca 131; Re 229;
- les N. de Paris partent pour Rouen (octobre 1715), Ca 148; Re 264;
- le saint voit de temps en temps les N., il les exhorte, Ca 148; Re 264;
- un N. est envoyé pour balayer la chambre du saint, Ca 153; Re 277.

NYEL (ou NIEL), Adrien.
- son talent pour l'établissement des écoles, Ca 12; Re 17-18;
- avait été mis à contribution par le P. BARRÉ, Ca 12; Re 17;
- Madame MAILLEFER l'envoie à Reims, Ca 12; Re 18;
- arrive à Reims en 1679; Ca 12; Re 18;
- rencontre fortuitement le saint, Ca 12; Re 18;
- accepte les offres du saint, Ca 12; Re 19;
- informe Madame MAILLEFER de ses premières démarches, Ca 12-13; Re 19;
- devait aller loger chez le frère de Madame MAILLEFER, Re 19;
- rend visite à Madame de CROYÈRE, introduit le saint auprès de cette dame, Ca 14; Re 21;
- son zèle intempestif nuit aux écoles, ses absences désastreuses, Ca 15-16; Re 23-24;
- le saint se repose sur lui du soin des maîtres, Ca 15; Re 23;
- propose au saint une troisième école dans la maison, Ca 15; Re 24;
- part pour Guise malgré les objurgations du saint, Ca 18; Re 26-27;
- le saint profite de son absence pour prendre les maîtres chez lui, Ca 17; Re 26;
- ne réussit pas à Guise, mais à son retour à Reims est heureusement surpris du changement opéré chez les maîtres, Ca 18; Re 27-28;
- est chargé par le saint de l'ouverture d'une école à Rethel, Ca 21; Re 33;
- invité une seconde fois à Guise, il y réussit, Ca 23; Re 35;
- avait gouverné les écoles du dehors (Rethel, Guise et Laon), songeant à se retirer il prie

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

le saint de prendre soin de ces écoles, Ca 39-40; Re 60;
- se retire à Rouen, il y meurt, Ca 40; Re 60;
- avait établi des écoles gratuites à Rouen, Ca 103; Re 164;
- le saint est heureux de continuer l'œuvre de N. à Rouen, Ca 103; Re 166.

PAPE.
- le F. TIMOTHÉE sollicite les bulles du Pape, Ca 166; Re 304;
- le card. de Rohan est prié d'intervenir auprès du Pape, Ca 166; Re 305.

PARENTS DU SAINT.
- traversent sa résolution d'abandonner le canonicat pour une cure, préviennent l'archevêque, Ca 7; Re 8-9;
- censurent sa conduite, lui reprochent de prendre les maîtres chez lui, Ca 19; Re 28-29;
- désapprouvent ses dépouillements, critiquent sa décision de se démettre du canonicat, Ca 30; Re 45;
- soignent le saint dans une maladie, celui-ci cherche à se soustraire à leurs attentions, Ca 57; Re 84-85.

PATOILLAT, Nicolas, curé de Villiers-en-Brie (Villiers-le-Bel ou Villiers-sur-Marne).
- sa lettre au curé de Laon (GUIART), Ca 95-96; Re 147;
- a rendu visite au saint, Ca 95; Re 147;
- a vu le card. de NOAILLES et M. POLLET, Ca 95; Re 147;
- travaille à détromper le cardinal et à faire valoir les qualités du saint, Ca 96; Re 149-150.

PERSONNE(s).
- une P. de piété destinait 5000 livres pour l'achat de la maison de noviciat, Ca 98; Re 153;
- une P. de charité pourvoit au nécessaire des FF. de Paris, Ca 123; Re 201;
- des P. charitables de Reims favorisent de leurs libéralités l'acquisition de la maison rue Neuve, Ca 20; Re 30;
- deux P. riches de Rethel laissent une somme considérable pour l'école du lieu, Ca 23; Re 35.

PETIT, Mathieu, imprimeur de Grenoble.
n'agrée pas les additions faites par le saint aux *Devoirs d'un chrétien*, Ca 136-137; Re 241-242.

PHILBERT, Nicolas, chanoine, professeur de théologie au séminaire de Reims, depuis grand-chantre.
- consulté par le saint, Ca 31, 32; Re 47;
- appelé à témoigner devant l'archevêque, Ca 32; Re 48;
- approuve la décision du saint de se démettre du canonicat, Ca 31, 32; Re 48;
- conseille au saint de se retirer à Paris, Ca 31, 34; Re 51.

PHILIPPE D'ORLÉANS, régent de France.
après sa mort, les oppositions aux patentes sont levées, Ca 165; Re 303.

PIENCOURT, Mgr François-Placide de Baudry de P. évêque de Mende.
- demande des FF., Ca 116-117; Re 194;
- se déclare satisfait du premier F., en demande d'autres, promet sa protection, Ca 117; Re 194-195;
- son estime pour le saint et les FF., Ca 117; Re 195.

PIROT, Edme, grand-vicaire de Paris.
- enquête à la maison des FF., Ca 91; Re 140;
- son premier rapport au card. de NOAILLES aurait été défavorable au saint, Re 140;
- annonce une seconde visite, Ca 92; Re 141;
- vient avec l'abbé BRICOT, le présente comme supérieur, est déconcerté par la résistance des FF., Ca 92-93, 96; Re 141-142, 148-149;
- fait un nouveau rapport au cardinal, Ca 92; Re 142;
- procède à l'installation de l'abbé BRICOT, Ca 94; Re 146;
- sa dernière visite le 9 décembre, Ca 96; Re 149.

POIGNANT, Charlotte.
- offre le fonds pour l'entretien de deux FF. (St-Denis), Ca 109; Re 178;
- meurt avant d'avoir pourvu à l'établissement de St-Denis, Ca 109; Re 178-179;
- on propose au saint d'acquérir la maison de P. pour un séminaire de maîtres, Ca 110; Re 179.

POLLET ou PAULET, Firmin, prêtre de St-Nicolas-du-Chardonnet, confesseur et homme de confiance du card. de NOAILLES.
le curé de Villiers-le-Bel l'a rencontré et entretenu de la difficulté des FF. avec l'archevêché, Ca 95; Re 147.

PONCET, Mgr Michel P. de la Rivière, évêque d'Uzès.
- demande la punition des calvinistes ayant assailli les FF., Re 211;
- le saint termine quelques affaires avec lui, Ca 127; Re 220.

PONTCARRÉ, Geoffroy-Macé, président de P.
- intervient pour faciliter l'octroi des patentes, Ca 165; Re 303;
- interpose son autorité auprès du curé de St-Sever pour amener celui-ci à consentir au transfert des restes du saint, Re 307.

PONTCARRÉ, Nicolas-Pierre Camus de P. premier président du Parlement de Rouen.
- approuve le dessein de Mgr COLBERT, Ca 103; Re 164;
- de concert avec Mgr COLBERT, obtient une seconde réunion du bureau de l'hôpital général, Ca 104; Re 168;
- s'intéresse particulièrement aux FF. de Rouen, Ca 105; Re 170;
- approuve le dessein d'établir le noviciat à Rouen, Ca 107; Re 174;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– prend à sa charge les frais du transfert du noviciat, Ca 108; Re 176;
– vient parfois s'édifier à St-Yon, Ca 109; Re 177.

PONTCARRÉ DE VIARME, Jean-Baptiste-Elie Camus de P. frère du premier président.
présent à l'exhumation du saint, Re 308.

PONTCHARTRAIN, Jérôme Phelypeaux, Comte de P.
était ministre à l'époque des pourparlers pour l'établissement du Courtgain (Calais), Re 128.

PONTON ou PONTHON, curé-doyen de Calais.
– informé par son neveu du succès des écoles gratuites de Paris, Ca 84; Re 126;
– négocie par ce neveu l'ouverture d'une école, Ca 84; Re 126;
– multiplie les démarches pour obtenir des FF., Ca 84; Re 127;
– reçoit le saint, lui témoigne sa reconnaissance, l'invite à célébrer, essaie de le retenir, Ca 85; Re 128-129;
– à sa mort, les magistrats de Calais obtiennent une pension pour les FF., Ca 85-86; Re 129.

POSTULANTS.
sont admis au noviciat après un mois d'épreuves, Ca 56; Re 83.

PRÉMONTRÉS de Laon.
s'engagent à fournir une partie du nécessaire aux deux maîtres, Ca 24; Re 36.

PRÊTRE.
un P. embastillé est confessé par le saint qui échange avec lui une partie de son vêtement, Ca 102; Re 161-162.

PRÊTRE, un P. de Calais.
v. LE PRINCE.

PRIEUR, le P. de la Grande-Chartreuse.
v. TOCQUET DE MONTGEFFOND.

RAFFROND, bonnetier de Paris.
– s'estime lésé par les nouveaux règlements des écoles sulpiciennes, menace de se retirer, Ca 50; Re 74;
– suscite une cabale contre le saint, Ca 50; Re 74-75.

REINE D'ANGLETERRE.
v. Marie de MODÈNE.

RELIGIEUSES DE LA CROIX.
viennent en aide au saint, plusieurs se mettent sous sa direction, Ca 101; Re 161.

RIGOLEY, Claude, président de la chambre des comptes de Dijon.
fondateur de l'école de cette ville, Ca 120; Re 213.

ROGIER, Guillaume, supérieur ecclésiastique des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus (Reims).
– NYEL est porteur de lettres à son adresse, Ca 12; Re 18;
– **est** au courant des projets du chanoine ROLAND, Ca 12; Re 18;

ROGIER, Louis, bourgeois de Paris.
legs en faveur du saint : rente dont le saint ne doit jouir qu'après la mort du domestique de R., Ca 154; Re 278-279.

ROHAN, Armand-Gaston, cardinal de R.
– un F. avait servi chez son père, ce F. est député auprès du cardinal, Re 304;
– est choisi comme ministre de LOUIS XV à Rome, Ca 166; Re 305.

ROHAN, François de R. prince de Soubise.
v. SOUBISE.

ROLAND, Nicolas, chanoine de Reims.
– son éloge, Ca 5; Re 5;
– sa fondation : les Sœurs de l'Enfant-Jésus, Ca 5; Re 5;
– dirige le saint, Ca 5, 6; Re 6, 7;
– propose au saint de permuter son canonicat contre une cure, Ca 6; Re 7;
– veut faire du saint le successeur de son zèle, Ca 6; Re 6;
– sa mort le 27 avril 1678, Ca 8; Re 10-11;
– fait du saint son exécuteur testamentaire, ses instructions, Ca 8-9; Re 11-12;
– fait entrevoir au saint l'établissement des écoles chrétiennes pour les garçons, Ca 9; Re 11;
– entre dans les vues de Mme MAILLEFER, Ca 11; Re 17;
– établit les Sœurs de l'Enfant Jésus, Ca 11; Re 17;
– songe à l'établissement d'écoles de garçons, sa mort ruine ce projet, Ca 11; Re 17;
– l'année qui suit sa mort, NYEL vient à Reims, Ca 12; Re 18;
– la supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus est au courant de ses projets, Ca 12; Re 18.

SAILLANT, Mgr Pierre-Baglion DE LA SALLE, de S. évêque de Mende.
son empressement auprès du saint, Ca 127; Re 220.

SAINT-GEORGES, Mgr Claude de S. archevêque de Lyon.
reçoit l'abjuration du chevalier d'ARMESTAT, Ca 145; Re 259.

SAINT-JEAN, abbé de S.
v. ELZE DU ROURE, dit abbé de Saint-Jean.

SAINT-MARS, Bénigne d'Auvergne, seigneur de S. gouverneur de la Bastille.
fait prier le saint de confesser un prêtre embastillé, Ca 102; Re 161.

SALÉON, Jean D'IZE, abbé de S. plus tard grand-vicaire d'Aix-en-Provence.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

– presse le saint de s'arrêter à Parménie (Permeigne), Ca 138; Re 244;
– autorise Sœur LOUISE à construire une maison de retraite, Ca 138; Re 244.

SAULX, Mgr François-Maurice Chevalier de S. premier évêque d'Alais.
– obtient les fonds pour l'établissement d'écoles royales, Ca 118; Re 196;
– confie ces écoles aux FF., Ca 118; Re 196-197;
– obtient un ordre du roi imposant aux calvinistes la fréquentation des écoles et ordonne aux enfants d'assister au catéchisme des FF., Ca 118; Re 197-198;
– encourage et soutient les FF., Ca 118-119; Re 198;
– reçoit le saint, lui marque sa satisfaction, Ca 126; Re 219.

SAULX-TAVANNES, Mgr Nicolas-Charles de S. archevêque de Rouen.
accorde les permissions pour le transfert des restes du saint, Re 307.

SÉCULIER, un S.
présent à l'administration des derniers sacrements au saint, interroge ce dernier et reconnaît sa clairvoyance, Ca 161; Re 294.

SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS de Reims.
– fondées par Nicolas ROLAND, Ca 5; Re 5;
– le saint en est chargé, ses démarches pour leur obtenir des lettres patentes, Ca 9; Re 11-12;
– ces lettres sont obtenues sur l'intervention de l'archevêque, Ca 10; Re 13;
– se soutiennent dans leur première ferveur, Ca 10; Re 13;
– avaient été établies grâce aux libéralités de Mme MAILLEFER, Re 17;
– vénèrent la mémoire du saint, Ca 10; Re 13.

SOUBISE, François de Rohan, prince de S. père du cardinal de Rohan.
un F. avait servi dans sa maison, Ca 166; Re 304.

SULPICIEN, un S.
on lui adresse le chevalier d'ARMESTAT, il lui conseille d'entrer chez les FF., Ca 146; Re 259.

SUPÉRIEUR(S) DU SÉMINAIRE St-Nicolas-du-Chardonnet.
– lettre écrite par l'un d'eux au F. BARTHÉLEMY, Ca 155-156; Re 280-283;
– les S. engagent le saint à se rendre aux désirs des FF. en rentrant à St-Yon, Ca 157; Re 286.

SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES.
– plaintes qui leur sont faites au sujet de l'effacement du saint devant le F. L'HEUREUX, Ca 44; Re 65;
– ils interviennent pour casser cette élection, Ca 44; Re 65-66;
– F. BARTHÉLEMY demande aux évêques de nommer des S., Ca 140-141; Re 251;
– éloge des S., obligation de l'Institut à leur égard, Ca 141-142; Re 252.

SUPÉRIEURS RÉGULIERS de Paris.
on soumet les Règles des FF. à trois S., Ca 71; Re 106.

SUPÉRIEURE DES SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS (Reims).
– NYEL est porteur de lettres à son adresse, Ca 12; Re 18;
– est au courant des projets du chanoine ROLAND, Ca 12; Re 18;
– reçoit NYEL, communique son projet au saint, Ca 12; Re 18.

TENCIN, Pierre-Guérin de T. abbé, plus tard évêque et cardinal.
reprend la négociation et obtient les bulles (1725), Ca 166; Re 305.

THÉRÈSE, Sainte T. d'AVILA.
le saint lui était dévot; il étudie ses écrits pendant une retraite chez les Carmes, Ca 114-115; Re 188-189.

THOMAS, F.
importune Dom F. E. MAILLEFER pour avoir communication de son ms., Re IV.

THOSSE, M. de T. président de la ville de Calais.
écrit au ministre, obtient un local pour l'école du Courtgain, Ca 85; Re 128.

TIMOTHÉE, F. supérieur général.
– reçoit communication du ms. de MAILLEFER, charge BLAIN de composer une vie du saint, Re IV;
– directeur de la maison de Marseille, vient trouver le saint à St-Maximin, Ca 133; Re 233;
– demande au saint de ne pas abandonner les FF., Ca 133; Re 233;
– proteste de sa volonté de ne point abandonner le saint, reçoit une nouvelle destination, Ca 133; Re 234;
– directeur d'Avignon, est élu supérieur général, avait été désigné par le F. BARTHÉLEMY comme le plus capable de lui succéder, se soumet par obéissance, Ca 165; Re 302;
– veut assurer la possession de St-Yon à l'Institut, Ca 165; Re 302-303;
– utilise le crédit de M. DE PONTCARRÉ, Ca 165; Re 303;
– fait solliciter des bulles d'approbation, Ca 166; Re 304;
– emploie à cette fin un F. connu du card. DE ROHAN, Ca 166; Re 304;
– fait présenter les bulles au Conseil du Roi, Ca 166; Re 305;
– cherche à restituer le corps du saint à St-Yon, Re 306;
– entreprend la construction d'une chapelle, dispose toutes choses pour la translation des restes du saint, Re 306.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

TOCQUET DE MONTGEFFOND, Antoine, Prieur de la Grande-Chartreuse.
reçoit le saint, l'invite à finir ses jours à la chartreuse, Ca 135; Re 239-240.

VINTIMILLE DU LUC, Mgr Charles-Gaspar-Guillaume de V., évêque de Marseille.
- demande des FF., Ca 117; Re 196;
- est transféré à l'archevêché d'Aix peu après, Ca 118; Re 196.

VISITEURS, Frères V.
le saint envoie des V. dans les maisons de Provence, Ca 137; Re 242.

VIVANT, Jean, chanoine, plus tard évêque auxiliaire de Strasbourg.
devait accompagner le card. DE ROHAN à Rome, appuie la demande des FF., s'offre pour être leur solliciteur à Rome, Ca 166; Re 305.

VOISIN, Mme V. ou DES VOISINS.
achète des meubles pour la maison de noviciat, Re 123.

VOLEURS, des V.
dépouillent le saint de son manteau neuf, Ca 76; Re 114.

VUYART, F. Nicolas V.
- avait l'intendance du séminaire St-Hippolyte (Paris), Ca 100-101; Re 158;
- nommé héritier, il s'approprie le fonds destiné au séminaire, Ca 101; Re 158-159;
- son attitude peu correcte à l'égard du saint, Ca 101; Re 159;
- quitte l'habit de l'Institut, Ca 101; Re 159;
- continue quelque temps les écoles sur la paroisse St-Hippolyte, Ca 101; Re 159-160;
- cherche à rentrer dans l'Institut, Ca 101; Re 160.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 6 - 1966

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Le manuscrit *Re* 4

Le manuscrit *X* 6

Le manuscrit *Ca* 9

Le visa des commissaires de 1862 10

L'édition actuelle 12

La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle 13

Pièces annexes 267

Index 277

Index des noms de lieux 278

Index des noms de personnes 285

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite;* présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII — 106 pp.

2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII.*

Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.

3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.

4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*

Édition du manuscrit de 1721.

6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*

Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740.

7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*

Reproduction photomécanique et l'édition princeps : Rouen, 1733.

Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.

8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.

11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines* (1679) *à la bulle de Benoît XIII* (1725). 414 pp.

12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année.*

Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730 ?
236 — 274 pp. — tables.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*

Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.

14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.

15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.

16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil de différents petits traités.*

17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.

18 — *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.

19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1703.

20 — *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi).

21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses).

22 — *Du Culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre — Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1703.

23 — *Grand Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Petit Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.

Reproduction anastatique de l'édition de 1727.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

24 — *Conduite des Écoles.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1720 confrontée avec le ms. dit de 1706.

25 — *Les Règles des Frères des Écoles chrétiennes.*

D'après les ms. de 1705, 1713 et 1718 et l'édition de 1726.

Hors série : F. MAURICE-AUGUSTE : *Petite contribution à l'étude des origines lasalliennes.*

Quelques articles parus dans le *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, 64 pp.

En préparation :

5 — F. MAURICE-AUGUSTE : *L'Habit des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII.*

9 et **10** — Index cumulatif des trois premières biographies du saint : BERNARD, MAILLEFER et BLAIN.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 - Rome Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA